

R 197066

# DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES CULTES RELIGIEUX

ÉTABLIS DANS LE MONDE,

*DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A PRÉSENT;*

OUVRAGE dans lequel on trouvera les différentes manieres d'adorer la Divinité, que la Révélation, l'Ignorance, & les Passions ont suggérées aux hommes dans tous les temps;

L'HISTOIRE abrégée des Dieux & demi-Dieux du Paganisme, & celle des Religions Chrétienne, Judaïque, Mahométane, Chinoise, Japonoise, Indienne, Tartare, Africaine, &c; leurs sectes & hérésies principales; leurs ministres, prêtres, pontifes & ordres religieux; leurs fêtes, leurs sacrifices, leurs superstitions, leurs cérémonies; le précis de leurs dogmes & de leur croyance.

TOME PREMIER.

8617



A L I E G E,

Chez F. J. DESOER, Imprimeur de S. A. & Libraire,  
à la Croix d'or, sur le Pont-d'Isle.



M. DCC. LXXII.







## AVERTISSEMENT.

**U**N DICTIONNAIRE DES CULTES RELIGIEUX de tous les peuples du monde manquoit à notre littérature ; & cette portion de l'histoire universelle , l'une des plus curieuses & des plus intéressantes , demandoit une étude à part & des recherches particulières. Offrir au public le fruit de cette étude & le résultat de ces recherches est sans doute un moyen de captiver sa bienveillance ; mais ce n'est pas encore avoir mérité ses suffrages. L'auteur de cet important Recueil ose du moins les espérer. Animé par la vue d'une récompense aussi flatteuse , il n'a pas craint de s'engager dans le labyrinthe inextricable des erreurs & des égarements de l'esprit humain. La raison & la critique seules eussent été pour lui des guides peu fideles , si le flambeau de la foi n'eût encore éclairé ses pas incertains. Avec ce puissant secours , il a déchiré les voiles épais du paganisme , sondé les retraites obscures de

*l'irréligion, dissipé les fantômes orgueilleux de l'hérésie, & mis au grand jour les productions monstrueuses de la superstition & du mensonge. Parlons sans figure.*

*On s'est efforcé de réunir dans cet Ouvrage, non pas seulement les cérémonies & les pratiques extérieures de toutes les Religions; mais encore leur origine, leurs fondemens, leurs principes. En conséquence, ce qui ne paroit d'abord qu'un objet d'amusement, en devient un d'utilité réelle. L'homme du monde pourra ne s'attacher qu'aux peintures, aux récits aux descriptions: à cet égard, jamais plus vaste collection n'aura piqué plus agréablement sa curiosité; mais les Sçavants & les Gens de Lettres seront en état d'établir des comparaisons entre les différens cultes, & d'admirer l'origine toute céleste de notre Religion, ses dogmes invariables, sa morale sublime & pure. Au reste, tous les lecteurs pourront s'instruire dans cet Ouvrage de leurs devoirs & de leurs obligations les plus indispensables. La vue*

*même des folies & des égarements des peuples plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie ou du fanatisme servira de plus en plus à les affermir dans la Religion Catholique qu'ils professent, la seule établie de Dieu pour éclairer & conduire les hommes.*

*Il n'est pas besoin d'avertir que la Table qu'on a mise en tête de ce Dictionnaire, est de la plus grande utilité.*

*1<sup>o</sup>. L'on y trouvera recueillis, sous le titre de chaque Religion, tous les articles qui la concernent; articles qu'on auroit de la peine à trouver dans l'Ouvrage, souvent à cause de la bizarrerie des noms.*

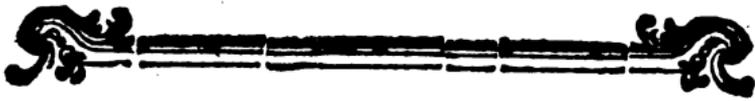
*2<sup>o</sup>. On a rangé toutes les Religions sous quatre principales, qui sont le Judaïsme, le Christianisme, le Paganisme, & le Mahométisme.*

*3<sup>o</sup>. Les chiffres, qui se trouvent aux articles de la Table, indiquent ceux qui leur répondent dans le Dictionnaire.*

iv    A V E R T I S S E M E N T.

*Ces chiffres jettent une clarté merveilleuse sur tout l'Ouvrage, en ce que quantité de noms de cérémonies sont communs à beaucoup de Religions, tels que ceux de Funérailles, d'Idolâtrie, de Mariages, de Temples, de Sacrifices, de Superstitions, &c.*





# T A B L E

*Des différentes RELIGIONS de tous les  
Peuples du monde, contenues dans ce Dic-  
tionnaire.*

## J U D A I S M E.

**A**ARON.

Abdias.

Abel.

Abiathar.

Abjuration , 1.

Ablution , 2.

Abracalan.

Abraham.

Absolution , 1.

Abstinence , 1.

Adar.

Adonai.

Aftara.

Agar.

Agneau pascal.

Agonie.

Alleluia.

Anges , 3.

Année sabbatique.

An-Jubilé.

Arche d'Alliance.

Aronistes.

Asima.

Asmodée.

Affidéens.

Asyle , 1.

Autel , 1.

Autel des Holocaustes.

Autel des Parfums.

Azanites.

Bagad.

Baitosité.

Balaam.

Barbe.

Baruch.

Bénédiction , 2.

Bois de vie.

Cabale.

Cabaliste.

Cadish.

Calendrier.

Caliza.

Cantique , 1.

Capara.

Carassme.

Carafes.

Cazan.

Célibat.

*Candelier d'or.*

Charité , 2.

Chènes.

*a iij*

- Chipur.  
 Circoncision , 1, 2.  
 Cohanim.  
 Confession , 3.  
 Cuve d'airain.  
  
 Daniel , *prophete.*  
 Daniel.  
 David.  
 Décalogue.  
 Dédicace , 1.  
 Déluge.  
 Demi-Juifs.  
 Desturi-destar.  
 Desturs.  
 Deuil , 1, 3.  
 Deutéronome.  
 Disperſion des Juifs.  
 Divinité.  
 Divorce , 1, 2, 3, 4.  
 Dixme.  
 Dyptiques.  
  
 Elie.  
 Elifée.  
 Emmanuel.  
 Ephod.  
 Épreuves , 2.  
 Eſdras.  
 Eſther.  
 Eternuement , 2.  
 Excommunication , 3.  
 Exode.  
 Expiation , 1.  
 Ezéchiél.  
  
 Fête des Cabanes.  
 Fidélité.  
 Funérailles , 4.  
  
 Galiléens.  
 Gan-heden.  
 Gehenne.  
 Geneſe.  
 Ghchinnam.  
 Ghett.  
 Ghilghul.  
 Ghemilud Hanadim.  
 Gilgul Hammethin ,  
 Gnomes.  
 Golgotha.  
 Graces , 2.  
  
 Habdala.  
 Hacoldama.  
 Hagada.  
 Hakem.  
 Hanuca.  
 Harvid.  
 Haſſibetuloth.  
 Hauts-lieux.  
 Hébreu. ( P )  
 Hénoch.  
 Hérodiens.  
 Holocauſtes.  
 Homicide.  
*Hofanna.*  
 Hoſpitalité , 1.  
  
 Ibum.  
 Idolâtrie , 2.  
 Images.  
 Impuretés légales , 1.  
 Ifaye.  
 Iſmaël.  
 Iſraël.  
 Iſraélites.  
  
 Jéhova.  
 Jérémie.

Jésvod.  
 Jeûne, 1, 7.  
 Job.  
 Joël.  
 Jom-Hachipur.  
 Jonas.  
 Josaphat.  
 Josué.  
 Jubilé, 3.  
 Judaïsme, 1, 2.  
 Judith.  
 Juges. (*les*)  
 Juifs, 1, 2.  
  
 Kinian-Saddar.  
  
 Lévités.  
 Lévitique.  
 Lilit.  
 Loi ancienne.  
 Lune. (*nouvelle*)  
  
 Macchabées.  
 Magie.  
 Malkut.  
 Manne.  
 Mariage, 6, 7.  
 Marie.  
 Mer d'airain.  
 Messie.  
 Mésura.  
 Métémpsychose, 4.  
 Michée.  
 Mincha.  
 Moÿse.  
 Moÿse-Maimonides.  
 Mussaf.  
  
 Nahum.  
 Nazaréens.

Néthinims.  
 Nombre. (*les*)  
  
 Oint du Seigneur.  
 Oraïson funébre, 4.  
 Ozée.  
  
 Pains de propositions.  
 Paradis, 4.  
 Paralipomènes.  
 Parascève.  
 Parasciod.  
 Parnassim.  
 Parvis.  
 Paschal. (*agneau*)  
 Pasques.  
 Pectoral.  
 Pénitence, 2.  
 Pentateuque.  
 Pentecôte, 1.  
 Pharisiens.  
 Phasé.  
 Phur.  
 Pidion Seuvim.  
 Prémices.  
 Prêtre, 4.  
 Grand prêtre, 2.  
 Prophetes.  
 Prophétie.  
 Propitiatoire.  
 Prosélytes.  
 Proseuque.  
 Proverbes.  
 Pseaumes.  
 Purgatoire, 3.  
 Purification.  
 Purim.  
  
 Rabbanistes.  
 Rabboth.

Rabbins.	Siacrid.
Rachat des premiers-nés.	Sciadaai.
Ranarytes.	Sciamas.
Raphaël.	Scribes.
Rational.	Sébuéens.
Réhabites.	Séburaens.
Religion.	Sefer-Tora.
Rempham.	Sémica.
Rois. ( <i>Livres des</i> )	Séphira.
Rofch-Hazama.	Serment, 1.
Ruth.	Sermon, 2.
	Songe, 3.
Sabathai-Tfévl.	Sophonie.
Sabbat.	Succhoth.
Sabbataires.	Superstition, 4.
Sacrificateur.	Synagogue.
Sacrificature.	
Sacrifice, 2.	Tabernacle.
Saducéens.	Table des Pains.
Sagesse. ( <i>la</i> )	Tables de la Loi.
Saint. ( <i>le</i> )	Taled.
Saints. ( <i>invocation des</i> ) 2.	Talmud.
Salomon.	Teffilin.
Samaritains.	Temple de Salomon.
Samuel.	Testament. ( <i>l'ancien</i> )
Sanctuaire.	Théocratie.
Sanhédrin.	Traditionnaires.
Sapientiaux. ( <i>Livres</i> )	Travestissement.
Satan.	
Scénopégie.	Urim & Thummim.
Schavuoth.	
Schisme des Samaritains.	Xilophores.



## CHRISTIANISME.

*Pour plus grande clarté, nous donnerons immédiatement après cet Article collectif, des Articles particuliers des Eglises Catholique, Gréque, Abyssine, Luthérienne, Cop-te, Arménienne.*

## A BÉCÉDAIRES.

Abélard.

Abéliens.

Abrahamiens.

Abraxas.

Abstinents.

Acémètes.

Acéphales.

Acéphalites.

Adalbert.

Adam.

Adamites.

Adeffénaires.

Adoptiens.

Adoration.

Æchines.

Aëriens.

Aëtiens.

Agaréniens.

Agionites.

Agnostes.

Agnostes.

Agonicélites.

Agonistiques.

Agonoclytes.

Agricola.

Agrippiniens.

Albanois.

Albigéois.

Aliturgiques.

Alogis.

Amauri.

Ambrosiens.

Amouque.

Anabaptistes.

Anachorete.

Androniciens.

Angéliques.

Angélites.

Angelolâtrie.

Angleterre. (*Schisme d'*)Anglicane. (*Religion*)

Anoméens.

Antechrist.

Anthiasistes.

Anthropomorphites.

Anti-Constitutionnaires.

Anti-Convulsionistes.

Anti-Démoniaques.

Anti-Dicomarianites.

Anti-Luthériens.

Antinomiens.

Anti-Pape.

Anti-Puritains.

Anti-Scripturaires.

Antitactes.

Anti-Trinitaires.	Aumône.
Apelle.	Baanites.
Apellites.	Baculaires.
Aphtartodocites.	Bagemius.
Apocalypse. ( <i>Chevaliers de l'</i> )	Bafanifme.
Apocarites.	Bafanistes.
Apocryphes. ( <i>Livres</i> )	Bafus.
Apollinariftes.	Baptême, 4, 5, 6.
Apophanites.	Baralottes.
Apotactiques.	Barbeliottes.
Apostafic.	Barbelites.
Apostat.	Barbefo.
Apostoliques, 2.	Bardefane.
Aquariens.	Bardefanites.
Aquatiques.	Barjefus.
Ara.	Barfaniens.
Arabes.	Barules.
Arc-en-ciel.	Bafile.
Archontiques.	Bafilides.
Arianifme.	Bafilidiens.
Ariens.	Beffroi.
Arméniens.	Bégards.
Arminianifme.	Bérengers.
Arminiens.	Bérengariens.
Arnaldiftes.	Bernard de Thuringe.
Arnaud de Montanier.	Bérylle.
Arnaud de Villeneuve.	Bérylliens.
Arnaudiftes.	Bible
Arrhabonnaires.	Bibliſtes.
Artémôn.	Bifacramentaux.
Artémoniens.	Blafphémateur.
Artotyrites.	Blafphême.
Afcètes.	Blaſtus.
Afcites.	Bogarmites.
Afcodroutes.	Bogomiles.
Afcophites.	Bohémiens.
Aſperſion.	Bonaſiens.
Aſtathiens.	Bonoſe.
Athociens.	Borborites.
Audée.	

## DES RELIGIONS.

Borrélistes.	Chrétien.
Bourignonistes.	Chrétiens de S. Jean.
Brachites.	Chrétiens de S. Thomas.
Brayants.	Chrétiementé.
Brise-images.	Christianisme.
Brounisme.	Christiano-Cathégores.
Brounistes.	Christolytes.
	Christomaques.
Cælestiens.	Circumcellions.
Casnites.	Clanculaires.
Calendrier, I.	Claude de Thurin.
Calixtins.	Cléobiens.
Calvaire.	Colloque.
Calvin.	Colluthe.
Calvinisme.	Colluthiens.
Calvinistes.	Collyridiens.
Caméroniens.	Conciliabule.
Camisards.	Confession d'Augsbourg.
Campatois.	Confessionnistes.
Campois.	Conformistes.
Cantor.	Canonites.
Capuciatl.	Conscientieux.
Caputiès.	Contre Remontrants.
Carlostad.	Controverse.
Carpocratiens.	Corrupticoles.
Caraphrygiens.	Création.
Caréchisme.	Croyance.
Catharistes.	Croyants.
Catherine. ( <i>Ordre de sainte</i> )	Culte.
Cécus Afculan.	Cyrénaïque.
Célébration.	Cyrthiens.
Célicoles.	
Cerdoniens.	Damianites.
Cérémonie.	Davidiques.
Cériuthe.	Deïsme.
Chalazophilace.	Déistes.
Chapitres. ( <i>les trois</i> )	Démons, I.
Carificaires.	Deuil, 13, 14.
Chercheurs.	Dieu, I.
Chiromancie.	Dimanche.

Dimérites.	Esprit. ( <i>le Saint.</i> )
Divinité.	Esséens.
Docites.	Esther.
Dogme.	Eternales.
Donatistes.	Eternité.
Dosithéens.	Ethico-Procoptes.
Druses.	Ethnophrones.
	Euchites.
Ebionites.	Eudoxiens.
Ecclésiaste.	Eulogie.
Ecclésiastique.	Eunoméens.
Ecriture-sainte.	Eunomio-Eupfychiens.
Eéthèse.	Eunomiophroniens.
Edda.	Euphémites.
Eden.	Eupfychiens.
Eglise.	Eusébiens.
Eglise Anglicane.	Eustathiens.
Elcéfaites.	Eutychéens.
Elie.	Eurychianisme.
Elisée.	Evangile.
Elus.	Evangéliste.
Elxai.	Evêché.
Emmanuel.	Evêque.
Enmurés.	Examen de conscience.
Encensoir.	Exocionites.
Encratites.	Exode.
Enfer, 4-	Exoucontiens.
Enterrement.	Ezéchiel.
Enthoufiastes.	
Entychites.	Faal.
Eon.	Familistes.
Eon de l'Etoile.	Famille d'amour.
Epacte.	Fanatiques.
Epiphane.	Fanatisme.
Episcopat.	Fêtes.
Episcopaux.	Fils de Dieu.
Erastiens.	Fin du monde.
Ere Chrétienne.	Firmiens.
Esdras.	Flagellants.
Espérance.	Flagellation.

Foi.	Hypsilitaires.
Fratricelles.	Ibériens.
Freres de Bohême.	Iconoclastes.
<i>Freres de la pauvre Vie.</i>	Iconolâtres.
<i>Freres Polonois.</i>	Illuminés.
Funebre. ( <i>Oraison</i> )	Illyricains.
Gabriel.	Immortalité.
Gaïanites.	Incesteux.
Galénistes.	Incorruptibles.
Genese.	Indépendants.
Gnosimaques.	Infernaux.
Gnostiques.	Infra-Lapsaires.
Graces, 1.	Inhumation.
Hadrianistes.	Intérim.
Helvidiens.	Investiture.
Hémérobaptistes.	Isariote.
Hénoch.	Isaye.
Hénotique.	Jacobites.
Henriciens.	Jansénisme.
Hérénague.	Jansénistes.
Héréfiarque.	Jansénius.
Hérésie.	Jérémie.
Hérétiques.	Jesus.
Hésitants.	Jeûne, 2.
Hétérousiens.	Jochimistes.
Hiéracites.	Job.
Histoire sacrée.	Joël.
Hominicoles.	Jonas.
Homofousios.	Josaphat.
Homuncionates.	Josépins.
Homuncionistes.	Josué.
Honneurs, 5.	Jovinianistes.
Huguenots.	Judith.
Humiliés.	Juges. ( <i>les</i> )
Hus.	Kyriaques.
Hussites.	Laïcocéphale.
Huttites.	Lampadaire.
Hydroparastates.	

Lampétiens.  
 Laure.  
 Lectifaire.  
 Léonistes.  
 Léviathan.  
 Libertins.  
 Lucernaire.  
 Lucifériens.  
 Luther.  
 Luthéranisme.  
 Luthériens.

Macchabées.  
 Macédoniens.  
 Magie.  
 Manès.  
 Manichéens.  
 Manichéisme.  
 Marcellianisme.  
 Marcelliens.  
 Marcionites.  
 Marcosiens.  
 Mardaïtes.  
 Marie.  
 Maronites.  
 Massaliens.  
 Matérialistes.  
 Melchifédéciens.  
 Melchites.  
 Ménandre.  
 Mennonites.  
 Messie.  
 Métamorphistes.  
 Métangismonites.  
 Méthodistes.  
 Métropole.  
 Métropolitain.  
 Michée.  
 Millénaires.  
 Minéens.

Mingréfiens.  
 Miracles, I.  
 Molinisme.  
 Molinistes.  
 Molinosisme.  
 Molinosistes.  
 Monarchiques.  
 Monastériens.  
 Monophysisme.  
 Monophysistes.  
 Monothélites.  
 Mont des Olives.  
 Montanistes.  
 Mort, I.  
 Moÿse.  
 Musarabe.  
 Mysteres.

Narthex.  
 Nasséries.  
 Nativitaires.  
 Nef.  
 Néophytes.  
 Népotiens.  
 Nestoriens.  
 Nichialianistes.  
 Nicolaïtes.  
 Noces.  
 Noëtiens.  
 Nomique.  
 Non-Conformistes.  
 Novatiens.  
 Nyctages.

Obsèques.  
 Oint du Seigneur.  
 Oints  
 Omophorium.  
 Omphalomantie.  
 Omphalophysiques.

Onction , 1, 3.

Ondoyer.

Onomancie.

Ononychites.

Ophites.

Opinionistes.

Oquamiris.

Oraison.

Oraison funébre , 1.

Oratoire.

Orébités.

Orgue.

Origénistes.

Ornements.

Osséniens.

Othin.

Ouailles.

Ozée.

Pacificateurs.

Pajonisme.

Paradis , 1.

Paradis terrestre.

Pardon des injures.

Paretmeneules.

Parfaits.

Particularisme.

Particularistes.

Parvis.

Pasques , 2.

Passagiens.

Passalorinchites.

Pastoricides.

Pastoureaux.

Patarins.

Pateliers.

*Pater*

Patérins.

Patience.

Patripassiens.

Patropassiens.

Pattalorinchites.

Paul. (S.)

Paulianistes.

Pauliciens.

Paulins.

Pauvres de Lyon.

Péché

*originel.**mortel.**philosophique.**vénuel.**contre le S. Esprit.*

Pélagiens.

Pélérinage , 1.

Pépuziens.

Pétiliens.

Péto-brussiens.

Péto-Joannites.

Phantasiastiques.

Photiniens.

Phrontistes.

Phrontistère.

Phygiens.

Picards.

Pierre. (S.)

Philosistes.

Pneumatomaques.

Porphyriens.

Porrétaïns.

Praxéens.

Préadamites.

Prédestinarianisme.

Prédestinatiens.

Presbytérianisme.

Presbytériens.

Prière.

Priscillianistes.

Procession , 5.

Procliens.

Propagande.	Saccophores.
Protestants.	Sacramentaires.
Proverbes.	Sacrement.
Providence.	Sacrifice, 11, 12.
Pseaumes.	Sagesse. ( <i>la</i> )
Pseautier.	Samosathéniens.
Puritains.	Sapientiaux. ( <i>Livres</i> )
Quadri-Sacramentaux.	Saturniens.
Quakérisme.	Scévophilax.
Quakers.	Schématiques.
Quarto-Décimants	Schisme des Arméniens.
Quiétisme.	Schisme d'Angleterre.
Quiétistes.	Schisme d'Occident.
Raphaël.	Schwenkfeldiens.
Rebaptifants.	Scotopites.
Rédempteur.	Sectaires.
Rédemption.	Secte.
Réformation.	Sécundiens.
Réformés.	Ségaréliens.
Réjouis.	Ségarelle.
Relaps.	Séleuciens.
Religion.	Sémi-Pélagiens.
<i>Religion Anglicane.</i>	Séparatistes.
Remontrants.	Septante.
Renégats.	Sépulture.
Réprobation.	Séraphin.
Résurrection de J. C. des morts.	Serment, 2, 4.
Rhétoriens.	Séthiens.
Rois. ( <i>Livres des</i> )	Sévériens.
Romefcot.	Signe de la Croix.
Roscelin.	Simon le Magicien.
Rose-Croix.	Socin.
Runcaires.	Socinianisme.
Rupitains.	Sociniens.
Ruth.	Sortilège, 2, 3.
Sabelliens.	Spinosa.
	Spinosisme.
	Spinosiste.
	Stadings.
	Stercoranistes.
	Superstition,

Superstition, 3, 10, 11, Turlupins.

12, 13.

Symbole.

Synode.

Testament. (*l'ancien.*)

Testament. (*nouveau.*)

Thaborites.

Théocatagnotes.

Théodotiens.

Théopaschites.

Thanétopsychites.

Trinitaires.

Trinité.

Trithéïtes.

Unitaires.

Valentiniens.

Valésiens.

Vaudois.

Vigilance.

Vulgate.

Wicléf.

Wicléfites.

Woëtiens.

Zuingliens.

### *Eglise Catholique.*

Ab.

Abbaye.

Abbé.

Abbesse.

Abjuration, 2.

Absolution.

Abfoute.

Abstinence.

Acathiste.

Accessus.

Acolythe.

Acte des Apôtres.

Adjuration.

Adoration de la Croix.

Adoration du Pape.

Affiliation.

Agapes.

Agapètes.

*Agnus.*

Agonisants.

*Alleluia.*

Alomancie.

Amadéistes.

Abrosien. (*rit*)

*Amen.*

Anathème.

*Angelus.*

Anges.

Année sainte.

Anniversaire.

Annonciade.

Annonciation.

Annuel.

Antienne.

Antiphone.

Antiphonier.

Antonins

Apocalypse.

- Apocrifaire.  
 Apoftafie.  
 Apofat.  
 Apofolat.  
 Apofolicités.  
 Apofoliques, 1.  
 Apôtres.  
 Archange.  
 Archevêché.  
 Archevêque.  
 Archi-Acolythe.  
 Archi-Chantre.  
 Archi-Chapelain.  
 Archi-Confrérie.  
 Archi-Confraternité.  
 Archi-Diaconat.  
 Archi-Diacre.  
 Archi-Epifcopat.  
 Archi-Erarque.  
 Archi-Mandrite.  
 Archi-Prêtre.  
 Archi-Prétre.  
 Archi-Prieur.  
 Archi-Prieure.  
 Archi-fous-Diacre.  
 Afcenfion.  
 Aféité.  
 Aspergès.  
 Asperfon.  
 Asperfoir.  
 Affemblée du Clergé.  
 Affiftant.  
 Affomption.  
 Attribut.  
 Attrition.  
 Aube.  
 Auguftins.  
 Auguftines.  
 Aumône.  
 Aumônier.  
 Aumuffe.  
 Autel, 2.  
 Autels privilégiés.  
 Auto-da-Fé.  
 Autos facramentales.  
*Ave.*  
*Ave Maria.*  
 Avent.  
 Avoué.  
 Azyme.  
 Azymites.  
 Baife-main.  
 Ban.  
 Banniere.  
 Baptême.  
 Baptême des cloches.  
 Baptiftere.  
 Barnabites.  
 Bafilique.  
 Bâton de confrérie.  
 Bâton de la croix.  
 Bâton de la mort.  
 Bâton pastoral.  
 Béatification.  
 Beau-fire-Dieu.  
 Bédeau.  
 Béguinage.  
 Béguines.  
*Benedicite.*  
 Bénédiction, 1.  
 Bénédiction de la Rose d'or.  
 Bénédiction des Rameaux.  
 Bénédiction de la 1re pierre.  
 Bénédictionnaire.  
 Bénédictines.  
 Bénédictins.  
 Bénéfice.  
 Bénéficier.  
 Bénitier.

Bernardins.	Capucinade.
Berrétins.	Capucines.
Bethléem.	Capucins.
Bethléémites.	Cardinal.
Bienheureux.	Cardinalat.
Bigamie.	Carême.
Blancs-manteaux.	Carême-prenant.
<i>Bocca della Verità.</i>	Carrillon.
Bonnet quarré.	Carmel.
Bourse.	Carmel. ( <i>Chev.</i> )
Bref.	Carmélites.
Bréviaire.	Carmes.
Briciens.	Carnaval.
Bulle.	Carolins.
Bulle <i>in Cœnd.</i>	Cartulaire.
Cælestins.	Cas de conscience.
Cagot.	Casuel.
Calice.	Casuistes.
Calvaire , 1 , 2.	Catacombes.
Camail.	Catafalque.
Camaldules.	Catéchese.
Camérier.	Catéchisme.
Camerlingue.	Catéchiste.
Campensès.	Catéchumenes.
Canacopoles.	Cathédrale.
Canon.	Cathédralique.
Canonarque.	Catholicisme.
Canonicat.	Catholicité.
Canoniques. ( <i>Livres</i> )	Catholique.
Canonisation.	Cavalcade.
Canoniste.	Cave.
Canstrife.	Caveau.
Cantique , 1.	Céleste.
Cantique des Cantiques.	Célestins.
Cantuaire.	Célibat.
Capelan.	Celle.
Capiscol.	Celle volante.
Capuce.	Cellérier.
Capuchon.	Cellites.
	Cellule.

Cendres.	Chef d'ordre.
Céne.	Chefecier.
Cénobite.	Chemises de Chartres.
Cénotaphe.	Chérubins.
Censure.	Chevalier.
Censures.	Chevalieres.
Cercueil.	Chevecier.
Cérémonial.	Chœur.
Cérémonie.	Chorévêque.
Chaire de S. Pierre.	Choriste.
Chamarier.	Chrême.
Chambre apostolique.	Chrismation.
Chandeleur.	Christ.
Chandelier.	<i>Christ.</i> (ordre de)
Chanoines.	Ciboire.
Chanoinesses.	Cierge.
Chant ambrosien.	Cierge paschal.
<i>Chant grégorien.</i>	Cilice.
Chanteau.	Cimetiere, I.
Chantre.	Cîteaux.
Chantre. ( <i>grand-</i> )	Clarisses.
Chape.	Clémentines.
Chapeau de cardinal.	Clercs.
Chapelain.	Clergé, I.
Chapelet.	Cléricat.
Chapelle.	Cléricature.
Chapitre, I.	Cliniques.
Chardon.	Clocher.
Charité.	Cloches.
Charité chrétienne. ( <i>ordre de la</i> )	Clôtre.
Charité de la sainte Vierge, &c.	Clôture.
Charnier.	Coadjuteur.
Chartophilax.	Coadjutrice.
Chartreuse.	Collation.
Chartreuses.	<i>Collation.</i>
Chartreux.	Collecte.
Châsse.	Collège. ( <i>sacré</i> )
Chasuble.	Commandements.
	Commanderie.
	Commémoration.

Commende.		Congrégation pour la rési-
Commendeur.		dence des
Commerce.		Evêques.
Communauté.		de la visite
Communion.		Apostolique.
Compact.		des Reliques.
Compromis.		pour la Fa-
Comput.		brique.
Conception im.		Consécration.
Concile.		<i>Consécration d'un évêque,</i>
Conclave.		Consistoire.
Concordat.		Consubstantialité.
Confesseur.		Contrition.
Confession.		Converts.
Confession de foi.		Conversion.
Confessionnal.		Convoi.
Confirmation.		Coqueluchon.
Confrérie.		Coquerelle.
Congrégation		Corbeiller.
	du S. Office.	Cordeliers.
	des Indulgen-	Corporal.
	ces.	Couronnement.
	du Pape.	
	du Concile de	du pape.
	Trente.	de l'empereur d'Oc-
	de l'Index.	cident.
	pour l'exa-	
	men des E-	Couvent.
	vêques.	Crèche.
	de la Popa-	Crédence.
	gande.	Crêdo.
	des Monaste-	Cresselle.
	res.	Croisade.
	des Immuni-	Croix.
	tés.	<i>Croix pectorale,</i>
	des Mœurs.	Crosse.
	des Evêq.	Cruciade.
	des Evêques	Crucifiement.
	& Rég.	Crucifix.
	des Rits.	Cure.
		Curé.

Custode.	<i>Docteur en théologie.</i>
Custodi-nos.	Doctrinaire.
Cycle.	Doctrine Chrétienne.
Dalmatique.	Dominicains.
Dam.	Dominicaines.
Damnation.	Dominicale.
Damné.	Domino.
Dataire.	Doyen.
Décimes.	Duel, 1.
Décret.	<i>Eau-Bénite, 1.</i>
Décrétales.	Ecce homo.
Dédicace, 2.	Ecclésiarque.
Dégradation.	Ecclésiastique.
Démision.	Économe.
Déport.	Ecuménique.
Déposition.	Eglise.
Dépouillement.	Eglise Gallicane.
Descente de croix.	Élection du Pape.
Desservant.	Enfer, 1.
Dévo	Épiphanie.
Dévotion.	Epousailles.
Dévouement, 2.	Epreuves.
Diaconat.	Esprit. ( <i>le saint</i> )
Diaconesse.	Etole.
Diaconie.	Eucharistie, 1.
Diaconique.	Exaltation de...
Diacre.	Excommunication.
Dignitaire.	Exeat
Dimesses.	Exorcisme.
Dimissoire.	Exorciste.
Diocèse.	Extravagantes.
Directeur.	Extrême-onction.
Discipline ecclésiastique.	Fabrique.
Dispense.	Familiers.
Diurnal.	Férie.
Divination, 2.	Férule.
Divorce, 2.	Fêtes.
Dixme.	Fête-Dieu.
Docteur de l'Eglise.	

Fête des ânes.	Haire.
Fête des calendes.	Haudriettes.
<i>Feu nouveau</i> , 1.	Hebdomadier.
Feuillants.	Hermitage.
Fiançailles.	Hermite.
Filles-Dieu.	Heures canoniales.
<i>Foi Catholique.</i>	Hiérarchie.
Fondation.	Hiéronymites.
Fonts baptismaux.	Homélies.
Fous. ( <i>fête des</i> )	Hopital, 1.
Franciscains.	Hospice.
Freres-lais.	Hospitaliers.
Freres mineurs	Hospitalieres.
Freres précheurs.	Hospitalité, 3.
Freres mendiants.	Huiles. ( <i>saintes</i> )
Froc.	Hymnes, 2.
Fulmination.	Ignorantins.
Funérailles, 6.	Immolation.
<i>Funérailles du Pape.</i>	Imposition des mains.
Gabriël. ( <i>congrégation.</i> )	Incarnation.
Gallicane. ( <i>libertés, &amp;c.</i> )	Index.
Garde-robe.	Indulgences.
Gardien.	Indult.
Général d'ordre.	Innocent.
Girondins.	Inquisiteur.
Gloria Patri.	Inquisition.
Gloria in excelsis.	Inspiration.
Gonfanonier.	Interdit.
Goupillon.	Introit.
Grace.	Inthronisation.
Graduel.	Invention de la Ste. Croix.
Gradués.	Investiture.
Gratuit. ( <i>don</i> )	Invitatoire.
Guastallines.	Invitatorien.
Guimpe.	Irrégularité.
Guillelmites.	Ite missa est.
Habit ecclésiastique.	Jacobins.
Habitné.	Jérôme.

Jéronymites.	Ligue.
Jésuates.	Limbes.
Jésuites.	Litanies.
Jésuiteffes.	Luminaire.
Jésus.	Lupifere.
Jésus-Christ. ( <i>ordre de</i> )	Lutrin.
Jésus. ( <i>congrégation de</i> )	
Jésus & Marie.	Machicot.
Jésus. ( <i>filles de l'enfant</i> )	Magnificat.
Judi saint.	Mandat.
Jéne, 2, 3.	Mandataire.
Joseph.	Mandatum.
Jubé.	Mandement.
Jubilatoire.	Manipule.
Jubilé.	Manfionnaire.
Jugement dernier.	Marguillier.
Jurifdiction eccléfiaftique.	Mariage, 8.
Justification.	Marie.
Kiaram.	Marreine.
Kyrie eleifon.	Martyr.
Kyrielle.	Martyre.
	Martyrs. ( <i>actes des</i> )
Labarum.	Martyrologe.
Lactare.	Mathurins.
Lamentations de Jérémie.	Matines.
Lamprophores.	Memento.
Latere. ( <i>à</i> )	Mendiants. ( <i>religieux</i> )
Latrie.	Meffe.
Laudes.	Michel. ( <i>ordre de saint</i> )
Lavabo.	Minimes.
Lavement des pieds.	Miniftre.
Lazare. ( <i>ordre de saint</i> )	Miféricorde.
Lébiton.	Missel.
Leçon.	Mission.
Lecteur.	Miffionnaire.
Lectioinaire.	Miffions.
Légar.	Mitre.
Légende.	Mobiles. ( <i>fêtes</i> )
Libertés de l'Eglife Galli-	Moines.
cane.	Monafteres, 1.

Monition.	Observantin.
Monitoire.	Octave.
Mont-joie.	Oculi.
Montmartre.	Œuvre.
Mont de piété.	Offertoire.
Mosarabique.	Office divin.
Moter.	Official.
Moutier.	Officialité.
Mozette.	Offrande, 1.
	Oraire.
Nativité de J. C.	Oratoire. ( <i>congrégation</i> )
Nativité de la sainte Vier- ge.	Oratoriens.
Navette.	Ordinaire.
Nécrologe.	Ordinands.
Neuvaine.	Ordination.
Nocturne.	Ordo.
Noël.	Ordre.
Noëls.	Ordre gris.
Nonce.	Ordre noir.
None.	Ordres mineurs.
Nonne.	Ordres sacrés.
Notre-Dame, &c...	Oremus.
Novice.	Oriflamme.
Noviciat.	Orthodoxe.
	Orthodoxie.
O. ( <i>les</i> )	Pain des Anges.
Obéissance.	Pain béni.
Obédienciaire.	Pain sacré.
Obédienciel.	Pain de S. Hubert.
Obédiencier.	Paix.
Obir.	Palée.
Obituaire.	Palinod.
Oblat.	Palle.
Oblate.	Pallium.
Oblation.	Palmes.
Oblationnaire.	Pape.
Oblats de S. Amb.	Papisme.
Observance.	Pâques.
Observant.	Paraclet.

Parascève.	Pragmatique - Sanction.
Parement.	Prébende.
Paroisse.	Préconisation.
Parrain.	Prédestination, 1.
Partibus. ( <i>in</i> )	Prédicateur.
Passion. ( <i>la</i> )	Préface.
Passion. ( <i>semaine de la</i> )	Prélat.
Passion. ( <i>confrères de la</i> )	Prélature.
Pastoral.	Prémontrés.
Patène.	Présages, 10.
Paténotre.	Presbytere.
Patrimoine de S. Pierre.	Présentation de N. D.
Patron.	Prêtre, 5.
Paul. (S.)	Prétrife.
Pélerinage, 1.	Prie - Dieu.
Pénitence, 1.	Prieres des quarante heures.
Pénitence de S. Dominique.	Prieur.
de Jesus-Christ.	Prieuré.
de la Magdelaine.	des deux Amants.
des Martyrs.	Prima mensis.
Pénitencerie.	Primat.
Pénitenciel.	Prime.
Pénitencier.	Primicier.
Pénitent.	Prise d'habit.
Pénitenciaux.	Procession, 1, 2, 3.
Pentecôte.	Processionnel.
Pérégrine.	Profès.
Peres. (SS.)	Profession.
Per saltum.	Professoire.
Philerme.	Promoteur.
Picpusses.	Prône, 1.
Pierre. (S.)	Prose.
Piscine, 1.	Protonotaire.
Polycarpe.	Provincial.
Pontifical.	Purgatoire, 1.
Pontificat.	Purification. ( <i>fête</i> )
Porrection.	Purificatoire.
Possédés.	
Possession.	Quadragesime.
Post-Communion.	Qualificateurs.

Quarante heures.	Sacerdoce.
Quasimodo.	Sachet.
Quatre - temps.	Sacre.
Quête.	Sacrement. ( <i>Exposition du</i>
Quêteur. ( <i>frere</i> )	<i>Saint</i> )
Quini - sexte.	Sacristain.
Quinquagésime.	Sacristie.
	Saint
Récluses.	Saints. ( <i>Invocation des</i>
Récollets.	<i>Sainteté, I.</i>
Recteur.	<i>Sainteté. (Votre)</i>
Rectorerie.	Salutation angélique.
Régale.	Samedi - saint, I.
Régénération.	Sang. ( <i>Reliq. du précieux</i> )
Régionaire.	Scapulaire.
Réguliers.	Scrutin.
Relevailles.	Secondicier.
Religieuses.	Secrette.
Religieux.	Sécularisation.
Reliquaire.	Séculier.
Reliques.	Semaine-sainte.
Renovation des vœux.	Semainier.
Réordination.	Séminaire, I.
Répons.	Septuagésime.
Reposoir.	Sépulcre. ( <i>saint</i> )
Résidence.	Sermon.
Résignation.	Service divin.
Retraite.	Session.
Révélation.	Sexagésime.
Révérance.	Sexte.
Révérend.	Simoniaques.
Rituel.	Simonie.
Rochet.	Soleil.
Rogations.	Sorbonne.
Rosaire.	Sous-Diaconat.
Rose d'or.	Sous - Diacre.
Rote.	Suaire.
Rotonde.	Superstition, I.
Rubriques.	
Rural.	Table. ( <i>sainte</i> )

Templiers.	Ubiquistes.
Ténébres.	Unité de l'Eglise.
Théatins.	Urfulines.
Theological.	Vendredi-saint.
Théologie.	Verbe.
Théologien.	Vertus théologiques.
Thiare.	Vêpres.
Tierce.	Viatique.
Tiers-ordre.	Vicaire.
Toussaint.	Vierge..
Tradition.	Vigiles.
Transfiguration.	Visitacion.
Translaton de Reliques.	Vœu.
Transsubstantiation.	Xérophagie.
Trinitaires.	

### *Eglise Gréque.*

#### ANTHOLOGE.

Antidore.  
 Antimense.  
 Apocreos.  
 Apodipnes.  
 Apolyse.  
 Apolytique.  
  
 Bême.  
 Bithinienne.  
  
 Carême.  
 Chérubique.  
 Chirotonie.  
 Cloches, 4.  
 Colybes.  
 Colyva.  
 Confession, 4.  
 Confirmation, 3.  
 Consécration d'un évêque 2.  
  
 Deuil, 4.

#### Doxologie.

Eglise, 2.  
 Eglise Gréque.  
 Epiphanie, 2.  
 Epistémonarque.  
 Esprits, 2.  
 Euchologe.  
 Excommunication, 2.  
 Exorcisme, 2.  
 Extrême-Onction, 2.  
  
 Feu nouveau, 2.  
 Florilège.  
 Funérailles, 8, 9, 10.  
  
 Grecs schismatiques.  
 Hiéromnémou.  
 Hiérophilax.  
 Hydromiste.  
 Hypapante.

Ibériens.	Paraclétique.
Images, 2.	Parathèse.
Immersion, 1, 2.	Pâques, 3.
Imprécation.	Patriarchat.
Jeûne, 4.	Patriarche.
Lavabo, 2.	Pentecostaire.
Lecteur, 2.	Pentecôte moyenne.
Libation, 2.	Périodentes.
Liturgie.	Polystaure.
Lustration, 2.	Pope.
	Pressanctifiés.
Mariage, 10, 14.	Prêtre, 6.
Ménologe.	Propostulaire.
Moines, 3.	Pseautier.
	Purgatoire.
Ntoupî.	Sacellaire.
	Sacre.
Octoëque.	Samedi-saint, 2.
	Schisme des Grecs.
Pain béni, 2.	Sous-Diacre, 2.
Panagie.	Superstition, 2.
Panarète.	
Papa.	Xénodoque.

### *Eglise Abyssine.*

ABSTINENCE, 2.	Eglise, 4.
Abuna.	Eucharistie, 2.
Anges, 2.	Extrême-Onction, 4.
Arche d'alliance, 2.	
Ascètes.	Funérailles, 11.
Baptême, 2.	Hospitalité, 4.
Catéchisme, 2.	Images, 3.
Circoncision, 4.	
Clergé, 2.	Jeûne, 5.

Judaïsme, 3.	Monastere, 2.
Komos.	Péché, 2.
	Purgatoire, 5.
Mariage, II.	Sabbat, 2.
Messe.	Sacrement, 2.
Moines, 2.	Sacrifice, 10.

---

*Eglise Copte.*

BAPTÊME, 3.	Coptes.
Circoncision, 13.	Eucharistie, 3.
Confession, 8.	Jeûne, 6.

---

*Eglise d'Arménie.*

ARTZIBURE.	Epiphanie, 3.
Chazinziens.	Extrême-Onction, 3.
<i>Commémoration des Morts.</i>	Onction, 2.
Confession, 6.	Ordination, 2.
Confirmation, 4.	
Crosse, 2.	Quéchoué.
Eglise, 3.	
Eglise d'Arménie.	Vertabjets.

---

*Eglise Luthérienne.*

CLOCHES, 3.	Iénois.
Confession, 2.	Impanation.
Confessionnistes.	Indifférentistes.
Confirmation, 2.	Intérim.
Couvent, 2.	
Dédicace, 3.	Jubilé, 2.
Divorce, 4.	
Funérailles, 7.	Litanies, 2.
	Liturgie, 3.

Luther.  
Luthéranisme.  
Luthériens.

Mariage, 9.  
Mays.  
Ministre.

Noël, 2

Oraison funébre, 2.

Pasque, 3.

Piétisme.

Piétistes.

prêche.

Prône, 1.

Purgatoire, 2.

Surintendant.



---



---

**PAGANISME.**
**A** **BADIR.**

**Abéone.**  
**Ablution, I.**  
**Abracadabra.**  
**Abracalan.**  
**Abraxas.**  
**Acaste.**  
**Achéron.**  
**Achlys.**  
**Achorus.**  
**Adad.**  
**Adargatis.**  
**Adelphe.**  
**Adéphagie.**  
**Adonca.**  
**Adonée.**  
**Adonies.**  
**Adoration.**  
**Adrame.**  
**Adramelech.**  
**Adrastée.**  
**Æacées.**  
**Æaque.**  
**Ægiochus.**  
**Ægipan.**  
**Ægobole.**  
**Ægoceros.**  
**Ægophage.**  
**Ælurus.**  
**Æsar.**  
**Æsculanus.**  
**Agéronie.**  
**Agétories.**  
**Aglafe.**  
**Aglibole.**  
**Agonales.**

**Agone.**  
**Agoniens.**  
**Agonius.**  
**Agranies.**  
**Agraulies,**  
**Agrionies.**  
**Agyrtes.**  
**Aldebaram.**  
**Alecton.**  
**Alectoromantie.**  
**Alétides.**  
**Alies.**  
**Alilat.**  
**Allath.**  
**Al-Moshtari.**  
**Aloa.**  
**Aloïdes.**  
**Alomancie.**  
**Aloties.**  
**Airunés.**  
**Ambarvales.**  
**Ambroisie.**  
**Ambroisies.**  
**Amburbales.**  
**Ame, I.**  
**Amitié.**  
**Ammon.**  
**Amour.**  
**Amphidromie.**  
**Amphinome.**  
**Amphitrite.**  
**Anacalyptrérie.**  
**Anachis.**  
**Anactes.**  
**Anætis.**  
**Anagogies.**

**Anagyris**

**Anagyris.**  
**Ancarie.**  
**Anétis.**  
**Angérone.**  
**Anna.**  
**Antéros.**  
**Antevorte.**  
**Antesphories.**  
**Anthestéries.**  
**Anthropomancie.**  
**Antichristianisme.**  
**Anubis.**  
**Aonides.**  
**Apaturies.**  
**Aphacite.**  
**Aphéa.**  
**Aphrodisies.**  
**Aphrodite.**  
**Apis.**  
**Apobomies.**  
**Apollon.**  
**Apollonies.**  
**Apollonius.**  
**Apothéose, 1, 2.**  
**Aquilices.**  
**Archigalle.**  
**Architis.**  
**Ardoina.**  
**Argentinus.**  
**Aristée.**  
**Arrhéphories.**  
**Artémisies.**  
**Aruéris.**  
**Auspices, 1.**  
**Ascholies.**  
**Asclépiés.**  
**Astaroth.**  
**Astarté.**  
**Astrée.**  
**Até.**

**Atergatis.**  
**Athénées.**  
**Atropos.**  
**Aurore.**  
**Auspice.**  
**Autel, 2.**  
**Automatie.**  
**Averne.**  
**Axinomantie.**  
**Axur.**

**Baal.**  
**Baal-Bérith.**  
**Baal-gad.**  
**Baal-peor.**  
**Baal-tséphon.**  
**Baal-tis.**  
**Babia.**  
**Bacchanales.**  
**Bacchantes.**  
**Bacchus.**  
**Bachtan.**  
**Bagoc.**  
**Baive.**  
**Baptés.**  
**Barre-sacrée.**  
**Basilée.**  
**Basilinde.**  
**Bassareus.**  
**Bassarides.**  
**Bâton augural.**  
**Beel-phégor.**  
**Beelzébuth.**  
**Beelzéphon.**  
**Bel.**  
**Belatucadre.**  
**Belbuch.**  
**Bérial.**  
**Bellonaire.**  
**Bellone.**

Bélomance.	Calchas.
Bendidies.	Calendaire.
Bendis.	Calénus.
Bérécinthe.	Calliope.
Bergime.	Callistes.
Bérillistique.	Calomnie.
Bésa.	Calybe.
Beyve.	Canéphores.
Bibésie.	Canéphories.
Bidentale.	Canope.
Bithies.	Capitole.
Boédromies.	Capitolin.
Bois sacrés.	Capitolins. ( <i>jeux</i> )
Bolatem.	Capnobates.
Bomoniques.	Capnomantie.
Bonne déesse.	Caprotine.
Boréasmes.	Carda.
Brabeute.	Cardea.
Branchides.	Cariatid.
Brasidées.	Caries.
Brauronie.	Carines.
Brauronies.	Carius.
Brimo.	Carmé.
Briséus.	Carmelus.
Britomartis.	Carmentales.
Brizo.	Carmente.
Brizomancie.	Carnien.
Bromien.	Carniennes. ( <i>fêtes</i> )
Bronton.	Castor.
Braunales.	Catagogies.
Buabin.	Ceinture de <i>Vénus</i> .
Bubastis.	Célébration.
Bubone.	Célestes, 2.
Buphonies.	Cerbere.
	Céréales.
Cabarnes.	Cérés.
Cabires.	Céromancie.
Cabiries.	Cérus.
Cabrus.	Ceste.
Caducée.	Chalcies.

Chalci-æcies.	Cupidon.
Chalci-æcos.	Curchus.
Chaos.	Curètes.
Charisies.	Curion.
Charistéries.	Cybèle.
Charisties.	Cydippe.
Chiromancie.	Cynophontis.
Chiroponies.	Cynofarge.
Chitone.	Cynthia.
Chitonies.	Cypris.
Chloës.	Cythérée.
Chloris.	
Choës.	Dactyles.
Chronies.	Dades.
Chryfor.	Dagon.
Chtonies.	Damie.
Chytres.	Daphnéphories.
Ciel.	Daphomancie.
Cimmeris.	Décennales.
Circé.	Dédicace , 4.
Ciffotomies.	Déffication.
Cloches , 2.	Déité.
Clotho.	Déliés.
<i>Collège des Augures.</i>	Delphes.
Compitales.	Delphinies.
Comus.	Déluge.
Concorde.	Démétries.
Confarcation.	Démon.
Conifalte.	Dendrophorie.
Consentes.	Dercéto.
Consenties.	Destin.
Confévius.	Deuil , 2.
Consuales.	Devin.
Confus.	Dévouement , 1.
Corées.	Dia.
Corésie.	Diamastigofe.
Corybantes.	Diane.
Corycides.	Diipolies.
Création , 2.	Dioclées.
Canine.	Dioné.

Dionysiaques.	Eories.
Dionysies.	Ephestéries.
Dionysius.	Epidauries.
Dioscures.	Epidémies.
Dioscuries.	Epitragie.
Dipolées.	Equiries.
Dis.	Erato.
Dithyrambe.	Erotidies.
Divination.	Erynnis.
Divinité.	Esculape.
Divorce , 1.	Esès.
Dodone.	Esprits , 1.
Dolichénus.	Eternité , 3.
Domiducque.	Eternuement , 1.
Doris.	Euménides.
Dragon.	Eumolpides.
Dryade.	Eunoste.
Dymon.	Euphrade.
Dyndimène.	Euphrone.
	Euphrosine.
Eaque.	Eurynome.
Eau lustrale.	Euterpe.
Ecdusies.	Evocation.
Eclipse , 1.	Excommunication , 4.
Edésie.	Exitiries.
Eduse.	Extispice.
Egérie	
Egérie.	Fanatique.
Egioque.	Fatua.
Elagabale.	Fatuel.
Elaphobolles.	Faune.
Eleusines.	Faunelles.
Eleuthéries.	Februes.
Elisée.	Februus.
Emploicies.	Féciales.
Enfer , 2.	Fécondité.
Enotopomantie.	Férales.
Enyalius.	Férétrius.
Enyo.	Féronie.
Eole.	Fêtes , 1 , 2.

Feu , 4 , 5.	Hécatombe.
Fidius.	Hécatombées.
Flamines.	Hécaton-phoneume.
Flore.	Hécaton-phonie.
Floraux.	Helloties , 1 , 2.
Foi.	Hémacuries.
Force.	Hépatoscopie.
Fordicidies.	Hercule.
Fornacales.	Heres-martea.
Fortune.	Hermanubis.
Friga.	Hermaphrodite.
Fructésée.	Hermées.
Fugales.	Herméros.
Funébres. ( <i>jeux</i> )	Hermès.
Funérailles , 1 , 2 , 3 , 13.	Hermharpocrate.
Furies.	Hermhéraclès.
Furinales.	Hermopan.
Furine.	Herm-osis.
	Héroïde.
Galathée.	Hiérophante.
Galles.	Hippocraties.
Gamélien.	Horta.
Gamélies.	Horus.
Ganimede.	Hosies.
Génial.	Hospitalité , 1.
Génies.	Hosties.
Génitales.	Hyacinthies.
Gentils.	Hybristiques.
Geronthréennes.	Hydromantie.
Graces.	Hydrophories.
	Hymen.
Hada.	Hymnes , 1.
Halies.	Hyphialtes.
Hamadriades.	Hypsisfe.
Harpocrate.	
Haruspice.	Iacchus.
Hebdomé.	Ichtyomance.
Hébé.	Idolâtres.
Hécate.	Idolâtrie , 1 , 4 , 5 , 6 , 7.
Hécatésies.	Idole , 2.

Iérophores.	Jupiter.
Ilythie.	Juturne.
Inauguration.	Kadose.
Incubes.	Kasmille.
Indigètes.	Kynirades.
Infideles.	Lachéfis.
Infule.	Lacturce.
Inhumations.	Lagénophories.
Initiation.	Lallus.
Initiés.	Lampadophories.
Intercidona.	Lamptéries.
Iris.	Laraires.
Irmenful.	Larares.
Isiaque.	Lares.
Isies.	Larves.
Isis.	Lateran.
Janus.	Latobius.
Jasion.	Latone.
Jaso.	Laurea.
Jeunesse.	Laurentales.
Jeux	Laverne.
Isthmiques.	Lécanomancie.
Néméens.	Lectisterne.
Olympiques.	Léhérenne.
Pythiens.	Lemures.
Apollinaires.	Lémuries.
Capitolins.	Lernées.
Céréaux.	Léthé.
Consuales.	Levane.
de Castor & Pollux.	Libanomancie.
Floraux.	Libation.
Martiaux.	Libentine.
Mégalésiens.	Liber.
féculaires.	Liberales.
funébres.	Liberté.
Juhles.	Libitine.
Jumala.	Limentin.
Junon.	Limyre.
Junonales.	

- |                               |              |
|-------------------------------|--------------|
| Lites.                        | Moloch.      |
| Lithobolies.                  | Momus.       |
| Locutius.                     | Monéta.      |
| Lucaries.                     | Monoptere.   |
| Lucine.                       | Morphée.     |
| Lune , 1 , 2.                 | Mort , 2.    |
| Lupercal.                     | Musa.        |
| Lupercales.                   | Muses.       |
| Luperques.                    | Muta.        |
| Lustration , 1 .              | Myiagre.     |
|                               | Mysteres.    |
|                               | Mythologie.  |
| Magie , 1 .                   |              |
| Mammona.                      | Nabo.        |
| Mana.                         | Nayades.     |
| Manes.                        | Napées.      |
| Manie.                        | Nécromance.  |
| Mariage , 1 , 2 , 3 , 4 , 5 . | Nectar.      |
| Marnas.                       | Nécus.       |
| Mars.                         | Nemésés.     |
| Matuta.                       | Némésiennes. |
| Méditrinales.                 | Némésis.     |
| Méditrine.                    | Némestrin.   |
| Mégaclépiades.                | Nénie.       |
| Mégalésies.                   | Néoménie.    |
| Mégere.                       | Nephtys.     |
| Melpomene.                    | Neptunales.  |
| Mémaçteries.                  | Neptune.     |
| Ménagyrrhes.                  | Nérée.       |
| Mendez.                       | Néréides.    |
| Messie.                       | Nergel.      |
| Mercure.                      | Nymphes.     |
| Métagitnies.                  | Noctulius.   |
| Métempfycofé , 1 , 2 .        | Nodin.       |
| Méthyne.                      | Nodutéreuse. |
| Métropole.                    | Nondine.     |
| Minerve.                      | Novendial.   |
| Minutius.                     | Novensiles.  |
| Miséricorde.                  | Nudipédales. |
| Mnésosyne.                    | Nuit.        |
| Mnévis.                       |              |

Nyctélie.  
 Oannès.  
 Occasion.  
 Occator.  
 Œuf d'Osiris.  
 Olympe.  
 Olympiens.  
 Olympiques.  
 Omadius.  
 Omophages.  
 Onction, 4.  
 Onirocritie.  
 Onuphis.  
 Onychomance.  
 Ooscopie.  
 Opales.  
 Ophiolâtrie.  
 Ophiomance.  
 Opiconsives.  
 Opigene.  
 Opinion.  
 Ops.  
 Oracles, 1, 2.  
 Orcus.  
 Oréades.  
 Orgies.  
 Orthésie.  
 Orthie.  
 Oschophories.  
 Osiris.  
 Pacales.  
 Paan.  
 Paganales.  
 Paganifine.  
 Paix.  
 Palatée.  
 Palatual.  
 Palatuant.  
 Palémon.

Palés.  
 Palestes.  
 Palilies.  
 Paliques.  
 Palladium.  
 Pallas.  
 Pammelès.  
 Pammiliennes.  
 Pan.  
 Panathénées.  
 Panda.  
 Pandore.  
 Panéliens.  
 Panionies.  
 Panique.  
 Panomphées.  
 Panthées.  
 Panthéon.  
 Parentales.  
 Parnasse.  
 Parnassides.  
 Parnopien.  
 Parques.  
 Parthénie.  
 Pastophores.  
 Patalene.  
 Patellaires.  
 Patelle.  
 Patelo.  
 Pater-Patratius.  
 Patere.  
 Pateres.  
 Patriumpho.  
 Patrous.  
 Patulicus.  
 Pavoriens.  
 Pausaires.  
 Pausus.  
 Payens.  
 Pégomancie.

- Pénates  
 Pénie.  
 Pénin.  
 Perdoite.  
 Perfique.  
 Pertande.  
 Peruno.  
 Phæcasiennes.  
 Phæenna.  
 Phagésies.  
 Phalle.  
 Phalliques.  
 Phallogogie.  
 Phallophores.  
 Phæbé.  
 Phæbus.  
 Phytalmiens.  
 Phyxien.  
 Pitho.  
 Pithægies.  
 Pluton.  
 Plutus.  
 Plynteries.  
 Poliée.  
 Poliées.  
 Pollux.  
 Polybée.  
 Polymnie.  
 Polythéisme.  
 Pomone.  
 Pontife. (*souverain*)  
 Populonie.  
 Portumnales.  
 Portumne.  
 Pothos.  
 Prastane.  
 Praxidice.  
 Praxis.  
 Préma.  
 Présages, 1.  
 Prêtre, 1, 2, 3.  
*Grand-Prêtre*, 1.  
 Prêtresse, 1.  
 Priape.  
 Proarosies.  
 Procession, 4.  
 Promylée.  
 Prophetes.  
 Proserpine.  
 Protrygées.  
 Providence.  
 Psaphon.  
 Pudeur.  
 Pudicité.  
 Puta.  
 Pythonisse.  
 Quinquatres.  
 Quinquennales.  
 Quirinales.  
 Quirinus  
 Quiris.  
 Rasdi.  
 Redarator.  
 Rédicule  
 Religion.  
 Reliques, 2.  
 Renommée.  
 Rhamnusia.  
 Rhée.  
 Rts.  
 Robigalles.  
 Rumie.  
 Runcine.  
 Rufine.  
 Sabéisme, 2.  
 Sacées.  
 Sacrifice, 3, 4, 5, 6.  
 Salambo.

Saliens,	Tambour magique.
Saliennes.	Taurobole.
Saturnales.	Temple, 2.
Saturne.	Terme.
Satyres.	Terminales.
Scamandre.	Thesmophories.
Sciéries.	Thétis.
Sciomancie.	Thiase.
Scire	Thirse.
Scires.	Triton.
Scoritas	Trophonius.
Ségesta.	Tyre.
Sémentines.	
Sérapis.	Urne d'Amorgos.
Serment, 2, 3, 5.	
Serpent, 1, 2, 3, 4.	Vacune.
Serpenticoles.	Vatican.
Sibylles.	Véjove.
Sibyllins. ( <i>Livres</i> )	Vénus.
Sigalion.	Verticordia.
Silène.	Vertumnales.
Silènes.	Vertumne.
Silvain.	Vesta.
Sminthien.	Vestales.
Soleil, 1, 3.	
Songe, 2.	Wirchu-Accha.
Sorcier.	
Sortilége, 1.	Xilolâtres.
Sorts.	Xinoécies.
Stor-Jankare.	
Superstition, 5, 7, 8, 9.	Zamolxis.
Sybillé.	Zoolâtrie.

---

*Religion des anciens Germains.*

CRODO.	Hertha.
Dan.	Man.
Gui de chêne.	Mayrs.

Métempfycofe, 6.	Proao.
Odin.	Thor.
Porévith.	Walhalla.

---

*Religion des anciens Gaulois.*

ABELLION.	Epreuves, 3.
A Gui-l'an-neuf.	Efus.
Archidruide.	Fées.
Aruspices, 2.	Gui de Chêne.
Bardes.	Idolâtrie, 3.
Belin.	Jou.
Belinuncia.	Métempfycofe, 5.
Relizama.	Onuava.
Camulus.	Post-Vesta.
Cernunnos.	Sacrifice, 8.
Chênes.	Soldures.
Chyndonax.	Superstition, 6.
Cybèle.	Theutar.
Dévouement, 3.	
Druides.	
Druidesses.	
Dufiens.	

---

*Religion des Chaldéens.*

CHALDÉENS.	Orchènes.
Création, 4.	Songe, 1.
Génies, 2.	

---

*Religions des anciens Perses.*

AHARIMAN.	Archimage.
Ame, 2.	
An. (nouvel)	Création, 3.

Dieu, 2.	Magophonie.
Erdaviraph.	Mithra.
Hormuz.	Mubad.
Hyrbad.	Nance.
Ignicoles.	Oman.
Inceste, 1.	Patriques.
Jeûne, 9.	Poreo-de-Kefchang.
Jugement dernier, 3.	Pyrées.
Keyomaras.	Sabéisme, 1.
Léontiques.	Sacrifice, 7.
Mages.	Zervanites.
	Zoroastre.

*Religion des Parsis ou Guèbres.*

ÆROB.	Génies, 5.
An. ( <i>nouvel</i> )	Guèbres.
Anges, 4.	Hamull.
Archimage.	Honneurs, 4.
Baptême, 9.	Immersion, 3.
Chien.	Initiation, 1.
Cimetière, 2.	Jeûne, 9.
Cloches, 7.	Jugement dernier, 4.
Confession, 14.	Lecture des Livres saints.
Dieu, 2.	Monde, 5.
Dimanche.	Offrande, 2.
Eau, 1.	Paradis, 7.
Enfer, 7.	Résurrection, 3.
Eternucement, 4.	Sadder.
Feu.	Sudra.
Funérailles, 20.	Superstition, 30.
Gaures.	

*Religion des anciens Arabes.*

ALUZZA.	Dhul-Khalafâ.
Alzoharah.	Dysarès.
Afad.	Hobal.
Chabar.	Lat.
Chiun.	Obodas.
Dhul-Caffain.	

*Religion des Tartares idolâtres.*

DALAI-LAMA.	Khutuktu.
Deuil, 12.	Lama.
Deva.	Libation, 3.
Dieu, 11.	Manipa.
Epreuves, 8.	Natigay.
Feu, 2.	Nemda.
Funérailles, 29.	Offrande, 3, 4.
Han.	Oracles, 4, 5.
Heïa.	Sacrifice, 13, 14, 15, 16, 17.
Idolâtrie, 8.	Schammans.
Idole, 7.	Serment, 15, 16, 17.
Inceste, 3.	Superstition, 31.
Jugures.	Vieil de l'Oby.

*Religion des Chinois & des Formosans.*

(On a marqué d'une étoile\* ce qui concerne ces insulaires.)

AGRICULTURE, (fête de l') 1.	Astrologie judiciaire, 1.
Apothéose, 3.	Bonzes, 1.

- Bonzesses.**  
**Causay.**  
**Cercueil, 1.**  
**Chang-ko.**  
**Chapeler, 3.**  
**Charité, 3.**  
**Cloches, 5.**  
**Confession, 5.**  
**Confucius.**  
**Création, 5.**  
  
**Dédicace, 5.**  
**Deuil, 5, 6.**  
**Dieu, 6.**  
**Divination, 3.**  
**Divorce, 5.**  
**Dragon.**  
  
**Eclipse, 2.**  
  
**Fêtes, 5, 6, 7; \* 12, 13.**  
**Fête des lanternes.**  
**Fo.**  
**Funérailles, 15, 17, \* 32.**  
  
**Génies, 3.**  
  
**Honneurs rendus aux morts.**  
**Hôpital, 3.**  
**Hujuncin.**  
  
**Idolâtrie, 9, 15\*.**  
**Idole, 3.**  
  
**Juibas.**  
  
**Karichang\*.**  
**Kuil-kiapsti.**
- Kuon-in-pusa.**  
**Laotun.**  
**Lecture des livres saints, 2\*.**  
**Lettrés.**  
**Livres canoniques, 5.**  
  
**Mariage, 19.**  
**Matzou.**  
**Métempsychose, 9.**  
**Miracles, 5.**  
**Moines, 6.**  
**Monastere, 3.**  
**Monde, 1.**  
  
**Ninifo.**  
  
**Offrande, 5.**  
**Onsais.**  
  
**Pagode, 1.**  
**Paradis, 6\*.**  
**Peyrun.**  
**Phelonaphie.**  
**Procession, 7.**  
**Puzza.**  
**Pyramides.**  
  
**Quante-cong.**  
**Quonin.**  
  
**Reliques, 3.**  
**Rits.**  
  
**Sacrifice, 18, 19, 20\*.**  
**Sainteté, 2.**  
**Serment, 8\*.**  
**Superstition, 15, 16, 17\*.**  
  
**Tien-su.**

*Religion des Tonquinois.*

ABLUTION, 5.	Funérailles, 18.
Agriculture, 2.	Honneurs rendus aux morts, 2.
Âme, 6.	
Anniversaire, 4.	
Bonzes, 2.	Idole, 4.
Bonzesses, 2.	Immortalité, 2.
Canja.	Magiciens, 2.
Cercueil, 2.	Magie, 2.
Chacabout.	Mariage, 20.
Chapelet, 6.	Monde, 4.
Cloches, 6.	Offrande, 6.
Couronnement, 3.	
Daolo.	Sacrifice, 21.
Deuil, 10.	Serment, 12.
Divination, 6.	Superstition, 19.
Divorce, 7.	Tay-bou-toni.
Eclipse, 4.	Taydelis.
Fêtes, 9, 10.	Tham no.
	Thicka.

*Religion des Siamois.*

ABLUTION, 6.	Charité, 4.
Agriculture, 3.	Commandements, 2.
Âme, 7.	Confession, 12.
Anges, 8.	Démons, 4.
Astrologie judiciaire, 3.	Deuil, 7.
Bêtes.	Dieu, 7.
Chacabout.	Divination, 4.
Chapelet, 4.	Divorce, 6.
	Eclipse, 3.

Enfer, 6.  
Epreuves, 4.  
Esprits, 3.

Fatalité.  
Fêtes, 11.  
Funérailles, 19.

Génies, 4.

Hermite.

Idolâtrie, 12.

Jeûne, 11.

Livres canoniques, 2.

Mariage, 21.  
Métempsychose, 10.  
Monde, 3.

Nens.  
Nireupan.

Offrande, 7.  
Oracles, 7.

Péché, 3.  
Pra-ariaséria.  
Pra mogla.  
Présages, 3.

Sainteté, 3.  
Sancrat.  
Serment, 7.  
Sermon, 4.  
Sommona-Codom.  
Suicide.  
Superstition, 21.

Talapat.  
Talapoins.  
Talapouines.  
Talisman.  
Thévetat.

Vat.  
Vigiles.

---

### *Religion des Japonois.*

ABBUTO.  
Ame, 3, 4, 5, 13.  
Amida.  
Astrologie judiciaire, 2.  
Asyle, 2.  
Athéisme, 3.

Baracaques.  
Bikunis.  
Biosju.  
Bonzes, 3.  
Budsoisme.

Cambadoxi.  
Camis.  
Canon.  
Chacabout.  
Chapelet, 5.  
Christianisme, 2.  
Confession, 10.  
Confrérie, 2.  
Création, 6.

Dabis.  
Daiboth.

Daikoku.

- Daikoku.  
 Dairi.  
 Darma.  
 Diable, 3.  
 Divorce, 8.  
 Dsifoo.  
  
 Enfer, 5.  
  
 Fatzman.  
 Fêtes, 8.  
 Foquéquio.  
 Foquexus.  
 Fotoques.  
 Fottei.  
 Funérailles, 16.  
  
 Giwon.  
 Godfutendo.  
  
 Icoxus.  
 Idolâtrie, 10.  
 Idole, 5.  
 Ingen.  
 Ifanagui-Mikotto.  
 Ifie.  
  
 Jaccó.  
 Jammabos.  
 Jammabugis.  
 Jébise.  
 Jékire.  
 Jemmao.  
 Jène.  
 Jéfumi.  
  
 Khumano-goo.  
 Kio.  
 Kitoo.  
  
 Koboday.  
  
 Libation, 4.  
 Limbes, 2.  
  
 Matsuri.  
 Mendians, 2.  
 Métempfycofe, 8.  
 Mias.  
 Miracles, 6.  
 Moines, 4, 5.  
  
 Namanda.  
 Nèges.  
 Négores.  
 Nobunanga.  
  
 Ofaral.  
  
 Paradis, 5.  
 Peyrun.  
 Proceffion, 8.  
  
 Reliques, 5.  
 Riobus.  
  
 Sakuti.  
 Sanga.  
 Sermon, 3.  
 Siégaki.  
 Sin.  
 Sintos.  
 Siuto.  
 Satoktal.  
 Superftition, 13.  
 Suwa.  
  
 Tiedebaik.  
 Tiras.  
 Toranga.



Toffitoku.	Xédorius.
Xaca.	Xenxi.
Xantai.	Xiquani.
	Xodoxins.

### *Religion des Indiens.*

ABLUTION, 7.	Circoncision, 12, 14.
Abstinence, 5, 6.	Commandements, 3.
Adveïtam.	Confession, 11.
Ame, 10, 11, 12.	Couvent, 3.
Anges. 6.	Création, 7.
Augterrah-Bhade-Shastah.	Crocodiles.
Avadoutas.	Croix, 2.
Banians.	Daica.
Beths.	Danfes.
Bhavani.	Dasséri.
Bibi-Mariam.	Déisme.
Bicards.	Deuil, 8, 11.
Birmah.	Deutas.
Bistnoo.	Dévendre.
Bistnow.	Dévouement, 4, 5, 6.
Bod.	Diable, 6, 7.
Brachmanes.	Dieu, 8, 9, 12, 13.
Bramah.	Divorce, 10.
Bramines.	Doñou.
	Dsandhem.
Calaya.	Eau bénite, 2, 3.
Canteven.	Eclipse, 5.
Cantique, 3.	Ecoles.
Castes.	Eléphant.
Cercueil, 3.	Enfer, 8, 9, 10.
Chao-Baos.	
Chiapen.	Famit-Tay.
Christianisme, 3.	Faquirs.
Cidambaran.	

- Fêtes, 14.  
 Funérailles, 21, 22, 23,  
 25, 26, 27, 28.
- Ganga gramma.  
 Gange.  
 Garmanes.  
 Garronda.  
 Gourou.  
 Gymnosophistes.
- Halachorés.  
 Hanuman.  
 Hôpital, 2.  
 Hospitalité, 6.  
 Hymnes, 3.
- Idolâtrie, 11, 18, 19,  
 20.  
 Idole, 9.  
 Impuretés légales.  
 Incarnations de Wisnou.  
 Initiation, 2, 3.  
 Ikora.
- Jagarnat.  
 Jaymo-Séjénon.  
 Jeûne, 10.  
 Jubilé, 4.
- Kamaëtzma.  
 Kist-Nérappan.  
 Kollok.
- Laximi.  
 Lingam.  
 Lune, 4.
- Magie, 4.
- Mahadeu.  
 Mamaniva.  
 Mango-Capac.  
 Mariage, 15, 16, 17, 18.  
 Mafaupada.  
 Mélanpadam.  
 Métempfycofe, 3, 7.  
 Miracles, 4.  
 Moïsafour.  
 Monde, 2, 8.
- Nafres.  
 Narawne.
- Offrande, 8, 10.  
 Onco.  
 Oracles, 3.
- Pagode, 2.  
 Panjangam.  
 Paradis, 3, 15.  
 Pasendas.  
 Patience.  
 Patragali.  
 Périmal.  
 Pez & Pischaros.  
 Pramnæ.  
 Présages, 2, 5.  
 Prêtre, 9.  
 Procession, 6, 9.  
 Profélites, 2.  
 Pudas.
- Quénavadi.  
 Quiay-Doès.  
 Quiay-Pigray.  
 Quiay-Potagray.  
 Quiverafiri.

Ram.	Superstition, 20, 25, 26,
Raspoute.	27, 29.
Ratjasjas.	
Raulins.	Talagno.
Rhévan.	Tali.
	Tschectéas.
Sacrifices, 24, 26.	
San Jafis.	Vache.
Sapan-Caléna.	Vaicarani.
Sapan-Jakia.	Vaicundan.
Satialogam.	Vanapraftas.
Schætswæckas.	Varanasi.
Scivias.	Varellas.
Serment, 6, 9, 10, 13.	Védam.
Sermon, 5, 6.	Vinaïaguien.
Serpent, 5.	Vistnou.
Shaftah.	Vistnouvas.
Sieb.	Xitragupter.
Sita.	Xoarcam.
Smaërtas.	
Sortilége, 4.	Yamadar-Maraja.
Superbennia.	Yhamen.

---

### *Religion des Malabares.*

ABLUTION, 3.	Epreuves, 5.
Abstinence, 4.	Hospitalité, 7.
Clergé, 3.	Mariage, 25.
Couronnement, 5.	
Dévouement, 7.	Sacrifice, 25.
Duel, 2.	Superstition, 28.
Eclipse, 7.	Viédam.

*Religion des Molucquois.*

AME, 8.	Mamakun.
Amulette, 2.	Monde, 6, 7.
Anthropophages.	Nitos.
Démons, 3.	Offrande, 9.
Divorce, 9.	Présages, 6.
Funérailles, 24.	Sacrifices, 27.
Idolâtrie, 17.	Serment, 14.
Iwangis.	Sortilége, 6.
Lanithro.	Superstition, 24.
Lanthila.	Taulay.
Magie, 3.	

*Religion des Isles Mariannes.*

ATHÉISME, 2.

*Religion des Isles Philippines.*

ABBA.	Idolâtrie, 16.
Batala.	Idole, 10.
Cantique, 2.	Maglante.
Circoncision, 15.	Présages, 7.
Dieu, 10.	Sacrifices, 28.
	iii

*Religion des Chingulais.*

BUDDU.	Jaddeses.
Chapelet, 7.	Koppuhs,
Charité, 5.	
Deuil, 9.	Mariage, 22.
Diable, 8.	Miracles, 3.
Epreuves, 9.	Nagates.
Fatalité, 1.	Oracles, 6.
Fêtes, 21.	Présages, 4.
Funérailles, 36.	Quêteuses.
Gétéahs.	Reliques, 4.
Gones.	
Idolâtrie, 13.	Serment, 11.
Idole, 8.	Serpent, 6.
Inceste, 2.	Sortilége, 5.
Jaca.	Superstition, 22.

*Religion des Isles Maldives.*

ASTROLOGIE jud. 4.	Tavides.
Superstition, 23.	

*Religion des Antilles.*

TIRINANXES.

*Religion des Nègres.*

- ABLUTION**, 4.  
**Ame**, 9.  
**Amulette**.  
**Anniversaire**, 3.  
**Apparitions**.  
**Aruspices**, 3.  
**Afyle**, 4.  
**Augure**, 2.  
  
**Belli**.  
**Bénédiction**, 3.  
  
**Calandola**.  
**Chécocke**.  
**Chibabados**.  
**Christianisme**, 4.  
**Circoncision**, 5, 6, 7, 9,  
 10, 11.  
**Création**, 8.  
  
**Danfes**.  
**Deuil**, 15, 16.  
**Diable**, 2, 4, 5.  
**Dieu**, 16, 17, 18, 19, 23.  
  
**Eclipse**, 6.  
**Élection d'un roi**.  
**Enfer**, 11, 12.  
**Epreuves**, 6, 7.  
  
**Fêtes**, 15, 16, 17, 19  
 20.  
**Fétiches**.  
**Feu**, 3.  
  
**Feu nouveau**, 3.  
**Folgar**.  
**Funérailles**, 31, 33, 34,  
 35, 36, 37, 38, 39,  
 40, 41, 42, 43, 44,  
 46, 47, 48, 49, 51,  
 52, 53.  
  
**Gangas**.  
**Giagas**.  
**Grisgris**.  
**Guighimo**.  
  
**Horey**.  
  
**Idolâtrie**, 14, 21, 22, 23,  
 24, 25, 26, 27, 28,  
 29, 30, 31.  
**Immortalité**, 3, 4, 5.  
**Impiété**.  
**Iniation**, 5.  
  
**Jagues**.  
**Jannanins**.  
**Jugement dernier**, 5, 6.  
  
**Marabouts**.  
**Maramba**.  
**Mariage**, 23, 24, 27.  
**Métempycose**, 11.  
**Mort**, 3, 5.  
**Mumbo-Jumbo**.  
  
**Nequiti**.

Oracles , 8 , 9 , 10 , 11 , 12 , 13 , 14 .	Sacrifices , 29 , 30 , 31 , 32 , 33 , 34 , 35 , 37 , 38 .
Oraison funébre , 3 .	Serment , 19 , 20 , 21 , 22 , 23 .
Paradis , 8 , 10 .	Serpent , 7 .
Présages , 8 .	Singhiles .
Prêtre , 10 .	Sortilége , 7 , 8 .
Prêtresse , 2 .	Superstition , 32 , 33 , 34 , 35 , 36 , 38 , 39 , 40 , 41 , 43 .
Quifango .	
Résurrection , 4 .	
Sabbat , 3 , 4 .	Tabasquet .

### *Religion des Hottentots.*

Abstinence , 7 .	Initiation , 4 .
Baptême , 8 .	Lune , 5 .
Circoncision , 16 .	Mariage , 26 .
Dieu , 14 .	Mort , 4 .
Fêtes , 18 .	Paradis , 9 .
Funérailles , 50 .	Saints , ( <i>Invocation des</i> ) 3 .
Idolâtrie , 33 .	Superstition , 42 .
	Touquoa .

*Religion de Madagascar.*


---

Adam , 2.	Idolâtrie , 32.
Anges , 7.	Jésus , 3.
Circoncision , 8.	Ombiaffes.
Confession , 13.	Ompanorats.
Déluge.	Paradis terrestre.
Dieu , 20.	Sacrifice , 36.
Funérailles , 45.	Superstition , 37.

---

*Religion des Américains.*

Anthropomantie.	Cupai.
Atahaulta.	Dabaïba.
Boïés.	Déluge.
Calumet.	Deuil , 17 , 18 , 19 , 20 , 21 , 22.
Chemen.	Dieu , 4 , 21 , 22.
Choun.	Divorce , 11 , 12 , 13.
Circoncision , 17.	Eau , 2.
Ciru.	Eclipse , 8.
Comètes.	Enchantement.
Confession , 15.	Enfer , 13 , 14 , 15.
Couronnement , 4.	Eternité , 2.
Création , 9 , 10 , 11 , 12.	Fêtes , 22 , 23 , 24 , 25.
Cuntur.	

Ivlij

T A B L E

Fête du Soleil.

Feu, 6.

Funérailles, 54, 55, 56,  
57, 58, 59, 60, 61,  
62, 63, 64, 65.

Hanan-Pacha,  
Huféanaver,

Idolâtrie, 34, 35.

Idole, 11, 12.

Immortalité, 7, 8.

Impuretés légales, 3.

Initiation, 7.

Jetne, 12.

Jongleurs.

Jouanas.

Jubilé, 5.

Kichtan,

Kiwafa.

Louquo.

Lune, 3.

Mabofa.

Magiciens, 1.

Manitou.

Mariage, 28, 29.

Matchimanitou.

Métempfycofe, 12.

Michapous.

Oëlo.

Offrande, 11.

Oracles, 15, 16, 17.

Pachacamac.

Pachacamali,

Pachacamama.

Paradis, 11, 12, 13, 14.

Paworances.

Pénitence, 3.

Piaïas.

Présages, 9.

Prêtre, 11.

Quichemanitou.

Quioccos.

Quitzalcoat.

Résurrection, 5.

Rimac.

Sabéisme, 3, 4, 5, 6.

Sacrifice, 39, 40, 41, 42,  
43, 44, 45, 46.

Séminaire, 2.

Serment, 18.

Soleil, 2, 4, 5, 6, 7.

Superstition, 44, 45, 46,  
47.

Tamaraca.

Tlaloch.

Toïa.

Topilzin.

Toupan.

Tozi.

Vestales.  
Ven-Pachâ.  
Vitzliputzli.

Watipa.  
Ynca.  
Zémès.



---

**MAHOMETISME.**
**A**BBASSIDES.

Abdest.

Aboubekre.

Abstinence, 3.

Alcoran.

Alfaquins.

Ali.

Allah.

Amulette, 1.

Anges, 5.

Araf.

Arefat.

Arot &amp; Marot.

Aschari.

Aschariens.

Aforath.

Aumône.

Bairam.

Baptême, 7.

Bektachis.

Bumicili.

Caaba.

Cadis.

Cadris.

Calenders.

Califat.

Calife.

Caloyers.

Caloyeres.

Caravane.

Carmel.

Chapelet, 2.

Chapmessahis.

Chavarigis.

Cheq.

Chérif.

Chia.

Circoncision, 3.

Coraan.

Corban.

Croyants.

Curban.

Curdes.

Darariens.

*Décret divin.*

Délivrance.

Dervis.

Dieu, 3, 19.

Djemret.

Dunalna.

Eblis.

Ebrbuharis.

Edhem.

Edris.

Elah.

Elahioun.

Emaüms.

Emir.

Enfer, 3.

Eschrakis.

Esprit.

Ezan.

Ezrael.

Faquirs.  
 Fars.  
 Fatéha.  
 Fatimites.  
 Fente de la lune.  
 Festa.  
 Fuite.  
 Funérailles, 12, 14.

Gabriel.  
 Goul.

Hairétis.  
 Hégire.  
 Hérévis.  
 Hospitalité, 5, 6.  
 Houris.

Imamie.  
 Imamien.  
 Iman.  
 Imarets.  
 Imaüms.  
 Immortalité.  
 Impuretés légales.  
 Islam.  
 Ismaël.

Jabajahis.  
 Jabaris.  
 Jamis.  
 Jesus, 2.  
 Jéne, 8.  
 Jugement dernier, 2.

Kaaba.  
 Kadaris.  
 Kadezadélites.  
 Kadris.

Kalendris.  
 Kalife.  
 Kéber.  
 Kéblah.  
 Kéramiens.  
 Kessabiens.  
 Kimdi.  
 Kodgia.  
 Korban.

Macfurah.  
 Mahomet.  
 Mahométans.  
 Mahométisme.  
 Malumigis.  
 Marabouts.  
 Mariage, 13.  
 Meuloud.  
 Mévelévis.  
 Mezzachuliens.  
 Minarets.  
 Miracles, 2.  
 Mirob.  
 Moatazalites.  
 Mollaks.  
 Morgis.  
 Mosquées.  
 Mouphti.  
 Mudéris.  
 Muézims.  
 Munafichites.  
 Munker.  
 Muphti.  
 Musérins.  
 Musulmanisme.  
 Musulmans.

Namazi.  
 Néozonze.

# **Lxij** TABLE DES RELIGIONS.

Nimétulahis.  
Nuit de la puissance.

Paradis, 2.  
Pélerinage, 2.  
Pichnamaas.  
Piscine, 2.  
Prédestination.  
Procession, 6.  
Prophetes.  
Purgatoire, 4.

Rafazis.  
Ramadan.  
Religion.  
Résurrection, 2.

Sabins.  
Salavat.  
Santons.  
Scheik.  
Scheikhaeslam.  
Scheikistum.  
Schérif.  
Schiah.

Schiaftes.  
Schooubiah.  
Secte.  
Ségiadah.  
Seighs.  
Séjahs.  
Sépharites.  
Sérakis.  
Shiis.  
Sonna.  
Sophatis.  
Sunnis.  
Superstition, 14.

Taharet.

Uléma.

Vendredi.  
Voyage nocturne.

Waidis.

Zacat.  
Zéilis.

*Fin de la Table des Religions.*

---

## A P P R O B A T I O N .

J'AI lu le DICTIONNAIRE DES CULTES RELIGIEUX ÉTABLIS DANS LE MONDE , &c. avec l'Avertissement pour les corrections faites dans cette Edition , dont quelques - unes sont essentielles , par exemple , aux Articles *Fiançailles* , *Infra-Lapsaires* , &c. Le Lecteur admirera dans quel excès d'égarement l'esprit humain se précipite , lorsqu'il est abandonné à lui-même , & ne pourra s'empêcher de reconnoître la nécessité d'une révélation infaillible & solidement appuyée sur de vrais motifs de crédibilités pour régler sa créance & ses mœurs. Il trouvera une Table très-ingénieuse pour discerner sur un moment les différents numero d'un même article.

Liege ce 11 Février 1772.

Signé G. LA RUELLE, *Examinateur  
Synodal & Censeur des Livres.*

---

## P E R M I S S I O N .

NOUS en permettons l'Impression. Liege ce 13 Février 1772.

signé LE COMTE DE ROUGRAVE,  
VICAIRE-GÉNÉRAL.

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit qui a pour titre : DICTIONNAIRE DES CULTES RELIGIEUX ET DES SAINTS PERSONNAGES. L'objet de cet Ouvrage est de rendre compte, en détail, des différents Cultes de toutes les Nations. L'homme réfléchi verra, dans les Cultes arbitraires & superstitieux, les écarts de l'esprit & du cœur humains, quand ils sont livrés à eux-mêmes ; & , dans le culte que les Livres saints & l'Eglise Catholique nous enseignent, il admirera la maniere parfaite d'adorer Dieu *en esprit & en vérité*, par l'élevation de l'esprit & du cœur vers l'Être suprême, par le détachement des biens terrestres, par l'étude des divines perfections, & par une application continuë à les imiter. A Paris, ce. 14 Février 1770.

Signé GENÉT, *Docteur de la Maison  
& Société de Sorbonne.*

DICTIONNAIRE



# DICTIONNAIRE

D E S

CULTES RELIGIEUX.



A A R



ARON, choisi par Dieu même pour être le premier pontife des Hébreux, étoit fils d'Amram & de Jocabed, & frere de Moyse, & tiroit son origine de la tribu de Lévi. Naturellement éloquent, ce fut lui qui porta la parole à Pharaon, en la place de Moyse, qui étoit begue; c'est

pourquoi l'Ecriture l'appelle *le Prophète de Moyse*. Ce fut aussi lui qui fut porteur de la verge miraculeuse. Un an après que les Juifs furent sortis de l'Egypte, la dignité du sacerdoce lui fut conférée; dignité qui devoit passer à ses descendants. Dieu soutint, par d'éclatants miracles, le choix qu'il avoit fait d'Aaron, & punit les envieux qui osèrent lui disputer le glorieux titre de Pontife. La fin tragique de Coré, Dathan & Abiron en est un exemple frappant. L'Ecriture dit que tous les princes des tribus, ayant mis chaéuni une baguette dans le tabernacle, celle d'Aaron, qui étoit de bois d'aman-dier, poussa miraculeusement des feuilles, & parut chargée de fruits, distinction flatteuse, par laquelle Dieu vouloit honorer le ministre qu'il avoit élu. Une tache

Tomme I.

A

dans la vie d'Aaron, c'est d'avoir consenti que les Juifs élevassent le veau d'or, pendant que Moÿse étoit sur la montagne. La violence que lui fit ce peuple superstitieux, ne peut excuser une telle condescendance. Il douta aussi, comme son frere, de l'effet des promesses que Dieu faisoit à son peuple, de lui donner la terre de Canaan; c'est pourquoi il fut privé, comme Moÿse, du plaisir d'entrer dans cette terre de bénédiction, & mourut à l'âge de cent vingt-trois ans, l'an du monde 2552, avant l'ère chrétienne 1452. Le nom d'Aaron signifie en hébreu *montagne forte*.

*Aaron* est encore le nom dont les Juifs modernes appellent une arche ou armoire qui est dans leur synagogue, du côté de l'orient, & où ils enferment le livre de la loi; & c'est, disent-ils, en mémoire de l'arche d'alliance, qui étoit dans le temple.

AB, *Abba*, *Abbas*, ABBÉ : ces mots, qui diffèrent de terminaison, suivant les différentes langues auxquelles ils appartiennent, signifient la même chose, c'est-à-dire *pere*, Voyez ABBÉ.

ABADIR ou AB-ADDIR, est, suivant la fable, le nom de la pierre envelopée de langes, que Rhéa, femme de Saturne, fit donner à son époux, au lieu du petit Jupiter qu'elle venoit de mettre au monde, & que ce Dieu gourmand dévora. Plusieurs raisons avoient déterminé Saturne à faire de ces sortes de repas; premierement sa glotonnerie insatiable, ce qui fit, sans doute, qu'on l'honora comme le Dieu du temps, qui dévore & consume tout; en second lieu, la crainte qu'avoit ce Dieu que ses fils ne le déthrônassent. Les oracles, ou plutôt le destin, supérieur à tous les Dieux, avoit prédit à Saturne que ses enfants le chasseroient du ciel. Voyez RHÉA, SATURNE, JUPITER, DESTIN.

ABBA : plusieurs insulaires, voisins des isles Philippines, donnent ce nom à la Divinité.

ABBASSIDES. Voyez CALIFE.

ABBAYE : on appelle ainsi les monasteres d'hommes & de femmes, dont les supérieurs portent le titre d'Abbé ou d'Abbesse. L'origine des abbayes de femmes en France, est attribuée à la reine Radegonde, quatriem

femme de Clotaire I, qui fonda, vers l'an 567, le monastere de Sainte Croix à Poitiers, & dont l'exemple fut suivi de plusieurs autres princesses ou dames de qualité. On compte en France plus de dix-sept cent abbayes. Le nombre des simples couvents est encore plus considérable.

ABBÉ : ce nom est dérivé du mot hébreu *Ab*, ou du syriaque *Abba*, qui tous deux signifient *pere*. On le donnoit autrefois aux supérieurs des monasteres, qui étoient en effet les peres spirituels de leurs moines. Les abbés ont quelquefois été indépendants de la juridiction des ordinaires des lieux. Quelques-uns ont été décorés de la mitre & de la crosse, & ont obtenu de conférer la tonsure & les ordres mineurs. On prétend même que l'abbé de Citeaux obtint du pape Innocent VIII le pouvoir d'ordonner des diacres & des sous-diacres. Les abbayes étant devenues puissamment riches par les libéralités des dévots, les princes séculiers s'en emparerent, & joignirent le titre d'Abbé à ceux de Duc, Comte, &c. On en trouve des exemples fréquents dans l'Histoire. Divers conciles s'efforcèrent de réprimer cet abus, qui ne put cependant jamais être entièrement aboli, & dont on trouve encore des restes dans l'usage de donner des abbayes en commende à des clerics séculiers, qu'on nomme *abbés commendataires*. Ils jouissent des deux tiers du revenu de l'abbaye, sans avoir sur les moines aucune juridiction, & sans exercer aucune des fonctions qui puissent leur mériter le titre de *pere*. Ces commendes n'étoient d'abord confiées que pour un temps. Il falloit une dispense du pape pour les obtenir; preuve que cela étoit contre les régles. Mais, dans la suite, les commendes sont devenues perpétuelles, & se sont tellement multipliées, que la plupart des abbayes ont des abbés commendataires nommés par le roi, & munis d'une bulle du souverain pontife.

La véritable origine du nom d'*abbé* se conserve cependant encore aujourd'hui dans plusieurs abbés réguliers, supérieurs de leurs monasteres : ce sont les seuls abbés véritables. Ils jouissent aussi de tous les privilèges de la dignité abbatiale. Quoique souvent les

abbés commendataires fassent un plus grand rôle dans le monde , l'Eglise met les réguliers au-dessus d'eux , puisque ceux-ci prennent séance dans les conciles , & non pas les autres. Quelques abbés ont porté le titre d'Abbé-Cardinal , entr'autres , l'abbé de Cluny , qui se faisoit aussi nommer l'*Abbé des abbés* , & l'abbé de la Trinité de Vendôme. Dans l'Eglise gréque , il s'est trouvé des abbés qui prenoient la qualité d'Universels. Les curés de l'Eglise primitive ont été quelquefois nommés *abbés*. Dans le XIV siècle , le chef de la république de Gènes fut appelé l'*Abbé du peuple*. Ce titre est aujourd'hui si commun , qu'on le donne gratuitement au moindre clerc ; & , loin d'honorer la personne , c'est presque toujours la personne qui l'honore.

**ABBESSES** : supérieures de religieuses & de chanoinesses. On remarque qu'on a donné autrefois des abbayes de filles à des princesses qui étoient mariées , & qui , vivant avec leurs époux , portoient le titre d'Abbeesses. Il s'est aussi trouvé quelques abbeesses qui ont prétendu que leur dignité leur donnoit le droit de confesser leurs religieuses ; & qui ont voulu soumettre des clercs à leur juridiction.

**ABBUTO** : nom d'un Dieu du Japon , invoqué particulièrement dans les maladies chroniques , & dans les voyages sur mer.

**ABDEST** , est la première ablution des Turcs. Leur législateur n'a fait que remettre en vigueur cette cérémonie qui étoit en usage long-temps avant lui chez les descendants d'Ismaël. Comme l'eau , disent les Mahométans , purifie de toutes les souillures & du corps & de l'ame , ils sont aussi d'une exactitude scrupuleuse sur cet article.

L'Abdest se fait avant d'entrer dans la mosquée , pour se préparer à la prière & à la lecture de l'Alcoran. On se lave d'abord les mains & les bras , ensuite le front , le haut de la tête , les oreilles , après les avoir nettoyées soigneusement , le visage , les dents , le dessous du nez , & les pieds. Mais , en hyver & dans certains temps pour les femmes , on se contente de désigner par quelques marques extérieures les endroits ci-dessus nommés.

**Mahomet**, qui a tout prévu, règle aussi pour cette première ablution la quantité d'eau qu'on doit y employer. Un des auteurs, qui ont traité fort au long cette pratique religieuse, dit qu'il faut un demi-batman, ou une pinte d'eau environ, pour se laver par-devant & par derrière, un autre demi-batman pour les mains & le visage, & autant pour les pieds. Si pourtant l'on étoit sur le bord d'un fleuve, ou près de la mer, le législateur permet de n'être pas si exact sur cet objet. *Voyez GOUL ou GUSUL & TAHARET.*

**ABDIAS** : nom d'un prophète Hébreu, dont l'ouvrage est au nombre de nos Livres saints, & l'un de ceux qu'on appelle *petits prophètes.*

**ABÉCÉDAIRES ou ABÉCÉDARIENS**, hérétiques du seizième siècle, ainsi nommés, parce qu'ils prétendoient que, pour être sauvé, il falloit ignorer jusqu'à son ABC, c'est-à-dire, ne pas même connoître les premières lettres de l'alphabet. Quelque temps après que Luther eut infecté l'Allemagne de sa doctrine pernicieuse, un certain Storck, son disciple, enseigna que chaque fidele pouvoit connoître le sens de l'Écriture aussi bien que les docteurs, & que c'étoit Dieu seul qui en donnoit l'intelligence à tout homme, sans le secours des livres & des sciences. L'étude même, selon eux, n'étoit capable que de donner des distractions, & d'empêcher d'être attentif à la voix de Dieu. On rapporte à ce sujet un trait plaisant. Carlostad, célèbre professeur de théologie à Wuttemberg, & sectateur de Luther, voulant accrediter la secte des Abécédaires, ou peut-être s'en moquer, renonça publiquement à sa qualité de Docteur; foula aux pieds robe, bonnet & calotte, & se fit porte-faix.

**ABÉLARD. (Pierre)** L'histoire des amours & des malheurs d'Abélard n'est point du ressort de cet ouvrage; nous ne parlons ici que des erreurs qui lui sont échappées dans ses ouvrages théologiques. La matière, que ce sçavant homme entreprit de traiter, étoit trop délicate pour que ses ennemis, qui étoient en grand nombre, n'y trouvassent pas un prétexte de l'accuser d'hérésie. Abélard, en développant le mystère impénétrable de la Trinité, s'étoit servi de certaines expressions hardies,

qui pouvoient recevoir un sens peu orthodoxe. Il s'étoit engagé trop avant dans cet abyfme que l'homme ne peut fonder. Des théologiens, jaloux de sa réputation, releverent, dans son ouvrage, plusieurs sentimens erronés, & le déférèrent comme hérétique au concile de Soiffons. Abélard, ayant comparu dans cette assemblée, protesta qu'il se soumettoit à la croyance de l'Eglise, rétracta ses erreurs, & brûla lui-même son livre. Sa soumission & sa modestie n'empêcherent pas que, vingt ans après, Guillaume, abbé de S. Thiéri, ne s'élevât contre Abélard, & ne tirât de ses ouvrages quatorze propositions contraires à la saine doctrine. Ces propositions étoient, 1<sup>o</sup> qu'il y a des degrés dans la Trinité; 2<sup>o</sup> que le Saint-Esprit n'est pas de la substance du Pere, ni de celle du Fils; 3<sup>o</sup> que l'homme n'a jamais été soumis au pouvoir du Diable, & que J. C. s'est incarné pour instruire les hommes, & non pas pour les délivrer; 4<sup>o</sup> que le Saint-Esprit est l'âme du monde; 5<sup>o</sup> que J. C. Dieu & Homme, n'est pas la troisième personne de la Trinité; 6<sup>o</sup> que nous pouvons faire le bien de nous-mêmes, sans le secours de la grace; 7<sup>o</sup> que, dans le Sacrement de l'autel, la forme de la première substance demeure en l'air; 8<sup>o</sup> qu'on ne tire pas d'Adam la coulpe du péché originel, mais la peine; 9<sup>o</sup> qu'il n'y a point de péché, sans que le pécheur y consente, & sans qu'il méprise Dieu; 10<sup>o</sup> que la concupiscence, la délectation & l'ignorance ne produisent aucun péché; 11<sup>o</sup> que le Diable tente les hommes d'une manière physique; c'est-à-dire, par l'atouchement de certaines pierres, herbes, ou autre chose, dont il connoît la vertu; 12<sup>o</sup> que la foi est le jugement ou l'estimation qu'on fait des choses qu'on ne voit pas; 13<sup>o</sup> que Dieu ne peut faire que ce qu'il a fait & que ce qu'il fera; 14<sup>o</sup> que J. C. n'est point descendu aux enfers. Parmi ces propositions, il y en a quelques-unes qui n'attaquent point la foi; les autres, ou furent retractées par Abélard, ou ne se trouvent point dans ses ouvrages. Cependant, le zélé Guillaume fit grand bruit. Il envoya les propositions à St. Bernard, qui, par un zèle encore plus amer que celui de l'abbé de St. Thiéri, s'emporta en invectives & en injures atroces contre Abélard, &

parut avoir oublié que le zèle qui n'est pas réglé par la charité, deshonne Dieu & la Religion. Abélard s'acquiesça plus d'honneur que son adversaire dans cette dispute. Il protesta que son intention n'étoit pas de soutenir les erreurs qui pouvoient lui être échappées. Il se condamna lui-même, & publia une profession de foi entièrement conforme à celle de l'Eglise Romaine.

ABEL, second fils d'Adam, & le cadet de Caïn. L'Écriture nous apprend que l'union ne regna pas longtemps entre ces deux freres. Abel, qui étoit pasteur, ayant offert à Dieu les prémices de son troupeau, & Caïn, cultivateur, ayant présenté des fruits de la terre, Dieu, dont les secrets sont impénétrables, agréa l'offrande d'Abel, & ne regarda point celle de son frere. Caïn en conçut une horrible jalousie contre Abel, & le tua. Moÿse ne nous dit rien de plus, quant aux motifs & aux circonstances de ce meurtre. Tout ce qu'on en peut dire se réduit à des conjectures.

ABÉLIENS, ou ABÉLOÏTES, ou ABÉLONITES, ou ABÉLONIENS : nom d'une secte d'hérétiques, qui s'établirent près d'Hippone en Affrique, sous l'Empire d'Arcadius. Ils prétendoient que le mariage étoit une union purement spirituelle; & conséquemment ils vouloient que l'homme vécut dans la continence avec sa femme. Ils rendoient cette pratique bien difficile en ce qu'ils posoient pour principe, qu'il ne falloit pas que l'homme fût seul, mais qu'il devoit se choisir une compagne, & passer ses jours avec elle. Ils s'appuyoient de l'exemple d'Abel, qui, disoient-ils, n'avoit jamais connu sa femme, quoiqu'il eût été marié. C'étoit de ce patriarche qu'ils avoient pris leur nom. Comme les époux qui embrassoient cette secte, s'engageoient à ne point avoir d'enfants, ils y supplétoient par l'adoption d'un garçon & d'une fille, qui succédoient à leurs biens, & qui contractoient les mêmes engagements.

ABELLION, divinité Gauloise, qui ne nous est connue que par quelques inscriptions trouvées dans l'Aquitaine. Elles ont donné lieu, comme on peut croire, à bien des conjectures, dont aucune n'est satisfaisante.

**ABÉONE & ADÉONE**, divinités que les Payens invoquoient, lorsqu'ils entreprenoient quelque voyage, Adéone peut venir du mot latin *Adeo*, je vais, j'entre.

**ABIATHAR**, nom d'un grand-prêtre du peuple Hébreu, que Salomon priva de sa dignité, parce qu'il s'étoit déclaré pour Adonias, frere de ce Prince, après la mort de David. Abiathar étoit de la race d'Héli; & ce fut dans sa personne que s'accomplit la prédiction que Dieu avoit faite autrefois à ce grand-prêtre, qu'il détruiroit sa postérité, à cause des crimes de ses deux fils.

**ABJURATION** : on appelle ainsi une déclaration publique & solemnelle, par laquelle un hérétique ou un homme engagé dans une profession infame, renonce à son erreur, ou à sa profession.

1. Lorsqu'un Juif veut quitter le Judaïsme pour embrasser la Religion Chrétienne, on le fait jurer sur les Livres de Moÿse & de l'ancien Testament, que c'est du fond du cœur & sincèrement, qu'il renonce à sa religion, On prend, sur-tout dans l'Eglise gréque, les plus grandes précautions pour s'assurer de la solidité de la conversion d'un Juif. Il faut qu'il proteste, en présence du prêtre; qu'il n'est engagé par aucune vuë humaine à quitter le Judaïsme. Il faut qu'il prononce anathème contre le culte Judaïque, contre les différentes sectes qui en dérivent, & même contre le Messie que les Juifs attendent. Puis, on lui fait réciter sa confession de foi, après laquelle il jure de n'avoir plus aucun commerce avec les Juifs, & se dévoue à toutes les malédictions de la loi, s'il retourne jamais à la religion qu'il a quittée. Malgré toutes ces précautions, il n'est pas rare de voir des Juifs convertis rentrer dans la synagogue.

2. En Espagne ou en Portugal, lorsqu'un hérétique, retenu dans les prisons de l'Inquisition, se détermine, par la crainte du supplice, à faire abjuration de l'hérésie dont on l'accuse, les inquisiteurs font annoncer au peuple, qu'un tel jour, à telle heure, dans une telle Eglise, un hérétique pénitent abjurera ses erreurs; que cette abjuration sera précédée d'un sermon sur la foi, & que ceux qui s'y trouveront présents, gagneront des indul-

gences. Au jour marqué, il se fait ordinairement un grand concours de peuple dans l'église indiquée. Le coupable y paroît, placé sur une estrade élevée. On commence par célébrer une messe. Après l'évangile, l'inquisiteur, ou quelqu'autre, fait un sermon contre l'hérésie en général, & particulièrement contre celle que le coupable doit abjurer. Le sermon fini, le prédicateur dit au peuple : „ Mes freres, celui que vous voyez-là est „ tombé dans l'hérésie, contre laquelle je viens de vous „ prêcher, comme vous le verrez par la lecture qu'on „ va faire. ” Alors un religieux, ou un clerc, fait, à haute voix, la lecture d'une liste où sont contenues les erreurs dans lesquelles est tombé l'hérétique pénitent. L'inquisiteur, après cette lecture, demande au coupable s'il avoue qu'il a soutenu une pareille hérésie, & s'il est disposé à y renoncer? Sur sa réponse affirmative, on lui fait faire une abjuration générale de toute hérésie, & une particulière de celle dont il a été convaincu. On exige aussi de lui une promesse de déferer tous les hérétiques qu'il connoitra, & de se soumettre humblement à la pénitence que l'inquisiteur jugera à propos de lui imposer. Il y a toujours un greffier qui dresse un procès-verbal très-exact de l'abjuration de l'hérétique; & il a grand grand soin d'y insérer que l'hérétique abjure, comme convaincu d'hérésie par sa propre confession, afin que, s'il retombe, il soit puni comme relaps; c'est-à-dire, brûlé sans miséricorde. L'inquisiteur fait ensuite à l'abjurant une exhortation charitable, & vraiment paternelle, par laquelle il le conjure d'éviter à l'avenir la moindre suspicion d'hérésie, faute de quoi il ne pourroit se dispenser, en conscience, quoiqu'à son grand regret, de le faire brûler tout vif; après quoi, il l'absout de l'excommunication majeure qu'il avoit encouruë; & pour réparation de la faute qu'il a commise, il lui impose une pénitence; & quelle pénitence! d'être exposé, pendant une demi-journée, aux regards du peuple, sur la porte d'une église, revêtu d'un scapulaire brun avec des croix jaunes devant & derriere, puis d'être enfermé pour toute la vie dans une affreuse prison, & nourri au pain & à l'eau. Il n'est pas étonnant que plusieurs héré-

tiques préfèrent le supplice du feu à une pareille pénitence.

Les inquisiteurs ne se contentent pas d'exiger une abjuration formelle de ceux qui, de leur propre aveu, se reconnoissent hérétiques : ils l'ordonnent aussi à ceux qui sont simplement soupçonnés d'hérésie, avec cette différence que la pénitence, qui suit l'abjuration, est moins grave. Ceux contre lesquels on n'a qu'un soupçon léger, en sont quittes pour une punition peu considérable, au choix de l'inquisiteur. Ceux qui sont fortement soupçonnés, sont condamnés à la prison, pour un certain temps, ou bien à faire quelque pèlerinage. Si le soupçon est violent, la personne est condamnée à porter le scapulaire brun avec les croix jaunes, qu'on nomme *San-benito* ; à se tenir avec cet habit à la porte de telle église, aux grandes fêtes de l'année, & à rester, un certain temps, en prison.

**ABLUTION** : cérémonie préparatoire, commune à plusieurs religions, laquelle consiste à laver ou nettoyer quelque chose. 1. Dans le paganisme, l'ablution consistoit à se laver le corps avant de faire quelque sacrifice. Il y avoit, pour cet effet, de grandes cuves placées à la porte des temples. Cet usage étoit le même chez les Juifs. Les Mahométans, qui l'ont emprunté du Judaïsme, sont très-scrupuleux sur l'ablution, qu'ils pratiquent de plusieurs manières différentes. *Voyez* ABDEST, GOUL, TAHARET. Dans la Religion Chrétienne, on entend par *ablution*, le peu d'eau & de vin qu'on prenoit autrefois, après avoir communiqué, pour faciliter la consommation de l'Hostie. Cette pratique est encore usitée aux ordinations, & quelquefois aux premières Communions. Enfin, en liturgie, *ablution* signifie l'eau qui sert à laver les doigts du prêtre & le calice après qu'il a communiqué.

2. Les Juifs modernes commencent par se laver le visage & les mains, aussi-tôt qu'ils sont levés. Avant cette ablution, ils n'oseroient toucher à quoi que ce soit. Certains Rabbins, qui raffinent sur les pratiques extérieures du culte, prétendent qu'on ne doit point jeter à terre l'eau dont on s'est servi pour se laver, de peur

que , si quelqu'un marchoit sur cette eau impure & souillée , il ne contractât par la même quelque souillure.

Quelques Rabbins scrupuleux ont étendu si loin la nécessité des ablutions , qu'ils ont décidé que c'étoit un aussi grand crime de manger son pain , sans s'être lavé les mains , que d'avoir commerce avec une femme débauchée.

3. Sur la côte de Malabar , on voit , à l'entrée des temples des idoles , un bassin où se lavent ceux qui viennent adorer la divinité.

4. Les Nègres de la côte de Guinée ont coutume de se laver , tous les matins , en l'honneur de leurs Fétiches. Les jours de fêtes , ils emploient plus de soin & plus de temps à ces ablutions. Après s'être lavés , ils se font , dans la même intention , des raies blanches sur le visage , avec une terre assez semblable à la chaux.

5. Le dernier jour de l'année , le roi de Tonquin va se baigner dans la rivière avec tous ses courtisans.

6. Le premier jour de la pleine lune du cinquième mois de l'année est solennisé , dans le royaume de Siam , par une ablution générale. Les Talapoins lavent les idoles avec des eaux parfumées ; mais ils ne leur lavent point la tête : ils croiroient en cela manquer de respect à la divinité. Après avoir lavé les idoles , ils rendent le même office à leur supérieur : les Talapoins sont lavés à leur tour par les séculiers ; & le supérieur reçoit aussi de leurs mains une seconde ablution. Chacun se lave aussi , dans les familles ; de manière que le plus jeune rend toujours ce devoir aux plus anciens. L'exacte modestie est quelquefois blessée dans cette cérémonie ; car , sans aucune distinction de sexe , les enfants lavent leurs parents , & se lavent entr'eux.

7 Les Indiens ont une vénération singulière pour le fleuve du Gange. Ils regardent ses eaux comme sacrées , & très-propres à purifier ceux qui s'y baignent , de toutes les souillures qu'ils peuvent avoir contractées : peut-être que les qualités de l'eau de ce fleuve , qui est extrêmement claire & transparente , & , en même temps , très-salutaire pour ceux qui en boivent , ont engagé les Indiens superstitieux à lui attribuer une vertu sanctifiante.

Quelques-uns pensent que c'est le rocher d'où ce fleuve prend sa source, qui, par sa forme à-peu-près semblable à la tête d'une vache, a fait naître cette opinion parmi des peuples qui regardent la vache comme un animal presque sacré. Quoi qu'il en soit, les bords du Gange sont ornés de chapelles, d'autels & d'idoles. Les Indiens jettent dans ses eaux de l'or, des perles & des pierres, qui sont autant d'offrandes qu'ils font en son honneur. Les peuples voisins accourent en foule sur les bords de ce fleuve pour s'y baigner & s'y purifier. C'est principalement aux environs de la Ville de Benarez, que ces pèlerins se rassemblent, parce qu'ils y trouvent une célèbre pagode où ils font leurs dévotions. Avant de se baigner dans le fleuve, ils reçoivent de quelques vieux Bramines deux ou trois brins de paille, qui servent à rendre l'ablution plus efficace, & que, pour cette raison, ils tiennent respectueusement entre leurs mains, pendant qu'ils se baignent. En sortant de l'eau, des Bramines leur marquent le front avec de la fiente de vache. Les pèlerins, pour payer leur peine, ont coutume de leur faire quelques présents proportionnés à leurs facultés, qui consistent en riz ou en argent; & cela, sans préjudice des offrandes qu'ils doivent présenter aux idoles dans les temples & lieux de dévotion bâtis tout exprès aux environs. Dans ce même endroit, est un puits fameux par la dévotion des peuples, dont les eaux, comme celles du Gange, ont la vertu de rendre purs & saints ceux qui s'y lavent. Les dévots ont jeté tant de fleurs dans ce puits sacré, qu'elles en ont infecté les eaux en s'y pourrissant; ce qui n'empêche pas qu'on n'y descende encore très-souvent par des degrés pratiqués exprès. Mais, lorsqu'on en sort, on a besoin de se laver, parce que l'eau en est extrêmement bourbeuse. Cet inconvénient ne ralentit point la dévotion des Indiens; & ils s'estiment heureux, lorsqu'ils peuvent rapporter du fond de ce puits un morceau de terre. On prétend que les Indiens croient qu'un de leurs Dieux s'est autrefois baigné dans ce puits, & que c'est à cette opinion qu'on doit attribuer la dévotion & le respect qu'ils témoignent pour ce puits. Les ablutions sont or-

ordinairement accompagnées de certaines prières que l'on récite à voix basse. Pendant qu'on se baigne, il faut avaler, par trois fois, un trait de l'eau qui sert de bain; mais cette dernière cérémonie, aussi-bien que celle des prières, ne se fait quelquefois qu'après être sorti de l'eau. Il y a une sorte d'ablution qu'on peut pratiquer sans entrer dans l'eau : voici en quoi elle consiste. Celui qui veut se laver, répand de l'eau sur un certain espace de terre, qui répond à la longueur de son corps; puis il s'étend sur cet espace; & dans cette situation, il récite les prières accoutumées. Il finit par baiser jusqu'à trente fois cette terre que l'eau du Gange a consacrée. Il y a une circonstance qui rend cette cérémonie assez gênante; c'est que, pendant tout le temps qu'elle dure, il faut observer de tenir le pied droit immobile.

**ABOUBEKRE**, beau-pere de Mahomet, fondateur d'une des principales sectes du Mahometisme, que l'on nomme *Sunni*, & qui est adoptée par les Turcs.

**ABRACADABRA**: nom d'une idole des Syriens. La barbarie de ce mot en avoit fait encore une sorte d'amulette ou préservatif superstitieux, qu'on prétendoit avoir plusieurs vertus; & Sirenus Simonicus ancien médecin, qui vivoit dans le second siècle, croyoit bonnement qu'il guériffoit de la fièvre; mais il falloit qu'il fût disposé de la maniere suivante :

*A b r a c a d a b r a*  
*A b r a c a d a b r*  
*A b r a c a d a b*  
*A b r a c a d a*  
*A b r a c a d*  
*A b r a c a*  
*A b r a c*  
*A b r a*  
*A b r*  
*A b*  
*A*

**ABRACALAN**: ce mot tient encore à l'idolâtrie & à la superstition. C'étoit, comme le précédent, le

nom d'une divinité Syrienne; & chez les Juifs, il passoit pour avoir certaines propriétés.

ABRAHAM, fils de Tharé, descendu de Sem, patriarche fameux, qui porta d'abord le nom d'*Abram*, que Dieu lui fit changer en celui d'*Abraham*, lorsqu'il le choisit pour être le pere du peuple Juif, & la tige d'où devoit sortir le Messie. Abraham mérita cette glorieuse destinée, par ses vertus, sur-tout par sa foi vive & sincere, & par son obéissance héroïque, qui le fit élever au-dessus des mouvements de la nature, & mettre sur le bucher son fils unique.

ABRAHAMIENS ou ABRAHAMITES, hérétiques du neuvieme siècle, ainsi nommés d'*Ibrahim* ou *Abraham*, leur chef, qui renouvela les erreurs des Pauliciens ou Paulianistes, en niant la Divinité de Jesus-Christ. Cet Abraham étoit d'Antioche; & cette ville fut aussi le berceau de sa secte. Il eut un adverfaire redoutable dans Cyriaque, patriarche d'Antioche, dont le zèle & les soins vinrent à bout de dissiper & de confondre une erreur si pernicieuse.

ABRAXAS ou ABRACAS, mot grec, qui, par lui-même, ne signifie rien, mais dont les lettres, prises ensemble, expriment le nombre de trois cent soixante-cinq, selon la maniere de compter des Grecs, qui n'ont point d'autres chiffres que les lettres de l'alphabet.

Tous ces nombres additionnés donnent celui de trois cent soixante-cinq; nombre mystérieux & capable d'attirer les influences bienfaisantes de l'Être suprême, selon l'opinion de Basilius, philosophe d'Alexandrie, qui vivoit au commencement du second siècle, & qui est l'inventeur du mot *Abraxas*. Ce philosophe, entêté des idées chimériques de Pythagore, persuadé que l'Être suprême n'avoit formé & exécuté le plan du monde, que sur le rapport qu'il appercevoit entre les nombres intelligibles, en conclut qu'il devoit y avoir dans les nombres une force secrète, capable de déterminer l'Être suprême à produire certains effets plutôt que d'autres, & s'appliqua sérieusement à la recherche des nombres qu'il croyoit devoir lui être les plus agréables. Ayant considéré que l'année étoit composée de trois cent soixante-

cing jours, & que le soleil, au bout de trois cent soixante-cinq révolutions, recommençoit sa carrière, il jugea que le nombre trois cent soixante-cinq devoit infiniment plaire au Dieu créateur; &, pour exprimer ce nombre, il forma le mot *Abraxas*, dont il se servit, dans la suite, pour nommer la Divinité. Le mot *Abraxas* fut depuis gravé sur un grand nombre de pierres, qu'on nomma des *Abraxas*. Dans un temps où la folie des talismans étoit fort en vogue, ces pierres mystérieuses furent regardées comme des sources de grâces & de bénédictions: on y grava l'image du soleil & de ses attributs, parce que Pythagore soutenoit que Dieu résidoit dans le soleil. Quelques nouveaux Chrétiens furent même assez foibles pour attribuer quelque vertu à ces *Abraxas*. Mais, pour se distinguer des autres sectateurs de Basilides, ils y firent graver l'image de J. C. On montre, au cabinet de la bibliothèque de sainte Genevieve, un de ces talismans, trouvé dans le XVII<sup>e</sup> siècle, avec une inscription, en grec, dont voici la traduction:

„ Abrifax Adonai ( ou Seigneur ) des Démon, favora-  
 „ bles Puissances préservez Ulpie Pauline de tout  
 „ mauvais Démon. )

**ABSOLUTION:** acte par lequel, dans la Religion Catholique Romaine, un prêtre remet les péchés aux pénitents qui s'approchent du tribunal de la confession, avec les dispositions nécessaires pour recevoir ce sacrement. *Voyez* CONFESION. Le prêtre tient ce pouvoir de remettre les péchés, de Jésus-Christ lui-même, dont il rappelle les propres paroles, en donnant l'absolution. Les voici: „ Tout ce que vous aurez lié sur la terre,  
 „ fera lié dans le ciel; & tout ce que vous aurez délié  
 „ sur la terre, sera délié dans le ciel.”

1. Les conditions nécessaires pour être absous d'une excommunication, parmi les Juifs, ne sont pas moins humiliantes que l'excommunication même: on en jugera par les formalités que le malheureux Acofta fut obligé d'observer pour obtenir l'absolution. En voici le récit, dans les propres termes de Bayle: „ Il lui fallut monter  
 „ en chaire devant une très-nombreuse assemblée, & lire

„ tout haut un écrit, où il confessoit qu'il avoit mérité  
 „ mille fois la mort. Etant descendu de chaire, il reçut  
 „ ordre de se retirer à un coin de la synagogue, où il se  
 „ deshabilla jusqu'à la ceinture, & se déchaussa. Le  
 „ portier lui attacha les mains à une colonne : en cet  
 „ état, le chantre lui donna les trente-neuf coups de  
 „ fouet. Le prédicateur vint ensuite, le fit asseoir par  
 „ terre, & le déclara absous de l'excommunication.  
 „ Après cela, l'entrée du paradis ne lui fut plus fermée  
 „ comme auparavant. Acosta reprit ses habits ; s'alla  
 „ coucher par terre à la porte de la synagogue ; &  
 „ ceux qui sortirent, passèrent sur lui.

2. Lorsqu'une personne, accusée au tribunal de l'in-  
 quisition, ne peut être convaincue d'hérésie par aucune  
 preuve légitime ; lorsqu'elle n'est d'ailleurs ni suspecte ni  
 diffamée, les inquisiteurs se déterminent à l'absoudre ; &  
 voici la formule dont ils se servent dans cette occasion :  
 „ Le saint nom de Dieu invoqué, nous déclarons qu'il  
 „ n'y a rien de légitimement prouvé contre vous, qui  
 „ puisse vous faire regarder comme suspect d'hérésie ;  
 „ c'est pourquoi, &c." Les réglemens des inquisiteurs  
 portent qu'ils doivent bien se donner de garde d'insérer  
 dans la formule d'absolution, que l'accusé est innocent,  
 mais seulement qu'il n'y a pas de preuves suffisantes con-  
 tre lui, afin que, s'il arrivoit dans la suite, que l'accusé  
 retombât entre les mains de l'Inquisition, l'absolution,  
 qu'il auroit reçue, ne pût pas lui servir de défense. La  
 maxime générale des inquisiteurs est, qu'en matière d'hé-  
 résie, une sentence d'absolution ne doit jamais être re-  
 gardée comme un dernier jugement.

**ABSOUTE.** Les Catholiques Romains appellent  
 ainsi l'absolution publique, qui se donne, le jeudi de  
 la semaine sainte, avant l'office du matin. Elle est pré-  
 cédée de la récitation des psaumes pénitentiels, & de  
 quelques oraisons propres à la cérémonie.

**ABSTINENCE :** terme de religion, signifie la pri-  
 vation de viande, ordonnée par l'Eglise, en certains jours  
 de l'année. Ces jours sont les vendredis & les samedis ; &  
 dans l'Eglise latine, les jours de S. Marc & des Roga-  
 tions. Le jeûne n'est point d'obligation dans tous ces  
 jours.

jours; & l'on se contente de faire maigre, c'est-à-dire, d'user, pour aliments, de racines, de légumes & de poisson.

1. Les Juifs modernes, à l'exemple de leurs aïeux, s'abstiennent de la chair de tout animal quadrupède qui n'a pas l'ongle fendu en deux, & qui ne rumine pas. Le lapin, le lièvre, le porc, sont des animaux dont la chair leur est défendue. Il en est de même des poissons qui n'ont point d'écaillés ni d'aïlerons; des oiseaux de proie, & des reptiles. Ils doivent aussi s'abstenir de la graisse de bœuf, d'agneau & de chèvre. Dans les animaux, qui leur sont permis, ils ne doivent point manger le nerf de la cuisse; & ils ont soin de l'ôter, ainsi que la graisse. Plusieurs même, en Italie, & sur-tout en Allemagne, s'abstiennent entièrement de manger des quartiers de derrière. Il leur est expressément défendu de manger le sang d'aucune bête, quelle qu'elle soit; c'est pourquoi ils ne mangent la chair d'aucun animal, qu'il n'ait été égorgé. Il y a même quelques formalités à observer, lorsqu'on égorge un animal. Il faut pour cela un couteau qui coupe bien, & qui n'ait point de dents. On laisse couler le sang sur de la cendre, ou sur de la terre, afin qu'il coule plus vite, & sans interruption. On le couvre ensuite avec cette même terre, ou cendre. Il ne suffit pas que l'animal ait été égorgé, pour les rassurer contre la peur qu'ils ont de manger du sang. Ils en laissent la chair, pendant une heure, dans le sel, avant de la mettre cuire, à moins qu'ils ne la fassent rôtir; & c'est ce qu'ils font en effet pour le foie. Pour ce qui regarde les poissons qui leur sont permis, ils peuvent en manger le sang, & n'observent, à cet égard, aucune préparation. Après que les animaux sont égorgés, on examine soigneusement s'ils n'ont point quelque abcès dans le corps, si les poumons ne sont point affectés; pareillement, dans les oiseaux, si quelque épine ou aiguille ne les a point entamés. Ce seroient autant de raisons pour s'en abstenir. Si un animal vivant a eu un os rompu dans un des membres désignés par les Rabbins; s'il a été grièvement blessé, ils ne peuvent en manger. Il ne leur est pas permis d'égorger, en un même jour, une vache

& son veau ; une chèvre & ses petits, & ainsi des autres. Fondés sur ce passage de l'Exode, „ Tu ne cuiras point le chevreau dans le lait de sa mere, ” ils évitent de manger du fromage, ou du lait, immédiatement après la viande. Par cette raison, les ustensiles de la cuisine, qui servent au lait, ou au fromage, ne peuvent servir à la viande. Ils ont même des couteaux différents pour ces deux especes de mets. Les Juifs ont coutume de ne point manger de fromage, qu'ils n'en aient vu faire le caillé, dans la crainte qu'on n'y ait mêlé du lait de quelque animal défendu, ou que le chaudron, dans lequel on l'a fait chauffer, n'ait servi à cuire quelque viande défendue. Pour reconnoître le fromage dont ils ont vu faire le caillé, ils y mettent une marque. Les Rabbins avoient autrefois porté une loi qui défendoit de manger, dans un même repas, de la chair & du poisson ; mais cette loi est aujourd'hui presque abolie. Les Juifs du Levant & d'Allemagne observent de ne point boire de vin qui ait été fait ou touché par d'autres que les Juifs ; mais les Italiens sont moins scrupuleux sur cet article.

2. Les Abyssins s'abstiennent aussi du sang, & des choses étouffées ; de la chair de lièvre & de lapin, & sur-tout de celle de porc, dont ils ont une horreur extrême. Nous apprenons d'Hérodote que cet animal étoit si odieux aux Egyptiens, que si, par hazard, ils en touchoient un, ils couroient promptement à une rivière voisine, & s'y baignoient tout le corps. L'aversion, qu'ils avoient pour les pourceaux, s'étendoit même jusqu'à ceux qui les gardoient. Au rapport de Porphyre, les Phéniciens n'en nourrissoient aucun, &, par conséquent, n'en mangeoient jamais la chair.

3. Les Arabes Sunnités regardent le porc comme le plus impur des animaux. Ils pensent que sa chair est très-mal-saine, capable de causer la lépre, & plusieurs autres maladies honteuses & dégoûtantes.

4. Le Samorin, ou roi de Calicut, sur la côte de Malabar, commence son regne par des exercices plus convenables à un moine qu'à un Souverain. Pendant un certain espace de temps, il lui est absolument défendu

de manger ni chair ni poisson. Il doit jeûner tous les jours ; passer plusieurs heures en prières , & laisser croître ses cheveux & sa barbe.

5. On remarque que , parmi les habitants du royaume de Champa , situé dans la presqu'île au-delà du Gange , ceux qui suivent la religion Mahométane , se permettent de manger de la chair de porc.

6. Quoique tous les Indiens Gentils , qui croient à la Métempsychose , s'abstiennent scrupuleusement de tuer aucun animal , & même d'en manger , il y a cependant une secte d'Indiens qui tirent leur origine de la province de Multan , dans le Mogol , qui ne se font point un crime de tuer toutes sortes de bêtes , & de se nourrir de leur chair , à l'exception cependant du bœuf & de la vache : cette secte est fort différente de celle des Banians. On remarque même que ceux qui la composent prennent leurs repas dans un cercle dont l'entrée est absolument défendue à tout Banian.

7. La chair du cochon , celle des poissons sans écailles est interdite aux Hottentots. Ils s'abstiennent aussi du lièvre & du lapin , ainsi que du lait de brebis ; mais ils mangent , sans scrupule , & sans dégoût , la chair des animaux qui sont morts de vieillesse ou de maladie. Ils n'en mangent jamais avec leurs femmes , de peur qu'elles n'aient la maladie de leur sexe ; ce qu'ils regarderoient comme une grande souillure.

**ABSTINE NS** ; hérétiques , qui parurent en France & en Espagne , sur la fin du troisième siècle , & dont le système étoit qu'il falloit s'abstenir de la chair , & du mariage. Ils prétendoient aussi que le S. Esprit avoit été créé.

**ABUNA** , patriarche d'Abyssinie , & le chef du clergé de ce vaste Empire , est dépendant du patriarche d'Alexandrie , qui seul a le droit de le nommer. On lui donne le nom d'*Abuna* , qui signifie *notre pere*. On ne conçoit pas pourquoi les Abyssins n'ont pas le droit d'avoir pour patriarche un homme de leur nation : c'est toujours un étranger qui remplit ce siège. Il est rare qu'il entende la langue du pays ; ce qui le rend incapable d'instruire les peuples , & d'exercer les fonctions de

sa dignité. Il s'en acquitte avec une extrême négligence. Souvent il admet aux ordres sacrés des aveugles, des manchots, des paralytiques, tandis qu'il en exclut ceux qui ont épousé deux femmes. C'est par la seule imposition des mains, & par quelques paroles prononcées sans les entendre, qu'il ordonne les prêtres; ce qui fait que plusieurs personnes éclairées ont souvent lieu de douter si son ordination est valide. Il confère avec la même négligence les autres Sacrements. Il arrive quelquefois que les Abunas, que le patriarche d'Alexandrie envoie pour gouverner l'église des Abyssins, bien loin d'avoir le caractère épiscopal, ne sont pas même prêtres. Ce sont de simples freres-lais, qu'on tire de l'obscurité de leur couvent, pour les élever sur le trône patriarcal. Du temps du patriarche Alphonse Mondet, qui rapporte ce fait, un moine d'Alexandrie vint en Abyssinie, en qualité d'*Abuna*, & reçut tous les honneurs attachés à cette dignité. Mais, dans la suite, l'empereur mécontent, ayant déposé ce prélat, il avoua qu'il n'avoit jamais été sacré évêque, & qu'il n'avoit point d'autre titre que celui de *moine-lai*. Il prit depuis une femme, & s'employa à travailler à la construction des moulins; emploi dont il s'acquitta beaucoup mieux que de celui d'*Abuna*.

**ACASTE**, suivant la fable, est le nom d'une nymphe, fille de l'Océan & de Thétis.

**ACATHISTE** : fête en l'honneur de la Vierge, qui se célébroit à Constantinople, le samedi de la quatrième semaine de Carême. Elle étoit ainsi appelée, parce que le peuple ne s'affeyoit pas pendant tout l'office de la nuit.

**ACCESSUS** ou **ACCESSIT** : cérémonie qui se pratique pour l'élection d'un pape, ou lorsque le scrutin ne réussit pas; ce qui est fort ordinaire. *L'accessus* est à peu près la même chose que le scrutin, & entraîne les mêmes formalités. Il n'y a que les billets qui soient différents. Les cardinaux écrivent sur les billets de *l'accessus*, ces mots: *Accedo domino N.* lorsqu'ils veulent joindre leurs voix à celle d'un de leurs collègues; &, lorsqu'ils veulent s'en tenir au premier suffrage qu'ils ont donné dans le scrutin, ils écrivent sur leur billet : *Ac-*

*cedo nemini*. Cette maniere de délibérer étoit autrefois en usage dans le sénat Romain. Un sénateur quittoit sa place, & alloit se ranger auprès d'un de ses collègues, pour marquer qu'il adoptoit son sentiment; ce qui s'appelloit *pedibus ire in sententiam*. Les sénateurs, qui opinoient ainsi, étoient nommés *pedarii*. Quelquefois les sénateurs, sans quitter leurs places, se contentoient de dire : *Accedo ad sententiam*, &c.

Les réviseurs, après avoir examiné les suffrages, & reconnu que l'élection est canonique, font l'exhibition des billets, en présence de trois protonotaires apostoliques, qui, sur l'exhibition de ces pièces, dressent l'acte d'élection. Cet acte est signé de tous les cardinaux qui se trouvent dans le conclave, lesquels y apposent leurs cachets. On finit par brûler, en présence des cardinaux, les billets du scrutin & de l'*accessus*.

**ACÉMÈTES**, ou **ACÆMETES** : sorte de Nestoriens, ainsi nommés d'un mot grec, qui signifie *gens qui ne dorment point*, parce qu'ils chantoient jour & nuit les louanges de Dieu. C'étoient des moines, qui, pour vaquer à cet exercice, se partageoient en trois classes, qui se relevoient successivement. Aujourd'hui cet usage auroit bien des abus. Les Acémètes parurent, & furent condamnés, dans le sixième siècle, parce qu'ils avoient adopté les principales erreurs de Nestorius.

**ACEPHALES**, qui veut dire *sans tête*, ou *sans chef* : hérétiques dont on ne connoît point l'auteur, ou qui n'en reconnoissoient pas eux-mêmes. On a donné ce nom plus particulièrement à ceux qui, dans le cinquième siècle de l'église, suivirent les erreurs de Pierre Mongus, évêque d'Alexandrie, & qui s'en séparèrent ensuite, parce qu'il avoit feint de souscrire aux décrets du concile de Calcédoine. Leur principale erreur consistoit à ne point admettre la distinction des deux natures en Jésus-Christ.

On appelle encore *Acéphales* des prêtres qui ne vivent point sous la discipline ecclésiastique de leur évêque. Enfin, ce nom est donné à certaines abbayes, collégiales, &c. qui sont exemptes de la juridiction des ordinaires.

**ACÉPHALITES**, les mêmes que les précédents.

**ACHÉRON** : fleuve d'Épire, qui prend sa source dans le marais d'Achéruſe, & va ſe jeter dans le golfe Adriatique. Les poètes ont ſuppoſé que c'étoit un des fleuves qui couloient aux enfers, ſoit à cauſe de l'amertume & de la malignité de ſes eaux, ſoit parce que ce fleuve diſparoit, & coule long-temps ſous la terre; ſoit enfin parce que les mines d'Épire ont fait imaginer aux poètes que c'étoit par-là qu'on deſcendoit aux enfers. Quoï qu'il en ſoit, ils diſent qu'Achéron naquit de Cérés, dans une caverne de Crète; que ſa mere, pour le dérober à la fureur des géants; le fit deſcendre aux enfers, où il fut changé en fleuve. D'autres font Achéron fils du Soleil & de la Terre, & diſent que, pour avoir déſaltéré les Titans, Jupiter le précipita dans les enfers.

**ACHLYS**. Quelques auteurs Grecs donnent ce nom à un premier Être, qui exiſtoit de toute éternité, & qui avoit produit tous les autres Dieux.

**ACHORUS**, ou **ACHOR** : divinité payenne, dont S. Grégoire de Nazianze fait mention, & qu'il nomme *Acharon*. Les habitants de Cyrène l'honoroiſent d'un culte ſpécial, & le prioient ſur-tout d'exterminer les mouches qui infeſtoient leur pays.

**ACOLYTHE**, qui ſignifie *ſervant* ou *ſuivant*, étoit autrefois, dans l'Egliſe Latine, le premier en dignité, après le ſous-diacre. Il devoit tel par l'acolytat, le premier des quatre ordres mineurs. Dans preſque toute l'Egliſe Latine, le clerc & l'acolythe ſont employés indifféremment aux mêmes fonctions. Celle des Acolytes, dans la primitive égliſe, étoit d'allumer les cierges, & de verſer le vin dans les burettes; & l'archidiacre, en les ordonnant, leur préſentoit la burette & le chandelier. On trouve même, dans les anciens rituels, qu'ils tenoient la patène envelopée, pendant la préface. Cette dernière fonction eſt aujourd'hui celle des ſous-diacres; les deux autres regardent le ſacriſtain. Les acolythes, tenant un certain milieu, portent les chandeliers allumés devant le célébrant & devant le diacre, lorſqu'il va chanter l'évangile.

**ACTES DES APÔTRES**, l'un de nos Livres sacrés, composé par S. Luc, contenant l'Histoire de l'Eglise naissante, & les premiers progrès de l'évangile, sous le ministère des apôtres. Cette Histoire, où l'on voit l'accomplissement des promesses de Jesus-Christ, renferme un espace d'environ trente ans. Elle est écrite en grec; & le style en est plus pur que celui d'aucun autre livre canonique. L'auteur, disciple de S. Paul qu'il accompagna dans toutes ses missions, n'ayant pu connoître les actions & les démarches des autres apôtres, depuis qu'ils se furent dispersés dans le monde, se borne, dans la suite de sa narration, à ce qui concerne son maître, & nous instruit au long de ses voyages, de ses prédications, & de ses souffrances.

**ADAD, ADOD, & HADAD** : les Assyriens & les Phéniciens donnoient ce nom au soleil qu'ils regardoient comme le premier & le plus excellent des Dieux. Macrobe a prétendu que le mot *Adad* signifioit *un*; mais la plupart des sçavants conviennent qu'il s'est trompé.

**ADALBERT** : célèbre imposteur, Gaulois d'origine, qui parut au commencement du huitième siècle, & qui, par son hypocrisie, s'acquit une grande réputation de sainteté. Ce fourbe publioit qu'il avoit été comblé de grâces divines, avant même que de naître; que sa mère, étant enceinte de lui, avoit vu en songe un veau sortir de son côté droit. On ne sçait pas précisément quelle interprétation il pouvoit donner à une telle vision. Il se vançoit aussi d'avoir des reliques merveilleses, qu'un ange lui avoit apportées des extrémités du monde. Pour donner plus de poids à ses fourberies, il corrompit à force d'argent quelques évêques ignorants & avarés, lesquels, au mépris de tous les canons, sacrerent Adalbert évêque. Ce titre contribua beaucoup à rendre cet hypocrite encore plus respectable aux yeux de la multitude. Un grand nombre de paysans & de femmes crédules le suivoient par-tout, & le regardoient comme un saint. Ils recevoient, comme des reliques précieuses, ses ongles & ses cheveux, qu'il leur distribuoit avec ostentation. Ils abandonnoient leurs

pasteurs & leurs églises pour s'attacher à de petites croix & de petits oratoires qu'Adalbert dressoit dans les campagnes, & devant lesquels il faisoit faire des prières publiques. L'orgueil de ce fourbe croissoit, de jour en jour, avec le nombre de ses partisans. Lorsque le peuple venoit se prosterner à ses pieds, pour confesser ses péchés, Adalbert renvoyoit les pénitents sans les entendre :

„ Je connois, disoit-il, vos fautes les plus secrettes, &  
 „ je vous en accorde la rémission ; allez en paix. ” Il faisoit circuler, parmi ses sectateurs, une lettre merveilleuse, écrite, disoit-il, par Jesus-Christ même, & que S. Michel avoit apportée du ciel. On peut juger de l'extravagance de cette lettre, par le titre. „ Au nom  
 „ de Dieu : Ici commence la lettre de Notre-Seigneur  
 „ Jesus-Christ, qui est tombée à Jérusalem, & qui a  
 „ été trouvée par l'archange S. Michel, à la porte  
 „ d'Ephrem ; lue & copiée par la main d'un prêtre  
 „ nommé *Jean*, qui l'a envoyée à la ville de Jérémie à  
 „ un autre prêtre, nommé *Talafius* ; & Talafius l'a  
 „ envoyée en Arabie, à un autre prêtre nommé *Léoban* ;  
 „ & Léoban l'a envoyée à la ville de Betfamie, où elle  
 „ a été reçue par le prêtre Macarius, qui l'a envoyée à  
 „ la montagne de l'archange S. Michel, & la lettre est  
 „ arrivée, par le moyen d'un ange, à la ville de Rome,  
 „ au sépulcre de S. Pierre, où sont les clefs du royaume  
 „ des cieux ; & les douze prêtres, qui sont à Rome,  
 „ ont fait des veilles de trois jours, avec des jeûnes &  
 „ des prières, jour & nuit. ” On cite aussi une prière  
 de la composition d'Adalbert, qu'il faisoit réciter à ses sectateurs, & dont voici le commencement : „ Seigneur,  
 „ Dieu tout-puissant, pere de N. S. J. C. *Alpha* &  
 „ *Omega*, qui êtes assis sur le trône souverain, sur les  
 „ chérubins & les séraphins ; je vous prie & vous  
 „ conjure, ange Uriel, ange Raguel, ange Tabuel,  
 „ ange Michel, ange Inias, ange Tabuas, ange Sabaoth,  
 „ ange Simiel, &c. ” Le pape fit condamner cet imposteur dans un concile ; & les princes Carloman & Pépin le firent renfermer.

A D A M : 1. ce nom qui en hébreu signifie *terre rouge*, fut donné au premier homme que Dieu forma de

limon , & qu'il anima de son souffle. Placé dans un jardin de délices , & pouvant manger de tous les fruits qui s'y trouvoient en abondance , à la réserve du fruit de l'arbre de la science du bien & du mal , Adam sollicité par Eve , sa femme , mangea de ce fruit défendu , & fut aussi-tôt chassé du séjour délicieux qu'il habitoit , & condamné à toutes les miseres qui , depuis sa défobéissance , sont devenues l'apanage de l'humanité. Il mourut âgé de neuf cent trente ans , laissant sur la terre un grand nombre d'enfants. On a débité bien des fables sur le compte d'Adam. Les uns ont dit qu'il avoit possédé toutes les sciences dans le plus haut degré de perfection : d'autres ont soutenu que sa taille étoit si monstrueuse , que son corps s'étendoit depuis un bout du monde jusqu'à l'autre ; quelques-uns lui ont disputé sa qualité de premier homme. Taticn a prétendu qu'il étoit damné ; mais ce sentiment a été condamné par l'Eglise. Plusieurs veulent qu'Adam ait été auteur , & qu'il ait composé un livre sur la Création du monde , & un autre livre sur la Divinité ; mais rien n'est moins certain.

2. Les fables , que racontent les habitants de Madagascar au sujet d'Adam & de son péché , sont absurdes , burlesques & ridicules. Selon ces peuples , Adam pétri par les mains de Dieu du limon de la terre , & placé dans le paradis , n'étoit sujet à aucuns besoins corporels ; & la défense , que Dieu lui avoit faite de manger & de boire de ce qui se trouvoit dans le paradis , paroissoit assez inutile. Cependant le diable ne désespéra pas de le faire défobéir. Il l'alla trouver , & lui demanda pourquoi il ne goûtoit pas de ces fruits délicieux , dont son séjour étoit rempli ; pourquoi il ne buvoit pas de ces excellentes liqueurs , qui couloient comme l'eau dans le paradis ? Adam tint ferme à cette première attaque. Il alléguait l'ordre de Dieu , qu'il n'osoit violer , & le peu de besoin qu'il avoit de manger. Le diable s'en alla mécontent ; mais il ne tarda pas à revenir , & dit au premier homme , que Dieu l'avoit envoyé pour lui annoncer qu'il lui étoit permis de manger & de boire tout ce qu'il lui plairoit. Adam , pressé par un secret desir de faire ce qu'on lui avoit dé-

sendu, ne se donna pas le temps de vérifier la mission du diable. Il but & mangea, sur sa parole. Quelque temps après, la nature, surchargée par ce nouveau repas, eut besoin de se soulager. Adam satisfit à cette nécessité, & fouilla le lieu divin qu'il habitoit. Le diable victorieux, se hâta d'aller accuser Adam auprès de Dieu, qui le chassa aussi-tôt du paradis. Quelque temps après sa disgrâce, il lui vint au gras de la jambe une tumeur, qui s'ouvrit au bout de six mois, & dont il sortit une jeune fille. Surpris de cette nouveauté, Adam fit demander à Dieu, par l'entremise de l'ange Gabriel, comment il devoit se comporter à l'égard de cette nouvelle créature? Il lui fut répondu qu'il falloit qu'il l'élevât & se mariât avec elle, lorsqu'elle auroit atteint l'âge nubile. Adam obéit, & donna à son épouse le nom de *Rabouna*. Abel & Caïn furent les fruits de son mariage; mais il eut la douleur de les voir se tuer l'un l'autre, lorsqu'ils furent devenus grands. Il fut consolé de ce malheur par une postérité très-nombreuse, & qui se multiplia prodigieusement.

**ADAMITES ou ADAMIENS** : hérétiques du second siècle de l'Eglise, ainsi nommés parce qu'ils imitoient la nudité d'Adam, le premier pere du genre humain. Ils appuyoient cette étrange façon de vivre, sur ce qu'ayant été rétablis dans l'état d'innocence, ils étoient devenus aussi simples & aussi purs qu'Adam & Eve l'étoient dans le paradis terrestre, avant le péché. St. Epiphane nous apprend qu'avant d'entrer dans leurs temples, ils se dépouilloient de leurs habits, & alloient nus, comme l'enfant qui vient de naître, hommes & femmes pêle-mêle, prendre leur place pour prier ou entendre la lecture. Au rapport de St. Augustin, ils abhorroient le mariage, parce qu'Adam n'avoit connu sa femme qu'après son péché; mais ils se permettoient l'usage des femmes en commun. Ils avoient pour cet effet un lieu particulier, où tous se rendoient à certains jours. Là, nus & en silence, ils attendoient respectueusement le signal qui devoit ouvrir la carrière à leurs desirs déréglés; & le chef de l'assemblée n'avoit pas plutôt prononcé ces paroles de la Genèse : „ Croissez & multi-

„ pliez ; ” qu'ils mettoient en pratique leur abominable morale , sans respect même pour les liens du sang les plus sacrés. Croiroit-on après cela qu'ils avoient l'imprudencce de vouloir passer pour chastes ? Comme tous les sectaires, ils menoiert à l'extérieur une vie très-régulière ; & si quelqu'un d'entr'eux étoit connu pour avoir usé des plaisirs charnels ailleurs que dans leurs assemblées , ils l'en chassoient , ainsi qu'Adam & Eve avoient été chassés du paradis terrestre. Les uns donnent pour chef à cette secte Prodicus ; les autres Carpocrate. Quoi qu'il en soit , elle s'est renouvelée souvent. Les pauvres Freres , du quatorzième siècle de l'Eglise , & les Picards , du quinzième , étoient des vrais Adamites ; & l'on prétend qu'il y en a même aujourd'hui dans plusieurs contrées de l'Europe , principalement en Bohême & en Angleterre.

ADAR : c'est le nom que les Juifs donnoient au dernier mois de leur année , qui répond aux mois de Février & de Mars. Ils célébroient , le treizième jour de ce mois , la fameuse victoire que remporta Judas Machabée , contre Nicanor , général du Roi de Syrie , qu'il tua de sa propre main. Le quatorzième jour étoit destiné à solemniser la fête des Purim. Voyez PURIM.

ADARGATIS , ATARGATIS ou ATERGATIS , divinité adorée par les Syriens & par les peuples de la Mésopotamie. Athénée cite un trait burlesque & plaisant d'Antipater de Tarse , par lequel ce philosophe prétendoit expliquer l'étymologie du nom d'*Atergatis*. Selon lui , c'étoit une reine de Syrie , nommée *Gatis* , qui aimoit le poisson avec tant de fureur , qu'elle voulut réserver pour elle tous ceux qui se trouveroient dans ses Etats , & porta une loi qui défendoit à tous ses sujets de manger du poisson. Cette loi étoit conçue en ces termes : „ Personne ne mangera du poisson en Syrie , „ excepté *Gatis*.” C'est de-là que la reine fut surnommée *Atergatis*. Cette anecdote péche par le fondement ; car la langue grèque n'étoit point en usage en Syrie. Pour ce qui est du goût de la reine pour le poisson , il en est parlé dans plusieurs autres auteurs. Si l'on en croit Mnéstéas , on offroit dans son temple des poissons d'or & d'argent , & même des poissons naturels , qui passoiert rapi-

dement de l'autel de la déesse sur la table de ses prêtres. Quelques écrivains rapportent que cette reine , après avoir mangé tant de poissons , en fut mangée elle-même à son tour. Mopsus , roi de Lydie , l'ayant vaincue & fait prisonnière , la livra à la vengeance des poissons du lac d'Ascalon , qui la dévorèrent ; c'est ce qu'assure Xanthus , Lydien. Mais d'autres auteurs soutiennent qu'elle se précipita elle-même dans ce lac , pour se punir de la foiblesse qu'elle avoit eue pour un jeune homme ; foiblesse à laquelle Sémiramis dut sa naissance. Quoi qu'il en soit de tous ces contes qui renferment sans doute quelqu'allégorie , les Syriens , en l'honneur de cette déesse , s'interdisoient l'usage du poisson , & la représentoient moitié femme , moitié poisson. Les peuples de la Mésopotamie couronnoient ses statues de rayons qui s'élevoient en haut , & lui mettoient des poissons sous les pieds ; emblèmes qui ont fait croire à quelques sçavants , que la déesse Adargatis étoit l'image de la nature , & de ses productions. Plusieurs croient que le nom d'*Adargatis* dérive du mot syriaque *addir* , qui signifie *grand* , *puissant* , & de *dag* , poisson. La même déesse , étant reine de Syrie , fut connue sous le nom de *Derceto*. Il se trouve des auteurs qui pensent qu'Adargatis n'étoit autre que la lune que les Syriens adoroient , comme la femme du dieu Adad , ou du Soleil. Enfin Selden s'est imaginé qu'Adargatis étoit le dieu Dagon dont il est parlé dans l'Écriture.

Selon M. Pluche , cette divinité n'étoit , dans son origine , qu'une figure symbolique , à laquelle on donnoit une queue de poisson ; pour exprimer le signe du zodiaque , qui porte ce nom. La superstition fit depuis de cette figure la reine des poissons.

**ADELPHE** : philosophe Platonicien , qui fit un mélange des principes de Platon , & des erreurs des Gnostiques , & forma de cet assemblage une doctrine particulière , qui trouva plusieurs partisans dans le troisième siècle.

**ADÉPHAGIE** : fausse divinité du paganisme , laquelle présidoit à la gourmandise , & étoit révérée chez les Siciliens. Son nom signifie en grec l'*action de*

*manger jusqu'à la satiété.* On avoit placé sa statue dans le temple de Cérés, à côté de celle de cette déesse.

**ADESSÉNAIRES** : nom donné à quelques Sacramentaires ou hérétiques du seizième siècle, qui nioient la présence réelle de J. C. dans le Sacrement de l'Eucharistie. Ils différoient un peu de ces derniers, en ce qu'ils admettoient la réalité; mais c'étoit dans un sens différent de celui de l'Eglise Catholique. On les distinguoit en quatre classes. Les premiers disoient que le corps de J. C. est au pain; les seconds, qu'il est autour du pain; les troisièmes, qu'il est sous le pain; & les derniers, sur le pain.

**ADJURATION** : terme dont on se sert dans les exorcismes. L'exorciste adjure le diable, c'est-à-dire, lui commande, de la part de Dieu, de faire ou de dire quelque chose. *Voyez EXORCISME.*

**ADONAI**, *Seigneur* : un des noms de Dieu, chez les Hébreux. Comme celui de JEHOVAH, qui étoit le nom propre de Dieu, ne pouvoit être prononcé que par le grand-prêtre, lorsqu'il entroit dans le sanctuaire, les Juifs se servoient du mot *Adonai*, dans leurs discours & dans leurs écrits. Les Chrétiens Grecs ont fait cette substitution dans les Livres de l'ancien Testament.

**ADONÉA** : divinité payenne, qui présidoit aux voyages.

**ADONÉE** : c'est le nom que les Arabes donnoient au soleil.

**ADONIES** : fêtes payennes, en l'honneur d'Adonis, beau jeune homme, qui fut l'amant chéri de Vénus, selon les poètes, & qui mourut à la chasse d'une blessure de sanglier. Ces fêtes étoient célébrées avec solennité dans plusieurs pays; en Grèce, en Macédoine, en Assyrie, en Egypte & ailleurs. Les Athéniens offroient à Adonis, le jour de sa fête, des fruits de toute espèce. Ils semoient du bled & de l'orge dans des jardins sacrés, situés près de la ville, qu'on appelloit *jardins d'Adonis*. On ne sçait rien de particulier touchant la manière dont certains peuples de Macédoine célébroient la fête d'Adonis. On rapporte seulement qu'Hercule, passant un jour dans la ville de Dia, le jour que l'on y

célébroit cette solemnité ; & , voyant une foule de peuple sortir d'un temple , il demanda à quelle divinité il étoit consacré ? On lui répondit que c'étoit à Adonis ; & il repartit aussitôt qu'on ne devoit pas avoir beaucoup de respect pour une divinité qui n'avoit mérité les honneurs divins , que par des exploits galants. C'étoit particulièrement en Assyrie , que le culte d'Adonis étoit établi. Les Assyriens prétendoient que c'étoit dans leur pays même qu'Adonis avoit été blessé à mort par un sanglier. Ils célébroient , chaque année , ce funeste événement par un deuil général , accompagné des signes extérieurs de la plus vive douleur. Ils se frapotent la poitrine ; déchiroient leurs habits ; pouissoient des cris & des hurlements affreux ; puis ils faisoient avec pompe les funérailles d'Adonis. Le lendemain , ils feignoient qu'il étoit ressuscité , & célébroient son apothéose avec les réjouissances les plus solemnelles. Les femmes se coupoient les cheveux , & les présentoient au nouveau Dieu , comme une offrande. Celles qui vouloient conserver leur chevelure , étoient obligées de rester , pendant un jour entier , dans la place publique , & de se prostituer aux étrangers qui se présentoient. Le profit qu'elles retiroient de ce trafic , étoit employé à offrir un sacrifice à la déesse amante d'Adonis. Ces particularités sont rapportées par Lucien , dans son Traité de la déesse de Syrie. Les fêtes d'Adonis étoient aussi fort célèbres en Egypte. Théocrite nous a laissé , dans une de ses Idylles , un détail curieux sur cette solemnité que l'on célébroit à Alexandrie. C'étoit ordinairement la reine d'Egypte , qui présidoit à la cérémonie , & qui en faisoit la dépense. Elle choisissoit une vaste sale de son palais , qu'elle faisoit orner des plus riches tapisseries , & des peintures les plus précieuses. Dans cette sale , étoient dressés deux lits d'argent , l'un pour la déesse Vénus , l'autre pour Adonis , qu'on y voyoit couché sous la forme d'un beau jeune homme. Autour de ces lits , s'élevoient des berceaux de verdure entrelacés de jasmin , & de plusieurs autres fleurs. Au-dessus voltigeoient de petits amours ailés , semblables à de tendres oiseaux échappés de leur nid , qui essayent leurs forces , en voletant de

branche en branche. Auprès des lits étoient des offrandes de fruits & de fleurs de toute espece, renfermées dans des corbeilles tissues d'argent ; des vases d'or remplis des plus précieux parfums ; des gâteaux délicieux, que des femmes composoient exprès avec la plus pure farine, du miel & de l'huile, & le suc de différentes fleurs. Entre les divers ornemens qui composoient cette sale, on y voyoit représenté en yvoire l'enlèvement de Ganimede par l'aigle de Jupiter. Pendant que la foule des spectateurs repaissoit ses yeux d'un si beau spectacle, de jeunes chanteuses célébroient, par des hymnes, les louanges de Vénus & d'Adonis, & la magnificence de la reine d'Egypte. Le lendemain au lever de l'aurore, on portoit en pompe, sur le bord de la mer, les lits de Vénus & d'Adonis. Les femmes paroissoient, dans cette procession, les cheveux épars, le sein découvert : leurs robes flottoient négligemment sur leurs talons, sans être retenues par la ceinture. Arrivées sur le rivage de la mer, elles commençoient à chanter ces paroles, qu'on lit dans Théocrite : „ Toi seul, entre tous les „ héros, ô cher Adonis ! toi seul as le privilège de „ pouvoir passer alternativement de l'empire des morts „ à celui des vivants ! privilège que n'ont pu obtenir „ ni le puissant Agamemnon, ni l'implacable Ajax, ni „ le vaillant Hector, ni Pyrrhus, ni Patrocle, ni aucun „ des Princes si vantés d'Argos & de Mycènes. O „ Adonis ! sois-nous favorable ; & quand tu reviendras, „ l'année suivante, amene avec toi le bonheur & la „ joie. ”

ADOPTIENS, appellés aussi FÉLICIENS : hérétiques du huitieme siècle, qui se répandirent sur-tout en Espagne, & eurent pour chefs les Evêques Félix & Élipand. C'étoit une sorte de Nestoriens, en ce qu'ils divisoient Jesus-Christ en deux fils, & comme en deux personnes. Ils prétendoient que, quant à sa nature divine, Jesus-Christ est véritablement Fils de Dieu ; mais qu'il ne l'est que par adoption, quant à sa nature humaine.

ADORATION : culte religieux, hommage, respect que l'on rend à la Divinité, soit extérieurement, soit intérieurement. L'adoration extérieure est différente,

suivant les différentes religions. Autrefois , chez les payens , elle consistoit à porter la main sur la bouche pour la baiser ; à se couvrir le tête d'un voile , & , dans cet état , à faire plusieurs fois le tour de l'autel. On se prosternoit le plus souvent devant les idoles. Ailleurs on les honoroit par des danses ; chez certains peuples , en étendant les mains ; & les Hébreux avoient cet usage. Dans la Religion Chrétienne , on se prosterne , on se met à genoux , on incline la tête & le corps. Les ministres de nos autels levent aussi quelquefois les mains vers le ciel. L'adoration intérieure est la plus pure , & la plus digne du vrai Dieu. Quoique souvent unie à l'autre , elle en est tout-à-fait indépendante. Par elle , nous élevons notre cœur vers l'Être suprême : nous reconnoissons sa grandeur , sa puissance ; nous admirons sa bonté : nous nous anéantissons devant sa divine Majesté. Enfin l'adoration s'entend aujourd'hui plus particulièrement du culte que l'on rend au vrai Dieu : on l'appelle aussi *culte de latrie*. Le mot *idolâtrie* exprime tout hommage illégitime , qu'on rend aux créatures. *Voyez ces articles.*

**ADORATION DE LA CROIX** : cette cérémonie , qui se fait , le vendredi saint , est une des plus augustes & des plus touchantes de notre Religion. En vain les hérétiques s'efforcent-ils de la décrier & de la combattre , sous prétexte que nous rendons au bois de la croix un hommage qui n'est dû qu'à Dieu. Persuadés intérieurement de la fausseté de cette accusation , & que , dans cet instrument de la passion du Sauveur , nous n'adorons que le Sauveur lui-même , ils aiment cependant mieux en faire parade , & crier à l'idolâtrie , que de n'avoir rien à dire. Ne nous amusons donc point à les réfuter.

Après que le diacre a chanté la passion , le célébrant fait d'assez longues prières pour le pape , pour l'archevêque du diocèse , pour tous les ordres de l'Eglise , pour le Roi , pour les catéchumenes , pour l'éloignement de toutes les calamités qui peuvent nous opprimer , pour les hérétiques & schismatiques , pour les Juifs , pour les payens. A chaque oraison que dit le célébrant , car il en dit une particulière pour chacun , le diacre  
averit

avertit le peuple de fléchir le genou, & , peu après, de se lever : il n'y a qu'après l'oraison pour les Juifs , où l'on ne fléchit point le genou , parce que , dit-on , au supplice du Sauveur , les Juifs qui le crucifioient , ne fléchirent le genou , que pour se moquer de lui. Quand toutes ces prières sont finies , le célébrant & ses assistants se rendent à la sacristie , & se préparent pour l'adoration. Ils en reviennent dans cet ordre : marchent d'abord deux ou quatre , ou même six prêtres , en chapes rouges. Ils sont suivis par deux sous-diacres , en aubes , & pieds nus ; qui portent la croix , laquelle est couverte d'un voile blanc , en sorte qu'elle y est enveloppée , comme un cadavre dans un linceul. Viennent ensuite le sous-diacre , le diacre , & enfin le prêtre officiant , aussi en aubes , & pieds nus , tenant chacun en leurs mains une petite baguette. Outre leurs aubes , le prêtre officiant & le diacre ont encore leurs étoles , mais de couleur noire. Arrivés au lieu où l'on doit déposer la croix , les deux sous-diacres s'avancent , en faisant plusieurs genuflexions , vers un tapis placé au milieu du chœur , & assez souvent aux pieds de l'autel , & y reposent la croix. Ils lui font ensuite une profonde révérence , & se retirent derrière le tapis , où ils restent à genoux. Pendant ce temps , tout le clergé , tout le peuple est prosterné en terre. Les prêtres , en chapes rouges , chantent en grec , jusqu'à trois fois , ces paroles : „ Dieu saint , &c. ” que le chœur répète en latin autant de fois. Après cela , l'officiant s'approche de la croix ; & , en la découvrant un peu , il commence cette fameuse antienne , qui a paru si scandaleuse aux hérétiques : „ Voyez le bois de la croix , sur lequel est mort le Sauveur du monde ; venez , adorons-le. ” Il découvre ensuite la croix un peu plus ; l'éleve à deux mains , la montrant au peuple , & répétant encore ces paroles : „ Venez , adorons - le. ” Enfin il montre la croix tout à découvert ; la baise le premier , & la fait ensuite baiser à tous les assistants. Pendant l'adoration , on chante diverses antiennes ; après quoi , le célébrant va processionnellement au tombeau chercher la sainte Hostie pour la Communion.

*Tome I.*

C

**ADORATION DU PAPE** : cérémonie qui se fait après l'élection d'un nouveau pape. „ Dès que le pape „ est élu , dit l'auteur du Tableau de la Cour de Rome , „ les cardinaux , chefs-d'ordre , lui demandent son consentement & le nom qu'il a résolu de prendre dans „ ce changement d'état. Les maîtres des cérémonies font „ un procès-verbal de ce qu'il déclare , & en donnent „ acte au collège. Les deux premiers cardinaux-diacres „ prennent le nouveau pape , & le menent derrière l'autel , où , avec l'aide des maîtres des cérémonies , & du „ sacristain qui est toujours de l'ordre des Augustins , on le „ dépouille de ses habits de cardinal , pour le revêtir de „ ceux de pape , qui sont la soutane de taffetas blanc , „ le rochet de fin lin , le camail de satin rouge , & le „ bonnet de même , avec les fouliers couverts de drap „ rouge en broderie d'or , & une croix d'or sur l'empeigne. Le pape , paré de la sorte , est porté dans sa „ chaire devant l'autel de la chapelle où s'est fait l'élection ; & c'est là que le cardinal-doyen , & ensuite les „ autres cardinaux adorent à genoux Sa Sainteté , lui „ baissent le pied , puis la main droite. Le saint pere les „ relève , leur donne le baiser de paix à la joue droite. „ Après cela , le premier cardinal-diacre , précédé du „ premier maître des cérémonies , qui porte la croix , „ & d'un chœur de Musiciens qui chantent l'antienne „ *Ecce Sacerdos magnus* , &c. , Voici le grand-prêtre , „ &c. , s'en va à la grande loge de S. Pierre , où le „ maître maçon fait ouvrir la porte , afin que le „ cardinal puisse passer dans la balustrade pour avertir le „ peuple de l'élection du pape , en criant de toute sa „ force : *Annuntio vobis gaudium magnum ; habemus „ papam* : Nous vous annonçons une grande joie ; nous „ avons un pape. Alors une grande coulevrine de S. „ Pierre tire un coup sans boulet , pour avertir le gouverneur du château Saint-Ange de faire la décharge „ de toute son artillerie. Toutes les cloches de la ville „ se font entendre en même temps ; & l'air retentit du „ bruit des tambours , des trompettes & des tymbales. „ Le même jour , deux heures avant la nuit , le pape , „ revêtu de la chape , & couvert de sa mitre , est porté

„ sur l'autel de la chapelle de Sixte, où les cardinaux,  
 „ avec leurs chapes violettes, viennent adorer une se-  
 „ conde fois le nouveau pontife qui est assis sur les  
 „ reliques de la pierre sacrée. On rompt cependant la  
 „ clôture du conclave; & les cardinaux, précédés de  
 „ la musique, descendent au milieu de l'église de S.  
 „ Pierre. Le pape vient ensuite, porté dans son siège  
 „ pontifical, sous un grand dais rouge, embelli de  
 „ franges d'or. Ses estafiers le mettent sur le grand  
 „ autel de S. Pierre, où les cardinaux l'adorent pour  
 „ la troisième fois; &, après eux, les ambassadeurs des  
 „ princes, en présence d'une infinité de peuple, dont  
 „ cette vaste église est remplie jusqu'au bout de son  
 „ portique. On chante le *Te Deum*; puis le cardinal-  
 „ doyen étant du côté de l'épître, dit les versets &  
 „ oraisons marqués dans le cérémonial Romain. Ensuite  
 „ on descend le pape sur le marche-pied de l'autel: un  
 „ cardinal-diacre lui ôte la mitre, & il bénit solemnelle-  
 „ ment le peuple; après quoi, on lui change ses orne-  
 „ ments pontificaux; & douze porteurs, revêtus de  
 „ manteaux d'écarlate, qui vont jusqu'à terre, le mettent  
 „ dans sa chaire, & le portent élevé sur leurs épaules,  
 „ jusques dans son appartement. ”

L'usage de baiser les pieds au pape est fort ancien  
 dans l'Eglise; &, suivant Baronius, on trouve, dès  
 l'an 204, des exemples d'un pareil hommage rendu  
 au vicaire de J. C. Nous voyons dans l'Histoire les  
 plus puissants monarques déposer leur gloire aux pieds  
 du successeur des apôtres; & si l'on en croit le pape  
 Gregoire XIII, cet hommage étoit de leur part un  
 devoir. „ L'Eglise, dit ce fier pontife, dans la fautive  
 idée qu'il avoit conçue des prérogatives de son siège,  
 l'Eglise en épousant le vicaire de Jesus-Christ lui a  
 apporté la plus riche & la plus précieuse dot, qui est la  
 plénitude du pouvoir spirituel & temporel: elle lui a  
 donné la mitre, comme un gage de son autorité spiri-  
 tuelle; &, la couronne, comme une marque de sa puis-  
 sance temporelle. La mitre est le symbole du sacerdoce,  
 & la couronne celui de la royauté. En le revêtant de  
 ces ornements, elle l'a constitué le vicaire de celui qui

porte écrit sur ses vêtements & sur sa cuisse : **LE ROI DES ROIS , ET LE SEIGNEUR DES SEIGNEURS.** De peur que les honneurs , que l'on rend au chef de l'Eglise , ne vinssent à dégénérer en superstition , les papes ont fait mettre une croix sur l'empeigne de leurs souliers. Ainsi ce n'est pas , à proprement parler , le pied du pape que l'on baise ; c'est la croix de Jesus-Christ.

Pour ce qui regarde la coutume de porter le pape sur les épaules , on pourroit peut-être la regarder comme un reste du faste des grands de l'ancienne Rome , qui se faisoient porter par des esclaves , dans une espece de litiere. Etienne II est le premier que l'on ait porté ainsi. Platina , historien des papes , insinue que cet honneur fut rendu à Etienne , en considération de son grand mérite.

**ADRAME** : divinité payenne , dont le culte étoit particulier à la Sicile.

**ADRAMELECH** : faux dieu qui étoit adoré par les Sépharraïmites , peuple que les rois d'Assyrie envoyèrent habiter la Terre-sainte , après la destruction du royaume d'Israël par Salmanazar. Ces idolâtres faisoient passer leurs propres enfants par le feu , pour honorer Adramélech. Cette divinité , selon quelques-uns , étoit représentée sous la forme d'un mulet : d'autres disent qu'elle avoit la figure d'un paon.

**ADRASTÉE** : surnom que les payens donnent à Némésis , déesse de la vengeance. *Voyez NÉMÉSIS.* C'étoit aussi le nom d'une des nymphes qui nourrirent Jupiter dans l'ancre de Dicté en Crète. *Voyez JUPITER.*

**ADVÉITAM** : c'est le nom d'une secte de Philosophes Indiens , qui pensent que Dieu est le seul être existant , & que le monde est phantastique. La secte opposée , qui soutient que Dieu & le monde existent séparément , se nomme *Dueitam*. Il y a une secte mixte qui prétend concilier les deux partis , & qui s'appelle *Adueïta Vichista Dueitam*.

**ÆACÉES** : fêtes & jeux solennels , que les habitants de l'isle d'Egine , aujourd'hui Léparde , célébroient en l'honneur d'Æaque , un de leurs rois. *Voyez ÆAQUE.*

**ÆAQUE**, fils de Jupiter & d'Egine, selon les poëtes, regna dans une île appelée *Egine*, du nom de sa mere, & gouverna son peuple avec tant de piété, de sagesse & d'équité, que les dieux témoignèrent par un miracle éclatant, combien ce prince leur étoit agréable. Tous ses sujets étant morts de la peste, Æaque, demeuré seul dans ses Etats, obtint que toutes les fourmis, qui se trouveroient dans l'île, fussent changées en hommes. Ces nouveaux habitants furent appelés, conformément à leur origine, *Myrmidons*. Les vertus d'Æaque lui méritèrent une place parmi les juges des enfers ; & les morts de l'Europe furent particulièrement soumis à son tribunal. On le représentoit ordinairement armé d'une baguette.

**ÆSCHINES** : médecin empyrique d'Athènes, partisan zélé de l'hérétique Montan, qui enseigna qu'on trouvoit plus de lumieres & d'instruction dans les discours de Montan, que dans l'Evangile.

**ÆGIOCHUS** ou **ÆGIOQUE**, d'un mot grec, qui signifie *porte-chèvre*, étoit, chez les payens, un surnom de Jupiter qui fut nourri de lait de chèvre, par Mélisse & Amalthée. Suivant les poëtes, Jupiter se servit de la peau de cette chèvre, pour couvrir le bouclier qu'il porta dans la guerre contre les Titans. Ensuite, par reconnaissance, il lui rendit la vie, & la plaça parmi les astres.

**ÆGIPAN** : surnom que les prêtres donnent au dieu Pan, quand ils nous le représentent avec des pieds de chèvre. Ils le donnent aussi aux Sylvains & aux Satyres, pour la même raison.

**ÆGOBOLE** : surnom de Bacchus chez les Potniens. Ce faux dieu, nous disent les Mythologistes, ayant frappé de la peste les habitants de la ville de Potnie, pour les punir de ce qu'ils avoient tué son sacrificateur, l'oracle d'Apollon, qu'ils consulterent, leur répondit que le seul moyen d'apaiser Bacchus, étoit d'immoler sur ses autels le plus beau jeune homme de la ville. Les malheureux Potniens obéirent, & continuerent ce sacrifice, pendant plusieurs années, jusqu'à ce que le dieu, s'étant enfin laissé fléchir, leur permit de substituer une

chèvre au jeune homme ; & c'est de-là que Bacchus fut appellé depuis *Ægobole*.

**ÆGOCEROS** : autre mot grec , qui signifie *portant cornes de chèvre*. On appelloit ainsi le dieu Pan , selon les poètes , en mémoire de ce que ce dieu , dans la guerre contre les Titans , s'étoit métamorphosé lui-même en chèvre , pour se tirer des mains du géant Tiphon , qui l'avoit fait prisonnier. Cette chèvre , ajoutet-on , parut digne à Jupiter d'avoir une place parmi les astres.

**ÆGOPHAGE**, *mangeur de chèvre*. A Sparte , on appelloit ainsi la déesse Junon , parce qu'on lui sacrifioit des chèvres.

**ÆLURUS** : le dieu des chats chez les Egyptiens. On sçait que ce peuple superstitieux adoroit une infinité d'animaux , & jusqu'aux oignons des jardins.

**ÆRIENS** : hérétiques du quatrième siècle & sectateurs d'Aërius , prêtre de l'église de Sébaste. Ce chef de secte ne fit qu'enchériser sur l'erreur d'Arius , qu'il avoit lui-même embrassée. Il condamnoit les prières pour les morts ; rejettoit les jeûnes & les abstinences de l'Eglise , & soutenoit que les prêtres étoient égaux en pouvoir aux évêques.

**ÆROB** : c'est ainsi que les Parfis , ou Guebres , appellent un ange chargé de veiller sur la conduite de tous les autres anges répandus dans l'univers. *Voyez ANGES*.

**ÆSAR** : nom que les Etrusques donnoient à la divinité , suivant Suétone. Cet historien observe qu'entr'autres prodiges , qui précéderent la mort d'Auguste , la foudre frapa la statue de Cæsar , & effaça le C de son nom , qui étoit gravé sur le piedestal. Auguste consulta les devins sur cet événement. Ils lui répondirent que le C étant une lettre numérique , qui signifie *cent* , il n'avoit plus que cent jours à vivre , après lesquels il seroit mis au rang des dieux , à cause qu'*Æsar* ou le reste du mot de *Cæsar* , signifioit *dieu* en langage Etrusque.

**ÆSCULANUS**, divinité fabuleuse , que les payens croyoient présider aux monnoies de cuivre , comme *Argentius* présidoit aux monnoies d'argent.

**AËTIENS** : branche d'Ariens , ainsi appellés d'Aë-tius , leur chef , que sa doctrine révoltante lit surnommer l'*Impie* ou l'*Atbée*. Ils furent aussi nommés *pars Ariens* , & plus généralement *Eunoméens* , à cause d'Eunome , le plus fameux disciple d'Aëtius. *Voyez EUNOMÉENS*.

**AFTARA** : lecture d'un endroit des Prophetes , qui se fait dans la synagogue le jour du sabbat. Le mot d'*aftara* signifie *congé* , parce qu'après cette lecture , chacun se retire. *Voyez SABBAT*. L'Aftara est aussi en usage dans la fête qu'on célèbre au commencement de l'année.

**AFFILIATION** : se dit d'une communauté religieuse , qui en affilie , c'est-à-dire qui en adopte une autre. Ce mot signifie encore l'état d'un moine qui , ayant fait ses vœux pour un tel couvent , ne peut être envoyé dans un autre par son supérieur. Enfin , par affiliation , on entend l'adoption que fait un ordre monastique quelconque d'un particulier , à qui , pour cet effet , il envoie des lettres qui le constituent membre de la communauté. Cette dernière espèce d'affiliation faisoit un des plus fermes appuis des Jésuites en France , avant qu'ils fussent chassés de ce royaume.

**AGAPES** , d'un mot grec , qui signifie *amour* , étoient de pieux festins que les premiers Chrétiens faisoient , le soir , dans les églises , en mémoire de la dernière Cène que Jesus-Christ fit avec ses apôtres. Les riches fournissoient à la dépense : on buvoit ; on mangeoit avec une pieuse allégresse , & l'on communioit après le repas. Mais les abus , qui , du temps même de S. Paul , s'étoient glissés dans une institution si belle en apparence , obligerent cet apôtre de remettre le festin après les saints mystères. Le scandale subsista cependant ; & , dans la suite , les évêques ne crurent pas pouvoir mieux faire que d'abolir tout-à-fait ces sortes de festins. On trouve encore des vestiges de cette pratique , qui s'observe , dans quelques diocèses , le jeudi saint.

**AGAPÈTES** : ce nom aussi dérivé du grec & qui veut dire *bien-aimées* , se donnoit , dans la primitive église , à des vierges qui se consacroient , sans faire de vœux , au service des ecclésiastiques , & leur tenoient

lieu de compagnes. La plété des fideles , & la pureté de mœurs des prêtres d'alors autorisoient ces pieuses sociétés ; mais elles dégénérèrent insensiblement ; & le mal , qui en résulta , devint si grand , que plusieurs agapètes , sous prétexte de charité , recevoient chez elles les passants & les étrangers. En 1139 , le concile de Latran supprima ces fraternités.

On appelloit encore *agapètes* , dans le quatrieme siècle , certaines femmes qui recherchoient le commerce des jeunes gens , & leur persuadoient qu'il n'y avoit rien d'impur pour les consciences pures. Cette sorte de secte , née de celle des Gnostiques , fit d'assez grands progrès ; ceux qui la composoient , passioient pour garder un secret inviolable sur les mysteres auxquels ils étoient initiés.

**AGAR** : servante d'Abraham. Ce patriarche , voyant que sa femme Sara étoit stérile , prit Agar pour sa concubine , & en eut un fils , nommé *Ismaël* , dont les Mahométans se prétendent descendus.

**AGARÉNIENS** : secte de Chrétiens apostats , qui renoncèrent à l'Évangile , vers le milieu du septieme siècle , pour embrasser la religion de Mahomet. On leur donna le nom d'*Agaréniens* , à cause d'Agar , mere d'Ismaël , dont plusieurs peuples Mahométans sont descendus. Une preuve de la grossièreté & de la stupidité de ces Agaréniens , c'est qu'ils alléguoient , comme un fort argument contre la Trinité , que Dieu n'avoit point de femme , & , par conséquent , ne pouvoit avoir de fils.

**AGÉRONIE** : déesse du silence , chez les payens. Elle avoit sa statue dans le temple de la volupté. On la représentoit avec un doigt sur la bouche.

**AGÉTORIES** : fêtes du paganisme , célébrées chez les Grecs. On ne sçait pas en l'honneur de quelle divinité.

**AGIONITES** : secte de débauchés , qui parurent dans le septieme siècle de l'Église. Ils prétendoient que le mariage & la chasteté étoient une suggestion du mauvais principe. En conséquence , ils se livroient à toutes sortes d'infamies & d'abominations.

**AGLAIE** ou **ÆGLÉ**. Les poètes donnent ce nom à la plus jeune des trois Graces.

**AGLIBOLE** : les habitants de Palmyre, dans la Syrie, donnoient à leur dieu ce nom dérivé de trois mots arabes, *ag*, *al*, *bal*, qui signifient à la lettre : *Pone super corde*; mot à mot : „ Mettez sur votre „ cœur, „ c'est-à-dire : „ Appliquez-vous, faites „ attention. „

**AGNEAU-PASCHAL**, ou **L'AGNEAU DU PASSAGE**; **PASCHAL** ou **PASQUES** ( en hébreu *pe-sach* ) signifiant *passage*. C'est le nom que donnoient les Israélites à l'agneau qu'ils immoloient tous les ans, en mémoire du passage de la mer rouge, mais sur-tout de ce fameux passage de l'ange exterminateur devant les maisons des Hébreux, dont les portes étoient teintes du sang de l'agneau, tandis qu'il frapoit de mort toutes celles des Egyptiens qui n'avoient point cette marque distinctive. L'immolation de l'Agneau paschal étoit donc, chez les Juifs, le principal objet de la fête de Pâques, qu'ils célébroient pendant huit jours. Voici les cérémonies que Moïse leur avoit prescrites, à ce ce sujet de la part de Dieu. Le dixième jour du mois de Nisan, qui commençoit avec la lune de Mars, chaque famille devoit mettre à part un agneau, ou un chevreau, né dans l'année, mâle & sans défaut, & le garder jusqu'au quatorze du même mois. Ce jour, vers le soir, on l'immoloit; &, la nuit même, on le mangeoit avec du pain sans levain, & des racines amères. Si le nombre de ceux qui étoient dans la maison, ne suffisoit pas pour manger l'agneau, il en falloit prendre dans la maison voisine. On n'en pouvoit manger aucune partie ni crue ni bouillie dans l'eau, mais seulement rôtie au feu, même la tête, les pieds & les intestins : on n'en devoit point garder pour le lendemain; &, s'il en restoit quelque chose, on le brûloit. Il falloit encore que ceux qui le mangeoient, le fissent à la hâte, comme des gens qui sont pressés de partir; qu'ils eussent aux pieds leur chaussure de voyage, & un bâton à la main. *Voyez PASQUES.*

**AGNOITES** ou **AGNOËTES**, suivant la prononciation du mot grec, qui signifie ignorants, étoient des hérétiques du quatrième siècle, disciples de Théophrone

de Cappadoce. Ils prétendoient que Dieu ne connoissoit pas tout, mais qu'il acquéroit de nouvelles connoissances. Ils changerent aussi la forme du baptême, en baptisant, non pas au nom de la sainte Trinité, mais au nom de Jesus-Christ.

AGNOÏTES : autre nom d'hérétiques du sixieme siecle, ayant pour auteur un certain Thémistius, diacre d'Alexandrie. C'etoit une branche de la secte des Eutychiens & des Nestoriens. Leur erreur particuliere consistoit à soutenir que Jesus-Christ avoit ignoré quelque chose; & ils s'appuyoient sur un passage de l'Écriture, qui dit que le Fils de l'homme ne sçait pas le jour du jugement. Il est vrai qu'en faisant abstraction de la Divinité, Jesus-Christ pouvoit ignorer quelque chose. Mais l'union intime des deux natures, ce dont ne convenoient pas les Agnoïtes, ne laisse aucun doute sur sa science infinie, égale en tout, & la même que celle de Dieu le Pere.

AGNUS, & AGNUS DEI : ce sont de petits pains de cire, empreints d'une figure d'agneau, que le pape bénit, le dimanche *in Albis*, autrement le dimanche de la *Quasimodo*, après la consécration. Voici ce que l'on dit de l'origine de cette cérémonie, qui se renouvelle, tous les sept ans, à pareil jour. Autrefois, le dimanche *in Albis*, ce qui restoit du cierge paschal, étoit distribué par morceaux au peuple, qui les regardoit dévotement comme des préservatifs contre le démon, le tonnerre & toutes sortes d'accidents. A Rome, cet usage étoit un peu différent. Au lieu du cierge paschal, l'Archidiaacre prenoit d'autre cire qu'il pétrissoit avec de l'huile, & qu'il divisoit ensuite en petits morceaux, auxquels il donnoit une forme d'agneau. Lorsqu'il les avoit bénis, il en faisoit des largeesses aux fideles. A présent ce sont, comme nous l'avons dit, de petits pains de cire, qu'on a soin de préparer long-temps auparavant. Le jeudi saint, on les présente au pape qui les bénit : un sous-diaacre les lui rapporte, le samedi saint, à la Messe & lui dit, par trois fois, en les lui présentant : „ ce sont ici de „ jeunes agneaux qui vous ont annoncé l'*alleluia*; voilà qu'ils viennent à la fontaine pleine de charité, *alleluia*.” Sur cette triple invitation, Sa Sainteté les prend, & les

partage entre les cardinaux & ses principaux officiers, pour être ensuite distribués dans toutes les parties du monde Chrétien. L'Espagne sur-tout, & l'Italie, en font une grande consommation.

Par une constitution du pape Grégoire XIII, faite en 1572, il est défendu à ceux qui n'ont pas reçu les ordres sacrés, de toucher aux *Agnus Dei*, si ce n'est en certains cas extraordinaires; &, pour une plus grande précaution, il a ordonné que les laïques auroient soin de les tenir enchassés dans du verre ou du crystal ou dans d'autres matieres transparentes, & que ceux qui auroient le moyen de les enveloper dans quelque riche étoffe de broderie, feroient ajuster ces ouvrages de telle sorte que les *Agnus Dei* y parussent toujours, de quelque côté, comme dans un reliquaire. Il est défendu par la même constitution de les peindre, sous peine d'excommunication, d'autant que la couleur blanche de la cire, avec laquelle ces figures en relief sont formées, a été jugée par ce pape la plus convenable de toutes celles qu'on sçauroit imaginer pour représenter l'Agneau de Dieu immaculé. Ce sont les termes de l'auteur du *Tableau de la Cour de Rome*.

*AGNUS DEI*, en terme de liturgie, est la partie de la Messe, où le prêtre frappe trois fois sa poitrine en prononçant autant de fois la priere qui commence par ces mots.

La prononciation fait encore sentir la différence de ces deux articles. On dit *Anius*, quand il s'agit du premier, & *Agnus* pour exprimer le second.

**AGONALES**: fêtes que les Romains célébroient en l'honneur de Janus, selon quelques auteurs; & selon d'autres, en l'honneur des dieux Agoniens. Cette dernière opinion est plus conforme au nom que portent ces fêtes. Voyez **AGONIENS**. On les célébroit trois fois l'année, le 9 de Janvier, le 21 de Mai, & le 11 de Décembre.

On appelloit aussi *Agonales* les Saliens ou Prêtres que Numa Pompilius avoit consacrés au dieu Mars. Voyez **SALIENS**.

**AGONE**: on donnoit ce nom au sacrificateur qui, dans les fêtes Agonales, immoloit un bélier. Avant de

fraper la victime, il crioit au peuple : *Agone ?* ce qui signifie, *Agirai-je ?* De-là vient le nom d'*Agone* qu'il portoit. On l'appelloit aussi *le Roi des choses sacrées.*

**AGONICÉLITES.** On appelloit ainsi quelques Chrétiens, qui vouloient qu'on priât Dieu debout, & qui prétendoient que c'étoit une superstition de le prier à genoux. Cette opinion puérite auroit aujourd'hui bien des partisans.

**AGONIE.** Les Juifs modernes regardent comme une très-bonne œuvre d'assister un homme dans le moment où son ame se sépare d'avec son corps, principalement si le moribond est un personnage sçavant & vertueux. Ceux qui se trouvent présents, quand le malade expire, déchirent leurs habits par quelque endroit ; c'est ordinairement au côté gauche sur le devant : la déchirure doit être longue d'un huitieme d'aune. Quelques-uns jettent dans la rue toute l'eau qui se trouve dans la maison. Ils pensent que c'est un ancien usage, pour marquer qu'il y a quelqu'un de mort dans le quartier. Il y a des Juifs qui donnent un baiser au malade agonisant, comme pour prendre congé de lui. On trouve des traces de cet usage dans l'antiquité, où l'on recueilloit l'esprit du mourant errant sur ses lèvres. En Hollande, lorsque le malade expire, les Juifs qui se trouvent présents, déchirent le haut de leurs vestes, vers la boutonniere, & ne la font recoudre que sept ou huit jours après. En quelques endroits d'Allemagne, les femmes déchirent leurs coëffures, lorsque leurs maris rendent les derniers sours.

**AGONIENS :** on appelloit ainsi, dans le paganisme, certains dieux, qu'on invoquoit avant de faire quelque grande entreprise.

**AGONISANTS :** (*les*) c'est le nom d'une confrérie établie à Rome, dont l'objet principal est de prier & de faire prier pour ceux que la justice a condamnés à mort. Ils portent, dans les cérémonies, un sac blanc avec une mosette violette. La veille d'une exécution, ils en donnent avis à plusieurs maisons religieuses. Le lendemain, ils exposent le saint Sacrement dans leur église, & redoublent les prieres pour le criminel. Ils

font dire un grand nombre de Messes pour le repos de son ame; & , le dimanche suivant , ils font un service à la même intention.

**AGONISTIQUES** : (*les*) ce nom , qui signifie en grec *combattants* , étoit donné par les Donatistes à ceux de leur secte , qu'ils détachotent pour aller prêcher leur doctrine dans les villes & dans les campagnes , & pour combattre , disoient-ils , les erreurs des Catholiques. Ces missionnaires méritoient d'autant mieux le nom d'*Agonistiques* , qu'ils employoient souvent la force & la violence.

**AGONIUS** : les Payens appelloient ainsi le dieu qui présidoit aux affaires & aux entreprises difficiles.

**AGONYCLYTES** ou **AGONYCÉLITES**. Voyez **AGONICÉLITES**.

**AGRANIES** ou **AGRIANIES** : fêtes que les habitants d'Argos célébroient en l'honneur d'une des filles de Prætus.

**AGRAULIES** : fêtes en l'honneur de Minerve , ainsi appellées du nom de leurs instituteurs , qui étoient les Agraules , peuple de l'Attique.

**AGRICOLA** , (*Jean-Iseb*) né à Iseb ou Eisseben dans le comté de Mansfeld , fut d'abord ami & disciple de Luther. Il s'en sépara ensuite , & forma une secte particulière. Ses disciples furent appellés *Anoméens* (Voyez cet article.)

**AGRICULTURE** , (*fête de l'*) que les Chinois célèbrent vers le milieu du mois de Janvier , dans les villes de l'Empire. 1. En voici les principales cérémonies : „ Un des magistrats les plus distingués , revêtu de „ ses habits de cérémonie , & couronné de fleurs , „ sort par la porte de la ville qui est exposée au soleil „ levant. Il est accompagné d'un grand nombre de mu- „ siciens & d'une foule de peuple. Les uns tiennent en „ main des flambeaux , les autres des banderolles & des „ drapeaux. Derrière lui , l'on porte sur des leviers des „ statues faites de bois & de carton , enrichies d'or & „ de soie , qui représentent plusieurs personnages qui „ se sont distingués dans l'agriculture. Le magistrat „ après avoir marché quelque temps , toujours vers l'o-

„ rient , rencontre une grande vache faite de terre cui-  
 „ te , & d'un poids si énorme , que quarante hommes  
 „ ne la portent qu'avec peine. Aprés de cette vache ,  
 „ est un jeune garçon qui a une jambe couverte d'un  
 „ brodequin , & l'autre nue , & qui donne continuel-  
 „ lement des coups à la vache. C'est le génie de l'agri-  
 „ culture. Il est suivi de plusieurs laboureurs qui por-  
 „ tent tous les instrumens de l'agriculture. ” Ces céré-  
 monies ont un sens allégorique. Le jeune homme , qui  
 frappe continuellement la vache , apprend au laboureur  
 qu'il doit , par un travail continuel , forcer la terre à de-  
 venir féconde. Il a une jambe nue , & l'autre couverte ,  
 pour marquer que le laboureur , dans son empressement  
 pour le travail , doit à peine prendre le temps de s'habiller.  
 Le magistrat s'en retourne ensuite à la ville , conduisant en pompe cette vache mystérieuse. Il s'arrête  
 devant le palais de l'empereur. Là , on ouvre le ventre  
 de la vache , dans lequel sont renfermées plusieurs pe-  
 tites vaches de la même matiere. L'empereur les distribue  
 à ses ministres ; & fait un petit discours à ses sujets pour  
 les exhorter à cultiver la terre sans relâche. On prétend même  
 que ce prince ne dédaigne pas de labourer lui-même , ce jour-là ,  
 & que le bled produit par son travail est employé à faire du pain pour les sacrifices.

2. Cette fête a passé de la Chine au Tonquoin , où elle se nomme *Can-ja*. Le Roi , accompagné de ses courtisans , suivi de plusieurs corps de troupes & d'une multitude prodigieuse de peuple , donne sa bénédiction aux fruits de la terre , & , comme les empereurs Chinois , il ne dédaigne pas de tracer quelques sillons avec une charrue préparée exprès. Cette cérémonie est suivie d'un repas champêtre que le Roi donne à toute sa cour

3. On pratique , tous les ans , dans le royaume de Siam , une cérémonie qui ressemble assez à la fête de l'Agriculture , établie à la Chine. „ Autrefois , dit la  
 „ Loubere , les rois labouroient les premiers la terre ,  
 „ chaque année , jusqu'à ce qu'ils laisserent cette fonction à un de leurs officiers. Cet officier est un Roi  
 „ imaginaire , qu'on crée exprès toutes les années. Il

„ monte sur un bœuf, suivi d'un cortège d'officiers qui  
 „ lui obéissent, & s'en va faire l'ouverture des terres  
 „ pour le roi." Le même auteur ajoute : „ Cette coutume  
 „ peut être venue de la Chine, avec l'art de l'agriculture.  
 „ Elle peut avoir été inventée pour accréditer le la-  
 „ bourage par l'exemple des rois même. Dans cette  
 „ cérémonie, moitié civile & moitié religieuse, on prie  
 „ tous les esprits bons & mauvais, qui peuvent ou  
 „ servir ou nuire aux biens de la terre." L'officier qui  
 représente le roi, brûle, en pleine campagne, un tas  
 de riz ; ce qui est regardé comme un sacrifice en l'hon-  
 neur des Divinités qui président à l'agriculture.

**AGRIONIES** : fêtes que l'on célébroit dans la  
 Béotie, en l'honneur de Bacchus, surnommé sauvage,  
 féroce, parce que son char étoit traîné par des tigres.

**AGRIPPINIENS** : sectateurs d'Agrippa, évêque  
 de Carthage. *Voyez* REBAPTISANTS.

**A-GUI-L'AN-NEUF** : nom d'une cérémonie  
 religieuse des anciens Druides, prêtres des Gaulois, par  
 laquelle ils annonçoient la nouvelle année, qui com-  
 mençoit chez eux au solstice d'hiver, c'est-à-dire, vers  
 le 20 ou 21 de Décembre. Ce jour, avant le lever du  
 soleil, les Druides, accompagnés des Magistrats & du  
 peuple, qui crioit *Au-Gui-l'an-neuf!* alloient dans une  
 forêt pour cueillir le Gui de chêne. Voici quel étoit  
 l'ordre de la marche. Les Druides, conduisant les tau-  
 raux du sacrifice, paroissent les premiers. Ils étoient  
 suivis des poètes, des musiciens & de leurs disciples  
 initiés aux mystères, qui chantoient des hymnes en  
 l'honneur des Divinités du pays. Après eux, venoit un  
 hérault, vêtu de blanc, portant en main un caducée qui  
 étoit une branche de verveine, entortillée de deux figu-  
 res de serpents, joints ensemble. Trois Druides mar-  
 choient de front, immédiatement derrière le hérault.  
 L'un portoit dans un vase le vin du sacrifice, le second  
 le pain, & le troisième la main ou le sceptre de justice.  
 On voyoit ensuite s'avancer seul le chef ou prince des  
 Druides, revêtu d'une robe blanche sous une autre de  
 fin lin, avec une ceinture d'or, & la tête couverte d'un  
 chapeau blanc, surmonté d'une houppe de soie blanche,

& garni de deux larges bandes qui descendoient sur les épaules, à-peu-près comme celles des mitres de nos évêques. Le roi du pays marchoit à côté du prince des Druides, suivi de la noblesse & du peuple. Lorsqu'on étoit arrivé dans la forêt, dit M. de Sainte-Foix, on dressoit avec du gazon, autour du plus beau chêne, un autel triangulaire; & l'on gravoit sur le tronc & sur les deux plus grosses branches les noms des Dieux qui passoient pour les plus puissants :

THEUT.  
ESUS. TARANIS. BELENUS.  
THEUT.

Ensuite un Druide, vêtu d'une tunique blanche, montoit sur un arbre, y coupoit le gui avec une serpette d'or, tandis que deux autres Druides étoient au pied pour le recevoir dans un linge, & prendre bien garde qu'il ne touchât à terre. Les prêtres tiroient un grand profit de l'eau dans laquelle ils faisoient tremper ce nouveau gui, & persuadoient au peuple qu'elle étoit lustrale, très-efficace contre les sortilèges, & qu'elle guérissoit de plusieurs maladies. C'étoit-là ce qu'ils donnoient pour étrennes aux grands & au peuple. On portoit toujours sur soi de cette eau; l'on en conservoit dans les temples, on en gardoit dans les maisons. *A-gui-l'an-neuf* s'est dit depuis d'une quête singulière, qui se faisoit dans quelques diocèses de France, le premier jour de l'an, pour les cierges de l'église. Une troupe choisie de jeunes gens & de jeunes filles, ayant à leur tête un chef qu'ils appelloient leur *Follet*, étoit chargée de cette pieuse récolte, & faisoient dans l'église des extravagances qui approchoient de celles de la fête des fous. En 1595, cette coutume fut abolie dans le diocèse d'Angers, par une ordonnance synodale; mais elle se pratiqua hors des églises, & la licence devint beaucoup plus grande. Les garçons & les filles couroient de maison en maison, dansant & chantant des chansons dissolues. On fut enfin obligé de proscrire tout-à-fait une quête si scandaleuse, par une autre ordonnance synodale de 1688. Voyez GUI DE CHÊNE.

AGYRTES:

**AGYRTES** : ce nom , qui convient proprement aux charlatans qui rassemblent la populace autour d'eux , étoit donné à juste titre aux Galles , prêtres de Cybele , qui amusoient le peuple par leurs contorsions & leurs extravagances. Voyez GALLES.

**AHARIMAN** que les Grecs ont appelé *Arimanes*. C'étoit , selon les Perses , le principe du mal & le dieu des ténèbres. Dans les premiers temps de leur origine , les Perses n'admettoient qu'un seul principe essentiellement bon , qu'ils nommoient *Hormizda Choda* , & les Grecs *Oromazdes*. Mais , dans la suite , ils lui associerent un principe du mal sous le nom d'*Abariman* , avec cette différence cependant , qu'ils regardoient Ahariman comme créé & issu des ténèbres , au lieu qu'Oromazdes étoit éternel , & la source de la lumière. Les anciens Perses , pour marquer l'horreur que leur inspiroit ce mauvais principe , écrivoient toujours son nom renversé de cette manière , *AVVRIMAN* ; & c'est ainsi qu'on le trouve tracé dans leurs anciens livres. Plutarque rapporte qu'Arimanes déclara la guerre à Oromazdes , & créa des démons malfaisants pour les opposer aux bons génies créés par son rival ; de-là vient le mélange des biens & des maux que l'on remarque sur la terre. Mais il viendra un temps auquel Oromazdes sera vainqueur du méchant Arimanes : alors tous les maux disparaîtront avec leur auteur ; & la terre ne sera plus habitée que par des heureux. Quelques auteurs prétendent que ce fut Oromazdes lui-même , qui créa Arimanes , afin d'avoir un rival qui pût rehausser sa gloire. Ainsi tous les projets de ce mauvais principe contre l'Être suprême n'étoient qu'une suite des décrets divins ; & Arimanes , en s'élevant contre Oromazdes , ne faisoit qu'exécuter ses intentions secrètes. Selon les anciens Perses , tous les débats entre Oromazdes & Arimanes , furent terminés par une paix que les anges ménagerent. Les conditions du traité furent qu'Arimanes jouiroit d'un empire absolu sur le monde inférieur , c'est-à-dire sur la terre que nous habitons , pendant l'espace de sept mille ans , & que , ce terme étant expiré , Arimanes céderoit la place à la lu-

miere, c'est-à-dire à Oromazdes, qui regneroit alors seul sur le monde.

**ALBANOIS** : hérétiques qui étoient une branche de la secte des Manichéens, & qui furent nommés *Albanois*, parce qu'ils commencerent à débiter leur doctrine dans l'Albanie. Ils admettoient deux principes, comme les Manichéens. Ils soutenoient que Jésus-Christ n'étoit pas Dieu ; que l'homme n'étoit point sujet au péché originel, & qu'il ne jouissoit pas du libre arbitre. Ils disoient que tout serment étoit un péché. Ils rejettoient le mariage, la confession auriculaire, & regardoient, en général, tous les Sacrements comme inutiles. On veut qu'ils aient aussi enseigné le dogme de la Métempychose, & l'éternité du monde. Une apparence de régularité, jointe à de fréquentes invectives contre les désordres du clergé, leur attira, dans différents pays, un grand nombre de partisans, parce qu'en effet ceux qui devoient enseigner la saine doctrine, se rendoient méprisables par leur ignorance & par la corruption de leurs mœurs.

**ALBIGEOIS** : hérétiques ainsi appellés, parce qu'ils s'étoient répandus dans le diocèse d'Albi, & dans le haut Languedoc, plus qu'en aucune autre province. Leur secte n'étoit qu'un assemblage de différentes sectes particulières. On les accusoit de reconnoître deux principes ; l'un bon, l'autre méchant ; le premier, créateur des choses invisibles & spirituelles ; le second, créateur des corps, & auteur de l'ancien Testament ; d'admettre de même deux Christs, l'un méchant, qui est celui qui a paru sur la terre, & l'autre bon, qui n'a point été vu en ce monde ; de nier la résurrection de la chair, & de croire que les âmes sont des démons précipités dans ces corps, en punition de leurs péchés ; de condamner tous les Sacrements de l'Eglise ; de rejeter le Baptême comme inutile ; d'avoir l'Eucharistie en horreur ; de ne pratiquer ni confession ni pénitence ; de se moquer du purgatoire, des prières pour les morts, des images, des croix, & des autres cérémonies de l'Eglise : telle étoit leur doctrine. Quant à leur manière de vivre, elle n'étoit pas générale. Les uns vivoient dans une parfaite continence ; ne mangeoient ni chair, ni œufs, ni fromage.

avoient en horreur le mensonge, & ne juroient jamais ; ce qui leur avoit fait donner le nom de *Parfaits*. Les autres menoient une vie très-dérégulée, persuadés que les bonnes œuvres des Parfaits suffiroient aussi pour les sauver, d'où on les nomma *Croyants*. Tous formerent, en peu de temps, un parti d'autant plus redoutable, qu'ils étoient protégés par un seigneur puissant : c'étoit Raymond, comte de Toulouse. La cour de Rome, effrayée à la vue des progrès de cette hérésie qui en annonçoit de plus grandes encore, excita les princes à se croiser contre les Albigeois, pour les exterminer au plutôt. La guerre fut longue ; la fortune pencha, plus d'une fois, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Raymond, chef des hérétiques, vint à mourir. Sur ces entrefaites, son fils se vit bientôt forcé de se réconcilier avec Rome & avec les princes croisés, & principalement avec la France. L'inquisition fut établie dans le Languedoc ; & les misérables restes de la secte des Albigeois ne furent pas long-temps sans être tout-à-fait abatus, & presque anéantis.

ALCORAN : mot arabe ; composé de l'article *al*, *le*, & de *coraan*, *recueil*, ou *livre*, de sorte que, quand on dit *l'Alcoran*, on ajoute l'article françois à l'article arabe ; ce qui fait *le recueil*. C'est la bible des Musulmans : on l'attribue à Mahomet. Il renferme ses prétendues révélations qu'il avoit laissées, en mourant, fort en désordre, & sur des feuilles volantes ; mais son successeur Aboubekre, ou, selon d'autres auteurs, Othman les fit rédiger ; & c'est à ce prince que les Musulmans sont redevables de cette étrange collection qu'ils appellent, le *Livre des livres*.

Le premier chapitre sur-tout est en grande vénération parmi ces peuples. Ils lui donnent divers titres honorables, tels que ceux de *prière*, *louange*, *trésor*, &c. Il est divisé en sept versets, comme notre Oraison dominicale. En général, ils ont tant de respect pour ce livre, qu'ils mettent ces mots sur la couverture : „ *Quo* „ *personne n'y touche que celui qui est net.* ” Ils en apprennent par cœur tous les versets & tous les mots, afin d'éviter d'en corrompre le sens.

D 2

Quoiqu'il soit écrit en prose, la fin de chaque sentence en est rimée. Le style est ordinairement pur, coulant, quelquefois majestueux & sublime, sur-tout quand il parle de l'Être suprême & de ses perfections. C'est alors qu'il veut imiter le ton prophétique des écrivains Juifs dont il emprunte quelquefois les idées & les expressions. On y reconnoît par-tout ce style concis & souvent obscur, ces figures brillantes & hardies, & cet enthousiasme des Orientaux.

L'Alcoran est divisé en quatre parties, & chaque partie en plusieurs livres distingués par des titres singuliers, tels que ceux de la *Vache*, de l'*Araignée*, de la *Mouche*, &c. La plupart des principes, qu'il renferme, sont ceux d'Arius, de Nestorius, & d'autres hérésiarques. Malgré les soins des Califes de faire brûler toutes les compilations contraires à l'Alcoran, il s'est formé différentes sectes dans la religion Mahométane. *Voyez* MAHOMÉTISME.

AL-DEBARAM. C'est un des noms que les Arabes donnoient au soleil, auquel ils rendoient les honneurs divins.

ALECTON : l'une des Furies que les payens honoroient comme les déesses vengeresses des crimes. *Voyez* FURIES, MÉGÈRE, TYSIPHONE.

ALECTOROMANTIE, ou ALECTRYOMANTIE : sorte de divination qui consistoit à mettre du grain sur les vingt-quatre lettres de l'alphabet, & à faire bequeter ce grain par un coq. On observoit le mot que formoient les lettres bequetées par le coq; & ce mot servoit pour deviner.

ALÉTIDES : fêtes que les Athéniens célébroient en l'honneur d'Érigone, surnommée *Aletbis*, qui, par sa piété filiale, leur avoit paru mériter les honneurs divins. Érigone, ayant appris la mort de son pere, en conçut une si violente douleur, qu'elle ne put y survivre & se pendit. Elle fut surnommée *Aletbis*, parce qu'elle avoit long-temps couru pour trouver le corps de son pere.

ALFAQUINS : sortes de prêtres Maures, cachés en Espagne. J. Royas en parle en ces termes : „ Dans

Le royaume de Valence, les Inquisiteurs peuvent pro-  
 céder contre les Juifs & les Sarafins, ou les autres  
 fideles non baptifés, qui se mêlent de dogmatifer  
 parmi les Chrétiens, particulièrement si ce font ceux  
 qu'on appelle communément *A'faquins*, qui em-  
 pêchent l'exercice & la juridiction de l'Inquisition,  
 ou qui sollicitent un Chrétien de renier la Foi, ou  
 qui l'induisent à suivre leurs coutumes, & à em-  
 brasser leurs cérémonies publiques.

ALI : cousin & gendre de Mahomet, & fondateur  
 d'une des sectes principales du Mahométisme, qu'on  
 appelle *Sbütés* ou *Cbia*, & qui est adoptée par les  
 Persans. Après la mort de Mahomet, Ali prétendit lui  
 succéder ; mais il trouva un puissant rival dans la per-  
 sonne d'Aboubekre, beau-pere de Mahomet. Leur dif-  
 férend partagea tout ce grand peuple qui venoit d'être  
 séduit par les artifices & par les armes du faux prophète.  
 Les deux concurrents se firent une guerre sanglante &  
 opiniâtre ; & la religion, venant se mêler à la querelle,  
 servit encore à augmenter la haine & l'animosité des  
 deux partis. La doctrine de Mahomet renfermoit bien  
 des obscurités qui demandoient une explication. Ali &  
 Aboubekre étoient les seuls en état d'interpréter les  
 dogmes du législateur dont ils avoient été les amis &  
 les confidens ; mais, opposés sur le droit de la succes-  
 sion, ils ne pouvoient manquer de l'être sur l'explication  
 de la nouvelle loi. Ils donnerent donc un sens fort  
 différent à plusieurs passages de Mahomet, & leurs  
 interprétations devinrent une des prétentions du parti,  
 de même qu'un des fondemens de la guerre. De-là  
 font nées les deux principales sectes du Mahométisme ;  
*Cbia*, qui est celle des Persans, & dont Ali est l'au-  
 teur ; *Sunni*, qui est celle des Turcs, & qui a pour  
 chef Aboubekre. Voyez CHIA, SUNNI.

ALIES : jeux solennels, que les Rhodiens avoient  
 coutume de célébrer, chaque année, en l'honneur du  
 Soleil.

ALILAT ou ALITTA, nom d'une divinité des an-  
 ciens Arabes, qu'on croit être la Lune.

ALITURGIQUES ; comme si l'on disoit 11092

*liturgiques*, la lettre *a* valant en grec une négation. *Aliturgiques* signifie donc, dans la Religion Chrétienne. des jours où l'on ne fait aucun office particulier.

**ALLAH**, chez les Turcs & chez les Arabes, & même chez tous les Mahométans, est le nom de Dieu, répété deux fois. Ils l'ont sans cesse dans la bouche, & s'en fervent, en s'abordant & en se quittant. Toutes leurs prières commencent ordinairement & finissent par ce mot. Ils le répètent plusieurs fois de suite, & leur grand cri de guerre est, suivant Ricaut; *Allab! Allab! Allabu!*

**ALLATH**, nom d'une divinité des anciens Arabes. C'étoit, selon eux, une des trois filles du grand Dieu. Ses sœurs s'appelloient *Ménach* & *Al-Uzza*.

**ALLELUIA**: mot hébreu, qui signifie *Louez le Seigneur*. Les Juifs l'employoient dans leurs grandes solennités, comme un chant d'allégresse. Nous l'avons emprunté de la synagogue; & S. Jérôme en a le premier introduit l'usage dans nos offices. On ne le chante ni pour les morts, ni dans le temps de pénitence, comme l'Avent & le Carême. La fête de Pâques est, en quelque sorte, le triomphe de *l'alleluia*, quoique d'ailleurs usité le reste de l'année; mais alors on le répète deux ou trois fois dans presque toutes les prières. Autrefois, à Jérusalem & dans les campagnes; les enfants, les femmes & les paysans chantoient, au lieu de chansons profanes, de mélodieux *alleluia*. Ils ajustoient sur ce mot toutes sortes d'airs. Dans les couvents, on assembloit les moines & les religieux au son de *l'alleluia*. Chez les Saxons enfin, *alleluia* étoit quelquefois le cri de guerre.

**AL-MOSHTARI**. Les Arabes adoroient, sous ce nom, la planète que nous appellons *Jupiter*.

**ALOA** ou **ALOÉS**, est le nom d'une fête du paganisme, que les laboureurs célébroient à Athènes, en l'honneur de Bacchus & de Cérés, après la récolte des fruits.

**ALOGIS** ou **ENNEMIS DU VERBE**. Ces hérétiques nioient absolument l'existence du Verbe, & la divinité de Jésus-Christ. Théodote de Byzance, homme très-sçavant, quoique corroyeur de son métier, fut auteur de

leur secte. Il avoit apostasié. Chacun s'en étonnoit. On ne pouvoit comprendre comment un homme si éclairé avoit ainsi pu trahir la vérité. De tous côtés, on lui en faisoit des reproches. Pour sauver son honneur, en sauvant les apparences, Théodote répondit hardiment qu'il n'y avoit point lieu de le blâmer; qu'il n'y avoit pas un si grand mal de renier un homme., „ Eh! quel homme, lui „ demanda-t-on?... Jesus-Christ, dit-il, qui n'est qu'un „ homme. ” Ce détour lui parut ingénieux. Il ne voulut pas s'en départir. Il osa soutenir en public qu'il n'y avoit eu en Jesus-Christ qu'un homme ordinaire, né de Joseph & de Marie, par le concours des deux sexes. Il fut excommunié par le pape Victor, dans le deuxieme siècle de l'Eglise. On appella aussi ses sectateurs *Théodotiens*.

**A LOÏDES** : géants célèbres dans la Mythologie, ainsi nommés d'Aloé leur pere. Leurs noms particuliers sont *Othus & Ephialtes*. D'autres les font fils de Neptune & d'Iphimédie, jeune princesse qui devint enceinte, en se jettant dans le sein de l'eau de la mer, qu'elle alloit puiser, tous les jours, sur le rivage. Etant accouchée de deux Jumeaux dont Aloüs ou Aloé fut censé le pere, elle reçut pour eux, de Neptune, le privilège de croître, tous les ans, d'une aune en hauteur, & d'une coudée en grosseur; de sorte qu'à l'âge de neuf ans, ils étoient déjà d'une grandeur prodigieuse. Ils se signalerent dans la guerre des géants, dont l'objet étoit de déthrôner Jupiter, & déracinerent le mont Ossa, qu'ils entasserent sur le mont Pélion, afin de s'en servir comme d'une échelle pour escalader le ciel. Ephialte vouloit avoir pour femme la déesse Junon; & son frere Othus prétendoit épouser Diane. Les dieux déployerent d'abord toutes leurs forces contre des ennemis si redoutables; mais leurs efforts furent impuissans. Il fallut avoir recours à la ruse. Ils prirent différentes figures d'animaux. Diane, changée en biche, s'élança courageusement au milieu des Aloïdes; mais, en voulant lui décocher leurs flèches, ils se blessèrent l'un l'autre. Alors le brave Jupiter les précipita à coups de foudre au fond du Tartare.

**ALOMANCIE**, sorte de divination, qui se fai-

D 4

foit par le sel , étoit en usage chez nos bons afeux. Oublier de mettre du sel sur la table , renverser la saliere , & autres choses semblables , étoient regardés comme des présages de quelque malheur. Cette superstition subsiste encore dans certaines provinces.

**ALOTIES** : fêtes du paganisme , célébrées par les Arcadiens , à l'honneur de Minerve , en reconnaissance d'une victoire qu'ils avoient remportée sur les Lacédémoniens , où ils avoient fait un grand nombre de prisonniers.

**ALRUNES** : idoles des anciens Germains. C'étoient de petites figures , faites ordinairement de racines de mandragore , qu'ils honoroient comme leurs dieux domestiques. Ces Alrunes étoient , s'il est permis de s'exprimer ainsi , les plus heureuses divinités du pays. On avoit un grand soin de les parer , chacun selon ses facultés. On les lavoit , tous les huit jours , avec du vin & de l'eau : on leur servoit à manger à tous les repas ; on les tenoit couchées mollement & proprement dans de petits coffres fermés exactement ; & l'on ne faisoit rien d'important , qu'on n'eût été les consulter plusieurs fois.

**AL-UZZA** : intelligence à laquelle les Arabes rendoient autrefois des honneurs divins , & qu'ils honoroient du titre de *Déesse* & de *Fille de Dieu*.

**AL-ZOHARAH** : les Arabes appelloient ainsi la planète que nous nommons *Vénus*. Ils lui rendoient un culte religieux ; & ils avoient élevé en son honneur un temple appelé *Béit-Chomdam* , dans la ville de Sanaa , capitale du pays de *Tamen*.

**AMADEISTES** : congrégation de religieux Franciscains du quinzième siècle , ainsi nommés d'Amédée , leur fondateur. Ils furent supprimés par le pape Pie V.

**AMAURI**, clerc , natif d'un village du diocèse de Chartres , se rendit célèbre à Paris , au commencement du treizième siècle , par sa science dans la philosophie. Il avoit particulièrement étudié les Livres d'Aristote ; & son estime pour ce Philosophe étoit si grande , qu'il regardoit comme autant d'oracles , non-seulement ses idées sur la logique & sur la morale , mais encore sur

la physique. Cet entêtement aveugle précipita l'imprudent Amauri dans des erreurs grossières. Il adopta le système d'Aristote sur la Création, & soutint, d'après ce philosophe, que tous les êtres étoient sortis de la matière première, c'est-à-dire d'une matière étendue, sans cependant avoir par elle-même ni forme ni figure. Il prétendit prouver que cette matière première existant par elle-même, & agitée par un mouvement aussi nécessaire que son existence, étoit la cause & le principe de tout; & par conséquent, ne diseroit pas de Dieu même. Son esprit étoit tellement subjugué par l'autorité d'Aristote, qu'il voulut même asservir l'Écriture aux rêveries de ce philosophe, & s'imagina trouver dans Moïse les mêmes principes que dans Aristote sur la création. A cette erreur Amauri en joignit une autre, non moins singulière. Il assigna aux trois Personnes de la Trinité certaines époques, pendant lesquelles elles devoient regner tour-à-tour. Selon lui, le regne du Père avoit duré pendant la loi ancienne; & il étoit passé avec elle. Le Fils regnoit actuellement; & son regne étoit celui de la Religion Chrétienne; mais il devoit venir un temps auquel tout culte extérieur seroit aboli parmi les hommes, pour faire place à une religion toute spirituelle, dont le Saint-Esprit seroit le chef. Les erreurs d'Amauri furent condamnées par l'université de Paris, ensuite par le pape. Amauri, forcé de se rétracter, alla cacher son chagrin & son dépit à Saint-Martin-des-Champs.

AMBARVALES, (*la fête des*) ainsi nommée de deux mots latins *ambire arva*, qui signifient *faire le tour des champs*, étoit fort célèbre chez les payens. A Rome, il y en avoit deux de ce nom; l'une, au mois d'Avril; & l'autre, au mois de Juillet. On alloit en procession hors de la ville: on faisoit trois fois le tour d'un espace de terre ensemencée. Un prêtre, couronné de feuilles de chênes, dançoit, en chantant des hymnes en l'honneur de Cérès, déesse des bleds. Après quoi, le sacrificateur faisoit des libations de lait, de vin & de miel sur un porc, & l'immoloit sur le lieu même à la déesse Cérès. On reprenoit ensuite le chemin de la ville, dans le même ordre qu'on en étoit sorti.

**AMBROISIE** : nom que les poètes donnent à la nourriture des dieux de la fable. Ils n'expliquent pas, & l'on ne peut gueres expliquer ce que c'étoit que cette ambroisie ; mais ses propriétés , selon eux , étoient de communiquer & d'entretenir l'immortalité dans ceux qui en mangeoient. Le nectar étoit la boisson de ces dieux.

**AMBROISIENS** ou **PNEUMATIQUES** : secte d'Anabaptistes , ayant pour chef un certain Ambroise , qui contrefaisoit l'inspiré , & qui opposoit ses prétendues révélations à l'Écriture sainte. Il vivoit , à ce qu'on croit , au seizième siècle.

**AMBROSIEN** : (*rit, office*) nous appellons ainsi dans notre religion un ordre , un recueil de prières & de cérémonies en usage dans plusieurs églises Catholiques , & sur-tout à Milan , parce qu'on croit que S. Ambroise , archevêque de cette ville , en est l'auteur. Il est néanmoins probable que l'église de Milan , comme une infinité d'autres églises , avoient , dès avant S. Ambroise , un office particulier , mais que , ne voulant point le quitter pour l'office Romain que les papes vouloient faire recevoir dans tout l'occident , elles se mirent à couvert sous le nom de S. Ambroise.

**AMBROSIES** : fêtes payennes que les Romains célébroient , le 24 de Novembre , en l'honneur de Bacchus.

**AMBURBALES** ou **AMBURBIES**, d'*ambireur-bem* , faire le tour de la ville , comme *ambarvales* d'*ambire arva* , faire le tour des champs , étoit , dans le paganisme , un sacrifice qui se faisoit à Rome , immédiatement après une procession solennelle autour des murs. L'objet de cette fête étoit d'implorer la protection des dieux pour la ville & pour ses habitants.

**AMEN** : en françois *Ainsi soit-il*. On ajoute ce mot à la fin de toutes les prières , parce qu'il renferme un souhait pour l'accomplissement des choses que l'on demande.

**A M E** : Les différentes opinions que la religion ou la philosophie a fait naître chez les différents peuples , touchant la nature de l'ame & son état , après sa séparation d'avec le corps , nous donnent lieu de faire cet article

qui ne peut être que fort intéressant : nous le terminerons d'ailleurs par une fête des ames très-célèbre au Japon.

1. Platon enseignoit que Dieu , après avoir créé les ames , les avoit attachées aux astres , d'où elles pouvoient contempler ses perfections infinies ; mais ayant détourné leur attention de dessus l'Être suprême , pour attacher leurs regards sur des beautés terrestres , l'Être suprême , indigné de cet outrage , ne put mieux les punir qu'en les précipitant sur la terre , & en les emprisonnant dans des corps terrestres. D'après cette idée , il prétendoit expliquer la cause de cette inexplicable sympathie qui unit quelquefois des personnes dès la première vue , & de ces passions vives & constantes qu'éprouvent quelquefois l'une pour l'autre des personnes de différent sexe. Les ames , disoit ce philosophe , qui , pendant leur séjour dans les cieus , ont considéré plus attentivement , & de plus près , la beauté & les perfections de l'Être suprême , lorsqu'elles en retrouvent quelque faible trace dans les créatures , se sentent , par un mouvement soudain & involontaire , emportées vers l'objet qui leur retrace une si chère image. Ce système est , sans doute , la plus ingénieuse des rêveries du divin Platon ; & c'est avec justice qu'un célèbre auteur moderne l'appelle le Philosophe des Amants.

2. Les anciens Perses comparoient l'entrée de l'ame lumineuse & spirituelle dans le corps matériel & ténébreux au mélange de la lumière & des ténèbres , qui subsiste dans le monde ; & de même que l'ame , après un certain temps , s'affranchit de la prison du corps , ils disoient que lorsqu'Oromasdes seroit enfin victorieux d'Arimanes , la lumière seroit entièrement séparée d'avec les ténèbres. *Voyez OROMASDES & ARIMANES.*

3. Les Japonois de la secte des Sintos disent „ qu'au commencement de l'ouverture de toutes choses , un chaos étoit flottant comme les poissons qui nagent dans l'eau. De ce chaos sortit quelque chose comme une épine. Cette épine , qui étoit susceptible de mouvement & de changement , devint une ame ou un esprit. ” *Voyez SINTOS.*

4. Au rapport de Purchas, on trouve dans le Japon quelques sectes qui prétendent qu'il y a trois ames affectées à chaque corps ; qu'elles y entrent l'une après l'autre, & en sortent dans le même ordre.

5. Xaca, fondateur d'une secte très-célèbre au Japon, enseigna que la même substance formoit les ames des hommes & des bêtes, & que les unes & les autres jouissoient également du privilège de l'immortalité, avec cette différence cependant que les ames, qui ont habité un corps humain, sont récompensées ou punies, lorsqu'elles en sont séparées ; au lieu que les ames, qui sortent du corps d'une bête, n'ont ni peines ni récompenses à espérer, & passent dans le corps d'une autre bête. Voyez XACA & la fête des Ames, ci-après.

6. Les Tonquinois de la secte des Lettrés rendent un culte religieux aux ames de ceux qui sont morts de faim. Les premiers jours de chaque lune, ils leur présentent du riz cuit, qu'ils ont été mendier par la ville. L'objet de ce culte est d'obtenir, par le moyen de ces ames, un esprit subtil & fin. Cette superstition est appuyée sur un principe qui paroît fort sensé, sçavoir que ceux qui sont sobres, & mangent peu, ont l'esprit beaucoup plus net & plus dégagé que ceux dont le cerveau est offusqué par les fumées de la bonne chère ; mais il ne s'ensuit pas de-là que ceux qui ont poussé la sobriété jusqu'à mourir de faim, doivent être invoqués comme les distributeurs de l'esprit.

7. Au rapport de la Loubere, les Siamois pensent qu'il reste quelque chose de l'homme après sa mort, „ qui subsiste séparément & indépendamment de son „ corps, mais qui a étendue & figure. Ils attribuent „ à ce reste les mêmes membres, & toutes les mêmes „ substances solides & liquides, dont nos corps sont „ composés. Ils supposent seulement que les ames sont „ d'une matiere assez subtile pour se dérober à l'at- „ touchement & à la vue, quoiqu'ils croient d'ailleurs „ que, si on en bleffoit quelqu'une, le sang, qui coule- „ roit de sa blessure, pourroit paroître. ” C'est, sans doute, parce que les Siamois sont hommes, & que la figure humaine leur paroît la plus noble, qu'ils l'at-

tribuent aux ames préférablement à toute autre. Quoique d'ailleurs il fût plus conséquent, selon leur systéme, de donner aux ames la figure des corps qu'elles habitent, de leurs idées sur la figure de l'ame suit naturellement l'opinion où ils sont que l'ame éprouve les mêmes traitemens que l'on fait au corps. C'est aussi le sentiment des Chinois, comme le rapporte la Loubere.

„ Lorsque le Tartare, qui regne aujourd'hui à la Chine, „ dit ce voyageur, voulut forcer les Chinois à se raser „ les cheveux à la tartare, plusieurs d'entr'eux aimèrent „ mieux souffrir la mort, que d'aller, disoient-ils, en „ l'autre monde paroître sans cheveux devant leurs an- „ cêtres, s'imaginant qu'on rasoit la tête de l'ame, en „ rasant celle du corps. ” Pour ce qui regarde l'état de l'ame après la mort, écoutons encore la Loubere, un des auteurs les plus exacts, & les plus circonstanciés, qui aient écrit sur les mœurs & sur la doctrine des Siamois. Ces peuples „ comptent, dit-il, plusieurs lieux „ hors de ce monde, où les ames sont punies ou ré- „ compensées. Il y en a de plus heureux que le monde „ où nous sommes; il y en a de plus malheureux. Ils „ placent ces lieux, comme par étages, dans toute „ l'étendue de la nature; & leurs livres varient dans le „ nombre.... Dans la plus commune opinion, il y en „ a neuf d'heureux, & autant de malheureux. Les neuf „ heureux sont au-dessus de nos têtes, les neuf malheu- „ reux sont au-dessous de nos pieds. Plus un lieu est „ élevé, plus il est heureux; comme aussi plus il est „ bas, plus il est malheureux, de sorte que les heureux „ s'étendent bien au-dessus des étoiles, comme les „ malheureux s'abyssent bien au-dessous de la terre. „ Les Siamois appellent *Theuada* les habitans des „ mondes supérieurs, *Pij* ceux des mondes inférieurs, „ & *Manout* ceux de ce monde.... Les Siamois ne „ croient pas que les ames, en sortant du corps, „ passent en ces lieux-là, comme les Grecs & les „ Romains croyoient qu'elles passaient aux enfers. „ Elles naissent, selon eux, aux lieux où elles passent, „ & elles y vivent d'une vie qui nous est cachée, mais „ qui est sujette aux infirmités de celle-ci, & à la mort.



» La mort & la renaissance sont toujours le chemin  
 » de l'un de ces lieux à un autre ; & ce n'est qu'a-  
 » près avoir vécu en un certain nombre de lieux, &  
 » pendant un certain temps... que les ames, punies  
 » ou récompensées par-là, viennent renaître au monde  
 » où nous sommes ; & comme ils supposent que les  
 » ames ont un nouveau ménage dans les lieux où el-  
 » les renaissent, ils croient aussi qu'elles ont besoin des  
 » choses de cette vie.

8 Les Insulaires des Molucques croient que les ames, pendant les premiers jours qui suivent leur séparation d'avec le corps, reviennent souvent visiter la maison qu'elles habitoient pendant la vie, non pas par un motif d'affection pour leur ancienne demeure, mais seulement pour satisfaire leur humeur malfaisante, & pour nuire à ceux qui s'approcheront, sur-tout aux petits enfants, à qui elles en veulent particulièrement. Elles examinent encore, selon ces peuples, si leurs parents songent à elles ; & si elles s'apperçoivent qu'on les ait déjà oubliées, elles se vengent d'une maniere cruelle. Dans cette idée, ils traitent les morts, pendant quelques jours avec autant de soin que s'ils étoient vivants. Ils préparent leur lit ; leur présentent à boire & à manger, & poussent l'attention jusqu'à mettre à côté d'eux de la lumiere pour les éclairer.

9. Dans le royaume de Loango, en Afrique, ceux de la famille royale pensent qu'il y a un certain nombre réglé d'ames, qui ne sort jamais de la famille, & que celles des morts passent dans les enfans qui naissent. D'autres habitans du même pays regardent les ames des morts, comme des dieux domestiques & des esprits tutélaires. Ils leur rendent le même culte qu'à leurs démons : ils les placent dans leur maison, au fond d'une petite niche, & leur offrent, chaque jour, les premiers des mets qu'on sert sur leur table. Quelques-uns croient qu'après la mort, les ames vont demeurer sous la terre, & y jouissent d'une nouvelle vie, plus ou moins heureuse, selon la maniere dont elles se sont comportées, pendant leur séjour sur la terre. Plusieurs enfin sont persuadés que les ames meurent avec le corps.

10. Dans le royaume de Laos, situé dans la presqu'île au-delà du Gange, quelques-uns prétendent que l'anéantissement est la peine des ames des méchants. Ils pensent que les ames des bons, au sortir du corps grossier qu'elles habitoient sur la terre, sont revêtues d'un corps subtil & lumineux, dont l'éclat égale celui du soleil. Dans cet état, elles vont habiter le plus élevé des cieus; & dans ce délicieux séjour, elles se livrent à tous les plaisirs imaginables. Lorsqu'elles en sont rassasiées, elles peuvent rentrer dans leurs corps, & revenir sur la terre, où elles jouissent de tous les biens en abondance, & s'élèvent même quelquefois jusqu'à la dignité royale.

D'autres s'imaginent que les ames, après leur séparation d'avec le corps, choisissent une retraite dans quelque endroit de la maison. Dans cette idée, les héritiers leur rendent de grands honneurs, & leur présentent des offrandes qui consistent en différents mets de toute espèce. Ils sont persuadés que leur exactitude à s'acquitter de ces devoirs fera prospérer leur maison, & qu'au contraire, s'ils les négligent, ils seront infailliblement punis par quelque disgrâce. S'il arrive qu'ils tombent malades, ils ne manquent pas d'attribuer la cause de leur maladie au ressentiment des ames qui n'ont pas reçu d'assez grands honneurs. En conséquence, ils font préparer pour elles un magnifique festin accompagné de chants & de musique; & la fête dure jusqu'à ce que le malade meure ou soit guéri. Ceux qui sont dans cette opinion n'admettent ni paradis, ni enfer, & se livrent sans remords aux plus grands désordres.

11. Les habitants du royaume de Pégu, dans la presqu'île au-delà du Gange, pensent que les ames des hommes ne parviennent à la perfection & à la félicité, qu'après plusieurs transmigrations. Elles passent d'abord dans le corps des animaux, des oiseaux, &c. puis arrivent dans un lieu, nommé *Naxac*, qui est un séjour de peines. Après y avoir demeuré pendant un certain temps, elles sont admises dans le *Sevum*, lieu de plaisirs & de délices. De-là elles passent enfin dans le *Nibam*, qui est l'état du bonheur suprême, lequel consiste dans une espèce d'anéantissement.

12. Les habitants de l'isle de Ceylan croient que les ames des méchants acquierent , dans l'autre monde , un nouveau degré de méchanceté , & , par la même raison , que les ames des bons acquierent un nouveau degré de bonté. Ils disent que les uns & les autres sont punis ou récompensés , proportionnellement à leurs mérites. Plusieurs d'entr'eux sont persuadés que les ames de ceux qui se sont distingués par une sainteté particuliere , sont élevées jusqu'au rang de la divinité. *Voyez l'article MÉTEMPSYCOSE.*

13. La fête des ames est célébrée au Japon, tous les ans, & dure ordinairement pendant deux jours. A l'entrée de la nuit, on illumine toutes les maisons, comme pour une réjouissance publique. A la faveur de cette clarté, on sort de la ville; on va visiter les tombeaux des morts; & on leur porte des vivres. On s'imagine que, pendant cette fête, les ames de chaque défunt reviennent sur la terre voir leurs parents & leurs amis. Chaque Japonois s'entretient avec les morts qui le touchent de près. Il leur fait des compliments sur leur retour en ce monde, & leur témoigne la joie qu'il a de les revoir. La conversation n'est pas longue, & tombe bien vite; car les morts ne sont pas babillards. Le festin & les liqueurs échauffent un peu l'entretien. Après le repas, chacun invite les ames de ses parents à venir se promener à la ville. On suppose que les morts acceptent cette invitation; & on les laisse pour aller promptement à la ville préparer tout ce qu'il faut pour les recevoir dignement. Tous les préparatifs étant achevés, les Japonois, tenant chacun à la main un flambeau allumé, sortent une seconde fois de la ville, & vont à la rencontre des morts qu'ils supposent s'être déjà mis en chemin. Ils les éclairent & rentrent avec eux dans la ville: là ils n'oublient rien pour les bien régaler. Mais autant que les Japonois sont attentifs & polis, lorsqu'il s'agit de recevoir leurs morts, autant sont-ils brutaux, incivils & grossiers, lorsqu'il s'agit de les renvoyer; ce qui ne manque pas d'arriver, dès que le temps destiné pour la fête est expiré. On ne les congédie pas; mais on les chasse à grands coups de pierre, & l'on

On prend toutes les précautions possibles pour qu'il n'en demeure aucun dans la ville; ce que les Japonois regarderoient comme le plus grand des malheurs.

AMIDA, autrement nommé *Omyto*, par quelques voyageurs, est la principale divinité du Japon. Son culte fut introduit dans cet Empire par Xaca ou Budhu, fondateur de la secte de Budfdo. Les Japonois lui attribuent un empire particulier sur les âmes. Ils lui donnent les glorieux titres de Sauveur & de Médiateur des hommes. D'après la définition que donnent d'Amida ses plus zélés sectateurs, on pourroit croire qu'il est regardé au Japon, comme l'Être suprême. „Amida, disent-ils, est une substance spirituelle, & absolument dégagée de toute matiere, qui ne peut tomber sous les sens, dont l'existence est antérieure à celle de la nature, ou plutôt qui n'a jamais commencé & ne doit jamais cesser d'exister. Son être s'étend par-tout, & son immensité ne connoit point de bornes. L'univers est son ouvrage; & tous les biens, qui arrivent aux hommes, sont autant de marques de sa libéralité. Quoiqu'entièrement libre de soins & d'embarras, il conduit lui seul tous les ressorts de l'univers, & dispose à son gré tous les événements.” Il semble qu'on peut raisonnablement inférer deux choses de cette description pompeuse; premièrement, que l'Être suprême des Japonois n'est autre qu'Amida; secondement, que ces insulaires reconnoissent une certaine Providence qui gouverne le monde. Amida est représenté sous différentes formes. On le voit quelquefois avec la tête d'un chien, tenant en main un cercle d'or, symbole de l'éternité, & montant un cheval dont les sept têtes représentent sept mille siècles. Si l'on en croit les commentateurs d'hyéroglyphes, on lui donne souvent la forme d'une femme ou d'un jeune homme nud. En quelques endroits, il est représenté avec trois têtes, dont chacune est couverte d'une espèce de toque, qui a des barbes flottantes sur les épaules. Outre les manieres communes d'honorer la divinité, qui consistent dans les offrandes & les sacrifices, les Japonois ont une façon particuliere d'honorer Amida, qui prouve

la grandeur de leur respect & de leur zèle pour cette divinité. Ils lui offrent des sacrifices dont ils font eux-mêmes les victimes, persuadés que la mort, soufferte en l'honneur d'Amida, est le plus sûr moyen d'obtenir une vie heureuse dans l'autre monde. C'est un usage assez commun, parmi les dévots, de se noyer en l'honneur d'Amida. Souvent même des Japonois, qui d'ailleurs n'ont qu'une dévotion commune, réduits au désespoir par quelques disgrâces, font passer pour un généreux dévouement le dégoût qu'ils ont conçu pour une vie malheureuse, & finissent leur vie dans les flots, en apparence pour honorer Amida, mais en effet pour se délivrer des maux qui les accablent. Quoi qu'il en soit, le fanatique, résolu de se sacrifier pour la gloire d'Amida, passe deux jours entiers enseveli dans une méditation profonde. Quelquefois il prend plusieurs jours pour se préparer à cet acte héroïque. Il emploie ce temps à faire des prosélytes, qui veulent l'accompagner dans l'autre monde. Il fait retentir tous les carrefours de la ville de ses invectives pathétiques contre la corruption du siècle & les faux biens que le monde présente. Il peint éloquemment les misères inséparables de la vie humaine; les récompenses magnifiques promises, dans l'autre monde, à ceux qui meurent pour Amida, & fait tous ses efforts pour engager ses auditeurs à imiter son dévouement. Ses sermons ne sont pas toujours sans succès. Les Japonois ont à-peu-près sur la vie les mêmes idées que les Anglois. Il se trouve souvent quelque misérable, qui, ennuyé de traîner des jours infortunés, saisit cette occasion de périr avec gloire. Le prédicateur & ses compagnons prennent le chemin de la rivière, conduits comme en triomphe par leurs parents & leurs amis, & par un grand nombre de Bonzes. Ils montent sur une barque préparée exprès pour cet usage, qui communement est dorée & embellie de pavillons de soie. Pour témoigner qu'ils font avec joie ce sacrifice, ils forment plusieurs danses au son des gongoms & des autres instruments du pays. Ils s'attachent ensuite de grosses pierres au col, au milieu du corps, & aux jambes; puis se précipitent, tête

baissée , dans les flots , en prononçant certaines prières qu'ils s'imaginent être très-efficaces dans ce dernier moment. Quelques-uns percent la quille du bateau qui , par ce moyen , est englouti dans les eaux. Il y a une autre maniere de s'immoler en l'honneur d'Amida , qui consiste à s'enterrer tout vivant. Le dévoué choisit une grotte faite à-peu-près comme un tombeau , & si étroite qu'il est impossible de s'y asseoir. Il s'y enferme , & en fait murer l'ouverture : on y laisse seulement un petit soupirail. C'est-là que le fanatique Japonois attend paisiblement la mort , en invoquant Amida.

AMITIÉ : divinité allégorique , à laquelle les anciens donnoient la figure d'une jeune fille , qui avoit ces deux mots gravés sur le front : ÉTÉ ET HYVER. Elle avoit la tête nue & le côté ouvert , & montrait du doigt son cœur où on lisoit ces deux autres mots : LOIN ET PRÈS. Elle étoit vêtue d'une robe simple & modeste , au bas de laquelle étoit l'inscription suivante : A LA MORT ET A LA VIE.

AMMON : surnom de Jupiter , selon la fable , parce qu'il étoit adoré particulièrement en Lybie. Bacchus , disent les poètes , après avoir conquis toute l'Asie , s'étant engagé dans les sables de la Lybie , étoit en danger de périr de soif , avec toute son armée , lorsqu'un bélier découvrit une fontaine qui fut d'une grande ressource à ce prince. Il fit , en reconnaissance , élever dans cet endroit-là même un temple à son pere Jupiter , sous le nom d'*Ammon* , qui veut dire *sablonneux* , pour marquer que ce dieu l'avoit sauvé miraculeusement de ces plaines de sable. D'autres veulent qu'un berger , qu'on appelloit *Ammon* , ou plus vraisemblablement encore , un roi de Lybie de ce nom , fit bâtir ce temple à Jupiter. Quoi qu'il en soit , il fut long-temps fameux par les oracles qui s'y rendoient. On y venoit de toutes les parties de l'Asie & de l'Afrique. Alexandre le Grand alla le consulter ; & l'oracle , voulant faire sa cour à ce prince , ne manqua pas de le saluer comme fils de Jupiter ; ce qui le remplit d'un tel orgueil , qu'il regarda depuis comme un outrage d'être appelé fils de Philippe.

**AMOUQUE** : titre que portent les pasteurs des Chrétiens de S. Thomas dans les Indes.

**AMOUR, ( P ) ou CUPIDON.** Les anciens, qui faisoient des dieux de tout, n'ont pas manqué de diviniser cette passion qui regne avec tant d'empire sur la plupart des hommes. Ils représentoient l'amour sous la forme d'un bel enfant tout nud, avec des ailes, un bandeau sur les yeux, un carquois sur l'épaule, un arc dans une main, un flambeau allumé dans l'autre. Le sens allégorique de tous ces attributs est trop clair, pour avoir besoin d'explication. Les auteurs ne s'accordent pas sur l'origine de ce dieu. Les uns veulent qu'il soit fils du Ciel & de la Terre; les autres, de Flore & de Zéphyre. Quelques-uns le font naître de l'Air & de la Nuit. Platon lui donne la Pauvreté pour mere; Hésiode, le Chaos pour pere. L'opinion la plus commune & la plus générale est qu'il est né de Mars & de Vénus. Selon les Mythologistes, dès que l'Amour fut né, Jupiter, prévoyant les troubles que ce dieu malin alloit exciter dans le ciel & sur la terre, & craignant d'en être lui-même la victime, comme il le fut en effet, voulut persuader à Vénus de le faire mourir. Cette déesse allarmée, cacha son fils dans les bois, & l'y fit élever au milieu des bêtes féroces. Les poètes lui ont souvent reproché une éducation si convénable à son caractère cruel.

*Nunc scio quid sit Amor : duris in cautibus illum, &c.*

VIRGILE. Eglog. viij.

Les anciens philosophes ont distingué deux Amours, l'un vertueux & honnête, fils de Vénus-Uranie, c'est-à-dire Céleste, & qui n'est autre chose que l'amour du beau. Les Athéniens honoroient ce dieu comme la source de toutes les vertus humaines. Ils lui avoient élevé dans l'Académie une statue qui étoit dédiée à Pallas. Les habitants de Samos célébroient en son honneur une fête qu'ils appelloient *la fête de la liberté*. L'autre Amour est grossier & brutal. Il est né de Vénus Aphrodite ou Marine. Il corrompt les cœurs & les porte à toutes sortes de crimes. Rien n'égale sa cruauté & sa tyrannie. Les poètes Grecs & Latins

font remplis d'invectives contre lui ; & les funestes effets, qu'il produit, tous les jours, sous nos yeux, ne font que trop capables de nous le rendre odieux & redoutable.

Voici quelle est, selon M. Pluche, l'origine du culte rendu à l'Amour.

L'Isis des Egyptiens, qui n'étoit, dans son origine, qu'une figure symbolique, destinée à représenter la terre, paroissoit toujours accompagnée d'un enfant qu'on nommoit *Horus*, qui exprimoit le travail annuel du laboureur. Dans la suite des temps, lorsque la superstition eut fait d'Isis une déesse mere des plaisirs, l'enfant, qui l'accompagnoit, partagea les honneurs de la divinité. On lui prêta des fonctions conformes aux inclinations de la mere : on le nomma *Eros* ou l'*Amour* ; & les différents attributs, qu'on lui donnoit pour exprimer les différentes parties de l'année & les travaux de chaque saison, donnerent lieu à autant d'histoires qu'on fabriqua sur son compte, & qui devinrent la matiere du badinage des poètes, comme des profondes réflexions des philosophes.

**AMPHIDROMIE** : fête particuliere chez les Payens. Elle se célébroit dans les maisons, le cinquieme jour après la naissance d'un enfant. La sage-femme, après s'être lavé les mains, prenoit l'enfant entre ses bras, & l'offroit aux dieux Lares, en courant autour de leurs statues. C'est de cette derniere circonstance que la fête prenoit son nom. L'accoucheuse remettoit ensuite l'enfant à sa nourrice ; alors les parents & les amis faisoient de petits présents à ces femmes : la cérémonie se terminoit par un grand festin. Quelques auteurs prétendent que, ce jour-là même, on donnoit un nom au nouveau-né ; mais il paroît que c'étoit le dixieme jour après sa naissance.

**AMPHINOME** : l'une des cinquante Néréides, selon Homere.

**AMPHITRITE** : déesse de la mer, selon les poètes, & fille de l'Océan. „ Neptune, disent-ils, la recherchant en mariage, chargea deux dauphins d'en aller faire les premieres propositions à cette déesse. L'élo-

quence des ambassadeurs lui ménagea l'alliance qu'il desiroit; & , peu de temps après, ils amenerent Amphitrite à son amant, sur un char en forme de coquille.

AMULETTE: image, caractère, remède, & généralement toute matiere consacrée par la superstition, & que l'on porte sur soi comme des préservatifs d'accidents, de maladies & autres malheurs. 1. La devotion aux amulettes est fort accréditée en Orient. Ils n'en est pas ainsi de nos contrées, où elle est en même proportion avec l'ignorance.

2. Les Molucquois, comme nous l'avons remarqué ci-dessus, sont persuadés que les ames des morts cherchent principalement à nuire aux petits enfants. Dans cette idée, ils leur attachent au col ou sur les bras certains ornements qu'ils croient propres à les préserver des atteintes de l'esprit malin.

3. Les habitants de Guinée ont coutume d'environner les bras & les jambes de leurs enfants de petites branches d'arbres fort pliantes, & de filets tissus d'écorce d'arbre, où sont attachées plusieurs petites fétiches. Ce sont les prêtres qui leur vendent ces bagatelles, comme de sûrs moyens de préserver leurs enfants des dangers, auxquels ils sont exposés par la foiblesse de leur âge.

AN. (*nouvel*.) Les anciens Perses célébroient avec beaucoup de solemnité le commencement de la nouvelle année. Un jeune homme d'une rare beauté alloit, dès l'aurore, l'annoncer au roi, & lui portoit des présents symboliques. Lorsqu'il s'approchoit du Prince, il lui disoit : „ Je suis Almobarek, c'est-à-dire *Bé-nit*; j'apporte la nouvelle année de la part de Dieu.” Les seigneurs & le peuple se rendoient ensuite au palais du Souverain, pour lui présenter leurs respects, & lui souhaiter mille prospérités. C'étoit l'usage que l'on offroit à ce Prince un pain dont on distribuoit divers morceaux à ses courtisans, après qu'il en avoit mangé lui-même. En faisant cette distribution, il leur disoit „ que, dans cette nouvelle année, il falloit „ renouveler tout ce qui dépendoit du temps.” Il partageoit ensuite entre ses favoris les présents que le

Jeune homme lui avoit apportés , & terminoit la cérémonie , en donnant sa bénédiction à toute la cour. Les Paris , ou Guebres , célèbrent aussi une fête au commencement de la nouvelle année.

**ANABAPTISTES** : hérétiques du seizième siècle : ainsi appellés , parce qu'ils condamnoient le baptême des enfans , & rebaptisoient tous ceux qui avoient été baptisés à cet âge. On n'est point d'accord sur le temps auquel cette secte a commencé , ni sur celui qui en a été le premier auteur : ce qu'il y a de certain , c'est qu'elle eut beaucoup de vogue en Bohême , en Saxe , dans la Thuringe , en Suisse , dans toute l'Allemagne , & dans les Pays-bas. Elle excita dans ces différens pays des guerres sanglantes , où ses sectateurs ont presque toujours eu le dessous , & dont leurs chefs ont été punis des derniers supplices. Tous les Anabaptistes n'avoient point les mêmes principes , quant au baptême des enfans. Les uns vouloient que tous les biens fussent communs ; que tous les hommes fussent libres & indépendans. Ils inspiroient de la haine pour les magistrats , pour les puissances , pour la noblesse , & promettoient un empire heureux , où ils regneroient seuls , après avoir exterminé tous les impies. Ils prétendoient que les hommes ne devoient se conduire que par les révélations ; aussi se vantoient-ils d'en avoir un grand nombre , qu'ils se disoient suivre avec le dernier scrupule. D'autres , outre ces excès , dépouilloient Jesus-Christ de la nature humaine ; & plusieurs , entièrement de la nature divine. Quelques-uns soutinrent qu'il n'étoit point descendu aux enfers ; que les ames des morts dorment jusqu'au jour du jugement ; que les supplices des impies ne seroient pas éternels. Cette secte subsiste encore aujourd'hui en Angleterre , où elle en fait une branche des indépendans. Les dogmes principaux de ces nouveaux Anabaptistes sont , qu'il n'est pas permis de baptiser les petits enfans ; qu'il n'est pas permis de prêter aucun serment , ni de faire la guerre ; que , par conséquent , un bon Chrétien , un véritable Anabaptiste , ne peut être magistrat. Ils ne se piquent pas.

E 4

beaucoup d'étudier , & il n'arrive guère qu'il y ait entr'eux de sçavants hommes.

**ANACALYPTERIE** : fête payenne , ainsi appelée d'un mot grec , qui signifie *découvrir* , faisoit partie des noces , & se célébroit , lorsque la nouvelle épouse , ôtant son voile , se laissoit voir à tout le monde. On donnoit aussi ce nom aux présents que les parents & amis envoyoit à la mariée.

**ANACHIS**, ou plutôt **ANANCÉ**, l'un des quatre dieux tutélaires , que les Egyptiens croyoient présider à la conservation de chaque homme , & sans lesquels il étoit , selon eux , incapable de rien faire. Ces dieux s'appelloient *Dynamis*, *Tyché*, *Eros* & *Anancé*, & ; par corruption , *Dymon*, *Tychès*, *Heros* & *Anachis*, c'est-à-dire , la Puissance , la Fortune , l'Amour & la Nécessité , qui font , en effet , les choses dont l'homme a le plus besoin pour réussir dans ses entreprises.

**ANACHORETE**, qui signifie **RETIRÉ**. Ce nom fut donné , dans la Religion Chrétienne , aux premiers moines. C'étoient des fideles , qui , pour renoncer au monde , ou pour fuir la persécution , se retiroient dans des déserts , & y passoient leurs jours dans les pieux exercices de la pénitence. La réputation de sainteté , que s'acquirent insensiblement quelques-uns de ces solitaires , leur attira des disciples. Ils crurent devoir leur donner une règle de conduite ; & ce furent-là les premiers abbés , ou fondateurs de monasteres. Les autres , qui ne voulurent point se rendre communicatifs , continuerent de vivre séparément dans la solitude. Ils se bâtissoient de petits hermitages , ou se contentoient des grottes & des cavernes qu'ils s'étoient choisies pour demeures. Ils ne vivoient que de fruits sauvages & de racines , & quelquefois de pain , qu'on leur apportoit des villes , ou des bourgades voisines. On voit encore aujourd'hui , dit-on , de ces anachorettes dans l'Eglise orientale. En Occident , ils ont tous embrassé différentes règles , & se sont soumis à des supérieurs ; mais il en est parmi ces derniers , & c'est le très-petit nombre , qui , même aux portes des villes , mènent un genre de vie aussi rigoureux que celui des

habitants de la Thébaine : tels sont les Chartreux , sur qui la médisance , qui n'épargne pas les moines , n'a trouvé jusqu'à présent rien à reprendre ; tels sont surtout les Trappistes en France , au diocèse de Séz , & les Sept-Fonistes , dans le Bourbonnois.

**ANACTES.** Les anciens appelloient ainsi trois dieux qu'ils disoient nés à Athènes , de Jupiter & de Proserpine , & qui avoient un temple dans cette ville. La fête , instituée en leur honneur , s'appelloit *Anacées*. On ne sçait point l'étymologie de ces noms. Cicéron pense que les Anactes étoient les mêmes que les **DIOSCURES**. *Voyez cet article.*

**ANÆTIS.** *Voyez ANÉTIS.*

**ANAGOGIES** : fête payenne , que les habitants d'Érix célébroient en l'honneur de Vénus. On prioit cette déesse de vouloir bien se hâter de revenir de Lybie où l'on supposoit qu'elle étoit allé faire un voyage.

**ANAGYRUS** : nom d'un dieu du paganisme , honoré dans l'Attique , en Grèce. Ce qu'on rapporte de lui prouve que la bonté n'étoit pas un de ses attributs. Un vieillard ayant coupé quelques branches d'arbres dans un bois qui lui étoit consacré , ce dieu fit naître dans le cœur de la concubine du vieillard une passion violente pour son fils. Elle fit d'inutiles efforts pour le séduire. Désespérée enfin du peu de succès de ses avances , elle accusa le jeune homme , auprès de son pere , d'avoir voulu la violer. Le vieillard jaloux crut aisément ce qu'il craignoit , & fit précipiter son fils du haut d'un rocher ; mais le repentir suivit bientôt cette vengeance atroce. Pour comble de désespoir , il reconnut l'innocence de son malheureux fils , & il se pendit aussi-tôt.

**ANATHÈME.** *Voyez EXCOMMUNICATION.*

**ANCARIE** : déesse de l'antiquité , dont on ne connoît que le nom.

**ANDRONICIENS** , secte d'hérétiques , formée de celle des Sévériens , ne sont gueres connus que par une opinion singulière qu'ils avoient sur le sexe. Ils croyoient que la partie supérieure des femmes étoit

**L'ouvrage de Dieu , & que la partie inférieure étoit l'ouvrage du diable.**

**ANÉTIS** ; divinité du paganisme , adorée , sur-tout en Lydie , en Arménie , en Perse , en Scythie , & dans plusieurs autres contrées de l'Orient. Le culte qu'on lui rendoit , avoit quelque chose de singulier. Il consistoit à lui consacrer les plus belles filles du pays ; & ces filles tenoient à honneur de se prostituer à ceux qui venoient faire leurs offrandes à la déesse , & à se disputer , dans son temple , le prix de la débauche & de l'impureté. Plus elles faisoient de progrès dans cette belle carrière , plus elles étoient considérées & recherchées. Elles ne manquoient pas de bons partis , lorsqu'elles vouloient se marier ; mais il étoit rare qu'elles abandonnassent le culte de la déesse , sur-tout , tant qu'elles étoient jeunes & belles ; & les prêtres d'ailleurs ne négligeoient rien pour les entretenir dans l'esprit de leur vocation. Il est aisé de concevoir en quelle vénération étoit le culte d'Anétis. On délibéroit , dans son temple , sur les affaires les plus importantes ; & l'on ne pouvoit rien entreprendre que sous ses auspices. Les fêtes , qu'on célébroit tous les ans , à son honneur , étoient marquées par les plus grandes dissolutions ; & l'on y promenoit en pompe la statue de la déesse.

**ANGÉLIQUES** , hérétiques du troisième siècle , ainsi nommés , selon S. Augustin , parce qu'ils prétendoient mener une vie angélique , ou , selon S. Épiphane , parce qu'ils croyoient que le monde avoit été fait par les anges. Ce sentiment paroît fondé sur le culte qui se rendoit aux anges , dans certaines contrées de l'Orient ; & Théodoret remarque qu'il avoit jetté de si profondes racines dans la Pisidie & dans la Phrygie , que , vers le milieu du quatrième siècle , le concile de Laodicée fut obligé de le condamner & de l'abolir. On ne sçait rien de plus certain touchant ces hérétiques.

Les **ANGÉLIQUES** sont aussi des religieuses qui n'ont que deux maisons en Italie , l'une à Milan , & l'autre à Crème , & qui furent fondées par Louise Torelli , comtesse de Guastalle. Nous avons parlé de

cette pieuse fondatrice dans notre *Dictionnaire des Femmes célèbres*.

ANGÉLITES : hérétiques , qui ne sont pas plus connus que les Angéliques , & qui sont peut-être les mêmes.

ANGÉLOLATRIE : culte des Anges. Il existoit , dans la Religion Chrétienne , du temps même des apôtres , comme le prouvent ces paroles de l'épître de S. Paul aux Colossiens : „ Que nul ne vous ravisse „ le prix de votre course , en affectant de paroître hum- „ ble par un culte superstitieux des anges , se mêlant „ de parler de choses qu'il ne sçait point. ” Les progrès de cette superstition ne sont pas bien marqués dans les auteurs ecclésiastiques ; mais ils durent être rapides , puisque , comme on l'a dit à l'article ANGÉLIQUES , il ne fallut rien moins qu'un concile pour les arrêter.

ANGÉLUS : ( P ) c'est , dans la Religion Catholique , le nom d'une priere qui commence par ce mot *Angelus* , & dont l'objet est d'implorer la protection de la sainte Vierge , dans nos nécessités. Cette priere , qui n'est point d'obligation , se récite trois fois le jour , le matin , à midi & au soir , & est annoncée par le son d'une cloche , dans chaque église. J'ai dit , à l'année 1456 , de *l'Abregé chronologique de l'Histoire ottomane* , qu'on croit que la terreur des armes de Mahomet II engagea le pape Calixte III à instituer cette priere dans tout le Monde Chrétien.

ANGÉRONNE. C'étoit , chez les Romains , la déesse du silence. Ils la représentoient tenant un doigt appliqué sur la bouche. Elle présidoit aux conseils , parce qu'ils demandent du secret. On l'invoquoit particulièrement dans les afflictions , & on lui demandoit la patience. Sa statue étoit placée sur l'autel de la déesse du plaisir , pour marquer que , dans l'adversité , on doit se consoler par l'espérance d'un meilleur sort. Fessus dit , que le nom d'*Angéronne* est dérivé du mot latin d'*angina* , qui signifie *esquinancie* , parce que les Romains avoient recours à Angéronne , lorsqu'ils étoient attaqués de ce mal. D'autres le font venir du verbe *Angi* , *angor* , qui signifie *souffrir*.

**ANGES** ; esprits célestes , dont le nom signifie , *messagers* , *envoyés* , que nous croyons , dans la Religion Chrétienne , avoir été créés avant les hommes , pour être les ministres de Dieu dans la conduite de ce vaste univers. 1. Nous admettons différentes classes ou hiérarchies de ces êtres spirituels : la première est celle des Séraphins , des chérubins , & des thrones ; la seconde , des dominations , des vertus & des puissances ; la troisième & la dernière , des principautés , des archanges , & des anges. Nous croyons encore qu'un grand nombre de ces purs esprits sont déçus , par leur orgueil , de l'état de perfection & de sainteté dans lequel ils avoient été tous créés , & qu'ayant été précipités dans l'enfer , ils y souffriront des peines éternelles. Nous donnons à ces derniers les noms de *diabls* ou *démons* & le nom de *satan* à celui que nous supposons leur chef. Ils sont , selon notre croyance , occupés sans cesse à nous faire tomber dans le mal , afin d'avoir des compagnons de leur infortune. Par une suite nécessaire de cette malice , ils se sont fait ériger des autels par les payens ; & , pour les entretenir dans ce culte abominable , ils ont quelquefois rendu des oracles , possédé des hommes & des femmes , de ces dernières , sur-tout , & fait d'autres choses surprenantes. On leur immoloit , dans plusieurs pays , des victimes humaines ; & l'Amérique a long-temps observé cette barbare coutume. Les bons anges sont , au contraire , commis par Dieu pour veiller à notre bien & à notre salut. C'est pour cela que nous les appelons nos Anges gardiens , & nos Anges tutélaires. Nous mettons S. Michel à leur tête ; & nous en faisons la fête , ainsi que de deux autres archanges , Raphaël & Gabriël , dont l'Écriture sainte nous a transmis les noms.

2. Les Abyssins en reconnoissent neuf ordres , qui sont les anges , les archanges , les seigneurs , les *kuriothètes* ou magistrats , les archas ou thrones , les principautés , les puissances , les chérubins & les séraphins. Il y en a qui ajoutent un dixième ordre composé des démons , ou des esprits malfaisants. Les Abyssins les respectent beaucoup , parce qu'ils les craignent ; mais ils

n'adressent leurs hommages & leurs prieres qu'aux anges célestes ; parce qu'ils pensent que la Providence leur a commis le soin de veiller sur les hommes , de les protéger, & de les défendre.

3. Les Juifs , qui n'avoient point autrefois , dans leurs maisons , de lieu destiné pour satisfaire aux besoins naturels , & qui étoient obligés d'aller en plein air , avoient coutume de réciter une priere , par laquelle ils imploroient le secours de l'ange gardien , pendant une action qu'ils regardoient comme dangereuse. Cet usage ne subsiste plus aujourd'hui.

4. Les Parfis , ou Guébres , restes des anciens Perses , pensent que Dieu , après avoir créé les hommes , voyant que le démon s'attachoit à les tenter , pour les rendre infideles à leur Créateur , délibéra s'il souffriroit que cet esprit malin tendît ainsi des pièges à ses créatures ; mais que , pour sa propre gloire , il ne jugea pas à propos de laisser les hommes à l'abri de toute tentation ; & pour qu'ils eussent occasion de lui prouver leur fidélité , il résolut de permettre au démon de les tenter. Cependant pour prévenir les trop grands ravages que cet esprit de ténèbres pourroit faire sur la terre , il commit aux anges le soin de défendre & de protéger les hommes. Cette idée a bien du rapport à ce que la Religion nous enseigne sur les fonctions des anges. Ce n'est pas aux seules créatures animées que les Guébres attribuent des anges protecteurs : ils pensent que le soleil , la lune , les plantes , les arbres , les eaux , en un mot , tous les êtres qui composent la nature , ont un ange particulier , qui veille à leur conservation. Ils donnent le nom d'*Hamull* à celui qui est chargé du soin des cieux. Tous ces anges , répandus dans l'univers , ont un chef qui veille lui-même sur leur conduite , que les Guébres appellent *Acrob*. On dit qu'ils attribuent même des anges à chaque mois & à chaque jour de l'année.

5. Les anges sont , chez les docteurs Musulmans , les ministres du Très-Haut , & les exécuteurs de ses ordres dans le ciel & sur la terre. Ils ont des corps subtils , tout brillants de lumiere , & purifiés de toute

impureté. Ils n'ont ni pere ni mere : ils ne boivent ni ne mangent. En un mot, ils n'ont aucun appétit charnel. Il y en a de différents sexes. Les uns sont éternellement prosternés devant Dieu ; & , dans cette attitude , ils chantent sans cesse des cantiques en son honneur. D'autres tiennent les registres des péchés des hommes. Quoique les Turcs ne connoissent ni leur nom ni leurs différents ministeres en la cour céleste , ils sont obligés de les aimer , & de les prier. Ils les saluent après leurs prieres , & disent à chaque fois , en se tournant à droite & à gauche : „ Que la paix & la misericorde de Dieu „ soit sur vous. ”

6. On trouve dans le Shastah de Bramah , cette histoire de la création des anges , & de la chute de plusieurs d'entr'eux.

„ L'Eternel , dans la contemplation de sa propre  
 „ existence , résolut , dans la plénitude du temps , de  
 „ partager sa gloire & son essence avec des êtres ca-  
 „ pables de goûter & de partager sa béatitude , & de  
 „ contribuer à sa gloire. Ces êtres n'existoient point  
 „ encore : l'Eternel le voulut , & ils existèrent. Il les  
 „ forma en partie de sa propre essence , capables de  
 „ perfection , mais avec le pouvoir de la perdre. Il  
 „ créa d'abord Birmah , Bistnoo & Sieb ; ensuite Moï-  
 „ safour & toute la foule des anges. Il établit Birmah  
 „ prince de toute la troupe angélique , & son vice-gé-  
 „ rent dans le ciel. Il lui donna pour coadjuteurs Bist-  
 „ noo & Sieb. Il partagea toute la foule des anges en  
 „ différents ordres , & constitua un chef sur chacun  
 „ d'eux. La joie & l'harmonie regnoient autour du  
 „ trône de l'Eternel , lorsque l'envie & la jalousie  
 „ s'emparerent de Moïsafour & des autres chefs des  
 „ bandes angéliques. Ils oublièrent les devoirs qui leur  
 „ étoient imposés ; s'éloignerent de l'obéissance qu'ils  
 „ devoient à l'Être suprême , & refuserent de se sou-  
 „ mettre à son vice-gérant & à ses coadjuteurs Bistnoo  
 „ & Sied. Ils dirent en eux-mêmes : nous voulons gou-  
 „ verner , & inspirerent la même ambition à un grand  
 „ nombre d'anges qui se séparerent avec eux du trône  
 „ de l'Eternel. Dieu , irrité du crime de ces rebelles ,

„ après les avoir fait avertir inutilement de rentrer  
 „ dans leur devoir , commanda à Sieb de les chasser  
 „ du ciel , & de les précipiter dans les ténèbres épaisses  
 „ pour y souffrir des tourments éternels. *Voyez*  
 „ CRÉATION & BRAMAH.

7. Selon les habitants de Madagascar, le nombre des anges est infini. Ils en distinguent sept ordres. Les anges du premier ordre font mouvoir les cieux , les étoiles & les planètes : ils sont chargés du gouvernement des saisons. Les hommes sont confiés à leur garde ; ils veillent sur leurs jours , & détournent les dangers qui les menacent : leur nom général est *Malaingba* ; mais ils leur donnent encore des noms particuliers , tels que *Ranikail* , *Ragibourail* , *Ranail* , *Rasil* , comme qu'on diroit Michel , *Gabriël* , &c. Les anges du second ordre se nomment *Coucoulampou* : ils sont fort inférieurs aux anges du premier ordre. Quoiqu'ils aient un corps matériel , ils sont cependant invisibles , & ne se découvrent qu'à ceux qu'ils honorent d'une protection spéciale. Il y en a de mâles & de femelles. Ils contractent des mariages entr'eux & sont sujets à la mort ; mais ils jouissent d'une vie bien plus longue que le reste des hommes , & leur santé n'est jamais troublée par les maladies. Leur corps est à l'épreuve du poison & de tous les accidents. Les *Angato* ou *Synelettes* sont les anges du cinquieme ordre d'anges. Ce qu'en disent les Madagascariens approche assez de ce que nos vieilles racontent des spectres & des revenants. Ils appellent *Sacara* les anges du sixieme ordre : ce sont des esprits malfaisants , qui ne s'occupent qu'à tourmenter les hommes , les femmes & les enfants. Les malheureux , que ces démons possèdent , prennent en main un dard , & se mettent à hurler & à sauter sans relâche , avec des attitudes & des contorsions singulieres. Autour d'eux se rassemblent tous les habitants du village , qui , pour les irriter & pousser à bout leur patience , prennent à tâche d'imiter tous leur gestes. On s'efforce , en même temps , d'appaier la colere du *Sacara* , en lui immolant des bœufs , des moutons & des coqs. Le diable & ses compagnons , dont le nombre est pres-

qu'infini , forment le septieme ordre d'anges qu'ils nomment *Bilis*.

8. Les Siamois reconnoissent des anges mâles & femelles, dont la substance est composée d'une matière plus subtile & plus délicate que celle des corps humains. Ils sont persuadés que Dieu leur a commis le gouvernement de l'univers , & le soin de veiller sur les hommes. Ils en distinguent sept classes ou hiérarchies , dont les unes sont plus excellentes & plus relevées que les autres. Chacune de ces hiérarchies habite un ciel particulier. Chaque partie du monde a un ange qui prend soin de tout ce qui s'y passe , „ parce qu'ils sont per-  
 „ suadés , dit le P. Tachard , que ces anges exami-  
 „ nent avec une application continuelle la conduite des  
 „ hommes , & qu'ils sont témoins de toutes leurs ac-  
 „ tions , pour récompenser celles qui sont louables ,  
 „ en vertu des mérites de leur Dieu. C'est à ces intel-  
 „ ligences , & non pas à leurs dieux qu'ils ont coûtume  
 „ de s'adresser dans leurs nécessités & dans leurs misé-  
 „ res ; & ils les remercient des graces qu'ils croient en  
 „ avoir reçues. ”

A cette opinion assez raisonnable ils en joignent une autre fort ridicule. Ils sont persuadés que le moment où les hommes éternuent , est précisément celui auquel les anges examinateurs marquent quelque mauvaise action sur leur registre.

ANGLETERRE. (*schisme d'*) Voyez SCHISME D'ANGLETERRE.

ANGLICANE. (*religion*) Voyez RELIGION ANGLICANE , & SCHISME D'ANGLETERRE.

ANNA : déesse de l'antiquité , qui présidoit aux années. On célébroit sa fête au mois de Mars.

ANNÉE SABBATIQUE , étoit chez les Israélites la septieme année , pendant laquelle ils laissoient reposer leurs terres , & louoient Dieu de l'abondance qu'il leur avoit procurée , les six premières années.

ANNÉE SAINTE ou ANNÉE SÉCULAIRE , se dit à Rome de l'année où se fait l'ouverture du grand jubilé ; elle se célébroit autrefois , tous les cent ans ; à présent , c'est tous les vingt-cinq.

AN;

**AN-JUBILÉ.** Les Juifs appelloient ainsi la septième année sabbatique, & la célébroient avec des solemnités particulieres. C'étoit la quarante-neuvième, ou, si l'on veut, la cinquantième, en comptant le dernier an-jubilé. *Voyez* JUBILÉ.

**ANNIVERSAIRE :** service qui se fait, tous les ans, pour un mort, à pareil jour de son décès. 1. Cet usage, reçu dans notre religion, se retrouve dans presque toutes les autres.

2. Les Lapons font, tous les ans, un festin en l'honneur des morts, & immolent, dans cette occasion, plusieurs rennes. On ne sçait rien autre chose des cérémonies de cet anniversaire.

3. Les habitans du royaume de Bénin, en Afrique, célèbrent tous les ans, par des sacrifices, le jour de la mort de leurs ancêtres.

4. Dans le royaume de Tonquin, on célèbre avec une grande solemnité l'anniversaire de ceux qui sont morts glorieusement, en combattant pour la patrie, & qui se sont distingués par leurs exploits militaires. C'est un témoignage de la reconnoissance que l'on conserve des services de ces généreux guerriers; mais il est étonnant qu'on leur associe ceux qui ne sont célèbres que par les séditions & les révoltes qu'ils ont excitées dans l'Etat. On élève, à l'honneur de ces morts fameux, des autels sur lesquels sont placées leurs images avec leurs noms gravés au bas. Ces autels, qui sont comme autant de trophées, sont environnés de quarante mille soldats; & pour rendre la fête plus brillante, le roi y assiste accompagné de toute sa cour. On brûle devant les autels de l'encens & des parfums, & l'on récite certaines prières; après quoi, le roi s'incline profondément, à quatre reprises différentes, devant les trophées érigés à l'honneur des héros de la patrie; mais il décoche cinq flèches contre les images de ceux qui n'ont d'autre gloire que celle d'avoir bouleversé l'Etat. Son exemple est imité par tous les courtisans de sa suite. Après cette cérémonie, on fait une décharge générale de l'artillerie, & l'on réduit en cendres les autels avec tous leurs ornemens. Tous les assistans se

retirent ensuite , en poussant de grands cris & des hurlements affreux. Dans le même pays , les enfans sont obligés de célébrer , pendant tout le temps de leur vie , l'anniversaire de leurs pere & mere.

**ANNONCIADE** : nom de plusieurs ordres & sociétés , dans la Religion Chrétienne. C'est aussi celui d'un ordre militaire en Savoye.

**ANNONCIATION** : mystere & fête de notre religion. Dans le premier sens , c'est le message de l'ange Gabriël à la sainte Vierge , pour lui annoncer qu'elle concevroit le Fils de Dieu , par l'opération du Saint Esprit. Dans le second , c'est le jour auquel l'Eglise fait mémoire de ce divin message.

**ANNUEL** : messe qui se dit tous les jours , pendant un an , pour le repos de l'ame d'un défunt. On donne aussi ce nom aux grandes fêtes de l'année.

**ANOMÉENS**. Voyez **ANTI-NOMIENS**.

**ANTECHRIST**, *ennemi de Jesus-Christ*. C'est le nom que les Chrétiens donnent au faux Messie qui doit venir à la fin des siècles , pour persécuter & pervertir les fideles. On croit qu'il sera Juif ; qu'il se fera passer pour un dieu ; qu'il fera même des prodiges & de faux miracles ; que sa venue sera précédée par plusieurs signes au ciel & sur la terre ; que le soleil & la lune s'obscurciront ; que les étoiles tomberont du firmament ; que le regne de cet impie sera de trois ans & demi ; que le patriarche Hénoch & le prophete Elie , que l'Ecriture sainte nous dit avoir disparu vivans de dessus la terre , y reviendront alors pour encourager les fideles & pour combattre l'Antechrist ; que celui-ci les fera mourir ; mais qu'ils ressusciteront trois jours & demi après. Les Musulmans croient , comme les Chrétiens , que l'Antechrist , qui , selon eux , n'aura qu'un œil & qu'un sourcil , viendra pervertir les hommes à la fin du monde. Ils ajoutent qu'il sera vaincu par Jesus-Christ , qui viendra le combattre. *Antechrist* se dit quelquefois parmi nous , d'un méchant , d'un impie ; on pourroit le dire , à plus forte raison , des hérétiques & des infideles. Les Protestants portent l'impudence jusqu'à donner ce nom au vicair de Jesus-Christ.

**ANTEROS** : dieu du paganisme , dont le nom , formé du grec , signifie *contre-amour* , non pas qu'il fût contraire à l'amour , mais parce qu'il faisoit correspondre , disoit-on , les personnes aimées , & qu'il les punissoit , lorsqu'elles résistoient à cette passion. Suivant les poètes , Vénus s'étant plaint à Thémis de ce que son fils Cupidon restoit toujours enfant , cette déesse lui répondit qu'il resteroit tel , tant qu'elle n'auroit point d'autre fils. Mars se chargea de ce soin , & Vénus mit au monde Antéros. A mesure que celui-ci devenoit grand , Cupidon croissoit sensiblement ; & les secours mutuels qu'ils se prêterent , les rendirent bientôt forts & vigoureux. On les peignoit l'un & l'autre avec des ailes , un carquois & des flèches. Ils eurent aussi tous deux des autels. Cupidon étoit le dieu de l'Amour , & Anteros le dieu du Retour.

**ANTEVORTE** : déesse invoquée chez les Romains , pour les choses passées , ainsi que Postvorta pour les choses à venir. On les regardoit comme les conseilleres de la Providence.

**ANTHESPHORIES** : fêtes que les payens célébroient en l'honneur de Proserpine , & qui furent ainsi nommées , parce qu'on portoit des fleurs dans le temple de cette déesse. C'étoit , disent les poètes , en mémoire de ce que Proserpine cueilloit des fleurs , lorsqu'elle fut enlevée par Pluton.

**ANTHESTERIES** ou **ANTHISTERIES** , fêtes Athéniennes , dont le nom , formé du grec , exprime la saison dans laquelle on les célébroit. C'étoit lorsque la terre produit le plus de fleurs. Elles avoient beaucoup de rapport avec les Saturnales des Romains ; & Bacchus en étoit le principal objet. Pendant trois jours qu'elles duroient , les maîtres faisoient grand'chère à leurs esclaves , & leur procuroient toutes sortes de divertissements. On peut croire que le vin n'étoit pas épargné.

**ANTHIASISTES** ; fête d'hérétiques dans la Religion Chrétienne. On ignore en quel temps ils parurent. Ils passaient leur vie à dormir , & regardoient le travail comme un crime.

**ANTHOLOGE** , mot grec que nous readons par

*fleurs des saints*, est, dans l'Eglise gréque, un Recueil d'offices pour toutes les fêtes de l'année.

**ANTHROPOMANTIE**, pratique abominable, usitée autrefois dans bien des pays, & qui consistoit à chercher l'avenir dans les entrailles des hommes & des femmes qu'on éventroit tout vivants. Julien l'Apostat avoit adopté ces barbares sacrifices; &, lors de la conquête du Mexique, les Espagnols les trouverent très-accrédités dans cette partie du nouveau monde.

**ANTHROPOMORPHITES**: hérétiques, qui, prenant trop à la lettre ces paroles de l'Écriture: „ Dieu fit l'homme à son image, ” & d'autres passages qui semblent attribuer à Dieu un visage, des yeux, des bras, des mains, se le figuroient corporel, & sous une forme humaine.

**ANTHROPOPHAGES**. Les insulaires des Molucques punissoient autrefois les criminels par un supplice également contraire à la religion & à l'humanité. Il les envoyoit dans l'isle de Célébes, pour servir de nourriture aux habitants qui étoient anthropophages. Avant que les Européens eussent fait la découverte des Molucques, les insulaires d'Amboine avoient coûtume de manger leurs parents vieux & infirmes, & prétendoient même couvrir cette barbare coûtume du voile de la piété. Ils croyoient rendre un important service à leurs parents, en les délivrant de la vie qui n'étoit plus qu'un supplice pour eux. Ils étendoient même leur charité sur les étrangers; &, lorsqu'ils étoient tourmentés de quelque mal incurable, ils les mangeoient pour abréger leurs peines.

**ANTI-CHRISTIANISME**: c'est une doctrine ou religion quelconque opposée au christianisme.

**ANTI-CONSTITUTIONNAIRES**: on donne ce nom, parmi nous, à ceux qui rejettent la Constitution *Unigenitus*.

**ANTI-CONVULSIONISTES**. Ceux des Jansénistes, & les plus raisonnables, qui rejettent avec mépris ces convulsions fameuses, que l'imbécille superstition a voulu, de nos jours, ériger en miracles, ont été distingués par ce nom.

**ANTI-DÉMONIAQUES** : ce sont ceux des hérétiques , qui nient l'existence des démons.

**ANTI-DICO-MARIANITES**, ou **ADVERSAIRES DE MARIE**. Ils prétendoient qu'elle n'étoit pas demeurée Vierge, & qu'après la naissance de Jesus-Christ , elle avoit eu des enfans de S. Joseph. Cette hérésie ne laissa pas que d'avoir cours en Arabie, dans le quatrième siècle.

**ANTI-DORE**. Dans l'Eglise gréque , ce mot signifie un *pain béni*, qui se donne à ceux que des raisons particulières empêchent de recevoir la sainte Eucharistie.

**ANTIENNE**, dans notre liturgie , désigne un verset qui se chante à la fin de chaque psaume , & dont les premiers mots , annoncés par le chantre à un ecclésiastique , ont été prononcés par ce dernier immédiatement avant le psaume. On donnoit autrefois ce nom à tout ce qui se chantoit par deux chœurs dans l'église alternativement.

**ANTI-LUTHÉRIENS** : ce sont ceux de ces hérétiques , qui , ayant cessé de reconnoître Luther pour leur chef , ont formé des sectes particulières. Tels sont les Calvinistes , les Zuingliens , &c.

**ANTI-MENSE** : espece de nappe consacrée dont se servent les Grecs , dans les lieux où il n'y a point d'autel.

**ANTI-NOMIENS**, ou **GENS SANS LOI** : branche de Luthériens , ayant pour chef un certain Jean-Isleb Agricola , disciple & compagnon de Luther. Celui-ci avoit soutenu que nous étions justifiés par la foi , & que les bonnes œuvres n'étoient point nécessaires pour le salut : Agricola poussa plus loin ce principe & soutint que , la foi seule étant nécessaire , l'homme n'avoit pas besoin de loi , & que , dans quelque désordre qu'il fût plongé , un acte de foi suffisoit pour le rendre juste & le sauver.

**ANTI-PAPE**. On donne ce nom , dans la Religion Catholique , à tout usurpateur du souverain pontificat.

**ANTIPHONE** , on appelle ainsi une priere com-

posée de plusieurs versets d'un psaume , à chacun desquels on répond par une antienne. L'antiphone est en usage dans la liturgie gréque.

**ANTIPHONIER** : livre d'église , où les antiennes sont notées avec des notes de plein-chant.

**ANTI-PURITAINS** : on appelle ainsi en Angleterre tous ceux qui sont opposés à la secte des Puritains.

**ANTI-SCRIPTURAIRE** : c'est-à-dire , contraire à l'Écriture : c'est le nom que l'on donne à une secte d'Angleterre.

**ANTITACTES** : hérétiques du second siècle , qui , bien qu'ils admissent un Dieu bon & juste , soutenoient que le bien & le mal étoient l'ouvrage de quelque mauvais principe , qui , pour tromper les hommes , avoit établi bien ce qui étoit mal , & mal ce qui étoit bien. En conséquence , ils croyoient que , pour rentrer dans l'ordre , il falloit faire tout le contraire de ce que prescrivent les loix divines & humaines.

**ANTI-TRINITAIRES** : autres hérétiques , qui nioient le mystère de la sainte Trinité. Voyez TRITHÉÏTES , & UNITAIRES.

**ANTONINS** ou **ANTONISTES** : religieux de l'ordre de S. Antoine , qui commencèrent à s'établir vers l'an 1095 , sous le pontificat d'Urbain II , à l'occasion que nous allons rapporter. Une maladie contagieuse connue sous le nom de *feu sacré* , & nommée depuis , *le feu S. Antoine* , faisoit alors d'horribles ravages dans l'Europe. Plusieurs malades ayant été guéris par l'intercession de S. Antoine , on accourut en foule vers une église dédiée à ce saint , dans la ville de la Mothe-Saint-Didier. Un seigneur , nommé *Joffelin* , y avoit déposé des reliques de S. Antoine , qu'il avoit apportées de Constantinople , & qui devinrent bientôt célèbres par un grand nombre de guérisons miraculeuses. La foule des malades s'augmentant chaque jour , il ne leur fut plus possible de trouver de logements , & la plupart demeurèrent exposés aux injures de l'air. Gaston , & son fils Gérin , illustres gentilshommes du Dauphiné , animés du zèle de la charité , fondèrent un vaste

hôpital pour y recevoir les malades , & consacrerent leurs biens à ce pieux établissement. Plusieurs autres gentilshommes s'associerent avec eux , & telle fut l'origine de l'ordre des Hospitaliers de S. Antoine , qui ne tarda pas à se répandre dans l'Europe , dans l'Asie , & même dans l'Afrique. Les religieux n'avoient point de genre de vie particulier : la seule chose , qui les distinguât , étoit un *thau* grec (T), qu'ils portoient sur leurs habits. Ils furent gouvernés , pendant l'espace de plus de deux siècles , par dix-sept grands maîtres , dont le dernier fut Aimon de Montagni. Celui-ci , voyant que la maladie du feu S. Antoine étoit presque dissipée , & craignant que son ordre ne s'abolît avec l'objet qui l'avoit fait établir , obtint du pape Boniface VIII une règle nouvelle qui pût former , des Hospitaliers de S. Antoine , un ordre religieux , & attaché aux fonctions ecclésiastiques , en conservant toujours le but primitif de leur institution. L'ordre de S. Antoine prit alors une nouvelle forme. Les Hospitaliers changerent leur nom en celui de *chanoines réguliers*. Ils se revêtirent de l'habit ecclésiastique sur lequel ils garderent toujours leur *thau* grec , & commencerent à observer la règle de saint Augustin. Leurs grands-maîtres prirent le titre d'Abbé , qu'ils ont toujours conservé depuis. Les abbés de l'ordre de S. Antoine ont droit de présider aux Etats du Dauphiné , en l'absence de l'évêque de Grenoble , & sont conseillers-nés du Parlement séant en cette ville.

ANUBIS : divinité adorée par les Egyptiens. Elle avoit le corps d'un homme & la tête d'un chien. Elle tenoit d'une main un sifre Egyptien , ou bien une palme ; de l'autre , un caducée. Si l'on en croit Diodore de Sicile , Anubis étoit fils d'Osiris. Il suivit son pere à la guerre , & s'y distingua par des exploits qui lui mériterent , après sa mort , une place parmi les dieux. Il aimoit tellement les chiens , qu'il avoit fait peindre la figure de cet animal sur ses armes & sur ses drapeaux : c'est la raison pour laquelle les Egyptiens le firent représenter avec la tête d'un chien. D'autres prétendent qu'Anubis fut représenté ainsi , en mémoire du chien qui avoit gardé les corps d'Isis & d'Osiris. Quo

qu'il en soit, les Egyptiens éleverent en l'honneur du dieu Anubis une ville à laquelle ils donnerent le nom de *Cynopolis*, c'est-à-dire *la ville des chiens*. C'étoit-là qu'étoient nourris les chiens qu'on appelloit *sacrés*. Anubis étoit regardé comme le Mercure des Egyptiens, c'est pourquoi on lui donne le nom d'*Hermanubis*, qui signifie *Mercuré-Anubis*. Les Romains adopterent le culte de ce dieu, & lui consacrerent des temples & des prêtres. Plusieurs Romains distingués, les empereurs même, & sur-tout Caligula, se faisoient voir quelquefois sous la forme d'Anubis. Ces déguisements donnerent lieu à une aventure rapportée par Joseph & par Tacite, & qui sert à faire connoître le caractère des prêtres du paganisme. Un jeune Romain, nommé *Mundus*, éperdument amoureux d'une femme distinguée, nommée *Pauline*, mariée à Saturnin, & ne pouvant réussir à corrompre sa vertu, prit la résolution désespérée de se donner la mort. Mais un affranchi de son pere, auquel il confia son chagrin, le détourna de cette triste pensée, & lui promit de lui faire obtenir ce qu'il desiroit. Dans cette vue, il alla trouver les prêtres d'Anubis; &, par le moyen d'une assez grosse somme, il les engagea de seconder la fourberie qu'il méditoit. Ces prêtres firent avertir Pauline, que le dieu Anubis, par une distinction particulière, lui demandoit un tête-à-tête. Pauline, flattée d'un tel honneur, se rendit dans le temple où Mundus, déguisé sous la forme d'Anubis, la reçut, & passa la nuit avec elle. Pauline s'applaudissoit des faveurs célestes qu'elle croyoit avoir reçues, lorsque l'indiscret Mundus, l'ayant rencontrée, la tira de son erreur, & lui apprit que c'étoit lui-même qui avoit joué le rôle d'Anubis. Pauline indignée en porta ses plaintes à son époux, & demanda vengeance d'un pareil attentat. Saturnin raconta le fait à Tibere qui fit mettre en croix les prêtres imposteurs, ordonna que le temple fût détruit; & que la statue d'Anubis fût précipitée dans le Tibre.

M. Pluche explique ainsi l'origine du culte d'Anubis. Les Egyptiens donnerent le nom de *chien* à l'étoile qui les avertissoit du débordement du Nil, & qui est

la même que nous nommons encore *la canicule*. Cette étoile étoit, en effet, pour chaque famille ce qu'est un chien fidèle, qui avertit toute la maison des approches du voleur. Ils la nommoient aussi *l'aboyeur*, le *moniteur*, ce qui en Egyptien signifie *Anubis*. Dans la suite, pour la commodité du peuple, on inventa un symbole public, qui avertissoit du temps auquel l'inondation du Nil approchoit; c'étoit une figure humaine avec une tête de chien. Cette figure tenoit en main une marmite pour marquer aux laboureurs de faire provision de vivres, avant de se sauver dans les lieux élevés. Elle avoit des ailes aux pieds, pour marquer la promptitude avec laquelle ils devoient se retirer.

**AONIDES** : surnom que les poètes donnoient aux Muses, parce qu'elles étoient particulièrement honorées sur les montagnes d'Aonie, province de la Béotie.

**APATURIES, ou FÊTES DE LA TROMPERIE.** Mélanthus, roi d'Athènes, ayant eu un différend avec Xanthus, roi de Béotie, au sujet des limites de leurs Etats, les deux princes vuidèrent leur querelle par un combat singulier, dans lequel Mélanthus remporta la victoire par le moyen d'une fraude que l'Histoire ne nous apprend pas. On sçait seulement que les Athéniens, en mémoire de cette fraude, célébroient à l'honneur de Bacchus des fêtes qu'ils nommoient *Apaturies*.

**APELLE**, disciple de l'hérésarque Marcion, s'écarta de son maître en plusieurs points, & devint chef d'une secte qui de son nom fut nommée *Apellite*. Il n'admettoit qu'un principe tout-puissant & essentiellement bon; mais, pour concilier avec ce principe l'origine du mal, il supposoit que Dieu avoit créé des anges, & que l'un de ces anges, qu'il nommoit *l'ange de feu*, avoit formé le monde que nous habitons, sur le modèle d'un autre monde supérieur & plus parfait. Il ne nioit pas l'incarnation de Jésus-Christ; mais il disoit qu'il s'étoit formé son corps des parties de tous les cieus par lesquels il étoit passé en descendant sur la terre, & qu'en remontant il avoit rendu

à chaque ciel ce qu'il en avoit pris. Les opinions d'Apelle sur les ames étoient tout-à-fait singulieres. Il prétendoit qu'elles avoient été créées au-dessus des cieux ; que leurs substances n'étoient pas entièrement spirituelles , mais étoient unies à de petits corps très-subtils , qui avoient cependant des sexes différens. Elles jouissoient dans le ciel d'un bonheur parfait , lorsque l'Être suprême fit éclore sur la terre des fleurs & des plantes dont la douce odeur s'éleva jusqu'au ciel , & flatta tellement les anges , qu'ils descendirent sur la terre , pour s'enivrer à loisir de cet agréable parfum. Mais Dieu , pour punir leur sensualité , les envelopa dans la matiere , & ne leur permit plus de s'élever vers le ciel. Les ames , retenues dans cette espece de prison , se formerent des corps terrestres sur le modèle du corps aérien qu'elles avoient dans le ciel , & avec le même sexe. Il n'est pas surprenant qu'Apelle , après avoir débité de pareils contes , se soit laissé surprendre aux artifices d'une femme fanatique , qui , malgré le dérèglement de ses mœurs , prétendoit qu'elle étoit honorée par de fréquentes visites de Jesus-Christ & de S. Paul. Apelle , qui regardoit les prophéties de l'Écriture comme autant de mensonges , composa un livre qui contenoit les révélations & les prophéties d'une prostituée. Une des grandes objections que faisoit Apelle contre le livre de la Genèse , c'est que Dieu n'avoit pu menacer Adam de la mort , s'il mangeoit du fruit défendu , puisqu'Adam , ne connoissant pas la mort , ne pouvoit pas sçavoir si c'étoit un châtement.

**APELLITES** : hérétiques , sectateurs d'Apelle.

**APHACITE** : Vénus étoit ainsi surnommée , à cause d'un temple élevé en son honneur , dans un endroit de la Phénicie , appelé *Aphaca*.

**APHÉA** : divinité payenne , qui est la même que Diane. Elle étoit spécialement honorée par les insulaires d'Égine & de Crète.

**APHRODISIES** : fêtes instituées en l'honneur de Vénus Aphrodite ou Marine.

**APHRODITE** : surnom donné à Vénus , parce

que les poètes supposent qu'elle naquit du sang qui coula de la plaie que Jupiter fit à Saturne , mêlé avec l'écume de la mer.

M. Pluche prétend que les Grecs ont formé le nom d'*Aphrodite* du mot phénicien *Apherudotb* , qui signifie *la mere des bleds*. Les Egyptiens désignoient autrefois la saison de la moisson , par une figure symbolique armée d'une faucille. Dans la suite des temps , on fit de cette figure une divinité qui passa chez les Grecs , mais dont ils changerent & le nom & les attributs.

APHTARTODOCITES : hérétiques , qui parurent vers l'an de Jesus-Christ 365 , & qui avoient pour chef Julien d'Halicarnasse. Ils prétendoient que le Corps de Jesus-Christ , étant incorruptible & impassible , il n'avoit pu mourir.

APIS , Appelé aussi SÉRAPIS , étoit un bœuf auquel les Egyptiens rendoient les honneurs divins , parce qu'ils s'imaginoient que l'ame d'Osiris étoit passée , selon les loix de la Métempychose , dans le corps de cet animal. Il étoit assez difficile de trouver un bœuf propre à jouer le personnage d'Apis. Il falloit qu'il eût sur le corps certains signes qui ne se rencontroient pas aisément. Il devoit avoir tout le corps noir , à l'exception du front , qui devoit être marqué d'une tache blanche. Il falloit qu'il eût sous la langue un nœud de la figure d'un escarbot ; que les poils de sa queue fussent doubles ; qu'il eût la figure d'une aigle tracée sur le corps , & une marque sur le côté droit , en forme de croissant. Enfin ce bœuf privilégié devoit avoir été conçu par la seule force de la lumière de la lune , ou , selon d'autres , par l'impression d'un coup de tonnerre. Lorsqu'on s'imaginoit avoir trouvé un bœuf qui réunit tous ces signes & toutes ces qualités , on le nourrissoit , pendant l'espace de quarante jours , dans une isle que le Nil forme à son embouchure , & qu'on nomme *Delta* à cause de sa forme triangulaire. Là , ce bœuf fortuné n'étoit servi que par des femmes qui seules avoient le privilège de le voir. On rapporte que , lorsquelles paroissoient devant lui , elles se découvroient de

maniere la plus indécente, & pratiquoient plusieurs cérémonies qui choquoient autant la pudeur que le bon sens. Le terme de quarante jours étant expiré, on faisoit monter le dieu Apis sur une barque, & il entroit dans une niche dorée, préparée pour lui. On le conduisoit ainsi jusqu'à Memphis. Les prêtres, suivis d'une foule innombrable de peuple, venoient à sa rencontre sur le rivage, & le menoient en pompe dans le temple d'Orisis. Il y avoit dans ce temple une superbe loge, construite exprès pour lui, & qui étoit soutenue par des statues hautes de douze coudées. Plusieurs disent que le dieu Apis avoit deux loges également magnifiques. On ne voyoit ce bœuf que fort rarement. Lorsqu'on le promenoit par la ville, il étoit toujours accompagné d'un grand nombre d'officiers qui écartoient la foule, & précédé d'une troupe d'enfants qui chantoient des hymnes. Les peuples crédules venoient en foule consulter Apis, comme un oracle. Lorsqu'il entroit dans l'une de ses deux loges, cela étoit regardé comme un heureux présage: ç'en étoit, au contraire, un fort mauvais, lorsqu'il entroit dans l'autre. De même, lorsqu'il prenoit avidement ce qu'on lui présentoit, on en tiroit un augure favorable; mais, lorsqu'il refusoit la nourriture qu'on lui offroit, c'étoit un signe très-fâcheux. On prétend que Germanicus, étant allé consulter l'oracle du dieu Apis, lui présenta à manger; que le bœuf ne voulut rien prendre, & tourna la tête, annonçant par ce refus la mort de Germanicus qui fut empoisonné, la même année, par Pison gouverneur de Syrie. Quelques auteurs avancent que les Israélites n'éleverent le veau d'or dans le désert, que pour imiter le bœuf, qu'ils avoient vu adorer en Egypte. Plin remarque que ce dieu Egyptien étoit spécialement honoré dans un lieu d'Afrique, que l'on appelloit *Apis*.

Les Egyptiens ne laissoient pas le dieu Apis jouir tranquillement de ses honneurs, pendant tout le cours de sa vie. Ils avoient marqué un temps au-delà duquel, s'il vivoit encore, on le conduisoit sur les bords du Nil

Où on le noyoit en cérémonie. On dépensoit beaucoup ensuite pour lui faire des obsèques magnifiques ; & toute l'Egypte étoit dans le plus grand deuil, jusqu'à ce qu'on lui eût trouvé un successeur.

On prétend que le dieu Apis est le même qu'Osiris, époux d'Isis ; & voici ce qu'on raconte sur l'origine de de son culte. Apis, fils de Jupiter & de Niobé, épousa Io ou Isis, fille d'Inachus, roi d'Argos, d'autres disent de Carie. Peu de temps après son mariage, il céda l'administration de son royaume d'Achaïe à son frere, & partit pour l'Egypte. Un jour, se promenant seul sur le bord du Nil, il fut insulté par un homme brutal qu'il rencontra. Apis l'ayant menacé de faire punir sa témérité, cet homme se jeta sur lui ; le mit en pièces, & jeta ses membres dans le fleuve. Isis, n'en ayant point de nouvelles, fit long-temps des perquisitions inutiles pour sçavoir ce qu'il étoit devenu. Pendant qu'elle languissoit dans la douleur, il lui apparut en songe un taureau qui avoit le front blanc, le corps noir, une tache blanche sur le dos, une forme d'escarbot sous la langue, & le poil de la queue double. Elle ne douta point que ce ne fût le roi son mari qui avoit pris cette forme. Elle communiqua aux Egyptiens sa vision. Les prêtres l'appuyèrent & firent chercher un taureau qui eût les mêmes signes ; & , quand on l'eut trouvé, on lui rendit les honneurs divins. Les généalogies des dieux Egyptiens sont si confuses, & si mêlées de fables absurdes & de contradictions, qu'on ne peut presque rien démêler de certain & de fixe dans ce chaos d'extravagances. Nous avertissons le lecteur de n'être pas surpris si, dans le cours de cet ouvrage, il trouve souvent des histoires différentes de la même divinité. Nous rapportons ces fables telles qu'elles se trouvent dans les anciens auteurs. Ce n'est pas dans le labyrinthe de l'ancienne Mythologie qu'il faut chercher de l'ordre & de la raison. Ce que l'on dit ici des dieux Egyptiens doit s'appliquer à plusieurs autres divinités du paganisme, & à un grand nombre de points de la théologie des Indiens & des autres peuples idolâtres.

M. Pluche rapporte d'une manière plus raisonnable l'origine du culte d'Apis : „ Le hazard , dit-il , ayant  
 „ fait trouver à Memphis un veau qui avoit quelques  
 „ taches d'une figure approchante d'un cercle ou d'un  
 „ croissant , symboles ( du soleil & de la lune , ou  
 „ d'Osiris & d'Isis , ) si respectés parmi les Egyptiens ;  
 „ cette singularité , qui n'étoit rien , & ne méritoit pas  
 „ plus d'attention que ces taches blanches , qu'on voit  
 „ au front des chevaux & ailleurs ; ils la prirent pour  
 „ le caractère d'Osiris & d'isis , empreint sur l'animal  
 „ qu'ils chériffoient. Une cervelle hypocondre s'avisâ  
 „ de croire & de persuader à d'autres que c'étoit...  
 „ une visite que le protecteur de l'Egypte daignoit  
 „ leur faire. Ce veau miraculeux... fut logé dans le  
 „ plus bel endroit de Memphis ; sa demeure devint  
 „ un temple : tous ses mouvements furent trouvés  
 „ prophétiques ; & le peuple y accourut de toutes  
 „ parts , son offrande à la main : on lui donna le  
 „ beau nom d'*Apis* , qui signifie *le Fort , le Dieu*  
 „ *puissant*. Après sa mort , on eut grand soin de le  
 „ remplacer par un autre qui eût à-peu-près les mê-  
 „ mes taches. Quand les marques désirées n'étoient  
 „ pas nettes & précises , on les aidoit d'un coup de  
 „ pinceau. On prévenoit même à propos , & après  
 „ un temps marqué , l'indécence de sa mort naturelle ,  
 „ en le conduisant en cérémonie dans un lieu où on  
 „ le plongeoit dans l'eau ; puis on l'enterroit dévotement.  
 „ Cette fête lugubre étoit accompagnée de bien  
 „ des pleurs , & se nommoit avec emphase *Sarâpis* ,  
 „ ou *la retraite d'Apis*.

APOBOMIES : fêtes particulieres aux Grecs , dans lesquelles les sacrifices ne s'offroient point sur l'autel , mais sur la terre nue.

APOCALYPSE. On appelle ainsi le dernier des Livres du nouveau Testament. Il contient les révélations que Dieu fit à l'apôtre S. Jean , lorsqu'il étoit exilé dans l'isle de Patmos , sous l'empire de Domitien , l'an 95 de J. C. Ce saint ayant mis ses révélations par écrit , les envoya aux sept Eglises d'Asie , dont il avoit le gouvernement. Le style sublime de cet ouvrage , les

choses mystérieuses , & même furnaturelles , qu'il renferme , le rendent peu propre à l'instruction des fideles ; & les plus habiles commentateurs ont à peine pu jusqu'ici fixer le sens de la plûpart des prophéties qu'on y trouve. Plusieurs esprits , qui avoient plus de curiosité & de présomption que de véritable piété , après avoir long-temps travaillé pour découvrir les mysteres de l'Apocalypse , ont été scandalisés de n'y comprendre rien ; & , pour se venger , ils ont eu la témérité de vouloir décrier ce Livre comme inutile aux fideles , & plus propre à les jeter dans l'erreur qu'à les conduire à la vérité. Ils ont poussé le blasphème jusqu'à dire que S. Jean n'avoit écrit que les rêves de quelques mauvaises nuits. D'autres n'ont pu se persuader que l'apôtre S. Jean fût l'auteur de ce Livre ; & ils l'ont attribué à un hérétique , nommé *Cerintbus*. Leur sentiment étoit , en quelque sorte , justifié par la conduite de quelques Eglises , qui n'admettoient point l'Apocalypse au nombre des Livres canoniques. On ne le trouve point en effet dans les catalogues des Livres sacrés , qui furent dressés par le concile de Laodicée & par S. Grégoire de Nazianze , &c. Mais il y a un grand nombre de preuves qui ne permettent pas de douter que ce Livre ne soit véritablement de l'apôtre S. Jean. L'Eglise Latine l'a toujours reconnu pour canonique. Quand on n'y trouveroit que les sages avis que l'apôtre donne aux évêques d'Asie , qu'il désigne sous le nom d'*anges* , cela seul suffiroit pour le rendre utile. Quant aux sublimes prophéties dont il est rempli , ce sont d'augustes secrets qu'il faut adorer humblement , en attendant qu'il plaise à Dieu de nous les découvrir.

**APOCALYPSE.** (*chevaliers de P*) En 1694 , un nommé *Augustin Gabrino* , natif de Brescia en Italie , à qui la lecture de l'Apocalypse avoit sans doute fait tourner la tête , s'imagina que l'Antechrist devoit bientôt paroître , & résolut de prendre les armes pour défendre l'Eglise contre un si redoutable ennemi. Il communiqua son dessein à quelques hommes crédules , la plûpart ouvriers , de la lie du peuple , qui adopterent ses rêveries. Il en forma une société , sous le nom de

*chevaliers de l'Apocalypse.* Pour lui, il prit le titre fastueux de *Prince du nombre septenaire*, & de *Monarque de la sainte Trinité*. Ces fanatiques qui étoient au nombre d'environ quatre-vingt, affectoient de ne travailler à leur métier que l'épée au côté. Les armes de leur ordre étoient une étoile rayonnante, avec les noms des anges *Michel, Gabriël & Raphaël*. Ils y joignoient un sabre & un bâton de commandement arrangés en fautoir. Quelques-uns portoient ces armes sur leurs habits. S'ils se fussent bornés au dessein extravagant de défendre l'Eglise, on eût pu se contenter de rire de leur folie ; mais ils se méloient encore de dogmatifer, & débitoient des principes dangereux, qui n'avoient nul rapport à ce Livre. Ils disoient, entr'autres, qu'une femme pouvoit, sans pécher, accorder ses faveurs à d'autres hommes, pourvu qu'elle ne les refusât point à son mari. Ils vouloient aussi établir le divorce, & permettoient aux maris de se délivrer de leurs femmes, quand ils en étoient dégoûtés. L'obscurité & le petit nombre de ces fanatiques empêcherent, pendant quelque temps, qu'on ne prît garde à eux ; mais une aventure singulière fit éclater la folie de leur chef. Gabrino étant dans une église de Rome, le jour des Rameaux, l'an 1694, & entendant chanter l'antienne, „ Qui est ce „ roi de gloire ? ” s'avança au milieu du clergé, l'épée nue à la main, & criant de toute sa force : „ C'est „ moi qui suis ce roi de gloire. ” On l'enferma, comme il le méritoit, dans l'hôpital des fous. Peu de temps après, un de ces chevaliers de l'Apocalypse, bûcheron de son métier, se hazarda de débiter publiquement la doctrine de sa secte, & fut mis en prison avec une trentaine de ses confreres. Les autres épouvantés se disperserent & ne parurent plus.

**APOCARITES** : hérétiques qui parurent l'an 279, & qui enseignoient que l'ame humaine étoit une portion de la Divinité. Il est probable que cette secte n'étoit qu'une branche de celle des Manichéens. Le mot d'*Apocarites* signifie *suréminent en bonté*.

**APOCRÉOS** : on appelle ainsi dans l'Eglise gréque la semaine que nous nommons *septuagésime*. Le mot d'*apocréas*

*Apocréos* signifie *privation de chair*, parce qu'après le dimanche qui suit cette semaine, on cesse de manger de la viande.

**APOCRISIAIRES** : on appelloit ainsi les diacres députés par les patriarches de l'Eglise gréque pour soutenir les interêts de leurs sièges. Ce nom étoit aussi donné aux nonces que les papes envoyoit à la cour de l'empereur, & qui étoient toujours des diacres. Leur emploi étoit de notifier au prince les demandes du pape, & de rapporter au pape les réponses du prince, comme l'indique le mot d'*apocrisiaire*, qui signifie *porteur de réponses*. Ces apocrisiaires, quoique nonces du pape, cédoient néanmoins le pas aux évêques. Cependant ils ont eu quelquefois le rang & le caractère de légat. Du temps de Charlemagne, le grand-aumônier de France portoit le titre d'*Apocrisiaire*. Ce nom étoit aussi donné, dans les monasteres, à celui qui avoit la garde du trésor.

**APOCRYPHES** : (*livres*) on appelle ainsi tous les livres qu'on a voulu autrefois faire passer pour livres sacrés, mais qui n'ont point été reconnus par l'Eglise pour canoniques. On les nomme *apocryphes*, parce qu'ils ont été composés par des auteurs inconnus, & sans autorité. Les uns sont pieux & utiles, & les peres les ont cités : tels sont le troisieme & le quatrieme livre d'Esdras, l'oraison de Manassés. Les autres sont fabuleux & erronés : tels sont le Testament des douze patriarches; le Livre d'Hénoch, celui de la pénitence d'Adam; l'Echelle de Jacob, &c.

**APODIPNES** : on appelle ainsi, dans l'Eglise gréque, cette partie de l'office, que nous nommons *complies* : le mot d'*apodipnes* signifie *après-souper*, parce que les complies se récitent après le repas du soir.

**APOLLINARISTES** : hérétiques du quatrieme siècle, & sectateurs d'Apollinaire, évêque de Laodicée. Ils prétendoient que la divinité & l'humanité de Jesus-Christ ne faisoient qu'une seule substance qui jouissoit des propriétés de l'une & de l'autre; que sa chair étoit une production céleste, impassible & immortelle de sa

nature ; qu'elle n'avoit point été tirée des entrailles de la Vierge ; mais qu'elle y avoit passé comme par un canal. Selon eux , la divinité de Jesus-Christ jointe à sa chair étoit pour elle ce que l'ame de l'homme est à son corps. Dans l'homme , l'ame seule est capable de sensations & de passions ; le corps est insensible : ils foutenoient qu'il en étoit de même à l'égard de la divinité & de l'humanité en Jesus-Christ. Qu'ainsi l'on pouvoit croire que la divinité avoit souffert dans sa chair. Ces blasphêmes ont été frapés d'anathême dans un grand nombre de conciles.

APOLLON, l'un des dieux les plus célèbres du paganisme , fut , selon les poëtes , le fruit des amours de Jupiter & de Latone. Le premier de ses exploits fut la victoire qu'il remporta sur le serpent Python , monstre formé du limon que les eaux du déluge avoient laissé sur la terre. Apollon le fit expirer sous ses traits. Fier de ce succès , il osa essayer ses flèches victorieuses sur les Cyclopes , parce qu'ils avoient forgé la foudre que Jupiter avoit lancée sur son fils Esculape. Jupiter , irrité de son audace , le chassa du ciel. Apollon fut réduit dans sa disgrâce à garder les troupeaux. Il se fit ensuite manœuvre & travailla à bâtir la ville de Troye ; mais , pour comble de malheur , il ne fut point payé. Jupiter , touché de la triste condition de son fils , le rappella dans l'Olympe.

Apollon , non moins galant que son pere , ne fut pas si heureux que lui dans ses amours : tantôt dédaigné , tantôt trahi par ses matresses , il ne put jamais réussir à former une intrigue qui ne fût point traversée. Daphné le rebuta , malgré ses cheveux blonds , sa musique & sa science. Coronois lui préféra un étranger & fut la victime de sa vengeance. A peine commençoit-il à goûter les plaisirs de l'amour avec le jeune Hyacinthe , qu'il le tua d'un coup de palet. Cyparisse sembloit devoir le consoler de cette perte ; mais ce jeune homme , plus affligé de la mort d'un cerf qu'il aimoit , que flatté de l'hommage d'un Dieu , voulut renoncer à la vie ; & la seule marque d'amour qu'Apollon put lui donner , fut de le changer en cyprés. Ce Dieu se promettoit plus

de bonheur auprès de Leucothoé fille d'un Roi de Perse ; mais ses amours furent éventées , & sa maîtresse fut enterrée toute vive par son pere inhumain.

Si la gloire peut consoler des disgrâces de l'amour , Apollon ne dut pas pleurer long-temps ses maîtresses. On lui bâtissoit des temples dans tout l'univers ; & la fumée des sacrifices formoit un nuage épais autour de lui. C'étoit le Dieu le plus fêté de l'Olympe ; c'étoit aussi celui qui pouvoit accorder aux mortels le plus grand nombre d'avantages. Il étoit médecin & prophète , deux qualités qui ne pouvoient manquer de lui attirer une grande vogue. On couroit en foule consulter les oracles qu'il rendoit à Delos , à Claros , à Tenedos , à Cyrtha , à Patara & sur-tout à Delphes , où il avoit un temple fameux par ses immenses richesses ; on admiroit particulièrement dans ce temple un autel merveilleux , fait de petites pièces de cornes rapportées & unies ensemble avec tant d'art , qu'on eût dit qu'il étoit d'une seule pièce.

Apollon , qui sembloit avoir eu en partage tous les talents qui en imposent aux hommes , joignoit à ses titres de médecin & de charlatan , celui de poète & de musicien ( ces deux qualités n'étoient pas distinguées chez les anciens. ) Il étoit président d'une espece d'académie , qui se tenoit ordinairement sur le Parnasse , sur l'Hélicon ou sur le Pinde , & qui n'étoit composée que de filles , auxquelles on donnoit le nom de *Muses* & qui pis est , de *Pucelles*. Leur honneur n'étoit pas fort en sûreté dans la compagnie d'un blondin aussi séduisant qu'Apollon. On pourroit croire que les poètes & les musiciens de nos jours ont hérité de leur maître cette rivalité qui les fait se déchirer mutuellement : car un certain satyre , nommé *Marsias* , ayant eu l'audace de défier Apollon au combat de la flûte , ce Dieu jaloux de sa gloire l'écorcha tout vif. Outre les fonctions glorieuses qu'Apollon exerçoit sur la terre , il en avoit une beaucoup plus brillante encore dans le ciel : monté sur un char éclatant de pierreries , il faisoit le tour du monde & distribuoit la lumière à tous les hommes. Le soir , lorsqu'il étoit fatigué de sa course , il se précipi-

toit dans les eaux & alloit se reposer auprès de Thétis, déesse de la mer : en un mot, il étoit le soleil, & en cette qualité on lui donnoit le nom de *Pbæbus*.

Apollon étoit beaucoup moins sanguinaire que les autres dieux : on lui immoloit fort peu d'animaux. Il préféroit les offrandes des fruits de la terre, qu'on lui présentoit au son des trompettes & des instruments de musique. Le sacrificateur étoit alors couronné de verveine. On représentoit ordinairement Apollon, jeune & sans barbe, avec de longs cheveux blonds flottans sur ses épaules, un arc à la main, un carquois plein de flèches sur ses épaules & une couronne de laurier sur la tête. Il y avoit, au rapport de Lucien, un temple dans la Syrie, consacré à Apollon, & dans lequel ce dieu étoit représenté sous la figure d'un homme d'un âge mûr avec de la barbe au menton : les peuples de ce pays s'étoient imaginé que cette forme étoit plus parfaite & plus convenable à la majesté du dieu. Ils avoient aussi habillé sa statue, au lieu que par-tout ailleurs Apollon étoit représenté nud. Les prêtres de ce temple n'étoient point les interprètes du Dieu ; il rendoit lui-même ses oracles. On voyoit sa statue s'agiter extraordinairement, lorsqu'il vouloit prédire l'avenir : les prêtres le chargeoient alors sur leurs épaules, & le dieu les conduisoit, dit Lucien, comme un cocher conduit ses chevaux, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, en leur faisant faire plusieurs tours & détours qui signifioient peut-être l'ambiguïté, & les sens détournés, ordinaires aux oracles. Quoi qu'il en soit, pendant ses allées & venues, le grand-prêtre interrogeoit le dieu. Si la question ne lui étoit pas agréable, ou plutôt s'il vouloit prédire quelque chose de fâcheux, il reculoit ; il s'avançoit, au contraire, pour marquer que la chose sur laquelle on le consultoit, devoit réussir.

Les animaux consacrés à Apollon, étoient le loup, le corbeau, la corneille, la cigale, le coq & l'épervier : ses arbres favoris étoient l'olivier, & sur-tout le laurier.

Cicéron, dans son livre de la nature des dieux, prétend que les anciens ont adoré quatre Apollons diffé-

rents. Nous n'entrons point dans le détail de cette érudition inutile & ennuyeuse. On ne s'accorde pas sur le lieu de la naissance d'Apollon : l'opinion commune est qu'il naquit dans l'isle de Délos : cependant Tacite rapporte que les Ephésiens soutinrent, en présence du sénat, qu'Apollon étoit né dans leur pays, sur les bords du fleuve Cenchris, dans la forêt d'Ortigie, & s'offrirent de montrer l'olivier sur lequel Latone sa mere s'étoit appuyée, lorsqu'elle sentit les douleurs de l'enfantement. Plutarque prétend que ce dieu prit naissance dans la ville de Tégire : au reste, c'est un point dont la décision est fort peu importante.

Pour ne rien laisser à désirer sur ce qui concerne Apollon, joignons aux fables des poètes l'explication qu'en donne M. Pluche. „ Quand l'eau du Nil, dit „ cet auteur, se retiroit assez tôt de dessus les plaines „ pour les laisser libres, un mois avant l'entrée du soleil au sagittaire, le laboureur Egyptien étoit sûr de „ pouvoir à loisir reconnoître par l'arpentage les limites de ses champs, & de semer avant l'hiver, sans „ avoir aucun sujet d'inquiétude pour la moisson : c'étoit maîtriser le Nil : c'étoit remporter une victoire „ complète sur l'ennemi.” Pour exprimer une particularité si flatteuse pour l'Egypte, on armoit de flèches la figure symbolique, destinée à marquer le travail annuel du laboureur, & connue sous le nom d'*Horus* : on la représentoit remportant la victoire sur un monstre, & on l'appelloit alors *Horus le Conquerant*, *le Destructeur*, dont ils ont fait le nom d'*Apollon*, vainqueur du serpent *Python*. Une autre ressemblance qui confirme cette explication, c'est que les Egyptiens, aux approches du débordement du Nil, donnoient à Isis, figure symbolique, par laquelle ils représentoient la terre, le nom de *Léto*, qui signifie en Egyptien un lézard amphibie, & ils en ont fait la mere d'Apollon, parce que les Egyptiens supposoient allégoriquement, qu'Isis, symbole de la terre, étoit mere d'Horus, symbole du travail annuel.

2. Les Gaulois, nommés *Tectosages*, avoient choisi Apollon pour leur protecteur, & lui avoient érigé un temple superbe dans la ville de Toulouse, capitale de

leur territoire. Les autres Gaulois adoroient aussi ce dieu, tantôt sous le nom d'*Apollon*, tantôt sous celui de *Bélénus*, ou d'*Abellion*, qui signifie *beau*; ils imploroient son secours particulièrement dans leurs maladies, & représentoient en bois, ou en bronze, dans son temple, la partie de leur corps qui étoit affligée.

**A POLLONIES.** On nommoit ainsi les fêtes & les sacrifices institués en l'honneur d'Apollon.

**A POLLONIUS DE TYANE.** Cet imposteur a fait assez de bruit, dans les premiers siècles de l'Eglise, pour en dire quelque chose. Il étoit né à Tyane, en Cappadoce, d'une famille illustre & très-riche. Sa beauté ne contribua pas peu à lui gagner les cœurs : sa vie austère & philosophique le fit regarder comme un homme extraordinaire. Il possédoit à fond le grand art magique. Ses prestiges avoient tellement fasciné l'esprit des payens, qu'ils osoient opposer ses prétendus miracles à ceux de Jésus-Christ même : c'étoit le héros de leur religion. „ Quel homme, s'écrioient-ils, qu'Apollonius! „ Il commande aux démons, chasse les influences malignes de l'air, ressuscite les morts! ” Apollonius ne prêchoit au peuple que la philosophie Pythagoricienne, la vie tranquille, & l'éloignement des affaires. Ce ne fut guère que vers la fin du règne de Tibère qu'il parut sur la scène. Voyez notre *Dictionnaire des Faits & Dits mémorables*.

**A POLYSE** : c'est ainsi qu'on appelle, dans l'Eglise gréque, ce que nous nommons *Ite missa est*.

**A POLYTIQUE** : terme de la liturgie gréque, pour exprimer ce qui termine l'office divin, ou les parties considérables de l'office divin.

**A P O P H A N I T E S** : sectateurs de l'hérétique Apophanes, un des principaux disciples de Manès.

**A P O T A C T I Q U E S**, hérétiques qui formoient une branche de la secte des Enératiques & des Tacianites, & qui joignoient aux erreurs de ces derniers une opinion nouvelle, qui dut leur attirer un grand nombre d'adversaires. Ils prétendoient que Jésus-Christ avoit commandé à tous les hommes de renoncer aux biens qu'ils possédoient, & qu'on ne pouvoit, sans

**péché, conserver l'héritage de ses peres.** Ils commencerent à publier cette doctrine dans la Cilicie, & dans la Pamphilie, vers la fin du second siècle. Il est probable que ceux qui la prêchoient, n'étoient pas riches, & vouloient, par ce moyen, se mettre au niveau de tout le monde. Mais ils eurent alors peu de partisans : on se contenta de mépriser leur secte sans la persécuter ; &, par cette raison, elle s'éteignit d'elle-même. Mais, dans le douzieme siècle, cette erreur fut renouvelée par quelques sectaires qui prirent le nom d'*Apostoliques*, & devinrent si nombreux & si redoutables, qu'il fallut envoyer en France des armées pour les détruire.

**APOSTASIE :** abandon de la véritable religion, ou d'un ordre religieux dans lequel on avoit fait profession.

**APOSTAT :** déserteur de la vraie religion ou d'un ordre religieux.

**APOSTOLAT :** dignité, ou ministère d'Apôtre. On appelloit *apostolat* la charge ou commission des apôtres de la synagogue.

**APOSTOLICITÉ :** c'est un des quatre principaux caractères qui distinguent l'Eglise Catholique ; caractère prouvé par la succession non-interrompue des pasteurs de l'Eglise, qui remonte jusqu'aux apôtres, & par la continuité de la doctrine des apôtres, que l'Eglise a conservée dans toute sa pureté.

**APOSTOLIQUES.** 1. Ce nom étoit autrefois donné aux Eglises qui avoient été fondées par les apôtres : telles étoient particulièrement Rome, Jérusalem, Antioche, & Alexandrie. Le nom d'*apostolique* convient aujourd'hui à l'Eglise universelle, & au siège de l'évêque de Rome, successeur du prince des apôtres.

2. Certains hérétiques, qui commencerent à publier leurs erreurs en Périgord, dans le douzieme siècle, prirent aussi le nom d'*Apostoliques*. Ils s'élevoient contre le Sacrement de mariage, & disoient que l'homme n'avoit besoin d'aucune cérémonie pour s'unir avec la femme qui n'étoit faite que pour lui. Conformément à ce principe, ils conduisoient avec eux une troupe de femmes scandaleuses & débauchées. Ils prétendoient que le corps de l'Eglise résidoit dans leur petite troupe.

Ils proscrivoient le Baptême , le Purgatoire & le Culte des Saints ; condamnoient la Communion & la Messe. Ils accrédoient leurs erreurs par quelques prestiges , que la populace prenoit pour des miracles , & par de grandes austérités qui les faisoient regarder comme des saints. Ils marchotent toujours les pieds nus , & se mettoient à genoux , sept fois chaque jour & chaque nuit. Ils s'interdisoient l'usage du vin & de la viande , & refusoient l'argent qu'on leur offroit. Ils avoient une constance & une fermeté dignes d'une meilleure cause ; & les tourments , qu'on leur fit souffrir en différentes provinces , ne furent point capables d'ébranler leur constance. Leur chef se nommoit *Pontius*.

Cette secte fut renouvelée , dans la suite , par un homme du peuple nommé *Ségarel*. (*Voyez SÉGAREL. Voyez aussi l'Article APOTACTIQUES.*)

#### APOTHEOSE, ou DÉIFICATION D'UN HOMME.

I. On remarque chez tous les peuples idolâtres un instinct particulier , qui les portoit à regarder comme des êtres au-dessus de l'humanité , les hommes qui se distinguoient , par leurs vertus , par leurs talents , ou par leurs exploits militaires ; ceux qui avoient fait des découvertes , & qui avoient rendu à la patrie quelque service signalé ; & , de toutes les idolatries , c'est , sans doute , la moins absurde & la plus excusable. On en trouvera des exemples fréquents dans le cours de cet ouvrage. Nous nous bornons ici à parler des Grecs & des Romains chez lesquels la cérémonie de l'apothéose étoit plus pompeuse , & , en quelque sorte , plus régulière , & dont les héros nous sont plus connus. Chez les Grecs , l'usage étoit de ne point mettre un héros au rang des dieux , que l'oracle ne l'en eût déclaré digne. Lorsqu'Alexandre voulut diviner son favori Héphestion , il s'autorisa d'un oracle de Jupiter Hammon , rapporté par un certain Philippe qui venoit de Babylone ; mais il y a eu des exceptions à cette règle. Les Athéniens ont quelquefois accordé les honneurs divins aux grands hommes , dès leur vivant. On trouve , à ce sujet , un passage curieux.

de l'historien Démocharès, rapporté par Athénée. Démétrius-Poliorcete entrant dans Athènes, dit cet historien, y fut reçu, par les Athéniens, comme un dieu. Ils allèrent à sa rencontre couronnés de fleurs, faisant retentir les airs d'hymnes à sa louange, & répandant, en son honneur, des coupes pleines de vin. Ils se prosternoient devant lui, en criant qu'il étoit le seul véritable dieu. „ Les autres dieux, disoient-ils, n'é-  
 „ toutent pas nos prieres, & ne nous donnent point  
 „ de secours; toi seul, ô fils de Vénus & de Nep-  
 „ tune! toi seul peux nous donner la paix; c'est à  
 „ toi que nous la demandons comme à notre seigneur.”

2. Chez les Romains, il falloit un décret du sénat pour autoriser l'apothéose. Romulus est le premier qui ait été placé solennellement au rang des dieux. On ne trouve ensuite, dans toute l'Histoire de la république, jusqu'à Jules-César, dans les plus beaux jours de Rome, & dans des temps si féconds en héros, & en grands hommes, on ne trouve, dis-je, qu'une seule femme à qui l'on ait décerné les honneurs divins : encore cette femme, nommée *Anna Perenna*, est-elle assez peu connue dans l'Histoire. Jules-César est le second, après Romulus, qui ait été mis au nombre des dieux. Auguste son successeur peut être regardé comme le premier instituteur de l'apothéose des empereurs, que Tibere acheva d'établir, & dont il fit une loi. Depuis ce temps, l'apothéose, qui devoit être le prix des vertus & du mérite, ne fut plus qu'une vaine cérémonie d'usage, & fut souvent prostituée à des monstres qui ne méritoient pas même le nom d'hommes. Voici la description des cérémonies qui accompagnoient l'apothéose des empereurs Romains.

Après les obsèques de l'empereur défunt, qui se faisoient avec la pompe la plus magnifique, on mettoit son portrait en cire sur un lit d'ivoire, couvert d'un superbe tapis brodé d'or, & placé dans la grande salle du palais. On supposoit que c'étoit l'empereur lui-même, qui étoit encore malade dans son lit. Il recevoit les visites des sénateurs & des dames Romaines, qui s'asseyoient aux deux côtés du lit, & y demeuroient

pendant quelques heures. Les médecins venoient aussi visiter l'image de cire, comme pour examiner sa santé. Ils en disoient même leur avis, qu'on écoutoit fort sérieusement. Ceux qui auroient été le plus tentés de rire de cette farce si ridicule, affectoient la contenance la plus grave. Cette momerie continuoit pendant l'espace de sept jours; le huitieme, le lit & l'image de cire étoient portés dans la place publique par les principaux sénateurs & Chevaliers. Cette procession marchoit le long de la Voie Sacrée. Le nouvel empereur y paroissoit, environné des plus illustres seigneurs Romains. On avoit élevé dans la place publique une grande estrade de bois, peinte en couleur de pierre, & décorée d'un péristyle tout brillant d'ivoire & d'or. Sous ce péristyle étoit dressé un superbe lit de parade, sur lequel on dépositoit l'image de cire. On chantoit ensuite, à deux chœurs, des hymnes à la louange du prince défunt. Pendant cette musique, l'Empereur & son cortège étoient assis dans la place; & les dames Romaines se tenoient sous les portiques. Le concert fini, on recommençoit la marche pour se rendre au Champ de Mars, hors de la ville; mais cette seconde procession étoit beaucoup plus pompeuse que la première. On voyoit d'abord paroître les statues des plus illustres généraux Romains, depuis Romulus; ensuite des figures en bronze, représentant les provinces soumises à l'Empire Romain; puis les portraits des hommes illustres par leurs vertus, ou par leurs talents. Il y avoit des hommes qui portoient toutes ces images, soit sur des brancards, soit dans leurs mains. Ils étoient suivis des Chevaliers Romains & de plusieurs bataillons de soldats rangés en bon ordre: venoient ensuite des chevaux de course derriere eux. On portoit les présents que les peuples tributaires avoient envoyés pour contribuer à la dépense de cette cérémonie; après quoi, plusieurs personnes portoient un autel magnifique, couvert d'ivoire & d'or, & parsemé de pierreries. Dans le temps que tous ces objets défiloient, le nouvel empereur, monté sur la tribune aux harangues, faisoit l'éloge funèbre du prince défunt, lequel étant achevé, on emportoit le lit &

l'image de cire, que l'empereur suivoit avec son cortège. Le lit étoit porté par les Chevaliers Romains, & précédé des principaux sénateurs, ce qui devoit former une procession des plus brillantes. Dans le Champ de Mars, étoit élevé un édifice en forme de bûcher, dont les différents étages diminuant toujours à mesure qu'ils s'élevoient, formoient une espece de pyramide. Cet édifice étoit revêtu de magnifiques tapis brodés d'or, & décoré de figures d'yvoire ; mais l'intérieur étoit plein de menu bois sec. Sur le dernier étage, on voyoit le char doré, dont l'empereur défunt avoit coutume de se servir pendant sa vie. Sur le second étage, étoit placé, de la main des pontifes, le lit de parade avec l'image de cire, sur lesquels on répandoit des parfums & des aromates. Le nouvel empereur & les parents du prince défunt venoient baiser la main à son image, puis s'affeyoient dans les sièges qui leur étoient destinés. Les chevaliers Romains amusoient ensuite les spectateurs par quelques courses de chevaux, qu'ils faisoient autour du bûcher. Ils étoient suivis de l'infanterie Romaine & de plusieurs chariots dont les conducteurs étoient vêtus de pourpre. Après toutes ces cérémonies, l'empereur, secondé du consul & des magistrats, mettoit le feu au bûcher ; & dès que la flamme commençoit à s'élever, on lâchoit du dernier étage de ce bûcher un aigle qui s'enfuyoit vers le ciel d'un vol rapide ; & le peuple crédule se persuadoit que cet oiseau emportoit dans l'olympie l'ame du prince défunt. Après cette preuve, sa divinité n'étoit plus douteuse : on lui donnoit le titre de *divus*, *dieu* ou *divin* ; & quelquefois on lui changeoit son nom. On érigeoit un temple à son honneur ; on lui établissoit des prêtres & des sacrifices.

Les impératrices Romaines jouissoient aussi des honneurs de l'apothéose ; & la cérémonie, qu'on faisoit pour elles, étoit la même que celle qu'on faisoit pour les empereurs, excepté qu'au lieu d'un aigle, on lâchoit un paon.

3. Les Chinois égalent au moins les Grecs & les Romains dans les honneurs qu'ils rendent aux grands princes & aux hommes illustres. On trouvera, dans le

cours de cet ouvrage, tout ce qui concerne leurs cérémonies à ce sujet. *Voyez HONNEURS RENDUS AUX MORTS.*

Les cinq premiers empereurs Chinois ont des temples bâtis dans toutes les villes de ce vaste Empire, ainsi que les grands hommes, & ceux qui ont rendu des services à la patrie. Outre cela, chaque empereur est honoré après sa mort, comme une espèce de divinité. On voit dans les temples un tableau sur lequel sont gravés ces mots : VIVE LE ROI DE LA CHINE DES MILLIERS D'ANNÉES ! Chacun fléchit le genou devant ce tableau ; & l'on y fait des sacrifices.

**APOSTRES ou ENVOYÉS :** on donne ce nom à ceux que Jesus-Christ choisit pour prêcher avec lui sa doctrine, & pour la répandre, après sa mort, dans tout le monde. Ils étoient au nombre de douze, tous gens simples, ignorants, grossiers & d'une naissance obscure ; aussi ce ne fut qu'après avoir été éclairés des lumières de l'Esprit saint, qu'ils se dispersèrent dans l'univers pour y prêcher la doctrine de leur Maître. Les évêques sont aujourd'hui les successeurs des apôtres.

**APPARITIONS.** Les habitants du royaume de Benin en Afrique sont de meilleure foi que bien d'autres peuples sur l'article des apparitions. Ils ne les donnent que pour de véritables songes ; mais leur superstition consiste à donner une réalité aux vaines illusions de leur sommeil. S'il arrive qu'en dormant ils songent que leurs parents défunts leur demandent des sacrifices, ils s'empressent, dès le matin, de les satisfaire ; & , s'ils sont trop pauvres pour avoir de quoi fournir aux frais du sacrifice, ils aiment mieux emprunter à leurs voisins, que de refuser quelque chose à l'ame de leurs parents.

**AQUARIENS :** nom qui fut donné aux hérétiques Encratites. *Voyez ENCRATITES.*

**AQUATIQUES :** hérétiques, qui adoptèrent le système du philosophe Thalès, & soutinrent que l'eau étoit un principe coéternel à Dieu, & la cause première de tous les êtres.

**AQUILICES :** on nommoit ainsi les sacrifices que

les Romains faisoient à Jupiter, lorsqu'ils vouloient en obtenir de la pluie.

ARA, hérétique qui enseigna que Jesus-Christ même avoit été souillé du péché originel.

ARABES, ARABIENS ou ARABIKES : secte d'hérétiques Arabes, qui prétendoient que l'ame périssoit avec le corps, & qu'elle ressusciteroit de même avec lui. Ils commencerent à publier leurs erreurs, vers l'an 207. Il s'assembla un concile en Arabie, pour empêcher les progrès de cette doctrine. Le célèbre Origène, qui s'y trouva, convainquit ces hérétiques de la fausseté de leurs opinions, &, par la force de son éloquence, les ramena dans le sein de l'Eglise : ainsi les discours d'un homme éloquent & modéré firent plus que ne feront jamais les feux, les gibets & les tortures qu'on emploie communément pour prouver aux hérétiques qu'ils se trompent.

ARAF, (*al*) ; c'est, selon les docteurs Musulmans, ce lieu mitoyen entre le paradis & l'enfer que les Chrétiens nomment *purgatoire*. Ce mot paroît venir du verbe ARABA, *distinguer, séparer*. D'autres veulent qu'*araf* soit une sorte de limbes où les patriarches, les prophètes, les martyrs, gardés par des anges, sous une forme humaine, attendent le jugement dernier. Ce qui est certain, c'est que le législateur Turc a emprunté cette idée du législateur Juif, qui parle d'un grand abysme entre le paradis & l'enfer. Les Turcs ne conviennent pas bien de la qualité de ceux qui doivent être en purgatoire. Ils pensent néanmoins, en général, que ce seront ceux dont les mauvaises actions seront tellement balancées par les bonnes, qu'il paroîtroit injuste de les récompenser, ou de les punir éternellement. Le premier de leur supplice sera la détention ; le second, la vue du bonheur des justes, dont ils ne pourront jouir pour l'instant ; le desir de se voir un jour réunis à ces bienheureux augmentera encore leur douleur. Cette peine durera jusqu'au jour du jugement dernier, qui mettra fin au purgatoire. C'est alors que, prosternés devant la face de l'Être suprême, ils auront enfin le bonheur d'entendre ces délicieuses paroles : „ Venez, en paradis, mes bien-ai-

» més ; vous êtes à la fin de vos craintes & de vos supplices. »

Les bienheureux , dit Saadi , regardent l'araf comme Tenfer ; & les réprouvés , comme un paradis. *Voyez ENFER, PARADIS & PURGATOIRE.*

**ARC-EN-CIEL** : tissu de différentes couleurs disposées en arc , qui paroît dans une nuée pluvieuse. Dieu dit au patriarche Noë , que ce phénomène seroit à l'avenir le gage de l'alliance qu'il vouloit faire avec sa postérité , & de la promesse qu'il lui faisoit de ne plus détruire le monde par le déluge.

**ARCHANGE** : c'est une substance intellectuelle & spirituelle , qui occupe le huitieme rang dans la hiérarchie céleste. *Voyez ANGES.*

**ARCHE D'ALLIANCE** : I. on nomma ainsi , dans l'ancienne loi , le coffre sacré , où furent enfermées les deux tables de pierre sur lesquelles Dieu avoit gravé ses commandements. Ce coffre étoit d'un bois précieux , nommé *sethim* , couvert en dedans & en dehors de lames d'or. Il avoit une coudée & demie de haut , & autant de large , & deux coudées & demie de long. Le couvercle de ce coffre étoit nommé *propitiatoire* : il étoit aussi de bois de *sethim* , & couvert de lames d'or. Aux extrémités de ce couvercle , étoient des chérubins , ou des figures ailées , qui couvroient le propitiatoire de leurs ailes , & formoient une espèce de trône , où l'on concevoit que le Dieu d'Israël étoit assis. Il n'étoit pas permis de transporter ce coffre précieux dans aucune voiture , par le moyen des chevaux ou d'autres animaux : il falloît que les Lévides le portassent sur leurs épaules ; & , pour cet effet , il y avoit aux deux côtés les plus longs de l'arche des anneaux d'or dans lesquels on passoit des bâtons dorés. Cette arche ayant été prise dans un combat que les Juifs livrèrent contre les Philistins , les vainqueurs la portèrent en triomphe dans la ville d'Azoth , & la placèrent dans le temple de leur dieu Dagon ; mais le lendemain ils trouverent la statue du dieu renversée de dessus son piedestal , le visage contre terre devant l'arche du Seigneur. Ils la

releverent & la remirent en sa place : le lendemain, ils trouverent le corps de Dagon tout mutilé. Sa tête & ses deux mains séparées du tronc étoient sur le seuil de la porte du temple. En même temps, les habitants d'Azoth furent frappés d'une maladie dans la partie d'où sortent les excréments, qui en fit périr un grand nombre. Leur pays fut ravagé par une multitude innombrable de rats qui détruisirent l'espérance de la moisson. On ne douta point que l'arche ne fût la cause de tous ces maux. On la transféra successivement dans plusieurs villes. Mais, dès qu'elle y entroit, les mêmes fléaux se faisoient sentir aux habitants; ce qui fit résoudre les Philistins à renvoyer cette arche funeste aux Israélites. Par le conseil de leurs prêtres, ils firent cinq ans d'or, & cinq rats d'or. Ils construisirent un chariot tout neuf, auquel ils attelerent deux vaches, & mirent l'arche dessus, avec les ans & les rats d'or, enfermés dans une cassette; puis, ayant laissé aller les vaches selon leur gré, ces animaux prirent d'eux-mêmes le chemin de Bethsamès, dans le pays d'Israël; mais le séjour de l'arche fut presque aussi funeste aux Bethsamites qu'aux Philistins. Par une curiosité sacrilège, ils ouvrirent l'arche pour considérer les tables de la loi; & cinquante mille d'entr'eux furent frappés de mort: quelques interprètes disent qu'il n'y en eut que soixante-dix. L'arche fut transférée de Bethsamès à Cariathiarim, & déposée dans la maison d'Abinadab de la race des Lévités, où elle demeura l'espace de soixante-onze ans, au bout desquels David l'alla chercher lui-même pour la conduire à Jérusalem. Il marchoit devant elle, chantant & dansant pour exprimer sa joie. Pendant la marche, un nommé *Oza*, voyant l'arche chanceler, y porta la main pour la soutenir; mais son service fut payé de mort. N'étant point Lévite ni sacrificateur, il ne lui étoit pas permis de toucher à ce coffre sacré. L'arche fut placée dans un tabernacle que David avoit fait construire, jusqu'à ce que son fils Salomon la fit transporter dans le temple qu'il avoit fait bâtir. Lorsque les Juifs furent emmenés captifs à Babylone, le prophète Jérémie fit porter

l'arche dans le désert, & la déposa dans une profonde caverne qu'on n'a jamais pu découvrir depuis. Ce monument de l'ancienne loi y est demeuré enseveli, quoique plusieurs aient prétendu, sans fondement, qu'il fut retrouvé & placé dans le second temple bâti après la captivité.

2. On conserve dans l'Abyssinie une arche fameuse, que les habitants prétendent être la même qu'on gardoit dans le temple de Jérusalem, qui fut volée par les jeunes Israélites que Salomon donna au fils qu'il avoit eu de la reine de Saba, pour l'accompagner en Ethiopie. Ce fait, qui paroît fabuleux & peu vraisemblable, est ainsi détaillé dans les Annales d'Abyssinie.

„ Ces premiers nés d'Israël s'engagerent par serment  
 „ d'enlever l'arche d'alliance, qu'ils appelloient *la Sion*  
 „ *céleste*. Ils entrèrent de nuit dans le temple dont la  
 „ Providence permit que les portes furent ouvertes ;  
 „ ils mirent l'arche sur un chariot, & prirent la fuite  
 „ avec tant de promptitude, que Salomon, qui les  
 „ poursuivit, ne put les atteindre. Ils traversèrent la  
 „ mer rouge avec la même vitesse, non pas à pied sec,  
 „ comme autrefois les Israélites, mais en volant sur  
 „ la surface des eaux avec leurs chariots. La Reine  
 „ de Saba, apprenant que son fils revenoit avec l'arche  
 „ du Dieu de Sion, alla le recevoir en grande pompe,  
 „ & fit placer l'arche dans le temple du pays de Ma-  
 „ keda.”

Il est naturel de penser que le fils de la reine de Saba, devenu roi d'Ethiopie, aura trouvé trop dur d'être obligé d'aller à Jérusalem adorer le vrai Dieu, comme la loi l'ordonnoit; qu'il aura voulu établir dans son royaume un temple où le service divin se fit avec les mêmes cérémonies & la même solemnité qu'à Jérusalem; que, pour lui complaire, quelques-uns des Lévités, qui devoient l'accompagner, auront fait faire secrètement une arche sur le modèle de celle de Jérusalem, & l'auront emportée en Abyssinie; enfin, que, pour rendre cette arche respectable aux yeux des peuples, le prince aura fait répandre le bruit que c'étoit l'arche même du temple de Jérusalem, qui avoit été enlevée d'une

d'une manière presque miraculeuse; mensonge qu'il étoit aisé d'accréditer, à cause de la grande distance qu'il y avoit entre le royaume d'Israël, & l'empire d'Abyssinie.

Les Abyssins ont donné à cette arche célèbre le même nom qu'à celle de Noé, & l'ont appelée *Tabot*, qui signifie *arche d'alliance*. Ils la nommerent aussi par excellence *Sion*. C'est pourquoi, lorsqu'ils se convertirent à la Religion Chrétienne, le temple où l'on conserve cette arche, ayant été consacré à la sainte vierge, a été nommé *sainte Marie de Sion*.

Pour entretenir la vénération du peuple, on avoit soin de la tenir exactement cachée. A peine l'offroit-on aux regards des rois; mais, depuis que les monarques d'Abyssinie vivent sous des tentes, on porte l'arche à la suite de la cour. Quatre prélats, revêtus de leurs habits pontificaux, l'accompagnent. Devant & derrière, marchent un grand nombre de prêtres qui chantent des hymnes; & l'un d'eux, allant à reculons, l'encensoir à la main, ne cesse point de l'encenser, qu'on ne l'ait déposée dans le grand pavillon, qui est comme la chapelle de l'empereur. Il n'y a que les prêtres, qui disent la Messe devant l'empereur, auxquels il soit permis de célébrer les divins Mysteres devant l'arche.

Lorsque les Jésuites arriverent en Abyssinie, les habitants craignant que, par les intrigues de ces peres, leur église ne fût assujettie à celle de Rome, prirent les plus grandes précautions pour que leur arche ne tombât point dans les mains ennemies. Quelques moines, pleins de zèle, transporterent ce précieux coffre, le plus secrettement qu'il leur fut possible, dans le canton de Bur, proche de la mer Rouge, & le cachèrent, au milieu des montagnes, dans des buissons épais; & lorsque les missionnaires eurent été chassés, il reparut avec son premier éclat.

**ARCHEVÊCHÉ**: province ou diocèse qui est sous la juridiction spirituelle d'un prélat, lequel a sous lui des suffragants. On compte en France dix-huit archevêchés.

**ARCHEVÊQUE**: prélat métropolitain, qui a pour suffragants un certain nombre d'évêques. Ce titre

fut inconnu à la primitive Eglise. Les pasteurs ne cherchoient alors d'autre distinction que celle que donne la vertu. Il fut inventé dans l'Eglise gréque, d'où il se répandit dans l'Eglise latine. Il est probable que les patriarches d'Alexandrie, qui étoient les seuls évêques de l'Egypte, commencerent à prendre le titre d'Archevêque, lorsqu'on créa d'autres évêques dans cette province. S. Athanase donne ce titre à Alexandre patriarche d'Alexandrie; & il est le premier dans les ouvrages duquel on trouve le mot *d'archevêque*. Ce nom fut aussi donné quelquefois aux papes & aux évêques, qui avoient droit de pallium. *Voyez ce mot, & l'article CROIX.*

**ARCHI-ACOLYTHE**: c'est-à-dire celui qui est au-dessus de l'acolythe. C'étoit autrefois une dignité dans les cathédrales. L'archi-acolythe étoit le chef d'un ordre de chanoines qu'on appelloit *acolythes*.

**ARCHI-CHANTRE**, chef des chantes d'une Eglise. Cette dignité subsiste encore en quelques Eglises.

**ARCHI-CHAPELAIN**: on donnoit autrefois ce nom au grand-aumônier de France. Si l'on en croit quelques autres, les titres d'Archi-chapelain & d'Archi-chancelier signifioient en France la même chose, sous les deux premières races de nos rois.

**ARCHI-CONFRÉRIE**: il y a une société érigée sous ce titre, qui a pour instrument de dévotion la ceinture de S. Augustin. C'est une ceinture de cuir, que les religieux Augustins prétendent avoir été portée, dans tous les temps, par les saints les plus illustres. „ La sainte Vierge, impératrice des hommes „ & des anges, l'a portée sur ses reins. Il est probable que nos premiers peres, qui vivoient sous la loi de nature, étant habillés de peau, devoient porter une ceinture de même étoffe. Le prophete „ Elie l'a portée aussi sur ses reins, puisqu'il est écrit „ qu'il étoit ceint d'une ceinture de cuir. „ Les Augustins prouvent la même chose de S. Jean-Baptiste. Toute cette doctrine se trouve dans un livre que ces religieux ont composé sur la Confrérie.

**ARCHI-CONFRATERNITÉ**: titre que prennent certaines confréries. L'archi-confraternité de N. D.

du Mont-Carmel, établie à Rome, est remarquable par l'habit particulier qu'elle porte. Les confreres sont revêtus d'un sac de couleur tannée, attaché à un capuchon qui leur couvre le visage, & descend en pointe jusqu'à la ceinture. Ils ne peuvent voir que par deux trous faits au capuchon, à l'endroit des yeux. Une ceinture de cuir leur sert à attacher ce sac, & ils portent sur les épaules un camail de serge blanche.

**ARCHI-DIACONAT** : dignité d'archidiacre.

**ARCHI-DIACRE** : ce titre étoit autrefois donné au premier ou au chef des diacres. Il n'y avoit qu'un diacre qui pût le porter. Il le perdoit, dès qu'il se faisoit prêtre. La dignité d'Archidiacre étoit alors fort considérable. C'étoit l'archidiacre qui gardoit & dispensoit le trésor de l'Eglise. Il étoit regardé comme l'official de l'évêque, & avoit une juridiction en cette qualité. L'Eglise Romaine avoit autrefois un archidiacre. Le pape Grégoire VII changea cet office en celui de camérier. Il y a eu cependant, depuis ce pape, plusieurs archidiacres. Cette dignité fut donnée à des prêtres, dans la suite des temps. Aujourd'hui la fonction de l'archidiacre consiste à faire la visite dans les églises du diocèse, au défaut de l'évêque; à lui présenter ceux qui viennent pour recevoir les ordres, ou qui sont nommés à quelques bénéfices. Sa juridiction est bornée à quelques petites causes provisionnelles, dont il peut connoître, dans les paroisses dont il fait la visite. Il y a quelques églises où les archidiacres ont le pas avant les doyens, & occupent le second rang après l'évêque. Dans l'Eglise de Constantinople, il y a un archidiacre qui lit l'évangile, lorsque le patriarche officie.

Les archidiacres, en France, levent un droit sur l'héritage de chaque curé mort dans l'étendue de leur archidiaconé, qu'ils appellent *droit de dépouille* ou de *funérailles*. En 1433, Nicolas Fraillon, archidiacre de Paris, s'avisant le premier de se constituer héritier des curés. Celui de Fontenai étant mort, il demanda son lit, ses draps, sa couverture, ses surplis & aumusse,

ou la valeur de ces meubles en argent. Les parents du curé, surpris de cette demande, portèrent l'affaire aux requêtes du palais : on adjugea à l'archidiacre la somme de soixante sols parisis. Telle est l'époque de ce droit qui, dans la suite, devint plus considérable par l'avidité des archidiacres. Quarante-sept ans après, François Hallé, archidiacre de Paris, se fit adjuger, par sentence des requêtes du palais, non-seulement le lit, les draps, la couverture, les surplis & aumusse du curé de Belloi, mais encore son bréviaire, sa ceinture d'argent & son oreiller. En 1623, les archidiacres ajoutèrent à leurs prétentions ; & voulurent se faire donner la robe, le bonnet carré & le mulet du défunt. Vingt & un ans après, Antoine de Vert-hamon, archidiacre de Paris, enchérit sur ses prédécesseurs, & voulut avoir le cheval, la ceinture d'or, la soutane, & tous les meubles appartenants au défunt. Ce détail est tiré du *Traité de la dépouille des curés*, par M. de Thiers.

**ARCHI-DRUIDE** : chef des Druides, prêtres Gaulois. *Voyez DRUIDE.*

**ARCHI-EPISCOPAT** : dignité d'archevêque.

**ARCHI-ERARQUE** : chef de la hiérarchie, chef de l'Eglise.

**ARCHI-GALLE** : chef des Galles, prêtres de Cybèle. *Voyez GALLES.*

**ARCHI-MAGE**, ou **CHEF DES MAGES**. C'est le titre que prit Zoroastre, lorsqu'il eut établi sa réforme dans la Perse. Ses successeurs l'ont toujours conservé depuis. L'archi-mage des Parsis ou Guèbres, reste des anciens mages, réside aujourd'hui dans le Kirman, province de la Perse. Sa dignité l'oblige à se conserver dans une pureté plus grande que celle de toute autre personne. Le simple attouchement d'un laïque, sur-tout s'il est d'une religion différente, est capable de le souiller. Il lui est défendu de rester dans une pieuse oisiveté : il faut qu'il travaille de ses mains, & prépare lui-même les choses nécessaires à sa subsistance & à son entretien. Si ses biens vont au-delà de son nécessaire, il est obligé de distribuer aux pau-

vres son superflu. Sa vie doit être une priere continue ; & les méchants doivent trouver en lui un censeur zélé & intrépide. Il est aussi spécialement chargé de l'entretien du feu sacré.

Ce pontife souverain des Parfis ou Guébres jouit d'une autorité absolue sur les consciences des fideles ; autorité que lui donne le Sad-der, un des livres sacrés des Guébres. Ce livre déclare expressément que le plus sûr moyen d'obtenir le paradis, est d'obéir au grand pontife, & de gagner ses bonnes graces ; qu'en vain un fidele emploieroit toute sa vie à la pratique des bonnes œuvres, s'il manque à la soumission qu'il doit au souverain de la religion ; s'il ne lui est pas agréable, & s'il n'est pas exact à lui payer la dîme, toutes ses bonnes œuvres sont perdues pour lui : il ne doit en attendre aucune récompense.

ARCHI-MANDRITE : abbé, supérieur d'un monastere.

ARCHI-PRÊTRE, *c'est - à - dire* CHEF DES PRÊTRES. On donnoit autrefois ce nom au premier prêtre d'une église épiscopale. Il étoit chargé d'avoir soin que les prêtres & les clercs se comportassent d'une maniere édifiante : c'étoit à lui de célébrer les divins Mysteres au défaut de l'évêque ; de secourir les veuves & les orphelins, & de faire la charité aux pauvres passants. Il y a encore en Italie quelques églises cathédrales, comme celles de Vérone, de Pérouse, &c. où l'archiprêtre tient le premier rang après l'évêque. En France, on appelle *archiprêtres* les doyens des curés, ou les premiers curés d'un diocèse, & l'on distingue les archiprêtres de la ville, & ceux de la campagne, que l'on nomme *doyens ruraux*. A Paris, les curés de la Magdelaine dans la Cité & de S. Severin portent le titre d'Archiprêtre. Dans l'église de Constantinople, l'archiprêtre, que l'on nomme *proto-papas*, *premier papas* ou *prêtre*, est le premier après le patriarche, & peut être regardé comme le successeur des anciens co-évêques. Dans les isles soumises aux Vénitiens, il exerce la juridiction ecclésiastique, & ordonne les lecteurs. Lorsque l'évêque confere la dignité d'Archiprêtre, les

autres prêtres lui présentent le fujet qui doit en être revêtu ; & le prélat lui impose les mains.

**ARCHI-PRÊTRÉ** ; dignité d'archiprêtre, ou étendue de la juridiction d'un archiprêtre.

**ARCHI-PRIEURE**, qualité que l'on donne en Bourgogne à la supérieure des religieuses de Lancharre.

**ARCHI-PRIEUR** : ce titre a quelquefois été donné au grand-maître de l'ordre des Templiers.

**ARCHI-SOUS-DIACRE** : on appelloit ainsi autrefois le premier des sous-diacres dans l'Eglise Romaine.

**ARCHITIS** : nom sous lequel la déesse Vénus étoit adorée au mont Liban. Elle y paroissoit plongée dans la plus profonde tristesse, & déplorant la mort d'Adonis. Elle soutenoit sa tête de la main gauche ; & son visage étoit couvert d'un voile, sous lequel on croyoit voir s'échaper des larmes.

**ARCHONTIQUES** : hérétiques, qui étoient une branche des Valentiniens, & qui parurent, vers l'an 160, sous l'empire d'Antonin le Pieux. Ils furent nommés *Archontiques*, pour exprimer cet ordre d'anges que nous nommons *principautés*, parce qu'ils soutenoient que ces principautés avoient créé le monde. Ils prétendoient que le Baptême & les saints Mystères n'avoient point été institués par Jésus-Christ, mais par Sabaoth, une des principautés inférieures ; & ils les rejettoient, en conséquence. Ils disoient que l'ame devoit ressusciter ; mais ils nioient la résurrection des corps. Ils avoient les femmes en horreur, & les regardoient comme l'ouvrage du diable.

**ARDOINA ou ARDUINA** : nom que les Gaulois & les Sabins donnoient à Diane, comme à la protectrice des chasseurs.

**ARÉFAT**, est le nom que les Arabes donnent à la montagne sur laquelle Adam & Eve se rencontrèrent trois cent ans après avoir été chassés du paradis d'Eden. C'est sur cette montagne qu'on voit encore, selon la tradition Musulmane, les deux colonnes vertes, où étoient posés les genoux d'Eve, quand Adam la connut, suivant les termes de l'Ecriture sainte.

*Aréfat*, est le pluriel d'*aréfè*, qui veut dire *connoissance*. Il donne son nom à cette montagne, à cause de la reconnoissance d'Adam & d'Eve.

ARGENTINUS. *Voyez* ÆSCULANUS.

ARIANISME. *Voyez* ARIENS.

ARIENS : hérétiques du quatrième siècle. L'Arianisme est, sans doute, une des hérésies qui se sont le plus répandues, & qui ont le plus long-temps déchiré l'Eglise, comme presque toutes les autres sectes. Elle dut son origine à l'orgueil d'un prêtre ambitieux. Arius prétendoit à l'épiscopat d'Alexandrie, où on lui avoit préféré un certain Alexandre, personnage d'un mérite & d'une vertu peu ordinaires. Une telle préférence lui parut un passe-droit outrageant. Il résolut de s'en venger sur le nouvel élu. Pour le mortifier, il commença par le contredire dans sa doctrine. Il osa prêcher publiquement que Jésus-Christ n'étoit qu'une créature capable, comme nous, de vertus & de vices, par son libre arbitre ; qu'il n'étoit pas si spécialement le Fils de Dieu, qu'un chacun des hommes n'eût pu le devenir comme lui ; que Dieu ne l'avoit choisi préférentiellement à toutes les autres créatures spirituelles, que parce qu'il avoit prévu qu'il s'attacheroit constamment à la vertu ; que jamais il n'oublieroit son Créateur. Il disoit encore que, comme Jésus-Christ n'avoit été fait que pour être l'instrument de notre rédemption, il auroit bien pu ne pas exister si nous n'eussions pas reçu l'être ; c'étoit soutenir bien positivement que Jésus-Christ n'étoit pas Dieu, c'est-à-dire un Être éternel. Il prétendoit en trouver la preuve dans un des principes de la religion, le plus avéré. „ N'est-il pas certain, disoit-il, n'est-ce pas même un article de foi, que le Père tout-puissant a engendré Jésus-Christ ? Mais, pour l'engendrer, il falloit donc qu'il n'existât pas. Jésus-Christ a donc eu un commencement de son être : on ne peut donc pas dire qu'il est éternel, sans une évidente contradiction. Mais, s'il n'est pas éternel, ce n'est donc qu'une créature comme nous, qui, en conséquence, doit être sujette aux mêmes loix. ” De pareilles conséquences n'étoient que trop spécieuses ; elles éblou-

rent des gens moins éclairés que le saint évêque d'Alexandrie. Pour couper court aux progrès de cette hérésie, il assembla promptement un concile, en l'an 320 de J. C. Arius & ses sectateurs y furent condamnés.

**ARISTÉE**, un des dieux champêtres du paganisme, fils d'Apollon & de Cyrène, est regardé comme l'inventeur de plusieurs secrets utiles, qui concernent l'agriculture. Il fut le premier qui apprit aux hommes l'art de cailler le lait, d'élever les abeilles, & de cultiver les oliviers; art qu'il avoit lui-même appris des nymphes. Il prit soin de défricher les terres de la Sardaigne, jusqu'alors incultes, & consacra toute sa vie à des travaux utiles à l'humanité. Ses services furent récompensés par les dieux, qui le placèrent parmi les étoiles. Virgile rapporte, au quatrième livre des Géorgiques, qu'Aristée, éperdûment amoureux d'Euridice, fut la cause involontaire de la mort de sa maîtresse, qui, fuyant devant lui pour se dérober à sa poursuite, fut mordue d'un serpent. Les nymphes, touchées du triste sort d'Euridice, la vengerent, en faisant mourir toutes les abeilles d'Aristée. Celui-ci, par le conseil du devin Protée, offrit aux nymphes un sacrifice de quatre taureaux, & d'autant de genisses, & vit sortir des entrailles de ces victimes des essaims d'abeilles, qui réparèrent sa perte. On lui avoit érigé un autel à Syracuse, dans le temple de Bacchus; & il y étoit représenté sous la forme d'un berger.

**ARMÉNIENS.** (*schisme des*) Voyez **SCHISME DES ARMÉNIENS.**

**ARMINIASME**: doctrine d'Arminius & de ses sectateurs. Voyez **ARMINIENS.**

**ARMINIENS**, autrement nommés *Remontrants*: sectaires qui se sont séparés des autres Protestants ou Réformés. Jacques Arminius, leur chef, s'éleva contre les sentiments de Calvin & de Beze, sur la Prédestination & la Grace. Il soutint que Dieu n'avoit point fait de distinction odieuse entre les hommes; qu'il n'avoit point prédestiné les uns au bonheur & à la gloire, tandis qu'il condamnoit les autres au malheur & à la

réprobation ; qu'il les laissoit mattres de leur sort , & que chacun seroit puni ou récompensé selon ses œuvres. Ses disciples ne s'en tinrent pas là , & se jetterent depuis dans les erreurs des Sociniens. Les Arminiens d'aujourd'hui soutiennent qu'il n'est point nécessaire , pour être sauvé , de croire le mystere de la Trinité ; qu'on ne trouve point dans l'Écriture de précepte qui ordonne d'adorer le Saint-Esprit ; que Jesus-Christ n'est pas un Dieu égal à son Pere ; que la foi en Jesus-Christ n'est point nécessaire pour le salut. Ces hérétiques , qui , comme tous les Protestants , ne reconnoissent point d'autre juge que l'Écriture , en matiere de religion ; & qui pensent qu'il est permis à chacun d'en interpréter le sens à son gré , sont du moins plus conséquents que le reste des Réformés , en ce qu'ils ne prétendent point asservir les autres à leurs idées. Ils établissent une tolérance absolue , & ne condamnent jamais aucune des sectes qui leur sont opposées. Ils disent qu'il est encore incertain qui sont ceux d'entre les Chrétiens qui suivent la religion la plus conforme à la parole de Dieu.

**ARNALDISTES** : disciples d'Arnaud , surnommé *de Bresse* , du lieu de sa patrie , hérétique qui parut en Italie , dans le douzieme siècle. Après avoir long-temps étudié en France , sous le fameux Abélard , il revint dans sa ville natale , résolu de se distinguer par quelque opinion nouvelle. Dans ce dessein , il commença par déclamer contre le faste des évêques & des abbés , contre les dérèglements & la vie licencieuse des clerics & des moines. Il n'épargna pas même le pape. Après avoir irrité les esprits contre le clergé , par ses invectives , il alla plus avant & soutint que les clerics ne devoient point avoir de biens en propriété ; que les dîmes & les offrandes du peuple devoient être leur unique richesse. Ces discours furent avidement reçus du peuple qui ne voyoit qu'avec indignation le luxe insultant des ecclésiastiques. Encouragé par le succès de cette premiere tentative , Arnaud se rendit à Rome , & osa attaquer le souverain pontife lui-même. Il disoit par-tout hautement que le pape n'avoit reçu de Dieu

qu'une autorité spirituelle, & que c'étoit injustement qu'il s'arrogeoit un pouvoir temporel. Il exhortoit les Romains à rebâtir le capitole, à rétablir le sénat, l'ordre des chevaliers, & toute la forme de l'ancienne république. On conçoit bien qu'on se hâta d'imposer silence à un hérétique si dangereux, qui, sans blesser en rien la foi de l'Eglise, faisoit tant de tort à ses ministres. Mais Arnaud, protégé par des seigneurs puissants, qui goûtoient ses opinions, continua de les débiter dans toute l'Italie, avec un grand succès, se moquant des excommunications lancées contre lui. Cependant, en 1155, l'empereur Frédéric le livra au pape Adrien IV, qui le remit entre les mains du préfet de Rome. Son procès fut bientôt fait. De l'avis du clergé, il fut pendu & brûlé, & ses cendres furent jettées dans le Tibre.

ARNAUD DE MONTANIER, né à Puçerda en Catalogne, fut martyr de son zèle ridicule & insensé pour l'ordre de S. François. Il soutint qu'il étoit impossible qu'un homme revêtu des livrées de S. François ne fût pas sauvé; que S. François descendoit dans le purgatoire, tous les ans, pour en retirer les religieux de son ordre, qui s'y trouvoient, & enfin que l'ordre de S. François dureroit éternellement. Ces opinions extravagantes attirèrent l'attention des inquisiteurs qui citèrent Arnaud à comparoître devant leur tribunal redoutable. Arnaud intimidé abjura ses erreurs; mais, dès que sa crainte fut dissipée, il oublia sa rétractation, & commença de nouveau à débiter ses rêveries. Eyméric, évêque d'Urgel, le fit arrêter & le condamna à une prison perpétuelle.

ARNAUD DE VILLENEUVE, né dans un village de ce nom, on ne sçait en quelle province, vers la fin du treizième siècle. Après avoir fait ses études à Paris & à Montpellier, il entreprit divers voyages, sur-tout en Italie & en Espagne, dans le dessein de cultiver son esprit & d'acquérir de nouvelles connoissances, & revint se fixer à Paris où il exerça la profession de médecin. Son esprit, naturellement curieux & avide de science, l'engagea dans plusieurs erreurs dangereuses, & même ridicules. Il donna dans

astrologie judiciaire, qui, dans ce siècle d'ignorance, étoit la chimere des esprits au-dessus du commun. Il crut avoir découvert, par l'inspection des astres, que le monde touchoit à sa fin. Il publia sa découverte & fut même assez hardi pour fixer l'année où il devoit finir. On se fût contenté de rire de son extravagance, s'il s'en fût tenu à cette opinion; mais il ne tarda pas à se jeter dans des systèmes d'une bien plus grande conséquence. Il soutint que le sacrifice de la Messe étoit inutile, & qu'on devoit lui préférer les œuvres de miséricorde; que, de tous les péchés, il n'y auroit que le scandale qui seroit puni dans l'autre monde. Il se déchaîna particulièrement contre les moines. Il prétendit qu'ils corrompoient la doctrine de Jesus-Christ; qu'ils n'avoient point de charité, & qu'ils seroient tous damnés. Il vouloit qu'on bannît la philosophie des écoles; que l'on préférât à l'Écriture sainte la révélation faite à Cyrille, & déclaroit inutiles, même criminelles, toutes fondations de bénéfices, messes & chapelles. Ses autres principes étoient, que la nature humaine en Jesus-Christ étoit en tout égale à la Divinité; que l'ame de Jesus-Christ, aussi-tôt après son union, avoit sçu tout ce que sçavoit la Divinité; que le démon avoit perverti tout le genre humain, & fait périr la foi; qu'il n'y avoit, dans les constitutions des papes, que des œuvres de l'homme. Toutes ces erreurs furent condamnées à Tarragone, par l'inquisiteur, l'an 1317.

**ARNAUDISTES**, (*les*) partisans des erreurs d'Arnaud de Villeneuve, formerent une secte qui fit quelques progrès en Espagne.

**ARONISTES**: c'est le nom que les Samaritains donnent à leurs prêtres qui se prétendent de la race d'Aaron.

**AROT ET MAROT**. Les Musulmans appellent ainsi deux mauvais anges dont nous avons fait mention dans un autre ouvrage. Voici le conte qui servit de prétexte à Mahomet pour établir la défense du vin à ses sectateurs. Arot & Marot avoient été chargés, de la part de Dieu, de descendre sur la terre, & d'exa-

miner les actions des hommes. „ Une femme , aussi  
 „ sage que belle , les ayant un jour invités à sa table ,  
 „ ils trouverent le vin bon , & s'enyvrent. La beauté  
 „ de l'hôteffe fit impression sur leur imagination échauf-  
 „ fée ; mais cette femme , vivement sollicitée , feignit  
 „ de ne vouloir se rendre à leurs desirs , qu'après  
 „ qu'elle auroit appris d'eux les paroles dont ils se  
 „ servoient pour monter au ciel. Ayant obtenu ce  
 „ qu'elle demandoit , elle s'éleva sur le champ jusqu'au  
 „ trône de Dieu , qui , pour récompenser sa vertu ,  
 „ la transforma en une étoile brillante. Quant aux  
 „ anges séducteurs , ils furent condamnés à demeurer  
 „ suspendus par les pieds , jusqu'au jour du jugement ,  
 „ dans le puits de Babel , qu'on fait voir encore au-  
 „ jourd'hui près de Bagdad. ”

**ARRHABONAIRES** : hérétiques Sacramentaires , qui soutiennent que l'Eucharistie n'est que le gage du corps & du sang de Jesus-Christ.

**ARRHEPHORIES** : fêtes que les Athéniens célébroient en l'honneur de Minerve.

**ARTEMISIES** : fêtes instituées en l'honneur de Diane.

**ARTEMON** ou **ARTEMAS** : hérésiarque , qui soutenoit que Jesus-Christ n'étoit pas Dieu. Sa doctrine étoit la même que celle de THÉODOTE DE BYZANCE. *Voyez cet article.*

**ARTEMONIENS** : hérétiques , disciples d'Artemon.

**ARTOTYRITES** : hérétiques qui formoient une branche de la secte des Montanistes. Ils furent nommés *Artotyrites* , parce qu'ils offroient à Dieu du pain & du fromage , pour se rapprocher des premiers patriarches dont les offrandes ne consistoient que dans les fruits de la terre , & dans les productions des brebis. Ils conféroient aux femmes les ordres sacrés , à l'exemple de Montan , leur chef , qui avoit associé à ses fonctions de prophete Priscille & Maximille. Ainsi , dans la secte des Artotyrites , les femmes jouissoient des honneurs de la prêtrise , & même de l'épiscopat : conséquemment elles étoient admises au ministère

de la prédication; on les y croyoit même plus propres que les hommes. Elles paroissent plus capables de toucher & d'attendrir les cœurs des pécheurs endurcis; & il faut avouer que rien n'étoit plus touchant que de voir entrer dans les églises des Artotyrites sept filles vêtues de blanc, une torche à la main, invectivant contre les péchés du peuple, sur le ton de Jérémie, & , par leurs accents plaintifs & leurs gestes affectueux, portant la douleur & la componction jusques dans le fond des âmes. Tel étoit, au rapport de S. Ephiphane, le spectacle singulier qu'offroient les églises des Artotyrites.

**ARTZIBURE** : les Grecs nomment ainsi le premier carême des Arméniens, qui dure quinze jours. Les Arméniens l'appellent *jeûne de S. Sergius*, ou *des Ninivites*, ou *de Jonas*. Artzibure étoit un chien du martyr Sergius, qui fut dévoré par un loup; & , comme le premier carême des Arméniens est institué en l'honneur de ce Sergius, que les Grecs regardent comme un hérésiarque, ils disent, par dérision, qu'il a été institué par Sergius, en mémoire de son chien.

**ARUÉRIS** : dieu Egyptien, qui est le même qu'Horus, fils d'Isis & d'Osiris. Sa naissance est tout-à-fait singulière. Osiris & Isis, enfants jumeaux, s'unirent ensemble, disent les Egyptiens, dans le sein même de leur mere; & , par le moyen de cette union, Isis en venant au monde, se trouva grosse d'Aruérís.

**ARUSPICES. I.** Les Romains appelloient ainsi ceux qui étoient chargés d'examiner les entrailles des victimes, & d'en tirer des présages favorables ou sinistres. Lorsqu'on amenoit la victime à l'autel, ces aruspices observoient avec une attention sérieuse, si elle se laissoit mener tranquillement, ou s'il falloit employer la force pour la traîner; si elle attendoit le coup, ou si elle cherchoit à l'éviter; si elle mouroit dès quelle étoit frappée, ou si elle survivoit encore quelque temps. Les premiers signes étoient fâcheux: les seconds étoient des plus favorables. Ils portoient ensuite un œil curieux dans les parties intérieures de la victime, & soumettoient à un examen scrupuleux le foie, le cœur, le pounon. Si

ces parties ne se trouvoient pas avoir la forme & la situation ordinaires ; si elles étoient affectées de quelque ulcere , le peuple étoit menacé des plus grands malheurs. La cérémonie de brûler la victime étoit encore une ample matière d'observation pour les aruspices : la manière dont s'élevoient la flamme , l'odeur & la fumée de l'encens , tout étoit mystérieux & renfermoit quelques présages. L'invention de cet art frivole est attribuée aux Hétruriens , qui étoient alors le peuple le plus superstitieux de toute l'Italie. Il y avoit à Rome un collège d'aruspices , fondé par Romulus : on n'entreprendoit rien d'important sans les consulter. Lorsqu'il s'agissoit d'élire les magistrats , d'entreprendre une guerre , il falloit que les aruspices cherchassent dans les entrailles des victimes quelle étoit la volonté des dieux ; & les conquérants du monde , oubliant que leur courage étoit le plus sûr garant de leurs victoires , faisoient dépendre de ces vains présages le succès de leurs expéditions. Si quelque général , moins superstitieux , se moquoit des avis des aruspices , on ne manquoit pas d'attribuer à son impiété des revers qui n'avoient point d'autre cause que les caprices de la fortune , & le sort journalier des armes : ainsi les malheurs de Crassus , dans la guerre des Parthes , furent regardés comme l'accomplissement des imprécations des aruspices , dont il avoit , en partant , méprisé les remontrances.

2. Lorsque les anciens Gaulois tenoient un conseil , soit de toute la nation , soit seulement de quelque canton , les Druides avoient coutume d'immoler une victime humaine. Ils la perçoient par derrière avec une dague , un peu au-dessus du diaphragme , & observoient attentivement la manière dont elle tomboit : si c'étoit à droite , à gauche , ou sur le visage , & comment le sang sortoit de la blessure. D'après ces observations , ils décidoient de ce qu'il falloit faire ; & leurs jugements étoient si respectés , que les rois & les généraux de la nation n'osoient livrer bataille , ni rien faire d'important sans le conseil des Druides.

3. Les Nègres , qui habitent les pays intérieurs de la Guinée , égorgent un poulet , lorsqu'ils sont près

d'entreprendre un voyage. Ils examinent avec attention les entrailles de l'animal, & , selon les signes qu'ils y découvrent, ils avancent ou diffèrent le temps de leur départ.

ASAD. Les Arabes adoroient autrefois sous ce nom la planète que nous nommons *Mercuré*.

ASCENSION : fête que l'Eglise Romaine célèbre en mémoire du jour glorieux auquel Jesus-Christ s'éleva triomphant dans les cieus, quarante jours après sa résurrection. Ses apôtres & ses disciples, au nombre de cent vingt, furent témoins de ce pompeux spectacle, & nous ont transmis ce qu'ils avoient vu. Quelques-uns pensent que les patriarches & les saints de l'ancien Testament, que Jesus-Christ avoit délivrés des limbes, accompagnerent Jesus-Christ dans son ascension; mais l'Ecriture n'en dit rien. Jesus-Christ, en s'élevant de dessus la montagne des oliviers, y laissa la trace de ses pieds imprimée sur une pierre. S. Jérôme nous assure qu'elle se voyoit encore de son temps. On éleva dans le lieu même une église; mais on ne put jamais parvenir à couvrir l'endroit qui répondoit à ce sacré vestige; & l'on fut obligé de laisser à jour cette partie du dôme. Dans la suite des temps, les infideles ont enlevé cette pierre vraiment précieuse, & l'ont fait servir à boucher la porte de cette même église qui regarde l'orient.

ASCÈTES, ou ASCÉTIQUES. On donnoit autrefois ce nom à tous ceux qui se distinguoient par un genre de vie plus austere que le commun des fideles: il fut réservé depuis aux moines & aux solitaires qui se retiroient dans les déserts pour s'adonner plus librement aux exercices de la pénitence.

Le goût de la vie solitaire & ascétique est assez généralement répandu dans l'Abyssinie. On voit dans ce pays des hommes qui passent pour avoir encore toute leur raison, qui se retirent sur d'affreuses montagnes, sur des tours isolées, ou dans le creux des rochers, & qui, dans ces horribles demeures, menent une vie qu'ils appellent *contemplative*. L'estime que le vulgaire accorde à ces hommes singuliers, contribue beaucoup à en multiplier l'espèce. L'empereur lui-même fit, un jour, l'hon-

neur à un de ces solitaires , nommé *l'abbé Pantaléon*, de lui rendre visite dans sa retraite , qui étoit une petite tour, où il s'étoit renfermé. Cette tour se voit encore à quelque distance de la ville d'Axuma , dans le voisinage d'un monastere qu'on croit qu'il a fondé , & qui porte son nom. Entre la ville & le monastere est une caverne qu'il venoit habiter quelquefois , & qui renferme trois appartemens taillés dans le roc. Le premier , par lequel on passe pour entrer dans les autres , est long de quinze coudées , & large de quatre. Les deux autres appartemens , pris ensemble , forment une longueur de dix coudées. Une muraille quarrée enferme tout le terrain d'alentour.

ASCHARI, (ABOUL-HASSAN, ALI-BEN-ISMAEL, surnommé) parce qu'il étoit de la race d'Abou-Moussal-Aschari, se distingua par sa science & par les lumieres entre les Docteurs Musulmans, & forma une secte particuliere. Aschari soutenoit la prédestination absolue, & la prédétermination physique. Son grand principe étoit que Dieu agissoit toujours par les loix générales qu'il avoit établies. D'Herbelot rapporte, dans sa Bibliothèque orientale, une contestation que le docteur eut, à ce sujet, avec Aboul-Ali-Haïian, son beau-pere, qui suivoit une secte opposée. Aschari, pour prouver son sentiment, apporta l'exemple de trois enfants dont l'un meurt dans l'âge d'innocence; & des deux autres qui lui survivent, l'un reste fidele à Dieu; l'autre tombe dans l'infidélité. „ Dieu a pris le premier de ces enfants, répondit Haïian, parce qu'il prévoyoit peut-être qu'il tomberoit dans l'infidélité.”... Mais, lui repliqua Aschari: „ un des deux, qui reste au monde, y tombe.”... „ C'est, dit Haïian, que Dieu le destinoit à la gloire; mais qu'usant de sa liberté, lorsqu'il a été plus avancé en âge, il n'a pas correspondu aux desseins de Dieu sur lui.” Aschari reparti sur cela à son beau-pere: „ Votre réponse ne me satisfait pas; car, par la même raison que Dieu a pris le premier de ces enfants, il pouvoit prendre aussi celui qui est devenu infidele, s'il eût voulu procurer son bien.” Haïian, se trouvant trop pressé par son

son gendre , lui dit : „ Votre raisonnement est une tentation du démon ; ” & Afchari , irrité de cette injure , lui répondit brusquement : „ L'âne du Scheik est „ à la porte , ” c'est-à-dire , pour parler plus honnêtement , la dispute est finie. Afchari mourut à Bagdad , l'an de J. C. 940. On lui rendit les derniers devoirs , le plus secrètement qu'il fut possible , afin de dérober son corps à la fureur de la secte des Hanbalites , qui avoit des opinions différentes des siennes , & qui vouloit le faire exhumer comme un impie.

ASCHARIENS : disciples d'Afchari. Leurs adversaires sont appelés *Hanbalites* ou *Montazales*. La différence de leurs opinions est fondée sur deux passages de l'Alcoran , qu'il paroît bien difficile de concilier. On trouve , dans le second chapitre de ce livre , ces paroles effrayantes : „ Dieu vous fera rendre compte de tout „ ce que vous manifesterez au dehors , & de tout ce „ que vous tiendrez caché en vous-même ; car Dieu „ pardonne à qui il lui plaît , & il châtie ceux qu'il lui „ plaît , & cela , parce qu'il est le Tout-puissant , & „ peut disposer de toutes choses , selon son bon plaisir. ” On dit que les premiers sectateurs de Mahomet , épouvantés d'une pareille doctrine , députèrent vers ce faux prophète Aboubekre & Omar , pour lui représenter que ce passage de son Alcoran étoit capable de réduire au désespoir les plus fideles Musulmans. Mahomet éluda la difficulté , & répondit avec sa finesse ordinaire : „ N'imites pas les Israélites qui dirent à Moÿse , lorsqu'il leur eut annoncé les volontés de Dieu : Nous vous avons entendu , mais nous n'exécuterons rien de ce que vous avez ordonné ; dites plutôt , comme de vrais fideles : Nous avons entendu la volonté du Seigneur , & nous nous y conformerons. ” Cette réponse n'étoit pas fort capable de consoler les Musulmans. Mahomet le sentit bien ; & ce fut pour calmer leurs inquiétudes , qu'il déclara , dans un autre endroit de son Alcoran , „ que Dieu ne charge l'homme que de ce qu'il „ peut faire , & ne lui impute que ce qu'il a acquis par „ son obéissance , ou par sa rebellion. ” Quelques-uns crurent que ce dernier passage abrogeoit l'autre ; mais

les plus habiles docteurs soutinrent le contraire. Ils dirent que les deux passages différens ne renfermant aucun précepte ni statut, & n'étant qu'une simple exposition de la maniere d'agir de Dieu, le dernier ne pouvoit abroger le premier, l'abrogation n'ayant lieu que dans les loix. Ainsi ces deux passages firent éclore deux sectes différentes, les Aschariens & les Hanbalites.

**ASCHOLIES** : fêtes que célébroient les payfans de l'Attique, en l'honneur de Bacchus. Ils sacrifioient un bouc à ce dieu ; puis ils enfloient la peau de cet animal, & en formoient une outre qu'ils frotoient d'huile. Ils fautoient ensuite par-dessus, tenant un pied en l'air ; & ceux qui se laissoient tomber, étoient en proie aux railleries de la troupe rustique.

**ASCITES** : secte de Montanistes qui avoient coutume de danser autour d'un ballon bien enflé, qu'ils plaçoient dans leurs églises, auprès de l'autel. Ce ballon, plein de vent, leur sembloit une image propre à exprimer qu'ils étoient remplis du Saint-Esprit. Ces hérétiques étoient aussi appelés *Ascodrugites*.

**ASCLÉPIES** : fêtes que les Grecs célébroient en l'honneur de Bacchus.

**ASCODROUTES**, ou **ASCODROUPITES** : hérétiques, qui rejettoient les Sacrements.

**ASCOPHITES** : hérétiques, qui parurent vers l'an 173. Ils enseignoient qu'il y avoit un ange chargé du gouvernement de chaque sphère du monde ; que la seule connoissance de Dieu étoit suffisante pour sanctifier l'homme, & que, par conséquent, les bonnes œuvres étoient inutiles. Ils ne reconnoissoient point l'ancien Testament ; s'élevoient contre les oblations que l'on fait dans l'Eglise, & brisoient les vases sacrés.

**ASÉITÉ**. Les théologiens se servent de ce mot pour exprimer l'indépendance de l'Être suprême, qui existe à se, c'est-à-dire de lui-même.

**ASIMA** : nom d'un dieu des Samaritains.

**ASMODEE**, ou **ASMÉDEC** : nom que les Juifs donnent au prince des démons.

**ASORATH**, ou **LES TRADITIONS DES PROPHETES** ; c'est chez les Mahométans le livre le plus authentique

& le plus respecté qu'ils aient après l'Alcoran. Il renferme les interprétations des premiers Califes, & des docteurs les plus célèbres, touchant les points fondamentaux de leur religion.

**ASPERGÈS** : goupillon avec lequel on distribue l'eau bénite dans les Eglises Catholiques. On donne aussi ce nom à la cérémonie de jeter de l'eau bénite sur le peuple, qui se pratique aux fêtes solennelles.

**ASPERSION**. (*baptême par*) Lorsqu'on répand de l'eau sur la personne qu'on baptise, c'est un baptême par aspersion, que l'on distingue du baptême par immersion. *Voyez* IMMERSION.

**ASPERSOIR** : petit bâton de métal ou de bois, à l'extrémité duquel on attache plusieurs brins de poil pour prendre de l'eau bénite, & pour en faire l'aspersion.

**ASSEMBLÉE DU CLERGÉ** : on distingue en France les grandes & les petites assemblées du clergé. Les grandes se tiennent de dix en dix ans; les petites, tous les cinq ans.

**ASSIDÉENS, ou HASSIDÉENS** : secte des Juifs qui affectoient une grande austérité de vie, & prétendoient qu'il étoit nécessaire de pratiquer les œuvres que l'on nomme *de surérogation*. Les Pharisiens leur succéderent. On confond quelquefois les Assidéens avec les Esséniens & les Rhécabites.

**ASSISTANT** : on appelle ainsi, dans le rit Parisien, le prêtre qui, dans les messes solennelles, se tient toujours à côté du célébrant, pour l'aider & l'assister dans les cérémonies.

**ASSOMPTION** : fête instituée en mémoire de l'entrée de la sainte Vierge dans le ciel. Le sentiment commun est que Marie, âgée de soixante-douze ans, s'endormit dans le Seigneur, vingt-trois ans après l'Ascension de Jésus-Christ, & l'an 57 depuis la naissance du Messie, & que son âme séparée de son corps, fut enlevée dans le ciel. Ceux qui prétendent que Marie ressuscita comme son Fils, trois jours après sa mort, & monta au ciel, en corps & en âme, n'ont pour autorité que leur zèle pour l'honneur de la sainte Vierge. Il faut dire la même chose de ceux qui soutiennent qu'elle n'est

point morte. La fête fut instituée en Grèce, sous l'empire de Justinien, ou, selon d'autres, sous l'empereur Maurice, du temps du pape S. Grégoire le Grand; mais elle ne fut célébrée dans tout l'Empire, que dans le douzième siècle, par l'ordre de l'empereur Comnène: on lui donna un nom beaucoup moins pompeux que celui d'*Affomption*, & qui ne signifioit autre chose que *trépas* ou *passage*. Cette fête fut d'abord célébrée en France, le 18 de Janvier, ensuite le 15 d'Août. Le Roi Louis XIII choisit ce jour pour mettre sa personne & son royaume sous la protection de la sainte Vierge, & pour demander à Dieu, par son intercession, qu'il lui donnât un Dauphin. Ses vœux furent exaucés; & la France est redevable à Marie d'un de ses plus grands rois. Depuis ce temps, la fête de l'Affomption est célébrée en France avec une solennité extraordinaire.

**ASTAROTH**: divinité des Philistins. Ce nom signifie *troupeau de brebis* & *richesse*. Les auteurs Hébreux donnent à Astaroth la forme d'une brebis. Il est probable que c'étoit la lune que les Philistins adoroient sous ce nom. *Astaroth* est aussi le nom d'une divinité des Sidoniens, à laquelle le roi Salomon offrit de l'encens, pendant son idolatrie.

M. Pluche explique ainsi pourquoi elle étoit regardée comme la déesse des troupeaux. Astaroth n'étoit, dans son origine, qu'une figure symbolique des Egyptiens, à laquelle on unissoit les cornes du taureau ou du capricorne pour marquer les saisons où le soleil entre dans ces deux signes du zodiaque. Le peuple superstitieux, ayant dans la suite des temps converti les symboles en réalité, Astaroth, avec ses cornes, devint la déesse des troupeaux.

**ASTARTE**: déesse des Sidoniens, que Salomon adora par complaisance pour ses femmes. *Astarte* signifie en langage Punique, *la déesse Junon*, au rapport de S. Augustin. On croit communément que c'est un des noms sous lesquels les payens adoroient la lune.

**ASTATHIENS**: secte d'hérétiques, qui soutenoient les erreurs des Manichéens, & contre lesquels l'empereur Michel Curopalate porta des édits très-rigoureux.

**ASTRÉE** : fille de Jupiter & de Thémis , selon les poètes. Ils disent que , pendant les jours heureux de l'âge d'or , elle habita sur la terre au milieu des hommes. Mais , lorsqu'ils commencèrent à perdre leur innocence , & à se livrer aux crimes , elle les quitta pour remonter au ciel , où elle occupa une place dans cette partie du zodiaque , qu'on nomme *la Vierge*.

**ASTROLOGIE JUDICIAIRE** , (*P*) ou l'art prétendu de prédire les événements moraux , par l'inspection des astres , paroît avoir été de tout temps , & chez presque tous les peuples , la plus accréditée des superstitions. 1. Si les Chinois cultivent avec tant de soin l'astronomie , c'est moins par une véritable connoissance de l'utilité réelle de cette science , que par un entêtement frivole & superstitieux pour l'astrologie. Ils n'examinent les astres avec tant d'attention ; ils n'ont élevé avec tant de travaux & de dépenses le fameux observatoire de Pékin , que pour découvrir dans le ciel ce qu'on n'y trouva jamais. Ils croient que la Divinité , pour me servir des expressions de La Fontaine , a

Imprimé sur le front des étoiles ,  
Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles.

Le tribunal d'astronomie , érigé à la Chine , n'est dans le vrai qu'une société d'astrologues. Tous les quarante-cinq jours , il faut qu'ils montrent à l'empereur une figure où soient annoncées les variations des saisons , & les divers changements qu'elles doivent opérer dans l'air. On exige qu'ils marquent exactement quel jour il pleuvra ; quand il doit y avoir du vent , de la neige ou du tonnerre. Il faut qu'ils prédissent quelle sorte de maladie aura cours parmi le peuple ; s'il y aura guerre , sécheresse , ou famine ; toutes choses absolument inconnues au plus habile astronome.

Per-suadés que les astres influent sur tous les événements , ils distinguent des jours heureux & des jours malheureux. Il y a chez eux un grand nombre de charlatans qui vendent bien cher des almanachs & des calendriers où sont marqués exactement les jours , les heures , & même les moments qui sont favorables ou

non pour les choses qu'on veut entreprendre. Il y a toujours dans chaque maison quelqu'un de ces calendriers, que l'on consulte comme un oracle. Les Chinois en font la règle de leur conduite ; mais ils ne sont pas trompés impunément. On fait mourir impitoyablement un astrologue dont les prédictions se trouvent fausses.

2. A l'exemple des Chinois leurs voisins, les Japonois ont une table sur laquelle sont marqués les jours heureux & malheureux. Ils ont une grande confiance dans cette table, & disent qu'elle a été composée, pour leur utilité, par un fameux astrologue nommé *Seimei*, qui avoit passé toute sa vie à étudier les astres & leurs influences diverses. Ils racontent que cet homme célèbre étoit fils d'un roi, & d'une fée, qui ayant pris un jour la forme d'un renard, & se voyant poursuivie par des chasseurs, se refugia auprès de ce prince, & , reprenant devant lui sa forme naturelle, le charma par sa beauté : *Seimei* fut le fruit de l'union du roi avec cette fée. On prétend que ce *Seimei* inventa un vers composé de paroles magiques pour l'utilité de ceux qui se trouveroient dans une nécessité d'entreprendre quelque affaire dans un jour malheureux : il ne faut que réciter ce vers pour se préserver de tout accident fâcheux.

3. Les Siamois ajoutent beaucoup de foi aux astrologues ; & l'on est si persuadé de la certitude de leur art, que, lorsque leurs prédictions sont démenties par l'événement, ils sont rigoureusement punis, non pas à cause de leur fourberie, mais à cause de leur ignorance. Le roi de Siam prend toujours l'avis de ses astrologues, lorsqu'il sort de son palais ; & il n'y rentre jamais sans leur permission. Les almanachs sont presque aussi respectés des Siamois, que les livres qui contiennent leur religion ; & souvent on observe beaucoup plus exactement ce qu'ils prescrivent.

4. Les insulaires des Maldives n'entreprennent rien, sans avoir consulté les astrologues. S'ils veulent construire une maison, entreprendre un voyage, il faut auparavant que l'astrologue leur enseigne le jour, l'heure

& le moment favorable pour commencer ce qu'ils ont dessein de faire.

ASYLE. (*lieux d'*) 1. Parmi les quarante-huit villes qui avoient été assignées à la tribu de Lévi, chez les Hébreux, on en avoit choisi six pour servir de refuge aux meurtriers, non pas à ceux qui avoient tué quelqu'un volontairement & de dessein prémédité, mais à ceux qui, sans y penser & par accident, s'étoient rendu coupables de meurtre. Ils se retiroient dans quelque-une de ces six villes; & ils y demeuroient comme en exil jusqu'à la mort du souverain sacrificateur actuellement en charge. Joseph dit qu'il n'étoit pas permis à ces réfugiés de sortir de l'enceinte des murailles de la ville; & si quelqu'un des parents de celui qu'ils avoient tué les rencontroit hors de ces limites, il pouvoit leur ôter la vie, ou les livrer à la justice. Ces villes de refuge différoient donc des asyles des Grecs & des Romains, en ce qu'elles étoient destinées à protéger l'innocent contre la rigueur des loix, au lieu que les asyles ne servoient qu'à procurer l'impunité aux scelerats.

2. Il y a au Japon un ordre de moines qui habitent une montagne nommée *Koïa*, située près de Méaco. Leur couvent est le refuge de tous les scelerats qui ont mérité le dernier supplice. Ils n'ont rien à craindre pour leur vie, tant qu'ils restent dans cet asyle respecté de toutes les Puissances civiles; mais, pour jouir de ce privilège, ils sont obligés de donner aux moines une certaine somme d'argent. On observe que les moines de cet ordre cultivent particulièrement le commerce. *Voyez* KOBODAY.

3. Dans l'Isle de Madere, les moindres chapelles ont droit d'asyle: elles sont en si grand nombre, qu'un scelerat peut aisément éviter la peine que méritent ses crimes. Qu'il touche seulement l'autel ou le coin d'une église, il est en sûreté. Le clergé du pays soutient avec opiniâtreté ce prétendu privilège, qui est un véritable abus très-funeste à la société.

4. Chez les habitants de Socotra, isle d'Afrique, appelés communément *Bédouins*, lorsqu'un voleur se réfugie dans un temple, s'il s'y rencontre quelque

personne qui le prenne sous sa protection, il n'a rien à craindre des poursuites de la justice, sinon il est condamné à perdre la main droite, parce que les Socotrins sont persuadés que la Divinité ne veut pas sauver ce malheureux, puisqu'elle n'a pas permis qu'il se trouvât quelqu'un pour le recevoir dans le temple.

**ATAHAUTA** : c'est le nom que les sauvages, qui demeurent au bas du fleuve S. Laurent, donnent à un certain esprit auquel ils attribuent l'ouvrage de la création du monde.

**ATE** : déesse malfaisante, selon les poètes, qui troubloit la raison des hommes, & les engageoit dans des démarches imprudentes. *Ate*, dans Homère, n'est autre chose que l'Injure personnifiée ; & ce grand poète nous apprend, par la plus ingénieuse allégorie, que les prières & les soumissions doivent être la réparation de l'injure. „ Les Prières, dit-il, sont filles „ de Jupiter : boiteuses, ridées, & les yeux baissés, „ elles suivent d'un pas triste l'injure altière, qui, d'un „ pied léger, les devance de bien loin, & , parcourant toute la terre, répand sur son passage l'Outrage „ & l'Insulte ; elles viennent ensuite remédier aux „ maux que l'Injure a causés.

**ATERGATIS**. *Voyez A DERGATIS.*

**ATHÉE** : on donne ce nom à ceux qui nient l'existence d'un Dieu, & sa providence. C'est un principe reçu, qu'il n'y a point d'homme si stupide & si grossier, pour peu qu'il réfléchisse sur lui-même, qui ne sente, comme par instinct, qu'il existe un Être supérieur à la nature humaine : cet instinct se découvre dans tous les peuples, même les plus sauvages, qui tous ont des notions quelconques d'un Être suprême. *Voyez, pour les Athées Musulmans, l'article MUSERINS.*

**ATHÉÏSME**, ou système de ceux qui nient l'existence d'un Dieu. 1. Bayle a demandé si l'Athéisme étoit un plus grand mal que l'idolâtrie ; & la réponse n'est pas douteuse. Si l'on veut juger par les effets, l'Athéisme anéantit & rend inutiles toutes les vertus ; il est même destructif de toute société : l'idolâtrie, au contraire, laisse encore lieu aux vertus, & impose un frein aux crimes.

2. Les insulaires des Marianes , au rapport du P. le Gobien , dans son Histoire des Isles Marianes , ne reconnoissoient aucune Divinité , & n'avoient pas la moindre idée de religion , avant qu'on leur eût annoncé l'Évangile. Ils n'avoient ni temples , ni autels , ni sacrifices , ni prêtres. On feroit presque tenté de croire , en prenant ce récit à la lettre , que les habitants des Isles Marianes étoient de véritables Athées ; mais ce que le même auteur ajoute immédiatement après , sçavoir que ces peuples croyoient l'immortalité de l'âme ; admettoient un paradis & un enfer , prouve assez qu'ils concevoient quelque Être supérieur , capable de leur infliger , après la mort , des peines & des récompenses : ainsi l'on doit regarder leur insensibilité & leur ignorance sur l'article de la Divinité , comme un effet de leur grossièreté & de l'abrutissement de leur esprit , plutôt que comme un véritable Athéisme , qui ne peut jamais exister dans aucun homme. Ils avoient en eux l'idée d'un Être supérieur ; mais ils n'y faisoient aucune attention.

3. La secte des *Siutos* , établie au Japon , enseigne qu'il y a un Esprit répandu dans tout l'univers , qui communique à chaque être la vie & le mouvement , & qu'on peut regarder comme l'âme universelle du monde. C'est elle qui dispose à son gré de toutes les âmes particulières ; qui leur assigne leurs différents postes ; les envoie habiter les corps de telle ou telle créature , & les en fait sortir , lorsqu'elle le juge à propos. Cette doctrine a beaucoup de rapport avec celle des Lettrés de la Chine. *Voyez LETTRÉS. SIUTOS.*

4. On n'a pas encore pu remarquer dans les habitants du pays des Caffres aucune trace de religion. Les Imbiges , situés assez près du pays des Hottentots , loin de reconnoître aucune Divinité , se déclarent même ennemis du ciel , contre lequel ils lancent souvent des flèches , en lè déifiant , & en vomissant d'horribles imprécations.

ATHÉNÉES : fêtes instituées en l'honneur de Minerve par Erichthonius , roi d'Athènes , & qui se célébroient dans cette ville. Ces fêtes furent appelées , dans la suite , PANATHÉNÉES. *Voyez ce mot.*

**ATHOCIENS** : hérétiques , qui commencerent à publier leurs erreurs dans le treizieme siècle. Ils nioient l'immortalité de l'ame , & prétendoient , comme les anciens Stoïciens , que tous les péchés étoient égaux.

**ATROPOS** : c'est une des Parques , qui , selon les poètes , ourdissent la trame de la vie des hommes. La fonction particuliere d'Atropos est de couper le fil.

**ATTRIBUT**. Les théologiens appellent *attributs de Dieu* les qualités & perfections qui sont de son essence , comme la justice , la bonté , &c.

**ATTRITION** : c'est une douleur & une détestation du péché , causée ou par la laideur & la difformité du péché , ou par la crainte des peines de l'enfer. Le concile de Trente dit que l'attrition , accompagnée d'un commencement d'amour de Dieu , dispose le pécheur à obtenir la rémission de ses péchés dans le Sacrement de pénitence.

**AUBE** : vêtement de toile blanche , qui descend jusqu'aux pieds , dont se revêtent les prêtres & les autres ministres des autels.

**AUDÉE**, ou **AUDIE** , né dans la Mésopotamie , dans le quatrieme siècle , se distingua d'abord par son zèle pour la régularité des mœurs & de la discipline. Il reprochoit hautement les désordres qu'il remarquoit dans l'Eglise ; déclamoit contre les vices des prêtres & même des évêques , & prétendoit s'ériger en réformateur. Ses avis n'étoient pas toujours bien reçus ; & souvent ceux que son zèle indiscret vouloit corriger , lui firent vivement sentir les effets de leur mauvaise humeur. Audée , voyant que ses charitables soins étoient si mal payés , & que ses réprimandes ne produisoient aucun fruit , se sépara de l'Eglise , & entraîna dans son schisme un grand nombre d'esprits foibles & inquiets , admirateurs de l'austérité & des vertus apparentes de cet orgueilleux censeur. Cette secte se distinguoit particulièrement par une affectation de régularité , & par un orgueil insupportable qui lui faisoit condamner la condescendance que l'Eglise étoit obligée d'avoir pour la foiblesse humaine. Les Audiens célébroient la Pâque avec les Juifs , & prétendoient que le concile de Nicée avoit

changé le temps de cette fête, & l'avoit fait tomber au jour de la naissance de Constantin, par une basse flaterie envers ce prince. La maniere, dont ils administroient le Sacrement de pénitence, est remarquable. Ils plaçoient sur deux lignes les livres canoniques de l'Écriture & les livres apocryphes pour lesquels ils n'avoient pas moins d'estime; puis ils faisoient passer les pénitents entre ces deux rangs de livres, & confesser leurs péchés à mesure qu'ils avançoient: ils les renvoyoient ensuite absous. Après la mort d'Audée, ses disciples, réduits à un très-petit nombre, se retirèrent à Chalçide. Ils demeuroient dans des monasteres & dans des cabanes à la campagne, & aux environs des villes, conservant toujours la roideur inflexible qu'ils avoient héritée de leur chef. Ils n'avoient aucun commerce avec les Catholiques, qu'ils regardoient comme des gens vicieux, ou communiquant avec des vicieux: ils se feroient fait un scrupule de leur parler. Ils ne voulurent pas même avoir le nom de *Chrétiens* commun avec eux; &, pour se distinguer, ils se firent nommer *Audéens* ou *Audiens*. Quoique leur chef ne leur eût enseigné aucune erreur sur la foi, ils ne laisserent pas d'adopter après sa mort des sentiments erronés & extravagants. Ils prirent à la lettre les métaphores que l'Écriture emploie, lorsqu'elle parle de Dieu; & ils attribuerent à cet Être suprême des yeux, des pieds & des mains. Ils prétendirent aussi que Dieu n'avoit point créé les ténèbres, ni le feu, ni l'eau: enfin ils perdirent même cette austérité de mœurs, & cette régularité qui faisoit l'ame de leur secte, & se livrerent aux désordres les plus honteux; décadence naturelle aux hommes, auxquels il est plus aisé de passer d'une extrémité à l'autre, que de se tenir dans un juste milieu.

**AUGHTERRAH-BHADE-SHASTAH**, c'est-à-dire LES DIX-HUIT LIVRES DES PAROLES DIVINES. C'est le nom d'un fameux commentaire que les Bramines publierent sur le Shastah, ouvrage qui renferme la doctrine de Bramah. Ce commentaire étoit composé dans une langue différente de celle du Shastah; ce qui contribua à faire perdre de vue le texte original

de ce livre. Il étoit d'ailleurs rempli de fables & d'absurdités monstrueuses. Il prescrivoit un grand nombre de cérémonies dont Bramah n'avoit jamais parlé, & imposoit aux Indiens une infinité d'obligations nouvelles. Du moment qu'on eut publié l'Aughterrah-Bhade, la superstition s'empara de l'esprit des peuples; & la religion, jusqu'alors simple & pure, dégénéra dans la plus grossière idolatrie. Les hommes, naturellement superstitieux, reçurent avidement ce livre qui flatoit leur penchant. Chaque Indien, un peu distingué par son rang & par ses richesses, en a une copie dont il confie la garde à son Bramine; & celui-ci a soin d'en lire & d'en expliquer, tous les jours, un chapitre à la famille. *Voyez VIEDAM.*

**AUGURE** : c'est, en général, l'art de deviner l'avenir par quelque voie que ce soit; &, dans ce sens, cet art se partage en différentes especes qui chacune ont un nom particulier, & dont on parlera à leur article. L'augure s'entend plus particulièrement de l'art de deviner par le vol & le chant des oiseaux, & par leur maniere de manger; par la foudre, & même par les animaux quadrupedes.

1. Les peuples de l'Etrurie avoient emprunté des Grecs & des Chaldéens cet art de deviner, & le communiquèrent ensuite aux Romains. Romulus fonda un collège d'augures à Rome, qui ne fut d'abord composé que de trois personnes, puis de neuf, ensuite de quinze. Le droit de nommer les augures fut successivement donné au peuple & au collège même des augures: il demeura enfin à ces derniers. Mais les empereurs ne leur permettoient gueres de l'exercer librement, & faisoient nommer ceux qu'ils jugeoient à propos pour remplir cette fonction importante. Lorsque les augures se dispoient à faire leurs cérémonies, ils prenoient le bain; mangeoient le cœur & le foie d'un vautour, d'un corbeau ou de quelqu'autre animal propre à la divination. Ils alloient ensuite dans la campagne, par un temps serein, couronnés d'olivier ou de laurier, & revêtus de robes blanches. On portoit du feu devant eux. Ils s'arrêtoient où ils jugeoient à pro-

pos ; & se tournant du côté de l'orient , ils désignoiens avec le bâton augural , qu'ils portoient toujours en main , un espace du ciel & de la terre dans lequel ils devoient faire leurs observations ; puis ils se dispoisient à cette action importante par un sacrifice accompagné de longues prieres ; après quoi , ils se couvroient la tête , & fixoient leurs regards vers le ciel , examinant avec la plus grande attention quels étoient les oiseaux qui voloient dans l'espace désigné ; les divers mouvements qu'ils faisoient en volant , & leur maniere de chanter. C'étoit par de tels signes qu'ils connoissoient l'avenir. Si , pendant la cérémonie , la baguette , le bonnet où la couronne de l'augure venoient à tomber , on appelloit cet auspice *caducum* , caduc , ou de chute. Comme la foudre faisoit partie de l'art de deviner , les Romains regardoient comme sacrés les lieux frapés de la foudre. Il n'étoit pas permis de marcher dessus : on y élevoit un autel ou une petite chapelle ouverte par le haut. Il y avoit aussi une maniere de consacrer les arbres sur lesquels le tonnerre étoit tombé. Les augures devoient être en parfaite santé , lorsqu'ils exerçoient les fonctions de leur emploi. La moindre plaie , la moindre maladie les rendoit incapables de prendre les auspices. Les magistrats Romains , quelque peu versés qu'ils fussent dans la science des augures , avoient le droit d'en exercer les fonctions , ainsi que les généraux d'armée , en temps de guerre. Nous n'entrerons point dans un détail aussi long qu'ennuyeux sur les diverses especes de présages , sur les signes heureux ou malheureux : en général , toute cette science étoit pleine de minuties , de frivolités , & même de fourberie & d'artifice : en voici un exemple. Lorsque les poulets sacrés mangeoient avec avidité , c'étoit un bon présage ; s'ils refusoient de manger , c'étoit un signe fâcheux. Ainsi , lorsque les augures vouloient que l'auspice fût favorable , ils faisoient jeûner auparavant les poulets qui ne manquoient pas de se jeter avec avidité sur le grain qu'on leur présentoit ; s'ils vouloient que l'augure fût malheureux , ils avoient soin de bien faire manger auparavant les poulets ; il étoit tout naturel qu'ils refusassent ensuite la

nourriture qu'on leur offroit. C'étoit sans doute pour couvrir ces tours d'adresse, qu'on faisoit jurer à ceux qu'on admettoit dans le collège des augures, de ne jamais découvrir les secrets du corps. Chez un peuple aussi superstitieux que les Romains, les augures étoient dans la plus grande vénération; ils décidoient des actions les plus importantes, & régloient en quelque sorte la république; mais les gens éclairés se moquoient en secret des puétilités & des miseres qui faisoient la base de cet art frivole; & Cicéron disoit qu'il étoit surpris comment un augure pouvoit en regarder un autre sans rire. Du temps de la premiere guerre Punique, le général Claudius, avant de livrer une bataille navale, ayant fait prendre les auspices, on lui rapporta que les poulets ne vouloient pas sortir de la cage pour manger. Claudius, qui ne faisoit faire cette cérémonie que pour la forme, fit jeter les poulets dans la mer, & dit en raillant: „ Puisqu'ils ne veulent pas manger, „ il faut qu'ils boivent.”

L'histoire nous a conservé quelques faits qui contribuerent beaucoup à fortifier & à augmenter la crédulité des Romains pour les augures.

L. Tarquin, roi de rome, voulant éprouver la science de l'augure *Ætius Nævus*, lui demanda s'il étoit possible d'exécuter la chose à laquelle il songeoit alors? L'augure lui répondit affirmativement. Hé bien! dit le Prince en se moquant, je songe à faire couper une pierre à aiguïser avec un rasoir; montrez-moi que cela est possible. L'augure, dit l'histoire, le lui fit voir sur le champ, & trancha devant lui la pierre avec un rasoir.

Brutus étant prêt de livrer bataille contre Auguste & Marc-Antoine, deux aigles venant de dessus les deux camps opposés, se battirent en l'air, & après un choc opiniâtre, l'aigle du côté du camp de Brutus, prit la fuite, dangereusement blessé.

On peut lire dans les auteurs latins plusieurs de ces faits, qui, la plupart, sont fabuleux, ou du moins le pur effet du hazard.

2. Dans le royaume d'Angola, on se sert des oiseaux pour découvrir l'avenir; on observe leur vol & leur

cri; & l'on en tire de bons ou de mauvais présages, à l'exemple des anciens payens.

**AUGUSTINS** : Religieux qui reconnoissent saint Augustin pour leur pere & pour leur fondateur : on doute, avec raison, si les hermites, qu'on appelle *de S. Augustin*, ont véritablement été fondés par cet illustre Docteur. Quoi qu'il en soit, cet ordre s'est fort étendu & s'est divisé en diverses branches. Les Augustins étoient déjà établis à Paris, en 1259. Ils ont trois maisons dans cette capitale, celle des Grands-Augustins; celle des Petits-Augustins; & celle des Augustins déchauffés, dits *Petits-Peres*. Ces derniers sont appellés *Petits-Peres*, parce que deux des principaux religieux de cette maison, qui étoient d'une taille fort au-dessous de la médiocre, étant allés à la cour pour parler au roi Louis XIII, ce prince, les appercevant dans l'antichambre, dit : „ Qui sont donc ces petits peres ? ” On leur a toujours depuis donné ce nom.

**AUGUSTINES ou FILLES HERMITES DE SAINT AUGUSTIN** : ordre de Religieuses que saint Augustin établit en Afrique, & auxquelles il donna une règle : il s'en est répandu diverses congrégations en Espagne & en Italie. Il y en a une à Paris, qui porte le nom de sainte Catherine. Les religieuses de cette communauté sont des hospitalières qui logent les pauvres, & font enterrer ceux qui meurent dans les prisons, & les corps morts qu'on trouve dans les rues & sur le bord des rivières.

**AUMÔNE** : vertu morale, recommandée dans presque toutes les religions, à la honte de l'humanité. Voir son semblable dans l'indigence, devoit suffire pour émouvoir nos entrailles; mais il a fallu des préceptes pour nous rendre humains; & ces préceptes sont ceux que l'on transgresse avec moins de peine. C'est sur-tout parmi les Chrétiens que l'on trouve un plus grand nombre d'indigents & de pauvres. Nous les chassons de nos temples; nous les écartons de nos demeures; & la vue d'un malheureux est un spectacle qui nous révolte sans nous toucher. Cependant notre Religion nous apprend, que les pauvres sont les

membres de Jésus-Christ. Les récompenses éternelles qu'elle nous promet, & les peines dont elle nous menace, semblent ne regarder que la pratique ou le mépris de cette vertu. En vain nous prétextons qu'il est peu de véritables pauvres; que leur misère, leurs gémissements, leurs plaintes sont presque toujours l'effet de l'artifice & de la ruse. Nous ne réfléchissons pas que des gens, réduits à nous tromper de la sorte, sont en effet bien malheureux, & dignes de toute notre compassion. Chez les Mahométans, l'aumône est un des devoirs de droit divin, & l'un des points fondamentaux de leur religion. Ils l'appellent **Z A C A T**. Voyez cet article.

**AUMÔNIER** : officier ecclésiastique, qui sert le roi, les princes & les prélats dans les fonctions qui concernent le service de Dieu. Il y a sur les vaisseaux, & dans les régiments, des aumôniers qui sont des prêtres entretenus pour y dire la Messe, administrer les Sacrements & faire les autres fonctions ecclésiastiques.

**AUMÔNIER**, (*grand-*) de France. C'est un officier de la couronne qui est le premier ecclésiastique de la cour. Il est chargé de la disposition des fonds que le roi destine pour les pauvres : c'est lui qui fait expédier les serments de fidélité, que prêtent au roi tous ceux qui sont revêtus de quelque dignité ecclésiastique. Il célèbre l'office divin dans la chapelle du roi; nomme les évêques qui doivent y officier, & choisit les prédicateurs. Il fait la prière au lever & au coucher du roi, & récite la bénédiction, & les grâces aux repas publics de Sa Majesté. C'est le grand aumônier qui présente au roi l'eau bénite avec le livre de prières, lorsque Sa Majesté vient entendre la Messe. Dans quelque diocèse que ce soit, il n'a pas besoin de la permission de l'évêque diocésain, pour officier devant le roi; c'est un droit dont il jouit en qualité d'Evêque de la Cour.

**AUMÔNIER** : (*lord*) on appelle ainsi en Angleterre, le grand aumônier. Cet officier peut, par le privilège de sa charge, faire ôter de dessus la table du roi le plat qu'il juge à propos, & le donner à un pauvre.

**AUMUSSE** :

**AUMUSSE** : fourrure que les chanoines & les chanoinesses portent sur le bras , & dont ils se servoient autrefois, pour se couvrir la tête en hyver. L'aumusse étoit anciennement un vêtement en usage, même parmi les laïques , & les femmes le portoient comme les hommes.

**AURORE** : déesse du paganisme , qui présidoit à la naissance du Jour. Les poètes, pour exprimer le vif incarnat, dont le ciel se colore au lever du soleil, donnoient à l'Aurore un teint, une bouche & des doigts de rose. Ils supposoient que les larmes que lui arrachoit la mort de son fils Memnon, formoient la rosée du matin. Avec tant de charmes, ils donnoient à cette déesse un vieux époux ; & c'étoit pour se dérober à ses froids embrassements qu'elle se levoit si matin. Il n'étoit pas étonnant que l'Aurore cherchât à se dédommager avec des amants plus jeunes. Elle avoit la manie d'enlever les mortels qui lui plaisoient ; & , pour cette raison, les anciens supposoient qu'un jeune homme, qui mouroit dans la fleur de son âge, avoit été ravi par l'Aurore ; & c'est à cette idée qu'on peut rapporter l'usage où ils étoient d'enterrer, avant le lever du soleil, ceux qui mouroient d'une mort prématurée.

**AUSPICE** : espece de divination par le vol des oiseaux. Voyez AUGURE.

1. L'usage de consulter les oiseaux avant de rien entreprendre, est venu d'Egypte. Les Egyptiens, qui exprimoient par des symboles toutes les choses utiles, n'avoient pas cru pouvoir mieux représenter les vents, que sous la figure d'oiseaux. Ainsi, lorsqu'on vouloit s'embarquer, semer, planter, labourer, on consultoit les oiseaux, c'est-à-dire les symboles qui désignoient quel vent regnoit alors, & s'il étoit favorable ou non pour l'ouvrage qu'on vouloit faire. La superstition fit, dans la suite, dégénérer en abus cet usage utile ; & , des oiseaux symboliques, qui signifioient beaucoup, on en vint à consulter les oiseaux réels, qui ne signifioient rien.

**AUTEL** : lieu élevé pour sacrifier à la Divinité.

1. L'écriture nous apprend que les premiers patriar-

ches offroient à Dieu leurs sacrifices sur des autels de gazon , ou sur quelque grande pierre. Ils élevoient ces autels dans des endroits où ils recevoient quelque faveur particuliere de Dieu ; & c'étoit autant de monuments de leur reconnoissance , qui contribuoient à instruire & à édifier leurs descendants. Lorsque Dieu donna la loi à Moÿse , il lui ordonna de dresser un autel de terre ou de gazon ; il lui recommanda sur-tout de ne point se servir , pour dresser un autel , de pierres taillées. Il défendit de faire des degrés pour monter à l'autel , de peur que les prêtres ne découvrirent leur nudité ; car alors ils n'avoient pas communément l'usage des culottes.

2. Chez les payens c'étoit sur les autels que brûloit le feu sacré ; que se faisoient les libations ; qu'étoient égorgées les victimes. Chez eux , chez les Juifs , chez les Chrétiens , les autels ont toujours passé pour l'endroit le plus respectable du temple , pour le sanctuaire même de la Divinité. Ils étoient , comme ils le sont encore aujourd'hui , placés dans le lieu le plus élevé , afin qu'ils pussent être vus aisément de tout le peuple. Chez les Catholiques Romains , les autels sont construits d'une matiere plus ou moins précieuse. De superbes colonnes en font souvent la décoration : leur figure est assez arbitraire ; mais ordinairement elle est prismatique & quadrilatere. Sur la partie la plus postérieure de l'autel , sont élevés plusieurs rangs de gradins , & sur chacun d'eux sont placés un certain nombre de chandeliers avec leurs cierges ; & de magnifiques pots de fleurs artificielles. En général , les ornemens en sont plus ou moins superbes , selon la plus grande ou la moindre solemnité des fêtes qu'on célèbre. Au milieu de l'autel , est une pierre quarrée sur laquelle sont gravées plusieurs croix. C'est sur cette pierre que le prélat pose le calice & le Corps de Jesus-Christ. Elle est toujours bénite : on la lave le jeudi saint. On y verse aussi quelques gouttes des saintes huiles : ceci se fait encore en cérémonie par le célébrant qui , accompagné de son clergé , bénit d'abord la pierre du maître-autel , puis en va faire autant aux pierres de tous les autels qui se trou-

vent dans l'église. Après avoir versé un peu des saintes huiles dessus, il les essuie, & les baise ensuite avec respect. Quand le clergé s'est retiré, le peuple vient aussi les baiser à son tour, sur-tout dans les campagnes. A Rome, &, en général, dans toutes les églises, il est d'usage d'élever les autels sur des tombeaux de martyrs ou de saints, au moins on y enferme toujours des reliques. Le même jour du jeudi saint, on fait encore le dépouillement des autels. Pour cette cérémonie, le célébrant doit être en violet : il commence par dépouiller le grand autel ; lui ôte ses couvertures, ses tapis, ses fleurs & tous ses autres ornements ; il ôte les vases sacrés du tabernacle, qui, dans les principaux autels, se trouve au milieu des gradins dont nous avons parlé plus haut : le célébrant laisse ce tabernacle ouvert & pose devant, la croix qu'il couvre d'un voile noir. Ce dépouillement des autels nous représente assez bien la manière ignominieuse dont Jésus-Christ fut dépouillé de ses habits. Pendant la cérémonie, on chante diverses antiennes ; &, lorsqu'elle est achevée, on met un baldaquin noir sur le grand autel ; on tapisse les murailles & la chaire de l'église en noir, pour le vendredi saint.

3. On peut regarder comme des autels, des amas de pierre, ou de terre, qu'on trouve dans l'isle de Ceylan, le long des chemins, & sur lesquels les voyageurs mettent quelques offrandes.

**AUTEL DES HOLOCAUSTES**, (P) chez les Hébreux, placé dans le parvis du tabernacle, étoit fait de bois de séthim, & revêtu de cuivre : c'étoit sur cet autel qu'on faisoit brûler les chairs des victimes, dans les sacrifices appelés **H O L O C A U S T E S**. (*Voyez cet article.*) On y entretenoit continuellement le feu sacré, qui descendit du ciel lors de la consécration du tabernacle. On demande comment un autel de bois pouvoit résister au grand feu qu'on y allumoit, lorsqu'on brûloit les chairs des victimes ? M. Saurin, dans ses discours historiques sur le pentateuque, tâche de lever cette difficulté : „ l'autel, dit-il, étoit en-  
„ cave ou peut-être entièrement creux : dans cette ca-

K 2



„ vité étoient placés deux vaisseaux ( sçavoir ) la grille  
 „ en forme de treillis , & un grand vaisseau que nos  
 „ versions de l'écriture nomment *enceinte* , sur laquelle  
 „ on plaçoit la chair des victimes... il étoit suspendu  
 „ à l'autel , au-dessus de la grille , par quatre gros an-  
 „ neaux d'airain : ( la grille sur laquelle on faisoit le  
 „ feu étoit pareillement suspendue ; ) elle étoit en for-  
 „ me de treillis , afin que le feu y eût de l'air , & pût  
 „ s'y entretenir plus aisément. ” Lorsque Salomon construisit le temple , il fit faire un nouvel autel des holocaustes beaucoup plus grand , qu'il plaça à l'entrée du vestibule. *Voyez* TEMPLE DE SALOMON.

AUTEL DES PARFUMS , quelquefois appellé *l'autel d'or* , dans l'ancienne loi , parce que le bois de séthim dont il étoit construit , étoit entièrement revêtu d'or. Cet autel étoit placé dans l'appartement extérieur du tabernacle appellé *le Saint* : on y brûloit de l'encens soir & matin ; & on l'arrosait du sang des sacrifices ; il y avoit sur la partie supérieure de cet autel une couronne d'or , & , aux quatre coins , des cornes revêtues d'or. Il étoit placé , selon Joseph , entre le chandelier d'or & la table des pains de proposition. Lorsque Salomon construisit le temple , il fit faire cinq autels pour les parfums. *Voyez* TEMPLE DE SALOMON.

AUTELS PRIVILÉGIÉS : on appelle ainsi , dans la Religion Catholique , certains autels , où , lorsqu'on célèbre une Messe des morts pour le repos de l'ame d'un défunt , l'on obtient une indulgence , qui délivre cette ame des peines du purgatoire. M. de Thiers dit , à ce sujet , que le pape auroit bien dû , pour le repos de toutes les ames , accorder ce privilege à tous les autels. Ce n'est qu'après le concile de Trente , qu'on a commencé à établir des autels privilégiés.

AUTO DA FÉ ou ACTE DE FOI : on appelle ainsi , en Espagne & en Portugal , cette barbare cérémonie de l'Inquisition , où des ministres de paix brûlent , en l'honneur du Dieu des miséricordes , des victimes humaines. Le jour de *l'auto da fé* est regardé par le saint office , comme son jour de triomphe. Pour que la cérémonie s'en fasse avec plus de célébrité , l'on a

soin de l'annoncer au prône dans toutes les paroisses, long-temps avant qu'elle se fasse. En Espagne, les inquisiteurs vont eux-mêmes l'annoncer, un mois d'avance, dans la grande place de Madrid. Ils s'y rendent en superbe cavalcade, précédés de leurs bannieres & au son d'un grand nombre d'instruments. Dès que le jour marqué est arrivé, un peu avant le lever du soleil, les airs commencent à retentir, de toutes parts, du son des cloches. C'est comme le signal pour avertir les peuples d'accourir voir l'auguste cérémonie de l'*auto da fé*. Des gardes viennent ordonner aux prisonniers de se préparer, & leur apportent l'habit que portent, ce jour-là, généralement tous les prisonniers. Cet habit fatal qui les distingue consiste en une veste dont les manches viennent jusqu'au poignet & un caleçon qui descend jusques sur les talons, le tout de toile noire rayée de blanc. Quand on croit leur avoir donné assez de temps pour s'habiller, on les fait sortir de prison, & ils sont conduits dans une longue galerie où on les fait ranger de file, & où tous gardent le plus profond silence. Vêtus tous de la même façon, ces infortunés prisonniers ne savent pas encore quel est le supplice particulier qui les attend ni quel sera leur sort : ils vont bientôt en être instruits ; au moins le soupçonneront-ils. Enfin paroissent ces lugubres habits dont la différence bizarre va leur annoncer la différence des peines auxquelles ils sont condamnés. On distribue à ceux qui doivent être condamnés au feu ( ce sont ceux qui sont relaps, ou ceux qui sont tenus pour convaincus, quoiqu'ils aient persisté à nier les faits dont ils sont accusés ) on leur distribue, dis-je, une espece de scapulaire ou de dalmatique dont le fond est gris. Le portrait du patient y est représenté au naturel devant & derriere, posé sur des tisons embrasés, avec des flammes qui s'élevent, & des démons tout-à-l'entour : leurs noms & leurs crimes sont écrits au bas du portrait. Outre ces habillements épouvantables, ils portent encore sur leur tête de grands bonnets de carton terminés en pointe, en forme de pain de sucre, & couverts, comme l'habillement, de flammes

& de démons. Tant que la procession ne s'est pas mise en marche vers le lieu du supplice, il dépend encore de ceux qui ont constamment soutenu leur innocence, même après leur condamnation, d'éviter d'être impitoyablement brûlés : ils n'ont qu'à s'avouer enfin coupables, en témoigner du repentir. Alors on leur ôte leurs premiers habillements pour leur en donner d'autres, où sont peintes aussi des flammes, mais renversées la pointe en bas. Les habits de ceux qui ont commis ou qui passent pour avoir commis des crimes contre la foi sont faits de toile jaune, & aussi en forme de dalmatique : par-dessus sont peintes en rouge, devant & derrière, des croix de S. André; on en donne aux Juifs, aux Mahométans, aux forciers & hérétiques, qui auparavant ont été Catholiques. Les plus coupables d'entre les forciers portent encore de ces grands bonnets dont nous avons parlé. Ensuite de cette distribution, on donne à chacun un cierge de cire jaune, & quelques aliments à ceux qui en veulent prendre. Après que tout a été ainsi disposé, on fait sortir, les prisonniers de la galerie, un à un, & on les fait passer dans une grande salle, à la porte de laquelle est assis l'inquisiteur, ayant près de lui un secrétaire debout, & tenant en ses mains une longue liste où sont écrits les noms d'un grand nombre de personnes de toutes qualités, qui se trouvent aussi dans la même salle. En même temps qu'on fait sortir un prisonnier, le secrétaire nomme un de ces messieurs, qui s'approche aussi-tôt du criminel pour l'accompagner & lui servir de parrein en l'acte de foi. On donne aussi aux prisonniers des confesseurs qui ne cessent de les exhorter & de leur présenter le crucifix, tout le temps que dure la procession : elle ne commence guère à se mettre en marche que sur les sept à huit heures du matin. En Espagne, c'est un corps de cent charbonniers tous armés de piques & de mousquets qui ouvrent cette marche : ils ont ce privilège, parce qu'ils fournissent le bois qui sert au supplice de ceux qui sont condamnés au feu. En Portugal, on ne voit point de ces charbonniers à la procession : elle commence

par la communauté des Dominicains, qui ont ce privilège, à cause que S. Dominique, leur fondateur, l'a aussi été de l'Inquisition. Ils sont précédés par la bannière du saint office, dans laquelle l'image du fondateur est représentée en broderie très-riche, tenant un glaive d'une main, & de l'autre une branche d'olivier avec cette inscription: *Justitia & Misericordia*. Ces religieux sont suivis des prisonniers qui marchent l'un après l'autre la tête & les pieds nus, ayant chacun son parrein à son côté, & un cierge à la main. L'ordre de la marche n'est point réglé par la diversité des sexes, mais par l'énormité des crimes: les femmes y vont péle-mêle avec les hommes. Les moins coupables marchent les premiers; ceux qui doivent être condamnés au feu sont tous les derniers. Immédiatement devant eux, on porte un grand crucifix, dont la face, tournée vers ceux qui le précèdent, marque la miséricorde dont on a usé à leur égard, en les délivrant de la mort quoiqu'ils l'eussent justement méritée, & dont le dos tourné vers ceux qui le suivent, signifie que ces infortunés n'ont plus de grâce à espérer. Souvent, au nombre de ces derniers, on voit des hommes qui portent, au haut d'un bâton, des figures en carton représentant des personnes au naturel, & revêtues, comme les personnes vivantes qui doivent souffrir le supplice, de ces vêtements de toile grise que nous avons dit être tout peints de diables, de flammes & de tisons embrasés. Ces statues sont les figures de ceux ou qui ont été condamnés par contumace, ou qui ont échappé au supplice, en s'échappant des prisons. On voit encore d'autres hommes porter sur leurs épaules de petits coffres peints en noir, & aussi couverts de diables. Dans ces coffres sont enfermés les os des criminels qui sont morts, ou à qui l'on a fait le procès avant ou après leur décès, pendant ou avant leur détention, afin de donner lieu à la confiscation de leurs biens. (L'inquisition ne borne pas sa juridiction aux personnes vivantes ou à celles qui sont mortes dans les prisons, elle fait même souvent le procès à des gens qui sont décédés plusieurs années avant que

d'avoir été accusés, lorsqu'après leur mort ils sont chargés de quelque crime considérable ; dans ce cas, on les exhume, & s'ils sont convaincus, on brûle leurs ossements dans l'acte de foi, & l'on confisque tous leurs biens dont on dépouille soigneusement ceux qui ont recueilli leur succession.) Après avoir parcouru les principales rues de la ville où se fait l'*auto da fé*, la procession arrive enfin à l'église destinée & préparée pour la célébration de la cérémonie. Elle est tendue en noir, aussi-bien que l'autel, qui est ordinairement couvert de six chandeliers d'argent. Celui qui porte la croix va la déposer sur l'autel au milieu des six chandeliers. Vers les deux côtés de l'autel sont placés deux thrônes, l'un à droite pour l'inquisiteur & ses conseillers, & l'autre pour le roi & sa cour : plus loin, en allant vers les portes de l'église, sont placés plusieurs rangs de bancs sur lesquels viennent s'asseoir les prisonniers & leurs parreins, à mesure qu'ils entrent dans l'église, en sorte que les premiers venus sont plus proche de l'autel. Quand tout le monde est placé, & que l'église est remplie d'autant de monde qu'elle en peut contenir, un prédicateur monte en chaire, & n'a pas honte de venir, devant ces infortunées victimes de l'Inquisition, faire son panégyrique. Le sermon étant fini, deux lecteurs montent tour-à-tour dans la chaire pour y lire publiquement le procès de tous les coupables. Celui dont on lit le procès, est, pendant ce temps, conduit par l'Académie ou garde des prisonniers au milieu de la galerie que laissent entr'elles les deux colonnes de bancs dont nous avons parlé. Il y reste debout, un cierge allumé en la main jusqu'à ce que sa sentence soit prononcée. En Espagne, il est conduit dans une cage élevée presque vers le pied de l'autel, afin que, pendant qu'on lit sa sentence, il puisse être reconnu de tout le monde. Quand le lecteur a lu le procès d'un certain nombre, il cesse cette lecture pour prononcer à haute voix une confession de foi, après toutefois qu'il a brièvement exhorté les coupables à la réciter de cœur & de bouche en même temps que lui ; ce qui étant fait, il recommence à lire les procès,

en observant toujours la même cérémonie. Enfin , lorsque chacun a entendu la lecture de son procès , le grand inquisiteur , revêtu de ses habits pontificaux , descend de sa place , & donne l'absolution à ceux qui ne doivent point être exécutés , ou à qui l'inquisition a accordé la vie. (*Voyez ABSOLUTION.*) Pour les autres , après la lecture de leur procès , ils sont incontinent livrés aux juges séculiers , qui , sans autre examen , persuadés de l'infailibilité de l'Inquisition , se bornent à leur demander dans quelle religion ils veulent mourir ? Aussi-tôt qu'ils ont répondu à cette unique interrogation , l'exécuteur se saisit d'eux ; les attache à des poteaux sur le bûcher , où ils sont premierement étranglés , s'ils meurent Chrétiens ; & brûlés vifs , s'ils meurent dans leur hérésie. Le lendemain , on attache devant le portail des églises les portraits de ceux qu'on a fait mourir : on met au bas leur nom ; celui de leur pere & de leur pays ; la qualité du crime pour lequel ils ont été condamnés , avec l'année , le mois , & le jour de l'exécution. Ceux des prisonniers qui en sont quittes pour le fouet ou pour les galeres , & , en général , tous ceux qui sortent la vie sauve des mains de l'Inquisition , sont obligés au secret le plus inviolable sur tout ce qui s'est passé à leur égard , pendant leur captivité : la plus legere indiscretion sur ce sujet seroit un crime impardonnable. Cependant ce que nous rapportons ici des rigueurs de l'Inquisition , nous le tenons de M. Dillon , médecin François , qui a décrit lui-même la triste aventure de sa captivité , qui finit par cinq années de galere.

**AUTOMATIE** : déesse du hazard. L'illustre Timoléon de Corinthe , après avoir remporté plusieurs victoires éclatantes , fut assez modeste pour offrir des sacrifices à cette déesse , & pour reconnoître , par cet hommage , qu'il étoit redevable au hazard de toute sa gloire.

**AUTOS SACRAMENTALES** , c'est-à-dire , *Actes sacramentaux* : ce sont des especes de tragédies saintes , qui se jouent en Espagne , en l'honneur du saint Sacrement , dans le temps de la Fête-Dieu : ces drames sont partie du culte & de la dévotion des Espagnols , &

différent des mystères que l'on jouoit autrefois en France, en ce qu'ils sont autorisés & reconnus pour une pratique pieuse & édifiante, au lieu que les prélats & tous les gens sensés condamnoient nos mystères comme des farces impies. Madame d'Aunoi nous a donné le sujet d'un de ces *autos*, qui peut servir à donner au lecteur quelque idée de ces pieux spectacles. „ Les „ chevaliers de S. Jacques sont assemblés & Notre-Sei- „ gneur les vient prier de le recevoir dans leur ordre. „ Il y en a plusieurs qui le veulent bien ; mais les an- „ ciens représentent aux autres le tort qu'ils se feroient „ d'admettre parmi eux une personne née dans la roture ; „ que S. Joseph est un pauvre menuisier, & que la „ sainte Vierge travaille en couture. Notre-Seigneur at- „ tend avec beaucoup d'inquiétude la résolution que „ l'on prendra. L'on se détermine, avec quelque peine, „ à le refuser ; mais là-dessus l'on ouvre un avis, qui est „ d'instituer exprès pour lui l'ordre de Christ ; &, par cet „ expédient, tout le monde est satisfait.” Les *autos* se jouent en pleine rue, à la lueur des flambeaux, quoiqu'en plein jour. Ces spectacles durent l'espace d'un mois.

**AVADOUTAS** : solitaires Indiens de l'ordre des Joguis, qui se distinguent par une pauvreté & une austerité plus grande que celle des autres pénitents ; ils n'ont pour tout bien qu'un peu de linge dont ils couvrent ce que la modestie ne permet pas de montrer : il y en a même plusieurs qui regardent cela comme superflu, & qui vont entièrement nus. Ils se frotent le corps avec de la cendre. Lorsque la faim les presse, ils entrent dans la première maison qu'ils rencontrent ; tendent la main, sans proférer une seule parole, & mangent ce qu'on leur donne. Quelques-uns d'entr'eux se couchent au bord d'une rivière que les gens de la campagne regardent comme sacrée, & où les dévots viennent leur apporter en abondance du lait & des fruits.

**AVE** : mot latin qui signifie, *Je vous salue*. C'est la salutation de l'ange Gabriel à la Vierge, lorsqu'il vint lui annoncer qu'elle seroit la Mère de Dieu.

**AVE-MARIA**, (*les religieuses de l'*) de l'ordre de sainte Claire, furent établies en France, l'an 1484 :

lorsquelles se disposent à parler à quelqu'un , elles le saluent par ces paroles : *Ave Maria*. Telle est l'origine de leur nom. Ces religieuses mènent une vie des plus austères , & sont même obligées , par leur règle , de garder un silence perpétuel.

**AVENT** : On appelle ainsi l'espace de temps qui s'écoule depuis le premier dimanche de Décembre jusqu'au jour de Noël. L'Eglise Catholique a consacré ce temps à la piété & à la pénitence , afin que les fideles se disposent à célébrer dignement la naissance de Jesus-Christ.

**AVERNE** : Marais dans la Campanie , consacré à Pluton , dieu des enfers. Il en sortoit des vapeurs si noires & si épaisses , que les poètes s'étoient imaginé que c'étoit par là qu'on entroit aux enfers. Les oiseaux qui voloient par-dessus ce lac , étoient étouffés par ses exhalaisons empestées , & tomboient morts.

**AVOUÉ** : on appelloit ainsi autrefois un patron , un défenseur des droits d'une église. Les princes & les grands seigneurs étoient avoués des églises cathédrales , des abbayes & des monastères. L'empereur étoit avoué de l'Eglise Romaine.

**AXINOMANTIE** : espece de divination par la hâche , qui étoit autrefois en usage. Pour faire cette opération , on faisoit rougir une hâche au feu , & l'on mettoit dessus une agathe.

**AXUR** : surnom que les payens donnoient à Jupiter , & qui signifie *sans barbe*.

**AZANITES** : Les Juifs donnoient ce nom à certains ministres subordonnés aux prêtres , & aux chefs de la synagogue , & qui exécutoient leurs ordres. *Azanites* vient du mot hébreu *azan* , qui signifie *écouter*.

**AZYME** : pain qui n'est point fermenté , & où il n'entre aucun levain ; c'est celui que l'Eglise Catholique emploie pour la consécration du Corps de Jesus-Christ.

**AZYMITES** : les schismatiques Grecs donnent ce nom aux Catholiques Romains , parce qu'ils se fervent , pour la consécration , de pain azyme & non levé. Cet usage parut si criminel , au patriarche Grec Drularius , qu'il excommunia , dans l'onzième siècle , les Catholiques sur le seul titre d'*Azymites*.

## B A A

**B**AAL, autrement nommé *Bel* ou *Belus*, fils de Neptune & de Lybie, fut roi des Assyriens, & vivoit l'an du monde 2700. On croit qu'il inventa l'usage des armes, & l'art de ranger les armées en bataille; & quelques sçavants prétendent que c'est de son nom qu'est dérivé le mot *bellum*, qui en latin signifie *guerre*. Quoi qu'il en soit, une invention aussi funeste pour l'humanité ne méritoit pas que son auteur fût mis au rang des dieux. Cependant, après sa mort, Ninus, son fils & son successeur, érigea une statue en son honneur, & lui fit rendre les honneurs divins par tous ses sujets. Bel fut adoré des Chaldéens, des Babyloniens, & des Sidoniens, sous le nom de *Baal*. Les mêmes peuples adoroient Jupiter sous le nom de *Bel* ou *Belus*. Les Israélites adopterent le culte de Baal: quelques-uns de leurs rois lui érigerent des autels. Ces peuples, aussi barbares que crédules, faisoient passer leurs enfants par le feu, en l'honneur de Baal; & plusieurs pensent que Baal n'est qu'un nom, sous lequel plusieurs peuples de l'Orient adoroient le soleil. Il y avoit à Babylone un temple magnifique, élevé en l'honneur de cette même divinité, sous le nom de *Belus*. Ce temple qui, dans son origine, étoit la fameuse tour de Babel, est le plus ancien des temples du paganisme. Le nom de *Baal* en hébreu signifie *seigneur*, & celui de *Bel*, en langue Babylonienne, a la même signification. Plusieurs pensent que les Assyriens donnerent le nom de *Baal* à Némrod, lorsqu'ils commencerent à l'adorer comme un dieu.

**B A A L - B È R I T H** : c'est-à-dire *le seigneur de l'alliance*. Selon Bochart, ce nom fut donné à une idole de Baal, érigée dans une ville de la tribu d'Ephraïm, nommée *Bérite*, & avec laquelle les Israélites firent alliance; la reconnoissant pour leur Dieu. Selon d'autres, Baal-Bérith étoit une idole des Phéniciens, ainsi nommée parce qu'elle présidoit aux traités & aux alliances.

**BAAL-GAD**, ou **SEIGNEUR DE LA FORTUNE**. C'est le nom d'une divinité adorée par les Syriens.

**BAAL-PÉOR** ou **BÉEL-PHÉGOR** : divinité infâme des Moabites & des Madianites, adorée sur le mont Phégor, principalement par des femmes. C'étoit une figure obscène, semblable au Priape des Latins. Les cérémonies du culte de Béel-Phégor étoient aussi infâmes que la divinité dont elles étoient l'objet. *Béel* signifie en hébreu *seigneur*. Le rabbin Salomon Iarchi croit que le mot de *Béel-Phégor* veut dire, *faire ses ordures devant quelqu'un*, & que les adorateurs de Béel-Phégor faisoient cette action sale & honteuse en sa présence. Les Juifs, toujours prêts à adopter les idolatries les plus extravagantes de leurs voisins, se firent initier aux mystères de Béel-Phégor.

**BAAL-TSÉPHON** ou **BEEL-ZÉPHON** : idole des Egyptiens, dont le nom est composé de *Baal*, qui signifie *seigneur*, & de *Tséphon*, qui veut dire *cache*, ou le *septentrion*. Cette idole étoit placée sur les frontières de l'Égypte, vers la mer Rouge, dans un endroit nommé aussi *Baal Tséphon*. On dit que les magiciens de Pharaon l'avoient mise exprès dans ce lieu, comme un talisman capable d'empêcher que les Hébreux ne prissent la fuite, & ne sortissent de l'Égypte. On ajoute que cette idole avoit la forme d'un chien, & qu'elle abboyoit, lorsque quelque Juif passoit dans cet endroit pour s'enfuir.

**BAALTIS**, **BAALIS**, ou **BELTID** : nom d'une divinité qui étoit adorée chez les Phéniciens. L'opinion commune est que cette déesse est la même que Diane, ou la Lune.

**BAANITES** : hérétiques, qui adoptèrent les erreurs des Manichéens, & qui commencèrent à paroître vers l'an 810. Leur chef étoit un certain Baanet, qui se disoit disciple d'Epaphrodite.

**BABIA** : nom d'une divinité adorée en Syrie, & particulièrement à Damas. On croit que c'étoit la déesse de la jeunesse.

**BACCHANALES**, qui se prononce *Baccanales*. Les Latins appelloient ainsi les fêtes de Bacchus, qui

se célébroient particulièrement à Rome, avec une licence & une dissolution effrénées. Ces fêtes étoient mystérieuses & secrettes dans leur origine. Un certain nombre de femmes, qui formoient une espece de société ou de confrérie, s'assembloient, tous les ans, dans un lieu destiné à cet usage, & célébroient les Bacchanales, pendant l'espace de trois jours consécutifs. On n'admettoit jamais aucun homme dans cette assemblée; & les femmes ne pouvoient y avoir accès qu'après s'être fait initier aux mysteres de Bacchus. On choisissoit toujours pour présider à la cérémonie, des femmes mariées & recommandables par leur gravité. On s'assembloit en plein jour; & tout se passoit avec beaucoup de tranquillité. Une femme de Capoue, nommée *Pacula Minia*, qui avoit été choisie pour présidente de la fête, se hazarda d'y introduire ses deux fils. Les autres femmes, voulant imiter son exemple, firent aussi entrer dans l'assemblée, d'abord leurs plus proches parents, ensuite leurs amis & leurs voisins; & cet abus fut poussé si loin, que bientôt les mysteres furent communiqués indifféremment aux deux sexes. Alors on changea le temps de l'assemblée; & la nuit parut plus commode que le jour pour célébrer cette fête. Les assemblées devinrent aussi beaucoup plus fréquentes. On les fit, tous les mois, & on les prolongea pendant cinq jours. Aux cérémonies religieuses on joignit des festins somptueux, où la liqueur de Bacchus n'étoit pas épargnée, & qui étoient suivis de danses, de concerts, & d'autres divertissements bruyants & convenables à des gens échauffés par le vin. Cette fête dégénéra enfin dans la plus infâme débauche. Les hommes & les femmes, dont la tête étoit troublée par le vin & par le bruit des instruments, se mêlerent & s'unirent indifféremment les uns avec les autres, sans pudeur & sans honte. Toutes les infâmies, que la passion peut suggérer, furent pratiquées dans ces abominables assemblées. Enfin la licence & la dissolution monterent à un tel point, que le sénat abolit ces détestables fêtes; & défendit de les célébrer non-seulement dans Rome, mais dans toute l'Italie. Cet édit fut publié, l'an 567 de la fondation de Rome. Voyez DIONYSIAQUES, TRIÉTARIQUES.

**BACCHANTES**, que nous prononçons *baccantes*, prêtresses de Bacchus. Lorsque ce dieu partit pour la conquête des Indes, plusieurs femmes l'accompagnèrent armées de bâtons entortillés de feuilles de pampre & de lierre. Elles contribuèrent à ses victoires, par leurs cris & leurs hurlements affreux, qui effrayoient les ennemis. Lorsqu'elles furent de retour, elles célébrèrent des fêtes en l'honneur de Bacchus. Telle fut l'origine de l'ordre des Bacchantes. Ces prêtresses ou plutôt ces furies, paroissent dans les jours de cérémonie, revêtues de peaux de tigre, les cheveux épars, tenant d'une main une torche ardente, de l'autre un thyrsé ou bâton entortillé de lierre & de pampre. Dans cet état, elles couroient çà & là dans les campagnes, poussant des hurlements épouvantables; & criant souvent : *Evboe, Bacche ! Courage, Bacchus !* paroles dont on croyoit que Jupiter s'étoit autrefois servi pour encourager Bacchus dans la bataille contre les géants. Il est probable que les Bacchantes, avant de célébrer leurs fêtes, avoient soin de boire abondamment du jus de Bacchus, afin de se remplir d'une sainte fureur. Elles se servoient souvent du prétexte d'honorer Bacchus, pour satisfaire leur haine particulière, & commettre des meurtres horribles. Penthée, déchiré par les mains de sa mère & de ses sœurs; Orphée mis à mort par les Bacchantes de Thrace, sont des monuments de la rage de ces cruelles prêtresses. Si l'on en croit les poètes, les Bacchantes prédisoient l'avenir, & opéroient plusieurs prodiges, par le moyen de leurs thyrsés. Euripide, dans une de ses pièces, intitulée *les Bacchantes*, représente une de ces prêtresses de Bacchus, frappant de son thyrsé un rocher, & en faisant jaillir une fontaine d'eau. Voyez à l'article TRIÉTÉRIQUES la véritable origine des Bacchantes & des Bacchanales.

**BACCHUS**: divinité fameuse du paganisme. Nous allons d'abord rapporter les brillantes rêveries que les poètes ont débitées sur le compte de Bacchus, & nous chercherons ensuite dans l'Histoire quel peut avoir été le fondement de toutes ces fables. Jupiter, disent les poètes, épris des charmes de Sémélé, fille de Cadmus,

roi de Thèbes, lui déclara son amour, & la rendit enceinte. Junon, informée de la nouvelle intrigue de son époux, résolut de s'en venger. Elle prit la forme d'une vieille; alla trouver Semelé; & l'ayant mise sur le chapitre de ses amours, elle lui conseilla de demander à Jupiter qu'il vint la visiter armé de la foudre, & dans tout l'éclat de sa gloire, afin d'éprouver s'il l'aimoit assez pour lui accorder une pareille grace. L'imprudente Semelé se laissa persuader. La première fois qu'elle vit Jupiter, elle lui fit jurer par le Styx de lui accorder tout ce qu'elle lui demanderoit; & après l'avoir lié par le ferment, elle lui dit qu'elle desiroit le voir environné de toute la majesté qu'il avoit dans l'Olympe. Ce fut en vain que Jupiter s'efforça de la détourner d'un dessein qui devoit causer sa perte: Semelé s'obstina; & Jupiter, ne pouvant violer son ferment, fut obligé de satisfaire sa funeste envie. Il se rendit dans la chambre de Semelé, la foudre à la main, & tout éclatant de lumière; mais à peine y fut-il entré, que toute la maison fut en feu. Voyant Semelé prête à périr au milieu des flammes, il tira de son sein l'enfant qu'elle portoit; & faisant une incision à sa cuisse, il l'y enferma. Lorsque le terme de sa naissance fut arrivé, il confia son éducation aux nymphes. Bacchus, devenu grand, eut beaucoup à souffrir des persécutions de Junon, dont la jalousie tenta plusieurs fois de le faire périr; mais il sortit toujours victorieux de tous les dangers où elle l'engagea. Aguerri par ces premiers exploits, il partit pour les Indes, dans le dessein d'en faire la conquête. Lucien décrit plaisamment son équipage, qui ne ressembloit gueres à celui de conquérant. Son armée étoit composée de femmes & de satyres, qui n'avoient d'autres armes qu'un thyrsé, c'est-à-dire une javeline entourée de lierre & de pampre, & des tambours sur lesquels ils frapotent sans cesse. Leurs évolutions militaires consistoient à courir çà & là en désordre, ou bien à danser comme des insensés. Le chef de cette armée ridicule étoit un jeune homme délicat, & efféminé, dont la tête étoit couverte d'une mitre, & qui étoit porté sur un char traîné par des pantheres.

pantheres. Il avoit pour lieutenant un vieillard gros & replet, monté sur un âne. Les Indiens voyant arriver cette plaisante armée, ne firent qu'en rire, & daignerent à peine se mettre en défense; mais ils ne tarderent pas à reconnoître combien étoit redoutable l'ennemi qu'ils méprisoient. Ils furent vaincus & taillés en pièces; & tout le pays, qu'ils habitoient, fut subjugué par Bacchus. Ce conquérant, après sa victoire, se revêtit du diadème & des ornemens royaux, & reçut les honneurs du triomphe. On dit qu'il fut le premier qui étala aux yeux des hommes cette pompe jusqu'alors inconnue. Il s'en revenoit couvert de gloire, lorsqu'il rencontra dans l'isle de Naxos l'infortunée Ariadne, abandonnée par le perfide Thésée. Touché de sa douleur, il l'épousa; & cette action ne lui fait pas moins d'honneur que la conquête des Indes. Il alla ensuite en Egypte, où il se distingua par des travaux utiles à l'humanité, & plus glorieux que des victoires. Il apprit aux hommes l'art de l'agriculture, & particulièrement celui de planter & de cultiver la vigne; & c'est pour cette raison qu'on l'honora depuis comme le dieu du vin. Il ternit un peu la gloire de ces inventions utiles par les cruautés qu'il exerça contre un grand nombre de malheureux, pour les sujets les plus legers. Ne pas aimer le vin, ne pas se mêler aux réjouissances tumultueuses & brutales des buveurs, étoit un crime énorme, que Bacchus punissoit avec la dernière inhumanité. Les poètes rapportent plusieurs exemples frappants de son humeur cruelle & vindicative, qu'il seroit trop long d'insérer ici. Mais nous ne pouvons omettre les exploits qui signalerent son courage dans la guerre que les dieux eurent à soutenir contre les géants. Bacchus parut à leur tête, déguisé en lion; &, sous cette forme terrible, il déchira plusieurs de ces redoutables enfants de la terre. Jupiter, au fort de la mêlée, l'encourageoit par ces mots : *Evhoë, Bacche! evhoë! Courage, Bacchus! courage!* que les Bacchantes répéterent depuis dans les fêtes de Bacchus. Ce dieu, malgré toute sa valeur, succomba cependant à la fin sous l'effort des géants, qui le mirent en pièces,

& firent cuire ses membres. Minerve sauva le cœur ; & les Corybantes, les parties viriles, qu'ils portèrent en Toscane, renfermées dans un petit coffre. Ce coffre, & ce qu'il contenoit, devint l'objet du culte des habitants de cette contrée. Cette destruction des membres de Bacchus n'empêcha pas qu'il ne ressuscitât, & ne vécut encore long-temps après.

Il est temps de finir ce détail de contes absurdes, que le génie des poètes a consacrés. On croit que Bacchus mourut en Egypte, & y fut enterré avec des honneurs convenables à sa qualité. Les Mythologistes croient entrevoir dans l'aventure de Jupiter & de Semelé l'image de la chaleur du soleil, & de l'humidité de la terre, qui concourent ensemble pour la production du vin. L'éducation de Bacchus par les nymphes des eaux, est une allégorie ingénieuse, qui exprime que l'eau doit corriger l'ardeur du vin. Les conquêtes de ce dieu, son courage invincible, marquent que l'effet du vin est de rendre les hommes hardis & courageux. Ses bontés pour la malheureuse Ariadne, désignent la loyauté & le bon cœur de certains yvrognes, tandis que ses cruautés envers plusieurs autres donnent à entendre qu'il y a bien des hommes que le vin rend cruels & vindicatifs. De pareilles explications paroîtront peut-être un peu tirées. Les Mythologistes les ont trouvées fort naturelles. Bacchus étoit représenté, tantôt comme un jeune homme, tantôt comme un vieillard, quelquefois avec les deux sexes. Il avoit des cornes à la tête, & son vêtement étoit une peau de bouc. Souvent on le peignoit nud, pour marquer que les buveurs n'ont point de secret. Il paroissoit tantôt assis sur un char traîné par des tigres, des lynx & des panthers, tantôt assis sur un tonneau, tenant une coupe d'une main, & de l'autre un thyrsé.

Quelques-uns ont prétendu que l'histoire de Bacchus avoit été fabriquée d'après celle de Moïse, & ont cru trouver entre ces deux personnages beaucoup de ressemblance. Parmi plusieurs traits de conformité qu'ils rapportent, les plus raisonnables sont les cornes de Bacchus comparées avec celles de Moïse, & la ba-

guette miraculeuse de ce dernier mise en parallèle avec le thyrsé dont Bacchus se servit quelquefois pour faire jaillir des fontaines de vin. Sans nous arrêter à cette comparaison frivole, qui a l'air d'une plaisanterie, passons aux judicieuses & solides remarques de M. Pluche, sur l'origine de Bacchus. Les Egyptiens célébroient autrefois des fêtes, en mémoire de l'ancien état du monde avant le déluge. Dans ces fêtes, on montrait un enfant symbolique, image de l'enfance & de la foiblesse du labourage, que l'on appelloit *Ben-Semelé*, c'est-à-dire *l'enfant de la représentation*. Les Grecs, n'entendant point ce terme *Semelé*, & prenant cet enfant symbolique, pour un enfant réel, qui étoit fils de Semelé, bâtirent sur cette idée la fable de la naissance de Bacchus. Dans ces fêtes représentatives, on faisoit à Dieu plusieurs invocations que les Grecs, par la même méprise, attribuerent à l'enfant devenu dieu dans leur esprit. „ C'étoit la

„ coutume, dit M. Pluche, de dire en soupirant :  
 „ Crions au Seigneur! *Io Tèrombé!* ou *Distèrombé.*  
 „ Pleurons devant le Seigneur ou Dieu! Voyez nos  
 „ pleurs! *Io Bacché!* *Io Baaccotb!* Vous êtes la vie,  
 „ l'auteur de l'être; vous êtes Dieu & le Fort! *Jé-*  
 „ *bovab!* *Hévan!* *Hevoé,* & *Eioab!*.... Tous ces  
 „ mots, & bien d'autres, qui étoient les expressions  
 „ de la douleur & de l'adoration, se tournèrent en  
 „ autant de titres qu'on donnoit, sans les entendre,  
 „ à cet enfant, à ce dieu imaginaire. Il fut donc  
 „ appelé *Bacchos,* *Hévan,* *Evoé,* *Dytbyrambe,* &c...  
 „ En allant en course contre les bêtes qui traversoient  
 „ les efforts des laboureurs, on s'écrioit... Seigneur,  
 „ soyez mon guide! *Io Nissi!* ou, avec un accent  
 „ différent, *Dionissi!* De ce cri de guerre, qui se  
 „ répétoit, sans être entendu, on fit le nom de *Dio-*  
 „ *nyfus.* Celui de tous, qui fut le plus en usage en  
 „ Italie, fut *Bacchos.* L'oreille délicate des Grecs,  
 „ ennemie des sons durs, s'accommoda mieux du nom  
 „ de *Dionysus.* ”

Bochart prétend que le nom de *Bacchus* est formé de *Bar-Cbus*, qui en Chaldéen signifie *fils de Cbus.*

& que , par conséquent , ce dieu du paganisme n'est autre que Nemrod , fils de Chus , dont il est parlé dans l'Écriture , comme d'un fameux chasseur. M. Pluche trouve cette opinion probable , parce qu'en effet les Bacchanales , ou fêtes de Bacchus , étoient , dans leur origine , des représentations des anciennes chasses. *Voyez l'article TRIÉTÉRIQUES* , où tout ce qui concerne Bacchus , est amplement expliqué.

Enfin il y a des auteurs qui prétendent que Bacchus n'est autre que Noé , qui planta le premier la vigne , & apprit aux hommes l'usage du vin.

Le culte de Bacchus , si universellement répandu chez la plupart des peuples , fut rejeté des Scythes , qui trouvoient ridicule d'adorer un dieu qui rendoit les hommes insensés & furieux.

Le bouc étoit la victime ordinaire que l'on immoloit à Bacchus. On rapporte qu'en Elide , trois prêtres de ce dieu avoient coutume de placer , aux jours de fête , chacun une bouteille vuide dans son temple , en présence d'un grand nombre de citoyens & d'étrangers , qui desiroient être témoins du prodige. On fermoit ensuite les portes du temple , & les plus dévots y apposoient leur sceau : le lendemain , on ouvroit les portes , & l'on trouvoit les bouteilles pleines d'excellent vin. Ce trait a beaucoup de rapport à celui des prêtres de Bel , rapporté par Daniel. *Voyez BEL.*

Philostate rapporte qu'Apollonius de Tyane , voyageant aux Indes , vit sur le mont Nysa un temple que Bacchus lui-même avoit construit de ses propres mains ; comme un monument de ses triomphes ; & , pour marquer que le dieu des vendanges étoit aussi un dieu guerrier , on voyoit le laurier , mêlé avec le pampre & le lierre , tapisser en dehors les murs du temple. L'intérieur étoit orné de tous les instruments dont on se sert pour cultiver la vigne , & pour vendanger. Au milieu , Bacchus s'étoit représenté lui-même , sous la forme d'un jeune homme.

**BACHTAN** : c'est le nom que donnoient les Arabes à une pierre sur laquelle ils s'imaginoient qu'Agar

avoit conçu Ismaël, pere de leur nation. Ils adoroient cette pierre, comme une idole de Vénus.

**BACULAIRES** : secte d'Anabaptistes, qui enseignoient qu'on ne pouvoit, sans crime, porter d'autres armes qu'un bâton ; c'est pourquoi ces hérétiques furent appellés *Baculaires*, du latin *baculus*, qui signifie *bâton*. Ils disoient que, J. C. étant venu apporter la paix sur la terre, il ne devoit plus y avoir ni procès ni divisions, & que c'étoit aller contre l'esprit du Christianisme que de citer quelqu'un en justice, sous quelque prétexte que ce fût. Ils foutenoient aussi qu'il n'étoit pas permis de repousser la force par la force, parce que Jesus-Christ avoit ordonné aux Chrétiens, quand ils avoient reçu un soufflet sur une joue, de tendre, l'autre. Conformément à leurs principes, ils se laissoient maltraiter & dépouiller, sans faire la moindre résistance.

**BAGAD** ou **BÉGAD**, c'est-à-dire *bonne fortune*. Les Juifs Allemands ont coutume d'écrire ce mot au-dessus de la porte de leur maison, s'imaginant par-là attirer le bonheur & la prospérité sur leurs maisons & sur leurs familles.

**BAGÉMIUS**, théologien & philosophe, natif de Leipsick, florissoit vers le milieu du dix-septieme siècle. Il s'attacha particulièrement à chercher par quels motifs Dieu avoit créé des êtres plus distingués que lui ; &, après de profondes réflexions, il se persuada que ce ne pouvoit être que par un amour de préférence pour quelques créatures ; mais Dieu ne pouvant aimer des créatures qui n'existoient pas encore, Bagémius ajouta que c'étoit par l'idée, qui les lui représentoit, qu'il avoit commencé de les aimer. Platon avoit enseigné le même système, plusieurs siècles auparavant.

**BAGOC** : nymphe qui apprit aux Toscans l'art de deviner par les foudres, & la premiere des femmes, qui rendit des oracles. On croit qu'elle est la même que la sibille Erythrée ou Erophile. Voyez **SYBILLE**.

**BAÏANISME** : système théologique, qui roule principalement sur la grace, & qui contient soixante-treize propositions recueillies des écrits ou des leçons de Michel Bay ou Baïus, docteur de Louvain, qui

furent condamnées par le pape Pie V, en 1570. Dans le temps que les opinions de Luther & de Calvin faisoient les plus grands progrès dans la Flandre & dans les Pays-bas, Baïus entreprit de réfuter particulièrement la doctrine de ces hérésiarques sur la Grace ; & , pour la combattre plus efficacement , il fit une étude sérieuse & réfléchie des ouvrages de S. Augustin , que les Protestants citoient sans cesse pour appuyer leur sentiment. Après bien des recherches, il crut avoir trouvé dans les écrits de ce docteur des raisons suffisantes pour prouver que l'homme n'étoit pas une simple machine que Dieu faisoit agir , comme le prétendoient les Protestants. Il établit d'abord pour principe que l'innocence étoit l'état naturel de l'homme , & que Dieu n'avoit pu le créer dans un autre état ; que le premier homme, exempt des mouvements de la concupiscence , avoit un empire absolu sur ses sens ; que ses mérites, dans cet état , ne devoient point être appelés des graces , & qu'il pouvoit par sa nature mériter la vie éternelle. Il ajouta ensuite que l'homme avoit perdu par le péché ces glorieuses prérogatives , & avoit été privé de l'intégrité de sa nature ; que tous les enfants d'Adam naissoient esclaves de leurs sens soumis à la concupiscence, & entraînés nécessairement au péché par un penchant auquel ils ne peuvent résister ; d'où il concluoit que ce n'étoit pas Dieu qui étoit l'auteur du péché de l'homme , comme le prétendoient Luther & Calvin ; mais que c'étoit l'homme lui-même qui se portoit vers le péché par son propre poids , & par sa propre inclination ; qu'en cela sa liberté n'étoit point détruite ; qu'il péchoit , parce qu'il le vouloit , & qu'il obéissoit à son penchant , & non à une cause étrangère. Ainsi , selon Baïus , le libre arbitre de l'homme ne consistoit pas dans le pouvoir de faire ou de ne pas faire une chose, mais seulement dans l'exemption de toute violence. Ces opinions furent adoptées par plusieurs théologiens ; mais elles furent attaquées par le plus grand nombre , & la Faculté de Louvain les condamna. Ce jugement fut une source de disputes vives & fréquentes entre les deux partis. Enfin on recueillit des écrits & des discours de

Baſus foixante & ſeize propoſitions ; qui ne faiſoient que développer le ſyſtème que nous venons d'expoſer ; on les envoya au tribunal du pape Pie V, qui les condamna par une bulle dans laquelle il ſ'exprime ainſi : „ Leſquelles propoſitions mûrement examinées , en notre préſence , quoiqu'à la vérité il y en ait quelques-unes qu'on puiſſe ſoutenir en quelque ſorte , priſes néanmoins dans la rigueur & dans le ſens propre des termes de leurs auteurs, nous les condamnons, &c.” Ce jugement confirmé depuis par Grégoire XIII & par Urbain VIII, n'eut pas l'effet qu'on avoit droit d'attendre en cè cas. Il ne ſervit qu'à envenimer la querelle , & à augmenter l'animofité entre les deux partis. Sur des matieres auffi délicates & auffi épineuſes que le ſont celles de la Grace & de la Liberté, on pouvoit combattre éternellement , ſans qu'on ſçût à la fin lequel avoit raïſon. Le grand point de la queſtion étoit de ſçavoir quel avoit été ſur ces matieres le véritable ſentiment de S. Auguſtin ; car les deux partis prétendoient ne parler que d'après ce ſaint docteur. C'eſt du milieu de ces diſputes qu'on vit éclore le célèbre ſyſtème connu ſous le nom de JANSÉNISME. *Voyez* cet article.

**BAIANISTES.** On donne ce nom aux ſectateurs des opinions de Baſus.

**BAIRAM.** C'eſt le nom des deux ſeules fêtes que les Muſulmans aient dans leur religion ; je dis des deux ſeules fetes , parce qu'elles ſont les ſeules preſcrites par l'Alcoran : les autres paſſent moins pour des devoirs d'obligation , que pour des pratiques pieuſes ; & ne ſont , ſelon eux , que pour éprouver l'obéiſſance & la fidélité des croyants dans des points plus eſſentiels. Tel eſt le *Meuloud* , ou la naiſſance de Mahomet. Tel eſt encore le vendredi , que nous regardons comme le dimanche des Muſulmans , dont toute la ſolemnité conſiſte à aller faire , ſi on le peut , une courte priere , le matin , à la moſquée ; ce qui n'empêche pas de travailler le reſte du jour , ou de vaquer à ſes affaires. Il n'en eſt pas ainſi des deux bairam.

Ce ſont des fêtes mobiles qui , dans l'eſpace de treu-

te-trois ans ; tombent dans toutes les saisons & dans tous les mois de l'année , parce que l'année Mufulmane est lunaire , & avance , tous les ans , d'onze jours. La première de ces fêtes arrive le premier de la lune , qui fuit celle de Ramadan , pendant laquelle est leur carême. Qu'il me foit permis de reprendre la description que j'en ai faite ailleurs. Aussi-tôt que les personnes chargées d'observer la nouvelle lune ont apporté qu'elles ont vu le croissant , tous les canons du ferrail & de l'arsenal se font entendre. A ce signal , les travaux ou le sommeil font interrompus. Il n'est plus question de jeûne , & l'on ne songe par-tout qu'à se réjouir. Le Grand-Seigneur lui-même prend part à l'allégresse publique. Ses appartements sont alors magnifiquement ornés. Assis sur son trône , il reçoit les vœux & les présents des grands de sa cour & c'est ordinairement ce jour-là qu'il distribue ses grâces & ses bienfaits .... Cette fête du Bairam , qui dure trois jours , tient tout-à-la-fois de la pâque des Juifs , de notre carnaval & de notre premier jour de l'an. Les dévots d'entre les Turcs s'assemblent , le matin , dans les mosquées où l'on fait les prières publiques plus longues qu'à l'ordinaire. Les Imans y lisent plusieurs chapitres de l'Alcoran , sur-tout ceux qui traitent de la paix & de l'union. Ils accompagnent ces lectures de sermons , dont le sujet , dans ce temps , est toujours l'amitié fraternelle & le pardon des injures. Touchés de ces exhortations , on voit les auditeurs s'embrasser les uns les autres , se souhaiter réciproquement toutes sortes de biens ; & s'inviter à se réjouir au sortir de la mosquée ; ce qu'ils ne manquent jamais de faire. La même chose se pratique dans les rues & dans les maisons , où chacun se fait & s'envoie des présents. A l'exemple des Juifs , ils tuent , dans chaque famille , un mouton qu'ils appellent *l'agneau pascal* , & qu'ils mangent avec beaucoup de solemnité. Les excès de débauche suivent ce festin , qui se renouvelle les deux jours suivants.

Le second Bairam arrive soixante & dix jours après le premier. C'est le plus solennel , suivant l'auteur des Rits & Cérémonies de la Mèque , quoique la plupart

des auteurs Européens prétendent le contraire & donnent, en conséquence, à cette fête, le nom de *petit Bairam*. Au reste, les solemnités sont, à peu de chose près, les mêmes pour ces deux fêtes.

**BAISE-MAIN**: on appelle ainsi l'offrande que l'on fait à un curé, lorsqu'on va baiser l'instrument de la paix.

**BAITOSITÉ**: secte des Juifs, qui eut pour chefs Sadoc & Baitos. Ce dernier lui donna son nom. Cette secte est la même que celle des Saducéens.

**BAÏUS**. Voyez BAÏANISME.

**BAIVE**: c'est le nom d'un dieu prétendu, que les Lapons idolâtres adorent comme l'auteur de la lumière & de la chaleur. Quelques-uns prétendent que c'est le soleil; d'autres, que c'est le feu. Le plus grand nombre pense que Baive n'est qu'un surnom du dieu Thor, qui désigne le pouvoir qu'il a de produire la lumière & la chaleur.

**BALAM**. Voici l'histoire de ce prophète, telle qu'elle est décrite au livre xxij des nombres. Balac, roi des Moabites, voyant que les peuples voisins avoient été défaits & taillés en pièces par les Israélites, craignit le même sort pour ses sujets, & pour lui-même; & croyant détourner un pareil malheur, il envoya des députés à un fameux devin, nommé *Balaam*, en qui il avoit une grande confiance, pour lui apprendre le sujet de ses craintes, & l'inviter à venir auprès de lui, pour maudire ses ennemis; car il étoit persuadé que tous ceux que Balaam bénissoit, étoient bénis, & que tous ceux qu'il maudissoit, étoient maudits. Les députés étant arrivés devant Balaam, & lui ayant exposé leur commission, avec une somme d'argent considérable, Balaam ne leur fit pour lors aucune réponse, & les retint à loger chez lui. Pendant la nuit, il consulta le Seigneur qui lui défendit de faire ce voyage. Ainsi, dès le lendemain, il renvoya les députés Moabites, leur disant que Dieu ne lui permettoit pas de satisfaire le roi de Moab. Ce prince s'imagina que la somme, envoyée au prophète, n'étoit pas assez considérable, & que les députés n'étoient pas d'une assez grande qualité. Il dépêcha vers Balaam une ambassade beau-

coup plus brillante, & lui fit dire qu'il étoit prêt à lui accorder tous les biens & tous les honneurs qu'il demanderoit, pourvu qu'il voulût venir le trouver.

„ Quand le roi de Moab, répondit Balaam, me don-  
 „ neroit de l'or & de l'argent plein son palais, je ne  
 „ pourrois pas changer la parole du Seigneur, ni dire  
 „ autre chose que ce qu'il me suggérera. ” Il consulta encore une seconde fois la volonté de Dieu, qui lui permit d'aller trouver Balac. Aussi-tôt il équipa son ânesse, & partit de grand matin. Dans la route, l'ange du Seigneur, l'épée nue à la main, se présenta devant l'ânesse, & lui inspira une telle frayeur, qu'elle se détourna de la grande route pour se jeter à travers les champs, quoique Balaam n'épargnât pas les coups pour la faire suivre le droit chemin. L'ange du Seigneur se fit encore voir à l'ânesse dans un sentier étroit, entre deux murailles qui servoient à enclore des vignes. L'ânesse épouvantée se colla contre une des murailles, & écrasa le pied du pauvre Balaam, qui crioit en vain & faisoit pleuvoir des coups sur l'animal rétif. L'ange s'offrit, une troisième fois, aux regards de l'ânesse, dans un chemin si étroit, qu'il n'y avoit pas moyen de se détourner ni à droite ni à gauche. L'animal, saisi de frayeur, se coucha par terre. Balaam irrité commença à battre cruellement son ânesse, qui, ne pouvant plus souffrir un si dur traitement, ouvrit la bouche par la permission de Dieu, & dit à son maître ?

„ Que t'ai-je fait ? Pourquoi me frapes-tu ? Voici déjà  
 „ la troisième fois que tu me maltraites sans raison....  
 „ Tu n'as que trop mérité les coups que je te donne,  
 „ répondit Balaam ; & tes caprices ont assez fatigué  
 „ ma patience. Que n'ai-je un glaive pour t'ôter la  
 „ vie ?... Balaam, reprit l'ânesse, souviens-toi de mes  
 „ bons services. Ne suis-je pas depuis long-temps ta  
 „ monture ordinaire ? Dis-moi : ai-je jamais bronché ?  
 „ me suis-je jamais écartée de la route ? ” Au même instant, Dieu ouvrit les yeux de Balaam : il vit l'ange au milieu du chemin, armé de l'épée nue ; & , prosterné contre terre, il l'adora. „ Pourquoi, lui dit  
 „ l'ange, as-tu frappé ainsi trois fois ton ânesse ? Je suis

„ venu pour m'opposer à ton voyage criminel ; & si  
„ ton ânesse prudente ne se fût détournée , si elle eût  
„ voulu avancer malgré moi , je ne lui aurois fait  
„ aucun mal ; mais je t'aurois tué. ” Balaam s'excusa  
sur ce qu'il n'avoit pas vu l'ange , & déclara qu'il  
étoit prêt à s'en retourner , si c'étoit la volonté du  
Seigneur. Mais l'ange lui dit de poursuivre sa route.  
Balac , joyeux de l'arrivée de Balaam , le conduisit  
dans une ville frontiere de son royaume , & le fit  
monter sur une tour élevée , d'où l'on découvroit une  
partie de l'armée des Israélites. Là , après avoir élevé  
sept autels , par l'ordre de Balaam , & avoir mis sur  
chacun de ces autels un veau & un bœuf , il attendit  
que l'Esprit de Dieu s'emparât de Balaam. Tous les  
seigneurs de Moab , rangés autour de lui , étoient en  
suspens sur ce que le prophète alloit dire , lorsqu'à  
leur grand étonnement , Balaam s'écria : „ Comment  
„ pourrois-je maudire ceux que le Seigneur n'a pas  
„ maudits ? Heureux enfants de Jacob ! vous êtes aussi  
„ nombreux que les grains de poussière que le vent  
„ fait voler dans les campagnes. Qui pourroit savoir  
„ le nombre des guerriers d'Israël ? Que mon ame  
„ meure de la mort des justes ! & que ma fin ressem-  
„ ble à la vôtre ! ” Balac irrité lui dit : „ Que faites-  
„ vous , Balaam ? Je vous ai fait venir pour maudire  
„ mes ennemis , & voilà que vous les bénifiez... Je  
„ ne puis dire autre chose que ce que le Seigneur  
„ m'inspire , lui répondit Balaam. ” Balac le mena  
dans un autre endroit , où il espéroit qu'il maudiroit  
les Israélites ; mais il fut trompé une seconde fois dans  
son espérance. Balaam n'ouvrit la bouche que pour  
chanter les louanges & célébrer la gloire du peuple  
d'Israël. Balac chagrin fit au prophète les mêmes re-  
proches que la première fois , & en reçut la même  
réponse. Il ne se rebuta cependant point , & voulut  
faire une troisième tentative. Il conduisit Balaam sur  
le sommet de la montagne de Phogor ; prépara les  
autels & les victimes , & n'oublia rien de toutes les  
cérémonies nécessaires , se flattant que , peut-être à  
cette fois , la malédiction auroit lieu ; mais il pensa

crever de dépit , lorsqu'il entendit Balaam faire un éloge plus pompeux que jamais des Israélites , & leur annoncer les plus brillantes victoires. Il frapa des mains , & éclata en invectives contre Balaam. „ J'avois résolu , „ lui dit-il , de te combler de biens & d'honneurs ; „ mais j'ai bien changé d'avis ; tu peux t'en retourner „ d'où tu viens , & te plaindre au Dieu qui t'inspire , „ qu'il te fait perdre aujourd'hui la plus belle fortune... „ Ne l'avois-je pas dit à vos députés , repliqua Balaam ? „ Quand vous me donneriez autant d'or & d'argent „ que votre palais en peut contenir , je ne pourrois „ dire autre chose que ce qui m'est suggéré par le „ Seigneur , dont je suis l'organe & l'interprète. ” Il ajouta ensuite diverses prédictions sur les Juifs & sur le Messie , sur les Amalécites , & sur la grandeur & la ruine des Romains , après quoi il s'en retourna chez lui.

**B A N** : publication , qui se fait au prône des paroisses , des noms de ceux qui veulent se marier ou prendre les ordres. L'usage de publier les bans de mariage est fort ancien ; on en voit des vestiges en France sur la fin du douzieme siècle. Le concile général de Latran , qui se tint sous Innocent III , ordonna que la publication des bans se feroit dans toute l'Eglise. Le concile de Trente renouvela depuis cette ordonnance ; & les édits de plusieurs de nos rois sont , à cet égard , d'accord avec les conciles. Le but d'une si sage coutume est d'empêcher les mariages clandestins ; de découvrir les empêchements dirimants , qui peuvent être entre les accordés , & de pourvoir à ce que les enfants ne puissent se marier à l'insçu & sans le consentement de leurs pere & mere. Les bans doivent être publiés dans la paroisse des accordés ; & cette publication doit être faite par le curé , ou par quelque prêtre député de sa part. Il faut qu'il y désigne le nom , le surnom , la paroisse , le pays , la condition , le pere & la mere des accordés. Si c'est une veuve qui se marie , on énonce dans les bans les noms , surnoms , qualités de son premier mari. Les bans doivent être publiés pendant trois dimanches , ou jours de fetes. Cependant la publication n'est pas , à la rigueur , de l'essence du mariage ; & le défaut de cette for-

malité ne le rend pas nul, sur-tout si les contractants sont majeurs & n'avoient aucun empêchement dirimant. Les évêques peuvent dispenser de la publication des bans, lorsque les accordés ont de fortes raisons pour ne pas vouloir que leur union soit rendue publique.

**BANIANS** : peuples des indes orientales, qui habitent particulièrement les royaumes de Guzerate ou de Canbaye. Les Mahométans les traitent à-peu-près comme les Chrétiens traitent les Juifs. Ils affectent beaucoup de simplicité & de bonne foi; &, comme ils ont de grandes habitudes dans le pays, ils servent de courtiers aux négocians Anglois & Hollandois. Ils sont extrêmement superstitieux; & leurs idées sur plusieurs articles de religion sont singulieres, & fort différentes de celles des autres Indiens. La maniere dont ils racontent la création de l'univers & du premier homme, est assez conforme au récit de Moysè : ce qui leur est particulier, c'est qu'ils pensent que Dieu souffla sur les eaux avec une grande sarbacane ou quelqu'autre instrument semblable; que les eaux s'enflerent aussi-tôt, & devinrent comme une grosse ampoule ronde, de la figure d'un œuf, laquelle, s'étendant peu-à-peu, fit le firmament rond & transparent, tel que nous le voyons. Le premier homme, selon eux, s'appelloit *Pourous*, & la premiere femme *Parcoutée*. Ils eurent quatre fils, fort différents de caractère. Le premier, nommé *Brammon*, étoit grave & mélancolique : le second, nommé *Cuttery*, étoit ardent & bilieux; le troisieme, qui s'appelloit *Shuddery*, étoit paisible & phlegmatique : enfin le dernier, appelé *Wyse*, étoit actif, ingénieux & sanguin. Dieu destina ces quatre fils à des emplois conformes à leur génie. Brammon fut choisi pour instruire les hommes dans la religion & dans la loi de Dieu; Cuttery, pour regner & pour faire la guerre. Le commerce fut le lot de Shuddery; & tout ce qui concerne les arts, fut réservé à Wyse. Pourous & sa femme n'ayant point eu de filles, Dieu pourvut à la conservation du genre humain, en créant quatre femmes qu'il plaça, l'une à l'orient, l'autre à l'occident, celle-cy au septentrion, celle-là au midi. Elles étoient destinées aux quatre fils

de Pourous , qui , par ce moyen , devoient peupler les quatre parties du monde. Dieu commanda à Brammon d'aller du côté de l'orient ; à Cuttery , de s'avancer vers l'occident. Il envoya Shuddery au nord , & Wyse au midi. Ces quatre freres trouverent chacun leur femme , & peuplerent la partie de l'univers qui leur étoit assignée ; mais leurs descendants s'étant livrés aux plus infâmes désordres , l'Être suprême , irrité , les fit tous périr par un déluge universel ; & ce fut par-là que finit le premier âge du monde. Dieu voulant renouveler le monde , créa d'abord trois êtres ; Bremaw , Visteney & Rhuddery. Il chargea Bremaw du soin de créer d'autres êtres pour repeupler la terre ; Visteney fut commis pour les conserver , & Rhuddery pour les détruire , lorsqu'ils le mériteroient. La maniere dont Bremaw donna l'être aux premieres créatures , mérite d'être remarquée. Il sentit d'abord des douleurs pareilles à celles qu'éprouve une femme en travail : son corps s'enfla extraordinairement , & s'ouvrit enfin en deux endroits , au côté droit & au côté gauche. Il en sortit deux jumeaux , l'un mâle , & l'autre femelle , qui vinrent au monde dans leur grandeur naturelle. Dieu apparut ensuite à Bremaw , & lui donna un livre , avec ordre d'enseigner aux hommes ce qu'il contenoit. Ce livre n'est autre que le SHASTER. *Voyez cet article.*

Ce second âge excita , comme le premier , la colère de l'Être suprême , qui résolut de le détruire. Par son ordre , Rhuddery déchaîna les vents , & excita une furieuse tempête qui fit périr tous les hommes , à l'exception d'un très-petit nombre que Dieu permit à Visteney de conserver pour servir à repeupler le monde dans le troisieme âge. Le premier enfant , qui naquit après cette destruction , fut nommé *Ram* ; & Dieu le choisit , pour avoir soin de ce qui concerne la religion. Mais , malgré ses soins & sa piété , les hommes de ce troisieme âge ne furent pas meilleurs que leurs prédécesseurs. Dieu ordonna à Rhuddery de faire entr'ouvrir la terre , & de les engloutir , à la réserve de quelques-uns qu'il voulut garder pour repeupler le quatrieme âge. Les Baniens pensent que ce quatrieme âge est ce-

lui qui s'écoule présentement. Ils disent qu'il durera plus long-temps que les autres, mais qu'il sera détruit comme eux, après un certain nombre de siècles, & qu'alors le monde retournera dans son premier chaos. Cette dernière destruction se fera par le feu. Quand elle arrivera, Rhuddery portera les âmes de tous les hommes au ciel ; mais les corps périront, parce que le ciel est un lieu trop pur pour pouvoir contenir des substances si grossières & si matérielles. Telles sont les idées des Banians sur la destinée du monde.

La Métempychose est un des points fondamentaux de leur religion ; de là vient cette affection extraordinaire qu'ils ont pour toute sorte d'animaux ; & qu'ils poussent si loin, qu'ils ne peuvent en voir tuer un seul. Quoiqu'ils soient fort avares, ils ne manquent jamais de racheter la vie d'une bête qu'on se dispose à faire mourir. Les Faquirs se servent souvent de ce moyen pour leur tirer de l'argent. Ils menacent de tuer en leur présence un oiseau, ou quelque autre animal, & se font payer bien cher, pour lui laisser la vie. Les Européens eux-mêmes ont souvent employé la même ruse. Les jeunes facteurs Anglois vont quelquefois, armés d'un fusil, dans quelque champ auprès duquel ils savent que des Banians demeurent ; & , pour se divertir, ils feignent de vouloir tirer sur des oiseaux. Les Banians, allarmés, ne manquent pas d'accourir. Ils traitent avec les chasseurs, & , moyennant une certaine somme, les engagent à se retirer. Qu'un homme ait un bœuf, ou une vache, que la maladie, ou la vieillesse, rend incapable de tout service, & qu'il ait dessein de tuer, un Banian n'en fera pas plutôt informé, qu'il viendra l'acheter à son maître pour le mettre dans un hôpital fondé exprès. Voyez HÔPITAUX.

Les Banians donnent, une fois tous les ans, un festin solennel à toutes les mouches qui sont dans leurs maisons. Les mets consistent dans un grand plat de lait bien sucré, qu'ils mettent sur le plancher ou sur une table. Quelquefois ils vont se promener dans la campagne, portant sous le bras un sac plein de riz ; & , lorsqu'ils rencontrent une fourmière, ils s'arrêtent

pour y jeter quelques poignées de riz. Leur tendresse pour les bêtes ne se borne pas à pourvoir à leur subsistance. Ils se plaisent à les parer de plusieurs ornements, comme ils feroient à l'égard de leurs propres enfants. Ils mettront aux jambes d'une vache, ou d'une chevre, des anneaux de différents métaux. On dit qu'ils prennent plaisir à orner de la même maniere les arbres fruitiers de leurs jardins.

Il y a bien d'autres choses à dire sur les dogmes & sur les pratiques des Branians ; on les trouvera chacun à leur article particulier.

**BANNIERE** : grand étendard carré, que l'on porte aux processions. Chaque paroisse a la sienne, sur laquelle est représentée l'image de son patron.

**BAPTÊME**. C'est le premier des Sacrements de l'Eglise Catholique, dont l'effet est d'imprimer à ceux qui le reçoivent, le caractère de Chrétien, & de les purifier de tout péché. Il y a trois manieres de baptiser, par immersion, par aspersion & par infusion ; par immersion, lorsque l'on plonge dans l'eau la personne qu'on baptise : c'étoit l'ancien usage de l'Eglise, qui subsiste encore dans l'Orient ; par aspersion, lorsqu'on asperse seulement avec de l'eau la personne : on croit que c'est de cette maniere que saint Pierre baptisa, en un jour, trois mille personnes ; par infusion, lorsque l'on verse de l'eau sur quelque partie du corps de la personne ; & c'est la maniere dont on baptise aujourd'hui dans l'Eglise Catholique. De quelque maniere que l'on baptise, on se sert de la formule suivante : *Je te baptise au nom du Pere & du Fils, & du saint Esprit*, & il est absolument nécessaire que ce soit la même personne qui verse l'eau, & qui prononce les paroles : il faut aussi qu'elle les prononce en même temps qu'elle verse l'eau, & non avant ou après. Voilà les seules cérémonies essentielles du Baptême, sans lesquelles il est nul. L'Eglise, pour rendre l'administration de ce Sacrement plus solennelle, en a ajouté plusieurs autres, qu'il convient d'observer lorsqu'on le peut : voici en quoi elles consistent. Celui qui se présente pour être baptisé attend le prêtre à la porte de l'Eglise, comme étant  
indigne

indigne d'y entrer , à cause du péché originel dont il est souillé. Le prêtre arrive , & souffle sur lui en forme de croix pour chasser le démon ; fait un signe de croix sur son front & sur sa poitrine ; lui met dans la bouche du sel béni , symbole de la sagesse ; puis il fait plusieurs exorcismes ; renouvelle le signe de la croix , & introduit enfin dans l'église le catéchumene. Arrivé aux FONTS BAPTISMAUX , (*Voyez cet article.*) le prêtre lui met de la salive aux narines & aux oreilles , pour imiter J. C. qui guérit avec de la salive un homme sourd & muet ; puis il lui demande s'il renonce à Satan , à ses œuvres & à toutes ses pompes ? Sur sa réponse , il lui fait une onction , en forme de croix , sur la poitrine & sur les épaules , avec l'huile sainte. Il l'interroge ensuite sur sa croyance , & lui demande s'il a un desir sincere d'être baptisé ? Le catéchumene ayant répondu affirmativement , le prêtre lui verse de l'eau sur la tête , en forme de croix , à trois reprises différentes , en prononçant une seule fois la formule dont nous avons parlé , & le nommant par le nom du saint qu'il a choisi pour patron ; après quoi , il lui fait une onction , en forme de croix , sur le sommet de la tête , avec le saint chrême. Il le revêt d'une petite tunique blanche , & lui met en main un cierge , symbole de la pureté & de l'innocence. Lorsque celui qu'on baptise est un enfant , son parrein & sa marreine répondent pour lui à toutes les questions du prêtre , & suppléent à tout ce qu'il ne peut faire par lui-même.

Le baptême étant d'une nécessité absolue pour le salut , l'Eglise a voulu faciliter les moyens de le recevoir. C'est pourquoi , dans le cas d'une pressante nécessité , elle permet à toute personne , quelle qu'elle soit , même à un infidèle , d'administrer le baptême ; & , pourvu qu'elle prononce la formule , verse de l'eau sur quelque partie du corps , & ait intention de faire ce que fait l'Eglise , le baptême est bon & valide. Mais celui qui a été ainsi baptisé doit , lorsqu'il est hors du danger , se faire suppléer les cérémonies de l'Eglise. Lorsqu'on doute avec quelque fondement si une personne a été baptisée , on peut lui administrer

le baptême sous condition, en disant : „ Si tu n'es pas baptisé, je te baptise ; ” car le Baptême est un Sacrement, qu'on ne peut recevoir qu'une fois. On dispute si, dans les accouchements laborieux, on doit baptiser l'enfant dans le sein de sa mere, en introduisant dans la matrice une petite éponge, ou bien une petite seringue ? Le rituel Romain le défend ; mais plusieurs théologiens soutiennent que ce baptême est valide. Selon la commune opinion des docteurs, on doit baptiser les avortons, quelque petits qu'ils soient, pourvu qu'il y ait lieu de juger qu'ils sont vivants. Cependant, pour éviter tout inconvénient, il faut joindre à la formule du baptême cette condition : „ Si tu es capable d'être baptisé. ” C'est encore une question, s'il faut baptiser les monstres ? Les médecins ont décidé que le défaut de figure humaine ne suffisoit pas pour juger qu'un être n'est pas raisonnable. Plusieurs pensent qu'il faut aussi les baptiser sous condition. Si le monstre a deux têtes & deux poitrines, c'est une marque qu'il y a deux personnes différentes, qu'il faut baptiser séparément. Il y a sur cette matiere plusieurs autres cas singuliers, que nous renvoyons aux casuistes.

Il est assez ordinaire que l'on baptise simplement & sans cérémonie les enfants des princes & des gens de qualité, dès qu'ils sont nés ; ce qui s'appelle *ondoyer*. Lorsqu'ils ont atteint un certain âge, on leur supplée les cérémonies du baptême avec beaucoup de solemnité.

On distingue trois sortes de baptêmes, le baptême d'eau, le baptême de desir, & le baptême de sang. Ces deux dernieres sortes ne sont, en quelque façon, qu'un supplément du premier. Le baptême de desir a lieu, lorsqu'une personne a un desir sincere de recevoir le baptême, accompagné d'un grand amour de Dieu, & d'un vif regret de ses péchés, & que cependant elle se trouve dans l'impossibilité de recevoir ce Sacrement ; alors son seul desir vaut un baptême. Le baptême de sang n'est autre chose que le martyre.

On distingue encore le baptême de S. Jean, & le baptême de Jesus-Christ. Le baptême de S. Jean n'étoit qu'une préparation à celui de Jesus-Christ. Il n'avoit

pas la vertu de conférer le Saint-Esprit, c'est-à-dire la grace sanctifiante ; & S. Paul obligea les Ephésiens , qui avoient reçu le baptême de S. Jean , à recevoir celui de Jesus-Christ.

Dans la primitive Eglise on ne baptisoit qu'aux fêtes de Pâques & de la Pentecôte. „ Le pape S. Léon , dit l'abbé Fleury , condamne la pratique des évêques de Sicile , qui baptisoient à l'Epiphanie : cette règle duroit encore au dixieme siècle ; mais on baptisoit en tout temps ceux qui se trouvoient en péril , comme quand la persécution étoit ouverte... Tous les nouveaux baptisés étoient nommés *enfants* , quelqu'âge qu'ils eussent.... On faisoit manger aux nouveaux baptisés du lait & du miel pour marquer l'entrée de la vraie terre promise , & l'enfance spirituelle ; car c'étoit la premiere nourriture des enfants sevrés. Pendant la premiere semaine , les néophytes portoient la robe blanche , qu'ils avoient reçue au sortir des fonts pour marque de l'innocence qu'ils devoient garder jusqu'à la mort ; & , pendant cette même semaine , ils s'abstenoient du bain ordinaire , que l'on prenoit dans les pays chauds. Il ne paroît pas que les adultes changeassent de nom , puisque nous voyons plusieurs saints , dont les noms venoient des faux dieux , comme *Denis* , *Martin* , *Démétrius* ; mais , pour les enfants , on leur donnoit volontiers les noms des apôtres , ou quelques noms pieux , tirés des vertus & de la créance , comme en grec , *Eusèbe* , *Eustache* , *Hefychius* , *Grégoire* , *Athanase* ; en latin , *Pius* , *Vigilius* , *Fidus* , *Speratius* , & les autres , qui devinrent si fréquents depuis l'établissement du Christianisme. ”

2. Les Abyssins administrent le baptême par immersion. Pour le rendre valide , ils pensent qu'il faut trois immersions ; mais s'ils jugent que l'enfant soit trop foible pour les supporter , ils se contentent de lui faire trois aspersions sur le corps nud. Lorsque le baptême s'administre par immersion , le prêtre plonge dans l'eau le tiers du corps de l'enfant , & dit ces paroles : „ Je te baptise au nom du Pere. ” Il en plonge la se-

M 2

conde fois les deux tiers , en disant : „ Je te baptise „ au nom du Fils. ” Enfin il le plonge tout entier & dit : „ Je te baptise au nom du S. Esprit. ” Lorsqu'on emploie l'aspersion , on procède dans le même ordre. Après le baptême , on oint tout le corps de l'enfant avec le chrême qu'ils nomment *meyron* , composé d'huile d'olives , de baume & de plusieurs autres drogues odoriférantes. On lui donne ensuite un morceau du pain de la communion , trempé dans le vin consacré ; ou seulement le prêtre met dans la bouche de l'enfant le bout de son doigt qu'il a trempé dans le vin ; coûtume fort incommode pour la mere de l'enfant , ou pour celle qui la représente. Comme on ne garde jamais de pain consacré pour le lendemain , si l'enfant est baptisé l'après-midi , il faut qu'elle demeure avec lui dans l'église jusqu'au lendemain matin , pour attendre que l'on fasse une nouvelle consécration ; car l'opinion des Abissins est que l'onction sainte & la communion sont d'une nécessité absolue pour la validité du baptême. Ils joignent encore à l'administration du baptême plusieurs pratiques suggérées par la superstition , telles que les exorcismes ; la bénédiction de l'eau dans laquelle ils jettent du sel ; les cierges qu'ils allument , & autres cérémonies sur lesquelles on ne peut presque rien dire de certain , parce que les auteurs , qui en ont parlé , se contredisent eux-mêmes.

Les Jésuites missionnaires , ayant sçu gagner les bonnes grâces de l'empereur Segued , lui persuaderent que le baptême , administré par les prêtres Abissins , étoit défectueux dans la forme , & en obtinrent un ordre de le réitérer. Ils conférèrent , en effet , un nouveau baptême à un grand nombre d'Abissins , mais toujours sous condition. Ils se servoient de cette formule : „ Si „ tu n'es pas baptisé , je te baptise , &c. ” La nation parut très-mécontente de cette nouveauté qu'elle regarda comme un affront fait à son clergé ; & cette indignation générale contribua beaucoup à faire chasser les Jésuites d'Abyssinie.

La cérémonie , qui est en usage chez ces mêmes peuples , le jour de l'Epiphanie , prouve combien leurs

idées sont peu certaines sur ce qui concerne le baptême. Ils vont tous , ce jour-là , se plonger dans un étang , & prétendent recevoir par ce moyen un nouveau baptême qui les purifie des souillures contractées depuis leur premier baptême , & qui réconcilie les apostats avec l'Eglise. Le P. Alvarez nous a laissé une description de cette cérémonie. On ne changera rien à ses expressions dont la naïveté pourra plaire. „ Le 4 de Janvier 1521 , l'empereur nous ordonna de porter nos tentes à un lieu où il avoit fait creuser un étang , pour y être baptisés , selon la coutume , le jour de l'Épiphanie. Lorsque nous nous y fumes rendus , on nous demanda si nous voulions être baptisés ? je répondis que nous l'avions été , & que nous ne pouvions l'être davantage. L'ambassadeur néanmoins & quelques-uns de sa suite dirent qu'ils feroient ce qu'il plairoit au roi. On me pressa encore ; je répondis comme j'avois fait d'abord. On reprit que , si je ne voulois pas me mettre dans l'étang , on porteroit de l'eau dans nos tentes. L'ambassadeur accepta la proposition : il s'imagina qu'il alloit faire une grande fête ; tout ce qu'on fit ne fut ni beau ni joli , & ne plut à personne. Les prêtres Abissins s'assemblerent en grand nombre , dès la veille , & chanterent , pendant toute la nuit , pour bénir le lac. On jeta de l'eau bénite dedans. Le roi y arriva vers minuit : il fut baptisé le premier avec la reine & l'Abuna Marc. Le matin , on avertit les Portugais de s'approcher , afin de mieux voir toute la cérémonie. Alvarez se trouva en face du roi. L'étang étoit un carré long , revêtu de planches couvertes de toile de coton cirée : on y descendoit par six degrés ; l'eau entroit par un tuyau , au bout duquel on avoit attaché un sac pour la recevoir & la rendre plus nette. La presse fut très-grande , dès le matin. Un bon vieillard , qui avoit été précepteur du roi , étoit dans l'eau jusqu'aux épaules ; & il plongeoit la tête de ceux qui se présentoient , en leur disant : Je te baptise au nom du Pere , du Fils , & du S. Esprit. Tous étoient nuds & n'avoient rien pour se couvrir. Ceux qui étoient de moyenne taille , ne descendoient pas tous les degrés. Le roi fit appeller

les Portugais , & demanda à Alvarez ce qu'il pensoit de cette cérémonie ? Celui-ci répondit qu'elle ne pouvoit être rectifiée ni excusée que par la bonne intention ; que le concile de Nicée nous apprend qu'il n'y a qu'un baptême ; que ce concile est reçu par les Abissins , comme par ceux de la communion Romaine. „ Mais „ que peut-on faire , reprit le roi , pour réconcilier ceux „ qui , après avoir apostasié ; reviennent à l'Eglise ? „ Qui aura cru , répondit le Portugais , & aura été „ baptisé , sera sauvé ; & qui n'aura point cru , sera „ condamné. Il faut instruire ces apostats ; prier pour „ eux ; les brûler , s'ils ne veulent pas se convertir. Si „ au contraire , pleins de douleur & de regrets , ils de- „ mandent pardon & miséricorde , l'Abuna doit les ab- „ soudre , en leur imposant telle pénitence qu'il jugera „ à propos , s'il n'aime mieux les renvoyer au pape „ en qui réside tout le pouvoir de l'Eglise. ”

J'ai trouvé , dit le P. Codigno , dans quelques anciens historiens , qu'il y avoit une loi des empereurs Abissins , qui ordonnoit qu'on imprimât avec le feu certains stigmates sur le front de l'enfant baptisé , & que cette loi étoit si exactement observée , que quiconque étoit trouvé sans cette marque , perdoit la liberté , & devenoit esclave de l'empereur.

3. Ce Sacrement est extrêmement négligé chez les Coptes : leurs enfants restent plusieurs mois , & souvent des années entières , sans le recevoir. Cette négligence est causée qu'il en meurt un très-grand nombre sans avoir été baptisés. Ils ont même un règlement qu'ils appellent un *canon* , qui fixe le baptême des garçons , quarante jours après leur naissance : celui des filles est différé jusqu'à quatre-vingt jours. Ils se fondent en cela sur un passage du Lévitique , qui prescrit le même espace de temps , pour la purification des meres , c'est-à-dire , quarante jours , si elles ont accouché d'un garçon , & quatre-vingt , si elles ont mis au monde une fille. Les Coptes , persuadés que les meres doivent assister au baptême de leurs enfants , ne croient pas devoir leur administrer ce Sacrement , avant que la loi permette à leurs meres l'entrée du lieu saint. Un voyageur

connu, qui nous a donné une description curieuse de l'Égypte, voulut un jour faire sentir au patriarche des Coptes combien une telle conduite étoit imprudente, il lui représenta qu'il pouvoit arriver que plusieurs enfans mourussent avant le terme prescrit, & qu'il étoit déraisonnable de les exposer à perdre les avantages du baptême, pour ne pas violer une loi faite uniquement pour les Juifs. „ Il vaut beaucoup mieux, répondit le „ patriarche, laisser périr une ame, que de faire quelque „ chose contre les canons.

4. Les Livoniens rebaptisent en secret leurs enfans, lorsqu'ils tombent malades, les six premières semaines après leur naissance, & changent ordinairement leur nom, parce qu'ils attribuent leur maladie à celui qu'on leur a donné au baptême.

5. Les Lapons sont contents lorsqu'ils peuvent donner à leurs enfans un des noms de leurs ancêtres payens: ils se persuadent que ce nom leur portera bonheur. Lorsque leurs enfans tombent malades, ils ont coutume de changer leurs noms pour leur en substituer d'autres qu'ils s'imaginent devoir être plus heureux.

6. En Irlande, les naturels du pays s'imaginent que si l'on donnoit à un enfant le nom de son pere, ou de quelqu'un de la famille, celui-ci ne tarderoit pas à mourir; c'est pourquoi ils observent de ne jamais faire porter à un enfant le nom d'un de ses parents.

7. Les Negres Mahométans, qui habitent les pays intérieurs de la Guinée, ont coutume de raser la tête à leurs enfans, environ un mois après leur naissance, & de la frotter d'huile. Après cette cérémonie, ils leur donnent un nom: le tout se fait en présence de plusieurs témoins.

8. Chez les Hottentots, lorsqu'un enfant vient au monde, on commence par le coucher à terre sur la peau de quelque animal; on lui frotte ensuite tout le corps avec de la fiente de vache; & on l'expose dans la campagne aux injures de l'air. Le soleil dessèche peu-à-peu les ordures dont l'enfant est couvert, de sorte qu'on peut ensuite les enlever sans peine. Les femmes lavent le corps de l'enfant avec le jus de cer-

taines feuilles broyées entre deux pierres ; après quoi , elles l'enduisent de la graisse de brebis ou d'agneau , & le saupoudrent de buchu. Les parents lui donnent ensuite le nom de quelque animal , & l'appellent *âne* , ou *cheval* , ou *bœuf* , &c.

9. Les Parsis ou Guèbres ne pratiquent point la circoncision : leur principal baptême consiste dans une ablution. „ Après que l'enfant est venu au monde , dit Lord , „ l'homme d'Eglise ( qu'il appelle le *Daroo* ) s'en va „ à la maison des parents ; & , après avoir observé exactement l'heure & le moment de sa naissance , fait son „ horoscope : après cela , il confere avec le pere & la „ mere , touchant le nom qu'on doit donner à l'enfant ; „ & , quand ils ont agréé celui que le *Daroo* a proposé , la mere , en présence de l'assemblée , donne le „ nom à l'enfant sans autre cérémonie.” Ensuite on le lave & on le porte à l'Eglise que Lord nomme *Eggaree*. Le prêtre , pour sanctifier l'enfant , le soutient , pendant quelques instants , élevé au-dessus de la flamme ; puis il remplit d'une eau bien propre un vase fait de l'écorce d'un certain arbre que Lord appelle *holm* , & la répand sur l'enfant , en récitant quelques prières.

**BAPTÊME DES CLOCHES.** *Voyez CLOCHES.*

**BAPTES** : prêtres de Cotyto , déesse de l'impudicité , qui avoit des autels à Athènes. Ils étoient dignes de la déesse qu'ils servoient , & se distinguoient par toutes sortes de débauches & d'infamies. Ils furent appelés *Baptes* , parce qu'ils avoient coûtume de se baigner dans l'eau tiède. On rapporte que le poëte Eupolis , ayant composé des vers satyriques , où il attaquoit les dérèglements de ces infâmes prêtres , les *Baptes* , pour se venger , le plongèrent dans l'eau tiède , & le précipiterent ensuite dans la mer.

**BAPTISTERE** : on appelle ainsi le registre sur lequel on inscrit , dans chaque paroisse , les noms de ceux qui y ont été baptisés : on donne aussi le nom de *baptistere* à la chapelle où sont les fonts baptismaux & quelquefois aux fonts baptismaux eux-mêmes. *Voyez FONTS BAPTISMAUX.*

**BARACAQUES** : c'est le nom d'une secte de religieux répandue dans le Japon.

**BARALOTTE** : hérétiques qui s'éleverent à Boulogne en Italie, & parmi lesquels tout étoit commun.

**BARBE**. Ce qui concerne les cheveux & la barbe, a paru digne à Dieu d'avoir sa place dans les réglemens qu'il prescrivit autrefois à son peuple chéri. On trouve au verset 27 du dix-neuvieme chapitre du Lévitique, ces paroles : „ Vous ne couperez point vos cheveux „ en rond, & vous ne vous raserez point la barbe.”

**BARBELIOTTE** : on appella ainsi une secte de Gnostiques, plus connus sous le nom de *Borborites*. (*Voyez BORBORITES.*)

**BARBELITE** : surnom qui fut donné aux hérétiques Nicolaïtes.

**BARBELO** : espece de déesse des Nicolaïtes & des Gnostiques.

**BARDES** : poëtes Gaulois, dont la fonction étoit de célébrer, dans leurs vers, les exploits des héros de la nation, & de chanter eux-mêmes leurs poëmes au son des instruments. On les a quelquefois confondus avec les Druides, parce qu'ils avoient beaucoup d'autorité dans les affaires civiles & dans ce qui concerne la religion. En général les peuples anciens ont regardé les poëtes comme revêtus d'un caractère religieux, & comme inspirés par la divinité. L'ordre des Bardes étoit extrêmement estimé. Ils étoient regardés comme les trompettes de la gloire de la nation. On ne croyoit pas que leur qualité de poëtes fît le moindre tort à leur bon sens & à leurs lumieres. On les consultoit pendant la guerre; & leurs avis avoient tant de poids, que l'armée, étant sur le point d'en venir aux mains, s'arrêtoit, lorsque les Bardes ne jugeoient pas à propos de livrer bataille. Quoiqu'ils ne combattissent point eux-mêmes, ils étoient cependant présents à tous les combats, & s'engageoient dans le plus épais de la mêlée, pour y être témoins oculaires de la valeur de leurs compatriotes, sans s'embarrasser du danger auquel ils s'exposoient. Lorsqu'ils s'appercevoient que les ennemis commençoient à prendre le dessus, ils pouffoient de

grands cris pour ranimer le courage des Gaulois. Ils étoient aussi les premiers à crier *Victoire*, lorsqu'ils voyoient que l'ennemi chanceloit. Ainsi les descriptions de batailles, dont ils ornoient leurs poèmes, n'étoient pas faites d'après leur imagination, comme celle de nos poètes, qui se ressemblent toutes. Ils chantoient ce qu'ils avoient vu, & peignoient avec des couleurs vraies les dangers qu'ils avoient partagés, & dont ils avoient encore le sentiment présent : aussi faisoit-on beaucoup plus de cas de leurs panégyriques, qu'on n'en fait ordinairement de ceux de nos poètes modernes, qui sont à peine lus des héros qui en font l'objet. Les héros Gaulois faisoient la cour aux Bardes, comme aux arbitres de leur réputation. On ne voit guère de héros François courtoiser un poète. Ils attendent qu'on vienne les supplier humblement de permettre qu'on les loue. Les Bardes, dans la suite des temps, dégénérèrent de leur première droiture. Ils se laisserent corrompre par les honneurs qu'on leur rendoit. Ils devinrent parasites; prostituèrent leurs éloges à ceux qui leur donnoient de bons repas, & réglèrent l'honneur & la réputation des gens, selon la maniere dont leur table étoit servie. César dit que les Bardes furent ainsi nommés d'un Roi Gaulois appelé *Bardus*.

BARDESANE, Syrien, qui vivoit sous l'empire de Marc-Aurèle dans le second siècle, est un exemple frappant des erreurs grossières dans lesquelles tombent souvent les hommes les plus vertueux & les plus éclairés. Après avoir soutenu la Religion Chrétienne par ses vertus & par ses lumières; après avoir résisté courageusement aux pressantes sollicitations du favori de l'empereur, qui vouloit le ramener au culte des faux dieux, Bardesane ternit la gloire de ces actions généreuses, & adopta les opinions extravagantes de Valentin, auxquelles il joignit même de nouvelles erreurs. Ne pouvant expliquer l'origine du mal qu'il voyoit dans le monde & n'osant l'attribuer à un Être souverainement bon, il crut ne pouvoir mieux faire que de le mettre sur le compte du diable qu'il supposa existant par lui-même. Cependant il ne voulut donner à ce

principe du mal aucun des attributs de la divinité, ne songeant pas qu'un être qui existe par lui-même a nécessairement toutes les perfections; &, peu conséquente dans son système, il admit deux principes, & ne reconnut qu'un seul Dieu. Une autre opinion de Bardesane étoit que Dieu avoit d'abord uni l'ame du premier homme à un corps subtil & conforme à sa nature; mais que cette ame, trompée par les artifices du démon, s'étant livrée au péché, Dieu, pour la punir, l'avoit enfermée dans un corps charnel comme dans une prison. C'étoit ainsi, selon Bardesane, qu'il falloit expliquer les tuniques de peau dont Dieu revêtit Adam & Eve après leur péché. Les conséquences qu'il tiroit de ce système étoient que Jesus-Christ n'avoit point pris un corps humain & charnel, & que nous ne ressusciterons point avec le corps que nous avons sur la terre, mais avec un corps subtil & céleste.

Ce philosophe avoit composé un fameux ouvrage sur le Destin ou la Fatalité, dans lequel il soutenoit que les ames n'étoient point assujetties au destin, mais que dans les corps tout étoit soumis aux loix de la fatalité. Eusebe nous a conservé un fragment de cet ouvrage. On prétend que Bardesane étoit ami du célèbre Abgar, prince d'Edesse.

**BARDESANITES** : sectateurs des opinions de Bardesane.

**BAR JESUS** : faux prophete dont il est parlé dans les Actes des apôtres.

**BARNABITES** : on a donné ce nom aux clercs réguliers de la congrégation de S. Paul, établie à Milan, vers l'an 1530, par Antoine-Marie-Zacharie-Barthelemi Ferrari, & Jacques Morigia, hommes illustres par leur piété, & confirmée en 1535, par un bref du pape Paul III. Ce fut ce pontife qui leur donna le nom de *Clercs réguliers de S. Paul*. Ils furent appellés *Barnabites*, soit parce qu'ils occuperent à Milan l'église du S. Barnabé, soit à cause de leur dévotion particulière pour cet apôtre que l'on dit avoir fondé l'église de Milan. Cette congrégation s'est fort étendue en Italie & en Allemagne où elle a un grand nombre de maisons.

que l'on nomme *collèges*. Les Barnabites sont curés de l'empereur à Vienne : ils sont sous la protection du saint siège, & exempts de la juridiction des Ordinaires. Ils jouissent d'un grand nombre de beaux privilèges qui leur ont été accordés par l'empereur Charles V. Henri IV les reçut en France, en 1608. La confession, la prédication, l'instruction de la jeunesse, la direction des séminaires, & les missions; telles sont les fonctions auxquelles s'attachent particulièrement les Barnabites. Leur habit est le même que portoient les prêtres séculiers dans le seizième siècle. Leur général est résident à Rome; & sa charge, ainsi que toutes les autres de cet ordre, ne doit durer que trois ans, quoiqu'on puisse les continuer plus long-temps. Leur ordre a fourni plusieurs grands hommes, entr'autres, le pere Nicéron, auteur des Mémoires pour servir à l'Histoire des hommes illustres dans la république des lettres.

**BARRE SACRÉE** : instrument de bois en forme de cassette partagée par deux sceptres posés en sautoir, dont les Egyptiens se servoient pour leurs sacrifices & pour leurs divinations.

**BARSANIENS, ou SEMIDULITES** : hérétiques qui commencerent à paroître dans le seizième siècle. Ils soutenoient les erreurs des Gaïanites & des Théodosiens, & offroient des sacrifices dont toute la cérémonie consistoit à prendre du bout du doigt de la fleur de farine, & à la porter à la bouche.

**BARUCH**, fils de Néri ou Nérias, prophète Juif, d'une famille distinguée, fut disciple & secrétaire de Jérémie. Ce fut par son ordre qu'il écrivit la funeste prophétie des malheurs qui devoient accabler les Juifs; prophétie qu'il lut publiquement devant le peuple, l'an du monde 3397. Nous n'avons plus que des traductions de l'ouvrage de Baruch dont l'original hébreu s'est perdu. Les Juifs rejettent la prophétie de Baruch, comme n'étant pas canonique. Origene, S. Grégoire de Nazianze, S. Jérôme, S. Hilaire & quelques autres, ne font point mention de Baruch dans leur Catalogue des Auteurs sacrés; ils le confondent avec Jérémie, dont il étoit secrétaire; mais le concile de Laodicée, S. Cyrille, S. Athanase, &

S. Euphrasie joignent la prophétie de Baruch à celle de Jérémie, & l'Eglise la reconnoît pour canonique.

BARULES : hérétiques, qui soutenoient que Jesus-Christ ne s'étoit pas véritablement incarné ; mais qu'il avoit seulement pris un corps phantastique. Ils renouvelloient aussi les erreurs d'Origene, disant que les ames avoient été créées toutes ensemble avant la création du monde, & qu'elles avoient péché dès-lors.

BASILE, chef des hérétiques nommés *Bogomiles*, étoit médecin de profession. Son visage pénitent & abbatu, l'habit de moine qu'il portoit toujours, donnoient du poids à ses discours. Il attira d'abord à lui douze personnes qu'il nomma ses Apôtres : il leur communiqua ses opinions, & les chargea de les répandre de tous côtés. Basile, plus prudent que la plupart des sectaires, ne débitoit sa doctrine qu'avec précaution, & se cachoit avec le plus grand soin. Il fallut que l'empereur Alexis Comnène, qui regnoit alors, usât de stratagème pour le convaincre d'hérésie. Il le fit venir à la cour ; &, feignant de vouloir embrasser sa doctrine, il l'engagea à lui en découvrir tous les mystères. Basile, flatté de l'honneur d'avoir un disciple si illustre, commença à débiter ses erreurs le plus éloquemment qu'il lui fut possible. Mais, pendant qu'il parloit, un secrétaire, caché par ordre de l'empereur derrière un rideau, écrivoit, jusqu'au moindre mot, tout ce que le médecin disoit. L'empereur, muni d'une pareille preuve, convoqua une assemblée générale dans laquelle il produisit l'écrit qui contenoit les erreurs de Basile. Cet hérétique ne les désavoua point, & fit voir, par sa fermeté, que l'attention qu'il avoit eue à se cacher, étoit un effet de sa prudence plutôt que de sa lâcheté. Il déclara donc, qu'il étoit prêt à subir les plus horribles supplices, plutôt que de se rétracter, intérieurement persuadé que les anges ne manqueroient pas de venir l'arracher aux tourments. L'assemblée, voyant que rien ne pouvoit vaincre son obstination, le condamna à être brûlé vif. Un grand bûcher fut dressé au milieu de l'Hyppodrome ; à côté, fut plantée une croix. On lui permit encore de choisir entre les deux supplices.

Il se détermina pour celui du feu, qu'il subit avec beaucoup de constance, attendant toujours vainement que les anges vinssent le délivrer. On trouvera à l'article **BOGOMILES** le détail des erreurs de cet hérésiarque.

**BASILÉE** : c'est-à-dire *Reine*, fille de Cœlus & de Titéa, divinité du paganisme. Plusieurs pensent que ce n'est qu'un surnom donné à Junon ou à Cybèle.

**BASILIDE**. Voyez **BASILIDIENS**.

**BASILIDIENS** : hérétiques du deuxième siècle. L'imagination féconde de Basilide, leur chef, lui avoit fait trouver de quoi peupler jusqu'à trois cent soixante-cinq cieux de la race du Père éternel. Il fut le premier qui osa soutenir que Jésus-Christ n'avoit eu qu'un corps phantastique, & qu'il n'avoit pas été véritablement crucifié. Il enseignoit la Métempychose, c'est-à-dire la transmigration d'un corps dans un autre ; nioit la résurrection de la chair ; croyoit les hommes bons ou méchants par nature. Il étoit d'Alexandrie, & avoit été disciple de Ménandre.

**BASILINDE** : fête que les habitants de Tarente célébroient en l'honneur de Vénus qu'ils appelloient *Basilisse*, c'est-à-dire *Reine*.

**BASILIQUE** : ce nom, par lequel on désignoit autrefois le palais ou seulement le lieu où l'on rendoit la justice, a depuis été donné aux grandes & magnifiques églises : telles sont, par exemple, à Rome les fameuses basiliques de S. Pierre & de S. Jean de Latran.

**BASSAREUS**, c'est-à-dire *vendangeur*. C'est un des noms que l'on donnoit à Bacchus, dieu du vin.

**BASSARIDES** : surnom que l'on donnoit aux Bacchantes, prêtresses de Bacchus. Il est dérivé du mot *Bassareus* qui signifie *vendangeur*, un des noms que l'on donnoit à Bacchus.

**BATALA** : nom que les idolâtres des isles Philippines donnent à leur principale divinité, qui signifie *le Dieu créateur*.

**BÂTON AUGURAL**, dont les augures se servoient pour désigner dans le ciel certains espaces où ils faisoient leurs observations. Ce bâton étoit tourné par le haut, en forme de crosse.

**BÂTON DE CONFRÉRIE**, dont on se sert pour porter aux processions l'image de quelque saint. On appelle *fêtes à bâtons* celle où l'on célèbre la fête du saint qui est au bout de ces bâtons.

**BÂTON DE LA CROIX**: c'est le bâton dont on se sert pour porter la croix en procession.

**BÂTON DE LA MORT**: le peuple appelle ainsi le cierge béni que l'on met à la main des mourants.

**BÂTON PASTORAL**: c'est le nom que l'on donne à la crosse que portent les prélats, lorsqu'ils officient solennellement, & qui est entre leurs mains, comme la houlette dans celles du berger. Les grands chantres des cathédrales portent aussi des bâtons qui représentent ceux que les Hébreux portoient autrefois, lorsqu'ils mangeoient l'Agneau paschal. *Voyez* CHANTRE.

**BÉATIFICATION**: acte par lequel le pape déclare qu'une personne morte est bienheureuse. Avant que le saint pere prononce cet arrêt, la congrégation des rites fait un examen exact & rigoureux des vertus & des miracles de la personne dont on demande la béatification; & souvent il s'écoule plusieurs années en recherches sur la vie & les actions du défunt. Enfin, lorsque tout est mûrement pesé & examiné, le souverain pontife place au nombre des bienheureux la personne dont il s'agit. Il permet d'exposer son corps & ses reliques à la dévotion du peuple; de couronner ses images de rayons; de lui composer un office, & de célébrer la Messe en son honneur. Il accorde des indulgences pour le jour destiné à célébrer la cérémonie de la béatification; mais on ne peut porter en procession ni le corps ni les reliques du bienheureux, avant qu'il ait acquis par la canonisation le titre de Saint: on laisse toujours un intervalle de cinquante ans entre la mort du fidele, & sa béatification.

**BEAU-SIRE-DIEU**: c'est le nom d'une cérémonie qui se pratique tous les dimanches, par les dames chanoinesses de Remiremont, dont il y en a une qui, communiant tous les dimanches pour les besoins de l'abbaye, est obligée de porter une espece de guimpe qu'on appelle *barbette*.

**BEDEAU** : on appelloit ainsi autrefois les sergens dans les justices subalternes. On donne aujourd'hui ce nom à ceux qui servent d'huissiers & de porte-masses dans l'université de Paris, & plus particulièrement à ceux qui sont chargés de tenir les églises propres ; d'y entretenir la décence & le bon ordre, & dont on se sert pour plusieurs fonctions subalternes, relatives au service des autels.

**BEEL-PHEGOR**. Voyez **BAAL-PEHOR**.

**BEELZEBUTH** : idole des Philistins, ainsi nommée de l'hébreu *Baalzebub*, qui signifie *le dieu de la mouche*, ou *le dieu des mouches*. Il est probable que ce nom lui fut donné, parce qu'on l'invoquoit contre la multitude des mouches qui causoient la peste. Cette idole étoit particulièrement honorée dans la ville d'Accaron ; & on alloit l'y consulter comme un oracle. Les Juifs avoient tant d'horreur pour cette idole, qu'ils donnerent au diable le nom de *Beelzebuth*.

**BEEL-ZEPHON**. Voyez **BAAL-ZEPHON**.

**BEFFROI** : on donne ce nom à certaines cloches qui sont dans des lieux publics, & qu'on ne sonne que dans certaines occasions, comme pour des réjouissances, des assemblées extraordinaires, des incendies, &c. On compte trois beffrois à Paris ; celui de l'Hôtel de ville, celui du Palais, & celui de la Samaritaine. Le nom de *beffroi* est dérivé du saxon *bell* cloche, & *freid* paix. Cet article, comme l'on voit, ne tient à notre Dictionnaire, que relativement à ce que les cloches sont, parmi nous, du domaine de la religion.

**BEGAD**. Voyez **BAAL-GAD**.

**BEGHARDS**, ou **BÉGUARDS** : secte de visionnaires, composée de personnes de différents sexes, & qui aspiraient à une perfection plus grande que celle des autres fideles. Ils parurent en Allemagne au commencement du quatorzième siècle. Leurs principes étoient, 1<sup>o</sup>. qu'on pouvoit parvenir dans cette vie au suprême degré de la perfection, & que ceux qui y étoient arrivés, étoient impeccables, & n'avoient plus besoin de la pratique des vertus & des bonnes œuvres qui ne convenoient qu'aux Imparfais ;

2°. Que toute créature intellectuelle est naturellement bienheureuse , & que l'ame n'a pas besoin de la lumiere de gloire pour s'élever à la vision & à la jouissance de Dieu.

3°. Que les Parfaits ne devoient rendre aucun respect au Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie , & que ce seroit une imperfection pour eux que de descendre de la hauteur de leur contemplation pour penser au Sacrement de l'Eucharistie ou à la Passion de Jesus-Christ.

La doctrine des Bégards sur les plaisirs étoit très-commode. Ils enseignoient qu'on pouvoit innocemment se livrer aux desirs de la nature , & qu'il n'y avoit pas plus de péché à satisfaire le penchant qui nous porte au plaisir , qu'à satisfaire l'appétit qui nous porte à manger ; mais , de même qu'il ne faut manger que pour le besoin , & ne pas se livrer à la sensualité , de même , selon les Bégards , il n'étoit permis de goûter les plaisirs de l'amour , qu'autant qu'il étoit nécessaire pour soulager la nature ; & il falloit éviter toutes ces caresses que la volupté inspire plutôt que le besoin. La fornication étoit un acte innocent ; mais un baiser étoit un crime énorme. Ces erreurs & plusieurs autres furent condamnées dans le concile général de Vienne , l'an 1311 , sous le pontificat de Clément V.

2. On donne aussi le nom de *Bégards* à des religieux pénitents du tiers ordre de S. François , de la congrégation de Zepperen , dans le diocèse de Liège , parce qu'ils ont sainte Begghe pour patronne. L'équivoque du nom fut causée que ces bons religieux furent inquiétés dans leur pays , pendant quelque temps ; mais leur honneur fut rétabli par un décret du pape qui les déclara vrais fideles & parfaitement orthodoxes.

**BÉGUINAGE** : maison de religieuses appelées *Béguines*. Voyez **BÉGUINES**.

**BÉGUINES** : filles retirées du monde , mais non cloîtrées , qui ne s'engagent que par des vœux simples d'obéissance & de chasteté.

Lambert Beggh fonda la première communauté de cet institut à Liège , en 1173. Il en sortit un grand nombre

de filles qui allerent s'établir à Nivelles, en 1207, & de-là se répandirent par toute la Flandre, en France & en Allemagne. Elles s'appellerent *Béguines*, du nom de *Beggb*, leur fondateur. Leurs maisons, qu'on nomme *Béguinages*, comprennent plusieurs maisons renfermées dans un même enclos avec une ou plusieurs églises, selon le nombre des Béguines. Dans chaque maison il y a une prieure, ou maîtresse; & elles ne peuvent sortir sans sa permission. Elles ne prennent l'habit qu'après trois ans de noviciat. Elles ne font point de profession publique: elles prononcent leurs vœux en particulier, & même au confessionnal, entre les mains du curé de la paroisse où le Béguinage est situé. Ces vœux ne sont autre chose qu'une promesse qu'elles font au curé & aux magistrats, de garder l'obéissance & la chasteté, tant qu'elles demeureront dans le Béguinage. Elles peuvent sortir, quand elles veulent; mais on peut aussi les en chasser.

Les Béguines d'Allemagne tomberent, dans la suite, dans des erreurs qui porterent le concile de Vienne à abolir leur état comme suspect. En 1551, ce décret eut aussi lieu en France où Philippe le Bel le fit exécuter; mais les Béguines conservèrent leurs établissemens en Flandre, où elles n'avoient donné aucun mauvais soupçon. Il y a peu de villes dans les Pays-bas, où l'on ne trouve un Béguinage; &, malgré le changement de religion, il y en a un fort beau à Amsterdam, qui est habité par cent trente Béguines.

**BEKTACHIS, ou BECTASSES.** Cet ordre de religieux Turcs n'est pas fort ancien: son fondateur étoit un de ces chapelains & prédicateurs d'armée, également disposés à combattre & à donner des absolutions. Il donna à ses disciples la liberté d'observer ou de ne pas observer les heures de la prière; ce qui les fait détester des autres religieux, & respecter des Janissaires qui, les prenant pour modèles, aiment à se dispenser, sous ce prétexte, des exercices de piété ordonnés par l'alcoran.

Ces moines ont la liberté de se marier; &, par leur institut, ils sont forcés de voyager dans les pays éloignés. Il y en a toujours quelques-uns, dans les cérémonies

publiques , qui marchent auprès du Janiffaire Aga , criant à haute voix : *Hu ! bu !* Ces vagabonds font d'ordinaire de très-grands libertins & des Sodomites abominables , qui trouvent dans les Janiffaires de zélés partifans ; & ils font encore aujourd'hui en fi grand nombre , que , malgré les punitions exemplaires que le gouvernement fait de leurs défordres , il est impoffible d'en arrêter le cours.

BEL. Il y avoit chez les Babyloniens une idole ainfi appellée , pour l'entretien de laquelle on dépenfoit , chaque jour , une quantité prodigieufe de vivres ; quarante brebis , & fix amphores de vin. Le roi avoit beaucoup de vénération pour cette idole , & ne manquoit pas d'aller , chaque jour , lui rendre fes hommages. Daniel , quoique favori du roi , & fon plus intime confident , ne fuivoit point l'exemple du prince ; & il adoroit en particulier fon Dieu. Le roi , l'ayant remarqué , lui dit : „ Pourquoi n'adores-tu pas Bel?... Je n'adore „ point , répondit Daniel , des idoles qui font les ou- „ vrages des hommes , mais le Dieu vivant qui a créé „ le ciel & la terre , & dont le pouvoir s'étend fur tout „ ce qui respire.... Quoi ! lui dit le roi , penfes-tu que „ Bel ne foit pas un dieu vivant ? Ne vois-tu pas com- „ bien il boit & il mange tous les jours ?... Ne vous „ y trompez pas , ô roi ! répartit Daniel en fousiant. „ Bel eft de terre en dedans , d'airain en dehors , & ja- „ mais il ne mange. ” Le roi irrité fit venir les prêtres de Bel , & leur dit : „ Si vous ne me déclarez pas quel „ eft celui qui mange cette prodigieufe quantité de vi- „ vres qu'on offre à Bel , vous mourrez tous ; mais fi „ vous me faites voir que c'eft Bel lui-même qui mange „ tout ce qu'on lui donne , Daniel perdra la vie en „ punition de fon blafphème.... Qu'il foit fait felon „ votre parole , répondit Daniel ! ” Les prêtres de Bel étoient au nombre de foixante-dix , fans compter leurs femmes & leurs enfans. Le roi , accompagné de Daniel , fe rendit dans le temple ; & les prêtres lui dirent : „ Voilà que nous nous en allons : placez vous-même „ devant Bel les viandes & le vin ; fermez la porte , „ & la fcellez de votre anneau. Demain , lorsque vous

„ reviez, si vous ne trouvez pas que Bel ait tout mangé, vous pouvez nous faire mourir. ” Ils ne parloient avec tant d'assurance, que parce qu'ils avoient pratiqué sous la table de l'autel une secrète ouverture par laquelle ils entroient dans le temple, & mangeoient tout ce qu'on servoit au dieu Bel. Les prêtres étant donc sortis, le roi plaça les viandes devant Bel. Alors Daniel ordonna à ses serviteurs de lui apporter de la cendre qu'il répandit de tous côtés sur le pavé du temple. Il sortit ensuite avec le roi qui apposa son cachet sur la porte. Le lendemain, dès la pointe du jour, le roi & Daniel se leverent & s'avancerent vers le temple. „ Le cachet est-il entier, dit le roi à Daniel?... „ Oui, prince, ” répondit-il ; & aussi-tôt il ouvrit la porte. Le roi, avant même d'entrer, voyant qu'il n'y avoit plus rien sur la table, s'écria : „ ô Bel ! vous êtes grand ! & il n'y a point en vous d'artifice ni de fourberie. ” Daniel se mit à rire, & , empêchant le roi d'avancer, lui dit : „ Remarquez sur le pavé du temple ces traces de pieds, qui y sont imprimées. De qui sont-elles?... Je vois, dit le roi, des vestiges d'hommes, de femmes & d'enfants. ” Il n'en dit pas davantage, & comprit, dans l'instant, qu'il étoit joué. Il entra dans une furieuse colere, & fit venir devant lui les prêtres de Bel, leurs femmes & leurs enfants. Il les contraignit de lui montrer les secrètes issues par où ils entroient dans le temple & expédioient la portion du dieu Bel. Le roi les fit tous mourir, & livra Bel au pouvoir de Daniel, qui mit le dieu en pièces, & renversa son temple.

**BÉLATUCADRE** : divinité honorée autrefois en Angleterre. On conserve encore quelques inscriptions anciennes, qui en font mention.

**BELBUCH** : faux dieu des anciens Vandales, qu'ils regardoient comme le principe du bien.

**BELEN**, **BELENUS** ou **BELENOS** : c'est sous ce nom que les anciens Gaulois adoroient Apollon aux blonds cheveux ; car le mot *Belenus* signifie en langue celtique *jaune-blond*. Aufone nous apprend que les Druides étoient spécialement prêtres de Belenus, &

qu'en cette qualité ils prenoient un nouveau nom qu'ils joignoient à celui de leurs familles. Quelques inscriptions trouvées dans la ville d'Aquilée, témoignent qu'Apollon y étoit aussi honoré sous le nom de *Belenus*. Elias Schedius, auteur d'un ouvrage sur les Dieux des Germains, s'est imaginé que les lettres du mot *Belenus* contenoient quelque mystère; & , comme les Druïdes se servoient des caractères des anciens Grecs, il a examiné quelle valeur pouvoit avoir chaque lettre de ce mot, considérée comme nombre selon la manière de compter des Grecs. Ces valeurs, prises ensemble, forment le nombre des jours qui composent l'année solaire, c'est-à-dire 365.

**BÉLIAL**: divinité des Sidoniens. On a donné le nom de *Bérial* au démon. L'Écriture appelle *enfants de Bérial*, des gens sans loi, qui ne peuvent souffrir aucun joug.

**BELINUNCIA**: herbe consacrée à Apollon, dont les Gaulois employoient le suc pour empoisonner leurs flèches. Ils lui attribuoient aussi la vertu de faire tomber la pluie; & lorsque le pays étoit affligé d'une sécheresse, ils cueilloient cette herbe avec beaucoup de cérémonies. Les femmes s'assembloient & choissoient une jeune fille, encore vierge, qui présidoit à la fête. Elle se dépouilloit toute nue, & marchoit à la tête des autres femmes, cherchant cette herbe divine, qui, dans cette occasion, se nommoit *balisa*. Quand elle l'avoit trouvée, elle la déracinoit avec le petit doigt de la main droite. Ses compagnes coupoient en même temps quelques branches d'arbre, & les portoient à la main, en suivant la jeune fille qui alloit se rendre sur le bord d'une rivière voisine. Là, elle plongeoit dans l'eau l'herbe sacrée. Ses compagnes y plongeoyent aussi les branches qu'elles avoient coupées, & les secouoyent sur le visage de la jeune fille. Après cette cérémonie, chacune d'elles se retiroit à sa maison; mais la jeune vierge étoit obligée de marcher à reculons, pendant toute la route.

**BÉLIZAMA**, ou **BÉLIZANA**: ce nom, qui signifie *la Reine du ciel*, étoit donné par les Gaulois à la déesse Minerve. Junon, Vénus & la Lune étoient aussi appelées du même nom.

**BELLI.** Dapper prétend que les Quocas , peuples de l'intérieur de la Guinée , donnent ce nom à la divinité qu'ils reconnoissent. Belli „ est une composition du „ Bellimo ( grand-prêtre des Quocas , ) tantôt d'une „ figure , tantôt d'une autre , suivant que le caprice ou „ les circonstances en décident. ” Le peuple regarde cette matiere comme sacrée , & lui porte un respect infini , persuadé que celui qui offenserait cette prétendue divinité , seroit puni de la maniere la plus terrible. Cependant l'autorité du Belli est subordonnée à celle du roi. Il ne peut punir personne , sans le consentement du prince. Il y a chez ces peuples une confrérie , ou plutôt une secte , qu'on nomme *Belli*. Les docteurs de cette secte , appellés *Soggonos* , ont des écoles , ou des séminaires , où ils élèvent les jeunes gens , & leur apprennent un hymne qu'on nomme *Bellidong* ou les *louanges de Belli*.

**BELLONAIRES :** prêtres de Bellone , déesse de la guerre. Ils se faisoient des incisions sur toutes les parties du corps , en l'honneur de la déesse ; recueilloient leur sang dans le creux de la main , & le donnoient à ceux qui étoient initiés à leurs mysteres. Ces prêtres jouissoient d'une considération particuliere dans la Cappadoce où le culte de Bellone étoit extrêmement en vogue. Ils étoient les premiers de l'Etat après le roi. On leur attribuoit le don de prophétie , particulièrement sur ce qui regarde les événements de la guerre. Lorsqu'ils rendoient leurs oracles , ils entroient dans une espece de fureur ; se déchiroient le corps avec des épées nues qu'ils tenoient en main ; offroient leur sang en sacrifice à la déesse , & , dans cet état , annonçoient l'avenir.

**BELLONE :** déesse de la guerre , qui , selon les poëtes , étoit la sœur du dieu Mars. Elle avoit un temple à Rome , situé dans le cirque de Flaminius , du côté de la porte Carmentale. Ce temple étoit destiné à recevoir les ambassadeurs étrangers , qu'on ne vouloit pas laisser entrer dans l'intérieur de la ville. C'étoit aussi dans le même temple que l'on recevoit les généraux d'armées , lorsqu'ils revenoient de leurs expéditions. On remarquoit dans le temple de Bellone une petite co-

Yonne, au sommet de laquelle étoit une pique. Lorsque le peuple Romain déclaroit la guerre à quelque nation étrangere, le consul, ou le fescial, jettoit un javelot par-dessus cette colombe, le plus loin qu'il lui étoit possible; & il étoit censé le jettér dans le pays ennemi. Bellone étoit particulièrement honorée dans la Cappadoce. On représentoit cette déesse armée d'une pique, d'une torche & d'un fouet teint de sang, le casque en tête, couverte de la cuirasse & les cheveux épars. Les poètes disoient que sa fonction étoit de préparer le char & les chevaux du dieu Mars, lorsqu'il alloit à la guerre.

**BELOMANCE** ou **BELOMANCIE** : espece de divination avec des flèches. Voici de quelle maniere cette divination étoit pratiquée chez les Arabes, au rapport de Pocockius : „ Lorsque ces peuples, dit cet „ auteur, étoient dans le dessein d'entreprendre un „ voyage ou de se marier, ou qu'ils avoient en tête „ quelqu'autre dessein d'importance, ils avoient coutume de consulter des flèches qu'ils renfermoient au „ nombre de trois dans un vaisseau. Ils écrivoient sur la „ premiere : Le Seigneur m'a commandé : *Jussit me Dominus meus* ; sur la seconde : Le Seigneur m'a „ empêché : *Prohibuit me Dominus meus* ; mais ils „ n'écrivoient rien sur la troisieme. S'ils venoient à tirer „ du vaisseau celle sur laquelle il y avoit écrit l'ordre „ ou le commandement, ils se mettoient aussi-tôt en „ état d'exécuter avec joie leur dessein, comme si Dieu „ même le leur avoit commandé. S'ils tiroient la flèche „ qui défendoit, ils ne vouloient plus songer à ce „ qu'ils avoient en tête ; mais s'ils tiroient la troisieme „ où il n'y avoit rien d'écrit, ils la remettoient pour „ recommencer l'augure, ou le sort, jusqu'à ce qu'ils „ en eussent tiré une qui marquât l'ordre ou la défense „ de l'entreprise. ” Les Arabes appelloient cette espece de sort *alaslām*. On lit dans Ezéchiel, à l'occasion de Nabuchodonosor, roi de Babylone : „ Le roi de Ba- „ bylone s'est arrêté à la tête des deux chemins : il a „ mêlé des flèches dans un carquois, pour en tirer un „ augure de la marche qu'il doit prendre.... Le sort

„ est tombé sur Jérusalem , & lui a fait prendre la „ droite.” S. Jérôme, expliquant ce passage d'Ezéchiel, dit : Ce roi mettra des flèches dans un carquois , & les mèlera les unes avec les autres , inscrites de différents noms , pour remarquer ensuite quelle ville il doit assiéger la première.

**BÊME.** Les Grecs appellent ainsi l'endroit que nous nommons sanctuaire. Les Manichéens donnent ce nom à l'autel. Ils appellent aussi *bème* , le jour de la mort de Manès , leur chef.

**BENDIDIES :** fêtes que les Athéniens célébroient dans le Pyrée , à l'honneur de Diane surnommée *Bendis*.

**BENDIS :** surnom que les Thraces donnoient à Diane ou à la Lune.

**BENEDICITE :** c'est le premier mot d'une prière , ou bénédiction , que les Chrétiens ont coutume de réciter avant leur repas , & qu'on appelle pour cette raison le *Benedicite*.

**BÉNÉDICTION :** cérémonie religieuse , qui consiste à consacrer ou purifier quelque chose , en prononçant certaines prières. Un détail des différentes bénédictions , usitées dans les différentes religions , nous meneroit trop loin. Nous ne parlerons que des moins communes.

1. Chez les Catholiques Romains , lorsqu'une église a été souillée , soit par l'effusion du sang humain , soit par quelque péché d'impureté commis dans son enceinte , soit parce qu'on y a enterré un infidèle , un hérétique , un excommunié , ou quelqu'un qui n'étoit pas baptisé , l'évêque du lieu , ou le prêtre commis de sa part , la purifie par une nouvelle bénédiction , qui consiste à arroser les murs d'eau bénite par dehors & par dedans. Ces aspersions sont accompagnées d'un grand nombre de prières & d'autres cérémonies , qui n'ont rien de remarquable. On fait aussi la même bénédiction pour les cimetières , lorsqu'il arrive qu'ils sont souillés.

Lorsqu'il s'agit de bénir un cimetière nouveau , on élève dès la veille , au milieu de ce cimetière , une croix de bois , de la hauteur d'un homme , qui a trois trous , l'un au haut & les deux autres sur les deux bras ,



& l'on fiche en terre devant cette croix un pieu de bois de la hauteur de deux pans, dans lequel il y a trois trous pour y mettre trois cierges. Le lendemain matin, avant qu'on commence la cérémonie, on étend un tapis dans le cimetièrè proche de la croix : on y porte du feu dans un vase ; & , lorsque tout est prêt , le célébrant arrive & se place vis-à-vis la croix : ses assistans se rangent, de côté & d'autre, proche de la croix. On allume alors trois cierges que l'on met dans le pieu destiné à cet usage , & l'on récite plusieurs prières, après lesquelles , le prêtre fait le tour du cimetièrè, en l'asperfant d'eau bénite. De retour devant la croix , il prend un des cierges qui sont dans le pieu, & le met au haut de la croix. Il met aux deux bras les deux autres cierges : il asperse ensuite par trois fois la croix : ce qui termine la cérémonie.

Il est d'usage en quelques endroits , que , le samedi saint, le curé, ou un autre prêtre, par son ordre, revêtu d'un surplis & d'une étole blanche, précédé d'un clerc en surplis, qui porte un vaisseau plein d'eau bénite, visite les maisons de sa paroisse, & les asperse d'eau bénite.

Lorsque les chenilles, les sauterelles & autres animaux ravagent les moissons, les curés, avec la permission de l'évêque, font la bénédiction des champs. Ils se transportent dans un lieu éminent de la campagne, revêtus du surplis & d'une étole violette ; & là, ils récitent quelques prières, dans lesquelles ils demandent à Dieu d'exterminer ces insectes nuisibles : ils accompagnent leurs prières de quelques aspersions d'eau bénite.

En Espagne, & dans quelques églises de France, voisines de l'Espagne, on bénit publiquement de la chair, en certains jours. Voici quelle est l'origine de cette coutume. L'hérésie des Priscilliens s'étant répandue dans l'Espagne & dans la Guienne, les saints pères ne se contenterent pas de la condamner par leurs écrits & par leurs discours ; ils voulurent encore établir l'usage de bénir de la chair, comme une créature de Dieu, bonne & utile, afin de s'opposer fortement

à ces hérétiques, qui enseignoient que Dieu n'étoit pas créateur de la chair, & que les fideles devoient la rejeter comme mauvaise, impure & l'ouvrage du diable.

2. Les Juifs modernes emploient les formules de bénédiction, non-seulement dans leurs prieres & dans leurs exercices de religion, mais encore dans les autres actions les plus indifférentes. Ils ont une priere composée de cent bénédictions, qu'ils récitent ordinairement, le matin, dans la synagogue, & qu'ils appellent *mentch béracorb*, c'est-à-dire *cent bénédictions*. Parmi ces bénédictions, il y en a une dans laquelle les Juifs remercient Dieu de les avoir fait naître du sexe masculin.

Dans certaines fêtes solennelles, ils ont coutume de réciter une formule de bénédiction, chaque fois qu'ils boivent, avant & après avoir bu. Cette cérémonie est accompagnée de quelques éloges du vin; car les Juifs ont une certaine vénération pour cette liqueur qui, selon l'écriture, réjouit le cœur de l'homme, & même celui de Dieu. Dans les repas ordinaires, ils récitent cette bénédiction, seulement la première fois qu'ils boivent.

3. Les rois de Congo, en certaines occasions, donnent à leurs sujets une bénédiction publique & solennelle. On proclame dans tout le royaume, au son des instrumens, le jour marqué pour cette pompeuse cérémonie. Une foule immense de peuple se rassemble dans une vaste plaine. Le roi s'y rend, environné de ses gardes, accompagné des principaux seigneurs du royaume. Il s'assied sur un trône dressé dans l'endroit le plus élevé de la plaine, & promene ses regards sur la multitude innombrable de peuple rassemblée autour de lui. Si, parmi ses sujets, il s'en trouve quelques-uns, dont il ait lieu de se plaindre, il commence par ordonner qu'on les chasse de l'assemblée. Ces malheureux, couverts de confusion, sont obligés de traverser la foule, & d'effuyer les insultes du peuple qui, par zèle pour son souverain, déchire leurs habits, & les outrage avec tant de violence, que plusieurs y perdent la vie. Lorsque ceux qui ont encouru la disgrâce du prince se sont retirés, le monarque fait un discours à ses sujets pour

les exhorter à lui demeurer fideles. Il se leve ensuite & les bénit , en étendant les mains sur eux , & en faisant un certain mouvement des doigts. Tous les assistans , prosternés devant lui , battent des mains , & poussent de grands cris , en signe de joie. Alors les instrumens commencent à se faire entendre ; & l'on fait plusieurs décharges d'artillerie. Les habitans de Congo ont une si haute idée des avantages attachés à la bénédiction de leurs princes , qu'ils regardent en horreur ceux qui en sont privés , & se croient eux-mêmes excommuniés , si par leur négligence ils manquoient à la recevoir.

*Bénédiction de la Rose d'or.* C'est une cérémonie instituée , en 1366 , par le pape Urbain V , & que ses successeurs n'ont eu garde d'abolir. Ce pontife , voulant donner une marque particulière de son estime à Jeanne , reine de Sicile , bénit solennellement , le quatrième dimanche de Carême , une rose d'or qu'il envoya à cette princesse. Il fit , en même temps , un décret par lequel il ordonna que , tous les ans , on en consacrerait une semblable. La bénédiction de cette rose se fait , dans la chambre des paremens , avec de l'encens , de l'eau bénite , du baume & du musc. Le pape sort ensuite , pour se rendre à sa chapelle ; & , tenant de sa main gauche la rose d'or qu'un cardinal-diacre lui a présentée , il donne , de la main droite , aux fideles les bénédictions accoutumées. Arrivé à la chapelle , il rend la rose au cardinal-diacre , & celui-ci à un clerc , qui la pose sur l'autel. Un cardinal-prêtre chante la Messe à laquelle assiste le sacré collège en soutanes de couleur de roses séchées. Après le saint Sacrifice , la Sainteté fait présent de la rose d'or à celle des princesses , ou des églises du monde chrétien , qu'elle affectionne particulièrement , & cela , dans les mains d'un cardinal , ou autre officier de la cour papale , chargé de porter cette marque d'honneur à sa destination.

*Bénédiction des Rameaux.* Elle se fait , chez les Catholiques , le dernier dimanche du Carême. Cette bénédiction n'a rien de plus particulier que les bénédictions ordinaires. Ces rameaux , bénits par l'Eglise ,

passent dans l'esprit de certaines personnes, pour des préservatifs contre bien des maux, & sur-tout contre la foudre : il y en a même qui en attachent dans tous les endroits de leurs maisons, jusques dans leurs greniers & dans leurs caves.

*Bénédition de la premiere pierre d'une église.* La premiere pierre que l'on pose pour l'édifice d'une église, doit être solide, angulaire, & d'un pan & demi en quarré, pour le moins. Il faut qu'elle soit bénite par l'évêque du lieu, ou par un prêtre commis pour cela de sa part. Voici les cérémonies de cette bénédiction. La veille, le prêtre qui doit faire la bénédiction, plante en terre une croix de bois, d'une grandeur considérable, au lieu où doit être le grand autel. Le jour suivant, il se rend en procession devant cette croix ; & s'étant assis, il fait une petite exhortation aux assistants, dans laquelle il leur explique l'intention de l'église, dans cette cérémonie, & les excite à demander à Dieu qu'il établisse en eux, par sa grace, un fondement solide de l'édifice de la vertu. Ce discours étant fini, il fait quelques aspersions d'eau bénite sur le lieu où est la croix, ensuite sur la pierre. Ces aspersions sont accompagnées de prieres relatives à la cérémonie. Un clerc présente ensuite au prêtre un couteau, avec lequel il trace une croix de chaque côté de la pierre, en sorte qu'il fait six croix ; après quoi, l'on récite plusieurs prieres. Lorsqu'elles sont finies, le célébrant, accompagné de ses assistants, se rend au lieu où se doit mettre la premiere pierre. Il la pose lui-même dans le fondement de l'église, en disant ces paroles : „ Dans la foi de Jesus-  
 „ Christ, nous plaçons cette premiere pierre dans ce  
 „ fondement, afin que la véritable foi, la crainte de  
 „ Dieu & la charité fraternelle regnent ici, & que ce  
 „ lieu soit destiné à invoquer & à louer le nom de Dieu.”  
 Le Maçon assure ensuite la pierre avec du mortier, & le célébrant jette encore de l'eau bénite dessus ; après quoi il fait le tour du lieu désigné pour l'église, & l'asperse aussi avec de l'eau bénite.

12 *Bénédition des saintes Huiles.* Voyez HUILE :  
 (saintes.)

13. *Bénédition de la Pierre des Autels.* Voyez  
**AUTELS.**

**BÉNÉDICTIONNAIRE**, livre qui contient les bénédictions qui sont en usage dans l'Eglise Catholique.

**BÉNÉDICTINES** : religieuses qui suivent la règle de S. Benoît, & dont sainte Scholastique, sa sœur, est regardée comme la fondatrice. Ce fut dans le monastere de Plombariolle, à quatre milles du mont Cassin, que cette sainte fille rassembla d'abord plusieurs personnes de son sexe, auxquelles elle proposa pour modele de conduite la règle composée par S. Benoît, son frere. Cet ordre n'a pas été moins fécond que celui des Bénédictins; & le monde Chrétien est plein de monasteres habités par des Bénédictines. L'on compte en France plus de cent seize abbayes & prieurés de cet ordre, à nomination royale, outre un grand nombre d'autres couvents moins considérables. Parmi les Bénédictines, il y en a qui observent, dans toute sa rigueur, la règle de S. Benoît; qui ne mangent jamais de viande, n'usent point de linge, & couchent sur la dure. Les autres, plus mitigées, mangent gras, trois jours de la semaine; couchent sur des matelats, & portent du linge.

*Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du saint Sacrement.* Ces religieuses, outre la règle de S. Benoît, qu'elles observent strictement, contractent encore une obligation nouvelle. Il faut que, jour & nuit, il y en ait une d'entr'elles, qui soit à genoux au milieu du chœur, la corde au col, au pied d'un poteau, où il y a un cierge allumé, & que là, elle fasse amende honorable à Dieu, pour tous les outrages qu'il reçoit des impies & des libertins, dans le Sacrement de l'Eucharistie. Le saint Sacrement est aussi exposé, tous les jeudis, dans leur église. On attribue ce pieux établissement à Catherine de Bar, plus connue sous le nom de la *mere Mathilde*.

**BÉNÉDICTINS** : religieux qui reconnoissent S. Benoît pour leur fondateur. L'ordre des Bénédictins est le plus ancien qu'il y ait dans l'Eglise. On compte plus de treize cent ans depuis son établisse-

ment. Il n'est pas étonnant que , dans un si prodigieux espace de temps , cet ordre ait eu besoin de quelques réformes qui renouvellassent le zèle & la ferveur de l'ancienne discipline. Vers l'an 940, S. Odon, abbé de Cluny, forma la congrégation à laquelle il a donné son nom. En 1408, s'éleverent en Italie les congrégations de sainte Justine & du mont Cassin. Celle de S. Maur s'est établie en France, en 1621. Elle est particulièrement recommandable par les hommes laborieux & sçavants qu'elle a produits, & qu'elle produit encore tous les jours, par les ouvrages aussi pénibles qu'utiles, dont elle enrichit l'Eglise & la littérature. Il n'y a point d'ordre qui puisse compter un si grand nombre de saints , de prélats, de papes, que celui des Bénédictins. Si les richesses pouvoient être une distinction pour des moines , les Bénédictins l'emporteroient encore, à cet égard , sur tous les autres.

**BÉNÉFICE** : ( en latin *beneficium* , bienfait , grace , profit , avantage , ) signifie chez les Chrétiens, des places , des charges , des titres, des dignités ecclésiastiques , mais plus particulièrement les revenus , les droits , les fonds de terre attachés à ces charges & dignités. On voit par cette définition , que „ les bénéfices étant annexés à l'état ecclésiastique , ils ne peuvent appartenir qu'à ceux qui sont dans cet état , par les ordres , ou par la tonsure qui en est comme l'entrée. ” C'est ainsi que s'exprime le Rituel d'Alet. Il continue :  
 „ Ce n'a été qu'avec le relâchement de l'Eglise ,  
 „ dans les derniers temps , qu'on a commencé à parler  
 „ de bénéfices. On n'en connoissoit auparavant ni le  
 „ nom ni la chose. Tout le bien de l'église étoit commun ; & l'évêque en dispoisoit , comme un pere de  
 „ famille , pour entretenir les ecclésiastiques , les églises & les pauvres... On a commencé à approprier le  
 „ mot de *bénéfice* aux terres que les princes donnoient  
 „ à ceux qui les avoient bien servis dans la guerre ;  
 „ ce qui n'a été en usage dans cette signification particulière que sous les regnes des Goths , & des Lombards en Italie , sous lesquels ont été introduits les  
 „ fiefs qui étoient appelés particulièrement *bénéfices* ,

„ & ceux qui les tenoient , *beneficiarii* , ou *vassaux* ;  
 „ car, quoique les Romains donnassent aussi des terres  
 „ à leurs capitaines & à leurs soldats , ces terres néan-  
 „ moins ne s'appelloient point *bénéfices* , d'un mot qui  
 „ leur fût affecté ; mais le mot de *bénéfice* étoit gé-  
 „ néral , & signifioit toutes sortes de gratifications , selon  
 „ l'usage ancien de la langue latine. A l'imitation de la  
 „ nouvelle maniere dont on a pris ce mot , à l'égard  
 „ des fiefs , on a commencé à s'en servir dans l'Eglise ,  
 „ lorsqu'on a commencé de partager les fonds & les ter-  
 „ res de l'Eglise , & les laisser à la disposition des parti-  
 „ culiers , en les ôtant de celle de l'évêque.... Ainsi le bé-  
 „ néfice est un droit de jouir d'une partie du bien de  
 „ l'Eglise , spécialement assignée & déterminée ; en sorte  
 „ que les autres ecclésiastiques n'aient aucun droit d'en  
 „ jouir , & que celui qui en jouit , n'ait aussi aucun  
 „ droit sur les autres parties du bien de l'Eglise.....  
 „ On a voulu que ce ne fût pas seulement un droit  
 „ de jouir du revenu de l'Eglise , mais un droit fixe  
 „ & permanent , en sorte qu'il passe à un autre , après  
 „ la mort de celui qui l'a possédé ; ce qui n'étoit pas  
 „ autrefois. ”

Il y a plusieurs especes de bénéfices dans l'Eglise. Les  
 uns sont sacerdotaux , ou à charge d'ames , comme les  
 évêchés , les cures , les vicariats , &c. & demandent  
 une résidence personnelle. Les autres sont simples , &  
 n'obligent pas à résidence. On en distingue encore de  
 plusieurs sortes qui rentrent toutes dans ces deux gé-  
 nérales.

Pour rendre cet article utile aux ecclésiastiques ,  
 nous le terminerons par deux passages, l'un de S. Tho-  
 mas, l'autre de S. Bernard, cités dans le même Ri-  
 tuel, touchant la pluralité des bénéfices, même avec  
 dispense, & sur l'emploi qu'on en doit faire.

„ Il y a , dit le premier de ces peres sur la pre-  
 „ miere question, des actions humaines de diverses  
 „ sortes. Les unes ont une difformité & une malice  
 „ inséparables, comme la fornication, l'adultere, &  
 „ autres semblables. La pluralité des prébendes n'est  
 „ pas de ce nombre : autrement cela ne pourroit

„ jamais recevoir dispense ; ce que nul ne dit. Il y en  
 „ a d'autres indifférentes au bien & au mal , comme  
 „ lever une paille. Il y en a qui voudroient mettre de  
 „ ce nombre d'avoir plusieurs prébendes, ce qui est  
 „ faux & ne se peut soutenir , n'étant qu'une imagina-  
 „ tion sans fondement ; car il y a plusieurs désordres  
 „ enfermés dans cette pluralité , comme 1<sup>o</sup> , qu'une  
 „ même personne ne peut pas servir en deux églises ;  
 „ 2<sup>o</sup> que le culte de Dieu en est diminué ; 3<sup>o</sup> que  
 „ l'on fraude l'intention des fondateurs ; 4<sup>o</sup> .... qu'il  
 „ y a une inégalité vicieuse dans la distribution des  
 „ biens d'Eglise , & beaucoup d'autres , qu'on peut  
 „ aisément trouver ; & ainsi cette pluralité ne peut être  
 „ mise entre les choses indifférentes , & beaucoup moins  
 „ entre celles qui sont bonnes d'elles-mêmes , comme  
 „ de donner l'aumône. Mais il y a une troisième sorte  
 „ d'actions , qui , étant considérées absolument , enfer-  
 „ ment quelque difformité & quelque dérèglement ,  
 „ qui n'est pas néanmoins tel qu'elles ne puissent de-  
 „ venir bonnes , lorsqu'il survient quelques circonstances  
 „ particulières , qui en ôtent la difformité ; & c'est  
 „ ainsi que ce n'est pas un péché que de faire mourir  
 „ un homme , lorsque c'est un criminel que l'on fait  
 „ mourir pour rendre justice. On doit mettre au nom-  
 „ bre de ces sortes d'actions d'avoir plusieurs prébendes ;  
 „ car quoique cela enferme en soi divers dérèglements ,  
 „ il peut néanmoins survenir des circonstances , qui  
 „ rendront cette action tellement honnête que ces dé-  
 „ réglements n'y paroîtront plus , comme si une per-  
 „ sonne étoit nécessaire à plusieurs églises , & qu'elle  
 „ pût servir davantage à une église , étant absente ,  
 „ qu'un autre présent , & autres choses semblables ; &  
 „ alors , ces conditions survenant avec une bonne in-  
 „ tention , ce ne seroit pas un péché d'avoir plusieurs  
 „ prébendes , même sans dispense , parce que la dispense  
 „ ne regarde pas le droit naturel , mais le droit positif.  
 „ Que si l'intention d'un homme , qui a plusieurs bé-  
 „ néfices , est d'être plus riche , & de faire plus grande  
 „ chère , ou de parvenir plus facilement à l'épiscopat ,  
 „ étant chanoine en plusieurs églises , ( ce qui arrivoit

„ au temps de S. Thomas , parce qu'on éliſoit les évé-  
 „ ques , ) les déréglements , qui ſe trouvent dans la  
 „ pluralité , ne ſeroient pas ôtés par-là , mais plutôt  
 „ augmentés , parce que ce ſeroit même une choſe il-  
 „ licite d'avoir un ſeul bénéfice , avec cette intention ,  
 „ quoiqu'en ſoi il n'y ait nul déréglement à n'avoir  
 „ qu'un bénéfice. ” Voyons à préſent l'autre citation ,  
 touchant l'emploi que les bénéficiers doivent faire de  
 leurs revenus.

S. Bernard écrivant à un archidiacre de Langres ,  
 nommé *Foulques* , lui parle ainſi : „ Vous vous levez  
 „ la nuit , pour aſſiſter à Matines ; vous ne manquez  
 „ point aux Meſſes , ni à toutes les heures de l'office ,  
 „ & en cela vous faites votre devoir , & vous n'avez  
 „ pas une prébende , ſans y rendre du ſervice ; auſſi  
 „ il eſt juſte & raifonnable que celui qui fert l'autel ,  
 „ vive de l'autel. Mais les revenus de votre bénéfice  
 „ ne doivent pas ſervir à entretenir le luxe & la vanité.  
 „ Il faut que vous ſçachiez que tout ce que vous en  
 „ retenez , en ayant pris ſeulement ce qui eſt néceſſaire  
 „ pour votre vêtement , & pour votre nourriture , ne  
 „ vous appartient pas. Que ſi vous le faites , vous  
 „ ne commettez pas ſeulement un larcin , mais un  
 „ ſacrilège. ”

On peut conclure de ces paſſages , & le concile de  
 Trente l'a formellement décidé , qu'aucun eccléſiaſti-  
 que , fût-il cardinal , ne ſçauroit poſſéder à la fois deux  
 bénéfices à charge d'ames , qui demandent une réſidence  
 perſonnelle. Il eſt vrai qu'il peut avoir pluſieurs béné-  
 fices ſimples ; mais c'eſt ſeulement quand un ſeul ne ſuffit  
 pas pour ſon entretien honnête.

**BÉNÉFICIER** : c'eſt le poſſeſſeur d'un bénéfice.

**BÉNITIÈRE** : Vaifſeau où l'on met de l'eau bénite.  
 Il y en a toujours un ou deux à l'entrée des Eglifſes  
 des Catholiques. Les particuliers ont auſſi coûtume de  
 placer un bénitier au chevet de leur lit. Dans les céré-  
 monies de l'Egliſe , on ſe fert d'un bénitier portatif ,  
 qui eſt d'argent , d'étain ou de léton.

**BÉRÉCYNTHÉ** ou **BERCYNTHIE** : ſurnom  
 donné à Cybèle , parce qu'elle étoit particulièrément

honorée sur le mont Bérécynthe, en Phrygie, où elle avoit un temple magnifique.

BÉRENGER, né à Tours, vers la fin du dixième siècle, fit ses études à Chartres, & fut depuis écolâtre & trésorier de St. Martin de Tours, & archidiacre d'Angers. Attaché par état à l'étude de la théologie, il eut occasion d'examiner les écrits de Paschase, abbé de Corbie, qui avoit excité une dispute assez vive, dans le neuvième siècle, parce qu'il avoit dit formellement que le corps de Jesus-Christ, que nous recevons dans l'Eucharistie, étoit le même corps qui étoit né de la Vierge. Quoique cette proposition fût conforme à la doctrine de l'Eglise, les expressions en parurent nouvelles & choquantes; & quoique tout le monde convint sur le dogme, on disputa long-temps si l'on devoit se servir, pour l'exprimer, de termes si formels. Bérenger, voulant donc examiner à fond cette question, se trouva, par ses recherches, engagé dans une erreur à laquelle il n'eût pas songé, s'il eût été moins appliqué à l'étude; tant il est vrai qu'il est délicat & dangereux de vouloir approfondir certains points de la théologie! Il considéra que les paroles de la Consécration ne changeoient rien aux propriétés & aux qualités du pain & du vin. La conséquence qu'il en tira, fut que le Corps & le Sang de Jesus-Christ n'étoient pas effectivement substitués au pain & au vin, mais s'y unissoient seulement, & subsistoient avec le pain & le vin, sans détruire leur essence physique. Ce système, favorable & aux sens & à l'imagination, attira plusieurs sectateurs à Bérenger; mais on se hâta de s'opposer aux progrès du mal. Bérenger fut condamné successivement dans plusieurs conciles, & rétracta même souvent ses erreurs solennellement; ce qui n'empêcha pas qu'il ne continuât toujours à les enseigner. On croit cependant que, sur la fin de sa vie, il y renonça sincèrement, & qu'il mourut dans le sein de l'Eglise Catholique. On célèbre, chaque année, un service pour lui, dans l'église de S. Martin de Tours. Le jour de Pâque, on arrose sa tombe d'eau bénite, & l'on chante le *De profundis*, après lequel l'officiant dit à haute voix : „ Priez Dieu

„ pour l'ame de Bérenger. ” Le systéme de Bérenger a été adopté par Luther qui l'a enseigné sous le nom d'IMPANATION. *Voyez cet article.*

**BÉRENGARIENS** : disciples de Bérenger. Ils allerent plus loin que leur maître. Peu contents de nier la transubstantiation, ils attaquèrent la Présence réelle, & soutinrent que le pain & le vin n'étoient que la figure du Corps & du Sang de Jesus-Christ. Ils enseignoient aussi qu'on pouvoit user indistinctement de toutes sortes de femmes, sans qu'il fût nécessaire de se marier.

**BERGIME** : divinité du paganisme, particulièrement honorée en Italie par les habitants de la ville de Bresse, où elle avoit un temple & une prêtresse. Cette divinité est représentée, sur un ancien monument qui subsiste encore, vêtue à la Romaine.

**BERILISTIQUE** : art magique, qui consiste à tirer des augures des apparences extraordinaires qui se font dans les miroirs appelés *Bérilli*.

**BERNARD DE THURINGE** : hermite visionnaire, qui vivoit vers le milieu du dixième siècle. Ayant lu dans l'Apocalypse, „ qu'après mille ans, l'ancien serpent seroit délié, & que les ames des justes entreroient dans la vie, ” il jugea que ce serpent n'étoit autre que l'Antechrist, &, par conséquent, que la fin du monde n'étoit pas éloignée, puisque l'année 960 étoit déjà révolue. Il publia cette imagination comme une vérité certaine; &, de peur que le passage de l'Apocalypse ne fût pas assez convaincant, il en donna une autre preuve qu'il regardoit comme sans réplique. Cette preuve étoit que l'Annonciation de la sainte Vierge se rencontroit, cette année, avec le Vendredi saint; ce qui étoit un signe assuré que le monde étoit près de finir. Enfin, ne se fiant pas encore assez à cet argument, il déclara que Dieu lui avoit expressément révélé que la fin du monde approchoit. Des preuves si fortes persuaderent les plus incrédules. La consternation se répandit dans tous les esprits, & les prédicateurs contribuerent à l'augmenter, en annonçant d'un ton pathétique cette terrible catastrophe. Une éclipse de

foleil , qui arriva dans le même temps , fit encore plus d'effet que tous leurs discours. Après un tel signe , chacun n'attendoit plus que le moment auquel toute la machine alloit se dissoudre. Plusieurs théologiens , à la priere de la reine Gerberge , femme de Louis d'Outremer , composèrent un grand nombre d'ouvrages pour rassurer le peuple. Malgré leurs assurances , on continua de trembler jusqu'au commencement de l'onzieme siècle. Alors , quand on vit que le monde alloit son train , on se moqua du moine Bernard ; mais il avoit encore plus de raison de se moquer de tous les fots qu'il avoit épouvantés.

**BERNARDINS** : religieux d'une réforme de l'ordre de S. Benoît , faite par Robert , abbé de Molefme , & depuis par S. Bernard , abbé de Clairvaux. Leurs richesses , qui sont très-considérables en France , sont le fruit de la pieuse furcur des Croisades.

**BERRÉTINS** : nom de religieux que l'on nommoit ainsi , parce qu'ils portoient un bonnet que les Italiens appellent *barretino*.

**BÉRYLLE** , évêque de Bostres en Arabie , vivoit dans le troisieme siècle. Il enseigna que Jesus-Christ n'avoit point existé avant l'incarnation , & qu'il n'avoit commencé à être Dieu , qu'en naissant de la Vierge. Le célèbre Origène se rendit à Bostres , pour essayer de ramener Bérylle à la vérité. Après s'être bien instruit de ces principes , il lui en fit voir si clairement la fausseté , que Bérylle ne put résister à l'éloquence d'Origène , toujours accompagnée de douceur & de graces , & abjura sincèrement ses erreurs. S. Jérôme assure que , de son temps , on conservoit encore le Dialogue d'Origène avec Bérylle.

**BÉRYLLIENS** : sectateurs des opinions de Bérylle.

**BÉSA** : faux dieu qui étoit adoré dans la ville d'Abyde , dans la Thébaïde. Il y avoit un temple où il rendoit des oracles.

**BÊTES**. Le P. Tachard dit que les Siamois pensent que leur dieu , pendant qu'il vivoit sur la terre , avoit , „ en vertu de ses mérites , ” accordé l'usage de la pa-

role aux bêtes. Ces peuples pensent que les bêtes ont , comme les hommes , la liberté de faire le bien & le mal , & qu'elles seront punies ou récompensées , selon leurs œuvres.

**BETHLÉEM** , ( *Notre-Dame de* ) ordre militaire. Le pape Pie II , pour défendre l'isle de Lemnos , contre les entreprises des Turcs , institua cet ordre , en 1459. Les statuts portoient que les chevaliers résideroient dans l'isle , & s'opposeroient continuellement aux courses des Turcs dans l'Archipel & dans le détroit de Gallipoli ; mais , malgré leur valeur , l'isle de Lemnos fut prise par les Turcs ; & l'ordre des chevaliers de Notre-Dame de Bethléem , dont on n'avoit plus besoin , fut supprimé. Ils seroient inconnus aujourd'hui , si M. de Leibnitz ne nous eût conservé la bulle de son institution.

**BETHLÉEMITES** : moines qui s'établirent à Cambridge en Angleterre , vers le treizieme siècle. Ils étoient vêtus comme les Dominicains , & portoient sur leur poitrine une étoile rouge , en l'honneur de celle qui annonça la naissance de Jesus-Christ aux Mages de l'Egypte.

On donne aussi ce nom à des religieux hospitaliers , établis dans les Indes occidentales. Cette congrégation fut instituée , en 1660 , à Guatimala dans la nouvelle Espagne , par Pierre de Béthencourt. Elle s'est depuis étendue dans le Pérou & dans le Mexique. Elle fut approuvée , en 1687 , par le pape Innocent XI , qui leur permit de faire des vœux , & leur donna la règle de S. Augustin. Clément XI la confirma en 1707. Ces religieux s'emploient particulièrement au service des malades , & à l'instruction publique. Il y a aussi dans leur congrégation des maisons de filles dont les fonctions sont les mêmes.

**BETHS.** Les Indiens ont donné ce nom aux quatre livres qui contiennent les mystères de leur religion , & qu'ils regardent comme sacrés.

**BEYWE** : c'est sous ce nom que les Lapons rendent les honneurs divins au soleil. On ignore les particularités de ce culte.

**BHAVANI** : divinité que les Indiens adorent , comme étant la matière & le principe des choses.

**BIBÉSIE** , l'une des divinités des festins chez les anciens payens. Elle présidoit aux mesures & aux vases dans lesquels on mettoit le vin & les liqueurs.

**BIBI-MARIAM** : „ Dame Marie , très-chaste , „ qui a eu Jésus pour Fils. ” C'est ainsi que les dames du Mogol appellent la sainte Vierge pour laquelle elles ont de la dévotion.

**BIBLE** , ( *la* ) *c'est-à-dire* LE LIVRE PAR EXCELLENCE. On donne ce nom à la collection des Livres sacrés , écrits par l'inspiration du Saint Esprit. La bible est la règle de la foi & de la conduite des Chrétiens. Quand même on ne la considéreroit que comme un livre profane , elle mériteroit d'être regardée comme le plus respectable & le plus excellent des livres. C'est le sentiment de quelques grands hommes qui en jugeoient philosophiquement , & selon les lumières naturelles. Dans la primitive Eglise , c'étoit le seul livre dont on permit la lecture aux Chrétiens. On craignoit que les ouvrages des payens n'ébranlassent la foi des foibles. D'ailleurs la Bible leur tenoit lieu de tout. „ Que vous manque-t-il dans la loi de Dieu , disoit un ancien auteur ? Si vous voulez de l'histoire , vous avez les livres des Rois ; si vous voulez de la philosophie & de la poésie , vous avez Job , les Prophètes , où vous trouverez plus d'esprit que dans tous les poètes & les philosophes , parce que ce sont les paroles de Dieu qui est le seul sage. Si vous aimez les cantiques , vous avez les psaumes : si vous cherchez les antiquités , vous avez la Genèse. ” Voyez à l'article TESTAMENT ( *ancien & nouveau* ) le détail des livres qui composent la Bible. Il y a des versions de la Bible dans presque toutes les langues. La plus connue & la plus authentique est la version grèque des Septante. Voyez SEPTANTE.

2. **BIBLE POLYGLOTTE**, *c'est-à-dire* EN PLUSIEURS LANGUES. Le cardinal Ximénès , archevêque de Tolède , rassembla , pour travailler à cette fameuse bible , plusieurs hommes sçavants dans les langues hébraïque , arabe , grèque , &c. qui , pendant plus de douze ans ,

employèrent tous leurs soins pour seconder le zèle du cardinal, & donner une Bible qui fût utile à l'Eglise & à la Religion. Cette Bible fut nommée *polyglotte*, parce qu'on y trouve réunis le texte hébreu, la version grèque des Septante, la version latine de S. Jérôme, appelée *Vulgate*, & les paraphrases chaldaïques d'Onkelos, sur les cinq Livres de Moïse. Les traductions grèque & latine sont corrigées dans cette Bible sur le texte hébreu; mais les sçavants se plaignent de ce qu'on les a altérées, en plusieurs endroits, pour les rendre plus conformes à l'original. Ce défaut n'empêche pas que la Bible polyglotte de Ximenès ne soit un ouvrage infiniment estimable & utile.

**BIBLISTES** : hérétiques, qui ne reçoivent pour règle de leur foi que la Bible, & ne reconnoissent ni tradition, ni juges des controverses, ni interprète infailible de l'Écriture.

**BICARS** : pénitents Indiens qui alloient tout nus; laissoient croître leurs cheveux, leur barbe & leurs ongles, & recevoient les charités des dévots dans une écuelle de terre, qu'ils portotent pendue au col. Ces Bicans étoient répandus dans les Indes, vers le neuvième siècle.

**BIDENTALE** : prêtre des anciens Romains, qui, lorsque la foudre étoit tombée dans quelqu'endroit, faisoit les expiations prescrites, dont la principale consistoit à immoler une brebis de deux ans, qui, en latin, s'appelle *bidens*. On donnoit aussi le nom de *Bidentale* au lieu où le tonnerre étoit tombé, qui dès lors devenoit sacré, & qu'on entouroit d'une palissade, afin que personne n'y marchât.

**BIENHEUREUX** : (*les*) on appelle ainsi, dans l'Eglise Catholique, les saints qui jouissent de la béatitude céleste. Le titre de *bienheureux* se donne aussi particulièrement aux fideles qui, étant morts en odeur de sainteté, ont été béatifiés par le souverain pontife.

**BIGAMIE** : mariage contracté successivement avec deux femmes. Un homme, qui est dans ce cas, ne peut être promu aux ordres majeurs, sans une dispense du souverain pontife. Le mariage avec une veuve, ou

une femme débauchée , emporte la même irrégularité.

**BIKUNIS** : religieuses mendiante du Japon , qui ont la tête rasée , & qui , revêtues d'un habit particulier , menent une vie vagabonde , en demandant l'aumône aux passants. Les désordres , & les abus sans nombre , auxquels un pareil genre de vie est sujet , sur-tout par rapport au sexe , n'empêchent pas que cet ordre ne soit approuvé & autorisé au Japon. Il faut une permission pour s'y enroller ; & les pauvres briguent cette permission pour leurs filles , lorsqu'elles sont jolies , & en état d'émouvoir la charité des hommes. Les Jammabos , ou hermites du Japon , ont coutume de choisir leurs femmes dans cet illustre corps ; & si le principal mérite d'une femme consiste dans la beauté , on peut dire que ces Jammabos ne sont pas les plus mal partagés ; car on remarque que toutes ces Bikunis sont ordinairement très-belles. La plupart ont déjà fait profession de libertinage , avant d'embrasser ce genre de vie ; & , après s'être enrrollées dans cette confrérie , elles continuent avec plus de hardiesse , & moins de honte , le même métier : on en trouve sur les grands chemins , qui mettent en œuvre tout ce que la nature leur a donné de charmes , pour tirer quelque chose de la bourse des charitables voyageurs. Elles exercent impunément sur tous les passants une douce violence ; & les Japonois , d'ailleurs si superstitieux , ne résistent guère aux demandes importunes de ces belles mendiante , en faveur desquelles la nature & la religion semblent leur parler.

**BIOSJU** : espece de tablettes que les Japonois conservent en mémoire de leurs parents défunts. Ces tablettes sont ordinairement suspendues à la porte des maisons.

**BIRMAH** : c'est le nom que les Indiens donnent au premier des anges créés par l'Être suprême. Le mot de *birmah* signifie à la lettre *le second en puissance*. Dans le *Sbastab* , livre qui contient la doctrine de Bramah , Birmah est quelquefois appelé *Birmahab* , c'est-à-dire *le second très-puissant*. Dans le sens figuré , *Birmah* signi-

*Se création, créé, & quelquefois créateur, & représente ce que les Bramines appellent le premier & le grand Attribut de Dieu, le Pouvoir qu'il a de créer toutes choses. La fonction de Birmah est d'exécuter les actes de puissance, de gouvernement & de gloire. Voyez ANGES.*

On lit dans le *Sbastab* de Bramah que Dieu se reposa sur Birmah du soin de créer le monde. Birmah, ayant reçu l'ordre de l'Eternel, forma une feuille de bétel, se mit dessus & flotta sur la surface du Ihoale. Les enfants de Modou & de Kytou, géants qui s'opposoient à la création, s'enfuirent & disparurent. Après que l'agitation du Ihoale eut cessé par le pouvoir de l'esprit de Birmah, Bistnoo, un de ses coadjuteurs, se transforma en un sanglier monstrueux ; & , étant descendu dans les abysses de Ihoale, il en tira Murto, ou la terre avec ses défenses. Murto produisit une grosse tortue & un serpent monstrueux. Bistnoo mit le serpent debout sur le dos de la tortue, & plaça Murto sur la tête du serpent. Ainsi toutes choses furent créées & formées par Birmah, conformément aux pouvoirs de l'esprit dont l'Eternel l'avoit doué.

L'étrange confusion qui regne dans la théologie Indienne, qui est un vrai chaos qu'on ne peut débrouiller, est cause que la plupart de ceux qui en ont parlé, ont confondu Birmah le créateur avec Bramah le législateur, & , de ces deux êtres n'en ont fait qu'un qu'ils nomment *Bramah*, & dont ils racontent plusieurs fables. Voyez BRAMAH.

**BISACRAMENTAUX** : hérétiques, qui ne reconnoissent que deux sacrements, le Baptême & l'Eucharistie.

**BISTNOO** : le second des anges créés par l'Être suprême, selon la doctrine de Bramah. Le mot *Bistnoo* signifie littéralement celui qui aime, qui conserve, qui console. Cet ange représente, dans un sens figuré, la bonté de Dieu, & le pouvoir qu'il a de créer & de conserver. La fonction de Bistnoo est d'exécuter les actes de tendresse & de bienveillance que Dieu ordonne. Voyez ANGES. CRÉATION.

**BISTNOW** : secte de Baniens qui reconnoissent un seul Dieu, auquel ils donnent le nom de *Ram-Ram*, c'est-à-dire en hébreu, *très-haut*, & qu'ils supposent marié. Ceux de cette secte ne se nourrissent que d'herbes, de légumes, de beurre & de lait. Leurs femmes ne se brûlent point, comme les autres Indiennes, sur le bûcher de leurs maris.

**BITHIES**, c'est le nom que les anciens auteurs donnent à des forcieres célèbres parmi les Scythes.

**BITHYNIARQUE** : on appelle ainsi le grand-prêtre de la Bithynie.

**BLANCS-MANTEAUX**. Des religieux Servites, qui portoient en effet des manteaux blancs, furent appelés les premiers de ce nom. Leur maison a passé avec leur nom aux Bénédictins de la congrégation de S. Maur, qui, quoiqu'habillés de noir, sont toujours appelés *Blancs-Manteaux*.

**BLASPHEMATEUR** : celui qui prononce des paroles impies & outrageuses contre Dieu. *Voyez* **BLASPHEME**.

**BLASPHEME** : parole ou discours dans lequel on attribue à Dieu ce qui ne lui convient pas, ou dans lequel on nie quelqu'un de ses attributs. Ainsi un impie, qui diroit que Dieu est cruel, ou qu'il n'est pas juste, se rendroit coupable d'un blasphème. Outrager par des propos injurieux, ou par des plaisanteries, l'honneur de la sainte Vierge ou des Saints, c'est aussi un blasphème qui, dans le droit canon, n'est pas distingué de celui qui attaque Dieu, parce que c'est l'insulter lui-même que d'insulter ses amis. Il y a une sorte de blasphème, non de bouche, mais de conduite & de mœurs, qui consiste dans une mauvaise disposition du cœur, qui fait que toutes les actions & toutes les pensées d'une personne sont autant d'outrages, &, en quelque sorte des blasphèmes contre Dieu. Le blasphème étoit puni très-sévèrement dans la primitive Eglise. Ceux qui s'étoient rendu coupables de ce crime, étoient déclarés incapables d'être jamais admis aux ordres; &, pour en obtenir l'absolution, ils étoient obligés de subir une pénitence de sept ans.

**BLASTUS** : Juif qui fit schisme à Rome, & dont les erreurs furent combatues par S. Irénée. Ce Juif enseignoit particulièrement qu'il étoit nécessaire de pratiquer la Pâque, le 14 de la lune de Mars.

**BOCCA DELLA VERITA**, *c'est-à-dire* **BOUCHE DE LA VÉRITÉ**. C'est le nom que l'on donne à une tête antique de pierre, que l'on conserve à Rome, près de l'église de sainte Marie en Cosmédine, & qui a la bouche ouverte. Autrefois, quand une femme étoit soupçonnée d'infidélité, elle étoit conduite devant cette tête, & on l'obligeoit de mettre la main dans l'ouverture de sa bouche : si la bouche ne se fermoit pas, on la regardoit comme innocente.

**BOD** : divinité que les femmes Indiennes avoient coutume d'invoquer pour obtenir la fécondité. Cette prétendue déesse vendoit ses faveurs plutôt qu'elle ne les accordoit. En effet, lorsqu'une femme, devenue enceinte par le secours de Bod, mettoit au monde une fille, cette fille étoit élevée dans le temple de la déesse, jusqu'à ce qu'elle eût atteint l'âge nubile. Alors elle étoit obligée de se prostituer à la porte du temple, & de mettre ses appas à l'enchère. L'argent, qu'elle retiroit de ce commerce, ne lui appartenoit pas : il lui étoit expressément ordonné de le remettre entre les mains du prêtre de la déesse Bod.

**BOËDROMIES** : fêtes que les Athéniens célébroient en mémoire d'une victoire qu'ils avoient remportée.

**BOGARMITES** : hérétiques, qui renouvelèrent les erreurs des Anthropomorphites.

**BOGOMILES** ou **BOUGOMILES** : hérétiques de Bulgarie, ainsi nommés de deux mots esclavons, *bog*, qui signifie *Dieu*, & *milotii*, qui veut dire *ayez pitié de nous*. Ils parurent à Constantinople, sous l'empire d'Alexis Comnène, dans le douzième siècle, & renouvelèrent les erreurs des Pauliciens & des Messaliens. Ils attaquoient le mystère de la Trinité, & disoient que Dieu avoit eu, avant Jésus-Christ, un autre fils nommé *Sathanaël*, qui, s'étant révolté contre son père, avoit été chassé du ciel, avec les anges compa-

gnons de sa révolte, & s'étoit établi sur la terre; que c'étoit lui qui avoit trompé Moyse, en lui donnant la loi; que Jesus-Christ, envoyé pour détruire sa puissance, l'avoit renfermé dans l'enfer, & avoit retranché la dernière syllabe de son nom; en sorte qu'il ne se nommoit plus que *Satanas*. Ils rejetoient la résurrection, les livres de Moyse, & l'Eucharistie. Ils regardoient le baptême de l'eau comme inutile; proscrivoient les églises comme autant d'habitations du démon, & ne vouloient point d'autre priere que le *Pater noster*. Les deux démoniaques, dont il est parlé dans l'Écriture, qui habitoient dans les sépulcres, leur paroissoient désigner les prêtres & les moines qui habitent des églises où l'on garde les os des morts, c'est-à-dire des reliques. Ils comparoient aussi les moines enfermés dans leurs monastères aux renards qui, selon le langage de l'Écriture, ont leurs tanières. Ils étoient cependant eux-mêmes habillés en moines, afin d'insinuer plus aisément leurs erreurs. Ils déclamoient contre le mariage, & condamnoient l'usage de la viande & des œufs. Leur chef étoit un médecin, nommé **BASILE**. *Voyez cet article.*

**BOHÉMIENS** : hérétiques de Bohême, qui ont conservé la plupart des erreurs de Jean Hus & de Wiclef. Ils rejettent le culte des saints, & ne donnent la communion sous les deux especes, que parce qu'ils sont persuadés que le Corps & le Sang de Jesus-Christ sont divisés dans les deux especes, comme ils le furent lors de sa mort.

**BOÏÉS**. Les Caribes donnent ce nom à leurs prêtres. Ces Boïés se mêlent aussi de magie & de médecine, comme la plupart des prêtres idolâtres. Ils ont beaucoup à souffrir, avant que de pouvoir parvenir à cette dignité. Ils demeurent pendant long-temps enfermés dans une cabane écartée, où ils pratiquent des jeûnes rigoureux, & plusieurs autres austérités. Les anciens Boïés viennent visiter les novices; mais c'est pour les martyriser d'une étrange manière. Ils leur font de larges incisions sur la peau; &, sous prétexte de les purger des humeurs vicieuses, qui leur offusquent l'entendement, ils leur font avaler du jus de tabac, qui leur cause les plus violentes

coliques. Ils ont aussi coutume de leur couvrir le corps de plumes , après les avoir frotés avec de la gomme. Cette cérémonie est sans doute symbolique , & peut signifier la promptitude & la legereté avec laquelle ils doivent obéir aux inspirations célestes. Echapé des rigueurs de son noviciat , le nouveau Boié est dédommagé de tout ce qu'il a souffert , par l'aisance dans laquelle il se trouve , & par les respects d'un peuple crédule. La principale fonction des Boiés est d'évoquer les génies , & cette évocation se fait par le moyen de quelques paroles mystérieuses , & de la fumée du tabac. Lorsqu'ils sont appelés auprès d'un malade , ils n'emploient , pour le guérir , aucun des remèdes que fournit la nature , persuadés que toutes les maladies sont causées par un esprit malfaisant , nommé *Maboïa*. Ils ne songent qu'à détourner son courroux par leurs opérations magiques. Un de ces imposteurs commence par éteindre toutes les lumieres qui se trouvent dans la cabane , afin que l'obscurité inspire plus de respect aux assistants , & cache leurs fourberies. Il broie du tabac dans ses mains , puis il souffle dessus , & disperse dans l'air ce qu'il a broyé , en faisant , en même temps , claquer ses doigts. L'odeur du tabac s'éleve jusqu'au génie , & le force de se rendre auprès du Boié qui lui demande le sujet de son courroux , & les moyens de l'appaïser. Après cette conversation , le Boïése vante qu'il va guérir le malade , & reçoit d'avance le prix d'une guérison très-incertaine. En effet il arrive très-souvent , qu'en dépit de toutes les conjurations , le malade meurt. Alors l'habile médecin trouve toujours des prétextes plausibles pour excuser l'impuissance de son art , & il fait entendre aux parents que le génie a voulu rendre heureux le défunt , en le délivrant des miseres de cette vie , pour le faire venir auprès de lui. Si quelquefois la nature fait un effort & guérit le malade , tout l'honneur de cette cure est pour le prêtre & pour le génie *Maboïa*. On les régale tous les deux par un grand festin dont le prêtre profite seul ; car tous les mets , servis à ce festin , sont sacrés , & tout autre qu'un Boié n'oseroit y toucher. Le repas étant fini , on frote le visage du convalescent avec des pommes de Junipa , dont le

fût lui rend le teint pareil à celui d'un nègre ou d'un diable. On croit faire plaisir à Maboïa, en donnant au convalescent la couleur qu'on imagine qu'a ce génie malfaifant.

**BOIS SACRÉS.** Les bois & les forêts ont été regardés pendant long-temps comme la demeure de certains génies. L'horreur secrète qu'inspire l'obscurité, & le silence qui regne dans ces lieux, contribuoient sans doute au respect religieux des peuples. Dans les pays septentrionaux, on n'avoit autrefois d'autres temples que les forêts. Chaque arbre étoit consacré par la superstition à quelque divinité particulière : c'étoit sous leur ombrage qu'on faisoit les sacrifices; on les atrofoit du sang des victimes. Les arbres servoient aussi de tribunaux de justice. C'étoit sous des arbres que les juges rendoient leurs arrêts, persuadés que les génies, habitants des bois, éclairoient leur esprit & leur faisoient connoître la vérité. Oléarius dit que les payfans Livoniens „ font le plus souvent leurs dévotions... auprès „ d'un arbre qu'ils choisissent tout exprès. Ils font des „ incisions à cet arbre qu'ils ont choisi, & le bandent „ ensuite de quelque chose de rouge.” Quelques écrivains ont attribué le culte des arbres aux anciens Indiens.

**BOIS DE VIE.** Les Juifs donnent ce nom à deux petits bâtons dont ils se servent pour prendre le livre de la loi, qu'ils n'osent, par respect, toucher avec leurs mains. Ils sont persuadés que les deux doigts, avec lesquels ils prennent ce bois de vie, reçoivent par cet attouchement, des vertus admirables, entr'autres, la propriété de fortifier la vue, de guérir les maladies, & de délivrer heureusement les femmes enceintes.

**BOLATHEN.** Damascius prétend que les Syriens & les Phéniciens adoroient sous ce nom Saturne.

**BOMONIQUES :** c'est le nom que donnoient les Lacédémoniens à ces jeunes gens que l'on fouettoit impitoyablement devant l'autel de Diane, & qui se faisoient une gloire de résister courageusement à la douleur. Ils se laissoient déchirer tout le corps, sans pousser le moindre cri; & leurs meres, présentes à ce spectacle, applaudissoient à leur fermeté. C'étoit pour en-

durcir les enfans aux fatigues de la guerre, que les Lacédémoniens avoient institué cette barbare coutume.

**BONASIEN** : ce nom fut donné à une secte d'hérétiques, qui enseignoient que Jesus-Christ n'étoit Fils de Dieu que par adoption.

**BONNE-DÉESSE** : c'est le nom que les Romains donnoient à une divinité mystérieuse, épouse d'un ancien roi d'Italie, appelé *Faunus*. On rapporte que ce prince, ayant un jour trouvé sa femme prise de vin, en fut si indigné, qu'il la fit mourir sous les coups d'un bâton fait de branches de myrte. Il n'eut pas plutôt assouvi son ressentiment, qu'il eut horreur de sa cruauté. Pour réparer, en quelque sorte, son crime, & appaiser les manes de son épouse, il lui érigea un autel, & lui rendit les honneurs divins. Le culte de la femme de Faunus se perpétua dans l'Italie; & les Romains l'adoptèrent. Les dames Romaines célébroient, tous les ans, la fête de cette déesse, dans la maison du grand pontife, avec une grande affectation de secret & de mystère. Elles choisissoient exprès le temps de la nuit pour cette cérémonie. Les hommes en étoient sévèrement exclus; & le grand pontife lui-même, qui présidoit de droit à tous les autres sacrifices, ne pouvoit être présent à ceux de la Bonne-Déesse. Il falloit qu'il abandonnât sa propre maison, pendant qu'on les célébroit; & c'étoit sa femme qui y présidoit à sa place. On avoit grand soin d'écarter des autels de la Déesse, le myrte qui avoit autrefois été l'instrument de sa mort. Les Vestales étoient invitées à se rendre à ces fêtes; & les soins qu'on apportoit à écarter tout mâle étoit poussé si loin, que l'on couvroit même les tableaux qui représentoient quelques animaux de ce sexe. Toutes ces précautions, qui sembloient être dictées par la pudeur, n'empêcherent pas qu'on ne soupçonnât dans ces mystères des désordres infâmes; mais les femmes ont toujours gardé sur cet article un secret si inviolable, qu'on n'a jamais pu avoir que des soupçons. Tout le monde connoît l'aventure de Clodius, qui, étant amoureux de la femme de Jules-César, alors grand pontife, & ne pouvant trouver d'autre occasion de lui parler en

secret, corrompit une de ses femmes, qui l'introduisit, déguisé en femme, dans la maison de Jules-César, pendant le temps qu'on y célébroit les mysteres de la Bonne-Déesse. Mais sa voix le fit reconnoître, & il fut aussi-tôt chassé honteusement, sans avoir pu ni parler à sa maîtresse, ni du moins découvrir ce qui se passoit. Quelques-uns croient que c'étoit la terre, mere commune de tous les hommes, que l'on adoroit sous le nom de la *Bonne-Déesse* : d'autres disent que c'étoit Cérés. La plupart des dieux du paganisme ayant un double rapport, on honoroit aussi, sous le nom de *Bonne-Déesse*, une ancienne reine d'Italie, nommée *Fauna*, qui probablement avoit institué la premiere, dans cette contrée, le culte de la Terre. Les Grecs avoient aussi leur Bonne-Déesse, qu'ils appelloient la *Déesse des femmes*. Ils disoient que c'étoit une des nourrices de Bacchus, dont il étoit défendu de prononcer le véritable nom.

**BONNET QUARRÉ** : bonnet noir à quatre cornes, & surmonté d'une houppe de laine, ou de soie, que les gens d'Eglise portent, lorsqu'ils exercent leurs fonctions.

**BONOSE**, évêque de Sardique, attaqua la virginité de la sainte Vierge, & enseigna qu'elle avoit eu d'autres enfans que Jesus-Christ. Il osa même avancer que Jesus-Christ n'étoit pas Dieu. Ces erreurs furent condamnées dans le concile de Capoue.

**BONZES**. Ce sont des prêtres Chinois, de la secte du dieu Fo, qui ne sont ni moins fourbes ni moins scelerats que les autres prêtres idolâtres. Le même esprit d'intérêt anime tous ces ministres de la superstition, qui, plus à portée que les autres de voir le ridicule de leur religion, s'en servent comme d'un voile respectable pour couvrir leurs débauches & leur avarice, & se jouent impunément de la crédulité des peuples. Les Bonzes Chinois ne cessent de prêcher qu'il y a dans l'autre vie des récompenses réservées pour les bons, & des peines destinées aux méchants; mais ils corrompent cette doctrine très-saine en elle-même, en faisant accroire aux simples que, pour mériter les récompenses de l'autre vie, il n'est pas absolument nécessaire d'être vertueux, ni de contraindre ses inclinations, mais qu'il suffit de  
leur

leur faire du bien; de leur bâtir des monasteres & des temples, & de leur faire de copieufes aumônes, parce qu'alors ils transportent à leurs bienfaiteurs tous les mérites de leurs prieres, de leurs jeûnes & de leurs aufterités. Cette doctrine est extrêmement commode pour les riches qui achètent avec leur argent la liberté de fe livrer au vice impunément, &, en même temps, très-avantageufe aux Bonzes qui, par ce moyen, s'enrichiffent aifément, &, par des débauches fecrettes, fe dédommagent amplement des aufterités qu'ils pratiquent en public. Si quelque riche avare veut garder fon argent, & faire fes bonnes œuvres par lui-même, ces impofteurs lui font entendre que tout ce qu'il peut faire fera inutile, & que le dieu Fo ne manquera pas de punir fecrettement fa dureté envers les prêtres. ils font fur-tout un merveilleux ufage de la doctrine de la Métempfycofe, pour épouvanter ceux qui refusent de leur faire du bien. Ils les menacent des plus défagréables tranfmigrations. Ils leur annoncent qu'ils passeront, après leur mort, dans le corps d'un rat, d'une souris, d'un ferpent, ou de quelqu'autre animal. Le P. le Comte rapporte qu'ils avoient fait accroire à un bon vieillard qu'il deviendroit, après fa mort, cheval de poste de l'empereur. Ce pauvre homme étoit fi tourmenté de ce funefte avenir, qu'il en avoit absolument perdu le repos. Ayant appris que les Chrétiens n'étoient point fujets à la Métempfycofe, il réfolut, pour fe délivrer d'inquiétude, d'embraffer la Religion Chrétienne. Quelle que fût fa répugnance, il alla trouver le P. le Comte, & lui dit naïvement qu'il aimoit encore mieux être Chrétien que cheval de poste. Les Bonzes font accroire aux riches, (car un des avantages des pauvres est de n'être point trompés) ils font, dis-je, accroire aux riches que les ames de leurs parents font paffées dans le corps de quelque vil animal, le rebut des hommes, où elles fouffrent mille maux. Ils s'offrent de les foulager par leurs prieres, & de leur procurer un état plus doux. Les Chinois, dont le refpect pour les morts est extrême, croiroient faire un crime, s'ils refufoient de donner de l'argent aux Bonzes pour délivrer leurs parents. Le P. le Comte nous fournit encore

un autre exemple de la fourberie de ces prêtres. Un jeune homme , tendrement aimé d'un prince du sang , étant venu à mourir , le prince , sensiblement touché de cette perte , demanda aux Bonzes s'ils sçavoient en quel corps l'ame de son favori étoit passée. Ces imposteurs lui persuaderent qu'elle étoit passée dans le corps d'un jeune Tartare , & s'offrirent de le lui faire avoir , au moyen d'une somme d'argent considérable. Le prince , charmé de cette heureuse aventure , ne se fit pas prier pour donner aux Bonzes tout ce qu'ils voulurent. Quelque temps après , ils lui amenerent un enfant que le prince crédule reçut avec autant de joie que si c'eût été son favori. On trouve dans le même auteur quelques autres faits , qui prouvent non-seulement la fourberie , mais la méchanceté & la cruauté de ces prêtres. Ils faisoient , dit ce père , des hommes & des femmes qu'ils enferment , pieds & mains liés dans une machine au-dessus de laquelle on n'apperçoit que leur tête : dans cet état , ils les conduisent au bord d'une riviere , & les précipitent au fond de l'eau , sans que personne se mette en devoir de s'opposer à cet attentat. Ils font entendre aux spectateurs que ceux qui sont ainsi noyés de leurs mains , jouissent , après leur mort , d'un état très-heureux , & que les personnes , qu'ils viennent de jeter dans l'eau , leur avoient demandé instamment cette faveur. Les Bonzes persuadent encore au peuple de brûler des papiers dorés , des étoffes de soie , assurant que , dans l'autre monde , tout cela sera transformé en or , en argent & en habits véritables , dont leurs parents morts profiteront. On voit quelques-uns de ces imposteurs aller par les rues , traînant avec fracas de grosses chaînes d'une longueur énorme. Ils s'arrêtent à chaque porte , & crient d'un ton lamentable : „ Voyez combien nous souffrons „ pour expier vos péchés ! ” D'autres se frappent rudement la tête contre des cailloux , dans les places publiques , & sur les grands chemins. Quelques-uns ont sur la tête du feu dans lequel brûlent quelques drogues propres à lui donner de l'activité. On en voit à qui l'on a formé exprès la tête en pointe , dans leur enfance , pour les faire remarquer des passants. Ils ont un grand

chapelet, pendu au col, & se tiennent sur le bord des chemins. Il y a plusieurs de ces religieux mendiants, qui sont revêtus d'un habit fait de pièces de différentes couleurs, semblable à celui de nos arlequins. Leur tête est couverte d'un énorme chapeau, qui ressemble à un parasol. Ils sont assis, le long des chemins, les jambes croisées; & avertissent les passants de leur donner la charité, par le son d'une cloche qu'ils frappent avec un bâton. „ Je rencontrais un jour, dit le P. le Comte que nous avons déjà cité, au milieu d'un village, un jeune Bonze de bon air, doux, modeste, & tout propre à demander l'aumône & à l'obtenir. Il étoit debout, dans une chaise, bien fermée, & hérissée en dedans de longues pointes de clous fort pressés les uns auprès des autres, de manière qu'il ne lui étoit pas permis de s'appuyer sans se blesser. Deux hommes gagés le portoient fort lentement dans les maisons, où il prioit les gens d'avoir compassion de lui : Je me suis, disoit-il, enfermé dans cette chaise, pour le bien de vos âmes, résolu de n'en sortir jamais, jusqu'à ce que l'on ait acheté tous ces clous, ( il y en avoit plus de deux mille, ) chaque clou vaut dix sols; mais il n'y en a aucun qui ne soit une source de bénédictions dans vos maisons. ” Il y a des pénitents qui ont passé des mois entiers dans de pareilles cages; apparemment qu'on ne se pressoit pas d'acheter leurs clous. Quelques-uns de ces charlatans s'enfoncent dans les joues des âlènes d'outre en outre, menaçant, d'un ton pathétique, tous les passants de se martyriser ainsi jusqu'à mourir, s'ils s'obstinent à ne leur rien donner. On peut mettre au rang de ces moines mendiants quelques charlatans vagabonds, qui, pour en imposer au peuple, vont de ville en ville, montés sur des tigres qu'ils ont apprivoisés, sans avoir ni chaînes ni muselières pour les retenir. Ils sont ordinairement suivis d'une troupe de gueux dévots, qui, par pénitence, se heurtent les uns les autres, comme des béliers, & se donnent de grands coups de tête.

Il y a aussi à la Chine des Bonzes de la secte de Lao-tsun : ils sont partagés en quatre ordres, qui ne sont

distingués que par la couleur des habillemens. Les uns sont vêtus de noir , avec un grand Chapelet pendu à la ceinture ; ce qui leur donne quelque ressemblance avec quelques-uns de nos religieux Européens. Les autres couleurs sont le blanc , le jaune & le rouge. Ils ont pour supérieurs un général & des Provinciaux. Ils vivent dans des couvents entretenus par la libéralité du prince & la charité des peuples. Ils sont vœu de chasteté ; mais ils ne l'observent guère. Si cependant on les surprend avec une femme , leur incontinence est rigoureusement punie. On perce avec un fer chaud le col du malheureux moine : on passe dans l'ouverture une chaîne très-longue ; & , dans ce triste équipage , on le conduit tout nud dans les rues de la ville. On continue cet exercice , jusqu'à ce que le coupable ait reçu de la charité publique une somme d'argent considérable , dont le couvent profite. Il n'est pas permis à un patient de soutenir sa chaîne avec la main pour en diminuer le poids : il est suivi d'un autre moine armé d'un fouet , qui ne lui laisse jamais prendre ce léger soulagement. Tous ces religieux sortent rarement seuls ; c'est l'usage chez eux , comme chez plusieurs moines d'Europe , d'aller toujours deux à deux. La fonction particulière des Bonzes de la secte de Laokun est de prédire l'avenir , d'exorciser les démons , & de chercher la pierre philosophale. Celle des Bonzes de la secte de Fo , est de présider aux cérémonies funébres. Parmi ces religieux & ces gueux pénitents , il y en a quelques-uns qui affectent une austérité plus grande , & se retirent dans le creux des rochers , où ils vivent comme des hermites. Le peuple , qui ne juge que par l'extérieur , les regarde comme de grands saints ; & , grace à la pieuse crédulité des Chinois , ces imposteurs ne manquent de rien dans leur solitude : on a soin de leur porter des vivres & des aumônes en abondance.

Les Bonzes Chinois laissent croître leurs cheveux , & ne se rasent jamais. Ils se vantent de pouvoir faire tomber la pluie , quand il leur plaît ; mais cette vanité leur coûte quelquefois bien cher. Lorsqu'un Bonze promet de faire pleuvoir , si , dans l'espace de six jours , il

n'accomplit pas sa promesse , on lui donne la bastonnade comme à un fourbe.

2. Les Bonzes du Tonquin portent un bonnet rond , de la hauteur de trois pouces , derrière lequel pend un morceau de la même étoffe , & de la même couleur , qui leur descend jusques sur les épaules. Quelques-uns sont revêtus d'un pourpoint sur lequel sont attachés plusieurs grains de verre de différentes couleurs. Ils ont le col environné d'une espèce de collier qui ressemble à un chapelet , & qui est composé de cent grains. Ils ont coutume de porter à la main un bâton au haut duquel il y a un petit oiseau de bois. Ces religieux , contre la coutume des gens de leur espèce , sont extrêmement pauvres. Ils habitent dans de méchantes huttes situées le plus souvent auprès de quelques pagodes. Lorsque les dévots viennent faire leurs offrandes , ce sont eux qui les présentent aux idoles. Leur manière de les présenter consiste à se prosterner , & à brûler l'encens. Après cette cérémonie , le dévot leur donne un peu de riz , ou quelque autre chose de peu de valeur ; c'est à-peu-près leur unique revenu. Cependant on assure que , malgré leur pauvreté , ils sont très-charitables , & trouvent encore les moyens de pourvoir à la subsistance des veuves & des orphelins , avec ce qu'ils épargnent de leurs aumônes. Ces religieux sont en très-grand nombre , quoique leur métier ne soit pas fort bon ; & quelquefois ils se multiplient à un tel point , que le roi de Tonquin , pour s'en débarrasser , est obligé d'en faire des soldats. Une des fonctions principales de ces Bonzes , & qui sembleroit devoir les enrichir , c'est de faire les réparations nécessaires aux ponts , & d'établir sur les grands chemins des lieux où les voyageurs trouvent des rafraichissements. On dit que ces religieux Tonquinois ne sont point , comme dans les autres pays , condamnés au célibat , & qu'on leur accorde la liberté de se marier.

3. Les Bonzes ne sont point , au Japon , comme en quelques autres pays , des aventuriers qui cachent la bassesse de leur origine sous un habit respectable. Ce sont la plupart , des cadets de famille , qui , n'ayant pas

assez de bien pour tenir dans le monde un état conforme à leur naissance, embrassent cette profession honorable & lucrative.

4. On doit distinguer les Bonzes, ou prêtres du royaume d'Ava, de cette foule de scélérats hypocrites, qui, sous un nom respecté, se jouent impunément de la crédulité de tant de peuples. Ils sont humains, charitables & compatissants. Un de leurs principaux soins est d'entretenir la paix & l'union parmi les citoyens; d'appaiser les querelles, & de réconcilier les ennemis. Leur humanité éclate principalement envers les étrangers qui ont le malheur de faire naufrage sur les côtes d'Ava. Par la loi du pays, ils doivent être esclaves du roi; mais, par leurs prières & par leur crédit, les Bonzes engagent les gouverneurs à relâcher un peu la sévérité de la loi. Ils emmènent ces malheureux étrangers dans leurs couvents; leur fournissent des habits & des vivres; prennent soin d'eux, s'ils sont malades; &, lorsqu'ils sont en état de partir, ils leur donnent des lettres de recommandation, par le moyen desquelles ils sont bien reçus dans le premier couvent qui se rencontre sur leur route. Ainsi, de couvent en couvent, ces étrangers arrivent à un port où ils s'embarquent. Une conduite si généreuse, dans des prêtres idolâtres, est un bel exemple pour tant de prêtres & de moines qui, dans une religion dont la charité est la base, ne sont pas plus charitables que le Rat hermite, dont parle la Fontaine dans une de ses fables, qu'il termine par ce vers :

Je suppose qu'un moine est toujours charitable.

**BONZESSES**, 1. filles Chinoises, renfermées dans des monastères, qui font vœu de chasteté, & sont chargées des fonctions qui concernent le service des idoles. Si arrive qu'elles s'ennuient du célibat, & qu'on s'aperçoive qu'elles ont quelque commerce avec un homme, on les punit très-sévèrement. L'histoire fait mention d'une Bonzesse, laquelle ayant fait un enfant, fut conduite devant le tribunal du Mandarin, & condamnée à la cangue. Ce supplice usité à la Chine, consiste dans une espèce de carcan de bois, qu'on met au

col du criminel. Ce carcan est ordinairement si large , qu'il ne peut ni voir ses pieds , ni porter ses mains à sa bouche. Il est aussi très-lourd , & accable de son poids le coupable qui peut à peine se soutenir. Il arrive quelquefois qu'il meurt sous cet énorme fardeau. La cangue est un supplice qu'on ne fait guère subir qu'aux hommes. Sans doute la gravité du crime de la Bonzesse parut aux yeux du Mandarin mériter un pareil châtement. Quoi qu'il en soit , la Bonzesse succomboit sous le poids de son énorme collier ; & son supplice ne devoit finir que lorsqu'il se présenteroit quelqu'un pour l'épouser. Le Mandarin promettoit , en ce cas , de donner une once & demie d'argent à celui qui s'en chargeroit. Le malheur de la Bonzesse avoit été causé par un homme ; ce fut aussi un homme qui l'en délivra. Il se présenta bientôt un mari , auquel on remit l'argent & la femme.

2. On trouve aussi des Bonzesses dans le royaume du Tonquin. Elles sont distinguées par une coëffure particulière : c'est une espèce de tiare , sur laquelle sont attachés plusieurs grains de verre de différentes couleurs , & à-peu-près de la grosseur d'une balle de mousquet.

**BORBORITES** : c'est le nom d'une secte de Gnostiques , qui nioient le jugement dernier. Ils furent ainsi appellés , parce qu'ils avoient coûtume de se barbouiller le visage de boue & d'ordure , pour défigurer l'image de Dieu , qui est sujette à commettre tant de crimes.

**BORÉASMES** : fêtes que les Athéniens célébroient en l'honneur du vent Borée. Ils avoient plusieurs raisons pour honorer la mémoire de ce vent. Borée étoit leur allié ; car il avoit enlevé Orythie , fille d'Erechtée , roi d'Athènes , & l'avoit épousée. Il leur avoit , en outre , rendu un important service , en dissipant par son souffle une flotte ennemie , contre laquelle ils se battoient.

**BORRÉLISTES** : nom d'une secte qui avoit pour chef Adam Borreel , & qui soutenoit la plupart des erreurs des Anabaptistes.

**BORSIPPENNES** : c'est le nom d'une secte de philosophes Chaldéens. Voyez **CHALDÉENS**.

**BOURIGNONISTES** : secte de faux Spirituels dans les Pays-bas Protestants , qui suit la doctrine d'Antoinette Bourignon. Cette fille , née à Lille en Flandres , en 1616 , est un exemple singulier des travers dans lesquels donnent quelquefois des personnes qui se font une idée fautive de la piété & de la dévotion. Persuadée que le mariage étoit opposé à la sainteté , elle s'enfuit de la maison paternelle , le jour même qui étoit destiné à célébrer ses noces , & s'en alla courir les champs déguisée en hermite. Après avoir couru de grands dangers , dont elle assure qu'elle se tira à son honneur , elle fut ramenée chez son pere ; mais elle s'échapa une seconde fois , parce qu'on voulut encore la marier. Depuis ce temps , elle fut errante de ville en ville ; toujours persécutée par-tout , à cause de ses idées bizarres sur la religion & sur la sainteté , & de ses visions extravagantes , qu'elle vouloit faire passer pour des oracles. Toutes les traverses , qu'on lui suscita pendant le cours de sa vie , ne l'empêcherent pas de composer dix-huit gros volumes sur différentes matieres de théologie. Il seroit bien mal-aisé d'exposer quel est son système. Il ne faut rien attendre de bien lié , ni de bien suivi d'une personne qui donne tout aux inspirations immédiates. On ne scauroit nier que ce ne soit un étrange égarement que de prétendre , comme on dit qu'elle faisoit , que la vraie Eglise étoit éteinte , & qu'il falloit renoncer aux exercices liturgiques de la religion. Mademoiselle Bourignon , dit Bayle , n'a peut-être rien avancé de plus étrange que ce qui regarde le premier homme. „ Les hommes , dit-elle , croient avoir été créés de Dieu , comme ils se trouvent à présent , quoique cela ne soit pas véritable , puisque le péché a défiguré en eux l'œuvre de Dieu ; & , au lieu d'hommes qu'ils devoient être , ils sont devenus des monstres dans la nature , divisés en deux sexes imparfaits , impuissans à produire leurs semblables seuls , comme se produisent les arbres & les plantes , qui , en ce point , ont plus de perfection que les hommes ou les femmes , incapables de produire seuls , ains par conjonction d'un autre , & avec douleurs & miseres. ” *Voyez* l'article

**BOURIGNON** de notre *Dictionnaire des Femmes célèbres*.

**BOURSE** : espece de boîte plate & carrée, faite de deux cartons joints par un bout, & ouverts par l'autre, dont on se fert, dans l'Eglise Catholique, pour enfermer le corporal. *Voyez* CORPORAL.

**BRABUTE**, c'est-à-dire *distributeur de prix* : c'est le nom que les Grecs donnoient à un magistrat particulier, qui présidoit aux jeux solennels & sacrés, & jugeoit de l'adresse & du mérite de ceux qui disputoient les prix proposés. On le faisoit jurer solennellement de ne suivre, dans ses décisions, que les lumieres de l'équité. Il assistoit aux jeux, dans une place distinguée, revêtu d'un habit de pourpre, & portant une couronne sur la tête. Cette charge étoit honorable & recherchée; & Philippe, roi de Macédoine, voulut en être revêtu.

**BRACHITES** : hérétiques, qui s'éleverent dans le troisieme siècle, & qui étoient une branche des Manichéens & des Gnostiques.

**BRACHMANES** : anciens philosophes Indiens, dont la secte étoit très-austere. Ceux qui aspiroient à y être admis, devoient, comme les disciples de Pythagore, garder un profond silence, pendant que le maître les instruisoit. Il ne leur étoit pas même permis de tousser, de cracher & d'éternuer. Pendant l'espace de 37 ans, leur vie n'étoit qu'un martyre continuel. Les herbes & les racines faisoient leur nourriture. Ils n'avoient pour lit que des peaux : rien ne les garantissoit des injures de l'air. Ils jeûnoient & prioient sans cesse. Mais aussi, lorsque le terme prescrit à leurs austérités étoit expiré, ils se dédommageoient d'une contrainte si longue & si pénible, en se livrant à tous les plaisirs de la vie; conduite bien peu digne de ces célèbres Philosophes. La Métempsycose étoit une de leurs principales opinions; c'est pourquoi ils s'abstenoient de manger de la chair des animaux. Ils reconnoissoient que le monde avoit été créé par une Intelligence suprême, qui le conserve & le gouverne par sa providence; que l'ame ne périssoit jamais, & recevoit, dans une autre vie, les peines & les récompenses qu'elle avoit méritées. L'eau

leur paroissoit. être le plus excellent des éléments , & celui qui avoit eu le plus de part à la création de tous les êtres différents. Ils admettoient cinq éléments , parce qu'ils regardoient le ciel & les astres comme un élément séparé. Ils enseignoient aussi que l'univers étoit sujet à se corrompre & à être détruit. Ces Brachmanes s'étoient acquis dans les Indes une grande réputation. Il arrivoit souvent que des femmes enceintes faisoient vœu , si elles mettoient au monde un enfant mâle , de le consacrer à Dieu , dans l'ordre des Brachmanes. Alors quelques-uns de ces philosophes. ne quittoient plus la mere de vue ; & , pour sanctifier d'avance un enfant destiné à une continence de trente-sept ans , ils exhortoient vivement la mere à garder la chasteté. Philostrate dit qu'Apollonius de Tyane remarqua que les Brachmanes ne marchoient sur le gazon , qu'avec de grandes précautions , & le plus legerement qu'il leur étoit possible , attribuant à l'herbe une certaine vie qu'ils craignoient de détruire en la foulant. Clitarque , auteur ancien , distingue trois especes différentes de Brachmanes. Les premiers ; retirés sur les montagnes & dans les déserts , se couvroient de peaux de bêtes ; s'appliquoient à chercher des plantes propres à guérir les maladies , & mêloient à ces secrets innocents des charmes & des sortilèges : ils se piquoient aussi de connoître l'avenir. Les seconds étoient des Cyniques effrontés , qui faisoient profession de ne rougir de rien. Ils étoient absolument nus ; & , ce qui étoit plus infâme , plusieurs personnes du sexe embrassoient cette secte odieuse , & se montroient sans pudeur , toutes nues , au milieu d'une troupe d'hommes. Les uns & les autres assuroient qu'ils avoient tellement dompté la nature , que ces objets n'étoient pas capables de l'émouvoir. Les derniers enfin menoient une vie plus raisonnable & plus décente , & habitoient les villes & les villages.

Il faut observer que les Brachmanes , qui se sont mariés après leur épreuve de trente-sept ans , évitent toujours de communiquer à leurs femmes les mystères de leur philosophie , pour deux raisons : premierement , de peur que , par une indiscretion qui leur est naturelle,

elles ne les divulguent parmi les profanes ; secondement , de peur que , devenant aussi sçavantes que leurs maris , elles refusent de leur obéir.

**BRAMAH** : législateur & premier souverain des peuples de l'Indostan. Les auteurs varient beaucoup sur le nom de cet illustre personnage, qu'ils appellent tantôt *Bruma*, *Brumma*, ou *Burma*, tantôt *Bramma* ou *Bramah*. Tous ces noms sont dérivés de *Brum*, ou *Bram*, mots synonymes qui signifient *esprit* ou *essence*, & de *Mah*, qui veut dire *puissant*. Les Bramines Indiens racontent qu'une partie des anges, que Dieu avoit créés pour habiter avec lui la région celeste, s'étant revoltés contre leur Créateur, ils furent chassés du ciel, & bannis pour jamais de la présence de l'Être suprême. Mais, à la prière des autres anges qui étoient restés fideles, Dieu consentit de pardonner aux coupables, pourvu qu'ils réparassent leurs fautes. Dans ce dessein, il choisit, parmi ses anges fideles, ceux qu'il jugea les plus propres à cette mission, & les envoya dans les différentes régions de l'univers pour annoncer aux rebelles les conditions de leur rétablissement, & les loix qu'ils devoient observer pour s'en rendre dignes. Bramah, un des principaux anges, fut envoyé dans l'Orient ; &, par le commandement de Dieu, il rédigea par écrit la doctrine qu'il étoit chargé d'annoncer aux coupables de cette contrée. Il l'écrivit d'abord dans la langue des anges, nommée *debtah-nagur* ; & lorsqu'il descendit sur la terre sous une figure humaine, & prit le gouvernement de l'Indostan, il la traduisit en *sanscrit*, qui étoit une langue généralement connue dans le pays. Il appella ce corps de doctrine le *Chartah-Bhade Shastab de Bramah*, c'est-à-dire, les quatre Livres des paroles divines de l'Esprit tout-puissant. Ce code de Bramah fut publié & prêché aux habitants de l'Indostan, l'an du monde 4866. Bramah gouverna les peuples de l'Indostan, pendant un grand nombre d'années, avec une sagesse toute divine ; & le thrône resta dans sa famille, pendant l'espace de deux mille cent soixante & dix-neuf ans. Le dernier de cette race sacrée fut le roi *Succadit*, qui portoit le titre de *Mahab-mahab Ra-*

*jab*, c'est-à-dire le très-puissant roi. Après sa mort, l'Indostan devint la proie de plusieurs petits vice-rois, ou gouverneurs, qui se rendirent indépendants dans leurs gouvernements, & prirent le titre de Rajahs.

Plusieurs écrivains ont confondu ensemble Bramah & Birmah, quoique ce soient deux êtres très-différents. Bramah est un des anges créés par l'Être suprême ; mais Birmah est le premier de ces anges. *Voyez BIRMAH.* Quoi qu'il en soit, Bramah est un des principaux objets du culte des Indiens. Ils disent qu'il naquit avec cinq têtes : ils lui attribuent la création de ce monde & de plusieurs autres, & le font la première personne d'une espèce de trinité, qui est la base de leur religion. *Voyez PARAXACTI.* Leurs docteurs racontent que Bramah épousa sa mère *Paraxacti* dont il étoit le fils aîné, & que des différentes parties de son corps sont sorties les quatre principales castes ou tributs des Indiens : les Bramines, de son visage ; les Cutteris, ou nobles, de ses épaules ; les Shudderis, ou marchands, de ses cuisses ; les Wifes, ou artisans, de ses pieds. Ce dieu est chargé du gouvernement du monde. C'est de lui que dépendent tous les événements ; & c'est lui qui règle la destinée de chaque créature. Il prend soin, au commencement de la naissance de chaque homme, d'écrire sur sa tête, en caractères ineffaçables, tout ce qu'il doit faire, & tout ce qui doit lui arriver pendant sa vie ; après quoi, il n'est plus ni au pouvoir de l'homme, ni au pouvoir de Bramah lui-même d'empêcher que ce qui a été écrit n'arrive. Les mêmes docteurs prétendent que Bramah, peu content d'avoir épousé sa mère, voulut encore se marier avec sa fille. Mais, prévoyant que non-seulement elle feroit difficulté d'y consentir, mais encore que son mariage n'auroit pas l'approbation des autres dieux, il se métamorphosa en cerf ; & , sous ce déguisement, il poursuivit sa fille qui le fuyoit, jusqu'à ce qu'elle fut arrivée dans une forêt fort épaisse & fort obscure, & que ce fut en ce lieu solitaire & sombre que fut célébré son mariage incestueux. Cependant, malgré toutes les précautions que Bramah avoit prises pour se cacher, ses frères Visnou & Rutrem, & les trente mille millions

de dieux eurent connoissance de ce qu'il avoit fait. Ils en furent tous tellement indignés, qu'ils résolurent, d'un commun accord, que, pour le punir de son incontinence, il falloit lui couper une de ses têtes. Rutrem fut chargé de l'exécution de cet arrêt. Il chercha aussi-tôt son frere Bramah de toutes parts; &, l'ayant trouvé, il lui abbatit une de ses têtes, sans autres armes que ses ongles qui étoient longs & tranchants. On raconte diversement la maniere dont Bramah perdit une de ses têtes. Il y en a qui disent que Bramah, enorgueilli de sa puissance, oublia le respect qu'il devoit à un dieu supérieur, nommé *Esvara*, qui, dans sa colere, produisit Beyrevra, le chef des ames humaines, qui sont changées en démons voltigeants. Beyrevra, pour venger le dieu méprisé, fendit de son ongle une des têtes de *Bramah*. Bramah, mortifié de cette disgrâce, se reconcilia avec *Esvara*, qui lui promit qu'il ne seroit pas moins respecté désormais avec quatre têtes, qu'il ne l'étoit auparavant avec cinq. Les Bramines pensent que Bramah ne s'est pas entièrement corrigé de son orgueil, & prétendent qu'après la destruction du monde présent, Bramah sera moins puissant, & moins considéré dans le monde qui suivra. Si l'on en croit le P. Kirker, ces mêmes Bramines enseignent que Bramah a créé autant de mondes qu'il a de parties considérables dans son corps. „ Le premier „ monde, qui est au-dessus du ciel, a été fait du cer- „ veau; le second, des yeux; le troisieme, de la bouche; „ le quatrieme, de l'oreille gauche; le cinquieme, du „ palais & de la langue; le sixieme, du cœur; le sep- „ tieme, du ventre; le huitieme, des parties de la gé- „ nération; le neuvieme, de la cuisse gauche; le „ dixieme, des genoux; le onzieme, du talon; le „ douzieme, des doigts du pied droit; le treizieme, de „ la plante du pied gauche; & le quatorzieme, de l'air „ qui environne Bramah. Ils prétendent qu'il y a un „ rapport entre ces quatorze mondes & les parties du „ corps de Bramah.... Ceux du premier monde sont „ sages & sçavants; ceux du second, pénétrants; ceux „ du troisieme, éloquents; du quatrieme, fins & rusés; „ du cinquieme, gourmands; du sixieme, généreux &

„ magnifiques ; du septieme , fordidés ; du huitieme ,  
 „ portés aux plaisirs , & sur-tout à ceux de l'amour ; du  
 „ neuvieme , laborieux ; du dixieme , campagnards &  
 „ villageois ; du onzieme , gens de la lie du peuple ,  
 „ & occupés à ce qu'il y a de plus vil ; du douzieme ,  
 „ scelerats , & gens de sac & de corde ; du treizieme ,  
 „ injustes & impitoyables ; du quatorzieme , ingénieux  
 „ & adroits. ” Les Bramines sont persuadés que les  
 habitants du monde , que nous connoissons , sont venus  
 de ces autres mondes ; & , sur le caractère de chacun ,  
 ils jugent de quel monde il est originaire.

„ On voit à Agra , dit le voyageur De la Vallée ,  
 „ un temple dédié à Bramah : sa statue est au milieu  
 „ du temple , entre quantité d'idoles de marbre blanc.  
 „ Elle a plusieurs bras & trois visages , du moins je  
 „ n'en vis pas davantage , parce qu'il me fut impossi-  
 „ ble de remarquer si , par derriere , il y en avoit  
 „ un quatrieme ou plusieurs autres. Cette statue est  
 „ toute nue , avec une barbe longue & pointue , mais  
 „ mal faite comme tout le reste de la figure , qui a  
 „ trop de ventre pour sa hauteur : peut-être faut-il  
 „ attribuer ce défaut à l'ignorance de l'ouvrier , à  
 „ moins qu'on ne le regarde comme un caprice des  
 „ Indiens qui pourroient bien croire , comme les in-  
 „ sulaires de *Sumatra* , que plus on a le ventre gros ,  
 „ plus on est beau & bien proportionné. Cette figure  
 „ de Bramah est debout : à ses pieds on en voit deux  
 „ autres petites , qui sont ses enfants.... A ses côtés  
 „ sont deux figures de femme , un peu plus petites que  
 „ celle de *Bramah*.... Ce sont les deux femmes de ce  
 „ dieu. Dans un autre angle de la pagode , & à la gau-  
 „ che de Bramah , on a placé deux figures d'hommes  
 „ barbus & nuds , presque de même hauteur. Ces der-  
 „ nieres figures représentent deux religieux , autrefois  
 „ disciples de Bramah. ”

BRAMINES ou BRAMINS : prêtres & docteurs  
 des Indiens , qui se prétendent descendus de Bramah ,  
 législateur de la nation Indienne , & un de ses princi-  
 paux dieux. La tribu des Bramines est la premiere &  
 la plus noble de toutes celles qui divisent les peuples

de l'Indostan ; & personne ne peut entrer dans l'ordre des Bramines , que par le droit de la naissance. Leurs fonctions consistent à instruire le peuple de ce qui concerne la religion & la morale. Les rois sont obligés de pourvoir à leurs besoins ; mais ils sont en si grand nombre que , malgré les libéralités des princes qui leur cèdent en propriété des villages entiers , plusieurs d'entre eux sont réduits à la nécessité de mendier. Il y en a un grand nombre qui exercent la médecine ; mais ils sont obligés d'acheter ce privilège , & de payer à ceux de leur secte une certaine somme d'argent , dont ils se dédommagent bien par les profits qu'ils font , en traitant les malades. Voici quel est leur exercice journalier : ils se levent une heure avant le jour. Après avoir satisfait aux besoins de la nature , ils se lavent le visage , les mains & les pieds ; s'assoyent sur une planche ou sur un tapis , le visage tourné vers l'orient ou vers le nord , & chantent quelques hymnes en l'honneur des grands hommes de leur tribu. Ils se levent ensuite ; se lavent les dents & la bouche , & s'habillent ; après quoi , ils s'assoyent , pour la seconde fois , au même endroit ; prennent de l'eau de puits nouvellement tirée , dans le creux de la main , & s'en jettent dans la bouche , à trois reprises différentes , en prononçant les vingt-quatre noms de Dieu , c'est ce qu'ils appellent *faire japon*. Lorsque le soleil se leve , ils répandent trois fois de l'eau à terre , & accompagnent cette action d'une courte priere : voici quel est le fondement de cette cérémonie. Ils prétendent que le soleil se leve entre des montagnes , & doit passer par un détroit où se retirent de mauvais génies qui tâchent de l'arrêter. Quelques Bramines jetterent un jour de l'eau au soleil : elle causa un son qui effraya ces démons , & les mit en fuite. „ Nous sçavons , disent „ les Bramines d'aujourd'hui , que ce que nous faisons „ à présent , n'est d'aucune utilité pour le soleil ; mais „ nous ne laissons pas de lui marquer notre bonne volonté , à l'exemple de ceux qui le secoururent en „ effet. ” Après cette libation en faveur du soleil , les Bramines recommencent à se jeter trois fois de l'eau dans la bouche. Ils rendent leurs adorations à cet astre

qui dispense le jour, & aux gouverneurs des mondes qui sont situés sous les cieux ; après quoi , ils adorent & lavent avec de l'eau le Salagrammas. C'est une idole faite d'une pierre particuliere , & qui a un trou dans lequel ils disent que sont les armoiries de Dieu. Le Salagrammas étant ainsi lavé , ils le revêtent d'un habit ou d'un linge , & le frotent avec des parfums. Ils font les mêmes cérémonies à une autre petite idole de cuivre , à chaque côté de laquelle ils allument une bougie : ils lui présentent quelques offrandes , comme des mets cuits , des fruits & du lait. Ils jettent sur elle quelques fleurs ; tournent trois fois tout à l'entour ; & , à chaque tour qu'ils font , ils se prosternent par terre , les mains jointes & étendues. Ils posent ensuite cette idole à terre ; prennent l'eau avec laquelle ils ont lavé le Salagrammas ; s'en jettent une fois sur la tête , & trois fois dans la bouche. Cette eau , qu'ils nomment *tiertum* , a la vertu de les purifier de tous leurs péchés. Ils se frotent aussi le front avec une préparation de benjoin , à laquelle ils attribuent aussi des propriétés admirables. Ils distribuent le *tiertum* à ceux qui se trouvent présents ; brûlent un peu d'encens , & vont ensuite déjeuner. Ils répètent les exercices & les cérémonies dont nous venons de parler , avant & après chaque repas qu'ils font. Ils lisent aussi , trois fois par jour , les poranes , qui sont leurs anciennes chroniques. Tous les Bramines ne s'affervissent pas ponctuellement à toutes ces pratiques ; mais elles sont prescrites par leur loi.

Les Bramines s'abstiennent de tout ce qui a eu vie & respiration. Cette abstinence , qui leur est commune avec la secte de Pythagore , est une suite naturelle du dogme de la Métempychose. „ C'est mal fait , disent „ les Bramines , de déloger une ame du corps d'un „ animal , où elle est peut-être moins mal que dans le „ corps où il faudra qu'elle passe.” Ils ne vivent que de riz , de racines & d'herbes : leur boisson est de l'eau pure , ou du lait. Rien ne peut égaler la fierté & l'orgueil de ces prêtres. A peine daignent-ils compter au rang des hommes ceux qui composent les castes inférieures à la leur. Ils se croiroient souillés , s'ils entroient chez quel-  
qu'autre

qu'autre que chez un Bramine , pour y manger , & même pour y boire un verre d'eau. Ils ne pensent pas que les autres hommes soient dignes de les voir manger ; & le roi lui-même n'a pas le privilège de pouvoir assister au repas d'un Bramine. Les femmes même de ces prêtres, si elles sont d'une caste inférieure à celle de leurs maris , ne peuvent les voir manger.

Les Bramines enseignent qu'il n'y a point de différence essentielle entre l'ame de l'homme & celle des brutes ; & si les hommes paroissent avoir , à cet égard , tant de supériorité sur les bêtes , c'est que leur corps est organisé de manière à laisser plus de liberté au développement de l'ame. Il ne manque aux bêtes que des corps humains , pour raisonner & pour s'exprimer avec autant de justesse que les hommes. Ils prétendent prouver leur sentiment par l'exemple des enfants & des vieillards , dont l'ame ne fait qu'une partie de ses fonctions ordinaires , parce que dans les uns les organes ne sont pas encore suffisamment formés , & qu'ils sont usés & affoiblis dans les autres.

Quelques Bramines prétendent que Dieu a créé les ames long-temps avant l'univers ; qu'elles sont demeurées dans l'essence divine , jusqu'à ce que Dieu , ayant créé les corps des hommes & des bêtes , il y a logé les ames pour les punir des péchés qu'elles avoient commis. D'autres soutiennent que les ames sont éternelles , & qu'elles ont toujours existé en Dieu. Tous conviennent que les ames sont immortelles , & admettent dans une autre vie des châtimens & des récompenses. C'est sur cette opinion que sont fondées les austérités surprenantes qu'ils pratiquent. Ils sont persuadés que le seul moyen d'être heureux dans l'autre vie , c'est de souffrir dans celle-ci pour l'expiation de ses péchés. Les plus fervens ne s'en tiennent pas aux jeûnes & aux prières prescrites dans le livre de leur loi. Ils imaginent des austérités inouïes , où il entre sans doute plus d'orgueil que de piété : le ministre Roger en rapporte plusieurs exemples comme témoin oculaire ; & son récit seroit à peine croyable , si l'on ne sçavoit à quelles extrémités l'orgueil & le fanatisme peuvent porter des hommes dont la tête

est d'ailleurs échauffée par le climat & par la diète. L'auteur cité dit avoir vu dans une petite pagode un Bramine, dont toute la nourriture consistoit dans un peu de lait, avec quelques fruits en petite quantité.

„ Il demouroit assis, tout le long du jour, sans changer  
 „ de place, & ne se couchoit point pour dormir. Mais,  
 „ se tenant dans une posture fort gênante, il surmontoit  
 „ le sommeil le plus long-temps qu'il pouvoit, pro-  
 „ nonçant toujours, sans discontinuer, les mille noms  
 „ du dieu *Eswara*. Il en avoit l'idole qu'il ornoit de  
 „ fleurs. Il allumoit une lampe devant elle, & l'encen-  
 „ soit. Aussi-tôt qu'il avoit fini cet exercice, il se levoit;  
 „ & se mettant la tête en bas, & les pieds en haut,  
 „ il récitoit des prieres assez longues en cette posture,  
 „ après quoi il alloit se remettre en sa place & recom-  
 „ mencer le même exercice qu'auparavant. Ceci étant  
 „ fait, il sortoit dans le préau de la pagode. Là, deux  
 „ bambous (ou roseaux) élevés comme des perches,  
 „ ressembloient à un gibet au haut duquel étoient at-  
 „ tachées deux cordes à nœud coulant. Au-dessous étoit  
 „ une fosse quarrée, dans laquelle il allumoit du feu,  
 „ & mettoit quelques bâtons tout auprès. Il tournoit  
 „ ensuite trois fois autour de ce feu, ayant soin, par  
 „ respect, d'avoir toujours le côté droit vers la fosse.  
 „ Après quelques prosternements, il montoit en haut;  
 „ passoit ses jambes dans les cordes; puis, se suspendant  
 „ ainsi, la tête en bas & le visage tourné vers la flam-  
 „ me, il se balançoit comme une cloche qui est en  
 „ branle, & attiroit le feu, en y mettant du bois qui  
 „ étoit à la portée de sa main; ensuite de ce pénible  
 „ exercice qui duroit une demi-heure, il descendoit;  
 „ faisoit le tour de la fosse, &, rentrant dans la pagode,  
 „ alloit s'asseoir comme auparavant.

„ Un autre Bramine avoit la tête passée dans une  
 „ cage de fer du poids de vingt-quatre livres, faite en  
 „ forme de palissade, & dont le haut avoit quatre pieds  
 „ de diametre. Il s'étoit obligé de la porter jusqu'à ce  
 „ qu'il eût amassé une grande somme d'argent pour  
 „ bâtir un hôpital. Deux autres avoient aux jambes des  
 „ chaînes longues & pesantes, dont un bout revenoit

„ sur les épaules, & l'autre traînoit à terre derrière eux.  
 „ Un autre s'étoit fait enchaîner par le pied à un  
 „ arbre, dans la résolution de mourir en cet endroit.  
 „ Un autre marchoit avec des sabots hérissés de pointes  
 „ de clous par dedans ; quand il les chauffoit, il se  
 „ couchoit par terre.”

Lorsqu'un Bramine est sur le point d'expirer, plusieurs de ses confreres s'assemblent autour de lui, & prononcent continuellement le nom de Dieu. Il est dit, dans le livre de leur loi, que Dieu sera propice à ceux qui mourront en prononçant son nom. Le malade ayant perdu l'usage de la parole, les autres Bramines le prononcent pour lui.

Les Bramines ont une grande prérogative qui consiste à ne pouvoir être mis à mort, pour quelque crime que ce soit. Si quelqu'un d'entr'eux a mérité le dernier supplice, on lui creve seulement les yeux. Si un Indien avoit le malheur de tuer un Bramine, il faudroit, pour expier ce crime, qu'il fût continuellement en pèlerinage, pendant l'espace de douze ans, demandant l'aumône, & prenant sa nourriture dans le crane du Bramine qu'il auroit tué : ce terme expiré, il seroit encore obligé de faire bâtir un temple en l'honneur d'*Eswara*.

Ces prêtres Indiens sont habiles dans la science des nombres, & calculent les éclipses du soleil & de la lune, avec autant de justesse que nos meilleurs mathématiciens d'Europe. Ils font les règles les plus fortes de l'arithmétique sans plume, sans crayon, & avec une facilité merveilleuse. Ils ont plusieurs livres de morale, & quelques autres, qui sont remplis des histoires fabuleuses de leurs dieux. C'est-là toute leur étude ; car, pour la chronologie, ils y sont fort ignorants. Un siècle est pour eux une antiquité si reculée, qu'il leur est impossible d'y fouiller, tous les livres qui parlent des temps qui les ont précédés, n'étant qu'un mélange de contes de leurs divinités & de leurs anciens rois, dans lesquels ils n'ont aucune époque fixe. Ils passent aussi pour être grands magiciens ; qualité qui leur est commune avec tous les prêtres idolâtres. La principale, ou plutôt l'unique école

des Bramines est à Benarez , ville située sur le Gange. Ils ont un chef , qu'on nomme *le grand Bramine* , qui est infiniment respecté de toute la nation , & qui jouit de grands *privileges*.

C'est à lui que l'on s'adresse pour obtenir les dispenses dont on a besoin pour le mariage. Il a un revenu assez considérable , fondé sur la négligence & l'inattention des Indiens. S'il arrive qu'une personne perde quelque bijou , quelque meuble , ou quelque chose que ce soit , il faut qu'elle donne au grand Bramine la valeur en argent de l'effet qu'elle a perdu ; & si elle n'est pas fidelle à remplir cette obligation , on la chasse ignominieusement de sa tribu.

**BRANCHIDES** : prêtres du temple d'Apollon , qui étoit à Didyme dans l'Ionie. Ils ouvrirent ce temple à Xerxès , & lui en laisserent enlever toutes les richesses. Craignant que les Grecs ne tirassent vengeance de cette trahison , ils obtinrent de Xerxès la permission de se retirer dans la Sogdiane , sur les frontieres de la Perse. Ils y bâtirent une ville à laquelle ils donnerent leur nom , qui fut depuis rasée par Alexandre le Grand , & dont tous les habitants furent passés au fil de l'épée , par son ordre , en punition de la perfidie des fondateurs de cette ville.

**BRASIDÉES** : fête que les Lacédémoniens célébroient en l'honneur du célèbre général Brasidas qui périt dans le sein de la victoire , après avoir défait les Athéniens à Amphipolis. Ces fêtes étoient solennisées par des sacrifices , des combats & des jeux qui se faisoient au tombeau de Brasidas , situé au milieu de la ville. Il n'y avoit que les seuls citoyens de Lacédémone , qui eussent droit de disputer le prix dans ces jeux.

**BRAURONIE** : surnom que les Grecs donnoient à Diane , parce qu'elle avoit un temple à Brauron , petite ville de Grèce dans l'Attique , près de Marathon.

**BRAURONIES** : fêtes que l'on célébroit , tous les ans , à Brauron , ville de l'Attique , dans le temple de Diane , en mémoire de la délivrance d'Oreste & d'Iphigénie , qui s'étoient heureusement sauvés de la Tauride , où l'on immoloit tous les étrangers à Diane. Pour rappeler le danger qu'avoit couru Oreste d'être sacrifié ,

on appliquoit une épée nue sur la tête d'une victime humaine, & l'on en tiroit seulement quelques gouttes de sang, qui tenoient lieu de sacrifice.

On célébroit aussi, dans le même endroit, sous le nom de *Broronies*, une autre fête, qui ne revenoit que tous les cinq ans, & dans laquelle on immoloit une chèvre. Une particularité remarquable de cette fête, c'est qu'on y chantoit l'Iliade d'Homere.

**BRAYANTS** : (*les*) hérétiques, qui parurent en 1544, & qui étoient une branche des Anabaptistes. Ils enseignoient, entr'autres choses, que l'action la plus agréable à Dieu étoit de pleurer & de crier en sa présence, d'où ils furent nommés *Brayants*.

**BREF** : lettre que le pape écrit aux souverains, aux prélats & aux magistrats sur des affaires importantes. Les brefs, en matière de dispense de mariage, sont ou excitatifs ou attributifs. Les Brefs excitatifs sont ceux qui sont adressés par le pape à un évêque, ou à son official, pour dispenser ses Diocésains, à l'occasion de quelqu'empêchement dirimant qui est entr'eux. Les brefs attributifs sont ceux qui donnent à un évêque, ou à un official, le droit de dispenser ceux qui ne sont pas ses diocésains.

**BRÉVIAIRE**, ( du mot latin *brevarium*, qui signifie *abregé*, ) s'entend non-seulement de l'office divin, qui se fait, tous les jours, dans l'Eglise Catholique Romaine, mais encore du livre qui contient cet office. Quoiqu'il varie, suivant les pays & les diocèses, il est par-tout composé de sept parties, conformément à ces paroles du prophete-roi, du psaume 118 : „ J'ai „ chanté vos louanges sept fois le jour.” Les noms de ces différentes parties, sont *matines*, *laudes*, *prime*, *tierce*, *sexe*, *nône*, *vêpres* & *complies*, qui désignent les heures auxquelles on les chante. On trouve aussi dans le même recueil, tous les changements que les grandes & petites fêtes de l'année peuvent apporter à l'office divin. Non-seulement les moines & les ecclésiastiques engagés dans les ordres sacrés, mais tous ceux encore qui jouissent de quelque bénéfice, sont obligés à la récitation du Bréviaire.

**BRICIENS.** (*ordre des*) Cet ordre religieux & militaire fut institué, en 1366, sous le Pontificat d'Urban V, par sainte Brigitte, reine de Suede. Les Chevaliers avoient pour marque une croix d'azur, posée sur une langue de feu. Les fonctions de leur institut étoient de faire la guerre aux hérétiques; d'ensevelir les morts; de secourir les veuves & les orphelins. Cet ordre ne subsiste plus.

**BRIMO** : divinité infernale du paganisme. On croit qu'elle est la même qu'Hécate.

**BRISE-IMAGES** : secte d'hérétiques. *Voyez* **ICONOCLASTES** & **ICONOMAQUES**.

**BRISÉUS** : surnom donné à Bacchus, parce qu'on croyoit qu'il avoit appris le premier l'usage du miel.

**BRITOMARTIS** nymphe, fille de Jupiter & de Canis, selon les poètes, & l'une des compagnes favorites de Diane. Elle se précipita dans la mer, pour éviter les poursuites de Minos, roi de Crete, qui en étoit amoureux, & mérita, par cette action généreuse, d'être mise au nombre des divinités des Crétois. On lui attribue l'invention des filets dont se servent les chasseurs. Le nom de *Britomartis*, signifie en langage Crétois *dulcis virgo, douce vierge*.

**BRIZO** : fausse divinité adorée dans l'isle de Délos. Elle présidoit aux prédictions qui se faisoient par le moyen des songes. Les gens de mer l'honoroiert aussi comme leur protectrice. Au retour d'un heureux voyage, ils lui offroient des nacelles pleines de toutes sortes de présents, excepté de poissons.

**BRIZOMANCIE** : art de deviner les choses futures, ou cachées, par le moyen des songes.

**BROMIEN** : surnom donné à Bacchus, parce qu'il inspire une joie tumultueuse & bruyante.

**BRONTON** : surnom que les payens donnoient à Jupiter, pour exprimer le pouvoir qu'ils lui attribuoient de lancer la foudre.

**BROUNISME** : secte & doctrine des Brounistes.

**BROUNISTES** : hérétiques d'Angleterre, ainsi nommés de leur chef Robert Brown, né à Northampton, & maître d'école à Southware. Ces hérétiques

condamnent la forme du gouvernement de l'Eglise Anglicane, & de toutes les autres Eglises prétendues réformées. Ils sont sur-tout indignés que, dans ces Eglises, on tolere les pécheurs, & l'on communique avec eux. Une de leurs principales opinions est que les ministres ne doivent point donner la bénédiction nuptiale dans les Eglises, & que cette fonction appartient aux magistrats civils, le mariage n'étant par lui-même qu'un contrat civil. Ils veulent aussi qu'on refuse le baptême aux enfants de ceux qui ne sont pas membres de l'Eglise. Ils disent encore que l'oraison dominicale n'est point une priere dont on doive se servir, mais seulement un modèle sur lequel nous devons former toutes celles que nous faisons à Dieu. Ils n'approuvent point l'usage de sonner les cloches, & de s'assembler pour prier dans les églises, particulièrement dans celles qui ont été consacrées autrefois à l'idolâtrie.

**BRUMALES** : fêtes de Bacchus, chez les Romains, ainsi appellées parce qu'on les célébroit au commencement de l'hiver.

**BUABIN** : divinité protectrice des maisons, & adorée, en cette qualité, dans le royaume de Tonquin. Ce Buabin n'est autre chose que l'ame de celui qui possédoit la maison pendant sa vie, à laquelle le propriétaire actuel rend certains honneurs, persuadé que cette ame conserve encore quelques droits sur la maison qu'elle habitoit, pendant qu'elle étoit unie à son corps. Dans cette idée, il lui prépare pour logement une petite niche dans quelque coin de la maison, & la met en possession de cette demeure, avec beaucoup de cérémonies, au son du tambour & de divers instruments. Devant cette niche, il fait dresser de petites tables embellies de plusieurs ornements, sur lesquelles il place des parfums & des mets de toute espece. Il présente aussi à cette ame tutélaire de la maison, des papiers dorés sur lesquels sont tracées certaines paroles sacrées, & fait brûler en son honneur ces papiers par la main des prêtres.

**BUBASTIS** : surnom que les Egyptiens donnoient à la déesse Isis, parce qu'elle étoit particulièrement honorée dans une ville de ce nom.

**BUBONE** : divinité du paganisme, que l'on invoquoit pour la conservation des bœufs & des vaches.

**BUDDU** : c'est le nom d'un homme célèbre par ses austérités & par la sainteté apparente de sa vie, que les habitants de l'isle de Ceylan ont divinisé, & qu'ils adorent sous la forme d'un géant. C'est au temps auquel il a vécu que commence la chronologie de ces peuples. Il paroît probable que Buddu fleurissoit, l'an quarantième de l'ère Chrétienne; ce qui a donné lieu de soupçonner que les habitants auroient bien pu le confondre avec S. Thomas. Ce qui favorisoit cette opinion, c'étoit un conte des Chingulais qui disoient que Buddu n'avoit pas pris naissance dans leur isle, & qu'il étoit allé achever ses jours dans un pays de terre ferme; mais les auteurs les plus sensés pensent que ce Buddu n'est autre que ce philosophe fameux, dont la doctrine s'est répandue parmi tant de peuples d'Orient, qui l'adorent tous sous différents noms, qui se nomme *Fo*, ou *Xequia*, à la Chine; *Sommona-Codom*, à Siam; *Tbikka*, au Tonquin; *Xaca*, dans le royaume de Laos & de Pégu, & dans l'Empire du Japon. Dans ce dernier pays même, *Xaca* porte aussi le nom de *Buddu* ou *Budbu*; & l'on prétend que c'est de-là qu'est venu le nom de *Budsdaisine* que l'on donne à la secte de *Xaca*, si fameuse au Japon. Un des principaux emplois du Buddu de Ceylan est de soulager les âmes qui souffrent, & de leur procurer une situation plus heureuse. Ce dieu prétendu s'est aussi rendu célèbre par des miracles. Cette fameuse dent de singe, qui fut brûlée par les Portugais, en 1560, étoit autrefois adorée à Jatanapatan, dans l'isle de Ceylan, comme une dent du dieu Buddu. Lorsque les Portugais, par principe de religion, eurent brûlé cet instrument de l'idolâtrie, jamais les habitants ne voulurent croire que la dent n'existoit plus en effet. Ils publièrent qu'elle s'étoit dérobée, par une vertu miraculeuse, d'entre les mains sacrilèges des Portugais, & avoit choisi une rose pour son asyle. On a coutume de placer dans des cavernes & dans des trous de rocher de petites statues de Buddu, dont la matière est plus ou moins précieuse, & qui tantôt sont d'argent ou de cuivre, tantôt d'argille ou de pierre. Dans le temps

de la nouvelle & de la pleine lune, on va rendre des hommages à ces statues, & leur porter des offrandes. Ceux qui veulent se distinguer par une dévotion particulière, font faire à leurs frais des statues de Buddu, qui, sortant des mains de l'artiste, sont portées en grande cérémonie dans le temple, & consacrées par des offrandes & des sacrifices. Parmi ceux qui assistent à cette cérémonie, il s'en trouve toujours plusieurs qui donnent libéralement quelque récompense à l'ouvrier.

**BUDSDOÏSME** : c'est ainsi qu'on appelle la secte ou la religion de Budfdo, qui est extrêmement répandue dans le Japon. Budfdo signifie en langage Japonois *la voie des idoles étrangères*. Ce nom fut donné à cette secte, parce qu'elle introduisit au Japon des dieux étrangers, tels qu'Amida, &c. Lorsqu'elle parut, les Japonois ne connoissoient encore que le culte des Camis, ou grands hommes de leur nation. Cette secte reconnoît pour son fondateur ce Buddu, dont on vient de parler, & qu'on appelle autrement *Xaca* ou *Xequia*. (Voyez **XACA**. La Doctrine nouvelle du Budfdoïsme commença de se répandre au Japon, l'an 63 de J. C. & fit de grands ravages dans la secte des Sintoïstes, ou adorateurs des Camis; & même la plupart de ceux que l'attachement pour l'ancienne religion du pays a retenus dans le Sintoïsme, sont intérieurement persuadés que la doctrine de Budfdo est meilleure & plus parfaite que celle qu'ils suivent; d'où il arrive que plusieurs qui, par respect humain, ont été Sintoïstes pendant toute leur vie, appellent, à l'heure de la mort, les prêtres de la secte de Budfdo; se recommandent à leurs prières, & demandent à être enterrés suivant les usages & les cérémonies du Budfdoïsme.

La doctrine des Confucius regnoit depuis long-temps au Japon, lorsque la secte de Budfdo parut. On s'opposa vivement aux progrès de cette nouvelle religion. Ce ne fut qu'en 518 de J. C. qu'après de longs débats, le Budfdoïsme l'emporta enfin sur la secte des Confucius. Il fut redevable de cette victoire aux soins & aux prédications de deux célèbres missionnaires, Darma & Sotoktai, qui vinrent des Indes au Japon, & qui sçurent, par leurs

prestiges & leurs austérités apparentes , entraîner les suffrages des peuples. *Voyez* DARMA & SOTOKTAI.

**BULLE** : ce nom signifioit , dans son origine , un ornement , que les jeunes Romains de qualité portoient sur la poitrine. Il fut donné , dans la suite , aux lettres-patentes , & aux édits des Souverains. On appelle encore *bulle d'or* l'édit de l'empereur Charles IV , qui régle les droits de l'empereur. Enfin le nom de *bulle* est devenu particulier aux lettres qui s'expédient dans la chancellerie Romaine. Ces lettres sont écrites en latin , en caractères ronds & gothiques , sur du parchemin. Elles sont scellées avec un sceau de plomb , qui représente d'un côté les images de S. Pierre & de S. Paul , & qui porte de l'autre côté le nom du pape , accompagné d'une devise. Quand les bulles sont lettres gracieuses , le plomb qui sert à les sceller , pend à des lacets de soie ; si ce sont des lettres de justice , & exécutoires , le plomb pend à une petite corde de chanvre. On ne reçoit en France aucune bulle du pape , que le parlement n'ait examiné auparavant , si elle ne contient rien de contraire aux libertés de l'Eglise Gallicane. Si l'on y trouve seulement ces mots , *motu proprio , de notre propre mouvement* , c'est un motif suffisant pour la rejeter. Une bulle ne peut avoir son exécution , qu'après avoir été fulminée. (*Voyez* FULMINATION.) Le pape , au commencement des bulles , prend le titre modeste de *serviteur des serviteurs de Dieu*.

**BULLE in cœnâ Domini** : fameuse bulle à laquelle plusieurs papes ont travaillé , & qui roule particulièrement sur la puissance ecclésiastique & civile. Elle excommunique tous ceux qui appellent au concile général , des décrets & ordonnances des papes ; tous ceux qui enseignent & qui croient que le pape est soumis au concile général ; tous les princes , & autres , qui exigent des ecclésiastiques quelque contribution que ce soit ; les hérétiques , les pirates , les falsificateurs des lettres apostoliques , &c. Un cardinal-diacre lit , tous les ans , cette bulle en présence du pape , le jour de la Cène , c'est-à-dire le Jeudi saint. La lecture étant finie , le pape , pour marque d'anathème , jette dans la place

publique un flambeau allumé. La France n'a jamais reçu cette bulle qui choque les droits du roi , & les libertés de l'Eglise Gallicane. Le parlement a déclaré rebelle & criminel de lèse-Majesté , quiconque oseroit la publier.

**BUMICILI** : nom d'une secte Mahométane , répandue dans l'Afrique. Ceux de cette secte passent pour être grands forciers.

**BUPHONIES** : fêtes que les Athéniens célébroient en l'honneur de Jupiter Politien , & qui furent ainsi nommées , parce qu'ils y sacrifioient un bœuf à ce dieu.



## C A B

**C A A B A**, (*la*) ou MAISON SAINTE : petite maisonnette qui se voit au milieu du temple de la Mecque , bâtie , à ce que disent les Mahométans , par Abraham , & pour laquelle ils ont la plus grande vénération. Voyez KAABA.

**C A B A L E**. Ce nom , qui signifie en hébreu *tradition* , se donne à une espèce de science , ou plutôt d'art magique , inventé par les Juifs , par le moyen duquel ils se flattent de connoître & d'expliquer l'essence & les opérations de l'Être suprême & des esprits célestes , & de pouvoir opérer plusieurs prodiges. Ils distinguent la *cabale spéculative* , & la *cabale pratique*. Cette dernière , qui n'est qu'un composé des superstitions de l'astrologie des talismans , est sur-tout en vogue chez les Juifs de Pologne & de quelques autres endroits du Nord. Ils sont tellement persuadés de la vertu de cette science chimérique , que , s'il se trouve quelqu'un parmi eux qui soit condamné à la mort , il a recours à cette cabale pratique ; mais on ne voit pas qu'elle leur réussisse. Il arrive même quelquefois que les juges , qui ne sont pas assez instruit de la vanité de cet art , les condamnent comme magiciens. Les absurdités & les rêveries qu'on trouve dans les livres d'Agrippa , & de quelques autres auteurs qui passent pour avoir été de grands magiciens , sont tirées de la cabale Juive. Il y a une autre sorte de cabale , que les Juifs nomment *gematrique* ou *géométrique* , qui consiste dans des combinaisons subtiles & frivoles sur les nombres , & particulièrement sur les lettres de certains passages de l'Écriture , qu'ils disposent & arrangent en différentes manières , pour y découvrir des sens cachés & mystérieux. Voici quelques exemples de ces combinaisons sur les lettres. Pour découvrir quel est l'ange dont il est parlé dans ce passage de l'Exode , *Præcedet te Melachi* , (*id est angelus meus* , ) „ J'enverrai devant vous Melachi , ( c'est-à-dire mon ange , ) ” ils

transposent les lettres du mot *Mélachi* ; & , par une es-  
pece d'anagramme ; ils trouvent *Michaël* , Michel , d'où  
ils concluent que c'est de l'archange Michel , dont il  
s'agit dans le passage. Quelquefois ils donnent un sens  
à chaque lettre d'un mot. Dans ces paroles du pseaume  
3e , *Multi insurgent in me* , „ Plusieurs s'éleveront  
„ contre moi , ” Il s'agit de sçavoir qui sont ceux que  
désigne le mot *multi*. Pour y parvenir , ils attachent  
un sens à chaque lettre du mot , qui en hébreu signifie  
*multi*. Les lettres , dont ce mot est composé ; sont  
*R. B. I. M.* Les Cabalistes y trouvent les Romains ,  
les Babyloniens , les Ioniens ou Grecs , & les Médes.  
Ils appellent cette combinaison *notarique*. Ces exemples  
suffisent pour faire voir combien de pareilles opérations  
sont futiles & ridicules.

Pour ce qui regarde les combinaisons qui roulent sur  
les nombres , Pythagore est le premier qui en ait donné  
l'idée. Un auteur judicieux , & qui nous a donné un  
tableau fidèle des égarements de l'esprit humain , par  
rapport à la religion , explique ainsi avec beaucoup de  
clarté & de précision , le système de ce philosophe  
célèbre. „ Pythagore , dit-il , reconnut.... l'existence  
„ d'une Intelligence suprême , qui avoit formé le mon-  
„ de. Ce philosophe pensoit que l'ordre , la régularité ,  
„ l'harmonie qu'il découvroit dans le monde , ne pou-  
„ voient naître du mouvement de la matiere. Il admit  
„ donc dans le monde une Intelligence qui en avoit  
„ arrangé les parties. Tous les phénomènes de la na-  
„ ture lui parurent des suites de loix établies par l'In-  
„ telligence suprême pour la distribution des mouve-  
„ ments..... Au milieu du magnifique spectacle de la  
„ nature , il apperçut des irrégularités , des désordres  
„ qu'on ne pouvoit attribuer à l'Intelligence suprême ,  
„ puisqu'elle aimoit l'ordre & l'harmonie. Il en conclut  
„ que les désordres étoient produits par le mouvement  
„ de la matiere , que l'Intelligence suprême ne pou-  
„ voit arrêter ou diriger. Il en conclut que l'Intelligen-  
„ ce , productrice du monde , n'étoit pas le principe  
„ du mouvement ; & il admit , dans la nature de la ma-  
„ tiere , une force motrice qui l'agitoit , & une intel-

„ ligençe qui n'avoit produit ni la matiere ni le mou-  
 „ vement, mais qui déterminoit la force motrice, & qui,  
 „ par ce moyen, avoit formé les corps & le monde.  
 „ Ce philosophe voulut connoître les loix que l'Intelli-  
 „ gence, productrice du monde, suivoit dans la dis-  
 „ tribution des mouvements. Il vit que, sur la terre,  
 „ la régularité des corps & des phénomènes dépendoit  
 „ des rapports qu'avoient entr'eux les mouvements qui  
 „ concouroient à leur production. Il porta les yeux  
 „ vers le ciel : il découvrit que les corps célestes étoient  
 „ placés à des distances différentes, & qu'ils faisoient  
 „ leurs révolutions, en des temps différents & propor-  
 „ tionnés à leurs distances. Il conclut de ces observa-  
 „ tions que l'ordre & l'harmonie dépendoient des rap-  
 „ ports, des mouvements & des distances des corps.  
 „ C'étoit donc, selon Pythagore, la connoissance de ces  
 „ rapports, qui avoit dirigé l'Intelligence, productrice  
 „ du monde, dans la distribution des mouvements.  
 „ La distance & le mouvement sont des grandeurs; ces  
 „ grandeurs ont des parties; & les plus grandes ne sont  
 „ que les plus petites, multipliées un certain nombre  
 „ de fois. Ainsi les distances, les mouvements des  
 „ corps célestes, les rapports des mouvements qui de-  
 „ voient concourir à la production des animaux ou des  
 „ plantes, & mettre de la proportion entre leurs par-  
 „ ties, s'exprimoient par des nombres; & l'Intelligence  
 „ suprême, avant la production du monde, ne les con-  
 „ noissoit que par des nombres purement intelligibles.  
 „ C'est, selon Pythagore, sur le rapport que l'Intel-  
 „ ligençe appercevoit entre ces nombres intelligibles,  
 „ quelle avoit formé & exécuté le plan du monde. Les  
 „ rapports des nombres ne sont point arbitraires : le  
 „ rapport d'égalité entre deux fois deux, & quatre, est  
 „ nécessaire, indépendant, immuable. Puisque les rap-  
 „ ports des nombres ne sont point arbitraires, & que  
 „ l'ordre des productions de l'Intelligence suprême dé-  
 „ pend du rapport qui est entre les nombres, il est  
 „ clair qu'il y a des nombres qui ont un rapport essen-  
 „ tiel avec l'ordre & l'harmonie, & que l'Intelligence  
 „ suprême, qui aime l'ordre, suit, dans la distribution des

„ mouvements, les rapports de ces nombres, & ne peut  
 „ s'en écarter. La connoissance de ces rapports, ou ces  
 „ rapports étoient donc la loi qui dirigeoit l'Intelligence  
 „ suprême dans ses productions ; & , comme ces rap-  
 „ ports s'exprimoient eux-mêmes par des nombres ,  
 „ on supposa dans les nombres une force ou une puis-  
 „ sance capable de déterminer l'Intelligence suprême à  
 „ produire certains effets plutôt que d'autres. D'après  
 „ ces idées , on rechercha quels étoient les nombres  
 „ qui plaisoient davantage à l'Être suprême ; & voilà  
 „ une espece de cabale arithmétique , née des principes  
 „ de la philosophie Pythagoricienne. ”

**CABALISTE** : homme versé dans la science de la Cabale. *Voyez* CABALE. FÊTES DES CABALES.

**CABARNES**. Les habitants de l'isle de Paros donnoient ce nom aux prêtres de Cérés. On croit qu'ils furent ainsi appellés du nom de celui qui apprit le premier à Cérés , que sa fille Proserpine avoit été enlevée.

**CABIRES** ; c'est le nom général sous lequel étoient adorées certaines divinités, en Phénicie, en Samothrace, à Lemnos, à Thèbes, & dans certains lieux de la Grèce. Elles furent ainsi appellées du mot hébreu *cabir* qui signifie *grand & puissant*. Quelques auteurs pensent que le nom de *Cabires* désignoit particulièrement Cérés, Proserpine, Pluton & Mercure. D'autres disent que ce nom étoit donné généralement à tous les dieux du paganisme. Sur une médaille de l'empereur Claude le Gothique, on voit un de ces dieux Cabires, représenté avec un marteau dans une main, & une tenaille dans l'autre, ayant sur la tête un chapeau. Les mysteres des Cabires étoient si sacrés, qu'il étoit même défendu de prononcer publiquement le nom de ces divinités. Le silence religieux que l'on gardoit sur ces mysteres est cause que les anciens ne nous en ont laissé aucun détail. On sçait seulement qu'on regardoit comme une grande faveur d'y être initié, & que l'on se persuadoit qu'il n'y avoit plus rien que les Cabires pussent refuser à ceux qui étoient initiés à leurs mysteres.

Origène, dans son ouvrage contre Celse, désigne, par le nom de *Cabires*, les anciens Perses adorateurs

du feu ; & , si l'on en croit M. Hyde , dans son *Traité sur la religion des Perses* , le mot de *Cabire* est Perlian. *Voyez CABIRIES.*

**CABIRIES** : fêtes que l'on célébroit à l'honneur des dieux Cabires , en Samothrace , en Phénicie , à Lemnos , à Thèbes , & dans quelques lieux de la Grèce. Une des principales cérémonies de ces fêtes étoit l'initiation des enfans que l'on consacroit solennellement aux Cabires , afin de leur attirer la protection de ces divinités. Le jeune initié étoit assis sur un trône ; & les prêtres des Cabires formoient autour de lui une danse religieuse. On donnoit ensuite à l'enfant , pour gage de son initiation , un ruban couleur de pourpre , qu'il portoit toujours depuis comme un préservatif contre les dangers.

Il y avoit toujours un grand concours de peuples aux fêtes des Cabiries. Tous les brigands & tous les scelerats y accouroient , parce qu'en assistant à cette fête , leurs crimes étoient regardés comme expiés ; & l'on ne pouvoit plus les poursuivre en justice.

**CABRUS** : divinité adorée par les Phasélites , peuples de la Pamphilie. Suidas la nomme *Calabrus* , & Erasme *Capnes*. Les Phasélites offroient à Cabrus du poisson salé ; & ce sont ces offrandes qui donnerent lieu au proverbe qui appelloit du poisson salé , *un sacrifice des Phasélites.*

**CADIS** , est le nom que l'on donne aux évêques chez les Turcs. Ils rendent aussi la justice dans leur ressort , & sont subordonnés aux Mollacks. Les Cadis ne peuvent jamais prétendre à une plus haute dignité. Lorsqu'ils ont manqué à leurs devoirs , les Cadilesquers , ou intendants de la justice , qui les ont nommés , ont aussi le droit de les déposer. Ils les condamnent à une amende , & quelquefois même à la bastonnade.

**CADISH** : prières que les Juifs modernes récitent pendant les onze mois qui suivent la mort de leurs parents , pour délivrer leurs âmes des peines du purgatoire.

**CADRIS** : religieux Turcs. *Voyez KADRIS.*

**CADUCÉE** : c'est le nom que donnerent les poëtes

tes

tes à une verge qu'ils disoient que Mercure avoit reçue d'Apollon en échange d'une lyre à sept cordes. Mercure, disent-ils, porta toujours depuis cette verge, & s'en servit avec succès, dans plusieurs occasions, pour appaiser les différends. Ayant un jour rencontré sur le mont Cytheron deux serpents acharnés l'un contre l'autre, il mit entr'eux sa verge, & les rendit bons amis. Ces serpents s'entortillerent autour du caducée, & s'entre-baisèrent, en signe de réconciliation. C'est pour cette raison qu'on représentoit deux serpents entortillés autour du caducée de Mercure, de manière que la partie la plus élevée de leur corps formoit un arc. Quelques-uns disent cependant que ces deux serpents, représentés autour du caducée, désignoient Jupiter & Rhéa. Cette dernière s'étoit métamorphosée en couleuvre, pour se soustraire aux poursuites de Jupiter; & celui-ci, sous la forme d'un serpent, la poursuivoit vivement, lorsque Mercure les ayant rencontrés, trouva le moyen de les réunir par le moyen de sa baguette. Le caducée n'étoit pas seulement regardé comme l'emblème de l'union & de la paix; c'étoit encore le symbole de l'éloquence. Les serpents désignent la prudence si nécessaire à l'orateur; & deux ailerons, représentés au bas du caducée, marquent la sublimité & la rapidité de l'éloquence. Le privilège que l'on attribuoit au caducée, d'appaiser les querelles, convient aussi parfaitement à l'éloquence. Mercure n'est pas le seul dieu auquel on ait donné un caducée. Cette verge merveilleuse fut aussi mise quelquefois entre les mains de Bacchus, parce qu'on prétendoit qu'il avoit réconcilié Jupiter avec Junon; ouvrage difficile, & chef-d'œuvre de négociation. On donnoit aussi au caducée la propriété de provoquer le sommeil ou de l'écartier; de conduire les âmes aux enfers, & de les en retirer. Lorsque les ambassadeurs Romains alloient faire quelques propositions de paix, ils portoient un caducée d'or; c'est pourquoi on les appelloit *Caduceatores*. On prétend que le mot de *caducée* vient du latin *cadere*, parce que le caducée avoit la vertu de faire tomber & d'appaiser les querelles.

Selon M. Pluche, le caducée n'étoit, dans son ori-

Tome I.

R.

gine, que la marque de la cruë du Nil. Lorsque le temps approchoit, auquel ce fleuve devoit se déborder, les Egyptiens, pour donner le signal de la retraite, avoient coûtume de mettre entre les mains d'une figure symbolique une perche croisée, qui étoit la marque de la cruë du Nil. „ Le serpent, qu'on y entortilloit, ne marquoit, „ dans la main de cette figure, que ce qu'il signifioit „ par-tout, la vie, la subsistance : étant double, il annonçoit une subsistance très-abondante, qui pût suffire „ aux Egyptiens & aux étrangers. On terminoit ce „ bâton par deux petites ailes, symbole du vent qui „ régloit la cruë des eaux. Toutes ces significations „ furent oubliées..... On prit cette sonde pour un „ bâton d'honneur, pour la marque d'un conducteur, „ d'un interprète, d'un ambassadeur..... En Orient, „ toute personne constituée en dignité, portoit un „ sceptre ou un bâton d'honneur, & quelquefois une „ lame d'or sur le front, qu'on appelloit *cadeste* ou „ *caducée* & qui signifioit un *homme saint*, pour avertir „ que celui qui portoit ce bâton, ou cette marque, „ étoit un homme public, qui devoit aller & venir en „ liberté, & dont la personne étoit inviolable. ” Telle est l'origine du nom qu'on donne à la baguette que porte Mercure.

**CÆLESTIENS** : nom qui fut donné aux hérétiques Pélagiens.

**CÆLESTINS**. Voyez **CÉLESTINS**.

**CAGOT** : ce nom sert à désigner un faux dévôt, un hypocrite, qui couvre ses vices du voile de la religion. Le Dictionnaire de Trévoux dit que l'étymologie de ce mot est *Caagoth*, c'est-à-dire *chien Goth*; nom injurieux que l'on donnoit aux Goths, qui faisoient profession de l'Arianisme.

**CAÏNTES** : secte des Valentiniens qui mettoient au nombre des hommes saints & parfaits, Caïn, Coré, les Sodomites, & sur-tout le traître Judas. Les actions, qui damnent dans la religion Chrétienne, étoient un sûr moyen de salut dans la leur. Ils vivoient dans le deuxième siècle.

**CALANDOLA** (*Imba*) grand prêtre de la secte

dés Glagas , en Afrique , & , en même temps , leur général. Ses longs cheveux sont ornés d'un grand nombre de coquilles fort précieuses chez ces peuples , & qu'ils appellent *bambas*. Le collier, qui pare son col , est composé d'une autre espece de coquilles très-cheres , qu'on nomme *masocs*. Son habit , ou pagne , est d'une étoffe de palmier , dont la finesse égale celle de la soie. Son corps est environné d'une espece de chapelet dont les grains sont des œufs d'autruche. Son corps , frotté de graisse humaine , est peint de rouge & de blanc , & bigarré de diverses figures. Il a des morceaux de cuivre , de la longueur de deux pouces , passés dans le nez & dans les oreilles. Il est ordinairement environné de trente femmes , qui portent ses armes & les différentes choses qui sont à son usage. Quelques-unes d'entr'elles lui présentent la coupe , & lui versent à boire. Au moment qu'il boit , elles tombent toutes à genoux , & chantent en battant des mains. Ce général entretient dans son armée la plus sévère discipline. Il condamne à mort les lâches qui ont fui devant l'ennemi , & les fait manger par leurs compagnons. Tous les soirs il monte sur une espece d'échafaud , d'où il harangue ses soldats pour ranimer leur courage.

**CALAYA** : les Indiens appellent ainsi le troisieme de leurs cinq paradis. C'est une montagne toute d'argent , sur laquelle le Dieu Ixora fait sa résidence , monté sur un bœuf. Tous ceux qui ont servi & honoré Ixora , pendant la vie , sont transportés , après leur mort , sur cette montagne , que les Indiens placent vers le Nord. Le bonheur dont ils jouissent dans ce lieu , n'est pas fort capable de tenter ; car ils ne sont occupés qu'à rendre à Ixora différents services. Les uns sont chargés de le rafraîchir avec de grands éventails , qu'ils agitent sans cesse devant lui. Les autres portent des flambeaux pour l'éclairer dans les ténèbres de la nuit. Ceux-ci , lorsqu'il veut cracher , ont soin de lui présenter des crachoirs d'argent. Plusieurs font la fonction d'eunuques de son ferrail , qui est peuplé d'un grand nombre de concubines. Ce sont eux qui conduisent dans le lit du dieu celles qui doivent passer la nuit avec lui. Il en est de même

R 2

de tous les autres bienheureux , qui chacun ont leur département.

**CALCHAS**, fils de Thestor, devin fameux dans la Grèce, auquel Apollon avoit accordé, suivant les poëtes, une parfaite connoissance du présent, du passé & de l'avenir. Il eut part aux deux plus célèbres expéditions, qui signalerent les anciens Grecs : la conquête de la toison d'or & le siège de Troie; & c'est dans cette dernière qu'il se distingua particulièrement. Les Grecs étant retenus dans le port d'Aulide par un calme funeste, qui les empêchoit de faire voile vers Troie, ils consulterent Calchas, qui déclara, de la part des Dieux, qu'il falloit immoler à Diane, Iphigénie, fille d'Agamemnon, chef de l'armée. M. de Saintfoix envisage cette réponse de Calchas, comme un coup hardi de la plus fine politique. Voici le raisonnement qu'il prête à ce devin. „ Osons demander, disoit Calchas, le „ sacrifice de la fille d'Agamemnon, le plus puissant „ prince de la Grèce. Si ce trait d'audace me réussit, „ me voilà reconnu pour l'organe fidele & infallible des „ volontés du ciel. Je dominerai sur les rois : ils seront „ contraints de s'humilier devant moi ; en voyant la „ superstition toujours prête à marcher à ma voix, & „ tenant sans cesse un glaive sacré suspendu sur leurs „ têtes.” Calchas se promettoit la plus longue vie, parce que les destins avoient réglé qu'il ne mourroit, que lorsqu'il auroit trouvé un devin plus habile que lui ; mais sa présomption fut trompée. Un certain Mopsus, devin de Colophon, ville d'Ionie, lui prouva qu'il en sçavoit plus que lui. Calchas vaincu ne tarda pas à descendre au tombeau. On prétend qu'il laissa une fille, nommée *Lampusa*, qui se distingua dans la science de son pere, & fut depuis la Sybille de Colophon.

**CALENDRAIRE** : surnom que les anciens Romains donnoient à la déesse Junon, parce qu'on lui offroit des sacrifices, aux kalendes de chaque mois.

**CALENDERS** ou **CALENDRIIS**, religieux Mahométans. *Voyez* **KALENDRIIS**, **FÊTES DES CALENDES**.

**CALENDRIER**. I. Table ou almanach, qui contient l'ordre des jours, des semaines, des mois & des

fêtes qui arrivent dans l'année. Depuis le concile de Nicée, tenu en 325, la suite des temps avoit introduit des erreurs sensibles dans le calendrier. Les fêtes n'étoient plus célébrées dans leur temps : celle de Pâques sur-tout étoit considérablement dérangée. Plusieurs papes avoient inutilement entrepris de réformer le Calendrier. Grégoire XIII eut le bonheur de réussir dans ce grand ouvrage qu'il entreprit en 1582. Il fit venir à Rome les plus habiles astronomes, qui donnerent chacun leur avis. Celui de Louis Lilio, médecin de profession, & Romain de naissance, fut préféré à tous les autres ; &, sur son système, Grégoire réforma le calendrier qui fut depuis appelé *Grégorien*, & qui est aujourd'hui adopté dans tout le monde Chrétien. Cependant les Grecs & les Protestants, excepté la Hollande, s'en tiennent encore au vieux calendrier. La réforme du calendrier Grégorien consiste dans un retranchement de dix jours, qui s'étoient glissés de trop dans la supputation ordinaire. Ce qui avoit causé cette erreur, c'est que l'année solaire n'est pas de six heures entières au-delà de trois cent soixante-cinq jours : il y a onze minutes de moins ; & ce moins avoit produit, par la suite des temps, un excédent de dix jours.

2. Les Juifs réglent leurs mois sur le cours de la lune. Autrefois on envoyoit deux hommes qui étoient chargés d'avertir, dès qu'ils découvroient la nouvelle lune, afin que l'on publiât que le mois étoit commencé ce jour-là ; mais ils se servent aujourd'hui de calendriers où sont marqués les temps de la nouvelle & de la pleine lune, avec leurs fêtes. Ils y ont inféré aussi celles des Chrétiens avec lesquels ils sont en commerce, afin de sçavoir à quoi s'en tenir sur cet article. A l'exemple des Juifs, les Mahométans réglent leurs mois sur le cours de la lune ; mais ils ont aussi leurs calendriers.

CALENUS, (*Olenus*) célèbre devin de l'Etrurie, qui joignoit à une connoissance parfaite de son art un esprit fin & rusé. En voici un exemple rapporté par Pline, livre 28 de son Histoire naturelle. Tarquin le Superbe, roi de Rome, ayant dessein de construire un temple en l'honneur de Jupiter sur le mont Tarpeien,

faisoit creuser les fondemens de cet édifice. Les ouvriers trouverent, en creusant, une tête d'homme, & firent donner avis au roi de cette découverte extraordinaire. Tarquin, jugeant que cette tête renfermoit quelque présage, consulta tous les devins de Rome; mais ils avouerent ingenuement que ce prodige étoit au-dessus de leur sçavoir, & conseillèrent au prince d'avoir recours aux devins d'Etrurie, & particulièrement à Calenus, le plus habile d'entr'eux. Tarquin suivit leur avis, & envoya aussi-tôt en Etrurie des ambassadeurs chargés de demander à Calenus ce que signifioit la tête d'homme, qu'on avoit trouvée. Les ambassadeurs ayant exposé à Calenus le sujet de leur commission, cet habile devin conçut aussi-tôt le dessein d'appliquer à sa patrie, par un tour d'adresse, la glorieuse destinée que présageoit cette tête. Pour cet effet, ayant tracé un cercle dans l'endroit où il se trouvoit, il marqua par des lignes les quatre points cardinaux, & désigna un endroit qu'il appella le *mont Tarpeïen*; puis s'adressant aux ambassadeurs, & leur montrant cet endroit: „ N'est-ce pas ici, leur dit-il, que la tête a été trouvée? ” Si les ambassadeurs eussent répondu: „ C'est ici; ” comme le lieu où ils se trouvoient étoit dans l'Etrurie, les destinées, que présageoit cette tête, eussent été appliquées à l'Etrurie; & le lieu, où ils étoient, seroit devenu la capitale du monde. Mais les ambassadeurs avoient été avertis, par le fils même du devin, de la supercherie qu'on vouloit leur faire. Ils s'obstinèrent à répondre: „ Ce n'est point ici; c'est sur le mont „ Tarpeïen que la tête a été trouvée. ” Ils éludèrent par ce moyen les ruses de Calenus, qui leur déclara que, la tête étant la partie principale de l'homme, & celle qui conduit toutes les autres, Rome deviendroit la principale ville de l'univers, & donneroit la loi à tous les peuples.

**CALICE** : vase dont se servent les prêtres de l'Eglise Catholique, dans le Sacrifice de la Messe, pour mettre le vin & l'eau qu'ils doivent changer dans le Sang de Jesus-Christ. Dans les premiers temps du Christianisme, lorsque l'Eglise naissante n'étoit riche qu'en

vertus, les prêtres se servoient de calices de bois : dans la suite, on en fit de verre & de marbre. Enfin, les ecclésiastiques ayant acquis de grandes richesses, on voulut proportionner les vases sacrés à la dignité des mystères auxquels ils sont employés, comme à l'état de leur fortune. On en fit faire d'argent & d'or. La règle est aujourd'hui qu'ils soient de deux marcs d'argent pour le moins, & que la coupe soit entièrement dorée par le dedans. Cette règle a donné lieu à Boniface, évêque & martyr, de dire : *Quondam sacerdotes aurei ligneis utebantur calicibus, nunc è contra lignei sacerdotes aureis utuntur calicibus.* „ Autrefois des prêtres d'or „ se servoient de calices de bois : aujourd'hui c'est le „ contraire ; des prêtres de bois se servent de calices „ d'or. ”

CALIFAT : dignité de Calise chez les Sarasins.  
Voyez CALIFE.

CALIFE. Ce nom signifie, en langage arabe, *vicaire* ou *successeur*. Après la mort du faux prophète Mahomet, qui arriva en 632, Aboubekre, son beau-père, élu pour lui succéder, se contenta du titre modeste de *Calife*, qui servit long-temps à désigner les chefs de la religion Mahométane. Les Califes, réunissant l'autorité spirituelle & temporelle, devinrent les plus puissants monarques du monde. Leur empire s'étendoit sur tous les Musulmans, qui avoient pour eux presque autant de respect que pour leur prophète. On distingue trois branches de Califes. Les Rachedis, c'est-à-dire de la ligne droite, forment la première branche. Ils sont ainsi appelés, parce que tous les Califes de cette branche étoient parents ou alliés de Mahomet : tels sont Aboubekre, Omar, Othman, Ali & Hassan. La plupart choisirent, pour le lieu de leur résidence, la ville de Médine en Arabie, consacrée par la mort & par le tombeau de Mahomet. Damas, ville de Syrie, fut le siège des Califes de la seconde branche, dont Moavie fut le chef, & qui compte quatorze princes qui regnerent depuis 661, jusqu'en 749. Le trône passa ensuite dans la famille des Abbassides, qui donna aux Musulmans trente-sept Califes. Le siège principal

de leur Empire fut Bagdet ou Bagdad, ville de l'Iraque. Leur puissance fut considérablement affoiblie par des Califes particuliers, qui s'éleverent en Espagne, en Afrique, en Arabie. Des gouverneurs, qu'ils envoyoyent dans les provinces éloignées, en qualité de Lieutenants, usurperent l'autorité souveraine, & se rendirent indépendants dans leurs gouvernements. Bientôt il ne resta plus aux Califes, d'une si vaste puissance, que l'autorité spirituelle. Ils firent les plus grands efforts pour réparer leurs pertes, & furent assez heureux pour ramener à leur obéissance la ville de Bagdad & ses environs. Mais Hulagu, chef des Mogols, ayant fait périr, en 1258, le Calife Mostafem, la puissance des Abbassides fut entièrement éteinte. Pour ce qui regarde le temporel, un prince de cette famille s'étant réfugié en Egypte, les Mammelus le reconnurent pour leur chef, mais seulement dans ce qui concernoit la religion, & lui conserverent le nom de *Calife*, que ses descendants continuerent de porter, jusqu'à la conquête des Ottomans, en 1517.

**CALIXTIN**: on donne ce nom aux Luthériens qui suivent les opinions de George Calixte, un de leurs professeurs en théologie. Ces opinions sont les mêmes que celles des Sémi-Pélagiens. On appella aussi *Calixtins* ou *Calistins*, certains schismatiques de Bohême, qui prétendirent qu'il étoit nécessaire que le peuple communiât avec le calice. Leur chef, nommé *Jacobel*, homme turbulent & ambitieux, se fit un grand nombre de partisans, & causa tant de troubles dans la Bohême, que le concile de Basle fut obligé, pour les appaiser, de consentir que ses sectateurs communiaissent sous les deux especes. Cette concession, à laquelle on donna le nom de *compaction*, ne produisit pas le fruit qu'on en avoit attendu. L'ambition des chefs des Calixtins fut toujours un obstacle à leur réunion avec l'Eglise: ils finirent par se joindre avec Luther.

**CALIZA**: cérémonie usitée parmi les Juifs. *Voyez* **IBUM**.

**CALLIOPE**, l'une des neuf Muses, ainsi nom-

mée à cause de la douceur de sa voix. On croit qu'elle fut mere d'Orphée, ce fameux chanteur de la Thrace, & des Syrenes, dont les chants étoient aussi agréables que dangereux. Calliope présidoit à la poésie héroïque. On la représentoit sous la forme d'une jeune fille couronnée de laurier, tenant dans sa main gauche une trompette, & dans la droite un thyrsé. On mettoit auprès d'elle trois autres livres qui désignoient les trois poèmes épiques les plus fameux, l'Iliade, l'Odyssée & l'Enéide.

Cette Muse, qui le croiroit ? n'étoit, dans son origine, qu'un avertissement que les prêtres Egyptiens donnoient de faire des provisions, aux approches du débordement du Nil, qui arrivoit dans la lune de Juin. Ils se servoient, pour cet effet, d'une figure symbolique ; c'étoit Isis, ayant un vase suspendu à son bras. Le nom, qu'ils donnoient à cette figure, en déterminoit le sens. Ils l'appellent *Calliope*, mot qui signifie *provision de vivres*, ou *le grain préparé*, de *cali*, *grain rôti*, & de *opeb*, *celui qui prépare la bouillie*. Cette explication est de M. Pluche.

**CALLISTES** ou **CALLISTEÏES** : fêtes que les habitants de l'isle de Lesbos célébroient en l'honneur de Vénus. Les femmes y disputoient le prix de la beauté. Les mêmes fêtes étoient célébrées en Elide ; mais le combat de la beauté étoit entre les hommes.

**CALOYERS** ou **CALOGERS** : moines Grecs, qui suivent la règle de S. Basile, & qui ont toujours conservé la première ferveur de leur institut, sans avoir besoin de réforme. Ils habitent sur le mont Athos ; & c'est par leurs soins que la plupart des églises d'orient sont desservies. Ils se distinguent par l'austérité de leur vie, & par la pauvreté dans laquelle ils vivent. L'usage de la viande leur est interdit. Ils ont, pendant le cours de l'année, quatre Carêmes qu'ils observent avec une grande rigueur, ne mangeant alors ni beurre, ni œufs, ni poissons. Quelques-uns même s'abstiennent de l'huile. Des herbes & du pain sont leur unique nourriture. Leur occupation, pendant ces Carêmes, est de pleurer

leurs péchés & ceux de tout le peuple , & d'implorer la miséricorde divine.

**CALOYERES** ou **CALOGERES** : religieuses Grèques , qui suivent la règle de S. Basile. Elles ont la tête rasée , & sont revêtues d'un habit & d'un manteau de laine noire. Elles poussent la modestie jusqu'à couvrir leurs mains , de maniere qu'on ne leur voit que l'extrémité des doigts. Leurs monasteres sont gouvernés par une abbesse choisie parmi les religieuses les plus sages & les plus pieuses. Leurs cellules sont autant d'appartements séparés les uns des autres , où elles vivent avec assez d'aisance , lorsqu'elles sont riches , ayant même des domestiques du même sexe pour les servir. Quelques-unes élèvent avec elles de jeunes filles , qu'elles destinent à l'état religieux. Elles s'occupent à faire certains ouvrages à l'aiguille , qu'elles vendent ensuite. Les Turcs ont beaucoup de vénération pour ces religieuses ; & ils ont coutume de venir leur acheter des ceintures.

Il y a une autre espece de Calogeres , qui ne sont point enfermées dans des couvents , ni soumises à la discipline religieuse. Ce sont des veuves dévotes , qui prennent la résolution de ne plus se marier , & de se consacrer entièrement à la piété. Elles n'ont rien de particulier dans leur habillement , qu'un voile noir qui leur couvre la tête , & vivent retirées dans leurs maisons. Quelques auteurs n'ont pas épargné ces Calogeres. Ils ont prétendu qu'elles sçavoient très-bien l'art de couvrir leurs vices du voile de la religion.

**CALOMNIE** : ce vice , dont les effets sont si terribles pour tous les hommes , fut divinisé par les Athéniens , qui sans doute lui consacrerent des autels , pour tâcher de détourner par ce moyen les traits envenimés que lance cette divinité malfaisante. Le nom qu'ils lui donnoient est l'origine de celui de Diable , par lequel nous désignons le pere du mensonge & de la calomnie. On fera peut-être bien-aise de trouver ici la description du tableau de la calomnie , tel que le peignit le fameux Apelles , après avoir éprouvé lui-même la perfidie de cette funeste déesse. Ce fut pour se venger de la calomnie , dit Lucien , qu'il imagina l'allégorie

suivante. „ A la droite du tableau étoit assis un homme remarquable par des oreilles aussi longues que celles de Midas. A ses côtés étoient deux femmes qui représentoient l'Ignorance & le Soupçon. Cet homme tenoit la main à une autre femme, qu'on voyoit s'avancer : c'étoit la Calomnie. Elle étoit extrêmement belle ; mais sa beauté étoit altérée par la rage & par la fureur qui paroissoient sur son visage. De la main gauche, elle portoit une torche allumée ; de la droite, elle traînoit par les cheveux un jeune homme, tendant les mains au ciel & prenant les dieux à témoins de cette violence. Devant la Calomnie marchoit un homme pâle & défiguré : à ses yeux creux & enfoncés dans la tête, on eût dit qu'il relevoit d'une longue maladie. Ces traits faisoient aisément reconnoître l'Envie. Deux femmes environnoient la Calomnie, & paroissoient empressées à ajuster sa parure. Ces femmes représentoient les embûches & les artifices dont se sert la Calomnie. Derrière, on voyoit une femme en habits de deuil, vêtue d'une robe noire & déchirée, les yeux mouillés de larmes ; c'étoit le Repentir. Elle tournoit la tête derrière elle, & regardoit avec des yeux couverts de honte la Vérité qui s'approchoit.”

**CALUMET.** Cet instrument, que les sauvages de l'Amérique septentrionale emploient dans leurs cérémonies religieuses & civiles, demande une description que le P. Hennepin nous fournira : „ Le Calumet est „ une grande pipe à fumer, de marbre rouge, noir ou „ blanc. Elle ressemble assez à un marteau d'armes : la „ tête en est bien polie ; & le tuyau, long de deux „ pieds & demi, est une canne assez forte, ornée de „ plumes de toutes sortes de couleurs, avec plusieurs „ nattes de cheveux de femmes, entrelacés de plusieurs „ manières. On y attache deux ailes, & cela le rend assez „ semblable au caducée de Mercure, ou à la baguette „ que les ambassadeurs de paix portoient autrefois à la „ main. Cette canne est fourrée dans des cols de huars, „ qui sont des oiseaux tachetés de blanc & de noir, gros „ comme nos oies, ou dans des cols de canards branchus... „ Ces canards sont bigarrés de trois ou quatre couleurs.

„ différentes. Chaque nation embellit le calumet, selon  
 „ son usage, ou selon son inclination particulière. Le  
 „ calumet sert d'assurance à tous ceux qui vont chez  
 „ les alliés des nations qui le donnent..... C'est un  
 „ symbole de paix; & l'on est généralement persuadé  
 „ qu'il arriveroit de grands malheurs à celui qui violeroit  
 „ la foi du calumet. C'est le sceau de toutes les entre-  
 „ prises, des affaires de conséquence & des cérémonies  
 „ publiques.” Un autre voyageur nous apprend que le  
 tuyau du calumet a quatre ou cinq pieds de long; que  
 le corps de la pipe a huit pouces de diamètre, & la  
 bouche, où l'on met le tabac, trois. Le calumet est  
 dans la plus grande vénération parmi les Sauvages, si  
 l'on en croit les rapports de tous les voyageurs. Ils  
 respectent cet instrument comme un don précieux que  
 le soleil a fait aux hommes.

On distingue le calumet de guerre & le calumet de  
 paix. Le calumet de paix est rouge; celui de guerre  
 est mêlé de blanc & de gris. Lorsque les Sauvages sont  
 sur le point de partir pour la guerre, un des principaux  
 guerriers donne à toute l'armée une espèce de bal que  
 l'on nomme *la danse du calumet*, & qu'on peut mettre  
 à juste titre au nombre des cérémonies religieuses. Si  
 l'on est alors en été, on choisit dans la campagne un  
 vaste emplacement que l'on entoure de feuillages, qui  
 forment une ombre agréable: on couvre cette place  
 d'une natte de jonc bigarrée de diverses couleurs; on  
 y expose le dieu favori de celui qui donne le bal. A  
 la droite de cette divinité, paroît le calumet environné  
 d'arcs, de flèches, de haches, & de toutes sortes  
 d'armes, qui forment une espèce de trophée. Avant  
 qu'on ouvre le bal, les guerriers s'avancent vers la  
 divinité, & lui rendent un hommage qui consiste à  
 l'encenser avec la fumée de tabac. Après toutes ces  
 cérémonies préliminaires, un des guerriers les plus dis-  
 tingués de la troupe commence à danser, tenant le calu-  
 met entre ses deux mains; &, pendant la danse, tantôt  
 il montre aux assistants cet instrument respectable; sou-  
 vent il l'offre au soleil; quelquefois il le penche vers  
 la terre, & lui fait faire plusieurs autres mouvements

qui probablement sont symboliques. Après avoir dansé quelque temps, il défie à un combat singulier le plus vaillant de l'assemblée. Alors un jeune sauvage se lève; va prendre des armes que l'on a cachées exprès sous la natte, & revient se battre en cadence contre celui qui tient le calumet. Ce dernier, après quelques instants de combat, demeure victorieux; &, enflé de ce succès, il commence à vanter ses prouesses devant les assistants; &, pendant qu'il fait son panégyrique, il frappe, de temps en temps, avec sa massue sur un poteau qui se trouve au milieu de l'endroit où se passe la cérémonie; après quoi, il reçoit pour prix de sa valeur une belle robe de castor, que lui donne le plus ancien de l'assemblée. Chacun des guerriers prend à son tour le calumet, & répète la même cérémonie.

Le calumet est aussi en usage chez les peuples de la Virginie. Lorsque quelques étrangers doivent arriver dans leur pays, " le Wérowance (ou prince) accompagné de ses gens, va au-devant d'eux, à quelque distance du lieu de sa résidence; les prie de s'asseoir sur des nattes que ses gens portent exprès, & les invite, en même temps, à la cérémonie du calumet, laquelle est suivie d'une petite conversation. Après cela, on se rend à la demeure du Wérowance, qui ordonne de leur laver les pieds; les régale, & leur donne ensuite un divertissement composé de chansons & de danses grotesques.... Quand il est heure de se coucher, on choisit deux jeunes filles, des plus belles qui se trouvent, pour avoir soin... de l'ambassadeur, ou des principaux étrangers. Ces filles le déshabillent; &, d'abord qu'il est au lit, elles s'y glissent doucement, une de chaque côté. Elles croiroient même violer les droits de l'hospitalité, si elles ne satisfaisoient à tous ses desirs; & leur réputation souffre si peu de cette complaisance, que les autres filles leur portent envie, comme du plus grand honneur qu'on leur puisse faire. Cela ne s'observe qu'à l'égard des étrangers de la première distinction." Ce détail est tiré de l'auteur de l'*Histoire de la Virginie*.

CALVAIRE, 1. montagne située auprès de Jérusalem.

saalem, du côté du nord, ainsi nommée, parce qu'elle avoit la forme d'un crane d'homme. Les Hébreux la nommoient *Golgotha*; ce qui signifie la même chose. C'étoit dans ce lieu que l'on avoit coutume d'exécuter les scelerats. Il est devenu l'objet de la vénération des Chrétiens, parce que Jesus-Christ y fut attaché sur la croix. Quelques auteurs pensent que le calvaire est la même montagne sur laquelle Abraham se mit en devoir d'immoler son fils Isaac. D'autres ont cru que le premier homme avoit été enterré sur cette même montagne. Ce n'est qu'une conjecture sans aucun fondement. Voici des particularités plus certaines. Le calvaire, consacré par le Sang de Jesus-Christ, fut fouillé, en 131, par l'empereur Adrien qui y fit ériger les plus honteux monuments de l'idolatrie, des statues de Jupiter & de Vénus, pour mortifier les Chrétiens; mais ce sacrilège fut expié par un autre empereur. Dans le même lieu profané par les idoles, le grand Constantin, de concert avec sainte Hélene, sa mere, fit bâtir une superbe église qui fut appelée *l'église du S. Sépulchre*. Voyez SÉPULCRE. (*saint*) Il fit aussi enclorre toute la montagne du calvaire. Il y a aujourd'hui sur cette montagne plusieurs petites églises particulieres, & grand nombre de chapelles pour l'usage des Catholiques, des Grecs, des Arméniens, des Syriens, des Cophtes & des Abyssins. Voyez CHAPELLE DU CRUCIFIEMENT. CHAPELLE DE L'APPARITION.

2. CALVAIRE. (*congrégation de N. D. du*) C'est un ordre de religieuses Bénédictines, dont l'institut est d'honorer particulièrement les douleurs que causerent à la sainte Vierge les tourments qu'elle vit souffrir à son Fils. Jour & nuit, il y a continuellement deux de ces religieuses, qui sont prosternées aux pieds de la croix. La premiere maison de cet ordre fut fondée à Poitiers, par Antoinette d'Orléans, de la maison de Longueville. Ce pieux établissement fut confirmé, en 1617, par le pape Paul V & par le roi Louis XIII. Trois ans après, Marie de Médicis donna à ces nouvelles religieuses une maison à Paris, près du Luxembourg. En 1638, le célèbre P. Joseph, Capucin, contribua par

ses soins à leur faire bâtir un couvent dans le Marais ; & cette maison est aujourd'hui le lieu de la résidence de la générale de tout l'Ordre.

**CALVIN** : célèbre hérétique des derniers siècles, naquit à Noyon, en Picardie, le 10 de Juillet 1509. Ses parents étoient de très-basse extraction & peu riches. Son pere, qui n'étoit que cabaretier, n'ayant pas le moyen de lui faire faire ses études, eut recours à deux freres qu'il avoit à Paris, l'un & l'autre maréchaux, ou ferruriers de leur métier. Calvin se rendit donc à Paris, & fit ses humanités au collège de La Marche, & sa philosophie au collège de Montaigu. N'étant encore âgé que de onze ans, il fut pourvu, par la protection d'une personne de distinction, qui étoit aussi de Noyon, de la chapelle de l'Eglise de Notre-Dame de la Gésine, de cette ville. Six ans après, il fut encore pourvu de la cure de Motteville, qu'il permuta pour celle de Pont-l'Évêque, petit village près de Noyon, où il avoit eu son grand-pere, batelier & tonnelier. Son pere, malgré ces bénéfices, ne voulut point qu'il étudiât en théologie. Il l'envoya faire son droit à Orléans. Calvin n'y prit aucun degré, & s'en alla de-là à Bourges, qui passoit pour l'université la plus florissante qui fût alors pour le droit. Il avoit déjà pris quelque teinture d'hérésie à Paris. Un professeur de langue gréque, Allemand de nation, & qui étoit Luthérien, acheva de lui gâter l'esprit à Bourges. Dans ces circonstances, la mort de son pere l'obligea de retourner à Noyon, pour arranger les affaires de sa famille. Il s'y défit de ses deux bénéfices ; revint à Paris, & fit imprimer un Commentaire assez beau sur les deux Livres de Sénèque sur la Clémence. Il y eut un grand commerce avec Nicolas Croppus, recteur de l'université de Paris, auquel il suggéra cette harangue hardie, qui arma contre lui l'indignation du Magistrat. Le lieutenant criminel vint lui-même pour le faire prendre au collège du Cardinal-le-Moine, & selon d'autres, au collège de Fortin, où il demouroit ; mais on trouva qu'il s'étoit évadé. Calvin, dans sa fuite, courut de pays en pays, semant par-tout le poison de sa nouvelle doctrine. La cour de

divers princes & princesses en fut infectée. Il n'y faisoit jamais un long séjour, parce qu'il n'y trouvoit gueres moins d'ennemis que de sectateurs. Après bien des traverses & bien des peines, il alla se fixer enfin à Geneve où il étoit regardé comme un oracle : rien ne s'y faisoit que par ses conseils. Il y mourut, environ la cinquante-cinquieme année de son âge, accablé d'infirmités, & rongé de remords.

Ce que l'on eut à regretter en lui, après sa mort, ce furent les grandes qualités & les rares talents dont la nature l'avoit doué, & qui en eussent peut-être fait un grand homme, s'il n'en avoit point abusé. L'orgueil & l'opiniâtreté sont presque les seuls défauts qu'on ait eus à lui reprocher. Du reste, il étoit réglé dans ses mœurs, chaste, laborieux, désintéressé, d'une grande étendue de génie, d'une pénétration d'esprit admirable, d'une érudition profonde. Il ne parloit pas absolument bien; mais il avoit une plume d'or. En un mot, on peut dire qu'il réunissoit en lui tout ce qu'il falloit pour être un des plus dignes soutiens de l'Eglise, s'il n'en eût point été l'ennemi.

**CALVINISME** (*le*) ou la DOCTRINE DE CALVIN, prit naissance en France, sous le regne de François I. Cette hérésie n'est, à proprement parler, qu'un amas des erreurs des Vaudois, des Zuingliens, des Luthériens. Elle consiste à rejeter la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie; le sacrifice de la Messe; le purgatoire; l'invocation des saints; la hiérarchie de l'Eglise, & les cérémonies. Selon cette doctrine, l'homme n'est point libre; & il lui est absolument impossible de résister à la grace qui entraîne sa volonté par une nécessité invincible. La foi est seule capable de justifier l'homme. Jesus-Christ ayant souffert pour nos péchés, nous sommes exempts d'en faire pénitence; ainsi les bonnes œuvres ne nous sont d'aucun mérite devant Dieu. Il n'y a que deux Sacrements; encore n'ont-ils point la vertu de conferer la grace par eux-mêmes. La foi n'est autre chose qu'une ferme croyance, ou plutôt une certitude qu'on doit avoir qu'on sera sauvé. Les commandemens de Dieu sont impossibles.

Il n'y a que les vœux du baptême , qui puissent être de quelque utilité : l'on peut violer les autres sans aucun mal. A toutes ces erreurs on doit ajoûter les suivantes , qui sont plus particulièrement attribuées à Calvin ; les précédentes n'étant que des opinions de différens hérétiques , qui avoient adopté ce qu'il défendoit. Il disoit que la foi est toujours mêlée de doutes & d'incrédulité ; que la foi & la grace ne se peuvent jamais perdre ; que Jesus-Christ ne nous donne réellement son Corps dans l'Eucharistie , que par la foi ; que , quand nous le recevons , sa chair n'entre pas en nous ; qu'il nous communique seulement son esprit & sa vie. Il prétendoit encore que Dieu avoit créé la plupart des hommes pour les damner , même sans aucune raison , & avant que d'avoir prévu leurs crimes , pour son seul plaisir. On lui attribue encore bien d'autres erreurs ; mais celles-ci sont les principales. Jamais la postérité ne pourra croire combien cette funeste hérésie fut fatale à la France , combien de sang elle y fit répandre. Jamais hérésie ne fut si féconde en maux. Calvin mit tout l'Etat en combustion. Le désordre , la confusion , la violence regnoient par-tout. Les sujets s'armèrent contre leur souverain : on ne connut plus que la loi du plus fort. En un mot , les plaies qu'elle fit au royaume furent si profondes qu'on peut dire que jamais elles ne seront bien fermées.

**CALVINISTES** : hérétiques , sectateurs de Calvin , connus communement en France , sous le nom de *Huguenots*. Voyez **HUGUENOTS**.

**CALYBE** : vieille prêtresse de la déesse Junon. Virgile dit dans l'Enéide , que la furie Aleçon prit la forme de Calybé , pour inspirer à Turnus le desir de la guerre. L'abbé Des Fontaines rapporte , au sujet de cette métamorphose , une plaisante bévue d'un traducteur qui rendit ainsi ce passage de Virgile : *Fit chalibe Junonis anus.* „ Le derriere de Junon est fait d'acier.” *Chalibs* , *chalibis* signifie en latin *acier*.

**CAMAIL** : c'est le nom que l'on donne à un petit manteau que les prélats portent par-dessus leur rochet , & qui descend depuis le col jusqu'au coude. Ce camail

a un capuce très-petit , & dont on ne peut se servir pour couvrir la tête. Les évêques portent dans leurs diocèses le camail violet : ils le portent noir , hors de leurs diocèses , & lorsqu'ils sont en deuil. Les abbés séculiers portent le camail noir ; les réguliers , de la couleur de leur ordre.

On appelle aussi *camail* ce manteau dont les chanoines , & les autres ecclésiastiques séculiers , se couvrent , pendant l'hiver , pour se garantir du froid.

Les anciens chevaliers avoient une couverture de tête , assez semblable au camail des évêques , que l'on appelloit *cap de maille* : de-là peut-être est venu le nom de *camail*.

**CAMALDULES** ; religieux fondés par S. Romuald , qui suivent la règle de S. Benoît , ainsi nommés du village de Camaldoli , dans la Toscane , où fut bâti le premier monastère de cet ordre , vers l'an 1009. Ces religieux sont habillés de blanc ; & l'on prétend que Romuald adopta cette couleur , parce que , dans une vision dont Dieu le favorisa , il vit plusieurs personnes , vêtues de blanc , monter par une échelle dont le sommet s'élevoit jusqu'au ciel. Voici quelques traits , qui concernent cet illustre solitaire , tirés de nos *Anecdotes italiennes* : „ Romuald , né à Ravenne de parents illustres , se sentant inspiré de Dieu d'embrasser la vie d'hermite , se mit sous la conduite d'un saint homme , nommé *Marin* , qui avoit toutes les vertus , excepté la douceur. Marin traita son élève avec tant de dureté , qu'il eût été capable de le dégoûter du genre de vie qu'il avoit choisi , si sa vocation eût été moins affermie. Toutes les fois que le jeune Romuald faisoit quelque faute en lisant , l'impitoyable Marin le reprenoit par un grand coup de baguette qu'il lui donnoit sur la tête , du côté gauche. Romuald souffrit long-temps ce traitement rigoureux , avec une patience héroïque. Enfin il dit un jour à Marin : „ Mon maître , je suis presque devenu „ sourd du côté gauche ; je vous prie d'avoir la bonté „ de me fraper désormais du côté droit. ” Ces paroles adoucirent un peu la rigueur de Marin.

.. Romuald , accoutumé à être rudement traité , con-

tracéa quelque chose de la dureté de son maître. Il fit lui-même un acte de sévérité, qui alloit, sans doute, fort au-delà des préceptes de la correction fraternelle. Ayant été informé que son père Sergius, après avoir embrassé la vie monastique, songeoit à quitter le cloître pour retourner dans le monde, Romuald, enflammé d'un zèle qui n'étoit pas réglé par la prudence, courut à son couvent, lui mit les fers aux mains & aux pieds, & l'accabla ensuite de coups, jusqu'à ce qu'il lui eût fait promettre de rester dans la religion.

Il y a en France une congrégation de Camaldules, qui porte le nom de *N. D. de Consolation*. Les monastères de cette congrégation doivent toujours être situés à la distance de quatre à cinq lieues des grandes villes.

**CAMBADOXI** : fondateur de la secte des Nègres au Japon. Voyez NÈGRES.

**CAMÉRIER** : c'est le nom que l'on donne à un officier de la chambre du pape. Le souverain pontife a ordinairement deux camériers ; l'un est chargé du soin de l'argenterie, des joyaux, des reliquaires ; l'autre distribue les aumônes.

**CAMERLINGUE** : titre du principal officier de la cour de Rome ; c'est lui qui régit les finances, & qui préside à la chambre apostolique. Il exerce aussi les fonctions de chancelier, & fait administrer la justice dans toute l'étendue de l'Etat ecclésiastique. Lorsque le souverain pontife est mort, il exerce tous les actes de souveraineté. Pendant la vacance du saint siège, il fait battre monnaie, & porte des édits. Si l'on en croit du Cange, le titre de *camerlingue* a été donné aux trésoriers du pape & des empereurs. En effet *Kamerling* est un mot allemand, qui signifie *chambrier*, ou *maître de la chambre*, ou *trésorier*.

**CAMÉRONIENS** : Presbytériens d'Ecosse, qui refusèrent d'accepter la liberté de conscience, que leur offroit Chales II, roi d'Angleterre, disant que ce seroit reconnoître la suprématie du roi dans ce qui concerne la religion ; privilèges qu'ils ne vouloient pas

lui accorder. Ce fut pour cette raison qu'ils se séparèrent des autres Presbytériens. Les troubles, que ces fanatiques excitèrent dans l'Etat, firent couler bien du sang. Leur but étoit de déthrôner Chales II, qu'ils prétendoient être déchu de son droit à la couronne, parce qu'il avoit violé les conditions sous lesquelles il avoit été couronné; mais les révoltés n'eurent pas le succès qu'ils espéroient, & le duc de Montmouth les força de rentrer dans le devoir. Ils furent appelés *Caméroniens*, du nom de leur chef Archibald Caméron.

**CAMIS** : héros & grands hommes du Japon, qui, par leurs exploits & leurs vertus, ont mérité les honneurs divins. Ils sont spécialement honorés par les partisans de la secte des Xenxi ou Sintos, qui leur offrent des sacrifices; leur élèvent des temples, & se servent de leurs noms dans leurs serments les plus solennels. *Voyez SINTOS*.

Le terme de *Camis* a plusieurs significations : on entend, par ce nom, dit Kämpfer, quelquefois un esprit ou un génie puissant, souvent une ame immortelle & distinguée des autres, plus communément un empereur, ou quelque grand homme mort, divinisé par le Dairi; quelquefois ce nom désigne simplement un chevalier.

**CAMISARDS** : Protestants fanatiques, qui habitoient les Cévennes, & qui contrefaisoient les prophètes. Ils se soulevèrent, vers le commencement du dix-huitième siècle, & résistèrent, pendant quelque temps, à toute la puissance de Louis XIV. Voici l'origine & l'histoire de leur rébellion. Les Calvinistes, consternés par la révocation de l'Edit de Nantes, persécutés de toutes parts, & réduits à se cacher, avoient perdu toute espérance, lorsque, pour ranimer leur courage abbatu, quelques ministres rusés s'avisèrent de faire paroître à propos quelques prodiges, qui sembloient autant de marques du prochain rétablissement de leur parti. On entendit des voix célestes, qui chantoient les psaumes de Marot & de Beze, & qui contribuèrent beaucoup à rassurer les Calvinistes chancelants. Jurieu, ministre ardent & zélé, trouva

dans l'Apocalypse la ruine du Catholicisme , & le triomphe des Réformés. Il fit part à ses partisans de cette importante découverte, & la débita d'un ton d'oracle. Bientôt ces consolantes prophéties, passant de bouche en bouche, se firent entendre jusques dans les montagnes des Cevennes. Un vieux Calviniste de ce canton, qui se croyoit aussi grand prophete que Jurieu, conçut le dessein de former une école de petits prophetes, qui, dispersés dans les différents pays, serviroient à fortifier & à soutenir les Protestants qui s'y étoient retirés. Dans cette vue, il fit choix de quinze jeunes gens du voisinage, qui furent livrés entre ses mains par leurs parents. Sa femme, à son exemple, se chargea de communiquer l'esprit de prophétie à quinze jeunes filles. Ces enfants nourris au milieu des rochers, loin du commerce des hommes, élevés dans l'horreur des Catholiques, & dans l'amour de la religion Réformée, étoient les sujets les plus propres à recevoir les impressions de fanatisme, que vouloit leur donner le vieux La Serre, ( c'est le nom de ce Calviniste. ) Il commença par leur déclarer que Dieu, par une faveur spéciale, les avoit choisis pour être ses prophetes, & pour consoler son peuple. Un tel honneur flata ces jeunes cœurs. Ils se soumirent avec joie à un jeûne de trois jours, que La Serre leur prescrivit. Lorsque leurs cerveaux furent bien échauffés par cette longue abstinence, La Serre leur débita mille rêveries effrayantes. Il leur expliqua les passages de l'Apocalypse, qui font mention de l'Antechrist, & les appliqua au pape. Il leur parla de visions, d'apparitions, & leur remplit la tête de toutes les chimères du fanatisme. Il songea ensuite à leur donner un extérieur de prophete. Il leur apprit à rouler les yeux d'une manière effrayante, à tordre les membres; en un mot, à faire toutes les grimaces qui sont communes aux phrénétiques & aux hommes inspirés. Après les avoir bien stylés à ce manège, il les embrassa tendrement; leur souffla dans la bouche, & leur persuada que ce souffle étoit l'esprit de prophétie, qu'il leur communiquoit. Il dispersa ensuite ces nouveaux prophetes en différents cantons, afin qu'ils

y fissent usage , pour la gloire de Dieu , du don qu'ils venoient de recevoir. La femme de La Serre se conduisit de la même façon , à l'égard des filles dont elle étoit chargée. Ainsi quinze prophètes & quinze prophétesses se répandirent tout-à-coup dans les villages des Cévennes , & commencerent à débiter les folies qu'on leur avoit apprises. Les habitants de ces montagnes , hommes grossiers & presque sauvages , écouterent avec une vénération superstitieuse les oracles de ces imposteurs. La plupart d'entr'eux voulurent prophétiser eux-mêmes , & les disciples de La Serre leur communiquèrent l'esprit de prophétie , de la même manière qu'ils l'avoient reçu. Bientôt les villages des Cévennes ne furent peuplés que de prophètes , ou plutôt d'insensés & d'énergumènes. Le Dauphiné , le Vivarais furent infectés de ce fanatisme qui commença à paroître dangereux par les assemblées tumultueuses qu'il occasionnoit. Les soins des magistrats retarderent les progrès du mal ; mais ils ne purent l'étouffer entièrement ; & la première occasion qui se présenta , fit éclater ce feu caché. Ces peuples , se voyant pressés pour payer la capitation , & n'étant peut-être pas en état de la payer , parce qu'ils avoient négligé le travail pour s'amuser à écouter les prophètes , se révolterent ouvertement. Les ennemis de la France profiterent de l'enthousiasme de ces fanatiques pour inquiéter & pour affoiblir Louis XIV ; & l'on vit s'élever dans le Languedoc une des guerres les plus cruelles & les plus sanglantes dont l'Histoire fasse mention. Les Protestants , excités par leurs prophètes , & animés d'une fureur d'autant plus violente , que le motif en étoit religieux , se battirent en désespérés ; & l'on fut obligé , pour les réduire , d'envoyer contre eux le plus grand général de la France , le maréchal de Villars : encore ce grand homme ne put-il les soumettre que par la ruse , en gagnant le principal chef du parti. Ces fanatiques furent nommés *Camisards* , parce qu'ils avoient par-dessus leurs habits une chemise qui s'appelle en patois languedocien *camise*.

La manie des Camisards se répandit aussi en Angleterre. Trois prophètes des Cévennes , Marion , Cavalier ,

& Fage, se rendirent dans ce royaume, en 1706. Ils oferent débiter leurs visions ridicules, au milieu de la ville de Londres; &, ce qui doit surprendre, ils attirerent à leur parti un fameux mathématicien, membre de la société royale de Londres, nommé M. *Fatio*. L'exemple d'un homme aussi célèbre contribua beaucoup à grossir le parti des prophètes, qui ne tarda pas à devenir suspect au ministère. Les chefs furent arrêtés & interrogés juridiquement. Fage avoua qu'il avoit commis plusieurs meurtres, mais que c'étoit le Saint-Esprit qui les lui avoit inspirés; qu'il n'avoit pu résister à son impulsion, & qu'il n'eût pas épargné son propre pere, si le Saint-Esprit lui avoit demandé sa mort. Les trois prophètes, & Fatio, leur principal disciple, furent mis au carcan, & exposés à la vue du peuple, dans la place de Charingross, sur un échafaud élevé exprès. Ils furent, en outre, condamnés à payer une amende de vingt marcs. On a jugé à propos de conserver à la postérité les prophéties de Marion. On n'y trouve que des injures, des menaces, & des déclamations séditieuses contre les abus & le dérèglement des mœurs.

**CAMPATOIS** ou **CAMPITES** : hérétiques du quatrième siècle, qui enseignoient les erreurs des Donatistes; on leur donna ce nom, parce qu'ils alloient dans les campagnes débiter leurs opinions.

**CAMPENSES** : ce nom, qui en latin signifie *campagnards*, fut donné aux Catholiques d'Antioche, de la communion de S. Mélece, parce qu'ayant été chassés de leurs églises, ils s'assemblerent dans le champ des exercices.

**CAMPOIS** : ce nom fut donné à certains hérétiques du quatrième siècle, qui soutenoient les mêmes erreurs que les Ariens.

**CAMULUS** : surnom que les Gaulois donnoient au dieu Mars qu'ils représentoient sous l'habit d'un guerrier Romain, tenant une lance d'une main, & un bouclier de l'autre, comme on le voit sur d'anciens bas-reliefs.

**CANACOPOLE** : on donne ce nom aux catéchistes que les missionnaires des Indes emploient à travailler sous eux, pour la conversion des idolâtres.

**CANÉPHORES.** Les Athéniens appelloient ainsi de jeunes filles de qualité, qui, dans les fêtes des Panathénées, portoient dans des corbeilles ornées de guirlandes de fleurs, les offrandes destinées aux dieux, & contribuoient à la solemnité de la fête, par leur beauté & par l'élégance de leurs parures. Elles résidoient dans le temple de Minerve, déesse protectrice d'Athènes.

**CANÉPHORIES**, c'est-à-dire *offrandes de corbeilles*. Les jeunes filles d'Athènes, la veille de leurs noces, étoient conduites par leurs parents dans le temple de Minerve, & offroient à cette déesse une corbeille remplie de présents, afin de l'engager à favoriser leur mariage. Cette cérémonie étoit appelée *canéphorie*, & faisoit partie de la fête qui se célébroit le même jour, & que l'on appelloit *protélie*. Quelques-uns veulent que les canéphories fussent des fêtes célébrées dans la Grèce, en l'honneur de Diane, dans lesquelles les filles à marier présentoient à la déesse des corbeilles pleines de toutes sortes d'ouvrages faits à l'aiguille, & la prioient de les délivrer bientôt de l'ennui du célibat. Si cela est ainsi, ces filles s'adressoient fort mal : ce n'étoit pas à la chaste Diane qu'elles devoient demander une pareille faveur.

**CANJA**, fête que l'on célèbre dans le royaume de Tonquin. Voyez AGRICULTURE.

**CANON** : I. ce nom, qui signifie *régle*, se donne particulièrement aux décisions des conciles, qui doivent servir à régler la croyance des fideles sur différents points de doctrine & de morale, & sur lesquels est fondée la discipline de l'Eglise. On comprend aussi sous le nom de *canons* les décrets des papes, & les sentences des saints peres. La collection de ces canons forme ce qu'on appelle le *droit canonique*. On y trouve les loix & les usages de l'Eglise : on y apprend à distinguer les divers degrés de la hiérarchie, l'étendue & les limites de la juridiction des ministres ecclésiastiques. On y voit quelle est l'origine des droits de l'Eglise, & jusqu'où ils s'étendent; les abus qu'elle a faits de son autorité, dans les temps d'ignorance : **connoissances** infiniment utiles, non-seulement pour

les ecclésiastiques, mais pour tout homme qui pense.

Les canons, qui regardent la foi, sont adoptés dans tous les pays Catholiques; mais ceux qui ne sont que de pure discipline ne sont pas quelquefois observés dans toutes les Eglises. En France on n'admet un canon de discipline, qu'après qu'il a été approuvé par le roi & par les évêques. *Voyez DÉCRÉTALES, CLÉMENTINES, EXTRAVAGANTES.*

Les religieux donnent aussi le nom de *canon* au livre qui renferme les constitutions de leur ordre. Le tableau, ou carton, qui se met au milieu de l'autel devant le prêtre qui célèbre la Messe, & qui contient le symbole des apôtres, avec quelques autres prières, se nomme pareillement *canon*.

Dans la primitive Eglise, le célébrant récitoit à haute voix les prières du canon; & le peuple y répondoit *Amen*, comme aux autres prières. Nous voyons dans les liturgies orientales, que ces prières étoient beaucoup plus longues qu'elles ne sont aujourd'hui: „ L'Eglise Romaine n'en a retenu que l'essentiel. Autrefois on y faisoit un abrégé de toute „ l'histoire de la religion, en remerciant Dieu de la „ création, de la réparation du monde après le déluge, „ de la vocation d'Abraham, des grâces qu'il a faites „ au peuple d'Israël, & enfin de l'incarnation de son „ Fils, & de la rédemption du genre humain.”

2. *Canons apostoliques*: on donne ce nom à une ancienne collection de plusieurs canons qui concernent la discipline des trois premiers siècles de l'Eglise. Quoique ces canons soient appelés *apostoliques*, ils n'ont cependant pas été composés par des apôtres; mais leurs auteurs sont des évêques, voisins du temps des apôtres, & qu'on appelloit alors *hommes apostoliques*. On a cru long-temps qu'ils étoient du pape S. Clément, troisième successeur de saint Pierre. Les Grecs reconnoissent quatre-vingt-cinq canons apostoliques; mais les trente-cinq derniers sont contraires à l'usage de l'Eglise Latine, qui les rejette. Les cinquante premiers ont été traduits en latin, par Denis Petit, & leur autorité est respectée dans l'Eglise Romaine.

3. *Canons Arabiques* : on appelle ainsi les Canons qui sont attribués au premier concile de Nicée.

4. *Canons pénitentiels* : collection de divers réglemens des saints peres & des conciles, concernant les pénitences qui doivent être imposées à chaque sorte de crime. S. Basile & S. Grégoire de Nyssé, sont les auteurs de cette collection, qui fait voir quelle étoit alors la sévérité de l'Eglise à l'égard de bien des crimes, pour lesquels on n'impose aujourd'hui qu'une pénitence légère. Voici quelques articles de ces canons.

Pour les apostats, dix ans de pénitence; pour avoir consulté les forciers & employé la magie, cinq ans. Pour le parjure, quarante jours au pain & à l'eau, & sept ans de pénitence. Pour avoir juré le nom de Dieu, sept jours au pain & à l'eau. Pour avoir violé le repos de dimanche, trois jours au pain & à l'eau. Pour avoir parlé dans l'Eglise, pendant le service divin, dix jours au pain & à l'eau. Pour avoir rompu le jeûne du Carême une fois, sept jours de jeûne au pain & à l'eau. Pour les filles qui auroient fait avorter leur fruit, trois ans de pénitence. Pour avoir commis un meurtre avec réflexion, pénitence pendant toute la vie; & trois ans, s'il a été commis dans un premier mouvement de colere. Pour un vol considérable, cinq ans, & un an s'il est léger; dix ans pour l'adultere; trois ans, pour la simple fornication; toute la vie pour un inceste; pour les femmes qui, pour plaire, auroient fardé leur visage, trois ans de pénitence; la même pour s'être masqué, &c. *Voyez PÉNITENCE CANONIQUE.*

5. On appelle *canon de la paix & de la trêve* un canon renouvelé dans plusieurs conciles, depuis le dixieme siècle, contre les troubles excités par les guerres & les querelles continuelles de différens seigneurs. *Voyez CANONIQUES. (livres)*

6. On donne aussi le nom de *canon* au catalogue où l'on inscrit les noms de ceux que l'Eglise Catholique a canonisés.

CANON, ou *Quanon*, ou *Quanwon* : divinité

Japonoise, que l'on dit être fils d'Amida. Sa domination s'étend particulièrement sur les eaux & sur les poissons. On prétend qu'il a créé le soleil & la lune. On le représente sortant de la gueule d'un poisson qui l'engloutit jusqu'à la moitié du corps. Sa tête est parée d'une couronne de fleurs. Il a quatre bras, & autant de mains : dans l'une, il tient un sceptre ; dans l'autre, une fleur : la troisième porte un anneau ; la quatrième est fermée. Devant lui est la statue d'un homme dévot, qui a les mains jointes, & semble invoquer sa divinité. Il est caché dans une coquille jusqu'à la ceinture. A quelque distance de l'idole, sur un autel particulier, on remarque quatre figures qui sont debout, le visage tourné vers le dieu Canon. Elles joignent respectueusement leurs mains qui sont comme autant de sources d'où jaillissent quatre fontaines. Dans un temple du Japon, qu'on appelle le *Temple des mille idoles*, on voit Canon ayant sept têtes sur la poitrine, trente bras & autant de mains, qui tiennent chacune une flèche.

Ce dieu est quelquefois représenté avec plusieurs bras, deux desquels sont fort élevés au-dessus de la tête, & paroissent plus longs que les autres. Chacun de ces bras porte un enfant. Six autres enfants forment un cercle qui lui couronne la tête. Il y a encore deux enfants sur le haut de sa tête, dont l'un est debout & l'autre assis. Une fleur, que les Japonois nomment *tarate*, sert de siège à la divinité. Dans chacune de ses mains, qui sont en grand nombre, il tient différentes choses, telles qu'un arc, une hache, une fleur, &c. Kämpfer croit que toutes ces choses marquent les diverses apparitions d'Amida, & toutes les inventions utiles dont il est l'auteur.

**CANONARQUE** ou **CANONIARQUE**, officier de l'Eglise de Constantinople, qui étoit au-dessous des lecteurs.

On donnoit aussi ce nom, dans les anciens monastères, au moine qui sonnoit la cloche pour faire lever les moines, & pour les rassembler à certaines heures.

**CANONICAT** : titre d'un bénéfice de chanoine,

qui donne le droit à celui qui en est revêtu d'occuper une place dans le chœur & dans le chapitre d'une église cathédrale & collégiale.

**CANONNIQUES :** (*livres*) on appelle ainsi les livres de l'Écriture sainte, qui sont la règle de notre foi, & dont l'autorité est reconnue par les canons. On les nomme *canoniques*, pour les distinguer de ceux que l'Église rejette comme apocryphes, & qu'on a voulu faire regarder comme faisant partie de l'Écriture sainte. *Voyez APOCRYPHES.*

Les livres canoniques, que les Juifs reconnoissent, & que l'on appelle *le canon des Juifs*, sont au nombre de vingt-deux; & l'on prétend que c'est Esdras qui en a dressé le catalogue. Voici leurs titres : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Josué, les Juges, auxquels on joint le livre de Ruth; Samuel, les Rois, Isaïe, Jérémie, Baruch, Ezéchiel, les douze petits prophètes, Job, les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, Daniel jusqu'au douzième chapitre inclusivement, les Paralipomènes, Esdras, Esther. Les Juifs Samaritains ne reconnoissent point d'autres livres canoniques que le Pentateuque.

Au canon des Juifs, l'Église Catholique a ajouté la Sagesse de Salomon; l'Ecclésiastique, Judith, Tobie, & les deux livres des Machabées. Ainsi le canon des Chrétiens, c'est-à-dire le catalogue de leurs livres canoniques, est composé des livres de l'ancien Testament, que nous venons de nommer, & de ceux du nouveau, dont voici les titres : l'Évangile, Selon S. Matthieu, selon S. Marc, selon S. Luc, & selon S. Jean; les Actes des Apôtres, les Épîtres de S. Paul, au nombre de quatorze; une Épître de S. Jacques, deux de S. Pierre, trois de S. Jean, & une de S. Jude : (ces sept épîtres sont appelées *Catholiques*;) l'Apocalypse de S. Jean.

**CANONISATION :** acte par lequel le pape met au nombre des saints une personne qui a mené une vie exemplaire, & qui s'est rendu célèbre par quelques miracles. Dans la primitive Église, où le

nombre des saints étoit fort considérable, on se contentoit d'écrire leurs noms sur des registres, appellés *dyptiques*. C'étoit la seule formalité qu'on observât dans leur canonisation. Ce ne fut que dans la suite des temps que l'on institua les cérémonies qui se pratiquent aujourd'hui, à cet égard, & dont voici l'abrégé. Comme la canonisation d'un saint est une affaire qui coûte des sommes immenses, il n'y a gueres que des souverains, ou des corps forts riches, qui puissent s'en charger. Ils commencent par faire demander au souverain pontife, qu'il lui plaise de déclarer que telle personne est sainte. Sur cette requête, le souverain pontife, après avoir pris l'avis des cardinaux, commet à quelques évêques le soin de faire une information générale & préliminaire sur la réputation du sujet qu'on propose, sur ses miracles & sur les sentiments du peuple à son égard. Sur leur rapport, le saint pere, s'il le juge à propos, les charge d'en venir à une information particulière & détaillée qui roule sur la vie & les vertus du personnage, & sur les miracles qu'on lui attribue : c'est sur cette seconde information, que l'on dresse le procès de la canonisation. L'instruction de ce procès est confiée à trois cardinaux qui en font leur rapport en plein consistoire. On lit publiquement les dépositions des témoins, touchant les vertus & les miracles : on discute, & l'on examine le tout avec la plus scrupuleuse exactitude. L'examen étant fini, le pape recueille les suffrages des cardinaux. Si le plus grand nombre opine pour la canonisation, le pape se détermine à la faire ; mais il tient encore sa résolution secrète. Il assemble ensuite en consistoire sous les prêtres qui se trouvent en cour de Rome : il leur fait un précis du procès, & demande leur avis, lequel est ordinairement conforme à celui des cardinaux ; après quoi, Sa Sainteté fait composer par quelques cardinaux l'office du saint futur, & règle le jour & l'église où doit se faire la cérémonie de la canonisation. On n'oublie rien pour rendre cette fête pompeuse & magnifique. Le pape se rend dans l'église au jour marqué ; s'assied devant l'autel, & fait un

discours au peuple , dans lequel il l'exhorte à prier Dieu de ne pas permettre qu'il se trompe dans une affaire si importante. On chante ensuite le *Veni, Creator* ; après quoi , le pape déclare que celui dont il s'agit , est saint , & doit être honoré comme tel : il marque en même temps le jour auquel on doit célébrer sa fête ; puis on entonne le *Te Deum* ; & , dans le même moment , une décharge générale de l'artillerie du chateau Saint-Ange annonce à toute la ville de Rome qu'elle a un nouvel intercesseur auprès de Dieu. Les fanfares des trompettes se mêlent aux acclamations & aux applaudissements du peuple. Sa Sainteté célèbre solennellement la Messe en l'honneur du nouveau saint , & le nomme expressément dans la bénédiction solennelle , qu'elle donne aux fideles. Tous ceux qui assistent à cette cérémonie , avec les dispositions requises , gagnent une indulgence de sept ans , & de sept quarantaines.

Les évêques ont joui du droit de canoniser les saints de leurs diocèses , jusqu'au temps du pape Alexandre III , élu en 1150.

**CANONISTE** : c'est le nom que l'on donne à un docteur en droit canon , ou à quelqu'un qui a composé des ouvrages sur le droit canon.

**CANOPE** : les Egyptiens donnoient ce nom aux vases dont on se servoit pour instruire le peuple du progrès des eaux du Nil , dans le temps de l'inondation.

„ Les prêtres Egyptiens exposoient en public trois ou  
 „ quatre sortes de vases ou de mesures , qui , étant  
 „ des outres d'une capacité inégale , mais bien connue  
 „ du peuple , servoient , sans cris & sans messagers , à  
 „ lui indiquer les trois au quatre especes de hauteurs  
 „ qui faisoient la différence des cruës du Nil. Deux  
 „ choses me persuadent , continue M. Pluche , que c'est  
 „ là le sens de ces vases ou mesures à large ventre , si  
 „ ordinaires dans les monuments Egyptiens. L'une est  
 „ le nom qu'on leur donne ; l'autre sont les attributs  
 „ dont on les accompagne. Le nom de *Canob* ou *Ca-*  
 „ *nope* , qu'on donnoit à ce vase , est fondé sur l'usage  
 „ qu'on en faisoit. Ils peignoient le ravage de l'eau

„ débordée , sous la figure d'un dragon , d'un croco-  
 „ dile , d'un hippopotame ou d'un monstre aquatique ,  
 „ qu'ils appelloient *ob* , c'est-à-dire *enfure* ou *déborde-*  
 „ *ment* .... Quand on avoit mesuré.... le degré de la  
 „ profondeur de l'eau , on en informoit le peuple par  
 „ l'exposition d'un vase qui contenoit apparemment au-  
 „ tant de pintes que la profondeur de l'eau avoit de  
 „ toises ou de coudées ; c'est pourquoi ils donnoient  
 „ à ce vase le nom de *canob* , qui signifie la *toise du*  
 „ *dragon* , la mesure du débordement. Les divers at-  
 „ tributs dont ils accompagnoient ce vase , ne sont pas  
 „ moins significatifs que son nom , & ont un rapport  
 „ évident avec l'état de la riviere. Ils terminoient sou-  
 „ vent ce vase vers le haut par une tête d'homme , que  
 „ nous verrons , par la suite , être le symbole de l'in-  
 „ dustrie ou du labourage : quelquefois ils faisoient  
 „ sortir les pieds de la figure par le bas de ce vase. Les  
 „ bras & tout le corps de l'homme , ou du symbole  
 „ des travaux rustiques , étoient comme engagés & con-  
 „ traints , pour faire entendre que le laboureur n'avoit  
 „ rien à faire pendant le séjour des eaux sur la plaine.  
 „ Quelquefois ils faisoient sortir du vase les mains de la  
 „ figure , dans l'une desquelles ils mettoient une plume  
 „ d'épervier , pour marquer l'étude & l'observation des  
 „ vents , qui devoit être la principale affaire du labou-  
 „ reur , parce que , selon la nature du vent , il accéléroit  
 „ ou différoit , ou omettoit totalement l'opération des  
 „ semailles. Assez ordinairement on trouve les canopes  
 „ terminés par une ou deux croix , dont nous venons  
 „ d'expliquer le sens. Très-souvent encore le haut du  
 „ vase est surmonté par différentes têtes d'oiseaux pour  
 „ signifier & caractériser les différents vents qui leur  
 „ étoient connus , & qui aidoient ou traversoient ,  
 „ soit la cruë , soit l'abaissement des eaux. Quelque-  
 „ fois ils mettoient sur le canope la tête d'un chien  
 „ pour signifier l'état de la riviere au temps du lever  
 „ de la canicule. Dans un autre temps , ils y plaçoient  
 „ une tête de fille pour marquer l'état du Nil , sous  
 „ le signe de la vierge. ” Dans la suite des temps ,  
 „ lorsque l'écriture symbolique cessa d'être en usage parmi

les Egyptiens, & qu'on n'entendit plus le sens de toutes ces figures allégoriques, le peuple superstitieux fit du canope un dieu qui présidoit aux eaux, & crut voir, sous la forme d'un vase qui servoit à mesurer les progrès du Nil, le Nil lui-même personnifié. On rapporte, au sujet du dieu Canope, un stratagème singulier, que ses prêtres employèrent pour lui acquérir la préférence sur le dieu des Chaldéens, qui étoit le Feu. Les idoles des autres nations, qui étoient de bronze, d'or, d'argent, de bois ou de quelqu'autre matière, ne pouvoient résister à l'activité du dieu des Chaldéens, qui les faisoit fondre ou les réduisoit en cendres. Les Chaldéens triomphoient & publioient que leur dieu étoit le plus puissant qu'il y eût dans l'univers. Les prêtres de Canope, choqués de la vanité des Chaldéens, résolurent, à quelque prix que ce fût, de faire en sorte que le dieu Canope remportât la victoire sur le Feu; &, pour y réussir, ils eurent recours à l'artifice. Le vase, qui représentoit Canope, étoit percé, de tous côtés, de plusieurs petits trous imperceptibles. Ils bouchèrent ces trous avec de la cire, & remplirent ensuite le vase d'eau, après quoi ils ne balancerent pas à faire entrer Canope en lice avec le dieu des Chaldéens. A peine le feu eut-il fondu la cire qui bouchoit les trous, qu'on vit sortir du corps de Canope une grande quantité d'eau qui éteignit le feu, & triompha, par ce moyen, du rival qu'on lui opposoit. Les Chaldéens se retirèrent confus; & les prêtres de Canope, très-satisfaits du succès de leur fourberie.

**CANSTRISE** ou **CANSTRINSE** : on donnoit autrefois ce nom à un officier de l'église de Constantinople, qui étoit chargé du soin des habits pontificaux du patriarche, & qui tenoit la boîte à l'encens, pendant le service divin.

**CANTEVEN** : dieu Indien, particulièrement honoré sur les côtes de Malabar & de Coromandel. Il n'est point difforme & terrible comme les autres divinités de ces idolâtres. Canteven est jeune, bien fait, aimable : c'est le dieu de l'amour chez les Indiens. Toutes les femmes observent, un certain jour de l'année,

née , un jeûne solennel en son honneur , dont les docteurs Indiens racontent ainsi l'origine. Canteven , disent-ils , s'étant insinué un peu trop avant dans les bonnes grâces de Paramesceri , femme d'Ixora , excita la jalousie de ce dieu qui , le regardant avec cet œil brûlant & plein de feu , qu'il a au milieu du front , réduisit en cendres ce téméraire. Paramesceri , désespérée du triste sort de son amant , mourut de douleur. Cependant elle ressuscita quelque temps après ; mais elle ne profita de la vie qui lui étoit rendue , que pour pleurer continuellement son cher Canteven , sur une montagne solitaire , où elle s'étoit retirée. Cependant Ixora , dont le ressentiment étoit apaisé , ne tarda pas à s'ennuyer de ne point voir sa femme. Il n'eut pas honte de faire les avances. L'étant allé trouver dans le lieu de sa retraite , il s'excusa de son emportement passé sur la violence de son amour , & conjura son épouse de revenir avec lui. Paramesceri n'y voulut point entendre , qu'Ixora n'eût auparavant rendu la vie à son cher Canteven. Le foible époux accepta la condition ; & c'est en mémoire de la mort & de la résurrection de Canteven , que les femmes Indiennes pratiquent le jeûne dont nous venons de parler.

**CANTIQUES** : 1. chant religieux , destiné à célébrer la gloire de Dieu , & à le remercier de ses bienfaits. Tel est dans l'Écriture le fameux cantique de Moÿse , après le passage de la mer Rouge , & qui est l'ode la plus sublime qu'ait jamais produit aucun poète : tel , le cantique d'Ezéchias , où il rend grâces à Dieu de lui avoir prolongé la vie , & que le célèbre Rousseau a si bien rendu dans notre langue. Tels sont encore les cantiques des trois enfants dans la fournaise , de la sainte Vierge , de Zacharie. On donne communément le nom de *cantiques* à certaines chansons composées sur des sujets pieux , & qui n'ont , pour l'ordinaire , d'autre mérite. Il seroit à souhaiter , pour l'honneur de la Religion , que les grands mystères de notre foi , les redoutables vérités du Christianisme , & les actions mémorables de Jésus-Christ & des saints ne fussent pas défigurés , & , en quelque sorte , avilis dans de misérables vers

qui prêtent trop souvent lieu à des plaisanteries sacrilèges sur les choses les plus respectables. Chez les Grecs & chez les Romains, c'étoient les meilleurs poètes & les plus grands génies qui étoient chargés de composer les vers qui devoient être chantés en l'honneur des dieux. Les contes absurdes de la théologie payenne, les aventures des héros fabuleux étoient embellis par la poésie d'Ovide, tandis que les histoires sublimes & touchantes de l'Écriture, & les exploits des héros Chrétiens, sont abandonnés à de vils barbouilleurs qui les déshonorent, & parviennent presque à les rendre ridicules.

2. Toute la religion des idolâtres, qui habitent les isles Philippines, est renfermée dans des cantiques, qui célèbrent les exploits de leurs dieux, & détaillent leur généalogie. Les peres apprennent à leurs enfants ces cantiques, qui forment une espece de tradition.

3. L'usage de chanter des cantiques est très-commun & très-répendu parmi les Indiens. Dès le matin, on entend les dévots entonner des hymnes saintes, en l'honneur de leurs dieux : c'est par-là qu'ils commencent à se les rendre favorables pour le reste de la journée. C'est par les mêmes chants qu'ils se préparent à quelque entreprise considérable. Les artisans, qu'un même travail rassemble dans une boutique, charment leur ennui par ces pieux cantiques, qu'ils chantent alternativement. Quelquefois un seul chante, & les autres lui répondent en chœur. Les matelots, courbés sur la rame, font retentir les airs de pareils cantiques ; ce qui vaut sans doute beaucoup mieux que les chansons obscenes & grossieres, qui servent, chez nous, d'amusement aux gens de cette classe. La coutume de chanter des cantiques est aussi en vigueur à la Chine ; & ces cantiques renferment communément les principaux points de leur morale, & les histoires de leurs divinités.

**CANTIQUE DES CANTIQUES** : c'est le titre que l'on donne au cantique de Salomon, qui se trouve entre les Livres canoniques de l'ancien Testament. Le titre hébreu de ce cantique signifie à la lettre *un cantique excellent* ; & il n'en impose pas. Ce cantique, à ne le considérer même que comme un ouvrage

profane, est une pièce digne des meilleurs poètes. C'est une espèce d'idylle, dont les principaux interlocuteurs sont un époux & une épouse qui parlent le langage le plus passionné. Cet ouvrage est plein de comparaisons agréables, tirées des objets champêtres, d'images charmantes & voluptueuses : on y trouve même des situations & des scènes ; ce qui a fait croire à quelques auteurs que ce cantique pouvoit être un drame. En voici un exemple : Au milieu de la nuit, la bien-aimée couchée sur son lit attend vainement le sommeil. Son cœur occupé de mille tendres soins, ne lui permet pas de goûter le repos. Dans ce moment, son bien-aimé vient frapper à sa porte.... Ouvre-moi, lui dit-il, ma sœur, ma bien-aimée, ma colombe ; je suis tout trempé, & la rosée de la nuit dégoutte de mes cheveux. La bien-aimée se lève à la hâte, & vole ouvrir sa porte ; mais son bien-aimé trop impatient est déjà parti : elle regarde de tous côtés ; elle ne le voit pas : elle l'appelle ; il ne répond point. Inquiète, elle sort de sa maison, & va le chercher seule au milieu des ténèbres. Les gardes la rencontrent errante dans les rues de la ville. Ils l'accablent de coups, & emportent son manteau ; mais cet accident n'est pas capable de ralentir son ardeur. Elle continue ses recherches, & demande à toutes les personnes qu'elle rencontre, si elles n'ont pas vu son bien-aimé ? „ Si vous le trouvez, leur dit-elle, annoncez-lui que je languis d'amour.” On lui demande à quels signes on pourra reconnoître son bien-aimé ? Elle fait alors un portrait si flatteur & si séduisant de son bien-aimé, que ceux qui l'écoutent se joignent à elle pour le chercher. On reconnoit sans doute dans ce morceau quelques traces de la fiction ingénieuse d'Anacréon, qui représente l'amour nud & mouillé, allant, pendant la nuit, frapper à la porte d'un homme endormi. On y remarque encore l'idée de cette idylle charmante de Moschus, intitulée *L'Amour fugitif*, dans laquelle Vénus demande, de tous côtés, des nouvelles de son fils qui a pris la fuite, & donne son signalement, afin qu'on puisse le reconnoître. On peut supposer que le cantique de Salomon n'étoit pas inconnu à

Anacréon & à Moschus ; mais ce cantique n'est pas plus un drame que l'ode d'Anacréon , & que l'idylle de Moschus. Il ne faut pas chercher d'ordre ni de liaison de cet ouvrage. Ce ne sont que les élans d'un cœur brûlant d'amour. C'est le sentiment seul qui s'y fait entendre. M. de Bossuet a cependant trouvé , dans ce cantique , une certaine division en sept parties , qui répondent aux sept jours que les anciens employoient à leurs cérémonies nuptiales ; car le sentiment le plus commun est que Salomon composa cet ouvrage pour célébrer son mariage avec la fille du roi d'Egypte : ainsi c'est proprement un épithalame dialogué. Quelques écrivains, qui courent après la plaisanterie , & qui lui sacrifient tout, se sont égayés sur certaines comparaisons orientales, & fort éloignées de nos mœurs , que l'on trouve dans le cantique de Salomon. Ils ont trouvé fort singulier que Salomon comparât les cheveux de sa bien-aimée à des troupeaux de chevres, ses yeux à des piscines, son col à la tour de David, & son nez à celle du Liban ; mais ces Critiques ne connoissoient peut-être pas assez le goût & le génie de la poésie orientale. Ils ne faisoient pas attention que l'imagination vive & chaude des Orientaux ne recherche pas dans les comparaisons cette grande justesse qu'exige l'esprit méthodique des François. Ils sont contents, pourvu qu'il se trouve quelque rapport entre les objets comparés. Ainsi la tour de David exprime la rondeur, la fermeté & la noblesse du col de l'épouse ; cela suffit pour établir la comparaison. On trouve dans Homere quelques comparaisons de cette nature.

D'autres censeurs , mieux fondés en apparence , se sont élevés contre les images voluptueuses, & les tableaux dangereux que présente cet ouvrage. Ils ont pensé que les expressions de la plus vive tendresse n'étoient guères propre à édifier les infidèles ; mais on leur répond que le cantique de Salomon n'occuperoit pas en effet une place parmi les Livres saints , s'il ne contenoit que la peinture d'un amour profane ; que , sous l'emblème de deux époux , Salomon a décrit les chastes amours , & l'union spirituelle de Jesus-Christ

avec son Eglise; que ce Livre est plein de mystères ineffables, qui ne peuvent être compris que des ames dévotes, intimement unies avec Dieu dans l'oraison; aussi l'Eglise n'a-t-elle pas prétendu que le cantique de Salomon fût lu indifféremment par tous les fidelos, de peur que les hommes charnels n'en abusassent. S. Jérôme nous apprend que, de son temps, il étoit défendu de le lire avant l'âge de trente ans; & S. Bernard en interdit la lecture à quiconque n'a pas le cœur pur.

CANTOR, ou LE CHANTRE : (*Gilles*) chef d'une secte de fanatiques, qui s'éleverent au commencement du quinzieme siècle, & se répandirent dans la Flandre, où ils pervertirent un grand nombre de personnes. Le principal appui de la secte, après Cantor, étoit un Carme, nommé *Guillaume de Hildesheim*, qui, étant en grande réputation parmi les dévotes, contribua beaucoup à étendre le parti. Les sectateurs de Cantor prenoient le titre d'*hommes intelligents*. Ils soutenoient que Gilles Cantor, leur chef, étoit le sauveur des hommes; que les démons, & tous les damnés qui habitent l'enfer, verroient un jour finir leurs tourments, & seroient transférés dans le ciel; qu'il étoit faux que le diable eût autrefois porté Jesus-Christ sur le sommet du temple; que la priere & tout culte extérieur étoient superflus; que la fornication étoit une chose indifférente; & même que les femmes ne devoient pas en conscience refuser leurs faveurs à ceux qui les leur demandoient. Ils se livroient à toutes les infamies qu'entraîne naturellement une pareille doctrine. Ils avoient même imaginé un langage particulier, par le moyen duquel ils pouvoient s'entretenir ensemble sur cette matiere, sans être entendus de ceux qui n'étoient pas de la secte. Ils regardoient comme de véritables inspirations toutes les extravagances qui leur passaient par la tête, & ne manquoient pas de les exécuter. Ils publioient que le regne du Pere & du Fils étoient passés, & que c'étoit le Saint-Esprit qui regnoit à son tour. Ces fanatiques étoient d'autant plus dangereux, qu'il étoit difficile de les

convaincre & de les punir; car ils ne se faisoient aucun scrupule de nier leur doctrine, lorsqu'ils étoient interrogés juridiquement. Cependant le zèle de Pierre d'Ailly, archevêque de Cambrai, vint à bout d'arrêter le progrès de cette secte. Il fit faire le procès au Carme Guillaume, qui avoua ses erreurs, & les rétracta en présence d'un grand nombre de témoins, le 12 de Juin 1541.

**CANTUAIRE** : titre que l'on donnoit autrefois à celui qui baptisoit dans l'église de Meaux.

**CAPARA**, *c'est-à-dire* EXPIATION : cérémonie que les Juifs ont observée pendant long-temps, la veille du chipur, ou jour de pardon, & qui est maintenant abolie. Voici en quoi consistoit cette cérémonie.

„ Les hommes chargeoient de leurs péchés un coq blanc, & les femmes une poule. Les femmes, qui se trouvoient enceintes, prenoient un coq & une poule. Le maître de la maison prenoit en main le coq; & après avoir récité quelques passages des pséaumes & du livre de Job, il se donnoit avec le coq trois coups sur la tête; puis il l'étrangloit; lui coupoit la gorge, & le jettoit rudement contre terre. On le faisoit ensuite rôtir, & l'on jettoit ses entrailles sur le toit de la maison. Toutes ces cérémonies avoient chacune une allusion mystique, dont nous faisons grace au lecteur. On avoit eu coutume, pendant quelque temps, de donner aux pauvres le coq, afin qu'ils se nourrissent de sa chair; mais, quoique la faim soit fort peu scrupuleuse, les pauvres ne crurent pas pouvoir manger en conscience la chair d'un animal chargé des iniquités publiques. Ils refusèrent donc ce présent; & depuis on leur donna la valeur de ce coq en argent.

**CAPELAN** : c'est ainsi qu'on appelle un pauvre prêtre, qui cherche l'occasion de desservir quelque chapelle, & d'aller dire la Messe pour quelqu'un.

**CAPISCOL** : c'est le titre d'une dignité de plusieurs cathédrales ou collégiales de Provence & de Languedoc. Cette dignité équivaloit à celle de grand chantre dans les autres églises.

**CAPITOLE** : cette forteresse fameuse, qu'on peut regarder comme le centre de la grandeur & de la reli-

gion des Romains, fut bâtie sur un mont qui s'appelloit d'abord *Saturnien*, parce qu'il avoit été la demeure de Saturne. Il fut ensuite nommé *Tarpeïen*, à cause de la vierge Tarpeïa, qui le livra aux Sabins. Enfin on lui donna le nom de *Capitolin*, du mot latin *caput*, qui signifie *tête*, parce qu'on trouva dans son sein une tête d'homme, lorsqu'on y creusoit les fondemens d'un temple de Jupiter. Les Romains avoient accumulé dans le capitolé leurs principales divinités, comme pour les engager à défendre cette citadelle qu'ils regardoient comme le siège de leur Empire. On y comptoit soixante temples, parmi lesquels celui de Jupiter étoit distingué par sa richesse & par la vénération des peuples : c'étoit dans ce temple que l'on conservoit précieusement les livres & les petits boucliers, appellés *anciles*, qui étoient tombés du ciel, comme les Romains se l'imaginoient. Les généraux d'armées, qui avoient mérité les honneurs du triomphe, se rendoient en pompe dans cet auguste temple, & offroient des sacrifices à Jupiter, en actions de grâces des victoires qu'ils venoient de remporter. Enfin c'étoit dans ce temple que l'on faisoit les vœux, & que l'on prononçoit les sermens solennels. Le cri miraculeux des oies sacrées, qui fut la première cause de la délivrance du capitolé & du salut de Rome, pendant la guerre des Gaulois, contribua beaucoup à augmenter le respect que les Romains avoient pour ce lieu sacré. Cependant toutes les divinités, qui le gardoient, ne purent le garantir des flammes dont il fut plusieurs fois la proie, sous Sylla, sous Vitellius, & sous Titus; mais il fut toujours réparé. *Voyez CAPITOLINS.*  
(jeux)

**CAPITOLIN**: surnom que les Romains donnoient à Jupiter, qui avoit un temple fameux dans le Capitolé.

**CAPITOLINS.** (jeux) Les Gaulois assiégeoient le Capitolé. Ils avoient déjà trouvé un sentier qui devoit les conduire à la forteresse. Ils y montoient au milieu de la nuit; & les gardes endormies sembloient leur promettre un succès certain, lorsque les oies, que l'on nourrissoit en l'honneur de Junon, jetterent des cris

perçants, & éveillèrent Manlius, qui renversa un Gaulois, déjà presque parvenu au sommet, & épouvanta les autres. C'est en actions de grâces de cette délivrance miraculeuse, que Camille institua, en l'honneur de Jupiter Capitolin, des combats annuels, qui furent appelés *jeux capitolins*.

Lorsque l'empereur Domitien répara le Capitole brûlé sous Titus, il institua aussi des jeux capitolins, & voulut qu'ils fussent célébrés tous les cinq ans. Dans ces jeux, il y avoit des prix proposés, non-seulement aux athlètes, mais encore aux poètes, aux orateurs, aux historiens, aux musiciens & aux comédiens; & ces prix étoient disputés avec d'autant plus d'ardeur, que c'étoit l'empereur lui-même qui les distribuoit.

**CAPITULAIRES** : on donne ce nom aux réglemens, que faisoient autrefois les rois de France, concernant la discipline civile & ecclésiastique, dans les assemblées des prélats & des seigneurs de la nation. Ce qui regardoit la discipline ecclésiastique étoit rédigé par les évêques. Les seigneurs laïcs dressoient les ordonnances civiles. Le tout étoit confirmé par l'autorité du roi, & avoit ensuite force de loi dans le royaume. Ces ordonnances étoient divisées par chapitres, c'est pourquoi on les appella *capitulaires*. On cessa d'en publier sous la troisième race de nos rois. Les capitulaires les plus célèbres & les plus connus sont ceux de Charlemagne, de Louis le Débonnaire & de Charles le Chauve. Nous avons une ample collection de tous les capitulaires de nos rois, extrêmement utile pour la connoissance des mœurs & des usages de ce temps-là.

On appelle aussi *capitulaire* un acte qui se passe dans un chapitre, soit de chevaliers, soit de chanoines, soit de religieux.

Dans le huitième siècle & dans les suivans, les réglemens que les évêques faisoient dans les synodes sur la discipline ecclésiastique, étoient nommés *capitules* & *capitulaires*; mais communément ils n'étoient observés que dans leurs diocèses.

**CAPNOBATES** : ce nom dérivé du grec, & qui signifie *celui qui fait monter la fumée*, fut autre-

fois donné aux Myfiens , peuples d'Asie , qui s'occupoient uniquement du culte de leurs dieux , & faisoient monter continuellement vers le ciel la fumée des sacrifices. Les mêmes peuples s'abstenoient de manger de tout ce qui avoit eu vie ; & leur nourriture consistoit en miel , lait , fromage & autres choses de cette espece.

**CAPNOMANTIE** : divination par la fumée. Cet art consistoit à examiner la maniere dont s'élevoit la fumée du sacrifice. Si elle montoit droit en haut , c'étoit un heureux présage : si elle se répandoit de côté & d'autre , c'étoit un augure fâcheux. Quelquefois on jettoit dans le feu des graines de jasmin & de pavot ; & la fumée qui en sortoit étoit aussi regardée comme prophétique. Il y avoit une autre espece de capnomantie , qui se pratiquoit en respirant la fumée des sacrifices.

**CAPROTINE** : furnom que les Romains donnoient à Junon , en l'honneur de laquelle ils célébroient une fête solemnelle aux nones de Juillet. Voici quelle est l'origine de cette fête & du furnom. Dans le temps que les Romains commençoient à rétablir leur ville ruinée par les Gaulois , les peuples voisins , voulant profiter de la foiblesse de leurs anciens ennemis , pour les accabler entièrement , se liguèrent ensemble , & formerent une armée nombreuse , qui marcha vers Rome. Lorsqu'ils furent arrivés à quelque distance de cette ville , ils envoyerent un hérault pour sommer les Romains de leur livrer toutes leurs femmes & toutes leurs filles , faute de quoi ils n'avoient qu'à se préparer au combat. Les Romains , craignant d'exposer à la fureur d'un nouvel ennemi les foibles restes de leur patrie échapés à la rage des Gaulois ; ne voulant pas , d'un autre côté , abandonner en proie à des étrangers ce qu'ils avoient de plus cher dans le monde , ne sçavoient quel parti prendre , & n'envisageoient plus d'autre ressource que le désespoir , lorsqu'une esclave , nommée *Philotis* , les tira de ce cruel embarras. Cette esclave , douée d'un courage & d'une grandeur d'ame au-dessus de sa condition , communiqua son dessein à ses compagnes qui

l'approuverent. Elles se revêtirent toutes des habits de leurs maîtresses, & se rendirent, ainsi déguisées, dans le camp des ennemis, qui ne doutèrent pas que ce ne fussent en effet les filles & les femmes des Romains. La distribution en fut faite entre les officiers & les soldats. Alors ces esclaves, affectant une fausse joie, accablèrent de caresses ceux à qui elles étoient tombées en partage, & les inviterent à boire & à se réjouir. Ceux-ci, trompés par ces marques apparentes d'amitié, ne songerent qu'à se livrer aux plaisirs & à la bonne chère. Enivrés des fumées de l'amour & du vin, ils s'abandonnerent au sommeil. Lorsque les esclaves s'aperçurent qu'ils étoient profondément endormis, elles donnerent aux Romains le signal dont on étoit convenu, du haut d'un figuier sauvage, qui se nomme en latin *caprificus*. Les Romains accoururent à l'instant même, & firent un grand carnage de leurs ennemis qu'ils trouverent plongés dans le sommeil. Le sénat, en mémoire de cet événement, donna le nom de *Caprotines* aux nones de Juillet, qui étoient le jour de leur délivrance. Il donna le même nom à la déesse Junon, & institua en son honneur une fête solennelle, pendant laquelle les esclaves donnoient à leurs maîtresses un festin sous des figuiers sauvages, & se livroient entr'elles une espèce de combat pour représenter celui où les Romains avoient vaincu leurs ennemis, par le stratagème des esclaves. Philotis & ses compagnes, pour prix de leur générosité & de leurs services, reçurent la liberté avec une somme d'argent suffisante pour se marier honnêtement.

**CAPUCE** ou **CAPUCHON**: partie de l'habillement d'un moine ou d'un religieux, qui lui couvre la tête. La forme du capuce n'est pas toujours la même. Les uns le portent en pointe, les autres arrondi; ceux-ci l'ont étroit, ceux-là fort large. Cet article n'est pas si indifférent qu'on pourroit le penser. L'ordre des Cordeliers se divisa autrefois en deux partis qui se firent, pendant plus d'un siècle, une guerre cruelle & opiniâtre, parce qu'ils ne pouvoient s'accorder sur la forme que devoit avoir le capuchon. Les papes Nicolas IV,

Clément V, Jean XXII, furent obligés d'employer toute leur autorité pour appaiser cette importante querelle.

Le capuce a fait autrefois partie de l'habillement des laïques.

**CAPUCHON.** *Voyez* CAPUCE.

**CAPUCIATI** ou **ENCAPUCHONNÉS** : on appella ainsi certains hérétiques, qui parurent en Angleterre, en 1387, parce qu'ils ne se découvroient point devant le S. Sacrement, & n'otoient point le capuce dont tout le monde se servoit alors pour couvrir la tête. Ces hérétiques étoient partisans des erreurs de Wiclef.

**CAPUCINADE** : on donne ordinairement ce nom à un sermon peu éloquent, & rempli de déclamations triviales. Les discours d'un grand nombre de Capucins peu instruits, & qui n'avoient, pour prêcher, d'autre talent que leur zèle, ont donné lieu à cette plaisanterie ; ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait des Capucins très-versés dans l'art de la parole, & qui soutiennent dignement la noblesse du ministère apostolique.

**CAPUCINES** : religieuses qui portent aussi le nom de *Filles de la Passion*. Elles furent instituées à Naples, en 1538, par la veuve d'un seigneur Napolitain, nommée *Marie Laurence Longa*. Cet ordre, qui suit la règle de sainte Claire, est d'une grande austerité, les Capucins en sont les directeurs : il n'a que deux maisons en France, une à Paris, fondée par Louise de Lorraine, veuve de Henri III, & une autre à Marseille.

**CAPUCINS** : religieux de l'ordre de S. François, de la plus étroite observance, ainsi appelés parce qu'ils portent un grand capuchon. L'instituteur de cette réforme est Mathieu Baschi, frere mineur du couvent de Monte-Falco, dans le duché d'Urbain. Ce religieux, se croyant appelé à une vie plus parfaite que celle qu'il menoit dans son couvent, obtint du pape, en 1525, la permission de se retirer dans une solitude. Son exemple fut imité par quelques autres religieux qui l'accompagnèrent dans sa retraite, jaloux comme lui de se dis-

tinguer de leurs confreres par un genre de vie plus austere. Les freres mineurs conventuels, c'est-à-dire, qui demeuroient dans leurs couvents, virent avec quelque dépit plusieurs de leurs freres se séparer d'eux, & affecter une plus grande perfection. Ils voulurent forcer ces nouveaux hermites à rentrer dans la vie commune ; mais le pape Clément VII les soutint, & leur permit de continuer leur genre de vie, sous le nom de *freres hermites mineurs*, à condition toutefois qu'ils resteroient soumis aux conventuels, & marcheroient sous leur croix, dans les processions. Ce nouvel établissement fit de grands progrès. L'austérité particuliere, qu'il affichoit, devoit naturellement lui acquérir beaucoup de partisans. Le pape Paul III changea leur nom d'*hermites* en celui de *Capucins*, qu'ils ont toujours porté depuis ; mais, en même temps, il voulut arrêter leurs progrès, en leur défendant de s'établir au-delà des monts. Cette défense incommode fut levée par Grégoire XIII, qui, sollicité par Charles IX, consentit qu'un détachement de leur réforme vînt s'établir en France. Paul V acheva de rendre cette congrégation solide & durable, en l'affranchissant de l'obéissance aux conventuels, & en l'érigeant en ordre religieux. Les Capucins se sont étendus considérablement dans toutes les parties du monde. Leur extérieur annonce la mortification & la pénitence. Ils sont vêtus d'une robe & d'un manteau de grosse bure ; portent une longue barbe, & n'ont qu'une couronne de cheveux autour de la tête. Ils ont les jambes nues, & des sandales pour chaussure. Ils portent l'amour de la pauvreté jusqu'à n'oser toucher de l'argent. Ils ont un garçon quêteur, qui reçoit les aumônes qu'on leur donne.

**CAPUTIÉS** : fanatiques, ainsi nommés, parce qu'ils portoient un capuchon blanc, avec une petite lame de plomb, attachée au bout. Ils commencerent à s'élever, vers l'an 1186, à l'occasion que nous allons rapporter. Un bûcheron, homme d'un esprit au-dessus de son état, considérant les désordres horribles, qu'avoient excité, dans la société civile, les querelles des

papes & des empereurs, & des évêques avec les rois; les guerres sanglantes & opiniâtres, allumées par tant d'hérésies & de systèmes absurdes & ridicules; en un mot, l'épouvantable confusion qu'avoient introduit dans le monde l'abus de l'autorité & la violence de la part des grands, l'obstination & l'aveugle désespoir des petits, forma le projet singulier de se séparer de cette société où l'ordre & la paix ne regnoient plus, & de former, au milieu du monde, un petit monde nouveau, composé de gens doux, pacifiques & raisonnables. Pour appuyer son projet, il eut recours aux prodiges, le plus puissant ressort qui pût alors mouvoir les esprits. Il débita que la sainte Vierge l'avoit honoré d'une visite, & lui avoit fait présent d'une image sur laquelle elle étoit représentée avec son fils, & qui portoit cette inscription : **AGNEAU DE DIEU, QUI ÔTEZ LES PÉCHÉS DU MONDE, DONNEZ-NOUS LA PAIX.** Il ajouta que la sainte Vierge lui avoit commandé de porter cette image à l'évêque du Pui, & s'acquitta, en effet, de sa commission. Il alla trouver le prélat; lui raconta la vision, & lui montra l'image, l'exhortant, de la part de la sainte Vierge, de prêcher l'union & la paix; de rassembler ceux qui seroient dans des sentimens pacifiques, & d'en former une compagnie, dont les membres porteroient, pour marques distinctives, des capuchons blancs, & s'engageroient, par un serment solennel, de vivre en paix entr'eux, mais de faire la guerre à tous les autres hommes, comme à des ennemis de la paix. L'évêque ne douta pas un moment de tout ce que le bûcheron lui disoit. Il entra dans ses vues, & forma bientôt une société, dont le bûcheron fut regardé comme le chef, & qui n'avoit aucun commerce avec le reste des hommes, qu'elle regardoit comme autant d'ennemis. Des évêques, des magistrats entrèrent dans cette confédération extravagante, qui fit des progrès considérables dans la Bourgogne & dans le Berri, mais qui fut bientôt dissipée par les troupes que l'on envoya contre elle.

**CARAIÏSME** : nom d'une secte répandue parmi les Juifs modernes. Voyez **CARAÏTES**.

**CARAÏTES.** Les Caraïtes forment une secte particulière parmi les Juifs modernes. Ils leur donnent le nom de *carraim*, dérivé de *micra*, qui signifie *le pur texte de la bible*, parce qu'en effet les Caraïtes s'attachent plus particulièrement que les autres au sens littéral de l'Écriture, & n'admettent pas toutes les interprétations & les paraphrases des rabbins. Cette secte doit sa naissance à la publication du Talmud. Les Juifs les plus éclairés s'opposèrent à une infinité de rêveries qu'on débitoit dans ce livre, sous le nom spécieux de *tradition de Moïse*. Léon de Modène prétend que les Caraïtes s'en tiennent rigoureusement à la lettre du Pentateuque, & rejettent absolument toute interprétation & constitution des rabbins. Un docteur de Sorbonne, professeur en langue hébraïque, a soutenu que les Caraïtes ne vouloient dans la Bible que des consonnes, & rejettoient les points, qui en sont les voyelles, parce qu'ils croyoient que les points avoient été introduits par la tradition. Le P. Morin s'est élevé contre ces deux sentiments; & son autorité est d'un grand poids, puisqu'il avoit entre les mains un commentaire sur le Pentateuque, composé par un auteur Caraïte. D'après les connoissances qu'il a puisées dans une si bonne source, il assure que les Caraïtes ne rejettent point absolument toutes les interprétations & constitutions des rabbins, mais seulement celles qui sont fausses & absurdes, ou qui tiennent de la superstition. Ils admettent tous les livres de la Bible, & les lisent dans les mêmes exemplaires que les autres Juifs, & ponctués de la même manière; d'où il suit que les Caraïtes sont en effet les plus raisonnables & les plus sensés de tous les Juifs, & ne sont odieux à leurs adversaires, qu'on nomme *Rabbanistes* ou *sectateurs des docteurs*, que parce qu'ils se moquent de leurs superstitions & des fables ridicules qu'ils adoptent. Il y a des Caraïtes au Caire, à Constantinople, & en d'autres endroits du Levant. Il y en a même en Moscovie, où ils vivent à leur manière, ayant leurs synagogues, leurs cérémonies, & leurs coutumes particulières.

**CARAVANE** : on donne particulièrement ce nom

aux troupes de pèlerins Mahométans, qui vont, tous les ans, à la Mecque. On compte cinq caravanes principales; celle du Caire en Egypte; celles de Barbarie, de Fez & de Maroc; celle de Damas; celle de Perse, & celle des Indes. *Voyez PÉLERINAGE.*

CARDA. Macrobe nous apprend que l'on donnoit ce nom à une divinité payenne, qui présidoit au cœur, & aux autres parties nobles de l'homme, & prenoit soin de les entretenir en santé.

CARDEA : divinité adorée chez les Romains, qui avoit inspection sur les gonds des portes. On rapporte que Janus, dieu qui présidoit aux portes, étant devenu éperdument amoureux de Carda, & lui ayant ravi sa virginité, lui donna, pour la consoler de cette perte, une intendance générale sur les gonds des portes.

CARDINAL : prince de l'Eglise, conseiller & vicaire du pape, dans les fonctions de son pontificat. On distingue trois ordres de cardinaux; les évêques, les prêtres, & les diacres. Les premiers cardinaux de chacun de ces ordres sont appelés *chefs-d'ordre*; &, en cette qualité, ils ont la prérogative au conclave de recevoir les visites des ambassadeurs, & de donner audience aux Magistrats. Le nombre des cardinaux a été assez long-temps arbitraire : enfin Sixte V le fixa à soixante-dix, pour renouveler la mémoire des soixante-dix disciples de Jesus-Christ. De ces soixante & dix cardinaux, six sont évêques, cinquante prêtres & quatorze diacres. C'est cette assemblée qu'on appelle le *sacré collège*. (*Voyez SACRÉ COLLÈGE.*) Le cardinal-évêque d'Ostie est toujours censé le premier & le doyen de tous les cardinaux, quand même il ne le seroit pas en réception. Il a seul le droit de sacrer le pape : il porte le pallium comme les archevêques; &, comme il représente tout le collège en sa personne, il précède les rois & autres souverains, & reçoit les visites avant tous les potentats qui reconnoissent le pape. Les cardinaux-évêques, qui sont regardés comme les principaux conseillers & coadjuteurs du pape, portent le titre de leurs évêchés. Ainsi, pour désigner tel ou tel cardinal-évêque, l'on dit le *cardinal-évêque* de tel lieu. Pour les cardinaux, prêtres

& diacres, ils portent aussi le nom des titres qui leur sont attribués. Quelques Auteurs ont fait remonter jusqu'à S. Pierre l'origine de la dignité de cardinal : au moins est-il certain qu'elle est fort ancienne. Elle étoit, à la vérité, bien inférieure dans ses commencements, de ce qu'elle est aujourd'hui. Ils n'avoient point alors le pas devant les évêques ; mais ils étoient les premiers après eux. C'étoient des prêtres, ou des diacres, qui travailloient, sous la conduite du pape & des évêques, à subvenir aux besoins des fideles. Ainsi, dans la primitive Eglise, on appelloit *prêtre-cardinal* le prêtre principal d'une paroisse, qui suivoit immédiatement l'évêque. Les prêtres principaux, ou les curés des paroisses de Rome, portoient aussi le titre de Prêtres-Cardinaux. En général, un prêtre, ou un diacre qui avoit une église ou une chapelle à desservir, portoit le nom de *prêtre* ou de *diacre-cardinal* ; & on les désignoit par le nom de l'église ou de la chapelle qu'ils desservoient. C'est-là la première origine des titres que portent les cardinaux. Le titre de cardinal resta sur le même pied jusqu'au onzième siècle. La grandeur des papes s'étant considérablement accrue, ils voulurent, pour lui donner plus de relief, avoir, comme les souverains, leurs ministres & leurs conseillers. Ils les choisirent parmi les prêtres & les diacres-cardinaux de Rome, qui, depuis ce temps, eurent seuls le droit de porter le titre de cardinaux. Les papes les comblèrent à l'envi de privilèges, d'honneurs & de dignités ; en sorte que, croissant toujours en grandeur, ils se sont élevés au-dessus des évêques, par la seule dignité de Cardinal, quoiqu'elle ne soit que d'infirmité ecclésiastique. Un simple clerc-cardinal a aujourd'hui la préséance sur le plus ancien prélat. Les cardinaux prétendent même que leur dignité les égale aux rois. Ils disputent le pas aux enfants, frères, oncles, & autres parents des rois, comme aussi à tous les princes qui ne portent pas une couronne royale ; & , entre tant d'illustres prérogatives dont ils jouissent, comme d'avoir voix active & passive au conclave ; d'être crus en justice sur leur simple parole ; de valoir en témoignage deux témoins ; d'être exempts de la jurisdic-  
diction

diétion des évêques , & de jouir de tous les droits épiscopaux ; d'être estimés citoyens des villes où le pape réside, sans payer aucunes gabelles , de ne reconnoître pour supérieur & pour juge que le pape seul , surtout en matiere criminelle ; d'accorder des indulgences , pour cent jours , à qui bon leur semble , & une infinité d'autres : telle est , par exemple , celle qui leur donne droit de porter la pourpre & un manteau royal de six aunes de queue. Malgré tant d'honneurs & de privilèges , chacun sçait que ces éminences ne sont pas moins mortelles que le reste des hommes. *Voyez FUNÉRAILLES DES CARDINAUX.* Nous oublions de dire que le pape seul peut donner le chapeau de cardinal ; ce qui s'appelle autrement *promouvoir au cardinalat.* *Voyez PROMOTION DES CARDINAUX.*

**CARDINALAT** : dignité de cardinal , la plus éminente dignité de l'Eglise , après la papauté.

**CARÊME** : temps de jeûne & d'abstinence , par lequel les Chrétiens se préparent à célébrer la fête de Pâque , & qui doit son nom au nombre de quarante jours dont il est composé. Quoique le Carême ne soit point d'institution divine , il ne laisse pas d'être presque aussi ancien que l'Eglise même. Du temps des apôtres , la fête de Pâque étoit précédée par des jours de jeûne. Il est vrai que le nombre de ces jours n'étoit point alors de quarante , & que le zèle seul des Chrétiens en fixoit la durée. Vers le milieu du troisième siècle , l'Eglise crut devoir en établir l'obligation , & régla que ce jeûne seroit de trente-six jours , comme une sorte de dixme qu'on offriroit au Seigneur pour les trois cent soixante-cinq jours qui composent l'année. Dans la suite , le jeûne de Jesus-Christ dans le désert devint le modele de celui des Chrétiens , & le carême fut de quarante jours.

Sa rigueur a varié suivant les pays , aussi-bien que sa durée. Dans l'Eglise d'Occident , on ne faisoit qu'un repas vers le soir , & l'on ne mangeoit que des légumes & des fruits. Les viandes , les œufs , le laitage & le vin étoient défendus. Le poisson étoit permis ; mais la plupart cependant s'en abstenoit. Il paroît que le

jeûne étoit encore plus rigoureux en Orient , où presque tous les Chrétiens ne vivoient que de pain & d'eau avec quelques légumes. On s'est beaucoup relâché depuis sur ces pieuses austérités. Dès le septieme siècle , on avoit réduit le jeûne à l'abstinence de la viande , & à un seul repas le soir. Insensiblement on avança ce repas jusqu'à midi ; de sorte que la collation devint nécessaire. *Voyez COLLATION.*

L'Eglise , comme une mere tendre , a toujours exempté les infirmes du jeûne & de l'abstinence ; & cette exemption est la même pour les nourrices , pour les femmes grosses , pour les vieillards , pour ceux dont les travaux sont incompatibles avec les jeûnes , enfin pour tous ceux qui ne sçauroient jeûner sans ruiner leur tempérament.

Les Latins , au rapport de Bède , avoient d'autres Carêmes : celui de Noël , & celui de la Pentecôte ; & tous deux , comme celui de Pâque , étoient de quarante jours. Mais ils n'étoient point d'une égale obligation , & l'on ne voit pas qu'ils aient été communément observés. Les Grecs ont encore aujourd'hui quatre Carêmes , outre celui de Pâque : ce sont ceux de Noël , des Apôtres , de la Transfiguration & de l'Ascension ; mais ils ne sont que de sept jours chacun , sans doute , parce qu'insensiblement ils ont été réduits à ce nombre ; & les religieux sont les seuls qui en aient conservé l'observance. *Voyez JEÛNE , ABSTINENCE , VIGILES , QUATRE-TEMPS , &c.*

**CARÊME-PRENANT** : c'est ainsi qu'on appelle les trois jours gras , qui précèdent le Carême , & plus particulièrement le mardi. Cette expression a donné lieu à quelques proverbes joyeux connus : „ Il faut faire carême-prenant avec sa femme , & pâque avec son curé.”

**CARIATIS** : surnom que les Lacédémoniens donnoient à Diane. Les jeunes filles de la Laconie célébroient , tous les ans , une fête solemnelle en l'honneur de cette déesse , dans le temps de la récolte des noix.

**CARIES** : fêtes en l'honneur de Diane , sur-

nommée *Cariatis*, qui se célébroient à Lacédémone.  
*Voyez* CARIATIS.

CARILLON : son de cloches agréable & harmonieux, qui se fait entendre, en signe de réjouissance, aux fêtes solennelles, ou dans quelque cérémonie publique.

CARINES : femmes de Carie, qui avoient un talent particulier pour feindre de la douleur, & que les Romains avoient coûtume de louer pour exécuter les lamentations ordinaires dans les funérailles.

CARIUS : dieu du paganisme, fils de Jupiter & de Torrhébie. Il étoit particulièrement honoré chez les Lydiens, qui disoient avoir appris de lui la musique. Pour lui prouver leur reconnoissance, ils avoient élevé en son honneur un temple magnifique.

CARLOSTAD ou CAROLSTAD, (*André Bordenstein*) ainsi nommé de la ville de Carlostad, en Allemagne, lieu de sa naissance, prêtre & archidiacre de Wittemberg, professeur en théologie dans cette même ville, donna le bonnet de docteur à Luther, & s'attacha d'abord à ses sentiments; mais la division ne tarda pas à se mettre entr'eux. Luther fut choqué du zèle impétueux & téméraire de Carlostad, qui, sans le consulter, se portoit à des excès capables de décrier la nouvelle doctrine. Ils se brouillèrent ouvertement, & Carlostad, plus foible que son adversaire, fut obligé de sortir de Wittemberg. Ils se rencontrèrent depuis à Iène, & eurent ensemble un entretien qui ne servit qu'à redoubler & à fortifier leur animosité réciproque. Après plusieurs altercations, Carlostad déclara à Luther qu'il n'approuvoit point sa doctrine sur la Présence réelle. Luther indigné le défia de parler ou d'écrire contre son sentiment sur cette matiere, & s'engagea même de lui donner un florin d'or, s'il étoit assez hardi pour l'entreprendre. Carlostad accepta le défi; & les deux rivaux le ratifierent, en buvant à la santé l'un de l'autre; après quoi, ils se quitterent, en se faisant des adieux bien dignes de ces réformateurs prétendus de la religion. „ Puissé-je te voir bientôt expirer sur la roue, „ dit Carlostad

à Luther!... „ Et toi, repliqua Luther sur le même „ ton, puiffes-tu te casser le col avant de fortir de la „ ville! ” Cependant Carlostad gagna le prix du défi ; car non-seulement il enseigna sur la Présence réelle une doctrine opposée à celle de Luther ; mais encore il fut un des principaux chefs de la secte des Sacramentaires. Cet hérétique fut le premier des Réformés, qui osa se marier publiquement, quoiqu'il fût prêtre ; ce qu'il fit avec tant de scandale, que ses disciples composèrent même une oraison impie sur ce sujet, qui commençoit ainsi : „ O Dieu ! qui, après l'extrême aveuglement de vos prêtres, avez daigné faire la grace au bienheureux André Carlostad d'être le premier qui ait osé prendre femme, sans avoir égard aux loix du Papisme, - nous vous prions, &c. ” „ Carlostad, dit „ M. de Saint-Foix, embrassa la secte des Abécédaire, „ (qui condamnoient toutes sortes de sciences ; ) foula „ publiquement aux pieds sa robe, sa calotte, & ses „ patentes de docteur, & se fit porte-faix ; d'autres „ disent labouréur. ” Il erra quelque temps de ville en ville ; haï & persécuté par-tout, & mourut enfin dans la misère, à Basle, le 25 de Décembre 1541. Voyez ABÉCÉDAIRES.

**CARMÉ** : divinité du paganisme, qui, selon les poètes, fut aimée de Jupiter, & en eut une fille nommée *Britomartis*.

**CARME L** : montagne de la Palestine, qui fut autrefois la demeure des prophètes Elie & Elisée, & où ils opérèrent un grand nombre de prodiges. Ce lieu est encore aujourd'hui célèbre par divers monuments religieux, qui attirent la vénération des pèlerins. On y trouve plusieurs solitaires, ensevelis dans des cavernes, qui y menent une vie angélique. Le dévot voyageur arrête sur-tout ses regards sur une grotte fameuse, située vers le pied de la montagne, qu'on dit avoir été consacrée par le long séjour qu'y fit le prophète Elisée. Un Santon, religieux Mahométan, demeure à l'entrée de cette grotte, & n'y donne accès qu'à ceux qui lui font quelque libéralité. On remarque dans un autre endroit une fontaine miraculeuse, que le prophète Elie

Et, dit-on, jaillir du sein de la terre par la force de ses prières. De quelque côté qu'on se tourne, on voit des ruines d'anciens monastères, de chapelles & d'oratoires qui inspirent encore du respect. Les Carmes Déchauffés ont sur cette montagne un agréable hermitage composé de cinq cellules creusées dans le roc. Ils y donnent l'hospitalité aux voyageurs que la dévotion conduit dans ces lieux. Les heureux habitants de cette montagne jouissent d'un printemps continuel : la nature y est toujours riante ; les vallées & les collines y sont couvertes d'une éternelle verdure. Le profond silence qui y regne, n'est interrompu que par le chant des oiseaux & le doux murmure des fontaines qui arrosent ce délicieux séjour. L'air pur & subtil, qu'on y respire, porte le calme & la sérénité dans l'âme ; apaise les passions, & inspire l'amour de la solitude.

**CARMEL** : (*chevaliers du mont*) ordre militaire d'hospitaliers, fondé par Henri IV, & réuni depuis à l'ordre des chevaliers de S. Lazare.

**CARMÉLITES** : religieuses qui suivent la même règle que les Carmes. Leur ordre, réformé par sainte Thérèse, est d'une austérité surprenante : il n'a cependant pas rebuté les femmes les plus délicates, élevées dans le luxe & dans la mollesse ; & l'on a vu la duchesse de la Valière s'arracher, aux délices de la cour pour se consacrer, dans l'ordre des Carmélites, à toutes les rigueurs de la pénitence.

**CARMELUS** : divinité des Syriens, adorée sur le mont Carmel.

**CARMENTALES** : fêtes que l'on célébroit à Rome, tous les ans, en l'honneur de la prophétesse Carmente : en voici l'origine rapportée par Plutarque. „ Le sénat ayant porté un décret qui défendoit aux dames Romaines de se faire voiturer en carrosse, celles-ci, irritées d'une pareille défense, formèrent entre elles le projet d'une singulière vengeance. Elles s'engagerent toutes, par un serment solennel, à frustrer leurs maris de tous les droits du mariage, tant qu'ils laisseroient subsister ce décret honteux. Ce qui doit surprendre, c'est qu'elles furent si fidelles à exécuter

un pareil engagement, que les maris, ne pouvant vaincre leur résistance, furent obligés d'annuler le fatal décret. Alors les dames Romaines se réconcilièrent avec leurs époux; & les fruits de cette réconciliation ne tardèrent pas à paroître. La fécondité fut universelle dans toutes les femmes qui étoient entrées dans la Ligue. Il n'y en eut aucune qui ne portât des marques sensibles du raccommodemont. Ce fut pour signaler leur reconnoissance, qu'elles bâtirent un temple à la prophétesse Carmente, & célébrèrent depuis, en son honneur, les fêtes appelées *Carmentales*. Une des portes de la ville de Rome avoit le nom de *Carmentale* : elle servit de passage aux trois cent six guerriers, tous de la seule famille des Fabiens, qui allèrent combattre les ennemis de la république, accompagnés de cinq mille de leurs clients, & qui furent tous taillés en pièces, sur les bords du fleuve Crémer. La porte, par où ils avoient passé, fut depuis regardée comme sinistre; & l'on changea son nom de *Carmentale* en celui de *Scelérate*, *Scelerata*.

**CARMENTE** ou **CARMENTIS**, prophétesse d'Arcadie, & mere du roi Evandre, vint en Italie l'an du monde 2760, & reçut un accueil favorable de la part de Faunus, roi du pays. Son véritable nom étoit *Nicostrate* : celui de *Carmente* lui fut donné du mot latin *carmen*, qui signifie *vers* ou *prophétie*. Voyez **CARMENTALES**.

**CARMES** : religieux qui composent un des quatre ordres mendiants. On croit qu'ils tirent leur nom du mont Carmel, qui a été leur premier berceau. Jean Phocas, moine Grec, de l'isle de Patmos, en visitant les lieux saints, rapporte qu'il trouva, en 1185, dix solitaires sur le mont Carmel, qui avoient pour supérieur un moine-prêtre, & d'un âge avancé, qui avoit quitté la Calabre, sa patrie, par le conseil du prophete Elie, pour venir s'établir en ce lieu. Vers l'an 1209, le B. Albert, patriarche de Jérusalem, donna à ces solitaires une règle, qui contenoit seize articles, où il leur étoit prescrit, entr'autres choses, d'observer un silence continuel; de travailler de leurs mains; de ne point manger de viande,

& de jeûner depuis l'Exaltation de la sainte Croix jusqu'à Pâques. Telle est probablement l'origine de l'ordre des Carmes & du nom qu'ils portent ; & l'on ne peut que rire de la prétention de ces religieux, qui veulent faire accroire que leur fondateur est ce fameux prophete Elie qui habitoit le mont Carmel , & qui avoit des disciples qu'on peut regarder comme les premiers moines de la véritable Religion, mais qui ne furent jamais les ancêtres des Carmes. Cette prétention a été vivement combatue par le Jésuite Papebrock, un des Bollandistes, qui a prouvé que l'ordre des Carmes n'est pas plus ancien que le douzieme siècle. Si l'on en croit le P. Hardouin, les Carmes portèrent d'abord en France le nom de *Barrés*, à cause des habits rayés qu'ils portoient, à la mode des Orientaux ; les Sarrasins n'ayant pas voulu souffrir qu'ils fussent vêtus de blanc, couleur affectée, chez eux, à la noblesse. Le même prétend que leur nom de *Carmes* vient de l'église ou chapelle de sainte Marie de Carpino, du Carme ou du Charme, qu'ils occuperent au mont Sainte Genevieve. On commença dès-lors à les appeller les *freres du Carme*, & ensuite tout simplement *les Carmes*. Ce fut le Roi S. Louis qui, revenant de la Terre-sainte, amena quelques-uns de ces religieux en France. Quelques Papes leur ont donné le titre de Freres de la bienheureuse Vierge Marie, peut-être à cause de la confrérie du scapulaire, établie dans leurs églises, en l'honneur de la Ste. Vierge.

*Carmes Déchaussés ou Déchaux* : cette congrégation religieuse, qui est une réforme des Carmes, fut établie, dans le seizieme siècle, par les soins de sainte Thérèse, religieuse d'Avila, en Espagne, secondée des PP. Antoine de Jesus & Jean de la Croix. Elle fut confirmée, en 1580, par le Pape Grégoire XIII. Ces religieux sont appellés *Déchaussés*, parce qu'ils vont pieds nus. Ils sont divisés en deux congrégations ; celle d'Espagne & celle d'Italie, qui sont gouvernées chacune par un général particulier. Les Carmes Déchaux s'établirent à Paris, sous Louis XIII ; & la premiere pierre de leur église fut posée, par la reine Marie de Médicis, en 1613.

Ces religieux jouissent aujourd'hui d'un revenu très-considérable , que leur produisent un grand nombre de beaux hôtels qu'ils ont fait bâtir dans leur voisinage , tandis qu'en 1611 , ils n'avoient qu'une maison fort petite , qu'ils tenoient de la libéralité d'un bourgeois.

**CARNAVAL** : on appelle ainsi les derniers jours qui précèdent le Carême , & sur-tout les dimanche , lundi & mardi gras. Ce sont des jours , pour l'ordinaire , de dissolutions & de débauches. On se déguise alors de toute sorte de maniere : les bals , les spectacles , les grands repas sont dans la plus grande vogue. Le désordre est si commun , que , pour en détourner ses enfants & pour appaiser la colere de Dieu , que feroient peut-être éclater nos crimes , l'Eglise n'a pas cru pouvoir mieux faire que d'accorder les indulgences à ceux qui consacreroient ces jours aux exercices de piété , & aux prieres qu'elle fait alors. Mais l'Eglise a eu beau faire : elle n'a jamais pu empêcher les réjouissances du carnaval ; & même la vertu la plus austere , la dévotion la plus exacte a peine à ne pas s'égayer un peu , ces jours-là , depuis le sceptre jusqu'à la houlette. Il n'est point de table si frugale , qui n'admette quelque extraordinaire. Le carnaval passe , chez les libertins , pour la plus grande fête de l'année : aussi la célèbrent-ils comme il faut. On peut regarder les réjouissances du carnaval , comme un reste de ces réjouissances payennes des Bacchanales , des Lupercales , & autres fêtes pareilles , consacrées toutes entieres aux plaisirs , aux déguisements , au vin , à l'amour.

**CARNE** , ou **CARNA** : déesse du paganisme , qui présidoit à l'embonpoint du corps. Le 1er de Juin , on lui faisoit un sacrifice avec de la bouillie composée de farine de fèves , & de lard. On attribuoit aussi à cette divinité le pouvoir de préserver les petits enfants des mauvais génies.

**CARNIEN** : surnom que les Lacédémoniens donnerent à Apollon , à l'occasion des fêtes Carniennes , qu'ils instituerent pour expier le meurtre de Carnus , prêtre & favori d'Apollon. Voyez **CARNIENNES**.

**CARNIENNES** : (fêtes) on les célébroit à La-

**Lacédémone**, en l'honneur d'Apollon, pour apaiser les manes de Carnus, fameux devin & prêtre d'Apollon, qui avoit été tué par un Lacédémonien. Apollon, irrité de ce meurtre, avoit répandu parmi les Lacédémoniens une horrible peste, qui ne cessa que lorsqu'on eut institué les fêtes Carniennes. Quelques auteurs donnent à ces fêtes une autre origine. Ils disent que les Grecs, pour la construction du cheval de Troie, couperent sur le mont Ida un grand nombre de cornouillers dans un bois consacré à Apollon; que ce dieu, pour se venger, fit pleuvoir sur l'armée une grêle de flèches, & que, pour détourner sa colere, les Grecs instituerent des fêtes en l'honneur d'Apollon Cornien, ou Carnien, du nom de l'arbre qu'ils avoient coupé.

Ces fêtes étoient célébrées avec beaucoup de solennité, & duroient neuf jours. On dressoit dans une grande plaine neuf tentes couvertes de feuillages. Neuf Lacédémoniens choisis soupoient ensemble sous chacune de ces tentes. Il y avoit aussi des prix proposés pour différentes sortes de jeux, & particulièrement pour l'instrument appelé *cythara*. On dit que le fameux Terpandre fut le premier qui remporta ce prix.

**CAROLINS**: on donne ce nom aux quatre livres d'un ouvrage composé par l'ordre de Charlemagne, pour réfuter les décrets du second concile de Nicée, concernant le culte des images. On avoit apporté en France une fausse version des décrets de ce concile, où l'on lisoit que les images devoient être honorées du même culte que l'on rend à la sainte Trinité. Charlemagne, trompé par cette version, s'éleva justement contre une pareille doctrine, &, de l'avis des évêques assemblés à Francfort, fit composer, pour la combatre, les livres appelés *Carolins*, où l'on trouve beaucoup d'emportement & de vivacité.

**CARPOCRATIENS**: hérétiques du deuxieme siècle. Selon eux, le bien & le mal ne dépendoient que de l'opinion des hommes; aussi regardoient-ils comme de vains préjugés les loix de pudeur & de bienséance, qui mettent un frein à nos honteux desirs. Les œuvres leur paroissoient inutiles pour être sauvé.

La foi & la charité suffisoient. Ils prétendoient que Jesus-Christ n'avoit différé des autres hommes , que par sa haute & sublime vertu qui lui avoit mérité la première place dans les cieux. Carpocrate , leur chef , fut à-peu-près du même temps que Saturnin & Basile , & eut un fils nommé *Epiphane* , hérétique comme son pere. Voyez EPIPHANE.

**CARTULAIRE** : registre où sont contenus les actes , titres , chartres , privilèges , immunités & autres papiers , concernant les biens de quelque église , monastere ou abbaye.

On appelle aussi *cartulaire* un officier de la cour de Rome , gardien des chartres ou papiers de l'Eglise Romaine.

**CAS DE CONSCIENCE** : doute que l'on forme sur ce que la Religion permet ou défend dans certaines circonstances , & sur lequel on consulte un docteur en théologie , qui se nomme *casuiste* , parce que son emploi est de résoudre les cas de conscience. Voyez CASUISTES.

Voici un cas de conscience des plus singuliers. La ville de Madrid étant assiégée par les Portugais , sous le regne de Philippe IV , les filles publiques , qui étoient en grand nombre dans cette ville , tinrent conseil de guerre , & résolurent de se signaler par quelque service essentiel , rendu à la patrie. Après une mure délibération , il fut arrêté que toutes celles d'entr'elles , qui se trouveroient le plus infectées du mal terrible que tout le monde connoît sans qu'on le nomme , passeroient , pendant la nuit , dans l'armée Portugaise , & y répandroient la contagion. Ce projet fut exécuté avec autant d'exaétitude que de succès. En peu de temps , l'armée des Portugais se trouva considérablement affoiblie , & hors d'état de pousser le siège.

On demande si l'action de ces filles est véritablement un crime , & si l'on ne doit pas plutôt la regarder comme un grand service rendu à la patrie ? M. de Saint-Foix assure avoir entendu discuter ce cas de conscience.  
 „ Le docteur , qui soutenoit qu'elles ( les courtisanes , )  
 „ n'avoient point péché , disoit que , puisqu'il est per-

„ mis de massacrer l'ennemi , de brûler , de saccager  
 „ ses villes , & d'employer toutes sortes de moyens  
 „ pour affoiblir ses forces , à plus forte raison est-il  
 „ permis de lui donner la V....”

*Cas réservés.* : on appelle ainsi certains péchés griefs , dont le pape ou les évêques se réservent la connoissance , & dont eux seuls peuvent donner l'absolution. On prétend que c'est dans le douzieme siecle que les papes ont commencé à se réserver certains péchés atroces & abominables. Le but de cette réserve fut de mettre un frein à la licence , & d'empêcher l'impunité des grands crimes.

Le pape & les évêques ont des penitenciers auxquels ils communiquent le pouvoir d'absoudre des cas qui leur sont réservés. Dans les temps de jubilé , le souverain pontife permet à tout prêtre approuvé de donner l'absolution de toutes sortes de crimes. Un homme à l'article de la mort , peut aussi être absous , par quelque prêtre que ce soit , des péchés les plus énormes.

Les cas réservés au pape , dans le Rituel de Paris , sont 1<sup>o</sup> . l'incendie des églises , & même des lieux profanes , si l'incendiaire est dénoncé publiquement ; 2<sup>o</sup> . la simonie ou le trafic des bénéfices ; 3<sup>o</sup> . le meurtre ou la mutilation d'un ecclésiastique ; 4<sup>o</sup> . des coups donnés à un prélat ; 5<sup>o</sup> . un secours d'armes donné aux infidèles ; 6<sup>o</sup> . la falsification des bulles du pape ; 7<sup>o</sup> . l'usurpation ou le pillage des terres appartenantes à l'Eglise ; 8<sup>o</sup> . la violation de l'interdit du saint siège.

Les cas réservés à l'évêque sont , 1<sup>o</sup> . l'action de frapper un ecclésiastique ; 2<sup>o</sup> . l'incendie ; 3<sup>o</sup> . le vol dans un lieu saint , avec effraction ; 4<sup>o</sup> . l'homicide ; 5<sup>o</sup> . le duel ; 6<sup>o</sup> . l'intention formelle de tuer son mari ou sa femme ; 7<sup>o</sup> . faire quelque chose pour se procurer l'avortement ; 8<sup>o</sup> . frapper son pere ou sa mere ; 9<sup>o</sup> . le sacrilège , l'empoisonnement & la sorcellerie ; 10<sup>o</sup> . la profanation de l'Eucharistie , ou des saintes Huiles ; 11<sup>o</sup> . l'effusion du sang dans l'église , causée par des coups donnés dans une querelle ; 12<sup>o</sup> . la fornication dans l'église ; 13<sup>o</sup> . la fornication commise avec une religieuse ; 14<sup>o</sup> . le crime d'un confesseur avec



pénitente ; 15<sup>o</sup>. le rapt ; 16<sup>o</sup>. l'inceste au second degré ; 17<sup>o</sup>. la Sodomie ; 18<sup>o</sup>. le faux témoignage , la fausse monnaie ; 19<sup>o</sup>. la falsification des lettres ecclésiastiques ; 20<sup>o</sup>. la supposition de titre , ou de personne , à l'examen pour la promotion aux ordres.

CASTES : c'est ainsi qu'on nomme les différentes tribus qui partagent les Indiens. Il y en a quatre principales , qui sont celles des Bramines , des Cutteri , des Shudderi ou Banians , & des Wise. Ces castes furent formées par les quatre fils du premier homme & de la première femme , dont elles prirent les noms. La première , qui est celle des prêtres & des ministres de la religion , a pour chef Brama , l'aîné des quatre frères. Cette caste est la première & la plus considérée dans les Indes. Voyez BRAMINES. La seconde caste fut formée par Cutteri , que son tempérament ardent & impétueux détermina à prendre le parti des armes. Elle comprend les Rajahs ou rois , & toute la noblesse. Shudderi , d'un caractère doux , liant & pacifique , fut le chef de la caste qui porte son nom , & qui est plus connue sous celui de Banians. Ceux de cette caste sont tous marchands , & s'appliquent uniquement au commerce. Ils se distinguent particulièrement par leur attention superstitieuse à observer toutes les cérémonies de la religion. La quatrième caste , qui est celle des artisans , rapporte son origine au dernier des quatre frères , nommé *Wise* , dont le génie vif , subtil , & propre à l'invention s'occupa de tout ce qui concerne les arts utiles , & fit des découvertes qu'il communiqua à ses descendants. Ces castes se subdivisent en plusieurs autres , dont le détail seroit long & ennuyeux.

„ Chez les Indiens du Maduré , dit M. de Saint-  
 „ Foix , une des premières castes , la caste des Cavara-  
 „ vadouques , prétend descendre d'un âne. Ceux de  
 „ cette caste traitent les ânes comme leurs frères ; pren-  
 „ nent leur défense ; poursuivent en justice & font  
 „ condamner à l'amende quiconque les charge trop ,  
 „ ou les bat & les outrage sans raison , & par empor-  
 „ tement. Dans un temps de pluie , ils donneront le  
 „ couvert à un âne , & le refuseront à son conduc-

„ teur, s'il n'est pas d'une certaine condition. Le  
 „ prince, qui gouverne aujourd'hui le Maduré, est de  
 „ cette caste. ” Ainsi les ânes doivent encore avoir  
 acquis une nouvelle considération dans l'Etat.

Les Indiens font d'une délicatesse extraordinaire sur la naissance. On ne voit point chez eux de mésalliances, telles que l'intérêt en produit chez nous. Un Indien préférera une fille de sa caste, quoique pauvre, à une fille fort riche, mais d'une caste inférieure; & quiconque est assez lâche pour s'allier à une caste moindre que la sienne, est ignominieusement dégradé & chassé de sa propre caste. *Voyez TRIBUS.*

CASTOR. Pour ne point séparer deux frères, que la fable représente si étroitement unis, *voyez POLLUX.*

CASUEL: c'est le revenu d'une cure, ou de quelque autre bénéfice, fondé sur des cas fortuits. On l'appelle *casuel*, pour le distinguer du revenu fixe des terres & autres biens stables & solides. Le casuel d'une cure consiste dans les messes, les enterrements, les baptêmes, &c. dont le nombre est plus ou moins grand, selon les diverses occurrences.

CASUISTES: on donne ce nom aux Théologiens qui s'appliquent particulièrement à l'étude de la théologie morale, & à résoudre les cas de conscience. Il fut un temps où les fideles n'avoient point d'autres casuistes que la raison, la conscience, & l'écriture sainte. Ils suivoient de bonne foi les préceptes de la Religion. Ils fuyoient le mal, & cherchoient le bien sincèrement & sans détours. Ils ne s'étoient point encore avisés de chicaner avec Dieu; de marquer jusqu'à quel point ils pouvoient l'offenser, sans craindre d'être damnés. C'est dans des siècles corrompus, que les Casuistes ont commencé à paroître utiles pour mettre des restrictions aux devoirs les plus essentiels; inventer des raisons pour excuser les actions les plus équivoques, & enfin pour rassurer les mauvais Chrétiens & les hypocrites. C'est aux recherches subtiles & sçavantes des casuistes qu'on est redevable des équivoques, des restrictions mentales, & d'autres maximes erronées, contraires à cette droiture de cœur, qui doit distin-

guer le véritable Chrétien. Le plus grand reproche qu'on puisse faire aux casuistes, c'est d'avoir lâchement vendu leur plume & leur conscience à l'ambition effrénée de la cour de Rome ; d'avoir soutenu le droit imaginaire des papes sur le temporel des rois ; d'avoir armé les sujets contre leurs princes légitimes, & dans leurs décisions sacrilèges, promis le paradis à quiconque tueroit un roi tyran ou hérétique, oubliant qu'ils avoient lu dans l'Écriture que David punit, comme un horrible parricide, le meurtre de Saül, roi barbare, infidèle & réprouvé, mais toujours respectable par sa qualité d'Oint du Seigneur. Ce reproche, qui tombe sur un grand nombre de casuistes, ne doit pas empêcher qu'on ne rende justice à plusieurs théologiens sages & éclairés, qui ont exercé, & qui exercent encore avec beaucoup de prudence, d'intégrité & de lumières, un emploi aussi délicat, & aussi critique, qui doit toute son utilité à la corruption des hommes.

**CATACOMBES** : lieux souterrains, près de Rome, taillés dans le tuf, ou pratiqués dans les veines de sable, dont les premiers Chrétiens avoient fait leurs cimetières „ On y descend par des escaliers ; & l'on „ trouve de longues rues, qui, des deux côtés, ont „ deux ou trois rangs de niches profondes, où les „ corps étoient posés ; car on les en a tirés pour la „ plupart. De distance en distance, sont des chambres „ spacieuses, voûtées & bâties avec la même solidité, „ & percées de plusieurs niches semblables à celles „ des rues. La plupart de ces chambres sont peintes „ de diverses histoires de l'ancien & du nouveau Testa- „ ment, comme les églises l'étoient ; & en quelques- „ uns de ces cimetières, il y a des églises souterrai- „ nes : en plusieurs on a trouvé des coffres de marbre, „ ornés de figures de relief, qui représentent les mê- „ mes histoires que les peintures ; c'étoient des sépul- „ cres pour les personnes les plus considérables. Chacun „ de ces cimetières est comme un grand fauxbourg „ sous terre ; & quelques-uns ont deux ou trois étages „ en profondeur. Aussi les Chrétiens y trouvoient des

„ retraites assez sûres, dans le temps des persécutions „  
 „ pour garder les reliques des martyrs, pour s'assem- „  
 „ bler & célébrer les saints offices. Ces anciens cime- „  
 „ tieres étoient demeurés la plupart inconnus depuis „  
 „ long-temps, les entrées en ayant été comblées, & „  
 „ n'ont été découverts que depuis la fin du siècle „  
 „ passé. Ces lieux sont nommés quelquefois *conciles* „  
 „ *des martyrs*, parce que leurs corps y étoient assem- „  
 „ blés, ou *arenas*, à cause du terrain sablonneux. „  
 „ En Afrique, on nommoit aussi les cimetières *des* „  
 „ *aires*.”

Il y a des fossoyeurs, gagés par la chambre apostolique, qui travaillent dans ces souterrains, pour trouver des corps saints. Les sépulcres qu'on y trouve sont scrupuleusement examinés par un commissaire apostolique. Si l'on n'y découvre point d'autre signe qu'une croix simple, ou bien une colombe, une couronne, un rameau d'olivier, on ne les ouvre pas ordinairement, parce qu'on juge qu'ils ne renferment que le corps d'un simple fidele. Mais si l'on trouve sur ces sépulcres la figure d'une palme, ou du vase dans lequel on avoit coutume de mettre le sang des martyrs, on les ouvre & on en tire avec précaution les os, comme les précieux restes d'un martyr. On les enferme aussi-tôt dans de petites cassettes que l'on lie avec des cordes. Le cardinal-vicaire appose son cachet sur les nœuds; ces cassettes sont ensuite portées à la chambre apostolique, où l'on en fait l'ouverture, & où l'on arrange les os sur des tables, afin que l'air puisse les sécher & les consolider; après quoi, ces os sont exposés à la vénération des fideles, & distribués à ceux que le pape veut en gratifier. Lorsqu'il n'y a sur les sépulcres aucune inscription qui puisse faire connoître à qui les os appartiennent, on leur donne des noms pour fixer la dévotion de ceux auxquels on en fait présent. „ Une dévotion, dit M. de Thiers, „ qui est aujourd'hui des plus en vogue, c'est celle „ qu'on a aux saints nouveaux, dont les corps sont „ tirés des.... catacombes, & que l'on donne gratuitement à des personnes considérables, qui les de-

„ mandent , après que le cardinal-vicaire du pape , ou  
 „ l'évêque-sacristain de la chapelle apostolique leur a  
 „ imposé des noms.... On court , de toutes parts ,  
 „ aux églises où reposent les corps des saints nouveaux.  
 „ On y porte des offrandes : on y attache des vœux ;  
 „ on y fait des pèlerinages & des neuvaines.... on  
 „ s'empresse pour baiser leurs chasses , pour y faire  
 „ toucher des chapelets , des médailles.... on y crie  
 „ Miracle!.... Cette dévotion pourroit être de grand  
 „ mérite devant Dieu , si elle ne tendoit point à la  
 „ diminution du respect que l'Eglise a toujours eu  
 „ pour les anciens saints.... & s'il étoit vrai que ces  
 „ saints nouveaux fussent véritablement saints.... Mais  
 „ il est à craindre que le culte , qu'on leur rend , ne  
 „ détourne les peuples de la vénération qui est due  
 „ aux anciens saints , & qu'ils ne s'imaginent que les  
 „ nouveaux ont plus de pouvoir & de crédit auprès  
 „ de Dieu.”

Ceux qui possèdent des terres dans le voisinage de Rome , sont obligés d'avertir la congrégation des reliques , lorsqu'ils découvrent quelque sépulcre , ou quelque souterrain qui communique à ceux dont on a tiré des corps saints.

**CATAFALQUE** : sorte de mausolée passager , qu'on élève dans les églises , en l'honneur d'une personne morte , de grande qualité. La vaste & belle nef de la cathédrale de Paris est consacrée à ces décorations funébres , dont la cour veut honorer la mémoire des princes de la famille royale , ou des têtes couronnées , qui lui sont alliées.

**CATAGOGIES** : fêtes que les habitants d'Eryce avoient instituées en l'honneur de Vénus , protectrice de leur pays. Ils supposoient qu'elle revenoit alors d'un voyage qu'elle avoit fait en Lybie , & célébroient son retour par cette solemnité. Ils fêtoient aussi le jour de son départ , qu'ils appelloient *anagogie*.

**CATAPHRYGIENS** : anciens hérétiques , ainsi nommés , parce qu'ils étoient Phrygiens. Ils étoient sectateurs de Montan qu'ils regardoient comme un véritable prophète. Ils n'ajoutoient pas moins de foi aux oracles

oracles des prétendues prophétesse Priscille & Maximille. Une de leurs principales erreurs consistoit à croire que le Saint-Esprit avoit abandonné l'Eglise.

**CATÉCHÈSE** : instruction que l'on faisoit aux catéchumenes , dans un lieu particulier , pendant les premiers siècles de l'Eglise. *Voyez* CATÉCHISME.

**CATÉCHISME** : 1. On appelle ainsi une explication claire & succincte des principaux articles de la doctrine Chrétienne, qui soit à la portée de tout le monde, & même des enfants.

Voici un abrégé du catéchisme des Abyssins, par demandes & par réponses, dans lequel on trouve un précis de leur doctrine sur les principaux points de la Religion.

*D.* En quel Dieu croyez-vous ?

*R.* Au Pere , au Fils , & au Saint-Esprit , trois Personnes & un seul Dieu.

*D.* De ces trois Personnes , quelle est la premiere , & quelle est la derniere ? Quelle est la plus grande , & quelle est la moindre en dignité ?

*R.* Aucune n'est la premiere , ni aucune la derniere ; aucune n'est la plus grande , ni aucune n'est la moindre : elles sont égales à tous égards.

*D.* Combien y a-t-il de personnes ?

*R.* Trois.

*D.* Combien y a-t-il de Dieux ?

*R.* Un seul.

*D.* Combien de Divinités ?

*R.* Une seule.

*D.* Combien de Royaumes ?

*R.* Un.

*D.* Combien de Puissances ?

*R.* Une.

*D.* Combien de Créateurs ?

*R.* Un seul.

*D.* Combien de Volontés ?

*R.* Une.

*D.* Y a-t-il un temps en Dieu ?

*R.* Nul ; car il est de toute éternité , & il existera éternellement.

*Tome I.*

X

*D.* Où est Dieu ?

*R.* Il est par-tout & en tout.

*D.* Le Pere est-il Dieu ?

*R.* Il l'est assurément.

*D.* Le Fils est-il Dieu ?

*R.* Il l'est assurément.

*D.* Le Saint-Esprit est-il Dieu.

*R.* Il l'est.

*D.* Il y a donc trois Dieux.

*R.* Je ne dis pas qu'il y a trois Dieux , mais trois Personnes & un seul Dieu.

*D.* Qui a engendré le Fils ?

*R.* Dieu le Pere ; & le Saint-Esprit procède du Pere , & reçoit du Fils.

*D.* Donnez-moi quelque similitude pour rendre sensible l'existence des trois Personnes dans une seule Divinité.

*R.* Quoique le soleil soit identiquement un, il a néanmoins trois propriétés , la rondeur , la lumière , & la chaleur. Nous croyons de même en un seul Dieu , & qu'en lui existent trois Personnes, le Pere , le Fils ; & le Saint-Esprit , qui sont égaux en tous sens.

*D.* Quelle de ces trois Personnes est née pour notre rédemption ?

*R.* La seconde , qui est le Fils de Dieu , & notre Seigneur Jesus-Christ.

*D.* Combien a-t-il de naissances ?

*R.* Deux ; la première de son Pere , sans mere & sans temps ; la seconde de Notre-Dame la Vierge Marie , sans pere , & dans le temps , elle ayant toujours demeuré Vierge.

*D.* Notre Seigneur Jesus-Christ est-il Dieu & homme ?

*R.* Il est Dieu & homme en une seule personne , sans distinction ni changement , sans confusion ni mélange.

**CATÉCHISTE** : on appelloit ainsi dans la primitive Église , les ecclésiastiques destinés à instruire dans la foi les catéchumenes. Cet emploi , que l'on confie aujourd'hui aux moindres clercs , étoit alors exercé par les plus sçavants hommes. On compte parmi les catéchistes , le philosophe Pantenus , le célèbre Origène & S. Clé-

ment d'Alexandrie. Nous avons encore une des instructions qu'il faisoit aux catéchumenes, qui porte le titre de *Pédagogue*. Ces instructions se nomment *catéchèses*.

CATECHUMENES : on nommoit ainsi, dans la primitive Eglise, les infideles convertis que l'on dispofoit à recevoir le baptême. Il y avoit dans les églises un lieu particulier, où ils se plaçoient pour écouter les instructions, & que l'on appelloit *le lieu des catéchumenes* : on ne leur permettoit pas d'assister au sacrifice de la Messe. Après l'évangile un diacre les avertissoit de se retirer. „ Quand quelqu'un demandoit à „ être Chrétien, dit M. Fleury, on le menoit à l'évê- „ que, ou à quelqu'un des prêtres, qui d'abord exa- „ minoit si sa vocation étoit solide & sincere ; car on „ craignoit de profaner les mystères, en les confiant à „ des personnes indignes, & de charger l'église de gens „ foibles & legers, capables de la deshonorer par „ leur chute, à la premiere persécution. On examinoit „ donc celui qui se présentoit, sur les causes de sa con- „ version, sur son état ; s'il étoit libre, esclave ou af- „ franchi ; sur ses mœurs & sa vie passée. Ceux qui „ étoient engagés dans une profession criminelle, ou „ dans quelqu'autre péché d'habitude, n'étoient point „ reçus, qu'ils n'y eussent effectivement renoncé. Ainsi „ on rejettoit les femmes publiques, & ceux qui en „ faisoient trafic ; les gens de théâtre, les gladiateurs ; „ ceux qui couroient dans le cirque, qui dansoient ou „ chantoient devant le peuple ; en un mot, tous ceux „ qui servoient aux spectacles, & ceux qui y étoient „ adonnés, les charlatans, les enchanteurs & les de- „ vins ; ceux qui donnoient des caractères pour guérir „ ou préserver de certains maux, & qui faisoient mé- „ tier de quelqu'autre espece de superstition. On ne „ recevoit point toutes ces sortes de gens, qu'ils n'euf- „ sent auparavant quitté leurs mauvaises habitudes, & „ l'on ne s'y fioit qu'après les avoir éprouvés quelque „ temps ; le zèle de la conversion des ames ne rendoit „ pas les Chrétiens plus faciles à ceux qui vouloient „ se joindre à eux.

„ Celui qui étoit jugé capable de devenir Chrétien,

„ étoit fait catéchumene par l'imposition des mains de  
 „ l'évêque , ou du prêtre commis de sa part , qui le  
 „ marquoit au front du signe de la Croix , en priant  
 „ Dieu qu'il profitât des instructions qu'il recevoit ,  
 „ & qu'il se rendît digne de parvenir au saint Baptême.  
 „ Il assistoit au sermon public , où les infideles même  
 „ étoient admis ; mais de plus , il y avoit des caté-  
 „ chistes qui veilloient sur la conduite des catéchume-  
 „ nes , & leur enseignoient en particulier les éléments  
 „ de la foi , sans leur expliquer à fond les mysteres  
 „ dont ils n'étoient pas encore capables. On les in-  
 „ struisoit principalement des régles de la morale , afin  
 „ qu'ils sçussent comment ils devoient vivre après leur  
 „ baptême..... Le temps du catéchumene étoit ordi-  
 „ nairement de deux ans ; mais on l'allongeoit ou on  
 „ l'abrégeoit , suivant le progrès du catéchumene.  
 „ On ne regardoit pas seulement s'il apprenoit la doc-  
 „ trine , mais s'il corrigeoit ses mœurs ; & on le laissoit  
 „ en cet état , jusqu'à ce qu'il fût entièrement con-  
 „ verti : de-là vient que plusieurs différoient leur bap-  
 „ tême jusqu'à la mort ; car on ne le donnoit jamais  
 „ qu'à ceux qui le demandoient , quoique l'on exhortât  
 „ souvent les autres à le demander. Ceux qui deman-  
 „ doient le baptême , & qui en étoient jugés dignes ,  
 „ donnoient leurs noms , au commencement du Caré-  
 „ me , pour être écrits sur la liste des *compétents* ou  
 „ *illuminés* : ainsi il y avoit deux ordres de catéchu-  
 „ menes , les auditeurs & les compétents. Ceux-ci  
 „ jeûnoient le Carême , comme les fideles , & joignoient  
 „ aux jeûnes des prieres fréquentes , des genuflexions ,  
 „ des veilles , & la confession de leurs péchés. Cepen-  
 „ dant on les instruisoit plus à fond , leur expliquant  
 „ le symbole , & particulièrement les mysteres de la  
 „ Trinité & de l'Incarnation : on les faisoit venir  
 „ plusieurs fois à l'église pour les examiner , & faire  
 „ sur eux des exorcismes & des prieres en présence  
 „ des fideles ; c'est ce qu'on appelloit les *scrutins* ,  
 „ que l'on a continué d'observer , pendant plusieurs  
 „ siècles , même pour les petits enfans ; & il en reste  
 „ encore des vestiges dans l'office de l'Eglise , parti-

„ culièrement dans la Messe du mercredi de la qua-  
 „ trieme semaine de Carême, où on lit l'Évangile de  
 „ l'Aveugle-né.

„ A la fin du Carême, on leur enseignoit l'Oraison  
 „ dominicale ; & on les instruisoit succintement des  
 „ sacrements qu'ils alloient recevoir, & qu'on devoit  
 „ leur expliquer plus au long ensuite. Cet ordre d'inf-  
 „ truction se voit clairement par les Catecheses de  
 „ S. Cyrille de Jérusalem, & par la Lettre du diacre  
 „ Ferrand à S. Fulgence, touchant le baptême de  
 „ l'Ethiopien. Ceux que, par toutes ces épreuves, on  
 „ trouvoit dignes du baptême, étoient nommés *élus* ;  
 „ & on les baptisoit solennellement, la veille de  
 „ Pâques, afin qu'ils ressuscitassent avec Jésus-Christ,  
 „ ou la veille de la Pentecôte, afin qu'ils reçussent le  
 „ Saint-Esprit avec les apôtres ; car on leur donnoit  
 „ en même temps la Confirmation.”

**CATHARISTES** : secte d'hérétiques, qui étoient  
 une branche des Manichéens, & qui commettoient  
 toutes sortes d'infamies.

**CATHÉDRALE** : on donne ce titre à la prin-  
 cipale église d'un évêché, qui est le siège d'un évêque.

**CATHÉDRATIQUE** : droit que les évêques  
 percevoient autrefois, lorsqu'ils faisoient la visite de  
 leurs diocèses, & qui consistoit en deux sols d'or.  
 On donnoit aussi le nom de *cathédrique* à un droit  
 que payoient les nouveaux évêques à ceux qui les  
 avoient sacrés ; aux notaires, à leurs clercs, & autres  
 officiers.

. Les docteurs-régents de la faculté de théologie,  
 dans les universités d'Espagne, sont également appellés  
*Cathédriques*.

**CATHERINE**. (*ordre de sainte*) Il fut institué  
 en 1714, par la Czarine Catherine, épouse de Pierre  
 le Grand. Ce prince, étant assiégé par les Turcs, sur  
 les bords du Pruth, dans une position très-défavanta-  
 geuse, qui ne lui permettoit pas d'échapper à ses en-  
 nemis, fut heureusement délivré du péril, qui le mena-  
 çoit, par l'adresse de la Czarine, qui corrompit le grand  
 Visir par l'offre de ses diamants, & d'une somme consi-

dérable, & l'engagea à faire la paix avec le Czar. C'est en mémoire de cet événement, que la Czarine institua l'ordre de sainte Catherine. Cet ordre est composé d'un certain nombre de femmes, qui portent une croix rouge sur une figure de sainte Catherine. Sur le ruban qui sert à attacher cette croix, on lit le nom de la patronne de l'ordre, avec cette devise : *Pro Fide & Patria* : „ Pour la Foi & pour la Patrie. ”

En 1063, on institua un ordre militaire sous le nom de *sainte Catherine du mont Sinaï*, dont les chevaliers étoient chargés de veiller particulièrement à la sûreté des pèlerins qui alloient visiter le corps de sainte Catherine sur le mont Sinaï, de s'opposer aux courses des Arabes qui infestoient les grands chemins, & d'empêcher que le corps de la sainte ne fût enlevé ou profané par les infidèles. Cet ordre ne subsiste plus.

**CATHOLICISME** : on comprend sous ce nom la Religion Catholique Romaine ; ses articles de foi, ses dogmes & ses maximes.

**CATHOLICITÉ** : ce terme désigne les pays & l'assemblée des fideles Catholiques.

**CATHOLIQUE** : (*Religion*) c'est-à-dire *universelle*. L'universalité est un des principaux caracteres qui distinguent l'Eglise de Jesus-Christ de toutes les autres sociétés qui prennent faussement le nom d'Eglise. Cette Eglise s'étend à tous les temps & à tous les lieux. „ Dans tous les temps, il y a eu, & il y aura une société de fideles réunis dans la même foi, animés par „ le même esprit, sous la conduite du même Chef invisible qui est Jesus-Christ, & des évêques successeurs „ des apôtres ; dont le pape, vicair de Jesus-Christ, „ est le chef visible. ” Les fideles de l'ancien Testament n'ont été sauvés que par Jesus-Christ ; c'étoit son Esprit qui les animoit & les réunissoit dans les mêmes sentimens.

„ Les nations de la terre, d'idolâtres qu'elles étoient, „ sont devenues Chrétiennes, par la prédication des „ apôtres & de leurs successeurs. Les prophetes avoient „ souvent prédit cette merveille ; & , depuis ce grand „ événement, la société de l'Eglise Catholique a tou-

„ jours été la société la plus étendue. Elle n'a jamais  
 „ cessé d'avoir des enfants répandus dans tous les pays  
 „ du monde , & qui sont unis entr'eux par le lien d'une  
 „ même foi , par la participation aux mêmes sacrements ,  
 „ & par l'obéissance au même chef visible. Ces caractères  
 „ ne conviennent à aucune autre société. On con-  
 „ noit le commencement , les progrès de toutes les au-  
 „ tres sociétés ; & la suite des siècles en fait voir la fin :  
 „ elles n'ont jamais eu qu'une étendue fort limitée ,  
 „ soit pour le temps , soit pour les lieux . . . . Nous sca-  
 „ vons les commencements & les progrès de la société  
 „ des Montanistes , des Manichéens , des Ariens , des  
 „ Donatistes , des Nestoriens , des Eutychiens , des  
 „ Pélagiens , des Luthériens , des Calvinistes , &c. Il  
 „ n'y en a aucune à qui l'on n'ait pu dire : Vous n'é-  
 „ tiez pas hier ; mot par lequel seul Tertullien soutient  
 „ avec raison qu'on peut réfuter invinciblement , sans  
 „ entrer dans la discussion des dogmes , toutes les so-  
 „ ciétés séparées de l'Eglise. Toutes ces sectes ont  
 „ leur origine particulière ; & , comme elles n'ont ja-  
 „ mais été universellement étendues , la plupart d'elles  
 „ ne subsistent plus : les autres s'affoiblissent , & s'en-  
 „ tre-détruisent tous les jours. Nulle n'a jamais eu & n'aura  
 „ jamais le caractère d'universalité qui convient à la  
 „ seule Eglise Catholique Romaine. ” Ce qu'on vient  
 de lire est tiré du Catéchisme de Montpellier.

*Catholique* : titre que portent les rois d'Espagne , de-  
 puis le quinzième siècle. Ferdinand , après avoir signalé son  
 zèle pour la Foi Catholique , par l'expulsion des Maures  
 répandus dans l'Espagne , fut décoré par le pape Alexan-  
 dre VI , de ce glorieux titre qu'il a transmis à ses suc-  
 cesseurs.

*Catholique* : titre de dignité en usage dans l'Eglise  
 Gréque , & qui répondoit à celui de Primat ou de  
 Patriarche. Les anciens auteurs font mention du Catho-  
 lique des Perses , du Catholique des Arméniens , du  
 Catholique de Séleucie.

*Catholiques* : (*Pauvres*) ce nom fut donné à ceux  
 d'entre les Vaudois , ou Pauvres de Lyon , qui avoient  
 renoncé à leurs erreurs. Ces nouveaux convertis étoient

appelés *Pauvres Catholiques*, par allusion aux autres Pauvres de Lyon qui étoient hérétiques.

*Catholiques* : ( *Nouvelles* ) communauté de filles établies en France, pour instruire des vérités de la Religion les personnes de leur sexe, qui ont été élevées dans l'hérésie.

**C A U S A Y** : divinité Chinoise, qui gouverne, dit-on, la partie inférieure du ciel. Les Chinois lui attribuent une grande puissance, & croient qu'elle peut disposer à son gré de leur vie. Elle a sous ses ordres trois esprits qui lui servent de ministres ; le premier, nommé *Tanquam*, regne dans l'air ; le second, nommé *Tsuiquam*, commande à la mer ; le troisième, qu'ils appellent *Teiquam*, est le Dieu de l'agriculture, de la guerre, & préside au jour de leur naissance.

**CAVALCADE**, désigne particulièrement la procession pompeuse & magnifique que fait le pape, monté sur une haquenée blanche, ou dans une litière, lorsqu'il va prendre possession du pontificat à S. Jean de Latran. En voici la description que nous fournit l'auteur du tableau de la cour de Rome. „ Douze trom-  
 „ pettes & douze chevaux-legers commencent la mar-  
 „ che par six rangs de quatre cavaliers chacun, qui  
 „ sont suivis par les porte-manteaux des cardinaux, qui  
 „ envoient, chacun le sien, bien monté, portant des  
 „ valises d'écarlate brodées d'or. Les massiers des mé-  
 „ mes cardinaux viennent après, aussi à cheval, &  
 „ tenant sur les épaules des masses d'argent aux armes  
 „ de leurs éminences. Les gentilshommes & aumôniers  
 „ des cardinaux, des ambassadeurs & des princes, avec  
 „ plusieurs gentilshommes & barons Romains, suivent  
 „ immédiatement..... Plusieurs anspessades, avec des  
 „ armes blanchés, caracolent hors des rangs pour ré-  
 „ gler la marche. On voit ensuite quatre écuyers du  
 „ pape, avec de grandes chapes rouges, & puis son  
 „ tailleur & deux porte-manteaux vêtus de même, avec  
 „ deux valises de velours rouge brodées d'or. Les va-  
 „ lets d'écurie du pape, vêtus de casques de ferge  
 „ rouge, viennent après, menant les haquenées blan-  
 „ ches, que le royaume de Naples doit envoyer, tous

„ les ans , au pape. Ces haquenées ont des houffes d'é-  
 „ toffe de foie à franges d'or , assorties de feuillages  
 „ de lames d'argent battu en demi-relief. Il vient ensuite  
 „ plusieurs mules caparaçonnées & bardées de velours  
 „ rouge avec des franges d'or , que plusieurs autres  
 „ domestiques du pape menent par la bride. Trois li-  
 „ tieres marchent ensuite , couvertes de velours rouge  
 „ & d'écarlate brodée d'or. Deux officiers à cheval  
 „ marchent devant ces litieres , & le maître de table du  
 „ pape à cheval , & ses estaffiers à pied , ferment cette  
 „ file. La noblesse Romaine & les titulaires marchent  
 „ sans ordre , pour éviter les préséances , montés sur  
 „ d'excellents chevaux , dont le crin est orné d'un grand  
 „ nombre de rubans de diverses couleurs : toute cette  
 „ noblesse est accompagnée d'estaffiers à pied. Cinq  
 „ massiers du pape marchent après avec de grandes ro-  
 „ bes de drap violet , où il y a du galon de velours  
 „ noir : ils portent des masses d'argent & des colliers  
 „ d'émail. Quatorze tambours à pied les suivent , vêtus  
 „ de satin rouge garni d'or , avec des plumets au cha-  
 „ peau ; & ils portent chacun l'enseigne d'un des qua-  
 „ torze quartiers de Rome. Ceux-ci sont suivis d'un  
 „ chœur de trompettes du pape , habillés de rouge  
 „ avec du galon d'or : marchent ensuite les cubiculaires  
 „ apostoliques & les cameriers hors des murs , en ha-  
 „ bits rouges ; le commissaire & le fiscal de la chambre  
 „ apostolique , en habit violet ; les avocats consistoriaux ,  
 „ en noir ; les chapelains du commun de la famille du  
 „ pape , en rouge ; les camériers secrets & d'honneur ,  
 „ & les quatre participants , qui sont les derniers de ce  
 „ rang , habillés de violet , & portant les quatre cha-  
 „ peaux de velours cramoisi du pape. Après ceux-ci ,  
 „ viennent , sur de beaux chevaux , quarante officiers  
 „ du peuple Romain , à sçavoir , les juges , les maî-  
 „ tres - justiciers , secrétaires , notaires , contrôleurs ,  
 „ habillés de grandes robes sénatorieuses de velours  
 „ noir , & le bonnet de même , avec les houffes de  
 „ leurs chevaux aussi de velours noir. Les abrégia-  
 „ teurs du grand parquet , les clerks de la chambre ,  
 „ les auditeurs de la rote , & le maître du sacré pa-

„ lais , vont à la gauche du doyen de la rote , &  
 „ sont suivis de quatorze maréchaux du peuple Ro-  
 „ main , habillés de vestes de fatin blanc , avec des  
 „ juste-au-corps de fatin violet , & des toques de  
 „ velours noir. Les quatorze capitaines des quartiers  
 „ marchent après , vêtus de grandes robes de velours  
 „ cramoisi , doublées de toile d'argent , avec les chausses  
 „ de fatin blanc à galons d'or , & la toque de velours  
 „ noir enrichie de pierreries. Le gouverneur de Rome  
 „ & les conservateurs Romains viennent après , en  
 „ laissant , à la gauche du gouverneur , une place  
 „ vuide pour le sénateur Romain , qui n'assiste point  
 „ à cette cavalcade , pour ne pas céder la préséance  
 „ que le gouverneur lui dispute. Les princes du throné  
 „ pontifical , les parents du pape , & les ambassadeurs  
 „ des têtes couronnées marchent avec toute leur suite ,  
 „ suivant le rang convenable à leur caractère ; & deux  
 „ maîtres des cérémonies du pape viennent ensuite  
 „ devant le sous-diacre apostolique , qui porte la croix  
 „ à triple croison , retournée vers le pape. Le sous-  
 „ diacre , qui porte ainsi la croix , est au milieu de  
 „ deux officiers qui portent des baguettes rouges. Le  
 „ pape vient ensuite dans une litiere entourée de cin-  
 „ quante jeunes gentilshommes Romains , vêtus de  
 „ fatin blanc ; & les estaffiers & curseurs du pape  
 „ marchent autour de cette litiere , avec les maîtres  
 „ d'estrade. Le capitaine de la garde Suisse marche à  
 „ la tête de deux files de cavaliers bien armés , qui  
 „ escortent le pape. La litiere , dans laquelle on porte  
 „ Sa Sainteté , est de velours rouge brodé , à franges  
 „ d'or. Il est revêtu d'une soutane de tabis blanc ,  
 „ avec le rochet , l'étole & la mosette de velours rouge ,  
 „ l'hyver , ou de fatin rouge , si c'est l'été , avec la  
 „ calotte de même sous le chapeau rouge. Le maître  
 „ de chambre du pape , son échançon , son secrétaire ,  
 „ son médecin , se tiennent aussi tout auprès de sa li-  
 „ tiere , & au-devant de la garde Suisse. Les cardinaux  
 „ viennent à cheval , deux à deux , au milieu de quel-  
 „ ques hallebardiers , immédiatement après la garde du  
 „ pape. Après leurs éminences , suivent les patriarches ,

„ les archevêques, les évêques, les protonotaires apos-  
 „ toliques, les auditeurs, les trésoriers de la chambre  
 „ apostolique, les prélats référendaires de l'une & de  
 „ l'autre signature : enfin, après les relais & les trom-  
 „ pettes du pape, la marche est fermée par deux com-  
 „ pagnies de chevaux-legers, précédées de leurs officiers  
 „ vêtus de juste-au-corps d'écarlate, avec des manches  
 „ pendantes, fort étroites, de velours rouge & jaune,  
 „ & portant tous la lance en arrêt; ce qui fait le plus  
 „ beau coup d'œil du monde. Le chemin qu'on tient,  
 „ est le long du bourg de S. Pierre, jusqu'au pont  
 „ Saint-Ange. De-là on va..... à Saint-André-de-la-  
 „ Valle... & au Capitole, où le peuple Romain dresse  
 „ un arc de triomphe au pape : le sénateur lui présente  
 „ les clefs *in Campo*; & , tenant un sceptre à la main,  
 „ fait une harangue que le nouveau pontife écoute.  
 „ La cavalcade passe de-là à *Campo-vacino*, où le duc  
 „ de Parme fait dresser un autre arc devant son palais.  
 „ On passe ensuite à travers le colisée, où les Juifs  
 „ font aussi dresser un arc de triomphe.” Lorsque Sa  
 „ Sainteté est arrivée sous cet arc, le cérémonial Romain  
 „ dit que les Juifs viennent à sa rencontre, & lui pré-  
 „ sentent, à genoux, le Pentateuque de Moïse, faisant  
 „ en hébreu l'éloge de ce livre, & exhortant le pape à  
 „ le respecter. Le saint Pere, après avoir écouté leur  
 „ exhortation, leur fait cette réponse : Nous louons &  
 „ nous respectons la sainte Loi que Dieu lui-même a  
 „ donnée à Moïse; mais nous improuvons & condam-  
 „ nons les vaines interprétations que vous en faites, parce  
 „ que la foi apostolique nous apprend que le Sauveur  
 „ que vous attendez encore en vain, est arrivé depuis  
 „ long-temps. „ Après cette réponse, continue notre  
 „ auteur, les Juifs se retirent sans dire mot; & la ca-  
 „ valcade, sortant du colisée, s'en va, par des rues  
 „ tapissées & remplies d'un grand nombre de peuple,  
 „ tout droit à S. Jean de Latran.” Cette description  
 „ diffère en certaines choses de celle que l'on trouve  
 „ dans le cérémonial Romain. La principale différence  
 „ consiste en ce que le cérémonial Romain dit que le  
 „ pape paroît à cette procession, monté sur une haquenée

blanche, huit gentilshommes foutenant un dais au-dessus de sa tête. Il remarque, que s'il se trouve un roi, ou l'empereur lui-même à cette cérémonie, leur devoir est de tenir l'étrier à Sa Sainteté, & de mener la haquenée par la bride. Le cérémonial Romain dit encore que, pendant la marche, on jette quelquefois de l'argent au peuple, pour écarter la foule. *Voyez* IN-  
THRONISATION.

**CAVE** : on appelle ainsi, dans les églises, certains lieux voûtés & souterrains où l'on enterre les morts; telle est la grande cave de l'église de S. Sulpice.

**CAVEAU** : petite cave d'église destinée à la sépulture des morts de distinction. Les familles considérables, qui veulent être séparées du commun, après la mort comme pendant la vie, ont leur caveau particulier dans une église, où tous ceux de leur famille sont enterrés.

**CAZAN** : c'est ainsi que les Juifs modernes appellent celui qui est chargé d'office d'entonner les prières dans la Synagogue. Le Cazan est gagé du public; ses fonctions sont à-peu-près les mêmes que celles du Lecteur des Protestants. On remarque que le mot de *Cazan* se trouve dans S. Epiphane.

**CÆCUS-ASCULAN**, célèbre astrologue de la cour du duc de Calabre, porta jusqu'au dernier excès l'entêtement qu'il avoit pour son art chimérique. Après avoir établi pour principe, que c'étoit de la constellation sous laquelle chaque homme étoit né, que dépendoient nécessairement tous les événements de sa vie, il en tira une conclusion impie & sacrilège, qui le fit condamner au feu en 1327. Cette conclusion étoit que, si J. C. avoit été pauvre sur la terre; s'il étoit mort dans les tourments, ce n'étoit ni pour l'instruction ni pour le salut du genre humain, mais par un effet nécessaire de l'astre qui avoit présidé à sa naissance. Il prétendoit, par la même raison, que l'Antechrist paroîtroit sur la terre dans la pompe & dans la splendeur, parce que la constellation, sous laquelle il naît, devoit produire cet effet.

**CÈINTURE DE VÉNUS.** *Voyez* CESTE.

**CÉLÉBRATION** : l'action de célébrer une fête, une messe, un office, des jeux publics, &c.

**CÉLESTE** : épithète qui se donne à tout ce qui a quelque rapport au ciel. Les anges qui habitent dans le ciel, sont qualifiés d'Esprits célestes. La gloire que les Saints goûtent dans le ciel, est appelée la *gloire céleste*, &c.

On croiroit que les religieuses de l'Annonciade ne sont appelées *célestes*, que parce que toutes leurs pensées sont tournées vers le ciel. On se tromperoit; c'est parce qu'une partie de leur habillement est de cette couleur que nous nommons *bleu céleste*.

**CÉLESTE** : divinité adorée par les Carthaginois. Ils lui donnoient plusieurs autres noms pompeux, comme ceux de *Reine* & de *Fortune du ciel*. Elle résidoit dans un temple magnifique; & c'étoit un lion qui lui servoit de trône. L'empereur Héliogabale, se trouvant avoir besoin d'argent, imagina, pour en avoir, un plaisant stratagème, dont la déesse Céleste fut le principal mobile. Il prétendit que Céleste, étant reine du ciel, elle ne pouvoit mieux faire que d'épouser le Soleil, qui en étoit le roi. Lui-même se chargea de faire ce beau mariage, par le privilège que lui donnoit sa qualité de Prêtre du Soleil. Pour cet effet, il enleva Céleste, mais il ne l'enleva pas sans dot : il eut soin d'emporter avec elle toutes les richesses de son temple, qui étoient immenses. Après cet exploit, il célébra, avec beaucoup de solennité une si noble alliance, exhortant tous ses sujets à témoigner leur zèle aux nouveaux mariés, par des présents dignes d'eux. Cette exhortation ne différoit pas d'un ordre. Bientôt les coffres d'Héliogabale furent remplis, grace au Soleil & à la déesse Céleste.

**CÉLESTINS** : religieux qui suivent la règle de saint Benoît. Ils furent d'abord appelés *Moronites*, du nom de leur instituteur Pierre de Moron. Ce saint homme étant entré dans l'ordre de saint Benoît, obtint de ses supérieurs la permission de sortir de son monastère pour mener dans la solitude une vie encore plus parfaite. La montagne de Moron fut le séjour qu'il choisit;

& c'est pourquoi il fut nommé *Pierre de Moron*. Après y avoir demeuré cinq ans, il la quitta pour aller sur le mont Magelle. Quelques disciples, que le bruit de sa sainteté avoit attirés auprès de lui, & dont le nombre s'augmenta peu-à-peu, l'engagerent à bâtir un monastere sous l'invocation du Saint-Esprit. Ce fut le premier de sa nouvelle congrégation, qui fut approuvée par les papes Urbain IV & Grégoire X, à condition qu'elle n'auroit point d'autre règle que celle de S. Benoit. Pierre de Moron, ayant été élu pape en 1294, prit le nom de *Célestin V* : ses religieux changerent aussi de nom, & commencerent à s'appeller *Célestins*. Ils se promettoient de grands avantages de l'élevation de leur fondateur au pontificat ; mais leurs espérances ne tarderent pas à s'évanouir. Le bon Célestin, qui n'avoit jamais vu que des arbres & des rochers, connoissoit fort peu les hommes, & encore moins les affaires. Le monde Chrétien lui parut plus difficile à gouverner qu'une douzaine de moines : on se jouoit tous les jours de sa simplicité, & toutes ses actions étoient autant de bévues. Il eut assez d'esprit pour s'en appercevoir, & assez de grandeur d'ame pour renoncer à une dignité dont il se sentoit incapable de soutenir le poids. Le plus grand obstacle à son abdication lui vint de la part des religieux de son ordre, qui n'oublierent rien pour l'engager à conserver la papauté. Ils se feroient chargés volontiers, pour rassurer sa conscience, de toutes les fautes qu'il pouvoit commettre pendant son pontificat ; mais Célestin, ne jugeant pas cette caution suffisante, crut qu'il étoit plus sûr d'abdiquer. L'ordre des Célestins est devenu, par la suite des temps, fort considérable, particulièrement en Italie, où ils ont quarante abbayes & dix-neuf prieurés. Philippe le Bel fit venir en France douze de ces Religieux en 1300, & leur donna deux Monasteres ; l'un situé dans la forêt d'Orleans, dans un endroit appellé *Ambert* ; l'autre dans la forêt de Compiègne, au Mont de Châtres. Le monastere que les Célestins occupent aujourd'hui dans Paris, fut d'abord leur demeure : mais, s'y trouvant trop resserrés, ils obtinrent de Philippe le Long, celui

qu'ils possèdent auprès de l'arsenal. Les Célestins furent logés dans le couvent que les Carmes avoient abandonné ; & les bienfaits redoublés dont les combla Charles V , rendirent cet établissement très-considérable : il est devenu le chef-lieu de l'ordre en France ; c'est-là que réside le provincial , que l'on élit , tous les trois ans , & qui a l'autorité du général sur tous les Célestins du royaume.

Quelques religieux de l'ordre de S. François , s'étoient retirés dans la solitude pour se livrer entièrement aux pieux exercices de la pénitence. Le pape Célestin , grand partisan des austérités , approuva le zèle de ces nouveaux hermites , & leur donna son nom : ainsi ils furent appellés *Hermites-Célestins* ; mais cette réforme ne subsista pas long-temps. Les Franciscains , voyant que la vie austere de ces hermites étoit une censure tacite de leur relâchement , mirent tout en usage pour détruire cette congrégation naissante. D'ailleurs le pape Boniface VIII , qui n'avoit pas , à beaucoup près , les mêmes idées que Célestin , son prédécesseur , ne fut pas favorable à cette réforme. Il s'imagina que ces hermites , attachés au pape dont ils portoient le nom , cabaloient foudrement pour le rétablir dans la dignité qu'il avoit abdiquée. On peut juger de la cruauté des persécutions qu'essuyèrent les malheureux Hermites-Célestins , si l'on considère que l'ambition d'un pape , & la haine d'un ordre entier de moines étoient réunies contre eux. On leur supposa le crime ordinaire de ceux qui n'en ont point & qu'on veut perdre. On les accusa d'être hérétiques , quoique ces bons hermites ne se fussent jamais avisés de dogmatiser. On ne crut pas même devoir leur permettre de se défendre ; & , déclarés coupables sur une simple dénonciation , on les accabla de tous les foudres de l'Eglise. On ne s'en tint point à des vaines censures : on les arrêta comme des malfaiteurs ; & on leur fit souffrir de cruels tourments , au milieu desquels plusieurs moururent martyrs , peut-être de leur entêtement & de leur vanité.

**CÉLIBAT** : état de ceux qui ne sont pas mariés. La loi nouvelle est , sur cet article , entièrement oppo-

sée à la loi ancienne. Chez les Juifs , le célibat étoit méprisé & condamné : tous étoient mariés , jusqu'aux Lévités & aux Prêtres. La Loi Chrétienne ne condamne point le mariage : c'est même un de ses Sacrements ; mais elle déclare que le célibat est un état bien plus parfait. La maniere énergique & figurée dont elle s'explique sur ce sujet , fut autrefois prise à la lettre par quelques Chrétiens vertueux , mais inconsidérés , qui crurent qu'il falloit se retrancher du nombre des hommes pour être parfaits Chrétiens. Tel fut le célèbre Origene qui se mutila , par un zèle imprudent pour la chasteté si vantée dans l'Evangile. Les éloges , que Jesus-Christ donne au célibat , ont sans doute engagé l'Eglise à en faire une loi pour les ecclésiastiques ; car il n'a rien statué lui-même sur cet article ; & même , dans les premiers siècles de l'Eglise , on voit des évêques , des prêtres & des diacres mariés : „ Car comment au-  
 „ roit-on trouvé , dit M. l'abbé Fleury , entre les Juifs  
 „ & les Payens qui se convertissoient tous les jours ,  
 „ des hommes qui eussent gardé la continence jusqu'à  
 „ un âge mur ? C'étoit beaucoup d'en trouver qui n'euf-  
 „ sent eu qu'une seule femme , dans la liberté où étoient  
 „ les Juifs & les autres Orientaux , d'en avoir plusieurs  
 „ à la fois , & dans l'usage universel du divorce qui  
 „ donnoit occasion d'en changer souvent. Mais quand  
 „ celui que l'on faisoit évêque avoit encore sa femme ,  
 „ il commençoit dès-lors à ne la plus regarder que com-  
 „ me sa sœur ; & l'Eglise Latine a toujours fait obser-  
 „ ver la même discipline aux prêtres & aux diacres. Il  
 „ leur étoit toutefois ordonné d'avoir soin de leurs fem-  
 „ mes , & de ne point les abandonner comme des étran-  
 „ geres ; & on les nommoit quelquefois *prêtresses* , à  
 „ cause de la dignité de leurs maris.  
 „ On ne souffroit point que des clerics logeassent des  
 „ femmes avec eux. Entre les accusations contre Paul  
 „ de Samosate , il est dit qu'il tenoit chez lui deux fem-  
 „ mes jeunes & bienfaites , & s'en faisoit suivre par-  
 „ tout , & qu'il souffroit que ses prêtres & ses diacres  
 „ entretenissent de même , de ces mêmes sortes de femmes  
 „ que l'on appelloit *sous-introduites*. L'évêque de Pom-  
 pone

„ pone se plaint à S. Cyprien de certaines vierges qui  
 „ prétendoient garder leur intégrité , vivant avec des  
 „ hommes & même avec un diacre , dans une familiarité  
 „ scandaleuse , jusqu'à n'avoir qu'un même lit. Cet abus  
 „ s'étoit introduit sous prétexte de charité ; car celles  
 „ qui vivoient ainsi avec des clercs , étoient des vierges  
 „ consacrées à Dieu , ou d'autres personnes qui fai-  
 „ soient profession de dévotion , à qui les clercs pré-  
 „ tendoient tenir lieu de peres ou de freres , pre-  
 „ nant soin de leurs affaires , & faisant pour elles tout  
 „ ce que la bienséance ne leur permettoit pas de faire  
 „ par elles-mêmes , sur-tout dans des pays où les fem-  
 „ mes ne se montroient guéres en public. Ces dévotes ,  
 „ de leur côté , rendoient à leurs freres tous les servi-  
 „ ces domestiques , qui s'accordoient avec l'honnêteté  
 „ de leur profession ; car , pour vivre ensemble , ils ne  
 „ prétendoient pas moins garder la continence ; & S.  
 „ Chrysostome , combattant cet abus , suppose qu'ils la  
 „ gardoient en effet : il les accuse seulement d'être atta-  
 „ chés au plaisir de se voir & de se parler , plus sensi-  
 „ ble entre personnes de différent sexe ; de mener une  
 „ vie indécente & scandaleuse , & de s'exposer témé-  
 „ rairement à tomber dans le crime. Pour retrancher  
 „ ce désordre , on défendit absolument aux clercs qui  
 „ n'étoient point mariés toute habitation avec les fem-  
 „ mes étrangères ; ce que le concile de Nicée rédui-  
 „ sit aux sœurs , aux meres & aux tantes.

„ Les usages des Eglises n'étoient pas entierement  
 „ uniformes sur cet article du célibat des clercs. S. Jé-  
 „ rôme dit que les Eglises d'Orient , d'Egypte & du  
 „ saint Siège apostolique , prenoient pour clercs des  
 „ vierges ou des continents , & que , s'ils avoient des  
 „ femmes , ils cessoient d'être leurs maris. Voilà les  
 „ trois grands patriarchats , Rome , Alexandrie & An-  
 „ tioche. S. Epiphane dit que l'Eglise observe exacte-  
 „ ment de ne point ordonner de bigames , quoiqu'ils  
 „ n'aient épousé la seconde femme qu'après la mort de  
 „ la premiere ; que celui même qui n'a été marié qu'une  
 „ fois , n'est point reçu pour être diacre , prêtre , évê-  
 „ que ou sous-diacre , du vivant de sa femme , s'il ne

„ s'en abstient , principalement dans les lieux où les ca-  
 „ nons sont gardés exactement ; car il avoue qu'en quel-  
 „ ques lieux , il y avoit des prêtres , des diacres &  
 „ des sous-diacres qui usoient du mariage. Cet usage ,  
 „ dit-il , n'est pas conforme à la règle , mais à la foi-  
 „ blesse des hommes qui se relâchent selon l'occasion ,  
 „ & à cause de la multitude pour laquelle on manque-  
 „ roit de ministres.

„ On s'est depuis relâché en Grèce & en Orient de  
 „ ces règles de continence ; mais , en quelque lieu que  
 „ ce soit de l'Eglise Catholique , il n'a jamais été per-  
 „ mis à un prêtre de se marier après son ordination ;  
 „ s'il le faisoit , on le déposoit , pour peine de son in-  
 „ continence ; & on le réduisoit à l'état d'un simple  
 „ laïque. Quant aux clercs inférieurs , comme les lec-  
 „ teurs & les portiers ; ils étoient mariés pour l'ordi-  
 „ naire , & habitoient avec leurs femmes : aussi plusieurs  
 „ passoient leur vie dans ces ordres ; au moins ils y de-  
 „ meuroient plusieurs années , pendant lesquelles il pou-  
 „ voit arriver , ou qu'ils perdissent leurs femmes , ou  
 „ qu'ils s'en séparassent de gré à gré , pour mener une  
 „ vie plus parfaite.

Le mariage des prêtres est un des principaux objets  
 de la réforme des Luthériens , Calvinistes & autres Hé-  
 rétiques Prétendus-Réformés : leurs ministres se marient  
 comme les séculiers. Il fut agité , dans les congrégations  
 particulières du concile de Trente , si l'on accorderoit  
 la même liberté aux prêtres , dans l'Eglise Catholique ?  
 Mais on se détermina pour le célibat. Après la tenue du  
 concile , l'empereur & le duc de Bavière sollicitèrent  
 vivement le souverain pontife de donner aux prêtres la  
 permission de se marier ; mais Sa Sainteté fut inflexible.

Le pape Calixte II , dans le concile de Rheims , de  
 l'année 1119 , excommunia tous les ecclésiastiques ma-  
 riés ; les priva de leurs bénéfices ; défendit d'entendre  
 leur messe ; déclara leurs enfants bâtards , & crut devoir  
 porter la rigueur contre ces êtres innocents , jusqu'à les  
 livrer en proie à l'avarice des seigneurs. Il permit de  
 les réduire en servitude & de les vendre.

Terminons cet article par une réflexion sur le céli-

bat, qui n'est pas favorable aux Protestants. La plupart des peuples idolâtres ont jugé, comme par un instinct naturel, que les ministres des autels, devant être plus purs que les autres hommes, devoient s'abstenir absolument du commerce des femmes; & ils obligent leurs prêtres de garder le célibat.

Si l'on en croit Bosman; on voit en Guinée plusieurs hommes qui vivent long-temps dans le célibat, mais plus encore de femmes que d'hommes; mais cela ne se pratique guères que dans l'intérieur des terres & non pas sur la côte.

**CÉLICOLES**, ou **ADORATEURS DU CIEL**: hérétiques, ainsi appelés, parce ce qu'ils rendoient les honneurs divins au firmament & aux astres. L'empereur Honorius les condamna vers l'an 408. Plusieurs pensent que ces hérétiques étoient des Chrétiens apostats, qui avoient embrassé le Judaïsme; & ils se fondent sur ce qu'il est fait mention des Céléciles dans le Code Théodosien, sous le nom de *Juifs*.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le nom de *Céléciles* a été donné aussi à quelques Juifs qui adoroient le ciel. L'erreur n'étoit pas nouvelle chez les Juifs; & l'un des principaux dogmes des Pharisiens étoit que les cieux étoient animés, & qu'ils étoient les corps des anges.

**CELLE**: (*sœurs de la*) ce nom a été donné à une partie des religieuses du tiers ordre de saint François.

**CELLE-VOLANE**: c'est le nom d'une congrégation de chanoines réguliers; dont S. Jacques est le titulaire & le patron.

**CELLÉRIER**: on désigne par ce nom l'économe d'un monastère, l'officier chargé de pourvoir à la subsistance du couvent, & du soin des provisions. Dans quelques chapitres de chanoines, on donnoit autrefois le nom de *cellérier* à un officier chargé de faire distribuer aux chanoines le pain, le vin & l'argent, à raison de leur assistance au chœur. Cet officier étoit nommé, selon les différents lieux, *boursier* ou *courier*.

**CELLITES**: religieux appelés aussi *Alexiens*, du nom d'*Alexius Romain*, leur fondateur. Les principales fonctions que prescrit leur institut, sont de pren-

dre soin des malades , particulièrement des pestiférés ; de servir & d'enterrer les fous. Ils suivent la règle de S. Augustin , & sont particulièrement répandus en Allemagne , en Italie , & dans les Pays-bas. Ces religieux sont appellés *cellites* , à cause des petites chambres ou cellules où ils pansent les malades ; ou bien du mot latin *cella* , qui signifie *sépulcre* , parce que leur principale obligation étoit d'enterrer les morts.

On donne aussi le nom de *Cellites* , à certaines religieuses , appellées , en quelques endroits , *Collectines* , & plus communément *Sœurs noires*. Elles sont vœues d'assister les malades , même en temps de peste.

**CELLULE** : c'est le nom que l'on donne aux petites chambres où sont logés les religieux ou religieuses. Les appartements des cardinaux , dans le conclave , sont aussi appellés *cellules*.

**C'ENDRES** , (*cérémonie des* ) par laquelle les Chrétiens commencent un temps de pénitence & de mortification , qu'ils appellent **CARÊME**. *Voyez ce mot*. On en trouve l'origine dans l'antiquité la plus reculée. Les Juifs se couvroient la tête de cendres , pour exprimer quelque grande affliction , ou le repentir de leurs fautes. Dans la primitive Eglise , cet usage fit une partie des pénitences publiques. On se contente aujourd'hui de mettre un peu de cendres , en forme de croix , sur le front des fideles que cette cérémonie attire dans nos temples ; & les paroles que le prêtre prononce , en les distribuant , leur rappellent qu'ils ne sont que poussiere , & qu'ils doivent retourner en poussiere.

**C'ÈNE** , du mot latin *cena* , qui signifie *repas*. Elle se fait , chez les Catholiques , le jeudi saint , après le lavement des pieds. *Voyez LAVEMENT DES PIEDS*.

**C'ÉNOBITE** : religieux qui vit en communauté , sous une certaine règle. On désigne particulièrement par le nom de *Cénobites* , les anciens religieux , qui vivoient en commun , pour les distinguer des anachorettes , qui menaient une vie solitaire.

**C'ÉNOTAPHIE** : tombeau vuide , élevé en l'honneur de quelque mort illustre , dont on n'a pu recouvrer le corps. C'étoit un usage uniuersel , dans la plus

haute antiquité, de célébrer des fêtes sur le tombeau des hommes chers à la patrie, & de renouveler leur anniversaire. Quand il n'étoit pas possible de trouver leur corps pour l'enfermer dans un tombeau, on se contentoit d'un cénotaphe. Le peuple s'assembloit en foule autour de ces cercueils simulés; & l'on y célébroit avec pompe une fête annuelle.

**CENSURE** : condamnation de quelque livre, ou de quelque proposition contraire à la pureté de la Foi & de la Religion. Il y a un style particulier, & des épithetes choisies, dont se servent les papes & les conciles, lorsqu'ils font la censure de quelques propositions. Par exemple, lorsqu'ils qualifient une proposition d'*hérétique*, cela signifie qu'elle est contraire à la foi. Si la proposition condamnée est seulement opposée à une autre proposition qui tient à la foi, on lui donne une qualification plus douce, & on l'appelle *erronée*. La proposition, *sentant l'hérésie*, est celle qui est équivoque, & peut s'appliquer plus aisément à l'erreur qu'à la vérité. Celle qui choque indirectement la vérité, est appelée *proposition captieuse*. On traite de *téméraire* celle qui heurte l'opinion générale des docteurs. Si la proposition est énoncée en termes durs, capables de rendre la vérité même odieuse, on la qualifie de *mal-sonnante*. La proposition *dangereuse*, est celle qui entraîne des conséquences qui conduisent à l'erreur. Si la proposition est de nature à pouvoir en imposer à la multitude, & aux esprits foibles, elle est appelée *scandaleuse*. Enfin, si elle contient des choses contraires au culte dû à Dieu & aux saints, on la nomme *proposition qui offense les oreilles pieuses*.

**CENSURES** : peines ecclésiastiques infligées aux fideles pour quelque péché notable, extérieur & scandaleux. Les censures privent celui contre lequel elles sont portées, des biens spirituels que Dieu a laissés à la disposition de son Eglise; & les supérieurs ecclésiastiques ne doivent en user que pour punir les péchés considérables; c'est l'avis du concile de Trente. On distingue plusieurs sortes de censures : 1<sup>o</sup> les censures *à jure*, ou de droit; ce sont celles qui sont attachées

à quelque désordre, ou péché scandaleux, par les décrets des papes & des conciles, par les constitutions des ordres réguliers, ou par les ordonnances des évêques; en sorte que tous ceux qui commettent ce péché, encourent les censures. Mais ils peuvent s'en faire absoudre par tout prêtre approuvé. 2<sup>o</sup> Les censures *ab homine*, ou de l'homme; ce sont celles que le supérieur ecclésiastique porte, en certains cas, contre telles personnes en particulier, & dont il n'y a que lui seul qui puisse absoudre, ou celui auquel il en commet le pouvoir. Il y a des censures que l'on encourt, *ipso facto*, c'est-à-dire, dès que l'on a commis l'action défendue: on les appelle censures *latæ sententiæ*, de sentence portée: d'autres ne sont que comminatoires, & conçues en termes futurs: „s'il fait telle chose, il sera excommunié.” *Suspendo*, &c. ce sont les censures *sententiæ ferendæ*, de sentence à porter. Voyez INTERDIT, EXCOMMUNICATION, SUSPENSE.

Le pape, pour toute l'église; les évêques, ou leurs représentants, pour leurs diocèses; les abbés bénits; les généraux, provinciaux, & prieurs, pour les religieux qui leur sont soumis, ont droit de porter des censures dans les tribunaux de France. On ne reconnoît point de censures de fait: on ne regarde, comme valables, que celles qui sont prononcées par sentence, contre telles personnes, après une procédure régulière.

Les rois de France ne sont point soumis aux censures de la cour de Rome. Lorsque le pape Nicolas II excommunia le roi Lothaire pour avoir répudié sa femme Teutberge, il eut soin de faire confirmer son excommunication, par les évêques de France. Les autres papes firent la même chose; en 1408, le parlement ordonna qu'on lacérât la bulle de l'anti-pape Benoît XIII, qui excommunioit Charles VI, & mettoit le royaume en interdit. Voyez EXCOMMUNICATION.

CERBERE: chien à trois têtes & à trois gueules, qui, selon les poètes, gardoit la porte des enfers. Ils le font naître du géant Typhon, & d'un monstre moitié femme & moitié serpent, nommé Echidne. Ce chien, disent-ils, étoit doux & caressant pour les ames des

morts, qui entroient dans les enfers; mais il étoit terrible pour celles qui vouloient en sortir. Il abboyoit d'une maniere horrible, & s'élançoit contre elles, comme pour les dévorer. Il n'étoit pas plus traitable, à l'égard des vivants qui vouloient entrer dans ce séjour destiné aux morts. Cependant Orphée trouva moyen de charmer sa fureur par les sons harmonieux de sa lyre. Hercule triompha aussi de ce monstre, mais par des moyens plus violents; car on prétend qu'il l'enchaîna, & le traîna après lui, comme un captif. La Sybille, qui conduisit Enée aux enfers, endormit ce terrible surveillant, avec un gâteau assaisonné de miel & de pavot. La fable de Cerberus est fondée sur une coutume des Egyptiens qui plaçoient à l'entrée des tombeaux une figure de chien, auquel ils donnoient trois gueules. M. Pluche, explique ainsi le sens de ces emblèmes. „ Ils (les Egyptiens) plaçoient à l'entrée „ du cimetiere, & au-dessus de la porte du mort, „ le symbole de l'estime & de la tendre affection qu'ils „ portoient à leur parent mort. Le chien, étant l'animal le plus attaché à l'homme, est le symbole naturel de l'amitié & de l'attachement. Pour exprimer „ les trois cris qu'ils avoient poussés sur la fosse de „ leur ami, suivant l'usage, qui n'accordoit cet honneur qu'aux gens de bien, ils donnoient trois têtes „ ou trois gosiers à la figure du chien. Ainsi cette „ figure placée auprès du tombeau.... du mort.... „ signifioit qu'il avoit été honoré des regrets de la „ famille & des cris que les amis ne manquoient pas „ de venir pousser sur la fosse de celui qu'ils avoient „ estimé & chéri pour ses bonnes qualités. Le sens „ de ce symbole n'est plus équivoque, dès qu'on en „ traduit le nom; ils l'appelloient *Cerberus*, c'est-à-dire „ très-simplement *les cris de la fosse*.

**CERCUEIL**: espece de coffre, où l'on enferme les corps morts; quand le cercueil est de bois, on l'appelle *biere*.

1. Le meuble le plus précieux d'un Chinois est son cercueil. Chaque citoyen n'épargne ni soins ni dépenses pour s'en procurer un, dès son vivant, qui soit

magnifique & bien conditionné. Ces cercueils sont faits d'un bois incorruptible : les planches, qui les composent, sont de l'épaisseur d'un pied & demi ; on a soin de les enduire en dedans de poix & de bitume, & de les vernir en dehors, de maniere qu'un cadavre, y étant renfermé, n'exhale aucune mauvaise odeur. On n'oublie rien pour les embellir : on les fait dorer & ciseler à grands frais. Lorsqu'il s'agit de placer un cadavre dans le cercueil, on commence par mettre un peu de chaux dans le fond, avec du coton, pour recevoir l'humidité du corps : on place ensuite un coussin sur lequel on appuie la tête du défunt, afin qu'elle soit plus stable. Il est permis aux Chinois de garder dans leur maison le corps de leurs parents défunts, enfermé dans le cercueil, pendant les trois années du deuil ; & , dans cet intervalle, on a soin de servir, tous les jours, à boire & à manger au mort, comme s'il jouissoit encore de la vie. Ceux qui ne sont pas assez riches pour avoir des cercueils, brûlent les corps ; & même, dans quelques provinces de la Chine, on ne fait aucun usage des cercueils ; & les corps des riches comme des pauvres sont brûlés après leur mort.

2. Les habitants du Tonquin n'emploient pas moins de soins que les Chinois pour se procurer, de leur vivant, un beau cercueil. Le bois le plus précieux & le plus dur est destiné pour la construction de ces cercueils. Pour unir les ais, on ne se sert jamais de clous ; ce qui seroit regardé comme un outrage fait au mort : on les calfate avec une espece de ciment composé de plusieurs gommes précieuses. Les Tonquinois, avant d'enfermer le corps dans le cercueil, ont soin de le parer de ses plus beaux habits ; & , pour qu'il n'en manque pas de long-temps dans l'autre monde, ils lui en mettent sept les uns sur les autres, si c'est un homme ; & neuf, si c'est une femme : ils remplissent aussi la bouche du défunt de petites pieces d'or & d'argent, & de semences de perles ; en cela, plus magnifiques que les anciens, qui ne mettoient dans la bouche de leur mort, qu'un denier.

3. Les habitants du Royaume d'Arracan, entêtés

comme les autres Indiens des chimères de la Métemp-  
 sycofe , ont coûtume de faire représenter sur leurs cer-  
 cueils des figures d'éléphants , d'aigles , de lions , &  
 d'autres animaux les plus nobles de leur espece ; per-  
 suadés qu'à l'aide de ces peintures , leur ame passera dans  
 le corps de quelques-uns de ces animaux. Quelquefois  
 les dévots , par une humilité mal-entendue , font pein-  
 dre exprès sur leurs cercueils , les animaux les plus vils  
 & les plus méprisés , tels que des rats , des grenouilles ,  
 &c ; reconnoissant par-là que leur ame n'est pas digne  
 d'habiter des corps plus nobles.

CERDONIENS , hérétiques du deuxieme siècle.  
 Ils admettoient deux Dieux ; l'un bon , pere de Notre  
 Seigneur Jesus-Christ , l'autre méchant auteur de la loi ,  
 & créateur de ce monde. Selon eux , Jesus-Christ n'é-  
 toit venu sur la terre , que pour affranchir les hommes  
 de l'esclavage où ce mauvais principe les tenoit affer-  
 vis , & , en même temps , pour détruire ses ouvrages ;  
 mais ils soutenoient qu'en descendant ici-bas , il n'avoit  
 point eu une chair véritable , & n'étoit point né de la  
 Vierge-Marie. Ils nioient la résurrection des corps , &  
 rejettoient la loi & les prophetes. On les appella *Cerdo-  
 niens* , du nom de *Cerdon* , leur chef. L'hérésie des  
 Marcionites approche beaucoup de celle des Cerdoniens.  
*Voyez MARCIONITES.*

CÉRÉALES : fêtes en l'honneur de Cérés , déesse  
 des moissons , instituées par Triptolème , roi d'Eleusis  
 dans l'Attique , qui fut le premier auquel Cérés apprit  
 l'agriculture. Les Grecs célébroient deux sortes de fêtes  
 en l'honneur de Cérés ; les **THESMOPHORES** & les  
**ELEUSINES**. *Voyez ces deux articles.*

Les fêtes de Cérés passerent des Grecs aux Romains :  
 ces derniers les célébroient avec beaucoup de solemnité ,  
 pendant l'espace de dix jours. Dans les processions  
 qui accompagnoient ces fêtes , on portoit un œuf pour  
 représenter la terre que Cérés rendoit féconde : on por-  
 toit encore deux truies , l'une d'or , l'autre d'argent ,  
 parce que ces animaux nuisent beaucoup aux moissons ,  
 ou parce qu'ils sont très-féconds. Après la procession ,  
 on représentoit des jeux , & un combat de gens à cheval.

**CÉRÉMONIAL** : on donne ce nom au livre qui contient l'ordre & les règles des cérémonies ecclésiastiques.

**CÉRÉMONIE** : action extérieure , établie par l'Eglise pour rendre le service divin plus auguste & plus respectable. La religion Judaïque avoit un grand nombre de cérémonies , dont on peut voir le détail dans les Nombres & dans le lévitique. Les cérémonies de la Religion Chrétienne se trouvent dans les rituels.

Il y a des cérémonies essentielles , qui doivent être les mêmes par-tout , & ne peuvent jamais changer ; telles sont les paroles que le prêtre prononce pour consacrer la sainte Hostie , la forme du baptême , la bénédiction & la consécration du calice. Ces cérémonies sont d'institution divine. Celles qui ont été établies par les apôtres , comme les exorcismes , l'imposition des mains , sont aussi de la plus grande autorité. Pour ce qui regarde les bénédictions , les genuflexions & autres cérémonies instituées par l'Eglise , quoique très-respectables , elles ne sont pas essentielles , & varient selon les différents lieux.

**CÉRÈS** : divinité célèbre du paganisme , qui présidoit à l'agriculture & aux moissons. Selon les poètes , elle étoit fille de Saturne & d'Ops , ou de la Terre ; par conséquent , sœur des trois grands dieux Jupiter , Neptune & Pluton. On ne lui connoît point d'époux : elle trouva le moyen de s'en passer. Jupiter , qui avoit déjà épousé une de ses sœurs , devint amoureux de l'autre sans aucun scrupule ; & , Cérés ne s'étant pas trouvée plus scrupuleuse que lui , il naquit de leur commerce une fille qui fut nommée *Proserpine* , & qui causa depuis bien des chagrins à sa mere. Neptune ne put voir sans jalousie le bonheur de son frere. Il voulut aussi avoir sa part des faveurs de Cérés ; mais cet humide monarque , avec sa barbe & sa fourche , n'étoit pas aussi propre à gagner le cœur d'une belle , que le brillant Jupiter environné de gloire au sommet de l'Olympe. Cérés fut cruelle pour le dieu des eaux ; & , pour éviter ses poursuites incommodes , elle se métamorphosa en jument. Neptune , sans se rebuter , se transforma en cheval , &

continua , sous cette forme , ses assiduités amoureuses : il dut son bonheur à sa persévérance. Cérès , excédée de ses importunités , se rendit enfin à ses desirs. Elle en eut une fille qui fut appelée *Hera* , & dont le nom fut depuis en une si grande vénération chez les Grecs , qu'il n'étoit pas permis de le prononcer. *Hera* ne vint pas seule au monde : Cérès lui donna un frere jumeau , qui se ressentoit beaucoup de la forme que son pere avoit , lorsqu'il le fit ; c'étoit un cheval connu depuis sous le nom d'*Arion* , & qui servit de monture au fameux capitaine *Adraste*. Cette production ne plut point à Cérès : elle en fut si honteuse , qu'elle alla se cacher dans une caverne profonde , maudissant Neptune & l'indigne fruit de ses amours ; mais elle ne tarda pas à s'ennuier de la solitude , qui ne convenoit point à son caractère. Elle quitta sa retraite , & chercha dans des plaisirs nouveaux l'oubli de sa disgrâce passée. Peu corrigée de son humeur galante par le mauvais succès de ses amours avec Neptune , Cérès ne put résister aux charmes du jeune *Jasion* , fils de *Minos* & de *Phronie*. Ayant trouvé ce jeune homme endormi dans un lieu solitaire , elle s'assit auprès de lui , & le réveilla par ses caresses. Le réveil de *Jasion* ne fut pas infructueux : il donna la naissance à ce fameux dieu *Plutus* adoré dans tout l'univers. Cependant *Jupiter* , instruit de la nouvelle intrigue de Cérès , ne put souffrir qu'un mortel possédât des appas qui lui sembloient réservés pour les dieux , & se délivra par un coup de foudre , de ce rival odieux. Cérès , désespérée du triste sort de son amant , renonça , dans son dépit , à l'amour qui lui avoit été deux fois si funeste. Des projets plus solides , & plus dignes d'une déesse , commencerent à l'occuper. Elle résolut de voyager pour instruire les hommes des divers secrets de l'agriculture : *Bacchus* fut son compagnon de voyage. On ne dit pas si , avec un tel compagnon , elle fut fidelle à la haine qu'elle avoit conçue contre l'amour. S'il est vrai , comme dit un proverbe latin , que l'amour est froid , lorsqu'il n'est pas accompagné de *Bacchus* & de Cérès , il est à présumer qu'il fut en tiers dans ce voyage , & qu'il y fut plein de chaleur. Quoi qu'il en soit , Cérès

eût peut-être mieux fait de mener sa fille avec elle, que de laisser cette jeune beauté exposée, pendant son absence, aux assauts des galants. Bien qu'elle eût pris soin de la cacher dans le lieu le plus secret de la Sicile, elle fut cependant aperçue par le Dieu des enfers, qui, ennuyé de sa sombre demeure, où il étouffoit, prenoit l'air dans les campagnes de la Sicile. Pluton en devint amoureux, à la première vue; &, craignant avec raison, de ne pouvoir la posséder par d'autres voies, il l'enleva, & alla promptement cacher sa proie dans les enfers. Ses deux frères avoient eu la mère, il avoit la fille. Cependant Cérès, qui aimoit tendrement sa fille, ne put s'empêcher de ressentir de vives inquiétudes, qui étoient autant de pressentiments du malheur arrivé à Proserpine. Des songes effrayants, qui lui peignoient son malheur sous mille formes différentes, la forcèrent de retourner sur ses pas. Quel fut son désespoir, lorsqu'elle vit que ses alarmes n'étoient que trop fondées! Ne trouvant plus sa fille, & ne sachant en quel lieu elle étoit, elle résolut de la chercher dans tout l'univers; &, pour éclairer ses pas pendant la nuit, elle alluma deux flambeaux au sommet du mont Étna. Dans le cours de ses recherches, elle vint chez le Roi d'Eleusis dans l'Attique; &, en récompense du gracieux accueil qu'il lui fit, elle prit soin d'élever son fils Triptolème. Le Roi s'apercevant que le jeune Triptolème croissoit à vue d'œil d'un jour à l'autre, fut curieux de voir de quelle manière Cérès le nourrissoit. Il épia donc la déesse, & s'aperçut que, pendant la nuit, elle mettoit son fils dans le feu. Ce spectacle lui fit jeter un grand cri. Cérès le fit mourir, pour punir sa curiosité. Elle continua d'élever le jeune Triptolème; &, après l'avoir instruit de tout ce qui concerne l'agriculture, elle lui donna un char traîné par des dragons, qui le conduisirent, au milieu des airs, en différents pays, où il communiqua aux habitants les leçons de Cérès. Cette déesse poursuivit sa route, cherchant toujours sa fille; &, dans tous les endroits où elle s'arrêtoit, elle payoit son écot, en instruisant ses hôtes de quelque partie de l'agriculture. Elle arriva un jour bien

fatiguée chez une vieille femme qui lui présenta une espece de potage : Cérés, qui avoit grand appétit, commença par l'avalier avec beaucoup d'avidité. Un jeune homme, qui étoit présent, fit quelques railleries sur la diligence avec laquelle elle expédioit son potage ; ce qui irrita tellement Cérés, qu'elle ne se donna pas le temps d'achever son repas. Elle jetta le reste de sa soupe au nez du jeune homme qui fut aussi-tôt métamorphosé en lézard. Cérés donna plusieurs autres exemples de son humeur vindicative. Erésichon, pour avoir coupé quelques arbres dans un bois consacré à la déesse, fut condamné à ressentir une faim continuelle, sans jamais pouvoir se rassasier. Cérés, après bien des perquisitions, ayant appris enfin que sa fille avoit été enlevée par Pluton, en porta ses plaintes à Jupiter, qui lui promit de lui rendre sa fille, pourvu qu'elle n'eût rien mangé dans les enfers. Alors un certain Ascalaphe s'en vint dire qu'il avoit vu Proserpine cueillir, dans les jardins de Pluton, une grenade, & en manger sept grains. Cérés, transportée de colere, métamorphosa en hibou ce porteur de mauvaises nouvelles ; mais cette vengeance ne lui rendit pas sa fille. Tout ce que Jupiter put faire de mieux pour elle, fut de ménager un accommodement, par lequel Proserpine resteroit six mois de l'année avec sa mere, & six mois avec Pluton. Voilà tout ce que les poëtes débitent sur le compte de Cérés ; il s'agit maintenant de porter la lumière au milieu de ce chaos confus d'extravagances, & de chercher la vérité dans cet amas de fables.

Tous les sçavants conviennent que Cérés est l'emblème de la terre. Mais, comme on trouve dans la fable plusieurs symboles de cet élément, & que la mere & la fille de Cérés sont pareillement des représentations de la terre, ils ont trouvé moyen d'accorder ces différentes figures du même objet, en disant qu'Ops, ou Rhéa, est l'image de tout le globe de la terre ; que Cérés en désigne la superficie couverte de moissons ; & que Proserpine, déesse des enfers, représente l'hémisphere des antipodes. Le commerce de Cérés avec Jupiter & avec Neptune indique l'air

dont la b nignit  feconde la terre, & l'eau qui rafraichit & arrose son sein. Sa retraite dans une caverne est l'image de la semence, qui, pendant un certain temps, se tient cach e sous la terre. On fait C r s mere de Plutus, pour marquer que la terre bien cultiv e est la source la plus s re de toutes les richesses. Er sichthon, condamn    une faim continuelle pour avoir offens  C r s, est le symbole du laboureur, qui, n gligeant la terre qui devoit le nourrir, est r duit par sa faute   mourir de faim.

Le culte de C r s a pris son origine dans l'Egypte o  elle  toit ador e sous le nom d'*Isis*. Ce ne fut d'abord qu'une figure symbolique, destin e   repr senter, & que la superstition du peuple  rigea depuis en divinit . Les anciens Egyptiens avoient co tume de c l brer des f tes rurales, dans lesquelles ils d plorent les tristes effets du d luge. „ Le voyage de C r s „ (pour chercher sa fille) est un tissu d'historiettes „ invent es pour donner quelque sens aux termes & „ aux figures que l'on conservoit dans ces f tes, sans „ y rien comprendre ; mais qui, dans leur premiere „ institution, tendoient   repr senter le bouleversement „ des dehors de la terre, caus  par le d luge ; les „ changements de l'air & des saisons ; la perte de „ l'ancienne abondance, & les longues travers es que „ le labourage avoit eues   surmonter. L'*Isis*, qui pa- „ roissoit dans cette f te comm morative du triste  tat „ des hommes apr s le d luge, repr sentoit la terre ; „ & on lui donnoit alors un nom propre   exprimer „ le changement que le d luge avoit introduit dans „ notre demeure, dont il avoit boulevers  & rompu „ les dehors. On la nommoit *C r s*, qui signifie *ruine*, „ *fracture*, *bouleversement*. Cette mere d sol e pleure „ la mort de sa chere fille : elle regrette l'abondance „ perdue ; l'ancienne f condit  que les eaux sorties „ de dessous terre lui avoient enlev e : elle pleure le „ bled cach  & confondu avec une foule de mauvai- „ ses plantes qui l' touffent, ou jett  inutilement dans „ des campagnes st riles, ou emport  par les vents ou „ par le ravage des grandes eaux ; ce sens n'est pas

„ équivoque. *Perephatta*, signifie l'abondance perdue ;  
 „ & *Persephone*, ou *Proserpine*, signifie le bled ca-  
 „ ché, le bled égaré....” Proserpine retrouvée est  
 l'image du froment découvert, porté par-tout, & cul-  
 tivé avec succès ; mais l'abondance n'égalant plus,  
 comme avant le déluge, la durée de l'année entière,  
 la terre ne jouit de la compagnie de sa fille, que du-  
 rant six mois ; & elle lui est enlevée avec la verdure,  
 durant l'hiver : cet emblème, comme le remarque  
 M. Pluche, ne fut pas inventé en Egypte où il n'y  
 a qu'un mois ou deux d'hiver, mais en Syrie ou en  
 Sicile.

„ Les hommes, ajoûte cet auteur, furent long-temps  
 „ dans la peine (après le déluge,) désolés par les  
 „ pluies & par le froid, contraints d'anasser des tiges  
 „ de fêrules, ou d'autres matieres sèches ou résineuses,  
 „ pour faire des torches également propres à les ré-  
 „ chauffer & à éclairer les longues nuits d'hiver in-  
 „ connues jusqu'alors.” De-là vint qu'on représenta  
 Cérés avec une torche à la main. Lorsque les hommes  
 commencerent à sçavoir „ cultiver régulièrement quel-  
 „ ques semences, le pavot, par sa promptitude à ve-  
 „ nir, & par la multitude de ses graines, fut la plante  
 „ qui... les accommoda le plus ;” c'est pourquoi  
 l'on avoit coûtume de mettre dans la main de Cérés  
 plusieurs têtes de pavots.

On offroit à Cérés diversés sortes de fruits ; du miel,  
 de la laine, & même des serpents. On lui sacrifioit une  
 truie, parcé que cet animal nuit beaucoup aux moissons.  
 On observoit de ne faire, dans ces sacrifices ; aucun  
 usage du vin ; ce qui a donné lieu à une plaisanterie de  
*Plaute*, qui appelle *noces de Cérés*, des noces où l'on  
 ne buvoit point de vin. Les habitants de Mégare hono-  
 roient cette déesse d'un culte particulier, & l'appel-  
 loient *Mallophore*, nom qui signifie *porte-laine* ou  
*Melophore*, c'est-à-dire *porte-brebis*. Dans l'isle de Gni-  
 de, elle étoit honorée sous le nom de *Cyré*, qui signi-  
 fic *maitresse*. En Arcadie, on entretenoit dans ses tem-  
 ples un feu continuel.

Sur quelques anciennes médailles, Cérés est repré-

sentée , tantôt sur un char attelé de deux serpents , ayant dans ses mains des torches ardentes ; tantôt assise , tenant d'une main un flambeau allumé , de l'autre quelques épis de bled ; quelquefois foulant du pied droit une truie.

**CÉRINTHE** : hérésiarque , qui commença de publier ses erreurs , vers la fin du premier siècle de l'Eglise , à Antioche en Syrie. On prétend qu'il fut disciple de Simon le Magicien. Il n'est pas surprenant qu'étant à l'école d'un tel maître , il ait été infecté de cette foule d'erreurs grossières qu'il répandit parmi les fideles. Il enseigna d'abord qu'il falloit conserver les cérémonies de la loi ancienne , & les joindre aux rites du Christianisme. Il vouloit qu'on se fît à la fois circoncire & baptiser , & murmuroit contre les apôtres , qui tenoient une conduite opposée à cette doctrine. Bientôt il débita d'autres opinions plus extravagantes. Il soutint que le monde n'étoit pas l'ouvrage de l'Être suprême , mais d'une espèce de force motrice , distinguée de Dieu , qui avoit arrangé les différentes parties de la matiere. Il nia que Jesus-Christ fût né d'une Vierge , & eût souffert la mort. Selon lui , le fils de Joseph & de Marie étoit un homme comme les autres ; mais qui avoit plus de vertus & de talents que le commun des hommes. Lorsqu'il fut baptisé , le Christ , Fils unique de Dieu , descendit dans lui , sous la forme d'une colombe. Ce fut par la vertu de ce Christ , que Jesus fit les miracles qui le rendirent si illustre. Lorsqu'il fut arrêté comme criminel , le Christ l'abandonna , parce qu'il n'étoit pas de sa dignité de souffrir ; & le Jesus , qui fut flagellé & crucifié , n'étoit qu'un véritable homme. Cette doctrine ébranloit les fondemens du Christianisme : aussi les apôtres firent-ils tous leurs efforts pour en arrêter les progrès. Ce fut en particulier pour réfuter les erreurs de Cérinthe , que l'apôtre S. Jean composa son Evangile , où il s'attache à prouver la divinité de Jesus-Christ. On attribue encore à Cérinthe plusieurs autres opinions absurdes & erronées. Il prétendoit , dit-on , que ce n'étoit pas Dieu qui avoit donné la loi aux Juifs ; mais un de ces génies qui , selon le système

des

des Chaldéens , gouvernoient le monde. Il croyoit , comme les Juifs charnels , que le regne du Messie devoit être terrestre , & qu'après la résurrection , les élus jouiroient , pendant l'espace de mille ans , de tous les plaisirs des sens sur la terre. De tous les Évangiles , il ne reconnoissoit que celui de S. Mathieu. Il rejettoit les Actes des apôtres , & les Lettres de S. Paul. Cet hérésiarque fut chassé de l'Eglise par les apôtres , comme un corrupteur de la doctrine de Jesus-Christ. L'apôtre S. Jean avoit conçu en particulier une si vive horreur de Cérinthe , qu'allant un jour aux bains publics , accompagné de ses disciples , & ayant appris que Cérinthe y étoit , il ne voulut pas y entrer , „ de peur que la „ maison ne s'écroulât sur lui :” ce fut la raison qu'il en donna à ses disciples.

Cet hérésiarque avoit donné au livre qui contenoit ses revéries , le titre d'*Apocalypse* ; ce qui donna lieu à quelques-uns de lui attribuer l'Apocalypse de S. Jean.

**CERNUNNOS** : les Gaulois adoroient sous ce nom un dieu qui présidoit à la chasse des bêtes fauves. Ils le représentoient armé de cornes de daims , de cerfs , & d'autres animaux de cette espece. En langage celtique , *cern* signifie *corne*. Quelques auteurs ont prétendu que Cernunnos n'étoit autre que Bacchus , fondés sur la seule conformité des cornes.

**CÉROMANTIE** : divination pour laquelle on employoit la cire , & qui fut autrefois en usage chez les Grecs. Ils prenoient un vase plein d'eau , dans lequel ils faisoient couler quelques gouttes de cire fondue : ces gouttes , en se figeant , formoient certaines figures , dont ils tiroient des augures heureux ou sinistres.

**CÉRUS** , ou **CÆRUS** : les anciens payens avoient fait une divinité de ce moment favorable pour réussir dans une entreprise , que nous nommons *occasion*. Ils lui avoient donné le nom de *Cærus* , peut-être du latin *ferus* , tardif , parce que ce moment que l'on souhaite , vient toujours tard au gré de nos desirs. Les beaux esprits de l'antiquité ont imaginé les plus ingénieuses allégories sur ce dieu Cérus. On le représentoit ordinairement sous la figure d'un jeune homme qui tient en main

un rasoir , & dont la chevelure en désordre est agitée par le zéphyre. Un poëte a dit , avec beaucoup d'esprit , que c'étoit le plus jeune des enfants de Saturne ou du Temps ; mais le plus beau tableau , que l'on ait fait de cette divinité allégorique , est celui que l'on trouve dans une des fables de Phédre. Cérus y est représenté avec des ailes , ayant le derrière de la tête chauve , & sur le devant , un toupet de cheveux par où il faut le saisir promptement au milieu de sa course , & ne le pas lâcher ; car il court avec tant de rapidité , que , si on le laisse échaper , on le perd bientôt de vue.

**CESTE** : ceinture mystérieuse & divine , que la déesse Vénus avoit coûtume de porter , selon les poëtes , & par le moyen de laquelle elle soumettoit les cœurs les plus rebelles. Le charme de cette ceinture étoit même si puissant , qu'il rétablissoit l'union & la paix entre des époux divisés , & faisoit renaitre dans leurs cœurs les feux éteints de leurs premières amours. Homere raconte avec ses graces ordinaires l'effet que produisit cette ceinture enchanteresse sur le cœur de Jupiter , qui , comme on sçait , étoit fort tendre pour toute autre que pour son épouse. C'est particulièrement dans cette narration , qu'il semble qu'Homere ait à Vénus dérobé sa ceinture , pour en chanter dignement les effets : voici une imitation de ce morceau.

Jupiter , résolu de donner aux Troyens la victoire sur les Grecs , avoit défendu expressément à tous les dieux de donner aucun secours à l'un ou l'autre parti. Lui-même , assis sur le sommet du mont Ida , examinoit l'état de la bataille ; inspiroit aux Troyens une ardeur secrète , tandis qu'il portoit la terreur dans l'ame des Grecs. Tous les dieux qui favorisoient le parti des Grecs , & Junon en particulier , les voyoient à regret tomber sous les coups des Troyens , & ne pouvoient les secourir , sans être apperçus de Jupiter qui faisoit sentinelle au sommet de l'Ida. Dans cette extrémité , Junon imagina un stratagème qui lui réussit. Elle se rendit dans l'appartement que lui avoit construit dans le ciel son cher fils Vulcain. L'honneur de Junon étoit très-en sûreté dans ce lieu : les portes en étoient fortes & solides ;

& la ferrure avoit des ressorts secrets que Junon seule connoissoit. Aucun autre dieu n'eût été capable d'ouvrir cette merveilleuse porte. Junon ne fut pas plutôt entrée dans son appartement, qu'elle s'enferma soigneusement, & se mit à sa toilette. Elle commença par prendre un bain d'ambrosie ; puis elle se parfuma avec une huile précieuse & divine, qui, dès qu'elle étoit agitée, remplissoit le ciel & la terre de la plus douce odeur. Elle forma ensuite avec ses beaux cheveux des boucles qui flottoient sur ses épaules. Elle se revêtit d'une robe superbe, ouvrage de Minerve, dont la main sçavante y avoit artistement brodé plusieurs desseins agréables ; elle l'attacha avec une ceinture ornée de cent franges. Des boucles d'oreilles d'un éclat éblouissant furent employées pour relever sa beauté. Une bandelette d'une blancheur éclatante ceignoit son front sacré, & ses pieds délicats furent embellis par la plus élégante chaussure. Ainsi parée, elle sortit de son appartement ; & tirant Vénus à l'écart : „ Ma chere fille, lui dit-elle, „ puis-je me flater d'obtenir la grace que j'ai à vous „ demander ? Protectrice des Troyens, pourrez-vous „ accorder quelque chose à la protectrice des Grecs ? ”

„ Parlez, illustre fille de l'antique Saturne, parlez, „ répondit Vénus. Si ce que vous desirez est possible, „ & s'il dépend de moi, vos vœux seront accomplis. ”

Junon, rassurée par cette promesse, lui tint ce discours peu sincere : „ Prêtez-moi cette ceinture où logent „ les amours & les desirs, & dont vous vous servez „ pour dompter les cœurs des hommes & des dieux. „ Je vais rendre visite à l'Océan, & à Thétis son „ épouse, qui m'ont autrefois rendu les plus impor- „ tants services. J'ai appris que la discorde s'étoit mise „ entr'eux, & que, depuis long-temps, ils avoient „ interrompu les caresses de l'hymen. Mon dessein seroit „ de les réconcilier, & de les ramener dans le même „ lit. Je m'acquitterois, par ce moyen, de tout ce „ que je leur dois. ”

Déesse, reprit Vénus en souriant, „ votre dessein est noble & généreux ; je rougirois „ de m'y opposer ; puis-je d'ailleurs refuser quelque „ chose à celle qui reçoit le grand Jupiter dans ses

„ bras ? ” Elle dit , & détacha son admirable ceinture où résidoient les graces les plus flateuses , & les attraites les plus séduifants , les amours , les desirs , & ce langage enchanteur , qui , dans la bouche d'une belle femme , surprend la raison du philosophe le plus ferme. Vénus , la mettant entre les mains de Junon : „ prenez , „ lui dit-elle , cette ceinture , & soyez assurée du „ succès de votre entreprise. ” Junon satisfaite ne répondit que par un sourire ; & , mettant promptement la ceinture autour d'elle , elle alla trouver le Sommeil , & lui persuada de venir avec elle sur le mont Ida , afin d'endormir Jupiter. Etant arrivés ensemble sur cette montagne , le sommeil se percha sur un arbre , & Junon s'avança vers son époux. Jupiter ne l'eut pas plutôt apperçue , que , par la vertu de la ceinture , il oublia qu'elle étoit sa femme. Il en devint aussi amoureux qu'il l'étoit le premier jour de son mariage avec elle. Il lui demanda tendrement où elle alloit ? Junon lui répondit , comme à Vénus , qu'elle alloit mettre la paix dans le ménage de l'Océan & de Thétis. „ Cela n'est „ pas pressé , reprit vivement Jupiter , & vous pouvez , „ je crois , remettre à une autre fois cette visite ; mais „ ce qui ne souffre point de retardement , c'est le „ desir que j'ai de vous prouver l'amour que je ressens „ pour vous dans ce moment. Non , jamais l'épouse „ d'Ixion , ni la belle Danaë ne m'ont fait éprouver „ un sentiment si flateur ! . . . . ” A peine Jupiter eut-il appaisé ses feux , que , le sommeil appesantissant ses paupieres , il s'endormit dans les bras de Junon. Les dieux , amis des Grecs , saisirent ce moment pour leur donner du secours ; & les Troyens , à leur tour , furent taillés en pièces. Lorsque Jupiter se réveilla , il s'aperçut de la fourberie , & parla à sa femme , en style d'époux , c'est-à-dire qu'il l'accabla de tant d'injures , qu'il faut nécessairement en conclure , ou que la ceinture avoit bien perdu de sa vertu , ou qu'elle avoit cessé d'agir.

**CHABAR** : ce nom tiré de l'hébreu , & qui signifie à la lettre , *grand* , *puissant* , fut autrefois donné par les Arabes à une idole , pour laquelle ils avoient

beaucoup de vénération. Mahomet renversa les autels de cette divinité ; & l'un des articles de la religion des Mahométans les oblige de renoncer expressement au culte de Chabar.

**CHACABOUT** : fameux solitaire, fondateur d'une secte qui porte son nom, laquelle s'est répandue dans le royaume de Siam, dans le Japon & dans le Tonquin. La doctrine de Chacabout est contenue dans une espece de décalogue. Les dix commandemens principaux sur lesquels elle est fondée, sont remplis d'une sagesse admirable, & approchent beaucoup de la pureté du Chistianisme. L'homicide, le vol, le mensonge, l'impureté, la colere, la médifance, la perfidie, sont les vices contre lesquels il s'éleve le plus. Il blâme aussi cette vaine curiosité, qui nous fait desirer de sçavoir des choses qu'il ne nous est pas donné de connoître. Il veut que chacun se borne aux sciences qui sont propres à son état. Il fait envisager des peines ou des récompenses éternelles à ceux qui rejeteront ou recevront sa loi. Il admet aussi une espece de purgatoire pour ceux qui, ayant reçu sa loi, ne l'auroient pas observée avec toute l'exacritude nécessaire. Ils devoient passer en différents corps, pendant l'espace de trois mille ans, pour expier leurs fautes : ce terme accompli, ils devoient être admis au nombre des bienheureux.

**CHAIRE DE S. PIERRE** : dans le sens littéral, c'est la chaire sur laquelle s'assèyoit l'apôtre saint Pierre, lorsqu'il célébroit pontificalement l'office divin. Cette chaire est conforme à la simplicité du premier des papes : elle n'est que de bois, & le travail en est grossier. Quelques pieux artistes se sont imaginé contribuer à la gloire du saint Apôtre, en embellissant, depuis, sa chaire par de petites figures d'ivoire. Cette chaire, apportée d'Antioche à Rome, se conserve précieusement dans cette dernière ville, comme un monument respectable de la modestie du prince des apôtres. Dans le sens figuré, on entend, par la chaire de S. Pierre, le siège pontifical de l'évêque de Rome ; & l'on dit qu'un cardinal est élevé sur la chaire de

S. Pierre , lorsqu'il est élu pape. *Voyez* THRÔNE PONTIFICAL.

**CHALAZOPHYLACE** : les Grecs donnoient ce nom à un de leurs prêtres , chargé d'observer les nuës , pour prévoir quand il devoit tomber de la grêle.

**CHALCIES**. L'art de mettre le cuivre en œuvre avoit été inventé à Athènes : c'étoit , en mémoire de cette invention , que les Athéniens célébroient des fêtes nommées *Chalcies*.

**CHALCI-ÆCIES** : fêtes que l'on célébroit à Lacédémone , dans lesquelles les jeunes gens sacrifioient tout armés à Minerve , surnommée *Chalci-æcos*.

**CHALCI-ŒCOS** : surnom que les Lacédémoniens donnoient à Minerve.

**CHALDÉENS** : les habitants de la Chaldée sont particulièrement célèbres par leur goût pour l'astronomie , ou plutôt pour l'astrologie. Il y avoit cependant parmi eux , des philosophes qui faisoient une étude plus profonde de cette science , & qu'on nommoit par excellence *Chaldéens*. Ils se vantoient de pouvoir prédire tout ce qui devoit arriver , par l'inspection des astres. Le principal fondement de leur doctrine étoit l'éternité du monde , qui , selon leurs idées , n'avoit point eu de commencement , & ne devoit point avoir de fin. Ils disoient qu'il y avoit quarante-trois mille ans que leurs ancêtres avoient commencé à observer le ciel , & à cultiver l'astrologie. Leur chronologie doit encore paroître fort modeste , par rapport à leur système ; car ils pouvoient supposer que leur nation avoit cultivé l'astrologie de toute éternité. Les philosophes Chaldéens étoient divisés en deux sectes qui avoient chacune leurs opinions. Ces sectes sont les Orchènes & les Borsipennes.

**CHAMARIER** : titre d'une dignité de l'église de Lyon.

**CHAMBRE APOSTOLIQUE** : tribunal chargé du soin des revenus du pape & de la direction de ses finances. Le cardinal camerlingue est à la tête de ce tribunal : les autres officiers , qui le composent , sont au nombre

de vingt ; le gouverneur de Rome , le thrésorier , l'auditeur de la chambre , le président de la chambre , l'avocat des pauvres , l'avocat fiscal , le fiscal général de Rome , le commissaire de la chambre , & douze clercs de chambre. Les papes tiroient autrefois un grand revenu de la vente de ces charges qu'ils donnoient au plus offrant. Mais , depuis Innocent XII , les papes se sont imaginé qu'il leur seroit plus avantageux de gratifier de ces charges des hommes de mérite , qui administreroient fidèlement les finances , que de les vendre à des gens qui pilleroient le thrésor de l'église pour se rembourser de leurs frais. Le pape donne , tous les ans , un magnifique repas aux officiers de la chambre apostolique , la veille du jour où ils prennent leurs vacances.

**CHANDELEUR** : on donne communément ce nom à la fête que l'Eglise Catholique célèbre en mémoire de la Présentation de Jesus-Christ au Temple , & de la Purification de la sainte Vierge. Une des principales cérémonies de cette fête consiste dans une procession où les fideles assistent , tenant une chandelle de cire que le prêtre a bénite ; & c'est de-là qu'elle a pris le nom de *Chandeleur*.

**CHANDELIER** : instrument dont on se sert , dans l'Eglise Catholique , pour mettre les cierges destinés à éclairer l'autel. Le cérémonial observe qu'il doit toujours y avoir pour le moins deux chandeliers à l'autel. Lorsqu'il y en a quatre , ils représentent les quatre évangélistes qui ont répandu dans l'Eglise la lumière de leur doctrine. Les pieds des chandeliers , dont se servoient les anciens Chrétiens dans les cérémonies religieuses , avoient , par la même raison , la forme des quatre animaux d'Ezéchiél. Les jours de fête , on place ordinairement sur le maître-autel six chandeliers qui représentent les six branches du chandelier d'or que Moïse plaça dans le tabernacle. L'autel de la chapelle du pape est orné de sept chandeliers : il y en a un pareil nombre sur les autres autels , lorsqu'un évêque officie pontificalement. Le P. Bonanni dit que ces sept chandeliers avertissent l'évêque qu'il doit être orné des sept dons du S. Esprit.

*Chandelier d'or (le)* étoit un des plus riches ornements que Moïse eût placés dans l'appartement extérieur du tabernacle, appelé *le Saint*. Il étoit fait d'or pur, & pesoit un talent, au poids du sanctuaire. Son pied, qui avoit la figure d'une jambe renversée, avoit au haut un trou d'où sortoient six branches : le pied continué en formoit une septième au milieu ; ces branches étoient ornées de plats, de pommeaux & de fleurs. Au haut de chacune, il y avoit une lampe en forme d'amande, qu'on pouvoit ôter & remettre, quand on vouloit. Ces lampes, ainsi que leurs mouchettes, étoient d'or pur : les prêtres, qui étoient de garde, les allumoient tous les soirs, & les éteignoient le lendemain matin.

**CHANG-KO** : divinité Chinoise, qui préside aux sciences, & qui répond à la Minerve des Grecs & des Romains ; elle est spécialement honorée par les bacheliers de la secte des Lettrés.

**CHANOINES** : ecclésiastiques séculiers, qui forment le clergé d'une église cathédrale ou collégiale, & qui jouissent d'une portion du revenu de cette église. Dans la primitive Eglise, les chanoines vivoient en communauté, comme des religieux. Les choses ont bien changé, dans la suite des temps. Dès l'an 1200, les chanoines s'étoient déjà affranchis du joug de la vie commune. Ils ne diffèrent point aujourd'hui des autres ecclésiastiques séculiers. Il y a des églises, comme celles de Lyon & de Strasbourg, dont les chanoines sont obligés de faire preuve de noblesse. „ Les chanoines de „ S. Jean de Lyon, dit M. de Saint-Foix, font preuve „ de quatre races de noblesse, paternelle & maternelle. „ Il paroît qu'autrefois ils prétendoient que de bons „ gentilshommes comme eux, n'étoient pas obligés de „ se mettre à genoux à l'élevation de l'Hostie. La fa- „ culté de Sorbonne condamna cette prétention, comme „ arrogante & scandaleuse. Ces chanoines se pourvu- „ rent au conseil, disant que la faculté de Sorbonne „ n'avoit point de juridiction sur leur chapitre ; & le „ conseil, par arrêt du 23 d'août 1555, cassa la cen- „ sure de la Sorbonne.” Au reste, cet arrêt du conseil,

en cassant la censure de la Sorbonne, n'ent garde d'approuver l'indécente prétention des chanoines, qui furent généralement blâmés; ce qu'ajoute le même auteur, qu'il est vrai qu'on ne représente point les chérubins à genoux, mais seulement inclinés devant le trône de Dieu, n'est qu'une mauvaise plaisanterie.

Les chanoines sont obligés de résider dans le lieu où est située leur église, & d'y chanter l'office aux heures réglées. Il n'est pas nécessaire d'être prêtre pour posséder un canonicat; mais les chanoines, qui ne sont pas dans les ordres sacrés, n'ont point de voix au chapitre.

Il y a à Lucques des chanoines qui ont le droit de porter la mitre.

*Chanoines laïcs* : ce sont les princes & seigneurs qui, par quelque privilège affecté à leur rang, sont chanoines d'honneur de quelques églises. Lorsque les empereurs étoient couronnés à Rome, les chanoines de S. Pierre les admettoient dans leur corps. Les comtes d'Anjou & de Nevers sont chanoines de S. Martin de Tours. Les églises de S. Hilaire de Poitiers, de S. Julien du Mans, de S. Martin de Tours, d'Angers, de Châlons, de S. Aignan d'Orléans, comptent les rois de France au nombre de leurs chanoines.

*Chanoines réguliers*. Ils sont ainsi appelés, parce qu'ils vivent en communauté comme des religieux, & observent une règle. Il n'y avoit point, dans la primitive Eglise, de distinction entre les chanoines réguliers & les chanoines séculiers. Ils vivoient tous en commun sous la direction de leurs évêques, & demeuroient dans un même cloître. Les environs des églises cathédrales ou collégiales sont encore aujourd'hui nommés *cloîtres*. Le clergé de S. Augustin étoit particulièrement remarquable par la sainteté & la régularité de sa vie; & l'on regarde ce saint Docteur, comme le premier fondateur des chanoines réguliers. Le relâchement s'étant introduit dans l'église, par la suite des temps, & les chanoines ayant commencé à mener une vie séculière & plus libre, chacun en leur particulier, il se forma des congrégations de plusieurs pieux chanoines qui,

résistant au torrent de l'exemple, continuerent de vivre en communauté, & furent appelés *réguliers* pour les distinguer des autres chanoines qui s'étoient sécularisés. Ils s'engagerent par des vœux solennels; se renfermèrent dans des monastères, & se rendirent en tout semblables aux autres religieux. Ils conservèrent cependant tous les privilèges des clercs, le droit de posséder des bénéfices à charge d'ames, & d'exercer les fonctions hiérarchiques. Aujourd'hui, tous les religieux connus sous le nom de *chanoines réguliers*, les Prémontrés, les Antonins, les Génovéfains, les Victorins, possèdent des cures, des prieurés, des abbayes; bénéfices qui sont interdits aux autres religieux par les canons.

La règle, que suivent les chanoines réguliers, a été composée par S. Augustin.

**CHANOINESSES** : ce sont des filles qui exercent les mêmes fonctions que les chanoines. Elles forment un chapitre; possèdent des prébendes; chantent à l'église aux heures marquées, revêtues de l'aumusse: elles n'ont d'ailleurs aucun vœu qui les lie. Elles ont la libre jouissance de leurs biens; vivent chacune en leur particulier, quoique leurs maisons soient renfermées dans le même enclos. Malgré les commodités de cet état, s'il arrive qu'elles s'en dégoûtent, il leur est libre de le quitter, & de prendre un mari. On n'admet, parmi ces chanoinesses, que des filles qui prouvent la plus ancienne noblesse.

La Flandre, la Lorraine & l'Allemagne sont presque les seuls pays où l'on trouve des chapitres de chanoinesses.

*Chanoinesses régulières* : religieuses qui font des vœux & vivent en communauté sous la règle de saint Augustin: on les appelle régulières, pour les distinguer des autres chanoinesses qui ne sont soumises à aucune règle, ni engagées par aucun vœu.

Dans l'Orient, on donnoit le nom de *chanoinesses* à des femmes pieuses, qui, dans les cérémonies funèbres, chantoient des psaumes pour le repos de l'ame des défunts, & prenoient soin de tout ce qui concerne la sépulture des morts.

**CHANT AMBROSIEN** : chant particulier que saint Ambroise, archevêque de Milan, composa pour son église. Ce chant est formé des quatre tons des anciens, le Dorien, le Phrygien, le Lydien & le Mixtalidien. Voyez AMBROSIEN. (*Rit*)

*Chant Grégorien* : sorte de plein-chant inventé par S. Grégoire le Grand, & dont on se sert aujourd'hui dans presque toutes les églises. Ce pape avoit institué à Rome une école de chantres, qui subsistoit encore trois cent ans après lui.

**CHANTEAU** : on appelle ainsi cette partie du pain bénit que l'on envoie à celui qui doit le rendre à la paroisse, le dimanche suivant.

**CHANTRE** : on donne ce nom à ceux qui sont chargés de chanter, dans le chœur d'une église, pendant l'office divin ; à ceux qui, comme dit Boileau, sont gagés par les chanoines pour louer Dieu en leur place.

**CHANTRE** : (*grand*) c'est le titre d'une des premières dignités d'une église cathédrale. Le grand-chantre est chargé de tout ce qui concerne le chant & la discipline du chœur. Il porte, pour marque de sa dignité, un grand bâton ; ce qui signifie qu'il doit être toujours prêt à marcher dans la carrière spirituelle, comme les guerriers dans celle de la gloire. Celui qui est revêtu de la dignité de Grand-Chantre dans la cathédrale de Paris, a inspection sur les pensions & les écoles publiques, où l'on élève la jeunesse.

**CHAOR-BAOS** : c'est le nom d'une divinité adorée dans le royaume d'Arracan, qui préside aux quatre vents, & que les habitants regardent comme l'auteur de toutes les maladies.

**CHAOS**. Cette masse informe & grossière où tous les éléments étoient confondus avant la création, fut divinifiée par les poètes qui la regarderent comme le plus ancien des dieux, & comme le pere de l'Erebe & de la Nuit. Voici la description du chaos, telle qu'elle se trouve au premier livre des Métamorphoses d'Ovide. Elle servira à faire connoître les idées des anciens payens sur la création. Avant la mer, la terre

& le ciel qui les enveloppe, la face de la nature étoit la même dans tout l'univers : on l'appelloit *chaos*, masse informe & grossière, sans mouvement, sans art ; amas confus de semences ennemies. Aucun soleil ne fournissoit sa lumière au monde : on ne voyoit point de lune qui renouvelât son cours & sa clarté. La terre, en équilibre sur son propre poids, n'étoit point suspendue au milieu de l'air qui l'environne : l'Océan ne l'embrassoit pas encore dans toutes ses extrémités. Partout où l'on trouvoit de la terre, on trouvoit aussi de l'air & de l'eau ; mais la terre manquoit de solidité : l'onde étoit innavigable ; l'air privé de lumière : rien enfin n'avoit la forme qui lui convenoit. Les éléments étoient confondus : l'un étoit sans cesse opposé à l'autre. Dans le même corps, le froid combattoit la chaleur : les principes humides étoient en guerre avec les secs ; les matières molles avec les dures ; les pesantes avec celles qui ne l'étoient pas. Un Dieu, ou la nature plus puissante, mit fin à ces divisions. Elle sépara le ciel d'avec la terre, la terre d'avec les eaux, & l'air le plus pur d'avec l'air épais & grossier. Lorsqu'elle les eut tirés de ce chaos obscur, en leur assignant à chacun son rang, elle établit la paix & l'union entre eux. Le feu qui n'a point de poids, emporté par sa rapidité, brilla bientôt dans le ciel, & choisit sa demeure dans la région la plus élevée. L'air, dont la légèreté naturelle en approche davantage, le suivit immédiatement. La terre plus solide, entraînant les éléments les plus lourds, se fixa dans le lieu le plus bas, où l'arrêta sa pesanteur. L'onde fluide, s'étendant autour, occupa la dernière place.

**CHAPE** : ornement d'église, qui descend jusqu'aux talons, & s'agrafe par-devant, dont les prélats, ou prêtres officiants, sont revêtus, ainsi que les chantres.

*Chape de S. Martin* : voile de taffetas, sur lequel ce saint prélat étoit représenté, & qui étoit dans une si grande vénération parmi les François, que, pendant l'espace de six cent ans, ils la portèrent toujours à la guerre avec la bannière de France, comme un gage assuré de la victoire.

On donne aussi le nom de *chape* à l'habit que portent les cardinaux, lequel a un capuce doublé d'hermine ; & au grand manteau que les chanoines séculiers & réguliers portent au chœur, pendant l'hiver.

*Chape* : (*droit de*) c'est un droit que les nouveaux prélats & les abbés commendataires doivent payer à certaines églises.

**CHAPEAU DE CARDINAL** : c'est un chapeau rouge que portent ceux qui sont revêtus de la dignité de Cardinal. La forme de ce chapeau est très-plate : il a de grands bords, d'où pendent de longs cordons de soie rouge. Ce chapeau, qui est l'objet de l'ambition de tant d'ecclésiastiques, s'appelle par excellence le *chapeau* ; & , lorsque le pape a fait quelqu'un cardinal, on dit qu'il lui a donné le chapeau.

**CHAPELAIN** : ecclésiastique, qui possède un bénéfice à charge de desservir une chapelle. Dans les églises cathédrales, il y a des chapelains habitués, qui aident les chanoines dans leurs fonctions, mais qui n'ont aucun rang dans le chapitre ; & , dans le chœur, ils sont placés aux basses stalles. Anciennement on donna le nom de *chapelains* à des ecclésiastiques payés par les rois de France pour avoir soin de la chape & des reliques de S. Martin, que l'on portoit à la guerre. Aujourd'hui les chapelains du roi & des princes sont ceux qui desservent leurs chapelles.

Les prêtres, que les personnes de qualité entretiennent pour dire la Messe dans leurs chapelles, sont aussi appelés *chapelains*.

Les ecclésiastiques de l'ordre de Malte portent le titre de Chapelains ; & , s'ils sont revêtus de quelque prélature, ils occupent une place dans le conseil de l'ordre.

**CHAPELET** : instrument de dévotion composé de grains enfilés, sur lesquels on récite certaines prières. L'origine du chapelet est fort ancienne. Il paroît que les anciens Romains en faisoient usage : il étoit connu dans les Indes orientales ; & les Mahométants s'en servoient ; ce fut d'eux que Pierre l'Hermite l'emprunta pour en établir la pratique parmi les Croisés qui ne sçavoient pas lire.

1. Le chapelet des Catholiques est composé de cinquante petits grains divisés par dixaines. A chaque dixaine, il y a un grain un peu plus-gros. Les petits grains se nomment des *Ave*, parce qu'on récite dessus un *Ave Maria*. On appelle les gros grains des *Pater*, parce qu'on récite dessus le *Pater noster*. Avant de réciter le chapelet, on fait le signe de la croix, avec la partie supérieure qui est faite en forme de croix : on récite le symbole des apôtres, un *Pater* & trois *Ave*, pour honorer les trois rapports de la sainte Vierge aux trois Personnes de la sainte Trinité. On passe ensuite aux dixaines. *Voyez ROSAIRE.*

2. Les chapelets des Turcs sont ordinairement composés de six dixaines ; mais les grains en sont tous de la même grosseur. Ils ont un autre chapelet de cent grains divisés en trois parties avec de petits filets. Sur la tête de ce chapelet, ils recitent une priere prescrite par la loi. Sur la premiere partie, ils disent trente-trois fois, *Soubban lallab* ; ce qui signifie *Dieu est louable*. Sur la seconde, ils prononcent ces paroles *Elham lallab*, c'est-à-dire *Gloire à Dieu* ; & sur la troisieme partie, ils récitent ces mots, *Allab echer*, c'est-à-dire *Dieu est grand*. Ces trois formules répétées chacune trente-trois fois, font quatre-vingt-dix-neuf prieres : en y joignant celle qu'ils récitent sur la tête du chapelet, on a le nombre de cent ; ce qui a fait croire à M. Simon, que cette espece de chapelet Mahométan étoit une imitation de cent bénédictions que les Juifs récitent chaque jour, & qu'ils appellent *Méab Béracot*.

3. „ Les dévots de la secte de *Fo*, dit le P. le  
 „ Comte, ont continuellement pendu au col, ou au-  
 „ tour du bras, une sorte de chapelet composé de cent  
 „ grains médiocres, & de huit plus gros. A la tête,  
 „ & dans l'endroit où nous plaçons une croix, se  
 „ trouve un gros grain de la figure de ces petites ta-  
 „ barieres faites en forme de calebasses : c'est en rou-  
 „ lant ces grains qu'ils prononcent leur *Na-mo-o-mi-to-fo*.  
 „ L'usage de ces chapelets est de beaucoup plus ancien  
 „ que celui du rosaire parmi les Chrétiens. ”

4. Les Talapoins de Siam se servent d'un chapelet,

lequel a cent-huit grains. Le P. Tachard en compte jusqu'à cent quatre-vingt.

5. Les Bonzes Japonois recommandent aux dévots de réciter, tous les jours, cent huit fois, une certaine priere, parce que, disent-ils, il y a un pareil nombre de péchés auxquels l'homme est sujet; & , contre chacun de ces péchés, il faut employer une priere. Les Japonois se servent des grains de leur chapelet pour compter le nombre de leurs prieres.

Lorsque les Japonois sont affligés de quelque maladie opiniâtre, ils récitent ce qu'ils appellent le *grand chapelet*. Une troupe de devots s'assied en rond; & , à chaque gros grain du chapelet, chacun d'eux crie de toute sa force: „ Amida, sauvez-nous, ” & accompagne cette priere de contorsions, & de grimaces dévotes.

6. Le premier & le quinzieme jour de chaque lune, les Tonquinois ont une fête pendant laquelle ils sont obligés de dire six fois leur chapelet.

7. Les Insulaires du Ceylan ont aussi l'usage du chapelet: on les voit marcher dans les rues, tenant en main leur chapelet, & récitant quelques prieres, tandis qu'ils en font passer les grains entre leurs doigts.

**CHAPELLE**: petite église particuliere où il n'y a qu'un autel. On donne aussi le nom de *chapelle* à une partie d'une grande église où il y a un autel auquel on dit la messe.

C'est aussi un bénéfice qui oblige le titulaire à desservir ou à faire desservir une chapelle.

On dit que le pape *tient chapelle*, lorsqu'il officie lui-même dans quelque église, ou qu'il assiste en cérémonie à l'office divin, accompagné des cardinaux.

„ Lorsque le pape va tenir chapelle, dit l'auteur du  
 „ Tableau de la Cour de Rome, on le porte dans une  
 „ chaise à bras, jusqu'à la chambre du lit où sont les  
 „ parements; mais, quand il est paré, il entre dans  
 „ une autre chaise portée sur les épaules de douze de ses  
 „ palefreniers qui sont habillés d'une robe rouge...  
 „ Quand il descend à S. Pierre, il y va sous le dais  
 „ porté par les cavaliers de S. Pierre; & alors il est  
 „ précédé de deux autres palefreniers revêtus du même

„ habit , qui portent chacun un grand éventail de plu-  
 „ mes de paon, au bout des deux bâtons qui sont at-  
 „ tachés aux bras de la chaise ; de sorte que le pape,  
 „ étant assis dessus, semble avoir deux ailes attachées  
 „ à ses épaules, qu'on fait continuellement remuer par  
 „ le moyen des deux bâtons qui passent par-dessous :  
 „ toute cette machine est couverte de brocard relevé  
 „ en broderie d'or.

„ Lorsque le pape va à pied de la chapelle de Sixte  
 „ à la chapelle Pauline, ( en certains jours consacrés à  
 „ la pénitence, ) les deux plus anciens cardinaux-dia-  
 „ cres le soutiennent par-dessous les bras : une personne  
 „ du premier rang lui porte la queue de la chape &  
 „ de la soutane. Deux protonotaires apostoliques par-  
 „ ticipants lui soutiennent les franges de sa chape par-  
 „ devant.”

Nous ne décrivons point l'ordre de la procession qui  
 se fait, lorsque le pape va tenir chapelle, ni les divers  
 parements des cardinaux & des prélats, lorsque le pape  
 officie. Ce détail pourroit paroître ennuyeux & peu  
 intéressant au grand nombre des lecteurs.

*Chapelle domestique* : lieu pratiqué dans une maison  
 particulière pour y dire la Messe. Les personnes de qua-  
 lité en ont ordinairement à la campagne, dans leurs châ-  
 teaux, & même dans leurs hôtels à la ville ; mais ils  
 ne peuvent y faire dire la Messe qu'avec la permission  
 de l'Ordinaire.

*Chapelle ardente* : c'est une herse chargée d'un grand  
 nombre de cierges allumés, que l'on emploie dans les  
 funérailles des personnes de distinction.

*Chapelle du Roi* : c'est non-seulement le lieu où le  
 roi assiste à la célébration des divins Mysteres, mais  
 encore l'assemblée des officiers employés à desservir  
 cette chapelle, & particulièrement les musiciens destinés  
 à faire paroître la Messe moins longue.

*Chapelle* : (*sainte*) on appelle ainsi la chapelle d'un  
 château du roi, ou d'un prince du sang, qui y a fondé  
 le service, & où l'on garde des reliques. S. Louis est  
 le fondateur de la Sainte Chapelle de Paris.

Cette église jouissoit autrefois des revenus provenant  
 du

du droit de régale. Ils lui furent enlevés par Louis XIII, en 1641 ; & Louis XIV, pour la dédommager, lui donna l'abbaye de S. Nicaise du diocèse de Reims.

*Chapelle de l'Apparition.* On donne ce nom à une chapelle bâtie sur la montagne du Calvaire, dans l'endroit où J. C. se fit voir à sa sainte Mere après la résurrection. Les Catholiques sont en possession de cette chapelle : elle est desservie par les religieux de S. Sauveur, qui observent, en officiant, toutes les cérémonies de l'Eglise latine. Plusieurs Souverains, entr'autres les rois de France & d'Espagne, ont fait briller leur piété, en donnant à cette chapelle plusieurs ornements riches & précieux.

Il y a dans la Chapelle de l'Apparition une petite cloche dont on se sert pour sonner les offices ; ce qui, dans ce pays, est un privilege rare & particulier ; car les Mahométans n'ont point de cloches.

*Chapelle du Crucifiement.* On appelle ainsi une chapelle construite sur le mont du Calvaire, dans le lieu même où J. C. fut crucifié. Cet emplacement fut longtemps dérobé à la piété des Chrétiens, par la malice des idolâtres qui l'avoient couvert de terre, & y avoient dressé une statue de Vénus. La Chapelle du Crucifiement est remarquable par sa magnificence & par les belles mosaïques dont la voûte & les murailles sont décorées. Mais, comme il y a toujours un grand nombre de lampes allumées dans cette chapelle, la fumée qu'elles répandent, a terni l'éclat des petites pierres transparentes qui composent ces mosaïques.

*Chapelle.* ( *Chevaliers de l'ordre de la* ) Cet ordre, institué par Henri VIII, roi d'Angleterre, ne fut d'abord composé que de treize chevaliers : il y en a aujourd'hui vingt-six. Ils servent aux obsèques des rois d'Angleterre, en la place des chevaliers de la jarretiere. Les marques de leur dignité sont un manteau bleu ou rouge, & l'écusson de S. George qu'ils portent sur l'épaule gauche.

CHAPITRE. Le corps des chanoines qui desservent une église cathédrale ou collégiale, forme ce qu'on appelle un *chapitre*. On distingue dans les chapitres dif-

férentes dignités ; le doyen , le thréforier , le chantre , l'archidiaque , &c. Autrefois les évêques ne faisoient rien sans la participation du chapitre de leur église ; c'étoit leur conseil. Mais aujourd'hui ils gouvernent seuls leurs diocèses , & ne communiquent aucunes affaires au chapitre , si ce n'est celles qui le concernent. Lorsque l'évêque est mort , c'est le chapitre qui exerce la juridiction épiscopale , pendant la vacance du siège ; mais si ne peut pas l'exercer par lui-même , & en corps : il faut qu'il nomme des officiers pour remplir en son nom cette fonction. Quelques chapitres ont obtenu autrefois des privilèges & des exemptions par le moyen desquels ils prétendoient se soustraire à la juridiction de l'évêque ; mais toutes ces exemptions n'ont plus aujourd'hui d'aucune autorité.

Les chevaliers des différents ordres ont aussi qualifié leurs assemblées du nom de *chapitre*. Les religieux ont fait la même chose. Ces derniers ont trois sortes de chapitres ; le chapitre particulier , qui se tient dans chaque couvent , dans lequel on délibère des affaires de la maison. C'est aussi dans ce chapitre que les religieux s'accusent de leurs fautes , & reçoivent les réprimandes & les pénitences qu'ils ont méritées. Le chapitre provincial est une assemblée composée des députés de tous les couvents du même ordre , qui sont dans une province ; & c'est-là qu'on traite des affaires de cette province. Enfin le chapitre général est composé des députés de tous les couvents de l'ordre : il se tient ordinairement dans la maison-chef-lieu de cet ordre. En 1476, Louis XI porta un édit qui défendoit à tout religieux de sortir du royaume pour se rendre à un chapitre général de son ordre , qui se tiendroit dans un pays étranger.

*Chapitre* : ( *Pain de* ) on appelle ainsi le pain que l'on distribue chaque jour aux chanoines dans quelques églises.

*Chapitre* ou *capitule* : c'est une courte leçon extraite de l'Écriture , que l'on récite dans chaque partie de l'office , entre le dernier psaume & l'hymne.

CHAPITRES : ( *les trois* ) on donne ce nom à

trois ouvrages fameux composés par Théodoret , pour justifier son ami Nestorius , condamné comme hérétique au concile d'Ephèse , en 431. Le premier de ces ouvrages contenoit des extraits des livres de Diodore de Tarfe , & de Théodore de Mopfueste , prélats d'une grande réputation , & qui paroissoient dire la même chose que Nestorius. A la tête de ces extraits étoit une lettre écrite à l'évêque Maris , par Ibas , prêtre d'Edesse , & qui sembloit favorable à Nestorius. A cet ouvrage , Théodoret en joignit deux autres qu'il avoit composés lui-même pour la défense de Nestorius. Ces ouvrages , qui furent appellés *les trois chapitres* , occasionnerent de grands troubles dans l'Eglise , & furent condamnés en 553 , par le cinquième concile général , qui est le second qui fut tenu à Constantinople.

CHAPMESSAHIS , ou LES BONS DISCIPLES DU MESSIE. Les Turcs donnent ce nom à ceux de leur religion , qui soutiennent que Jesus-Christ est Dieu , & le véritable Rédempteur du monde. Si l'on en doit croire Ricaut , „ les jeunes écoliers qui sont à la cour „ du Grand-Seigneur , sont tous fort affectionnés à cette „ opinion , mais particulièrement les plus honnêtes „ les plus civils , & ceux qui ont les plus belles dispositions naturelles ; de sorte que , lorsqu'ils veulent „ louer quelqu'un d'entr'eux qui a toutes ces qualités „ & le faire , par un seul mot , ils l'appellent *Chap-messahisen* .”

CHARDON : ( *Notre-Dame du* ) Louis II , duc de Bourbon , établit un ordre militaire sous ce nom , à Moulins , en 1370 , le jour de la Purification. Les chevaliers , au nombre de vingt-six , s'engageoient particulièrement à défendre le pays contre les ennemis. Leurs habits de cérémonie étoient un manteau bleu-céleste avec une doublure de satin rouge , un collier d'or attaché par derrière avec une boucle de même métal , une ceinture bleu-céleste , sur laquelle on lisoit ce mot : *Espérance* , dont les lettres étoient brodées en or. Au collier de l'ordre , étoit attachée une image de la sainte Vierge , environnée d'un soleil d'or , & enchassée dans un reliquaire ovale.

L'Histoire fait mention d'un ordre institué en Ecosse, sous le nom de *S. André du Chardon*. On ne sçait dans quel temps, ni par qui, les chevaliers avoient pour devise ces mots : „ Malheur à celui qui m'attaquera. ” Cet ordre est entierement aboli; & la seule trace qui s'en conserve : c'est le culte particulier que l'on rend en Ecosse à S. André.

**CHARISIES** : fêtes célébrées par les Grecs en l'honneur des Graces, nommées *Charites*.

**CHARISTÉRIES** : fêtes que les Athéniens célébroient pour honorer la valeur de Thrasibule, qui avoit délivré Athènes du joug des trente Tyrans.

**CHARISTICAIREs** : administrateurs que l'empereur Constantin Copronime établit autrefois en Orient, pour prendre soin des monasteres; percevoir leurs revenus, & en régler l'emploi. Destinés à être les protecteurs des moines, ils ne tarderent pas à en devenir les tyrans. Ils convertirent à leurs usages les biens des monasteres, & firent gémir ceux qui les habitoient sous le plus cruel esclavage. L'empereur, qui n'avoit eu dessein que de ruiner les monasteres, en établissant de pareils administrateurs, vit avec plaisir son intention si bien remplie.

**CHARISTIES** : fêtes que l'on célébroit à Rome, chaque année, dont le but étoit de rétablir dans toutes les familles l'union & la concorde. Dans cette vue, chaque pere de famille donnoit un repas auquel les parents seuls étoient invités.

**CHARITÉ** (*la*) une des trois vertus théologiques, qui consiste à aimer Dieu & son prochain. 1. elle est recommandée dans les premiers Commandements de Dieu. Cette vertu est la base & le fondement du Christianisme. On distingue *charité actuelle* & *charité habituelle*. La charité actuelle est l'acte de charité qu'on produit; & la charité habituelle est la disposition d'une ame juste, en qui la charité réside, & qui est toujours prête à en produire des actes. *Voyez* AUMÔNE.

2. Les Juifs se distinguent particulièrement par leur charité envers les pauvres de leur nation. Dans les grandes Villes, les pauvres vont exposer leurs besoins aux

riches, la veille du sabbat & des autres fêtes solemnelles, & ne manquent point d'en recevoir quelques secours. „ Quand il est question, dit Léon de Modène, de faire une charité extraordinaire, soit à un pauvre de la ville, ou à un étranger, comme de marier une fille, de racheter un esclave, ou quelque chose de semblable, les préposés de la synagogue font passer le chantre devant tous ceux de l'assemblée, & il dit, en nommant celui à qui il parle, Dieu bénisse N. qui donnera tant pour telle aumône. Comme cela se fait, le jour du sabbat, & que les Juifs ne touchent point d'argent ce jour-là, chacun s'oblige de parole au chantre de donner tant; & cette promesse se nomme *nedava*. Elle est acquittée dans la semaine. Lorsque ces charités sont recueillies, on les donne au pauvre à qui on les avoit destinées.” Les Juifs ont aussi institué, dans les grandes villes, diverses compagnies dont la charité est le principal but. *Voyez GHEMILUD-HASSADIM, PIDION-SEUVIM, HASSIBETULOTH, PARNASSIM-MEMUNIN.* „ Si un pauvre, dit l'auteur cité plus haut, a une pressante nécessité qui excède les forces de ceux de la ville où il demeure, il s'adresse aux principaux rabbins, qui lui donnent un certificat signé de leur main, qui contient que le porteur, *tel*, est homme de bien & de mérite, & qu'on supplie chacun de l'assister. Avec ce billet, dans tous les lieux où il y a des Juifs, que ce soit château, métairie, ou quelque autre endroit, il y est logé & nourri un jour ou deux; & , au sortir de-là, on lui donne encore quelquefois de l'argent. A chaque ville où il passe, il se fait donner un nouveau certificat, où il fait souscrire le premier, avec quoi il va à la synagogue, de la part des *Parnassim*, ou des compagnies, ou de ceux qui sont en pouvoir de le permettre.” C'est là qu'on lui fait la charité, de la manière dont on l'a décrite au commencement de cet article, d'après le même auteur. Il y a de pauvres Juifs qui demeurent à Jérusalem, & en d'autres lieux de la Judée, comme à Jassa, à Tibérias & à Hébron, où sont les sépulcres d'Abraham, d'Isaac & de Jacob. Ils s'y emploient à

prier pour le salut & la prospérité de leurs freres dispersés dans tout le monde; & les Juifs, par reconnoissance, en quelqu'endroit qu'ils se trouvent, leur font tenir des aumônes pour leur subsistance & leur entretien. Leur charité ne se borne pas aux seuls pauvres de leur nation; & les rabbins leur recommandent de secourir l'humanité dans tous les hommes quels qu'ils soient: c'est par le même principe d'humanité que les Juifs traitent les animaux avec beaucoup de douceur, & prennent garde de leur faire aucun mal.

3. Un philosophe Chinois s'avisa autrefois de soutenir qu'on devoit aimer également tous les hommes, & réserver seulement quelques égards plus marqués pour ses parents; mais il fut traité d'hérétique par ses compatriotes.

4. Les Talapoins de Siam ont une maxime digne de la pureté du Christianisme, qui leur interdit tout jugement téméraire & hasardé sur les mœurs & sur les actions du prochain.

5. Les insulaires de Ceylan se distinguent par leur charité, non-seulement envers leurs compatriotes, mais encore envers les étrangers. Ils ont dans leurs maisons un endroit particulier, où ils mettent les provisions qu'ils destinent aux pauvres; &, lorsqu'il en vient quelqu'un mendier à leur porte, ils ne le renvoient jamais sans lui donner quelque secours.

CHARITÉ CHRÉTIENNE. (*ordre de la*) Henri III, roi de France, institua cet ordre pour récompenser les services des pauvres soldats blessés ou estropiés. Il assigna pour leur logement une maison située au Fauxbourg S. Marceau, & leur donna des pensions qui devoient être levées sur les hôpitaux du royaume. Les soldats admis dans cet ordre étoient distingués par une croix qu'ils portoient sur leur habit au côté gauche. Au milieu de cette croix, on lisoit cette devise: „ Pour avoir fidèlement servi.” La mort trop prompte de Henri III détruisit, dans sa naissance, cet établissement utile; mais Louis XIV a rempli, d'une manière digne de la gloire de son regne, l'idée de Henri III, en fondant le superbe Hôtel des invalides.

**CHARITÉ DE LA SAINTE VIERGE** : ordre religieux, qui fut institué par Gui, seigneur de Joinville, dans le diocèse de Châlons-sur-Marne, à Boucheraumont, ville de ce diocèse. Il fut approuvé par les papes Boniface VIII & Clément VI, qui lui donnèrent la règle de S. Augustin. Le monastère, qu'occupent les religieux de cet ordre à Paris, est appelé le *monastère des Billettes*. Il fut construit sur l'emplacement de la maison d'un Juif, qui fut brûlé pour avoir percé la sainte Hostie d'un coup de canif.

**CHARITÉ.** (*Dames de*) A Paris, & dans plusieurs autres villes du royaume, il y a dans chaque paroisse une société de femmes vertueuses, qu'on appelle *dames de charité*, qui, du consentement de l'évêque, s'informent des besoins des pauvres, principalement de ceux que la honte oblige à se cacher, & les soulagent, tant de leurs propres biens, que des aumônes des fideles qu'elles prennent soin de recueillir. Il y a dans chacune de ces sociétés une supérieure & une thésorière.

**CHARITÉ** : (*Freres de la*) religieux hospitaliers, institués par S. Jean-de-Dieu. Le pape Pie V leur donna la règle de S. Augustin, & approuva leur société, en 1572. Ils ne devoient s'appliquer uniquement qu'au service des malades : il leur étoit seulement permis d'avoir dans chaque hôpital un prêtre pour les besoins spirituels des malades & de la communauté. Mais, enorgueillis par les grands privilèges que leur avoient accordé les papes Sixte V, & Grégoire XIV, ils abandonnerent les soins propres de leur état pour s'appliquer à des études qui pussent les conduire au sacerdoce. Ils voulurent aussi se rendre indépendants des évêques ; conduite qui irrita tellement le pape Clément VIII, qu'il leur défendit d'élire un général ; de faire aucun autre vœu que celui de pauvreté & d'hospitalité, & de se présenter pour les ordres sacrés. Il se radoucit cependant, quelques années après, & consentit qu'ils fussent gouvernés par un supérieur général, qu'ils éliroient eux-mêmes. Paul V leur fut plus favorable. Il donna la permission à quelques-uns

d'entr'eux de se faire ordonner prêtres ; mais il défendit, en même temps, que ceux qui seroient prêtres, fussent élevés à aucune charge de l'ordre. Le même pontife exempta de la juridiction des évêques les provinces où il se trouveroit plus de douze maisons. Aujourd'hui les Freres de la Charité sont divisés en deux congrégations qui ont chacune leur général particulier, quoique leur institut, leur règle & leurs fonctions soient absolument les mêmes. Cette espece de schisme fut occasionnée par les défenses de Clément VIII, qui ne furent point observées en Espagne. Les hospitaliers de ce royaume prirent de-là occasion de se séparer des autres ; & cette séparation a toujours subsisté depuis. La reine Marie de Médicis fit venir à Paris les Freres de la Charité, en 1601. Ils se sont depuis répandus en plusieurs autres villes du royaume, où ils font d'une grande utilité pour le soulagement des malades.

CHARITÉ DE NOTRE DAME : (*Hospitalieres de la*) religieuses employées au service des pauvres malades de leur sexe. Elles reconnoissent pour leur fondatrice Simonne Gaugain, connue sous le nom de *mere Françoisse de la Croix*. M. de Gondi, archevêque de Paris, leur donna des constitutions que le pape Urbain VIII approuva en 1633. Ces religieuses, qui suivent la règle de S. Augustin, ont trois maisons dans Paris, l'une à la Place Royale, & c'est la premiere de l'ordre ; l'autre au fauxbourg S. Antoine, dans un lieu nommé *la Raquette* ; la troisieme au fauxbourg S. Marceau. Elles y reçoivent les femmes malades, à l'exception de celles qui sont enceintes, ou qui sont attaquées de quelque mal contagieux.

CHARITÉ, (*Filles de la*) appellées aussi *Servantes des Pauvres*, & plus communément *Sœurs grises*, à cause de l'habit de bure grise, dont elles sont revêtues. Ces charitables filles forment une congrégation instituée par les soins de S. Vincent de Paule, & de Louise de Marillac, veuve de M. le Gras. Elles ne font que des vœux simples ; & , avant que d'être admises à les faire, il faut qu'elles subissent une épreuve de cinq ans. Chaque année, elles renouvellent leurs

vœux : elles sont sous l'obéissance du supérieur général de la congrégation de la Mission. On ne peut trop louer leur zèle, leur charité, leur vie pauvre & pénitente ; & , dans toutes les villes où elles sont répandues, elles s'attirent l'estime & la considération publique par les services qu'elles rendent à l'humanité.

**CHARNIER** : galerie qui environne ordinairement les cimetières, au-dessus de laquelle on mettoit autrefois les os décharnés des morts ; tels sont les *charniers des SS. Innocents* à Paris. Ces galeries ne sont employées aujourd'hui qu'à donner la communion aux jours des fêtes solennelles.

**CHARTOPHYLAX**, c'est-à-dire *garde-chartes* : titre d'un officier de l'église de Constantinople, qui étoit chargé du soin de garder les chartes & les papiers qui contenoient les privilèges, les immunités, & tous les droits ecclésiastiques de l'église. Une de ses fonctions principales consistoit à rédiger les décisions & sentences du patriarche, à les signer & à y apposer le sceau.

**CHARTREUSE** : montagne du Dauphiné, située à trois ou quatre lieues de Grenoble, célèbre par le fameux monastère de Chartreux qui y a été bâti, & qu'on appelle *la grande Chartreuse*. Ce monastère est le chef-lieu de l'ordre des Chartreux : le général y fait sa résidence.

**CHARTREUSES** : religieuses qui suivent la règle des Chartreux, à la réserve qu'elles prennent leurs repas dans un réfectoire commun. Il n'y a que cinq maisons de cet ordre en France, une dans le diocèse d'Arras, une autre dans celui de Bourges & trois aux environs de la grande Chartreuse.

**CHARTREUX** : religieux fondés par S. Bruno, natif de Cologne, & chanoine de Reims. On prétend que Bruno, assistant aux obsèques d'un de ses confrères, le mort se leva par deux fois de sa bière, & s'écria d'une voix terrible, „ Je suis accusé au juste jugement de Dieu, ” & , que se levant une troisième fois, il cria d'une voix plus épouvantable encore, „ Je suis condamné au juste jugement de Dieu ; ” que

Bruno frappé de ce spectacle , forma dès-lors le projet de se retirer dans la solitude. Ce n'est qu'un conte inventé par des écrivains crédules & amis du merveilleux. Il a cependant eu son utilité , car il a fourni à le Sueur le sujet d'un admirable tableau que l'on voit à Paris dans le petit cloître des chartreux. Quel que soit le motif qui ait engagé Bruno à quitter le monde , il est certain qu'il se retira en 1084 , sur une montagne du Dauphiné ; dans un lieu nommé *Chartreuse* , accompagné de sept autres personnes animées du même esprit , & que ce fût-là qu'il jeta les fondements de son ordre. Ce saint homme , en mourant , ne laissa point d'autre règle à ses disciples que son exemple. Gaiges, cinquieme général de l'ordre , fut le premier qui fit quelques réglemens. Le pape Alexandre III donna en 1170 , une bulle dans laquelle il confirme cet ordre , d'une maniere authentique , & le met sous la protection du saint siege. Les Chartreux sont vêtus de blanc. Ils jeûnent tous les jours ; sont toujours couverts du cilice ; observent un silence continuel , qu'ils n'interrompent que pour chanter les louanges de Dieu ; exercice auquel ils emploient un temps très-considérable pendant le jour & pendant la nuit. On a cependant jugé à propos de leur accorder quelques moments d'entretien les uns avec les autres , à certains jours de la semaine , de peur que ce profond silence , joint à la solitude & aux autres austérités , ne dérangerât leur cerveau , & ne produisit d'autres inconvénients notables. Dans plusieurs villes de province , ils sortent & vont se promener dans la campagne , aux jours de récréation ; mais à Paris , ils n'ont point d'autre promenade que leur enclos. La gloire de l'ordre des Chartreux , gloire presque unique , est d'avoir conservé , pendant un si long espace de temps , la premiere ferveur de leur institut , & de n'avoir rien relâché de leur austérité. Il y a en France soixante-cinq maisons de cet ordre respectable , qui a donné beaucoup de grands hommes & d'illustres prélats à l'Eglise. Le général réside à la grande Chartreuse , à trois lieues de Grenoble , & porte le titre de *Prieur de la Chartreuse*.

Les Chartreux de Paris habiterent d'abord une maison située dans le village de Gentilly, qui leur fut donnée par le Roi S. Louis. Mais, ne s'y trouvant pas, apparemment, assez commodément logés, ils jetterent les yeux sur un palais situé près de Paris, & qu'on appelloit *le palais de Vauvert*. Le roi Robert l'avoit fait bâtir; mais il n'avoit pas été du goût de ses successeurs, qui l'avoient négligé. Ce palais délaissé excita l'ambition des chartreux, qui eussent fort désiré d'en faire un monastere : heureusement pour eux que les diables de l'enfer eurent la phantaisie de venir séjourner dans ce château. Le vacarme que faisoient de pareils hôtes, répandit la consternation dans le voisinage : il n'étoit pas sûr de passer devant ce château; on couroit risque de tomber sous la griffe de quelqu'un de ces diables. Saint Louis, informé de ces nouvelles, songeoit aux moyens de délivrer son château d'une si mauvaise compagnie, lorsque les Chartreux le lui demanderent. Le bon roi ne douta pas que la sainteté de ces religieux ne fût capable de faire fuir tout l'enfer; & il ne se trompa pas. A peine les Chartreux furent-ils possesseurs du Palais, que les diables délogerent à la hâte; & l'on n'y entendit plus depuis le moindre bruit. On croit que c'est à cause de ce séjour des diables, que la rue où demeurent les Chartreux, a été appelée *la rue d'Enfer*.

**CHASSE** : on donne ce nom à une espece de caisse ou de coffre où l'on enferme le corps ou les reliques d'un Saint ou d'une Sainte; telle est, entr'autres, à Paris, la chasse de sainte Genevieve.

**CHASUBLE** : ornement d'église que le prêtre, qui va dire la Messe, met par dessus l'aube & l'étole. La forme des chasubles a bien changé, par la suite des temps. Dans la primitive Eglise elles étoient fermées de tous côtés; &, pour que le prêtre pût agir librement, il falloit les retrousser sur les bras, des deux côtés. On conserve encore de ces anciennes chasubles en quelques cathédrales. Chez les Grecs les chasubles que portent les évêques, sont distinguées par les croix dont elles sont parsemées.

**CHAVARIGIS** : sectaires Mahométans, qui pen-

sent qu'il n'y a jamais eu , & qu'il n'y aura jamais de fonction de prophète en aucun particulier, autorisée de Dieu , & que qui que ce soit n'a jamais été envoyé au monde , revêtu du pouvoir de l'infailibilité , ni de celui de donner de nouvelles loix aux hommes. Ils ajoutent que si cela est nécessaire quelque jour , cette dignité ne pourra être renfermée dans une seule famille , comme le prétendent les Shiis , autres sectaires , qui soutiennent que le don de prophétie étoit particulier à Ali , cousin de Mahomet , & qu'il a passé à tous ses descendants en droite ligne. *Voyez SHIIS.*

**CHAZINZARIENS**, ( c'est-à-dire , en langage Arménien, *Adorateurs de la Croix* , ) hérétiques d'Arménie , qui furent aussi appelés *Staurolatres* ; qui , en grec , signifie la même chose. Ces noms leur furent donnés , parce qu'ils passaient pour n'adorer que la croix. Ces hérétiques étoient sectateurs de Nestorius , & admettoient deux personnes en Jésus-Christ.

**CHÉCOCKE** : divinité particulièrement honorée dans le royaume de Loango en Afrique. Son temple est ordinairement placé sur le grand chemin : l'image , qui la représente , est noire & lugubre. Les habitans prétendent que cette divinité se communique souvent , pendant la nuit , à ceux dont elle agrée les hommages , & qu'elle leur révèle les secrets les plus cachés de l'avenir. Les dévots auxquels elle accorde cette faveur , entrent aussi-tôt dans un enthousiasme divin qui dure quelques heures. On écoute , comme des oracles , toutes les paroles qui sortent de leur bouche , pendant qu'ils sont en cet état. Les artisans , les pêcheurs & les sorciers rendent à cette divinité un culte particulier , qui consiste à frapper des mains en son honneur. Une de ses principales fonctions est de procurer le repos aux morts ; d'empêcher que les sorciers ne les tourmentent par leurs conjurations , ne les forcent à travailler , & ne leur fassent aucun mauvais traitement ; c'est pourquoy l'on place ordinairement sa statue auprès des tombeaux.

**CHEF-D'ORDRE** : on appelle ainsi le principal monastère d'un ordre religieux ; celui dont tous les au-

res dépendent, & qui leur a donné la naissance : telles sont les abbayes de Cluny, de Cîteaux, &c. Toutes les maisons de l'ordre de Cluny, ou de Cîteaux, regardent ces abbayes comme leurs mères, & leur sont subordonnées.

**CHEFECIER.** Voyez **CHEVECIER.**

**CHÉMEN** : les Caribes désignent par ce nom des génies bienfaisants & tutélaires, & pensent qu'ils en ont chacun un, qui prend un soin particulier de leur personne. Ils regardent les étoiles comme autant de Chémens dont le soleil est le chef. Ils mettent aussi au nombre de ces bons génies ceux qui se sont distingués, pendant la vie, par leur vertu ou par leurs exploits. Les Caribes honorent les Chémens par de fréquentes offrandes. Ils étalent dans leurs cabanes, sur une table faite avec du jonc, les prémices de leurs fruits, & les Chémens sont censés venir les manger. Les chauves-souris qui volent pendant la nuit, paroissent à ce peuple superstitieux autant de Chémens qui veillent, pour la sûreté des hommes, dans le temps où le sommeil les met hors d'état de se défendre.

**CHEMISE DE CHARTRES** : petite médaille que rapportent les pèlerins qui reviennent de Notre-Dame de Chartres. On lui donne ce nom, parce qu'elle a deux petits allérons qui ressemblent aux manches d'une chemise.

**CHÊNES** : ces arbres furent autrefois dans une espèce de vénération parmi les Juifs, parce que les premiers patriarches avoient habité & offert des sacrifices sous des chênes. Abraham dressa ses tentes sous des chênes dans la vallée de Mambré : on les montrait encore du temps de Constantin. Les Chrétiens, les Turcs, & même les Payens, alloient les voir par un principe de dévotion. Jacob enterra sous un chêne la nourrice de Rachel : ce fut aussi sous un arbre de cette espèce qu'il enfouit les idoles de ses enfants. Sous ce même chêne, Josué plaça une pierre, en mémoire de l'alliance qu'il venoit de renouveler entre Dieu & les Israélites. Dans la suite des temps, la vénération pour les chênes dégénéra en superstition.

Les Gaulois, long-temps après avoir embrassé l'idolâtrie des Romains, conserverent leur vénération pour les chênes. S. Sévere en fit couper un qui étoit consacré à cent dieux ; & , pour perpétuer la mémoire de cette action , on grava dans l'endroit même une inscription dont le sens étoit : „ S. Sévere a renversé „ l'arbre des cent dieux.” On rapporte qu'en déracinant cet arbre, le Saint trouva une grande quantité d'or & d'argent qu'il employa à bâtir une église. *Voyez GUI DE CHÈNE, & DRUIDES.*

CHEQ. *Voyez CHERIF.*

CHERCHEURS. Il y eut autrefois en Angleterre une secte d'hérétiques auxquels on donna ce nom, parce qu'ils s'occupaient sans cesse à chercher la véritable religion qu'ils prétendoient n'avoir pas été trouvée. Ils condamnoient toutes celles qui étoient établies, & n'en suivoient eux-mêmes aucune, en attendant qu'ils eussent trouvé la véritable. On pouvoit les comparer à ces philosophes qui réfutoient tous les systèmes, & n'en embrassoient aucun. Stoup assure que, de son temps, il y avoit encore de ces hérétiques en Angleterre & en Hollande.

CHÉRIF, ou SHÉRIF : c'est le titre que prennent les descendants de Mahomet par Fatime sa fille. Le plus considérable & le plus distingué est le Chérif, ou Prince de la Mecque. Tous les monarques Musulmans le respectent comme un rejetton de leur prophète. Il est chargé de défrayer les pèlerins qui, tous les ans, viennent rendre leurs hommages à la mosquée & au tombeau de Mahomet. Mais, pour subvenir à ces frais, il reçoit des présents magnifiques des plus puissants princes, dont la valeur excède de beaucoup la dépense qu'il est obligé de faire.

CHERUBIN : ange qui occupe, dans la hiérarchie céleste, le premier rang après les séraphins. Quelques-uns croient que leur nom vient de *chérub* qui, en hébreu, signifie *fort & puissant*. D'autres lui donnent une étymologie différente. Ils veulent que le mot de *chérubin* soit tiré de deux mots hébreux, *che*, qui veut dire *comme*, & *rub*, qui signifie *enfant, jeune garçon*.

fondés peut-être sur ce que les chérubins & les anges en général sont représentés sous la figure d'enfants allés. Quoi qu'il en soit, Moyse, qui avoit vu de ses propres yeux des chérubins auprès du trône de Dieu, en fit représenter deux auprès de l'arche, auxquels il donna, au rapport de Joseph, des figures d'animaux, mais qui ne ressembloient à aucun de ceux que l'on connoît, & qui avoient des ailes. On ignore quelle étoit la forme du chérubin que Dieu commit pour garder le paradis terrestre, après le péché d'Adam, & qui en défendoit l'entrée avec un glaive flamboyant.

**CHÉRUBIN.** (*ordre du*) Magnus III, roi de Suède établit cet ordre militaire en 1334. Un collier, enrichi de chérubins & de croix, étoit l'ornement distinctif des chevaliers. L'ordre subsista jusqu'en 1604, qu'il fut aboli par le roi Charles IX.

**CHÉRUBIQUE :** (*hymne*) c'est une hymne que les Chrétiens Grecs ont coutume de chanter, dans leur liturgie, pendant que l'on porte, du petit autel au grand, ce qui doit servir à la célébration du saint Sacrifice. Cette hymne est appelée *chérubique*, parce qu'il y est parlé de chérubins. On prétend que l'usage de la chanter fut établi sous l'empereur Justinien.

**CHEVALIER :** c'est le nom général que portent ceux qui sont d'un ordre militaire & religieux tout ensemble ; tels sont les chevaliers de Malte, de Saint Lazare, &c. (On trouvera ce qui concerne ces différents ordres à leurs articles.)

**CHEVALIERES.** En Espagne & en Portugal, il y a des religieuses chevalieres de l'ordre de saint Jacques de l'Epée. En France, il y a des chevalieres de Malte, à Toulouse, à Beaulieu dans le Quercy, près de Frejus en Provence. Les chanoinesses de Nivelles ont le titre de Chevalieres de saint George.

**CHEVECIER :** dans quelques églises collégiales, c'est le titre de la première dignité du chapitre ; il répond à celui de trésorier. Le chevecier de la Sainte-Chapelle de Paris est chargé du soin des chapes & de la cire.

*Fin du Tome I.*

